



HAL
open science

Le Futur et le Conditionnel : valeur en langue et effets de sens en discours. Analyse contrastive espagnol / français

Sophie Azzopardi

► To cite this version:

Sophie Azzopardi. Le Futur et le Conditionnel : valeur en langue et effets de sens en discours. Analyse contrastive espagnol / français. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2011. Français. NNT: . tel-00718652

HAL Id: tel-00718652

<https://theses.hal.science/tel-00718652v1>

Submitted on 17 Jul 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III
Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales

École doctorale 58

LANGUES, LITTÉRATURES, CULTURES, CIVILISATIONS

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III

Discipline : Sciences du Langage

Le Futur et le Conditionnel

Valeur en langue et effets de sens en discours
Analyse contrastive espagnol / français

Thèse présentée par

Sophie AZZOPARDI

sous la direction de
M. le Pr Jacques BRES

Soutenue le 28 novembre 2011

TOME I

Membres du jury

Mme. Marie-France DELPORT	Professeure - Université de La Sorbonne - Paris IV
M. Jacques BRES	Professeur - Université Montpellier III
M. Laurent GOSSELIN	Professeur - Université de Rouen
Mme. Chrystelle FORTINEAU-BRÉMOND	Professeure - Université de Rennes II
Mme. Sophie SARRAZIN	Maître de Conférences - Université Montpellier III

□□□□□□□□□□

N° attribué par la bibliothèque

RÉSUMÉ EN FRANÇAIS :

Ce travail de thèse se donne pour objectif de mettre en évidence le fonctionnement des différents effets de sens produits en discours par le futur et le conditionnel à partir d'une valeur en langue unique de chacun de ces temps, dans une perspective contrastive entre l'espagnol et le français. La première partie interroge les notions de temporalité, d'aspectualité et de modalité, ainsi que les théories énonciatives qui sous-tendent toute recherche sur le temps verbal pour déterminer les cadres théoriques dans lesquels s'inscrit cette analyse et définir la valeur en langue du futur et celle du conditionnel sur lesquelles on s'appuie. Dans une seconde partie, on se propose de mettre en évidence le mécanisme d'actualisation de cette valeur aspectuo-temporelle dans la production de différents effets de sens de ces deux temps dont le fonctionnement est similaire en espagnol et en français. La troisième partie est consacrée quant à elle à l'analyse d'un fonctionnement différent dans les deux langues étudiées : l'effet de sens *conjectural*.

TITRE EN ANGLAIS :

Future and conditional tenses. Meaning in language and usages in speech. A contrastive analysis in Spanish and French.

RÉSUMÉ EN ANGLAIS :

The purpose of this work is to show the various usages of future and conditional tenses in speech connected with the meaning in language of each tense. This is a contrastive approach between Spanish and French. In the first part, we explore the notions of temporality, aspectuality and modality. The enunciative theories that underlie every research on verbal tense are questioned too in order to define the theoretical frameworks and the meaning of each analyzed tense. In the second part, we point out the actualization process of the aspectuo-temporal meaning of each tense that produces various usages in speech which works in a similar way in Spanish and French. In the third and last part, we focus on the analysis of a different functioning between these two languages : the *conjectural* usage.

MOTS-CLÉS EN FRANÇAIS :

futur, conditionnel, espagnol, français, temps verbal, dialogisme

MOTS-CLÉS EN ANGLAIS :

Future tense, conditional tense, spanish, french, verbal tense, dialogism

Thèse préparée au sein du laboratoire *Praxiling*, UMR 5267 - CNRS,
17 rue Abbé de l'Épée, 34090 Montpellier

LE PROFESSEUR

C'est pourtant bien simple ! Bien simple ! À condition d'avoir une certaine expérience, une expérience technique et une pratique de ces langues diverses, si diverses malgré qu'elles ne présentent que des caractères tout à fait identiques. Je vais tâcher de vous donner une clé... [...] Ce qui différencie ces langues, ce ne sont ni les mots, qui sont les mêmes absolument, ni la structure de la phrase qui est partout pareille, ni l'intonation, qui ne présente pas de différences, ni le rythme du langage... ce qui les différencie... [...] C'est une chose ineffable. Un ineffable que l'on n'arrive à percevoir qu'au bout de très longtemps, avec beaucoup de peine et après une très longue expérience...

Eugène Ionesco, *La Leçon*, 1950 (p. 70-72)

Et je vis Sisyphe subissant de grandes douleurs et poussant un immense rocher avec ses deux mains. Et il s'efforçait, poussant ce rocher des mains et des pieds jusqu'au faite d'une montagne. Et quand il était près d'atteindre ce faite, alors la force lui manquait, et l'immense rocher roulait jusqu'au bas. Et il recommençait de nouveau, et la sueur coulait de ses membres, et la poussière s'élevait au dessus de sa tête.

Homère, *Odyssée*, Rhapsodie XI

Remerciements

Il convient généralement de commencer par remercier son directeur de thèse. Au-delà de la convention, ce sont de sincères remerciements que je souhaite adresser à Jacques Bres qui a dirigé ce travail de thèse. Je n'aurais pas pu terminer ce travail en trois ans sans son engagement et sa disponibilité à toute épreuve. Ses nombreux conseils, ses relectures critiques, les réponses qu'il a pu apporter à mes questionnements ainsi que la façon qu'il a d'appréhender le métier d'enseignant-chercheur m'ont permis de progresser énormément et de recevoir une excellente formation.

Je souhaite remercier Marie-France Delport, Chrystelle Fortineau-Brémond, Laurent Gosselin et Sophie Sarrazin d'avoir accepté d'être membres du jury de cette thèse. Je suis consciente de la charge de travail que cela représente pour chacun d'eux, et je leur en suis d'autant plus reconnaissante.

Je voudrais remercier également le laboratoire Praxiling qui m'a accueillie à bras ouverts, qui m'a permis non seulement d'avoir un lieu pour travailler chaque jour, mais aussi de participer à de nombreuses manifestations scientifiques qui font la richesse du travail de recherche. J'y ai trouvé une seconde maison, et je remercie chacune des personnes présentes au quotidien dans ces locaux d'avoir tissé un nid dans lequel je me suis sentie si bien. Je remercie particulièrement Elisabeth Natale pour sa présence rassurante, mais aussi Lucie Alidières et Clair-Antoine Veyrier pour leur soutien au jour le jour.

Je remercie aussi ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à ce travail de thèse. Je souhaite remercier avant toute chose Sophie Sarrazin pour avoir été une collègue toujours présente, tant sur le plan scientifique que personnel. Je me suis sentie moins seule avec une autre Sophie linguiste et hispaniste à mes côtés. Je voudrais remercier Laurent Fauré pour m'avoir suggéré lors d'un séminaire d'aller voir du côté de la notion d'abduction au cas où cela puisse m'aider dans ma recherche sur l'effet de sens conjectural. Enfin, je remercie de façon un peu plus personnelle José pour sa relecture bilingue attentive de ce travail, et pour avoir bouclé la boucle qui a débuté il y a un peu plus d'une vingtaine d'années.

Mes derniers remerciements iront à celui qui partage mon quotidien et qui a dû cohabiter avec cette thèse de façon intense ces deux dernières années. Je le remercie pour tout ce que cela implique et pour avoir été à mes côtés.

Sommaire

TOME I

Table des figures	15
.....
Liste des tableaux	17
.....
Liste des signes et abréviations	19
.....
Avant-Propos	21
.....

PARTIE I - ASPECTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Chapitre 1	
Temporalité, aspectualité, modalité	27
.....
I. Introduction	27
II. La représentation linguistique du temps	28
III. La notion d'aspectualité	56
IV. Modalité	65
V. Discussion de l'opposition entre temporalité, aspectualité vs modalité	77
Chapitre 2	
Le morphème <i>-r-</i> du futur et du conditionnel : morphème de virtualité ou d'ultériorité ?	81
.....
I. Introduction	81
II. Fondement du découpage morphologique en trois instances	83
III. Le concept de grammaticalisation	86
IV. Signifié(s) du verbe <i>habere</i> et des verbes <i>haber/avoir</i>	91
V. Le morphème <i>-r-</i> porteur de virtualité	93
VI. Le morphème <i>-r-</i> à valeur d'ultériorité	103
VII. Bilan	108

Chapitre 3	
Théories énonciatives et analyse des temps verbaux	109
.....	
I. Introduction : liens entre énonciation et analyse des temps verbaux	109
II. Les approches polyphoniques	115
III. L'approche dialogique	126

Chapitre 4	
Analyse aspectuo-temporelle dialogique du futur et du conditionnel en espagnol et en français	133
.....	
I. Introduction : principes généraux	133
II. Valeur aspectuo-temporelle du futur et du conditionnel	135
III. Fonctionnement dialogique du futur, du conditionnel et de l'interrogation	140
IV. Mécanisme d'actualisation des instructions temporelles du futur et du conditionnel	145

PARTIE II - FONCTIONNEMENTS COMMUNS EN ESPAGNOL ET EN FRANÇAIS

Chapitre 5	
Effet de sens d'ultériorité et effet de sens historique	151
.....	
I. Introduction	151
II. État de la question	156
III. Hypothèse développée	178
IV. Analyse des occurrences	185
V. Synthèse et tableaux récapitulatifs	205

Chapitre 6	
Effet de sens de bilan et effet de sens d'énonciation mensongère	209
.....	
I. Introduction	209
II. État de la question	214
III. Hypothèse développée	222
IV. Analyse du mécanisme de production des deux effets de sens en espagnol et en français	225
V. Synthèse et tableau récapitulatif	247

Chapitre 7	
Effets de sens de reprise, d'inconcevable, polémique et de mitigation au futur et au conditionnel	251
.....	
I. Introduction	251
II. État de la question	262
III. Hypothèse développée	279
IV. Analyse d'occurrences à effet de sens de reprise, d'inconcevable et polémique en espagnol et en français	286
V. Analyse d'occurrences au futur et au conditionnel à effet de sens de mitigation en espagnol et en français	315
VI. Synthèse et tableaux récapitulatifs	327

Chapitre 8	
Effet de sens hypothétique au futur et au conditionnel et effet de sens préludique au conditionnel	331
.....	
I. Introduction	331
II. État de la question	336
III. Hypothèse développée	355
IV. Analyse d'occurrences	376
V. Synthèse et tableau récapitulatif	392

PARTIE III - FONCTIONNEMENTS DISTINCTS EN ESPAGNOL ET EN FRANÇAIS

Chapitre 9	
Effet de sens conjectural	397
.....	
I. Introduction	397
II. État de la question	403
III. Hypothèse développée	426
IV. Analyse du mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel en espagnol	442
V. Analyse du mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel en français	460
VI. Synthèse	476
Conclusion	483
.....	

Bibliographie	491
.....	
Index des notions	505
.....	
Index des auteurs	509
.....	
Table des matières	511
.....	

TOME II - CORPUS (ANNEXES)

Sommaire	531
.....	
A - Effets de sens d'ultériorité et historique	533
.....	
A1- Effet de sens d'ultériorité	535
Exemples utilisés lors de l'analyse	535
Exemples supplémentaires	538
A2 - Effet de sens historique	553
Exemples utilisés lors de l'analyse	553
Exemples supplémentaires	554
B - Effets de sens de bilan et d'énonciation mensongère	565
.....	
B1 - Effet de sens de bilan	567
Exemples utilisés lors de l'analyse	567
Exemples supplémentaires	569
B2 - Effet de sens d'énonciation mensongère	573
Exemples utilisés lors de l'analyse	573
Exemple supplémentaire	574
C - Effets de sens de reprise, d'inconcevable, polémique et de mitigation	575
.....	
C1 - Effet de sens de reprise	577
Exemples utilisés lors de l'analyse	577
Exemples supplémentaires	579
C2 - Effet de sens d'inconcevable	589
Exemples utilisés lors de l'analyse	589
Exemples supplémentaires	590
C3 - Effet de sens polémique	595
Exemples utilisés lors de l'analyse	595
C4 - Effet de sens de mitigation	597
Exemples utilisés lors de l'analyse	597
Exemples supplémentaires	600

D - Effets de sens hypothétique et préludique	609
.....	
D1 - Effet de sens hypothétique	611
Exemples utilisés lors de l'analyse	611
Exemples supplémentaires	613
D2 - Effet de sens préludique	627
Exemples utilisés lors de l'analyse	627
E - Effet de sens conjectural	631
.....	
Exemples utilisés lors de l'analyse	631
Exemples supplémentaires	636
Table des matières	667
.....	

Table des figures

- Division des époques - Guillaume (<i>Leçon</i> du 3 janvier 1946, série A)	32
- Représentation du mode subjonctif Guillaume (<i>Leçon</i> du 3 janvier 1946, série A)	33
- Représentation du temps ramifié - Martin et Nef (1981 : 12)	35
- Représentation du futur et du conditionnel - Martin (1981 : 91)	36
- Représentation des procès par un point / un segment Reichenbach (1947 : 291)	38
- Représentation du mode indicatif (I) - Guillaume (<i>Leçon</i> du 18 avril 1939)	44
- Résolution de conflit dans l'emploi historique du présent Gosselin (1996 : 167)	46
- Représentation du mode indicatif (II) - Guillaume (<i>Leçon</i> du 23 avril 1948)	51
- Arborescence des aspects lexicaux - Recanati et Recanati (1999 : 179)	61
- Schéma cognitif du changement - Gosselin (1996 : 51)	63
- <i>Continuum</i> des modalités en fonction de la direction d'ajustement Gosselin (2010 : 203)	69
- <i>Continuum</i> des modalités en fonction de la force de validation Gosselin (2010 : 206)	70
- <i>Continuum</i> des modalités en fonction de l'engagement du locuteur Gosselin (2010 : 226)	71
- Valeurs modales en fonction de la force de validation - Gosselin (2010 : 213)	72
- Valeurs modales épistémiques - Gosselin (2010 : 214)	73
- <i>Continuum</i> des valeurs modales épistémiques	74
- <i>Continuum</i> des modalités médiatives	74
- Emplois du futur et du conditionnel - Martin (1981 : 83)	100
- Processus d'abstraction de l'instruction [+ PASSÉ] du conditionnel	147
- Processus d'abstraction de l'instruction [+ ultériorité] du conditionnel	148
- Différence entre futur catégorique et futur hypothétique Guillaume (<i>Leçon</i> du 17 février 1944)	159
- Systèmes hypothétiques au futur et au conditionnel Guillaume (<i>Leçon</i> du 23 décembre 1938)	340
- Différence entre futur hypothétique I et futur hypothétique II Guillaume (<i>Leçon</i> du 17 février 1944)	341
- Effets de sens d'irréel et de potentiel - Martin (1981 : 89)	347

Liste des tableaux

- Tableau de répartition des temps chez Damourette et Pichon (1911-1936)	52
- Répartition des temps chez Luquet (2000)	53
- Tableau reprenant la classification de Vendler (1957)	60
- Tableau de classification des types de procès - Veters (1996 : 106)	62
- Tableau de classification des types de procès - Gosselin (1996 : 56)	64
- Tableau des modalités en fonction de <i>I</i> et de <i>D</i> - Gosselin (2010 : 264)	69
- Formation du futur et du conditionnel en latin, en espagnol et en français	82
- Verbes français au futur et au conditionnel dont le radical diffère de l'infinitif	83
- Verbes irréguliers au futur et au conditionnel en espagnol	83
- Morphème <i>-r-</i> au passé simple en espagnol et en français	84
- Tableau de formation du futur et du conditionnel en espagnol et en français	89
- Valeur aspectuo-temporelle du futur et du conditionnel	139
- Tableau récapitulatif des caractéristiques de l'effet de sens d'ultériorité	207
- Tableau récapitulatif des caractéristiques de l'effet de sens historique	208
- Tableau récapitulatif et comparatif des effets de sens de bilan et d'énonciation mensongère	249
- Tableau récapitulatif des caractéristiques des effets de sens de reprise et d'inconcevable	328
- Tableau récapitulatif des caractéristiques de l'effet de sens de mitigation	329
- Tableau récapitulatif de l'effet de sens hypothétique lorsque la condition n'est pas exprimée par une proposition	370
- Tableau récapitulatif de l'effet de sens hypothétique lorsque la condition est exprimée par une proposition au conditionnel	371
- Tableau récapitulatif de l'effet de sens hypothétique lorsque la condition est exprimée par une proposition en <i>si P</i>	372
- Tableau récapitulatif et comparatif des caractéristiques des effets de sens hypothétique et préludique	394
- Tableau des raisonnements logiques : abduction, induction et déduction	428
- Production de l'effet de sens conjectural en espagnol	480
- Production de l'effet de sens conjectural en français	481
- Variation du degré de certitude de l'hypothèse conjecturale en espagnol	482
- Variation du degré de certitude de l'hypothèse conjecturale en français	482

Liste des signes et abréviations

Temps verbaux

- Indicatif :

PST : présent
PC : passé composé
PS : passé simple
PA : passé antérieur
IMP : imparfait
PQP : plus-que-parfait
FS : futur simple
FA : futur antérieur
Cond Pst : conditionnel présent
Cond P : conditionnel passé

- Subjonctif :

SUBJ PST : subjonctif présent
SUBJ IMP : subjonctif imparfait
SUBJ PQP : subjonctif plus-que-parfait

Modalités phrastiques

A : affirmation
IP : interrogation partielle
IT : interrogation totale

Signes utilisés dans l'analyse des exemples

* : énoncé difficilement acceptable / sens distinct
? : doute quant à l'acceptabilité de l'énoncé
≈ : énoncé équivalent
≠ : énoncé non équivalent
→ : transposition

Avant - Propos

Septembre 2008. Une voix s'élève au fond du couloir, provenant d'un bureau.

« — Vous voudriez travailler sur le futur, c'est ça ? Oui, oui, je comprends, pourquoi pas... Cependant, je vous conseillerai de travailler aussi sur le conditionnel.

— Pourquoi travaillerais-je sur le conditionnel ? Cela fait dix ans qu'on publie sur le conditionnel ! Il y a eu la thèse de Lotfi Abouda en 1997, la monographie *Le conditionnel en français*, éditée par Patrick Dendale et Liliane Tasmowski en 2001, puis Pierre-Patrick Haillet y a lui aussi consacré un ouvrage en 2002 et un second en 2007, sans compter les articles qui sortent chaque année... Je me demande bien ce que j'apporterai de nouveau à ce sujet. Si on m'avait dit que l'analyse du futur impliquait celle du conditionnel, je ne sais pas si je me serais engagée là-dedans...

— Au contraire ! C'est porteur le conditionnel, et c'est un temps qui forme avec le futur un sous-système au sein du système que constitue la langue. Une doctorante de Paris IV préparerait une thèse sur le conditionnel... C'est bien la preuve qu'il reste des choses à faire. Et puis vous êtes hispaniste, vous voulez comparer le fonctionnement de l'espagnol et du français, non ?

— Oui, oui.

— Ça peut apporter un éclairage nouveau sur la question si vous y parvenez. Et puis si c'est le nombre de publications qui vous inquiète pour le conditionnel, pensez bien qu'il y a eu beaucoup de recherches aussi sur le futur. Un numéro de *Faits de Langue* y a même été consacré récemment, c'est pour dire.

— Oui, c'est vrai... bon, d'accord, je travaillerai aussi sur le conditionnel, même si pour l'instant, c'est le futur qui m'intéresse parce que j'ai encore des problèmes à résoudre. Vous pourriez signer mon dossier d'inscription aujourd'hui ?

— Oui, bien sûr, donnez-le moi.

— Attendez, je ne le trouve pas dans mon sac... L'aurais-je oublié à la maison ? Ou sur mon bureau ?

— Il sera peut-être resté dans l'imprimante... ça arrive souvent ce genre de choses...

— Ah non, c'est bon ! Il est là, il s'était glissé entre deux autres. Il faut signer là... voilà ! Merci beaucoup !

— Bon, il aura fallu du temps pour vous convaincre, mais on y est arrivés ! C'est parti pour trois ans, au bas mot, sur le futur et le conditionnel. Bon courage ! »

On a en effet beaucoup écrit sur le futur comme sur le conditionnel. Notre objet d'étude n'est donc pas nouveau. Cependant, on espère pouvoir apporter une perspective quelque peu différente de ce qui a été fait auparavant en menant une analyse contrastive d'une part entre le futur et le conditionnel, et d'autre part, entre l'espagnol et le français. L'espagnol et le français ont souvent été comparés pour certains effets de sens, mais plus rarement de façon systématique sur l'ensemble des effets de sens produits en discours dans des énoncés au futur et au conditionnel. De la même façon, l'étude conjointe de ces deux temps a été abordée dans quelques articles, mais moins fréquemment de façon systématique et approfondie. Faute d'espace, nous n'avons pas pris en compte les variations diachroniques et diatopiques et avons limité le corpus à l'espagnol péninsulaire et au français métropolitain contemporains.

Ce travail s'inscrit dans un cadre théorique qui comprend plusieurs dimensions. D'une part, on envisage la langue comme un « système de systèmes » (Guillaume : 1946-1947/ 1989 : 137). En ce sens, on considère que le futur et le conditionnel, qui ont en commun, en espagnol et en français, leur origine comme leur morphologie, constituent un micro-système qu'il est intéressant d'analyser en tant que tel. L'étude d'un effet de sens au futur conduit ainsi à examiner le fonctionnement de cet effet de sens au conditionnel. Dans cette perspective, on pourra penser que les formes périphrastiques du futur et du conditionnel, formées sur la base du verbe *ir/aller* au présent ou à l'imparfait et de l'infinitif devraient également être traitées. C'était là notre intention au départ. Puis on s'est aperçue que la prise en compte de ces formes concurrentes demandaient un espace bien trop important et une recherche bien plus approfondie que ce qui aurait pu être fait dans le cadre de cette thèse. Par conséquent, on a préféré les écarter de notre analyse et les réserver pour des travaux ultérieurs.

D'autre part, on ancre notre travail dans une linguistique de l'actualisation et de la production de sens. On distingue de ce fait le plan de la langue, qui contient les morphèmes comportant des instructions qui constituent la valeur en langue aspectuo-temporelle de chaque temps verbal, et le plan du discours, dans lequel se situent les effets de sens produits par l'actualisation de cette valeur en langue en interaction avec le co(n)texte¹. Enfin, on pose que cette valeur aspectuo-temporelle a des conséquences sur le fonctionnement énonciatif du futur et du conditionnel, fonctionnement qu'on décrit au moyen de la notion de *dialogisme*.

On a relevé onze effets de sens produits au futur et/ou au conditionnel, en espagnol et/ou en français : *ultériorité, historique, bilan, énonciation mensongère, reprise, inconcevable, polémique, mitigation, hypothétique, préludique* et *conjecture*. À partir d'un corpus de 425 occurrences au futur et au conditionnel en espagnol et en français issues de textes authentiques

¹ On utilise le terme *co(n)texte* pour désigner à la fois le cotexte et le contexte.

appartenant à divers genres discursifs (littérature, presse écrite, internet) ou d'énoncés oraux entendus et retranscrits, on entend mettre en évidence le mécanisme de production de ces effets de sens, à savoir la façon dont la valeur en langue du temps verbal interagit avec le co(n)texte pour donner lieu à un effet de sens déterminé. Il s'agira en effet de montrer que chacun de ces onze effets de sens peut être expliqué à partir d'une valeur en langue unique du temps verbal, commune à l'espagnol et au français. Si ce mécanisme ne semble pas poser problème pour les emplois *temporels* du futur et du conditionnel, elle semble *a priori* moins intuitive dans le cas des emplois *modaux*. On montrera comment l'actualisation des instructions temporelles de ces temps peut produire des énoncés à valeur modale *épistémique*, *médiative* ou *aléthique* à la lumière de la notion de *grammaticalisation*. Le futur comme le conditionnel sont tous deux issus de la grammaticalisation d'une périphrase latine. On pose que les instructions temporelles de ces temps sont pris dans ce processus de grammaticalisation et que de ce fait, leur signifié tend vers plus d'abstraction, ce qui permet d'expliquer la production de sens *modaux* à partir d'une valeur aspectuo-temporelle unique. On verra d'ailleurs que la frontière d'un effet de sens à l'autre peut être extrêmement ténue, et que seule une co(n)textualisation suffisante permet d'orienter l'interprétation, ce qui renforce, selon nous, le cadre monosémiste dans lequel on s'inscrit.

Cette perspective unitaire peut sembler à première vue plus difficile à tenir dès lors qu'on étudie le fonctionnement de cette production de sens en comparant deux langues, même proches, comme l'espagnol et le français. De nombreuses analyses contrastives se sont en effet penchées sur ce qui les oppose : l'espagnol aurait un futur plus modal que le français qui serait quant à lui plus temporel; le futur et le conditionnel auraient une relation temporelle en espagnol, et épistémique en français. On pose au contraire que la valeur en langue du futur comme celle du conditionnel sont similaires dans les deux langues. Leur différence repose sur l'exploitation qu'elles font de la productivité modalisante de ces temps et peut s'expliquer par le fonctionnement de chacun de ces systèmes linguistiques de façon plus globale.

On espère donc, au cours de cette réflexion, pouvoir apporter quelques éléments nouveaux qui serviront à leur tour de base pour répondre aux nombreuses questions qui se posent encore aujourd'hui non seulement au sujet du mécanisme d'actualisation de la valeur en langue du futur et du conditionnel, mais aussi de façon plus large à propos du processus de grammaticalisation dans lequel sont pris ces temps. Pour ce faire, on se propose de procéder en trois parties.

Une première partie sera consacrée aux aspects théoriques et méthodologiques qui sous-tendent notre travail. Ce sera l'occasion de mener une réflexion sur les notions de temporalité, d'aspectualité et de modalité à la base de toute étude sur le temps verbal (chapitre 1), mais aussi sur la valeur

qu'on attribue au morphème *-r-* commun au futur et au conditionnel (chapitre 2). Ce parcours préliminaire sera complété par l'examen des théories énonciatives appliquées à l'analyse des temps verbaux (chapitre 3) pour finalement développer la valeur en langue aspectuo-temporelle et dialogique du futur et du conditionnel que l'on fera fonctionner sur l'ensemble de la thèse (chapitre 4).

La seconde partie est centrée sur l'analyse des effets de sens du futur et du conditionnel dont le fonctionnement est similaire en espagnol et en français. On abordera dans un premier temps les effets de sens d'*ultériorité* et *historique* du futur et du conditionnel qui constituent les emplois dits *temporels* de ces temps (chapitre 5). On analysera ensuite deux emplois spécifiques au futur : celui de *bilan* et celui d'*énonciation mensongère* (chapitre 6). Le chapitre suivant (chapitre 7) sera quant à lui consacré à quatre effets de sens qui peuvent paraître fort éloignés, mais dont le rapprochement du point de vue descriptif sera justifié. Il s'agit des effets de sens de *reprise* et d'*inconcevable* au conditionnel ainsi que des effets de sens *polémique* et de *mitigation* au futur et au conditionnel. Enfin, on abordera les effets de sens *hypothétique* et *préludique* (chapitre 8). Ces derniers n'ont un fonctionnement commun en espagnol et en français que de façon partielle et constituent une transition vers la troisième partie.

La troisième partie constitue le dernier volet de ce travail et porte sur l'effet de sens conjectural (chapitre 9) dont le fonctionnement est distinct en espagnol et en français.

Cette organisation nous semble être à même de mettre en évidence à la fois les similitudes et les différences entre le futur et le conditionnel, à l'intérieur de chaque chapitre et de façon transversale entre eux, mais aussi entre l'espagnol et le français. On pourra reprocher à ce plan un certain déséquilibre, notamment entre la deuxième et la troisième partie. Cependant, nous n'avons pas voulu privilégier l'équilibre de la description au détriment de la réalité linguistique. Si l'espagnol et le français ont en commun une grande majorité d'effets de sens, il semble normal que la mise en avant de leurs similitudes d'une part, et de leurs différences d'autre part paraisse quelque peu inégale.

Plusieurs effets de sens du futur et du conditionnel sont présents dans ce préambule. On espère ainsi avoir suscité l'envie de nous suivre sur les chemins analytiques qui mèneront, on l'espère, à une compréhension un peu plus grande du fonctionnement de leur genèse.

PARTIE I

ASPECTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Chapitre 1

Temporalité, aspectualité, modalité

I. Introduction

Travailler sur le temps verbal suppose que l'on se soit interrogée sur les traditionnelles notions que sont le *temps*, l'*aspect* et la *modalité*. Il ne s'agira pas dans ce premier chapitre de donner un aperçu exhaustif de ces notions, et encore moins de les renouveler ou de les remettre en question. On constate simplement au vu de l'abondante littérature consacrée à ce sujet que les notions placées derrière ces termes peuvent être distinctes d'une étude à l'autre, et il semble par conséquent nécessaire de montrer avant toute chose quelles sont les différentes conceptions que l'on peut rencontrer.

On s'intéressera donc dans un premier temps (point II) à la notion de *temps*. Le *temps* est un concept théorique qui peut être appréhendé depuis de nombreuses perspectives, et celle qui nous intéresse particulièrement ici, est celle de la représentation et de l'expression linguistique du temps. Ensuite, on exposera les différentes notions inhérentes à celle d'*aspect*, dans la perspective d'une distinction entre *aspect lexical* et *aspect grammatical* (point III). Enfin, on analysera le terme de *modalité* en prenant en compte d'une part la notion de *mode* verbal et d'autre part les différentes *modalités* que les énoncés peuvent exprimer (point IV). Ce bref aperçu des différentes façons de concevoir ces concepts nous permettra de définir les bases théoriques sur lesquelles on bâtira l'analyse que l'on fera du futur et du conditionnel sur le plan du *temps*, de l'*aspect* et de la *modalité*.

II. La représentation linguistique du temps

Il convient ici de commencer par déterminer comment se situe la représentation et par conséquent l'expression linguistique du *temps* parmi les différentes perceptions que l'on peut avoir de cette notion. On s'appuiera sur la classification établie par Benveniste (1974) pour distinguer les différents types de temps et définir la place de la représentation linguistique du temps (point 2.1) puis, on s'intéressera aux différentes façons de représenter le temps et le procès dans les théories ayant pour objet les langues romanes (point 2.2). On précisera encore un peu notre approche en s'intéressant au choix du point de repère permettant de placer le procès dans le temps et à la valeur accordée au temps verbal présent qui coïncide généralement avec ce point de repère (point 2.3). On exposera finalement les différentes architectures du système verbal des langues romanes qui découlent de la valeur accordée au présent (point 2.4).

2.1. Temps linguistique vs temps extra-linguistique

Benveniste (1974) pose que le temps est une des catégories les plus révélatrices de l'expérience subjective que l'homme a du monde dans lequel il vit. Il distingue quatre types de *temps* : le *temps physique du monde*, le *temps psychique*, le *temps chronique* et enfin, le *temps linguistique*.

Le *temps physique du monde* est défini comme un flux continu et uniforme, infini et linéaire. C'est ce temps que tout homme perçoit mais ne peut saisir en tant que tel. C'est le temps que E. Kant a défini, avec l'espace, comme des catégories *a priori* de la pensée qui structurent l'expérience humaine du monde. La première chose que l'on peut relever dès cette définition, c'est le fait que toute représentation du temps est nécessairement empreinte de subjectivité en ce sens qu'elle implique la présence d'un sujet qui perçoit le temps et le représente. Le *temps physique* est défini comme un temps préexistant à l'expérience humaine. Pourtant, sa définition est déjà une représentation conditionnée par la subjectivité inhérente à celui qui le perçoit. E. Benveniste définit ce temps physique comme linéaire, et pose déjà une représentation spécifique et spatialisée du temps.

Le *temps psychique* est le second type de temps et découle du *temps physique*. C'est l'expérience que chaque être vivant fait du *temps physique*. Cette catégorie consiste à mettre en évidence une fois encore la dimension subjective de la perception du temps par les individus. Cette dimension subjective implique une perception variable de la durée d'un laps de temps qui peut pourtant être scientifiquement délimitée. La dimension psychique ou psychologique a d'ailleurs été prise en compte dans de nombreuses théories consacrées à la représentation linguistique du temps. On citera entre autres J. Damourette et E. Pichon ou encore G. Guillaume.

Damourette et Pichon (1911-1936) ont une approche psychologique de la langue française, et cette approche est particulièrement intéressante dans la description et l'analyse de l'expression linguistique du temps. Ils parlent ainsi d'une *dimension psychologique du présent* et estiment que leur but est d'ordre psychologique (1911-1936 : 165) :

[...] une étude plus approfondie nous permettra d'aller plus loin dans l'appréciation psychologique de ce premier mode² de répartition des données temporelles.

Cette dimension psychologique du temps n'échappe pas non plus à Guillaume (1945), et elle est au fondement de son approche psychomécanique. Cependant, il refuse de se considérer comme un *psychologue linguiste* :

Je ne suis que linguiste, et bien loin d'admettre qu'il est des questions de langue qui sont du domaine de la psychologie, je me rends compte de mieux en mieux chaque jour que nombre de questions psychologiques ne sont en réalité que des questions linguistiques. [...] La langue est essentiellement - c'est le terme général qui me paraît le plus propre à en bien définir l'état constant - un psychomécanisme. Cela signifie que la pensée humaine, qui est le constructeur de la langue, se trouve à tout moment dans l'obligation d'accomplir, soit dans un sens soit dans l'autre, des opérations de caractère mécanique [...] (*Leçon* du 12 avril 1945, série B)

Il semble donc clair que du point de vue linguistique, la dimension psychologique ne doit pas être négligée en tant qu'elle est liée à la subjectivité qui est à l'origine de la représentation du temps. Toute expression du temps est le résultat d'un processus cognitif complexe et passe par une perception et une représentation de ce temps par un sujet. Ces processus cognitifs ne constitueront pas l'objet de ce travail, pas plus qu'il ne s'agira de mener une analyse psychologique de la représentation linguistique du temps. On conservera cependant l'idée de subjectivité au centre de ces représentations, puisque cette idée fait partie de celles qui permettront d'analyser certains fonctionnements de l'expression verbale du temps.

Le *temps chronique* constitue le troisième type de temps déterminé par E. Benveniste. C'est le *temps* que l'on peut compter. Il requiert trois conditions : un point zéro pour démarrer le comput, point conventionnel qui sera accepté par chaque société ou communauté ; une direction pour établir un « avant » et un « après » ; des unités de mesure, comme les heures, les jours, les années, qui correspondent à des cycles observables dans la nature. Cette troisième catégorisation du temps a elle aussi des implications du point de vue linguistique.

Là où le *temps psychologique* tout comme la représentation du *temps physique* implique la prise en compte d'un sujet percevant le temps et en établissant une représentation spatiale, le *temps chronique* implique avant toute chose un point de repère qu'E. Benveniste appelle ici le *point zéro*. Le choix de

² Il s'agit ici de la catégorie de la *temporaineté*.

ce point de repère, nécessaire dans les sociétés pour se repérer dans le temps, est aussi un choix nécessaire dans l'expression linguistique du temps. Il n'est pas toujours identique selon les théories développées, mais son identification et sa définition constituent un critère nécessaire à toute description du temps linguistique.

Dans un second temps, E. Benveniste évoque le fait que le temps a une visée directive. Cet élément est inhérent à la représentation linéaire du temps qui, on le rappelle, n'est pas universelle mais propre à certaines sociétés. Le *temps chronique* s'appréhende ainsi comme positionnement d'un événement sur la ligne du temps par rapport à un point de repère, et l'expression linguistique du temps n'est que le reflet de cette organisation. Ce qui semble indiquer une fois encore que les liens entre pensée et langage sont au moins aussi étroits que ce que G. Guillaume ou J. Damourette et E. Pichon l'indiquent. Les représentations quant à elles varient : le choix du point de repère, mais aussi le type des relations établies entre l'événement et ce point de repère se laissent appréhender de façon distincte au fil des théories. Il n'en reste pas moins que les notions d'*antériorité* et d'*ultériorité* par rapport à un point de repère donné semblent constituer un dénominateur commun entre elles. Les événements seront donc situés au moyen de relations avec un point de repère et pourront constituer à leur tour un point dans le temps. Là encore, la notion de *point* est donnée ici de façon conventionnelle et il convient de souligner qu'il ne s'agit pas d'une convention adoptée par tous les théoriciens.

Enfin, selon E. Benveniste, le *temps chronique* implique des unités de mesure, et par conséquent, s'appréhende en termes de durée. Les unités de mesure ont pour rôle de rendre le temps plus objectif et d'aller à l'encontre de la perception subjective et individuelle du passage du temps. Ce qu'il semble intéressant de relever dans le cadre d'une analyse de la représentation linguistique du temps, c'est ce qu'implique cette notion de durée. La langue ne fait pas le compte de la durée autrement que de façon lexicale. L'expression verbale du temps ne prend en compte que le caractère duratif des événements sans indiquer quelle est la quantité de cette durée. Ce sont les adverbes temporels ou les propositions circonstancielles qui se chargeront de préciser la nature quantitative de cette durée.

Le *temps linguistique* est le dernier type de temps évoqué. Il s'agit bien d'une catégorie de *temps* à part entière, et cette distinction se retrouve dans certaines langues, comme l'anglais, qui dispose dans son lexique de deux termes pour désigner le temps : *time* et *tense*. Le mot *time* renvoie aux trois premières catégories distinguées par E. Benveniste : le *temps physique*, le *temps psychique*, qui n'est autre que la perception du temps physique, et le *temps chronique* qui n'est que la représentation, la matérialisation et l'objectivation du temps psychique. Ces trois types de *temps* ne sont au final que différentes facettes de l'expérience de changement que l'individu définit

comme du *temps*. Le terme *tense* renvoie quant à lui aux temps verbaux qui permettent, entre autres, l'expression linguistique du *temps* désigné par le terme *time*.

Cependant, comme on le sait, les temps verbaux n'ont pas pour unique fonction de situer un procès sur la ligne du temps. Les temps verbaux ne recourent donc qu'en partie la notion de *temps*, et ne se limitent pas à cela. Les temps verbaux peuvent aussi donner une vision particulière du déroulement du procès, ou encore le modaliser et indiquer son degré de certitude, de nécessité. Notre analyse porte sur deux temps verbaux : le futur et le conditionnel. On ne pourra par conséquent pas faire l'économie d'un exposé sur les notions d'*aspect* et de *modalité* aux points (III) et (IV).

On se propose à présent de mettre en évidence les différentes représentations possibles du *temps* développées dans les études consacrées notamment aux langues romanes. Les deux grandes représentations que l'on peut distinguer sont celles du temps *linéaire* et du temps *ramifié*.

2.2. Représentation du temps et représentation du procès

2.2.1. Représentation du temps

2.2.1.1. Temps linéaire et bilinéaire

E. Benveniste pose dans sa description du *temps physique* qu'il s'agit d'un temps linéaire. C'est cette représentation qui semble faire l'unanimité parmi les linguistes et grammairiens qui s'attachent à analyser l'expression verbale du temps. C'est ce que l'on trouve chez Damourette et Pichon (1911-1936 : 163) :

Un premier taxième, le plus intelligible dans la logique traditionnelle, c'est la notion de la position relative des faits le long de la ligne métaphorique du temps.

Guillaume (1984 : 208) représente lui aussi le temps comme une ligne qui est infinie :

La représentation du temps est une construction architecturale que la pensée édifie au plus profond d'elle-même, *n'ayant d'autre objectif que de la réussir*, d'en faire un ouvrage cohérent, en correspondance avec l'expérience que l'esprit humain a du temps à une époque de civilisation donnée. Un trait universel de cette construction du temps est d'en être une *spatialisation*. La raison en est que le temps, non représentable à partir de lui-même, tient sa représentation de moyens figuratifs empruntés à son opposé : l'espace. C'est sous des termes d'espace que l'esprit humain se représente le temps. La simple représentation linéaire du temps qui fuit est déjà un commencement de spatialisation.

L'approche référentielle menée entre autres par Reichenbach (1947) envisage aussi le temps comme une ligne. En réalité, plus qu'une ligne, il s'agit

plutôt d'un vecteur, en ce sens que le temps est représenté comme une ligne ayant une direction.

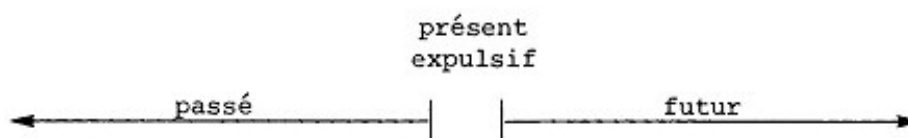
On pourrait distinguer trois types de représentations. Les représentations qui peuvent être qualifiées d'*unilinéaires unidirectionnelles*, les représentations *unilinéaires bidirectionnelles* et les représentations *bilinéaires*.

Parmi les représentations *unilinéaires unidirectionnelles*, on peut compter celle de Reichenbach (1947 : 290) :

[...] the direction of time is represented as the direction of the line from left to right.

Le temps y est représenté comme allant du PASSÉ vers le FUTUR, quel que soit le temps verbal décrit. Le choix de cette direction semble aller de soi étant donné que H. Reichenbach n'en donne aucune justification. Et il est vrai que dans la culture occidentale, l'expérience du temps qui passe se conçoit aussi généralement comme allant de gauche à droite.

Au sein des représentations *unilinéaires bidirectionnelles*, on évoquera celle de G. Guillaume pour le mode indicatif. Le mode indicatif est considéré par G. Guillaume comme l'achèvement maximum de l'intégration du temps à sa représentation. La répartition en époques, qui sera l'objet d'un paragraphe ultérieur, le conduit à attribuer au PASSÉ et au FUTUR³ des cinétismes différents. L'époque future se voit attribuer un cinétisme ascendant, et la partie de la ligne du temps allant du PRÉSENT au FUTUR se trouve représentée comme allant de gauche à droite, en direction du FUTUR. À l'inverse, l'époque passée a, selon G. Guillaume, un cinétisme descendant qui confère donc à la ligne du temps la direction opposée, du PRÉSENT vers le PASSÉ, de droite à gauche. Ce qui est illustré par le schéma suivant :

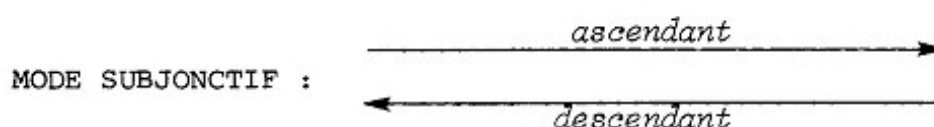


Division des époques :
Guillaume, (*Leçon* du 3 janvier 1946, série A)

Enfin, le troisième type, désigné comme *bilinéaire* est celui que l'on trouve chez G. Guillaume pour décrire le mode subjonctif, ou encore chez L.

³ Dans un souci de clarté et dans le but de distinguer les époques des temps verbaux, les époques seront, tout au long de ce travail, notées en majuscules, et les temps verbaux, en minuscules.

Gosselin. G. Guillaume conçoit le mode subjonctif comme un mode à deux temps : le subjonctif présent et le subjonctif imparfait. Chacun de ces deux temps a un cinétisme particulier. Le subjonctif présent, temps conçu dans l'approche psychomécanique comme exprimant le virtuel, ne peut avoir qu'un cinétisme ascendant, qui porte vers un *champ ouvert* (Guillaume 1984). Au contraire, le subjonctif imparfait porte sur ce qui est révolu et a un cinétisme descendant. Mais au contraire du mode indicatif qui est représenté comme une ligne unique ayant deux directions opposées, le mode subjonctif est conçu comme un ensemble de deux lignes de sens opposé :



Représentation du mode subjonctif :
Guillaume (*Leçon* du 3 janvier 1946, série A)

La représentation *bilinéaire* du temps proposée par Gosselin (1996) est d'un tout autre genre. Dans son élaboration de la représentation du temps, L. Gosselin fait appel à Kant et à son développement sur le caractère à la fois objectif et subjectif du temps. Ce rappel théorique le conduit à poser que la représentation du temps met en œuvre deux types de temporalité : la temporalité de l'objet, et celle du sujet. La ligne temporelle de l'objet va du FUTUR vers le PASSÉ, de la droite vers la gauche. Au contraire, la ligne temporelle du sujet se dirige donc de la gauche vers la droite, à savoir, du PASSÉ vers le FUTUR. Cette répartition trouve ses fondements dans la différence que l'on peut faire entre la perception du temps par le sujet qui prend en compte sa propre position dans le temps, et le trajet effectué par l'objet dans le temps. Du point de vue du sujet, ce qui est placé en premier, c'est le PASSÉ. Le sujet se voit avancer dans le temps, avec le PASSÉ en arrière de lui, et le FUTUR devant lui. Toujours du point de vue du sujet qui considère un objet (un procès) placé dans le temps, cet objet, avant de survenir, se situe dans le FUTUR. C'est donc ce positionnement qui est premier. Ensuite, il survient dans le PRÉSENT puis ne devient qu'un souvenir dans le PASSÉ. Le sens est donc inverse. Ce qu'il semble intéressant de remarquer dans le cadre de cette représentation, c'est la place accordée au sujet, et à l'objectivation du temps qui prend en considération l'objet. Cependant, on peut constater que la vision qui est donnée de chacun des temps verbaux est toujours celle du sujet : le sujet s'observant lui-même se voit aller du PASSÉ vers le FUTUR, et le sujet observant la trajectoire de l'objet le voit se diriger vers lui à partir du FUTUR.

Ce qui est commun à toutes ces approches, outre la représentation linéaire du temps, c'est le fait que le point de vue adopté est celui du sujet, qu'il porte sur lui-même ou sur l'objet. C'est précisément cette caractéristique

qui conduira à examiner dans une prochaine section non seulement la notion de repère temporel mais aussi celles de point de vue, de locuteur et d'énonciateur. Avant de clore cette section, un dernier type de représentation du temps doit être évoqué : il s'agit de la représentation ramifiée du temps.

2.2.1.2. Temps unilinéaire et temps ramifié

Cette conception a été développée dans les approches logiques du temps notamment de Kripke (1963), Rescher et Urquhart (1971), Gardies (1975) et reprise par Martin et Nef (1981) et plus spécifiquement par Martin (1981) qui en mesure la possible application au futur et au conditionnel en français. Cette perspective nous intéresse donc particulièrement étant donné qu'elle concerne les temps verbaux qui nous occupent mais aussi parce que la notion de temps ramifié nous semble être d'une grande utilité dans la description des effets de sens produits par le futur et le conditionnel, en espagnol comme en français.

La conception d'un temps ramifié intervient chez Gardies (1975) pour caractériser le temps de l'époque future, par opposition à celui de l'époque passée. Pour Gardies (1975), l'époque passée se définit comme celle d'un temps unilinéaire en ce sens que dans le PASSÉ pour un même sujet, il ne peut y avoir qu'un seul procès qui ait eu lieu à un point donné du temps. L'époque passée est celle de l'irrévocabilité des faits, et on ne peut en changer le cours. En revanche, l'époque future contient une part d'incertitude inhérente à la méconnaissance que l'on a de l'avenir : un sujet peut projeter un procès dans le FUTUR, mais tant qu'il ne s'est pas produit, toute une série d'événements peut avoir lieu et venir différer ou empêcher la réalisation de ce procès. Par exemple, si hier à une heure donnée, j'étais en train de préparer des *pastizzi*, je ne pouvais pas être à la piscine au même moment. En revanche, je peux prévoir de préparer des *pastizzi* demain, avoir la quasi-certitude que je le ferai, mais finalement aller à la piscine ou lire un roman. L'époque future se définit par conséquent non pas comme l'époque de l'irrévocabilité des faits, mais bien comme un champ de possibles. C'est en ce sens que Gardies (1975 : 65) propose de représenter le FUTUR comme :

[...] un diagramme en fourche dans lequel chaque embranchement représenterait l'un des multiples possibles ; ce n'est en général qu'au moment où le temps futur devient présent que toutes ces branches sont émondées à l'exception d'une seule qui devient alors cette ligne unique dont le présent marque l'origine et que nous appelons le passé. [...] Le système K_b ainsi obtenu peut s'appeler, nous disent Rescher et Urquhart, une « logique du temps ramifié » (*logic of branching time*), ramifié, bien sûr, en direction de l'avenir.

Cette conception reçoit une schématisation très éclairante chez Martin et Nef (1981 : 12) :



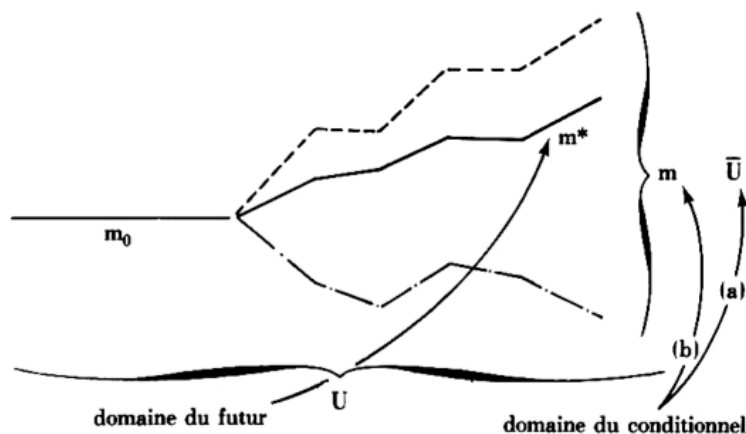
Représentation du temps ramifié :
Martin et Nef (1981 : 12)

Ce qui constitue le *monde de ce qui est*, m_0 , est représenté de façon unilinéaire puisqu'il contient tous les événements qui ont eu lieu. À partir du PRÉSENT de l'énonciation principale, désigné ici par t_0 , le temps se ramifie et comprend ce que Martin et Nef (1981 : 12) désignent comme le *monde des attentes* m^* , symétrique de m_0 , et une infinité de *mondes possibles* m dans lesquels se trouvent tous les procès pouvant avoir lieu.

Appliquée au futur et au conditionnel, cette conception permet à Martin (1981) de rendre compte de la différence entre ces deux temps verbaux du point de vue des effets de sens produits en discours. En effet, pour Martin (1981), qui suit en cela G. Guillaume à qui il emprunte le terme, le futur est un temps *catégorique*. Dans ses emplois temporels, le temps y est aussi peu ramifié que possible. Il s'agit pour lui d'un degré de certitude qui est proche de celle du présent. En revanche, les emplois modaux du futur exploitent cette valeur de moindre certitude inhérente à l'avenir et le temps y est beaucoup plus ramifié. C'est pour cette raison qu'il conçoit le cinétisme du futur comme un cinétisme fermant (1981 : 84) :

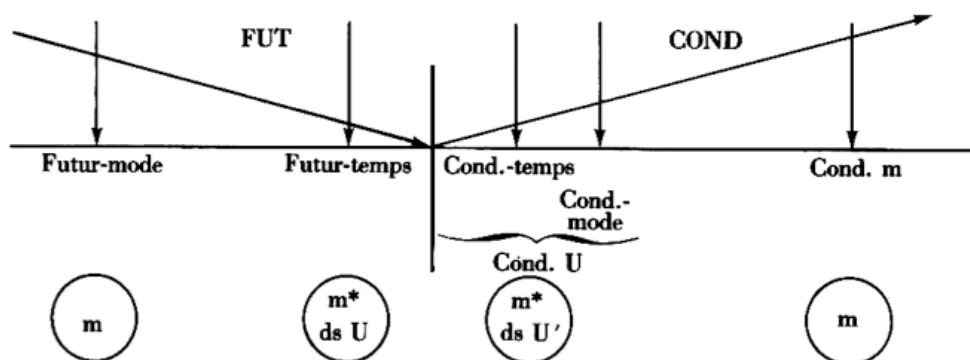
Le cinétisme du futur linguistique conduit vers m_0 , le monde de ce qui est. Le futur est sous-tendu d'une tension fermante ; le temps ramifié se situe tout au plus au départ ; à l'arrivée le futur est linéaire.

Le conditionnel, au contraire, se caractérise par sa valeur *hypothétique* et ne contient que du temps ramifié. On n'entrera pas ici dans le détail des emplois du conditionnel, que Martin (1981) répartit en deux grands groupes, étant donné que ce qui nous intéresse pour l'instant, c'est l'opposition à laquelle parvient Martin (1981) entre le futur et le conditionnel, dans la perspective d'une conception ramifiée du temps. On peut d'ailleurs visualiser cette différence de fonctionnement avec le schéma suivant (1981 : 86) :



Représentation du futur et du conditionnel :
Martin (1981 :86)

Ou encore à l'aide du tenseur binaire élaboré par Martin (1981 : 91) :



Emplois du futur et du conditionnel :
Martin (1981 :91)

On se propose à présent de discuter ces diverses approches pour exposer celle que l'on retiendra dans ce travail.

2.2.1.3. Discussion

Notre analyse a pour point central le mécanisme de production des différents effets de sens du futur et du conditionnel en discours. Par conséquent, la distinction entre le PASSÉ et le FUTUR sur le plan qualitatif mérite d'être examinée.

L'analyse développée par Martin et Nef (1981) nous semble tout à fait pertinente dans son principe, même si nous n'en retiendrons pas la terminologie. Comme on pourra le voir au cours de l'examen des différents

effets de sens dans les chapitres suivants, la notion de *temps ramifié* se révèle d'une grande utilité dès lors que l'on s'attache à analyser les différents emplois du futur et du conditionnel.

C'est pourquoi à la suite de Gardies (1975) et de Martin et Nef (1981), on retiendra dans ce travail la conception d'un temps unilinéaire caractérisé par l'irrévocabilité des faits pour l'époque PASSÉE. En ce qui concerne la notion de *temps ramifiée*, on ne l'appliquera pas à l'époque FUTURE mais on l'élargira à la notion d'*ultériorité*. Il nous semble en effet que la ramification du temps n'est pas limitée à ce qui est ultérieur par rapport au moment de l'énonciation principale, mais peut être étendue à ce qui est ultérieur à tout point de repère, étant entendu que l'on envisage dans ce cas les procès depuis ce point de repère.

On pose en effet à la suite notamment de Vuillaume (2001) que le conditionnel, en tant qu'ultérieur du PASSÉ, introduit du temps ramifié, un champ de possibles dans l'époque qui est à l'origine celle de l'irrévocabilité des faits et de l'unilinéarité. Or, si on pose que le temps ramifié est propre à l'époque FUTURE définie comme celle de l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale, on ne peut intégrer le conditionnel à cette conception. C'est pourquoi il nous semble nécessaire de modifier quelque peu la conception développée par Gardies (1975) ou Martin et Nef (1981).

D'autre part, on s'écartera de ce qui est développé par Martin et Nef (1981) comme par Martin (1981) quant à la terminologie employée. En effet, Martin et Nef (1981) ainsi que Martin (1981) posent que les ramifications impliquées par l'ultériorité créent un monde *m* qui est un ensemble de *mondes possibles*. Il nous semble que ce terme est délicat à manipuler en ce sens qu'il s'inscrit dans une théorisation particulière, philosophique et logique⁴, dans le détail de laquelle nous ne sommes pas entrée et qui par conséquent pourrait nous conduire à employer ce terme à mauvais escient. On préférera à ce terme celui de *champ des possibles* qui correspond à un ensemble de procès possibles au moment où ils sont envisagés, et qui présente l'avantage de ne pas renvoyer à un concept profondément ancré dans une théorisation particulière que l'on ne maîtrise pas.

Après avoir déterminé notre utilisation de la représentation unilinéaire et ramifiée du temps, on se propose à présent de s'intéresser aux différentes façons de représenter le procès.

⁴ On fait notamment référence à la théorisation philosophique développée par Leibniz ainsi qu'à la sémantique de Kripke, en lien étroit avec la logique modale. Pour une discussion approfondie de ce point et du lien entre *mondes possibles* et *modalités*, on renvoie à Gosselin (2010 : 44-48)

2.2.2. Représentation du procès

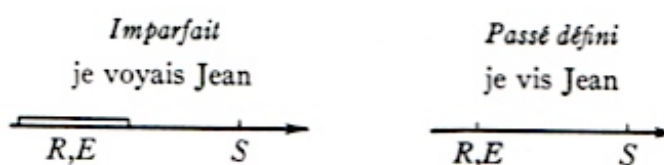
2.2.2.1. Terminologie

Par convention, on choisit de désigner par le terme *procès* ce qui correspond à la représentation linguistique d'un *événement*, qui par conséquent, correspondra tout au long de ce travail, à la désignation de l'objet extra-linguistique représenté dans la langue sous forme de *procès*.

2.2.2.2. Représentation du procès : du point au segment

Le plus souvent, les procès sont représentés comme des points que l'on situe sur la ligne du temps en fonction des indications délivrées par l'énoncé. L'approche référentielle de H. Reichenbach procède de la sorte. Le procès y est clairement représenté comme un point temporel (*time point*) appelé *point of the event* (1947 : 288). Cette représentation, qui présente l'avantage de situer précisément les procès les uns par rapport aux autres, pose problème en ce sens qu'elle ne prend en compte qu'une seule dimension du procès : celle de sa localisation temporelle. Or, la représentation d'un événement ne peut se réduire à sa situation sur la ligne du temps. Un événement a une durée, et en tant qu'il est perçu par un sujet, cette durée doit être prise en compte du point de vue qualitatif dans la représentation linguistique qui en est donnée.

H. Reichenbach avait d'ailleurs conscience des problèmes posés par son système de représentation à partir du moment où il s'agissait d'analyser les formes progressives des verbes anglais tels que le *present perfect extended* « *I have been seeing* ». Comment rendre compte de la différence entre cette forme verbale et le *present perfect* « *I have seen* » sachant que leur localisation temporelle est identique ? La solution apportée par Reichenbach (1947) à ce problème consiste à décrire les procès dénotés par une forme progressive au moyen non pas d'un point, mais d'un segment. Ce segment a pour rôle de rendre compte de leur caractère duratif, en les opposant au caractère ponctuel que présentent les procès dénotés par des formes non progressives. Reichenbach (1947 : 291) met en perspective cette distinction entre formes progressives et formes non progressives en les comparant à l'opposition que l'on peut constater en français (mais aussi en espagnol) entre le passé simple et l'imparfait :



Représentation des procès par un point / un segment :
Reichenbach (1947 :291)

Le problème posé par la représentation en point ou en segment d'un procès en fonction de la vision qui est donnée de son déroulement est que l'on n'a pas affaire dans ce cas à un système de représentation unifié des procès. Or, il nous semble que l'analyse des différents effets de sens produits par les temps verbaux en discours passe par la possibilité de bien distinguer les paramètres temporels, aspectuels et modaux, au moyen d'un système de représentation clairement défini. C'est la solution proposée entre autres par Gosselin (1996, 2005), qui décrit le procès au moyen d'un intervalle.

2.2.2.3. Représentation du procès : la notion d'intervalle

L. Gosselin propose un système de repérage des procès basé sur un ensemble d'intervalles. Chaque intervalle détermine un élément dont la mise en relation avec les autres permet de décrire très précisément la façon dont le procès est donné à voir. Le moment de l'énonciation est représenté par l'intervalle [01, 02], l'intervalle de référence est noté [I, II], l'intervalle circonstanciel, qui permet de prendre en compte les données cotextuelles est noté [ct1, ct2], et le procès est représenté par l'intervalle [B1, B2]. L'avantage de cette représentation est qu'elle pallie le problème posé par l'approche par points. L'événement se trouve ici représenté par le procès comme ayant une durée, quelle que soit la vision donnée de cette durée dans l'expression linguistique qui en est faite par ailleurs. Cela permet d'éviter les confusions entre la durée physique de l'événement et la vision qui est donnée de cette durée par le locuteur-énonciateur. La représentation du procès comme un intervalle permet une analyse plus fine des temps verbaux et de rendre compte de toutes les indications qu'ils donnent qui, comme cela a déjà été évoqué, ne se limitent pas à la situation de l'événement sur la ligne du temps.

2.2.2.4. Discussion

La représentation du procès par un point, un segment ou au moyen d'un intervalle peut trouver une justification dans chaque type de démarche. L'inconvénient de la représentation du procès par un point n'en est un qu'à partir du moment où elle empêche de considérer la vision donnée du déroulement du procès. On a vu que le problème de cette représentation tient chez Reichenbach (1947) au fait qu'elle ne donne pas à voir les instructions aspectuelles du temps verbal. On pose donc que si l'on s'en tient à l'analyse de la localisation temporelle du procès, la représentation de la durée n'a que peu d'importance.

Il s'agit donc dans cette analyse de déterminer avant toute chose ce que l'on souhaite examiner. L'approche que l'on veut avoir ici se donne pour objectif de prendre en compte les différents éléments indiqués par le futur et le conditionnel dans la production des divers effets de sens en discours. De plus, notre approche s'inscrit dans un cadre théorique qui tend vers une description

unitaire de la valeur des temps verbaux. On ne séparera donc pas les données temporelles des données aspectuelles. En revanche, il nous semble que le fait d'adopter un mode de représentation ou un autre ne doit pas avoir des conséquences démesurées sur l'analyse menée. En effet, on parlera souvent de localisation du procès en un *point* du temps. Cela ne signifie pas pour autant que l'on considère ce procès comme un point sans aucune durée. On analysera donc les procès comme des *intervalles* dès lors que cela paraîtra pertinent dans l'examen qui est fait du mécanisme de production d'un effet de sens donné. En revanche, si les données aspectuelles ne viennent pas jouer de rôle particulier dans la production de l'effet de sens en question, on parlera du procès comme d'un *point*, qui revient au final à la vision que l'on aurait d'un intervalle en prenant du recul.

Après avoir exposé les différentes façons de représenter le temps et le procès, on se propose de s'intéresser au repérage de ce procès dans le temps.

2.3. Le choix du point de repère et la valeur en langue du présent

Pour placer un procès dans le temps, il convient dans un premier temps de choisir un point de repère à partir duquel le procès sera placé dans une époque, définie en fonction de ce point de repère. Ce point de repère est généralement l'époque présente, qui correspond au moment de l'énonciation principale, bien que ce ne soit pas le seul point possible, ce que l'on verra au point (2.3.1). Le *présent* est souvent conçu comme le temps verbal qui coïncide avec l'époque présente. Cependant, la description de sa valeur en langue varie en fonction des théories. C'est pourquoi on se propose d'examiner quelle valeur peut avoir le présent, puisque c'est elle qui conditionne ensuite l'architecture du système verbal définie par chaque linguiste (point 2.3.2). On distinguera ici trois grands types d'approche. La première identifie le présent avec le PRÉSENT du locuteur-énonciateur (point 2.3.2.1). La seconde pose que le présent est une forme *actuelle* (point 2.3.2.2), et la troisième considère le présent comme une forme non-temporelle ou prétemporelle (2.3.2.3).

2.3.1. Le choix du point de repère

On l'a dit, le point de repère choisi pour situer n'importe quel procès sur la ligne du temps directement ou indirectement, est généralement le PRÉSENT. C'est ce qui est adopté dans les analyses aspectuo-temporelles (point 2.3.1.1.). On verra en revanche qu'un autre type de choix est possible, notamment porté par les approches textuelles du temps verbal (point 2.3.1.2).

2.3.1.1. *Choix du point de repère dans les approches aspectuo-temporelles*

C'est cette solution qu'ont choisie les approches psychologiques et psychomécaniques. Dans ces approches, l'époque présente est assimilée au présent de l'indicatif. Damourette et Pichon (1911-1936) posent que le présent est le temps central. Les autres temps verbaux (appelés tiroirs) se définissent par ce qui les différencie du présent. Chez G. Guillaume, le présent est lui aussi au centre du système verbal. Il y joue un rôle de séparateur entre les époques et entre les différents niveaux qu'il distingue. Cette solution ne devrait pas sembler étonnante dans le cadre d'une approche psychologique ou psychomécanique du temps. En effet, ce type d'approche consiste à placer au centre de la réflexion la dimension subjective de la perception et de l'expression du temps par le locuteur. Le point de vue adopté est par conséquent nécessairement celui du locuteur qui se considère lui-même comme point de départ de l'acte de parole qui se déroule obligatoirement dans son propre PRÉSENT. Ce PRÉSENT n'est donc pas un PRÉSENT absolu et immuable, mais correspond bien à la situation du locuteur dans le temps au moment de l'acte de parole.

2.3.1.2. *Choix du point de repère dans les approches textuelles*

Le repérage effectué dans l'approche textuelle de Weinrich (1973) est quelque peu distincte. Weinrich (1973) propose la prise en compte d'un degré 0 à partir duquel l'information est considérée comme rapportée ou anticipée. Le système temporel élaboré par H. Weinrich divise les temps verbaux en deux classes qui seront simplement citées ici : les *temps narratifs* s'opposent aux *temps commentatifs*. Contrairement aux approches psychologiques et psychomécaniques qui ne conçoivent qu'un seul point zéro valable pour tout le système verbal, à savoir, le PRÉSENT généralement actualisé par le présent de l'indicatif, l'approche textuelle de H. Weinrich attribue un degré 0 à chacun des deux groupes de temps. Le présent de l'indicatif constitue le degré 0 pour les seuls temps commentatifs. Les temps narratifs, quant à eux, s'articulent autour de l'imparfait de l'indicatif. L'imparfait constitue de ce fait un parfait symétrique du présent lorsqu'il est envisagé dans cette perspective. Benveniste (1966), quant à lui, établit une distinction entre le plan de l'*histoire* et le plan du *discours* et ne choisit pas explicitement des temps verbaux comme points de repère dans son analyse. Le point de repère du groupe des *temps de l'histoire* est le moment de l'événement. C'est à partir d'un événement (passé) que s'organise la temporalité de l'histoire. En revanche, la temporalité du discours se construit autour du moment du discours, c'est-à-dire du moment de l'énonciation. Ces deux points de repères semblent fonctionner de façon similaire avec ceux distingués par Weinrich (1973).

2.3.1.3. Discussion

Bien que nous ne retenions pas l'approche de type *textuelle* pour notre propre analyse, il semblait intéressant de l'évoquer ici car elle permet de mettre en évidence le fait que le choix du PRÉSENT n'est pas forcément le seul choix possible et qu'il n'est pas toujours le plus évident. Notre analyse se situe dans le courant des approches aspectuo-temporelles, et le point de repère choisi sera par défaut le moment de l'énonciation principale, souvent actualisé par le présent de l'indicatif. Il convient par conséquent d'examiner les différentes descriptions qui ont cours quant à sa valeur en langue.

2.3.2. Valeur en langue du présent de l'indicatif

Pour effectuer cette synthèse, on s'appuie particulièrement sur Bres (1999) et Mellet (2000) qui fournissent tous deux une vision d'ensemble des trois tendances que l'on peut dégager à propos de la valeur attribuée au présent.

2.3.2.1. Le présent : une forme déictique

L'hypothèse d'un présent déictique est celle soutenue entre autres par G. Guillaume (et ceux qui s'inscrivent dans sa lignée comme Imbs (1960) pour le français ou Molho (1975) pour l'espagnol) et, de façon quelque peu distincte par L. Gosselin en ce qui concerne l'approche aspectuo-temporelle. Elle est développée notamment par E. Benveniste pour l'approche textuelle. Cette analyse consiste à identifier le temps verbal présent avec le PRÉSENT du locuteur-énonciateur, c'est-à-dire avec le moment de l'énonciation. Le présent est qualifié de *déictique* en ce sens qu'il fonctionne en faisant directement référence au moment de l'énonciation et marque une simultanéité avec lui. Benveniste (1974 : 73) pose que le présent correspond au moment de parole :

[Le temps linguistique] a son centre [...] dans le *présent* de l'instance de parole. Chaque fois qu'un locuteur emploie la forme grammaticale de 'présent' (ou son équivalent), il situe l'événement comme contemporain de l'instance du discours qui le mentionne.

Le présent conçu comme un temps déictique désigne un point sur la ligne du temps qui est déterminé par la situation d'énonciation. À chaque situation d'énonciation correspond un repérage spécifique à l'aide d'un repère énonciatif (le *moi* du locuteur-énonciateur), d'un repère spatial (*ici*, lieu où se trouve le locuteur-énonciateur) et d'un repère temporel (*maintenant*, moment où l'événement constitué par l'acte de parole a lieu).

Benveniste (1966 : 239) souligne d'ailleurs la relation étroite entre ces trois repères et l'expression linguistique du temps en mettant en évidence une utilisation spécifique des personnes grammaticales en fonction du type de texte. Il pose que les *temps du discours* sont généralement employés avec la 1e

ou la 2^e personne (sans exclure pour autant la 3^e personne), qui correspondent à l'énonciateur et à l'énonciataire, alors que les *temps de l'histoire* ne s'emploient qu'avec la 3^e personne :

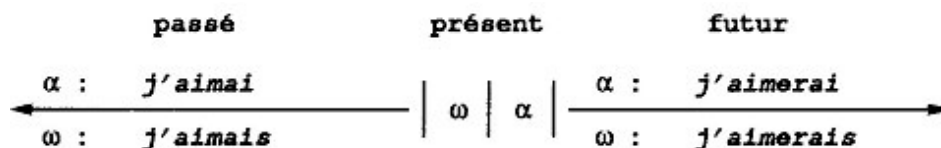
L'historien ne dira jamais *je* ni *tu*, ni *ici*, ni *maintenant*, parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours, qui consiste d'abord dans la relation de personne *je* : *tu*. On ne constatera donc dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de '3^e personne'.

On peut donc poser que le présent, dans cette approche, se définit en fonction du *hic et nunc* du locuteur-énonciateur, et qu'à chaque situation d'énonciation correspond un moment de l'énonciation auquel il fait référence.

C'est également ce que pose G. Guillaume de façon quelque peu différente. Pour G. Guillaume, le présent représente le degré d'intégration du temps le plus achevé et se situe au terme de la chronogénèse. C'est avec le présent que le temps linguistique et le temps extra-linguistique se trouvent être le plus proche. C'est pour lui une infime parcelle de temps qui regroupe à la fois du temps écoulé et du temps à venir. Dans la représentation psychomécanique du langage, cela se traduit en termes de chronotypes. Le chronotype α correspond à la parcelle de FUTUR, de temps en accomplissement, alors que le chronotype ω correspond à une parcelle de PASSÉ, c'est-à-dire de temps accompli. Le présent est considéré comme ponctuel par Guillaume (1946), mais comporte néanmoins une quantité de temps plus ou moins grande :

Cette intégration du présent étroit par l'infinitude du temps est, dans les langues faisant la distinction morphologique des époques bilatérales (passée d'un côté et future de l'autre), une intégration portée à son plus haut degré systématique - au plus haut degré tolérable par le système - mais néanmoins non achevée, non parfaite, vu que le présent, quoique intégré au maximum par l'infinitude du temps - ce qui lui vaut de notre part la qualification de ponctuel - retient, intègre en lui une petite quantité de temps, bilatéralement soustraite à l'infinitude intégrante du temps. (*Leçon du 10 janvier 1946, série A*)

Ce temps étant composé à la fois de parcelles de PASSÉ et de FUTUR, il n'est par conséquent ni l'un, ni l'autre. Pour G. Guillaume, le présent est un temps central dans l'architecture du système verbal des langues romanes, qui permet d'exercer une double séparation entre les temps verbaux de l'indicatif. Par position, il opère une séparation d'époques sur la ligne horizontale du temps entre le PASSÉ et le FUTUR. Par composition, il opère au sein de chaque époque une séparation entre deux temps en fonction de la vision (sécante ou globale) qu'ils donnent du procès :



Représentation du mode indicatif (I) :
Guillaume (*Leçon du 28 avril 1939*)

Le présent est donc un temps qui correspond au moment de l'énonciation et qui n'est ni FUTUR ni PASSÉ, ni incident ni décadent puisque c'est l'expulsion de ces parcelles de temps qui permet la création des époques et des niveaux qui distinguent les différents temps du mode indicatif. On perçoit alors la difficulté à expliquer un emploi comme l'emploi *historique* du présent comme dans l'exemple (1) :

(1) De Banier, François-Marie, j'avais lu le premier roman *Balthazar, fils de famille* paru en 1985. Traduit en plusieurs langues, il annonçait un écrivain doué. [...] Peu après la lecture du livre, me promenant rue Jacob, je *m'arrête* devant la vitrine d'une antiquaire. (*Libération*, 'Lettre à Madame Bettencourt', Marlène Belilos, 28/07/2010)

Les temps verbaux des deux premières phrases du texte (un plus-que-parfait et un imparfait) placent les procès dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation qui se situe le 28 juillet 2010. Le procès au présent se situe donc lui aussi sur le même plan et ne peut coïncider avec le moment de l'énonciation principale. Sans entrer dans le détail de l'analyse de cet effet de sens, dont il sera question au chapitre 5, il convient d'indiquer que Guillaume (1948) analyse le *présent historique* comme le résultat d'une opération complexe de la pensée qui consiste à ne pas considérer le présent de position et à ne retenir que la partie incidente du présent de composition :

Le résultat immédiat, que le discours enregistre, c'est un présent sans position, d'une part, et d'autre part limité verticalement à la seule partie composante future. Autrement dit, l'absence de position de présent interdit la définition du passé, cependant que la limitation du présent à sa seule partie future évite d'introduire dans le présent quoi que ce soit qui serait de la nature du passé, dont on s'est interdit la définition, dont la définition est frappée d'interdiction. (*Leçon du 22 janvier 1948, série A*)

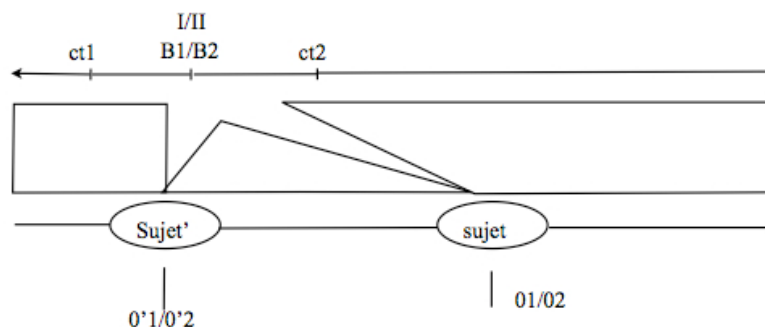
Dans l'ordre dans lequel se déroule la chronogénèse guillaumienne, le présent de position intervient avant le présent de composition. De cette façon, G. Guillaume explique qu'en ne conservant que la partie incidente du présent de composition, on annule la décadence verticale dont il était porteur grâce au chronotype ω . Cette seconde opération de séparation étant annulée, on peut alors agir sur la séparation horizontale effectuée par le présent et n'en conserver là encore que les parcelles de futur qui ne permettent plus de distinguer les époques passée et future. Le *présent historique* serait donc un temps qui n'a plus rien à voir avec la valeur en langue du présent. Or, cela nous

semble aller à l'encontre de la description unitaire de la valeur du temps verbal vers laquelle G. Guillaume veut tendre.

Le modèle calculatoire de Gosselin (1996) adopte aussi la perspective d'un présent déictique mais en apportant des solutions aux problèmes rencontrés par cette analyse face à un emploi comme l'emploi *historique*. Il convient de rappeler que L. Gosselin appréhende les temps verbaux au moyen d'intervalles. Le présent y est défini comme un temps absolu, c'est-à-dire qui pose une relation de simultanéité entre l'intervalle de référence noté [I,II] et le moment de l'énonciation noté [01,02]. L'intervalle de référence correspond à la zone du procès qui est montrée dans l'énoncé. Le présent est donc représenté dans ce système par la relation [I,II] SIMUL [01,02]. Ce qui signifie que la valeur prototypique de ce temps pour L. Gosselin est de montrer l'événement comme simultané au moment de l'énonciation. Là encore, l'instruction temporelle est une instruction neutre, un degré 0 qui marque une coïncidence entre le procès exprimé au présent et le moment de l'énonciation. Le terme de *temps absolu* se situe clairement lui aussi dans la perspective d'un temps déictique qui fonctionne en relation directe avec le moment de l'énonciation.

Parmi ceux qui ont une approche déictique du présent, L. Gosselin tente d'expliquer l'effet de sens historique par un moyen distinct. La méthode utilisée est celle de la résolution de conflits. La relation de simultanéité entre le moment de l'énonciation [01,02] et l'intervalle de référence [I,II] qui caractérise le présent ne peut plus être satisfaite étant donné que les éléments co(n)textuels indiquent que l'intervalle de référence [I,II] se trouve dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation [01,02]. Dans l'exemple (1), le circonstanciel *peu après la lecture du livre* place également les événements suivants dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation. Or, c'est le présent qui est utilisé pour le procès *s'arrêter*.

La résolution de ce conflit est opérée selon L. Gosselin par la mise en place d'un autre moment de l'énonciation [01',02'] situé dans l'antériorité du moment de l'énonciation [01,02] et avec lequel l'intervalle de référence entretient une relation de simultanéité. La mise en place de ce moment de l'énonciation [01',02'] permet de satisfaire à la fois la relation d'antériorité entre l'intervalle de référence du procès au présent et l'intervalle [01,02] et la relation de simultanéité entre l'intervalle de référence [I,II] et le moment de l'énonciation secondaire [01',02']. La situation est représentée par le schéma suivant (1996 : 167) :



Résolution de conflit dans l'emploi historique du présent :
Gosselin (1996 : 167)

Cette solution de résolution de conflit peut sembler tout à fait satisfaisante en ce sens qu'elle permet de rendre compte, du point de vue temporel, à la fois de la relation d'antériorité entre le procès et le moment de l'énonciation indiquée par le circonstanciel temporel (représenté par l'intervalle [ct1,ct2]), et de la relation de simultanéité entre le procès et le moment de l'énonciation indiquée par le présent.

On peut cependant considérer que la création d'un moment de l'énonciation [01',02'] différent du moment de l'énonciation principal [01,02] conduit à remettre en cause la conception du présent comme un temps absolu puisqu'il ne fonctionne plus de façon déictique dans un énoncé comme celui de l'exemple (1). On aurait donc une valeur typique du présent, mais qui pourrait être remise en cause dès lors que des éléments co(n)textuels viendraient la contraindre.

C'est le problème posé par les nombreux exemples dans lesquels le présent peut dénoter un procès qui n'est pas simultané avec le moment de l'énonciation principale qui a conduit certains linguistes à l'envisager comme une forme *actuelle*.

2.3.2.2. Le présent : une forme actuelle

Cette seconde approche est celle développée notamment par Damourette et Pichon (1911-1936) et par Wilmet (1997). Mellet (2000) en fait remonter l'origine à Beauzée (1782-86 : 497)⁵ :

Le *Temps* auquel on donne communément le nom de *Présent* est donc un Présent Indéfini, un *Temps* qui, n'étant nullement astreint à aucune époque, peut demeurer dans cette généralité, ou être rapporté indifféremment à toute époque déterminée, pourvu qu'on lui conserve toujours sa signification essentielle & inamissible, je veux dire, la simultanéité d'existence.

⁵ Cité par Mellet (2000 : 100-101)

Comme le pose Beauzée (1782-86), la définition d'un présent comme forme *actuelle* consiste à faire coïncider le présent avec tout point de repère représentant l'actualité.

C'est ainsi que le conçoivent Damourette et Pichon (1911-1936) pour qui le présent est le *tiroir canon*, la forme indifférenciée du système verbal. Non seulement le présent actualise l'événement, c'est-à-dire le met en relation de simultanéité avec une actualité, l'actualité *noncale*, mais aussi, il le *présentifie*, c'est-à-dire qu'il le met en relation avec le moment de l'énonciation. La valeur du présent est donc envisagée comme disant l'existence d'un procès, dans l'actualité située en rapport avec le moment de l'énonciation. Avec un présent, le locuteur déclare l'existence d'un événement. Les précisions quant à sa localisation temporelle sont délivrées par le co(n) texte. Sans indications particulières, le présent situe par défaut l'événement au moment de l'énonciation.

Wilmet (1997 : 343) se situe lui aussi dans ce type de définition de la valeur du présent qui est pour lui une :

Forme verbale qui affirme la *concomitance* d'un procès au repère de l'*actualité*.

Ce repère peut correspondre au moment de l'énonciation principale, mais aussi à un point de repère distinct.

Cette analyse a l'avantage de parvenir à contourner les difficultés posées par l'emploi *historique* du présent à l'approche déictique de ce temps. En choisissant un point de repère pouvant être distinct du moment de l'énonciation principale pourvu que ce dernier constitue une actualité, on parvient à expliquer le fait que le présent dénote des procès situés dans le PASSÉ (cas de l'emploi *historique*) ou dans le FUTUR (emploi *pro futuro*).

Nous ne suivrons pas cette approche pour deux raisons. D'une part, du point de vue théorique, il semble difficile de distinguer ce qui différencie l'actualité indiquée par un présent dans le cadre d'un emploi *historique*, qui se situe dans le PASSÉ, de l'actualité marquée par un imparfait, qui ne se définit que comme une actualité distincte de celle posée par le présent. Il est ainsi aisé de multiplier les actualités, mais il semble que si cela permet d'expliquer certains emplois, cela empêche de déterminer avec précision la différence de fonctionnement entre certains temps au sein d'un même énoncé ou entre les nuances portées par différents temps verbaux produisant un même effet de sens. D'autre part, comme le souligne Mellet (2000 : 101), la conception d'un présent *actuel* n'est pas à même de rendre compte de certaines alternances ou de certains emplois :

On peut se demander toutefois si l'insistance sur ce processus d'actualisation induit par l'emploi du présent est pertinente en tout contexte. A-t-elle sa place dans

certaines alternances de passés et de présents dans les récits historiques (Mellet, 1980) ? Comment la concilier avec l'emploi exclusif du présent dans les récits de blagues et son absence tout aussi systématique dans les récits oraux en forme de témoignages (Bres, 1997 et 1999) ?

Une troisième tendance, plus récente, est celle qui consiste à considérer le présent comme une forme prétemporelle.

2.3.2.3. *Le présent : une forme prétemporelle*

On présentera dans un premier temps l'approche *non-temporelle* développée par Serbat (1994) et celle d'un présent comme forme aspectuelle et donc non-temporelle, développée par Mellet (1998, 2000a) étant donné que l'approche *prétemporelle* de Bres (1999) en dérive.

Serbat (1994), cité par Mellet (2000b) conçoit le présent comme une forme non-temporelle en ce sens qu'il ne donne comme indications que celles de la personne et le signifié du lexème verbal. C'est par conséquent parce que le présent ne porte pas de signifié temporel qu'il peut exprimer un procès situé dans n'importe quelle époque par rapport au moment de l'énonciation principale. Ce procès peut être antérieur (cas de l'emploi *historique*), simultané (emploi prototypique) ou ultérieur (cas de l'emploi *pro futuro*). Le présent serait, selon G. Serbat, une forme neutre, du point de vue temporel, mais aussi du point de vue aspectuel.

Mellet (1998, 2000a, 2000b) s'inscrit dans l'approche d'un présent non-temporel, mais se distingue de Serbat (1994) en posant que ce temps possède une valeur aspectuelle qui lui est propre (2000b : 104) :

Tout présent, en effet, donne une image ouverte du procès permettant « d'accompagner l'inscription du procès dans le temps » ; il s'agit donc « de fournir une vision ascendante du procès saisi dans son accomplissement même. Cet accomplissement est perçu de manière indivise à partir d'un point de vue (ou repère) situé au lieu même de son actualisation, soit à la frontière entre *p* et *non-p* » (Mellet, 2000 : §2.2). Le procès est ainsi saisi à l'instant, continûment renouvelé, où le virtuel bascule dans le réel.

L'approche *prétemporelle* développée par Bres (1999) et reprise dans Barceló et Bres (2006 : 124), prend appui sur la morphologie du présent qui, selon eux, ne porte aucun morphème temporel :

[...] le PR est une forme prétemporelle. Il correspond à une saisie du mouvement d'actualisation de l'image-temps antérieure à la division en époques. C'est le cotexte et le contexte, et eux seuls, qui localisent temporellement un énoncé au PR.

Ce n'est pas le présent qui indique le placement du procès dans le temps mais le co(n)texte. Le procès au présent ne coïncide donc avec le moment de l'énonciation principale que si aucune indication co(n)textuelle ne vient

préciser sa localisation temporelle. Cette approche permet de lever les problèmes posés par l'emploi *historique* du présent ou l'emploi *pro futuro*. En effet, il n'y a pas besoin ici d'évoquer un second intervalle d'énonciation ou encore une actualité que l'on aurait quelque difficulté à définir. C'est le co(n)texte qui donne les indications nécessaires à la localisation du procès. Dans l'exemple (1), dans lequel le présent produit un effet de sens *historique*, ce sont les procès à l'imparfait et au plus-que-parfait qui, en plaçant les procès dans le PASSÉ, indiquent du même coup la localisation dans le PASSÉ du procès au présent qui leur est simultanément. Dans un exemple de présent *pro futuro* comme :

Je *soutiens* ma thèse dans trois mois.

C'est le circonstanciel *dans trois mois* qui se charge de placer le procès *soutenir* dans le temps. De cette façon, on ne multiplie pas les points de repères, et le marquage co(n)textuel permet d'analyser avec cette approche les mécanismes que les autres ne parviennent pas à mettre clairement en évidence.

Cette approche peut elle aussi être discutée. Mellet (2000), citant Moralejo (1988), critique l'utilisation faite par Bres (1999) de la notion de *marque zéro* qui suppose, selon elle, un isomorphisme entre signifiant et signifié et qui s'écarte du fonctionnement de cette marque dans le structuralisme classique. On n'entrera pas dans ce débat ici qui, bien que fort intéressant, s'écarte du propos de notre analyse. On remarquera également un élément dont cette approche ne parvient à rendre compte clairement : il s'agit de l'impossibilité de combiner le présent avec un adverbe temporel déictique comme *hier*. On ne peut en effet déclarer :

*Je *soutiens* ma thèse hier ou *hier je *soutiens* ma thèse

On ne tentera pas de trouver une explication ici étant donné que notre travail n'est pas centrée sur le présent. On se propose, en guise de bilan de ces trois approches, de mettre en évidence celle qu'on adoptera pour l'analyse spécifique des effets de sens du futur et du conditionnel en espagnol et en français.

2.3.2.4. Bilan

Aucun de ces trois types d'approche, on l'a vu, ne parvient pas à rendre compte de tous les effets de sens produits en discours par le présent de façon entièrement satisfaisante.

L'approche pré-temporelle, bien que plus à même, semble-t-il, de décrire les différents effets de sens du présent, est moins compatible que l'approche déictique avec la valeur en langue qu'on adoptera pour le futur, conçu comme un ultérieur du PRÉSENT. C'est pourquoi, dans le cadre de

l'étude des effets de sens du futur et du conditionnel, on adoptera la conception d'un présent déictique, en dépit des réserves qu'on a pu formuler à son égard.

On se propose dans la section suivante de mettre en évidence les différentes places que peuvent avoir le futur et le conditionnel au sein du système verbal, construit généralement autour de la valeur qui a été accordée au présent.

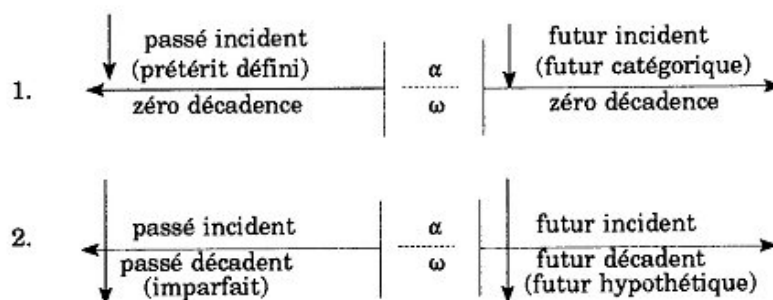
2.4. Architecture du système verbal de l'indicatif en espagnol et en français

Le but n'est pas ici de passer en revue toutes les architectures existantes de façon exhaustive. On signalera simplement deux types de systèmes qui paraissent pouvoir dialoguer avec l'analyse qu'on propose, dans la perspective de déterminer la place occupée par le futur et le conditionnel dans ce système, et les relations que ces deux temps entretiennent entre eux. On évoquera d'une part, le système guillaumien, construit sur une tripartition d'époques et une bipartition de niveaux et d'autre part, le système selon deux actualités, développé notamment par Damourette et Pichon (1911-1936) et Wilmet (1997) pour le français et Luquet (2000) pour l'espagnol.

2.4.1. Un système construit autour du présent

C'est l'architecture développée par Guillaume (1929-1970) et reprise entre autres par Imbs (1960) pour le français et Molho (1975) pour l'espagnol.

On l'a dit *supra*, le présent joue un double rôle séparateur dans l'architecture du système verbal des langues romanes. On se retrouve donc avec un présent central et deux groupes de temps distincts selon la perspective adoptée. Du point de vue temporel, le présent permet de différencier le PASSÉ du FUTUR. L'imparfait et le passé simple (ainsi que leurs formes composées) font partie des temps du PASSÉ alors que le futur et le conditionnel (et leurs formes composées) sont des temps du FUTUR. Dans cette perspective, le futur est le temps symétrique du passé simple, et le conditionnel, celui de l'imparfait. Du point de vue de la vision donnée du déroulement du procès, G. Guillaume distingue deux niveaux : il parle de temps *incidentes* lorsque la vision donnée du procès est une vision globale, de la borne initiale à la borne finale, et de temps *décadents* lorsqu'il s'agit d'une vision sécante, c'est-à-dire excluant les bornes initiale et finale. Le passé simple et le futur sont tous deux des temps *incidentes* et s'opposent ainsi à l'imparfait et au conditionnel qui sont des temps *décadents*. On en vient donc à une architecture comme celle présentée dans Guillaume (1948) :



Représentation du mode indicatif (II) :
Guillaume (*Leçon du 23 avril 1948*)

Ce système est selon G. Guillaume appuyé par la morphologie des temps verbaux. La symétrie entre passé simple et futur est confortée par la similarité phonétique des désinences de ces deux temps, sauf à la 3^e personne. La symétrie entre le conditionnel et l'imparfait, de part et d'autre du présent séparateur, se révèle quant à elle parfaite, comme le met en évidence Guillaume (1957) qui insiste sur :

[...] la réussite parfaite, au niveau du futur hypothétique, de la symétrie des époques passée et future, symétrie devenue apparente, la sémiologie ayant réussi - ce qui est son but assez rarement atteint - à calquer la psycho-systématique. (*Leçon du 10 janvier 1957*)

En dépit de cette symétrie parfaite, il ne nous semble pas que ce système puisse être adopté en l'état. La position du conditionnel dans l'époque future, notamment, n'est pas sans poser de problèmes et rend difficilement compte des différents effets de sens produits en discours par ce temps. Pour une analyse critique développée de ce point, on renvoie à Azzopardi (2011a) dans lequel on montre dans quelle mesure l'architecture guillaumienne peut ou non expliquer l'ensemble des effets de sens recensés pour le conditionnel.

On se propose par conséquent d'exposer un autre type d'architecture, qui n'est pas organisée autour d'un présent déictique mais autour de deux actualités distinctes.

2.4.2. Un système construit autour de la notion d'actualité

C'est le système adopté par Damourette et Pichon (1911-1936) et repris par Wilmet (1997) pour le français. Pour l'espagnol, Luquet (2000) a développé un système sur deux plans construit lui aussi autour de la notion d'actualité.

Le changement ici par rapport au système exposé précédemment, c'est que le système n'est pas construit autour d'un temps verbal central. On a plutôt affaire à une symétrie entre deux actualités, appelées actualité *noncale* et

actualité *toncale* par Damourette et Pichon (1911-1936) et *actualité (A)* et *actualité (A')* par Wilmet (1997).

Le système de Damourette et Pichon (1911-1936 : 198) pose une symétrie entre les deux actualités et les relations de ces temps par rapport au tiroir central sont identiques dans chacune des deux actualités :

Ces deux systèmes sont les deux actualités. Dans l'actualité noncale, la durée actuelle est celle du présent même ; elle s'exprime par le savez. Dans l'actualité toncale, on se transporte avec suffisamment de vivacité en dehors du présent pour ressentir en quelque sorte la durée vécue d'un laps de temps non présent. Ce centre actuel décalé s'exprime par le toncal pur ou saviez. Quant aux autres tiroirs toncaux, ils n'ont pas respectivement de caractère plus actuel que leurs homologues noncaux. Ils sont seulement, par rapport au toncal pur, dans les mêmes relations que leurs homologues noncaux par rapport au tiroir-canon.

On peut représenter leur système à l'aide du tableau suivant :

		Tiroirs noncaux	Tiroirs toncaux
Temporaineté	Antériorité	Passé composé / <i>je viens de faire</i>	Plus-que-parfait
	Degré 0	Présent	Imparfait
	Ultériorité	Futur périphrastique	Conditionnel périphrastique
Énarration	Antériorité	Passé simple / Passé antérieur	—
	Degré 0	Présent	Imparfait
	Ultériorité	Futur simple / Futur antérieur	Conditionnel présent / passé

Tableau de répartition des temps chez Damourette et Pichon (1911-1936)

C'est un système semblable que développe Wilmet (1997) pour le français. M. Wilmet répartit les cinq temps de l'indicatif en deux *sous-systèmes*. L'*actualité (A)* est définie de la façon suivante (1997 : 347) :

Bien que l'énonciateur pensant, parlant ou écrivant ait une propension naturelle à imposer son *repère moi-ici-maintenant* en guise d'*actualité (i.e. de diviseur en époques)*, n'importe quel point de la ligne du temps fera l'affaire.

L'actualité (A) se répartit en trois époques : le passé simple est le temps du PASSÉ, le présent celui du PRÉSENT, et le futur celui du FUTUR. L'actualité (A') quant à elle contient deux temps : l'imparfait est le temps du PRÉSENT, et le conditionnel, celui du FUTUR. La symétrie est par conséquent distincte dans ce système, si on le compare à celui de G. Guillaume. Le conditionnel apparaît

bien comme un symétrique de l'imparfait d'une part et du futur d'autre part, mais la relation qu'il entretient avec l'imparfait est différente. En effet, chez G. Guillaume, le conditionnel est le symétrique de l'imparfait par rapport au présent séparateur. Au contraire, dans le système élaboré par M. Wilmet, le conditionnel est à l'imparfait ce que le futur est au présent (et non au passé simple comme dans le système guillaumien). C'est cet élément-là qui semble déterminant dans la façon que l'on peut avoir d'aborder la place du conditionnel. Elle s'apparente bien plus à celle d'un ultérieur du PASSÉ, approche que l'on développera *infra*. En revanche, sa position comme temps FUTUR, même dans une actualité distincte, paraît quelque peu problématique au moment de rendre compte de certains effets de sens, comme on le verra au fur et à mesure de l'analyse qu'on fera de chacun d'eux.

Pour l'espagnol, le système développé par Luquet (2000) dans le cadre de la grammaire du signifiant va dans le sens de la répartition évoquée *supra*. G. Luquet distingue en effet en espagnol deux plans au sein du système verbal : le plan de l'*actuel*, et celui de l'*inactuel*. Ces deux plans sont différenciés en appui sur la morphologie des temps verbaux de l'espagnol. Le plan de l'*actuel* concerne des temps verbaux qui différencient la première de la troisième personne, mettant ainsi en avant la place prépondérante du locuteur par rapport aux autres personnes. Les temps de l'*inactuel*, au contraire, indifférencient les personnes 1 et 3, ce qui met en évidence pour G. Luquet le fait que le locuteur-énonciateur y a une place similaire à celle de la troisième personne : celle d'un objet du discours. On peut représenter ce système par le tableau suivant :

	Plan de l'actuel	Plan de l'inactuel
Passé	Passé simple	Subjonctif imparfait (forme en <i>-ra</i>)
Présent	Présent	Imparfait
Futur	Futur	Conditionnel

Répartition des temps chez Luquet (2000)

On a là aussi un système à deux niveaux, mais qui se différencie de ceux de Damourette et Pichon (1911-1936) et Wilmet (1997) par le fait d'intégrer le subjonctif imparfait du fait de ses emplois spécifiques en espagnol. On se propose à présent de discuter ces deux types d'approche.

2.4.3. Discussion

2.4.3.1. Discussion autour des deux types d'architectures présentés

On ne retiendra dans notre analyse aucune de ces deux architectures. Celle élaborée par G. Guillaume présente l'avantage non seulement de mettre en évidence de façon claire les relations qu'entretiennent certains temps verbaux entre eux, du point de vue sémantique et morphologique, mais aussi de prendre en compte à la fois les instructions temporelles et aspectuelles des temps. Cependant, elle place le conditionnel dans l'époque FUTURE, c'est-à-dire dans une ultériorité déictique, calculée à partir du PRÉSENT. Certes, ce PRÉSENT n'est pas ponctuel, et c'est ce qui permet à G. Guillaume de faire partir le conditionnel de sa borne initiale, expliquant là certaines des différences entre le futur et le conditionnel dont son système initial n'est pas à même de rendre compte. Mais cela n'est pas suffisant, comme on le montrera pour chaque effet de sens pour lequel cette description est problématique.

On ne retiendra pas non plus l'architecture de Damourette et Pichon (1911-1936) et Wilmet (1997), pas plus que celle de Luquet (2000) en dépit de son intérêt dans l'analyse de l'espagnol. Le système construit autour de deux actualités présente l'avantage de reconsidérer les liens entre présent et imparfait d'une part, et entre futur et conditionnel d'autre part. Le système autour duquel on articulera notre réflexion s'appuie d'ailleurs sur ce type de relation entre ces temps, bien que de façon distincte. Cependant, comme on l'a montré lors de la présentation de la conception du présent comme forme *actuelle*, il ne nous semble pas qu'un système construit autour de deux actualités permette de rendre compte des différents effets de sens produits par les temps verbaux qui nous occupent. Il paraît en effet peu aisé de mettre en évidence les points communs et différences que l'on peut rencontrer entre le futur et le conditionnel dans la production d'un effet de sens similaire comme l'effet de sens *historique*, par exemple, d'autant plus lorsque les deux temps alternent au sein d'un même énoncé. Dans ce cas, on voit mal comment on peut expliquer cette alternance au moyen de deux actualités distinctes sachant que les procès sont placés sur un plan similaire.

L'architecture proposée par Luquet (2000) est tout à fait intéressante parce qu'elle intègre la forme en *-ra* dans le système verbal aux côtés des temps de l'indicatif. En revanche, on pourra émettre les mêmes réserves à son égard que celles exposées *supra*, et on ajoutera à cela que dans la perspective contrastive qui est la nôtre, elle ne nous permet pas de traiter sur le même plan l'espagnol et le français. Or, il nous semble bien, comme on s'attachera à le montrer tout au long de ce travail, que la valeur en langue du futur et du conditionnel est similaire en espagnol et en français, en appui sur leur origine et leur morphologie communes, et que les différences d'emploi que l'on peut constater sont dues à une exploitation distincte par chacun des systèmes

linguistiques des potentialités offertes par chacun de ces temps. Or, on pose que pour mettre en avant ces points communs comme ces différences d'exploitation, il est préférable d'adopter une description similaire sur le plan de la langue.

On le verra, le système sur lequel on s'appuiera, bien qu'il puisse bien entendu être amélioré, essaie de pallier les différentes difficultés soulevées par les deux types d'architectures évoqués ici. Une des difficultés posées par ces architectures réside notamment dans le fait que les notions de FUTUR, en tant qu'époque, et d'ultériorité, sont insuffisamment définies.

2.4.3.2. Discussion autour du FUTUR et de l'ultériorité

Il ne s'agit pas dans ce dernier paragraphe de mener une réflexion philosophique autour de la notion de FUTUR et d'ultériorité. Notre analyse est consacrée à l'étude des effets de sens produits dans des énoncés au futur et au conditionnel, qui sont, on l'a vu, définis comme des temps du FUTUR. On a aussi vu le problème posé par le choix du point de référence pour déterminer les différentes époques, et par conséquent déterminer celle du FUTUR. Il s'agit donc de définir le cadre dans lequel on envisage ces deux notions. On constate en effet que la difficulté que certains linguistes éprouvent à expliquer la production de certains effets de sens au futur et au conditionnel est due en partie à la confusion entre la notion d'ultériorité et celle d'époque future.

On pose simplement que ce qu'on désignera par le terme FUTUR, en tant qu'époque, désigne l'époque située dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. La notion d'ultériorité est une notion relative qui permet de placer les procès dans un *après* par rapport à un repère donné, quel qu'il soit. Cela permet d'introduire, selon nous, des notions comme l'ultériorité dans le PASSÉ, qui ne peut être confondue avec le FUTUR. On posera donc que le futur et le conditionnel ont, parmi leurs instructions temporelles, celle de l'ultériorité, qu'on notera [+ ultériorité].

Après avoir exposé brièvement les différents éléments inhérents à la notion de *temps*, on se propose, dans la section suivante, de présenter de façon succincte la notion d'*aspectualité*.

III. La notion d'aspectualité

Il ne s'agira pas ici de développer la notion d'*aspect* ni de réfléchir à ce concept de façon approfondie. On se donne simplement pour but de mettre en évidence certains éléments concernant cette notion et de définir clairement les cadres dans lesquels on l'utilisera ainsi que les termes que l'on emploiera pour ce travail.

On définira l'aspect comme la vision donnée du déroulement du procès. On distingue habituellement deux types d'*aspect* dès lors qu'on s'intéresse aux temps verbaux : l'*aspect grammatical* qui est celui porté par le temps verbal, et l'*aspect lexical*, donné par le sémantisme du lexème verbal et par l'énoncé. On se propose donc de voir maintenant de façon plus détaillée les concepts inhérents à la notion d'aspect grammatical (point 3.1) et ceux inhérents à la notion d'aspect lexical (point 3.2).

3.1. Aspect grammatical

On différencie traditionnellement deux types d'aspect grammatical : celui qui oppose les formes *simples* et *composées* des temps verbaux, et celui qui au sein des formes simples, donne à voir le procès de façon incidente (vision globale) ou non (vision sécante). On se propose d'effectuer un bref parcours des façons de décrire l'aspect grammatical dans les approches textuelles (point 3.1.1.) et dans les approches aspectuo-temporelles (point 3.1.2.).

3.1.1. L'aspect grammatical dans les approches textuelles

La notion d'aspect grammatical retenue par les approches textuelles, représentées notamment par Benveniste (1974) et Weinrich (1973), comprend les deux éléments traditionnellement distingués.

Pour Benveniste (1974), la différence entre temps simples et temps composés est double : d'une part, les *parfaits* s'opposent un à un à la forme simple correspondante (ainsi, le *parfait de futur* est le terme pour désigner le futur antérieur); et d'autre part, ils indiquent une antériorité par rapport au temps simple qui leur correspond. Il ne s'agit pas d'une chronologie temporelle mais d'une chronologie logique et intra-linguistique. Ce sont donc à la fois des formes d'accompli, et des formes d'antériorité.

Pour Weinrich (1973), l'aspect est envisagé comme une *mise en relief*. Selon lui, certains temps projettent au premier plan certains contenus alors que d'autres repoussent certains contenus dans l'ombre de l'arrière plan. C'est ce qui donne le relief du texte. On perçoit dans cette distinction la différence établie entre la vision incidente du procès, qui, en l'envisageant de façon

globale, le porte au premier plan, et la vision non incidente qui est celle de l'imparfait par exemple, et qui permet de porter les procès au second plan.

On ne retiendra pas ces approches qui analysent le fonctionnement des temps verbaux notamment à un niveau macro par rapport au nôtre qui se situe au niveau de l'énoncé, bien qu'il nous semble qu'on puisse l'étendre par la suite au niveau textuel. On s'intéressera donc plus particulièrement à la définition de l'aspect grammatical dans les approches aspectuo-temporelles.

3.1.2. *L'aspect grammatical dans les approches aspectuo-temporelles*

On exposera principalement ici les définitions données par G. Guillaume, reprises par Imbs (1960), Molho (1975) et dans une autre mesure par Chevalier (1978) et celles données par Gosselin (1996).

Les deux types d'aspect grammatical reçoivent chez G. Guillaume une terminologie permettant de les différencier. G. Guillaume distingue d'une part deux instructions aspectuelles : l'immanence et la transcendance, qui correspondent respectivement à la forme simple et la forme composée des temps verbaux. Le procès y est vu en accomplissement avec les temps simples, et accompli avec les temps composés. D'autre part, la vision interne du procès est distinguée par deux *niveaux* au sein des temps de l'indicatif : un niveau incident, qui donne à voir le procès de façon globale, et un niveau décadent, qui le donne à voir de façon sécante. Le passé simple et le futur sont des temps incidents pour G. Guillaume, et l'imparfait et le conditionnel, des temps décadents. C'est ce que reprennent Imbs (1960) pour le français et Molho (1975) pour l'espagnol.

Chevalier (1978) envisage quant à lui l'aspect de façon quelque peu distincte en ce sens qu'il le décrit au moyen de trois paramètres : l'opération O, l'espace temporel T occupé par cette opération, et enfin l'être E dont il est question et qui a la fonction de support. L'opération O a un commencement (C) et une fin (F), ce qui permet de rendre compte de la durée du procès. Le temps situé avant T est appelé T', celui après T est appelé T''. L'être E dont il est question (support) peut se situer dans ces trois espaces temporels. Chevalier (1978) distingue alors trois cas de figure :

- E et O = T → le procès est vu en accomplissement : O est contemporain de E; O est perçue dans son accomplissement.
- E = T'' et O = T → le procès est vu accompli : l'être E se situe dans la postériorité par rapport à l'accomplissement de l'opération.
- E = T' et O = T → le procès est vu dans sa phase préparatoire : c'est l'aspect prospectif.

Gosselin (1996 : 10), quant à lui, définit l'aspect grammatical comme :

[...] le mode de présentation du procès (accompli, inaccompli, itératif) donné par une marque grammaticale.

C'est la relation entre l'intervalle de référence (de monstration) et celui du procès qui définit l'aspect grammatical. Il distingue quatre types d'aspect grammatical qui recourent les deux sortes définies *supra* :

- L'aspect aoristique (perfectif) : [I,II] CO [B1,B2]. Le procès est montré dans son intégralité (les 2 intervalles coïncident). C'est ce que G. Guillaume a appelé l'*aspect global*.
- L'aspect inaccompli (imperfectif) : [B1,B2] RE [I,II] ne présente qu'une partie du procès. L'intervalle de référence est inclus dans celui du procès, les bornes initiales et finales ne sont pas prises en compte. C'est ce que G. Guillaume a appelé l'*aspect sécant*.
- L'aspect accompli : [I,II] POST [B1,B2] montre l'état résultant du procès : $B2 < I$.
- L'aspect prospectif : [I,II] ANT [B1,B2] présente la phase préparatoire du procès : $II < B1$.

Les types d'aspect distingués sont donc similaires mais sont exprimés différemment. Dans les approches précédentes, ce que Gosselin (1996) désigne sous le nom d'aspect *aoristique* et *inaccompli* est regroupé dans la catégorie des temps à aspect *immanent* qui s'opposent à ceux d'aspect *transcendant* qui correspondent ici à l'aspect *accompli*. Dans le système calculatoire de L. Gosselin, les quatre types d'aspect sont placés au même niveau descriptif sans hiérarchisation particulière, ce qui nous semble être un avantage pour l'analyse des effets de sens produits.

On se propose à présent de décrire la terminologie qui sera employée tout au long de notre travail.

3.1.3. Terminologie et concepts employés

On reprendra dans notre description la double distinction opérée dans les approches aspectuo-temporelles et on suivra Barceló et Bres (2006) en posant deux couples d'instructions aspectuelles données par les temps verbaux.

D'une part, une distinction entre forme tensives et forme extensive d'un temps, marquée morphologiquement par la différence entre formes simples et formes composées. On considérera en effet le futur simple comme la forme tensives du futur, et le futur antérieur comme sa forme extensive⁶. Les

⁶ Les termes *tension* et *extension* sont empruntés à Guillaume (1929-1970) par Barceló et Bres (2006).

instructions seront alors notées [+ tension] pour les formes simples, qui donnent à voir le procès en accomplissement, et [+ extension] pour les formes composées, qui le montrent accompli.

D'autre part, une distinction entre formes incidentes et non incidentes qui correspond aux niveaux de temps *incidentes* et *décadents* de G. Guillaume. Il s'agit ici de distinguer les temps qui montrent le déroulement du procès de façon globale, caractérisés par l'instruction [+ incidence] de ceux qui le montrent de façon sécante, entre ses bornes initiale et finale, définis par l'instruction [- incidence]. Le passé simple est un bon exemple de temps présentant l'instruction [+ incidence], et s'oppose en cela à l'imparfait, caractérisé par l'instruction [- incidence]. D'autres temps, comme le futur et le conditionnel, sont neutres, selon nous, du point de vue de cette instruction aspectuelle et seront notés [\pm incidence].

On se propose à présent de définir l'*aspect lexical*.

3.2. Aspect lexical

L'aspect lexical est aussi désigné par le terme allemand d'*Aktionsart*, ou celui de *mode d'action* (Vetters 1996 : 77)⁷. C'est l'aspect porté par le lexème verbal, en dehors de toute actualisation, et ne concerne donc pas la valeur en langue des temps verbaux. En revanche, la prise en compte de l'aspect lexical est nécessaire dans l'analyse du mécanisme de production de certains effets de sens. On pose en effet que l'aspect lexical fait partie des éléments co(n)textuels avec lesquels la valeur en langue du temps verbal interagit lors de son actualisation et qu'à ce titre, il peut intervenir dans la production de l'effet de sens en discours.

On s'appuiera ici sur la classification de Vendler (1957) que l'on décrira au point (3.2.1), en ayant conscience des critiques et approfondissements qui lui ont été apportées, entre autres par Vetters (1996 : 105-106), Gosselin (1996) et par Recanati et Recanati (1999) que l'on évoquera au point (3.2.2).

3.2.1. La classification de Vendler

Vendler (1957) se propose de classer non pas les verbes, mais le syntagme verbal et distingue quatre catégories : *activity terms*, *accomplishment terms* (1957 : 146), *achievements terms* et *state terms* (1957 : 147).

Vendler (1957) commence par distinguer deux grands groupes en fonction de la possibilité du verbe à être actualisé à la forme progressive en anglais, équivalente à *estar* + gérondif en espagnol et *être en train de* en

⁷ Pour une revue détaillée des différents termes possibles, on renvoie à Vetters (1996 : 77).

français. Les verbes d'activité et d'accomplissement sont ceux qui peuvent être employés avec la forme progressive, à la différence des achèvements⁸ et des états. On a donc d'un côté deux types de verbes, et de l'autre, deux autres types.

Au sein de chaque groupe, un test permet également de distinguer deux catégories. Au sein du groupe de verbes compatibles avec la forme progressive, les activités se caractérisent par leur compatibilité avec *pendant* + durée alors que les accomplissements ne le peuvent pas. Dans le groupe de verbes incompatibles avec la forme progressive, les achèvements sont caractérisés par le fait d'être des réalisations instantanées, ponctuelles, qui concernent un point du temps précis et ne sont pas compatibles avec *depuis* + durée alors que les états sont valables pendant un intervalle de temps.

On peut représenter la répartition proposée par Vendler (1957) dans le tableau suivant :

Compatibilité avec la forme progressive		Incompatibilité avec la forme progressive	
Compatibilité avec <i>pendant</i> + durée	Incompatibilité avec <i>pendant</i> + durée	Compatibilité avec <i>depuis</i> + durée	Incompatibilité avec <i>depuis</i> + durée
Activités	Accomplissements	États	Achèvements

Tableau reprenant la classification de Vendler (1957)

Cette classification, quoique discutée, est tout de même celle sur laquelle se basent un grand nombre de linguistes. On se propose de présenter au paragraphe suivant les réserves et modifications apportées à cette classification par Veters (1996), Gosselin (1996) et Recanati et Recanati (1999) qui ne vont jamais jusqu'à la remettre totalement en question.

3.2.2. Critiques et modifications apportées à la classification de Vendler

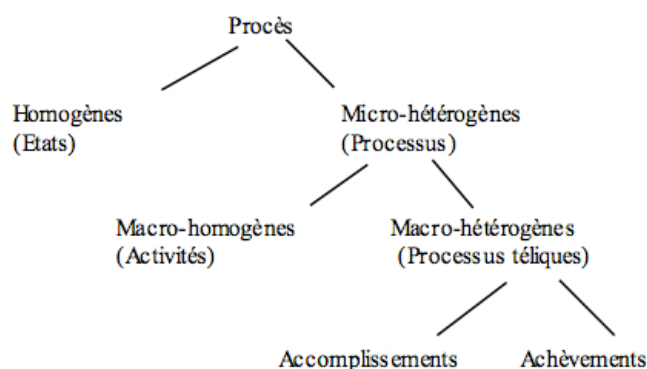
Ce qui est souvent remis en cause dans les critiques apportées par les différents linguistes cités, et par d'autres, c'est le principe d'une classification en fonction de tests qui ne sont pas toujours applicables ou pour lesquels on peut toujours trouver un contre-exemple. Le problème posé par les tests peut être résolu en adoptant des critères distincts, ce que fait Veters (1996), ou bien en entreprenant une classification légèrement distincte, comme Recanati et Recanati (1999) ou encore conserver ces tests de compatibilité en ayant conscience de leurs limites et admettre des glissements de sens, comme le fait

⁸ La terminologie employée est celle de Gosselin (1996) et de Recanati et Recanati (1999) qui diffère de Veters (1996) à propos du choix du terme *achèvement* pour traduire le terme *achievement*.

Gosselin (1996). On exposera dans un premier temps la classification proposée par Recanati et Recanati (1999) qui se distingue de celle de Veters (1996) et Gosselin (1996).

3.2.2.1. La classification de Vendler revue et corrigée par Recanati et Recanati (1999)

Recanati et Recanati (1999) proposent en effet une division en deux grands groupes qui ne recoupent pas les deux groupes dégagés par Vendler (1957). La classe des processus s'oppose chez eux à celle des états. La classe des processus est celle qui contient les trois autres types de procès distingués par Vendler (1957) : activités, accomplissements et achèvements. Le critère de distinction entre les processus et les états est celui de la *micro-hétérogénéité* (1999 : 178). Les processus sont *micro-hétérogènes* en ce sens que leur durée intrinsèque présente une succession de procès hétérogènes. Au contraire, les états sont homogènes. Au sein de la catégorie des processus, il convient de distinguer les différents types de procès correspondant aux activités, accomplissements et achèvements. Le point de vue adopté est alors le niveau macro. En effet, les auteurs distinguent au sein des processus des procès macro-homogènes (correspondant aux activités), et des procès macro-hétérogènes (correspondant aux accomplissements et aux achèvements). Et ce qui pour eux, distingue les accomplissements des achèvements, c'est le fait que les accomplissements n'ont pas de focus sur le point terminal du procès alors que les achèvements l'ont. On en arrive finalement à l'arborescence suivante (1999 : 179) :



Arborescence des aspects lexicaux :
Recanati et Recanati (1999 : 179)

On se propose à présent d'exposer la classification des différents aspects lexicaux élaborée par Veters (1996) à partir de différentes classifications, dont celle de Vendler (1957).

3.2.2.2. La classification modifiée par Vetters (1996)

Vetters (1996 : 105) remet en cause le principe même d'une identification des catégories par des tests :

[...] je suis parti de l'idée que les définitions des catégories sont conceptuelles et indépendantes des tests heuristiques proposés.

L'auteur propose cependant quatre catégories qui reprennent celles de Vendler (1957) mais se définissent de façon quelque peu distincte. Les critères utilisés sont au nombre de trois : il s'agit de voir si la situation considérée implique un changement, si elle a une borne inhérente après laquelle elle ne peut plus continuer et si elle est ponctuelle. On en vient au tableau suivant (Vetters 1996 : 106) :

	Changement	Borne inhérente	Ponctualité
États	-	-	-
Activités	+	-	-
Accomplissements	+	+	-
Réalisations instantanées	+	+	+

Tableau de classification des types de procès :
Vetters (1996 : 106)

Dans ce tableau, les réalisations instantanées correspondent aux *achèvements*⁹. On voit bien ici que ce n'est pas la classification elle-même qui est remise en cause, contrairement à ce que font Recanati et Recanati (1999), mais plutôt les critères sur lesquels elle se fonde. On se propose à présent d'exposer la réflexion menée par Gosselin (1996) sur la forme du verbe à partir de ces données.

3.2.2.3. La classification de Gosselin (1996) et la notion de changement

C'est le même type de classement que celui de Vetters (1996) que l'on retrouve dans un premier temps chez Gosselin (1996). Une des différences est que ce dernier conserve le terme d'*achèvements* pour la dernière catégorie de procès. Une autre différence existe aussi du point de vue des critères sur la notion de changement. L. Gosselin ne parle pas de *changement* mais d'un caractère [\pm dynamique]. La dynamique du procès (entendu comme *représentation sémantique associée aux prédicats verbaux*, 1996 : 41) est testée par la compatibilité de ce dernier avec *être en train de* + infinitif. Le type de bornage,

⁹ Pour une justification de cette terminologie, on renvoie à Vetters (1996 : 87)

noté [\pm borné] est testé par la compatibilité avec *pendant* + durée ou *en* + durée. Un procès [+ borné] est dit *télique* et est compatible avec *en* + durée alors qu'un procès [- borné] est dit *atélique* et est compatible avec *pendant* + durée. Enfin, le critère [\pm ponctuel], plus difficile à déterminer, est indiqué par plusieurs tests. Le test de compatibilité avec un circonstanciel ponctuel conduit à isoler les accomplissements et les achèvements. C'est un test de paraphrase avec *mettre n temps à* + infinitif qui permet ensuite de distinguer les deux types de procès.

On peut donc voir que si la classification est à la base similaire à celle de Vetters (1996), en ce sens qu'elle attribue les mêmes critères aux mêmes types de procès, les tests sont plus développés et les glissements de sens possibles pris en compte dans l'analyse. C'est d'ailleurs à partir de ce constat que L. Gosselin développe une classification plus poussée à partir de la notion de *changement*. Le changement est selon lui une des propriétés essentielles du temps. Le flux des événements est conçu comme une succession de situations (notées *Sit*) et de changements (notés *Chgt*) qu'il illustre par un *schéma cognitif du changement* (1996 : 51) :

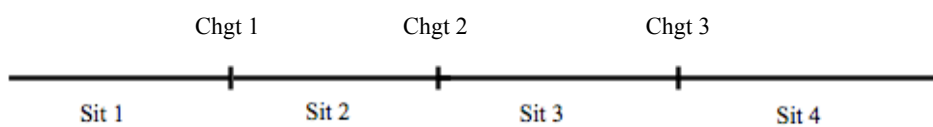


Schéma cognitif du changement :
Gosselin (1996 : 51)

Avant d'en arriver à la classification qu'il établit, Gosselin (1996) pose une série de principes destinés à définir les concepts utilisés, organisés autour de la notion de *situation* et de celle de *changement* :

- Une situation est constituée soit d'un état, soit d'une série de changements stables.
- Un changement peut être *atomique* (au sens de global) ou composé d'une série de changements conçus comme passage d'une situation à une autre.
- Par conséquent : toute série de changements peut être perçue comme une situation. Cette série de changements peut être composée de changements atomiques ou de séries de changements qui peuvent alors être perçues comme des situations. C'est ce que L. Gosselin appelle le *principe de récursivité*.
- Caractéristiques d'un changement : il peut être transformatif, s'il implique un changement de situation.

- Caractéristiques d'une série de changements : elle est liée à un ou plusieurs objets. C'est la nature de l'objet qui détermine l'unité de la série :

▶ Une série est dite *continue* lorsque c'est le même changement qui se répète (ex : *sautiller*).

▶ Une série est dite *progressive* lorsqu'elle est constituée de changements transformatifs (ex : *marcher*).

→ Une progression est déterminée lorsque l'ordre des situations et des changements est rigide (ex: *lire un livre*). Elle est indéterminée s'il ne l'est pas (ex: *regarder un tableau*)

→ Une progression est réversible (*courir jusqu'à la poste*) ou irréversible (*manger une pomme*). La réversibilité peut être plus ou moins forte selon la fréquence des retours en arrière.

- Certains changements sont saillants, et lorsque ce degré de saillance est nul, seuls le début et la fin de la situation apparaissent comme des changements (ex : *être malade*).

À partir de ces différents principes, la classification retenue par Gosselin (1996 : 56) est la suivante :

Type de procès	Figure	Configuration
État nécessaire	Absence de bornes	État (absence de changements)
État contingent	Bornes extrinsèques	État (absence de changements)
Activité	Bornes extrinsèques	Série de changements
Accomplissement	Bornes intrinsèques	Série de changements
Achèvement	Bornes intrinsèques	Changements atomiques

Tableau de classification des types de procès :
Gosselin (1996 : 56)

La classification proposée par Gosselin (1996) est celle que l'on retiendra pour notre analyse. Nous ne la discuterons pas par manque de recul sur la question de l'aspect lexical, du fait que notre recherche a été centrée sur le mécanisme d'actualisation des instructions aspectuo-temporelles du futur et du conditionnel et que bien que l'aspect lexical fasse partie des éléments co(n) textuels avec lesquels ces instructions interagissent, il ne joue de rôle déterminant dans les effets de sens analysés que peu de fois et cette notion n'a pu être abordée que très superficiellement pour l'instant.

Après avoir déterminé les différentes orientations possibles relatives à la notion d'*aspectualité*, concernant l'aspect *grammatical* comme l'aspect *lexical* et défini celles que l'on utilisera lors de notre analyse, on se propose d'examiner la notion non moins complexe de *modalité*.

IV. Modalité

4.1. La notion de mode et de modalité

4.1.1. Définition de la notion de mode

Il ne sera pas question d'aborder dans cette analyse, ni de remettre en question d'ailleurs, la notion de *mode* au sens des modes *subjonctif* et *indicatif* dans lesquels sont classés les temps verbaux dans les langues romanes. Dans ce cas, selon Mounin (2004), le *mode* correspond à un :

[...] principe de classement des verbes selon les diverses façons dont le locuteur peut concevoir et présenter le processus exprimé par le verbe.

Cette définition rejoint celle du *mode* conçu dès l'origine en latin. En latin, en effet, le mode (*modus*) traduit une manière de présenter l'énoncé du point de vue de son affirmation. L'indicatif énonçait un fait *actualisé*, alors que le subjonctif se définissait comme le mode du *non actualisé*.

On suivra quant à nous Barceló et Bres (2006) qui définissent le mode indicatif selon un critère syntaxique : les temps du mode indicatif sont les seuls à pouvoir avoir un sujet dans une proposition indépendante sans la conjonction *que*.

La notion de *mode* ainsi conçue a fait débat concernant le conditionnel. Ce temps a en effet longtemps et est encore parfois, bien que plus rarement, perçu comme un *mode* distinct de l'indicatif et du subjonctif. On ne reviendra pas non plus sur cette question qui a été traitée à plusieurs reprises. La conception du conditionnel comme un temps du mode indicatif est maintenant largement acceptée et de moins en moins remise en question. De plus, les critères syntaxiques et morphologiques retenus pour caractériser les temps de l'indicatif mettent en évidence le fait que le conditionnel peut être classé aux côtés du présent, du futur, du passé simple, de l'imparfait et de leurs formes composées. Il nous semble que cette hésitation théorique quant à la classification du conditionnel comme temps de l'indicatif ou comme mode à part entière tient aux différents effets de sens produits par ce temps et aux relations étroites qu'entretiennent le mode et la notion de modalité, que l'on se propose d'explicitier au point suivant.

4.1.2. Relations entre la notion de mode et de modalité

La *modalité* se définit comme l'expression de l'attitude du locuteur-énonciateur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé. Gosselin (2005, 2010) la définit comme toute forme de validation ou d'invalidation d'un contenu représenté.

Il est intéressant de voir les rapprochements que certains linguistes ont mis en évidence entre les notions de *mode* et de *modalité*. Guillaume (1929-1970), pour ne citer que lui, établit un lien entre les modalités du *possible*, du *probable*, du *certain*, du *réel* et les modes. La modalité du *possible* est celle du mode subjonctif alors que les modalités du *probable*, du *certain* et du *réel* appartiennent toutes à l'indicatif. Le *possible* est ce qui annule la capacité d'actualité pour G. Guillaume, alors que le *probable*, au contraire, confère une existence positive à la capacité d'actualité. D'où son appartenance au mode indicatif.

Le conditionnel est souvent considéré comme le temps de *l'hypothèse*, et par conséquent mis en relation avec la modalité du *possible*. C'est ce qui explique le fait que sa classification parmi les temps de l'indicatif ait pu être remise en question. On verra cependant que cette modalité n'est pas inhérente au conditionnel, contrairement à ce que posent les analyses qui le décrivent comme porteur d'une charge d'hypothèse, mais qu'elle est inférable du mécanisme de production de certains effets de sens du fait de l'actualisation de ses instructions aspectuo-temporelles en interaction avec le co(n)texte.

Le futur entre lui aussi en jeu dans la production de certains effets de sens, comme celui de *conjecture*, par exemple, qui font intervenir les notions de *possibilité*, *probabilité* et de *certitude*. Une typologie des modalités paraît donc nécessaire dans le cadre de ce travail.

4.2. Typologie des modalités

On distingue différents types de modalités, sur le plan logique et sur le plan linguistique. Dans la perspective linguistique qui est la nôtre, les marqueurs de la modalité peuvent être divers : marqueurs intonatifs, morphologiques (mode et temps des verbes), lexicaux (verbes et adverbes modaux) ou encore syntaxiques (subordination). On abordera ici trois types de classement en fonction de critères distincts : celui proposé par Le Querler (1996), celui développé par Gosselin (2005, 2010) et enfin celui exposé par Tournadre (2004).

4.2.1. Classification dans une perspective interlocutive : Le Querler (1996)

Le Querler (1996), après avoir défini les modalités du point de vue logique et du point de vue linguistique, propose un classement dans une perspective interlocutive. Partant du principe que la modalité se définit comme une *attitude du locuteur*, elle propose trois grands groupes de modalités : les modalités *subjectives*, les modalités *intersubjectives* et les modalités *objectives*.

Une modalité *subjective* se définit comme l'expression du rapport entre le seul *sujet-énonciateur* et le contenu propositionnel. Le Querler (1996) classe deux types de modalités dans cette catégorie :

- les modalités *épistémiques*, qui indiquent le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel (certain, probable...);
- les modalités *appréciatives* qui indiquent l'appréciation du locuteur par rapport au contenu propositionnel (indignation...)

Une modalité *intersubjective* se définit comme l'expression du rapport établi entre le *sujet-énonciateur* et un autre sujet, à propos du contenu propositionnel. Ce sont les modalités *déontiques* qui sont classées dans cette catégorie (nécessité, obligation, interdiction...)

Une modalité *objective* est une modalité dans laquelle le *sujet-énonciateur* subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition. C'est le cas des modalités *implicatives* (conséquence, condition, but).

Cette classification, tout en étant suffisante pour le travail d'identification des modalités, reste quelque peu succinct dès lors qu'on s'intéresse à la production de nuances modales par les temps verbaux en discours. Le Querler (1996) se donne pour but d'élaborer une typologie des modalités en prenant en compte les différents marqueurs possibles. Notre analyse est centrée sur les temps verbaux, et il nous semble que le travail sur la modalité est spécifique en fonction de chaque marqueur et que les mécanismes qui permettent l'expression de la modalité au moyen des temps verbaux soulèvent des questionnements qui n'ont pas été abordés ici. C'est pourquoi on se propose d'exposer le travail développé par Gosselin (2005, 2010) dédié à la notion de modalité et à ses relations avec la temporalité sans pour autant entrer dans le détail de cette étude étant donné que notre analyse n'est pas centrée sur la question de la modalité.

4.2.2. Classification des modalités, paramètres conceptuels et énonciatifs : Gosselin (2005, 2010)

Gosselin (2005), repris dans Gosselin (2010), prend en compte la complexité de l'expression de la modalité et propose un modèle qui puisse rendre compte de cette complexité (2010 : 58) :

L'hypothèse qui fonde le modèle que nous allons proposer est que ces caractéristiques, au moins partiellement indépendantes les unes des autres, correspondent à un ensemble de valeurs prises par chacun des paramètres constitutifs de la modalité linguistique, qui devrait apparaître, au terme de l'analyse, non plus comme une notion confuse, mais comme un concept complexe et fondamental : complexe parce que mettant en œuvre diverses dimensions syntaxiques et sémantiques, et fondamental dans la mesure où certaines de ces dimensions (mais pas toutes) lui sont propres. Ce dernier point implique que la modalité n'est pas un sous-concept (un concept analysable comme une

spécification d'un concept plus général) et, partant, que l'identification des paramètres constitutifs ne relève pas d'une simple analyse, mais d'une véritable analytique, au sens où les paramètres qui sont propres à la modalité doivent être construits et non simplement reconnus.

Gosselin (2005, 2010) dégage trois grands ensembles de paramètres. Les paramètres conceptuels sont ceux qui définissent un concept modal. Les paramètres fonctionnels (structuraux et énonciatifs) mettent en évidence le mode de fonctionnement du concept modal au sein de l'énoncé. Enfin, le métaparamètre indique par quelle voie les valeurs des autres paramètres ont été calculées.

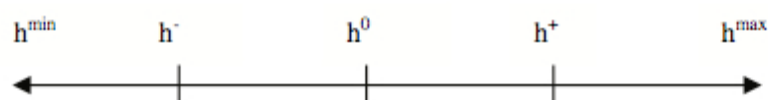
On ne développera pas ici en détail les différents paramètres évoqués. Les paramètres conceptuels, s'ils permettent de définir de façon très précise les différents concepts modaux, ne seront pas utilisés dans ce travail. On se propose cependant d'exposer ces paramètres qui présentent l'avantage de distinguer les *catégories modales* des *valeurs modales*. Au sein des paramètres structuraux, on n'exposera que les paramètres énonciatifs, qui font partie des éléments pris en compte dans notre analyse.

4.2.2.1. Paramètres conceptuels

Les paramètres conceptuels sont au nombre de trois : l'instance de validation (notée I) et la direction d'ajustement (notée D) précisent une catégorie modale. La force de validation (notée F), quant à elle, précise une valeur modale. Ce que Gosselin (2005, 2010) définit comme *catégorie modale* correspond aux modalités *épistémique, déontique...* définies *supra*. Les *valeurs modales* sont des degrés variables de ces modalités, allant de la validation maximale à l'invalidation totale. L'avantage de cette classification est qu'elle permet d'envisager les différentes nuances modales de façon scalaire, dans un *continuum*, et non comme des catégories figées et clairement séparées.

Il existe trois types d'instance de validation : la réalité, ou univers référentiel, lorsque le locuteur met de côté son point de vue; la subjectivité, lorsque le locuteur exprime une croyance ou une volonté; et enfin, l'institution (ex : la morale).

La direction d'ajustement se conçoit selon quatre degrés, qui combinent deux directions : une direction de l'énoncé vers le monde, lorsque l'énoncé est censé se conformer au monde et la direction inverse, du monde vers l'énoncé, dans laquelle le monde doit se conformer à l'énoncé. Gosselin (2010 : 203) distingue alors quatre types de modalités selon ce paramètre qu'il place sur un *continuum* :



Continuum des modalités en fonction de la direction d'ajustement :
Gosselin (2010 : 203)

- modalités purement descriptives (direction de l'énoncé vers le monde, notée $D = \downarrow$). Elles correspondent à l'intervalle *négatif fort* ($[h^{\min}, h^-]$). Ce sont les modalités aléthiques, et dans une moindre mesure, épistémiques.

- modalités prioritairement descriptives, secondairement injonctives (direction de l'énoncé vers le monde, mais aussi du monde vers l'énoncé, notée $D = \downarrow (\uparrow)$). Elles correspondent à l'intervalle *négatif faible* ($[h^-, h^0]$). Ce sont les modalités appréciatives et axiologiques.

- modalités prioritairement injonctives, secondairement descriptives (direction du monde vers l'énoncé, mais aussi de l'énoncé vers le monde, notée $D = \uparrow (\downarrow)$). Elles correspondent à l'intervalle *positif faible* ($[h^0, h^+]$). Ce sont les modalités déontiques exprimées sous forme de normes ainsi que les modalités bouliques indiquées par des verbes d'attitude propositionnelle.

- modalités purement injonctives (direction de l'énoncé vers le monde, notée $D = \uparrow$). Elles correspondent à l'intervalle *positif fort* ($[h^+, h^{\max}]$). Ce sont les modalités bouliques et déontiques formulées au moyen d'impératifs.

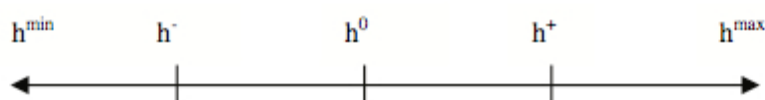
Le classement auquel aboutit Gosselin (2010 : 264) en fonction de ces deux paramètres est représenté dans le tableau suivant :

Catégories	valeurs de I	valeurs de D
aléthique	(<i>Négatif strict</i> ($[h^{\min}, h^0]$) ; v^x)	<i>Négatif très fort</i> ($[h^{\min}, h^-]$)
épistémique	(<i>Positif strict</i> ($[h^0, h^{\max}]$) ; <i>Négatif strict</i> ($[v^{\min}, v^0]$))	<i>Négatif moyen</i> (h^-)
appréciatif	(<i>Positif strict</i> ($[h^0, h^{\max}]$) ; <i>Négatif strict</i> ($[v^{\min}, v^0]$))	<i>Négatif faible</i> ($[h^-, h^0]$)
axiologique	($[h^0, h^+]$; <i>Positif large</i> ($[v^0, v^{\max}]$))	<i>Négatif faible</i> ($[h^-, h^0]$)
boulique	(<i>Positif strict</i> ($[h^0, h^{\max}]$) ; <i>Négatif strict</i> ($[v^{\min}, v^0]$))	<i>Positif strict</i> ($[h^0, h^{\max}]$)
déontique	($[h^0, h^+]$; <i>Positif large</i> ($[v^0, v^{\max}]$))	<i>Positif strict</i> ($[h^0, h^{\max}]$)

Tableau des modalités en fonction de I et de D :
Gosselin (2010 : 264)

Les catégories modales retenues par Gosselin (2010) qui retiendront notre attention dans le cadre de l'analyse des effets de sens du futur et du conditionnel sont la catégorie des modalités épistémiques et celle des modalités aléthiques.

Le dernier paramètre, celui de la force de la validation, permet d'établir les différentes valeurs modales rattachées à chacune des catégories. La validation maximale est notée h^{\max} et l'invalidation totale est notée h^{\min} . Entre les deux, un grand nombre de degrés de validation sont possibles, marqués par une force minimale (ni validation ni invalidation) notée h^0 . Ce *continuum* est illustré par le schéma suivant (2010 : 206) :



Continuum des modalités en fonction de la force de validation :
Gosselin (2010 : 206)

Gosselin (2010) applique ce modèle aux différentes catégories modales distinguées *supra*. Sans entrer dans le détail de la réflexion menée sur les catégories qui nous occupent, on retiendra ce paramètre dans la description qu'on donnera des modalités épistémiques et aléthiques.

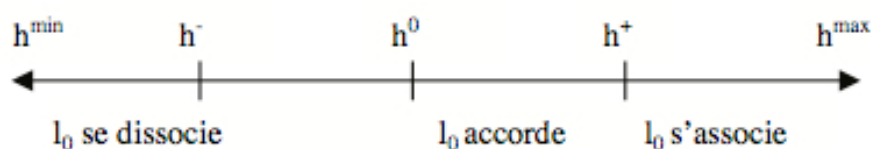
On se propose à présent d'exposer les paramètres énonciatifs pris en compte par Gosselin (2005, 2010).

4.2.2.2. Paramètres énonciatifs

Les paramètres énonciatifs mis en évidence par Gosselin (2005, 2010) sont au nombre de trois : l'engagement du locuteur (noté E) appelé aussi *prise en charge énonciative* (2010 : 124), la temporalité (notée T), et la relativité de la modalité (notée R). Le paramètre qu'on présentera ici est celui de l'engagement du locuteur. La temporalité reprend en partie les conceptions développées par Gosselin (1996) sur cette notion, évoquées au point (II) de ce chapitre, et on reporte au point (4.4) examinant les relations entre temporalité et modalité l'analyse de cet élément. Le paramètre de la relativité modale ne sera pas utilisé dans le cadre de notre travail et ne sera donc pas présenté ici.

L. Gosselin avertit sur la nécessité de dissocier le degré d'engagement du locuteur de son degré de croyance lors de la définition d'une modalité. Il pose que c'est une notion qui se combine avec les différentes catégories modales. Une même catégorie modale peut faire l'objet de modulations liées au degré d'engagement du locuteur. L'exemple sur lequel il s'appuie est le suivant : *Il faut que tu viennes* est différent, du point de vue de la modalité

exprimée, de *D'après lui, il faudrait que tu viennes*. Cela n'affecte pas la valeur modale elle-même mais constitue un paramètre essentiel de la modalité. L. Gosselin définit ce degré d'engagement comme un paramètre fonctionnel de la modalité qui va du désengagement total à l'engagement absolu du locuteur. Ce paramètre peut être représenté, comme les autres, sur un *continuum* (2010 : 226) :



*Continuum des modalités en fonction de l'engagement du locuteur :
Gosselin (2010 : 226)*

L'approche que l'on a de l'engagement du locuteur-énonciateur ne se situe pas dans les cadres énonciatifs posés par L. Gosselin qui s'inscrit en grande partie dans les cadres définis par les théories polyphoniques, en appui notamment sur Ducrot (1984) et Nølke (2002)¹⁰. En revanche, il nous semble bien que la prise en charge de l'énoncé par le locuteur-énonciateur fasse partie des éléments qu'il conviendra de prendre en compte au moment d'analyser les effets de sens produits.

On se propose à présent de présenter le modèle de Tournadre (2004) qui permet de prendre en compte une catégorie modale qui n'apparaît pas dans les deux modèles exposés *supra* : celle des modalités médiatives.

4.2.3. Une classification tripartite : Tournadre (2004)

Tournadre (2004) propose une classification des modalités selon trois grands domaines : celui de la source des propos, celui de leur évaluation et enfin, celui de leur visée énonciative.

On retrouve dans cette tripartition les modalités épistémiques et déontico-axiologiques repérées par Le Querler (1996) et Gosselin (2005, 2010). Elles correspondent au domaine de l'évaluation des propos. Ce que le modèle de Tournadre (2004) apporte, c'est la prise en compte des modalités médiatives (informant sur la source des propos) et des modalités ilocutoires (informant sur la visée énonciative) qui ne semblent pas être considérées comme des catégories modales au même titre que les modalités épistémiques, déontiques et axiologiques dans les deux modèles précédents. On ne discutera pas ici le fait de considérer ces domaines de modalités sur le même plan que

¹⁰ Pour une description de l'utilisation faite par L. Gosselin des *êtres discursifs*, on renvoie à Gosselin (2010 : 231-232).

celui des modalités médiatives. On se propose simplement de retenir de ce modèle le fait de prendre en compte une catégorie importante dans l'analyse des effets de sens du futur et du conditionnel : celle des modalités médiatives.

On se propose à présent, de définir les modalités auxquelles on aura affaire lors de l'analyse de certains effets de sens produits dans des énoncés au futur ou au conditionnel.

4.3. Définition des modalités liées aux effets de sens produits dans des énoncés au futur ou au conditionnel

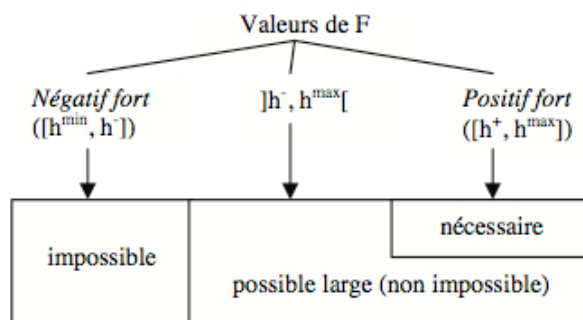
Le futur et le conditionnel entrent en jeu dans la production d'un certain nombre d'effets de sens qui font intervenir trois types de modalités : modalités aléthiques, épistémiques et médiatives. Le modèle de Gosselin (2010), avec lequel on s'accorde, prend en compte les deux premières catégories modales citées *supra* mais ne mentionne pas la modalité médiative. C'est pourquoi on se propose de prendre appui sur le modèle de Gosselin (2010) pour décrire les modalités aléthiques (point 4.3.1.) et épistémiques (point 4.3.2.), tout en ayant recours au modèle de Tournadre (2004) pour définir les modalités médiatives (point 4.3.3.).

4.3.1. Valeurs modales des modalités aléthiques

Les modalités aléthiques sont caractérisées par trois valeurs fondamentales : le nécessaire, l'impossible, et le possible (2010 : 213). Gosselin (2010 : 319) définit la modalité aléthique comme :

[...] n'exprimant ni injonction ni jugement de valeur et comme n'impliquant pas la subjectivité (individuelle ou collective) [...]

On n'entrera pas ici dans le détail de la réflexion menée par Gosselin (2010) mais on se propose de reproduire ici la représentation schématique qu'il donne des différentes valeurs modales de cette catégorie en fonction de la force de validation (2010 : 213)

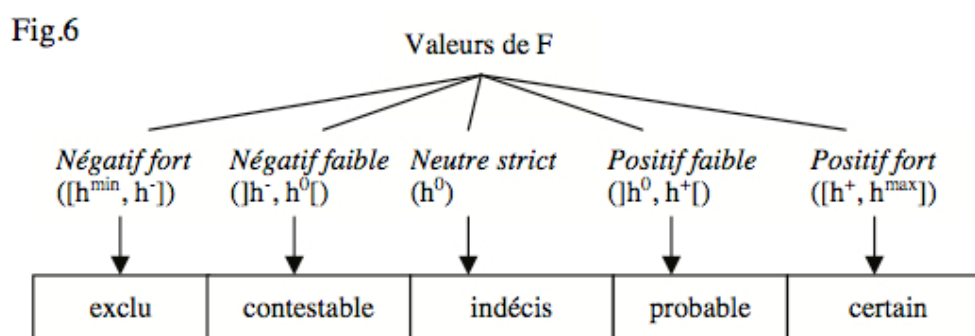


Valeurs modales en fonction de la force de validation :
Gosselin (2010 : 213)

Gosselin (2010 : 324) distingue un certain nombre de valeurs en fonction du type de modalité (extrinsèques, intrinsèques etc.) qu'on n'exposera pas ici. Ces différentes valeurs ne seront pas utilisées dans notre analyse qui ne fera intervenir que les valeurs d'*impossible* et de *possible*, rapportées à l'effet de sens hypothétique produit dans des énoncés au futur et au conditionnel.

4.3.2. Valeurs modales des modalités épistémiques

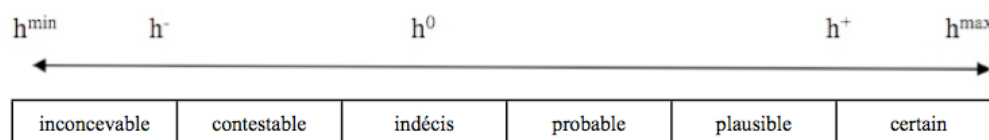
Les modalités épistémiques sont proches des modalités aléthiques. Elles s'en distinguent notamment par le fait que l'instance de validation n'est pas la réalité mais implique une subjectivité individuelle. Gosselin (2010 : 214) pose que la catégorie des modalités épistémiques comporte cinq valeurs modales classées en fonction de la force de validation :



Valeurs modales épistémiques :
Gosselin (2010 : 214)

Si on s'accorde avec cette description s'inscrivant dans un *continuum*, on se distinguera de l'analyse de Gosselin (2010) sur deux points. D'une part, ce qui semble être défini par la valeur modale d'*exclusion* correspond, dans notre travail, à ce que nous appellerons la valeur d'*inconcevable* qui sera définie au chapitre 7, produite dans des énoncés au conditionnel en interrogation partielle, sera analysé. D'autre part, le degré de *plausible*, qui n'apparaît pas dans ce *continuum*, nous semble devoir être ajouté entre le *probable* et le *certain*. Cela ne remet en rien en cause le modèle de Gosselin (2010) qui ne restreint pas les différents degrés possibles à ceux distingués *supra*. Cette modification nous semble cependant nécessaire étant donné que la différence entre *plausible* et *probable* est au fondement de l'analyse qu'on fera du mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel en espagnol et en français au chapitre 9.

On proposera donc le *continuum* suivant pour les modalités épistémiques, à partir du modèle de Gosselin (2010) :



Continuum des valeurs modales épistémiques

On se propose à présent de définir les modalités médiatives à partir du modèle de Tournadre (2004).

4.3.3. Modalités médiatives

Les modalités médiatives sont celles qui informent sur la source de l'information. Tournadre (2004 : 52) distingue trois types de sources utilisées par le locuteur : des sources non computationnelles directes (sens, sensations, intuition, expérience personnelle...), des sources non computationnelles indirectes (savoir encyclopédique, propos rapportés) et des sources computationnelles (inférences basées sur un constat, sur des propos rapportés ou inférences logiques).

À partir de ces trois types de sources, on peut distinguer deux types d'attitudes du locuteur par rapport à l'accès à l'information : cet accès peut être direct ou indirect. Ces deux éléments constituent deux valeurs de la catégorie des modalités médiatives. Une troisième attitude du locuteur est celle de ne pas signifier si l'accès à l'information est direct ou indirect et d'avoir une attitude neutre à cet égard. Tournadre (2004 : 53) souligne d'ailleurs que souvent dans les langues européennes, cette modalité n'est pas marquée :

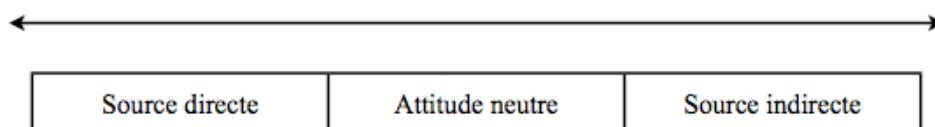
Tout énoncé implique en théorie une modalité médiative, mais cette modalité n'est pas nécessairement marquée ni grammaticalement ni lexicalement.

Examinons un exemple :

(65) *Lozbang est venu chez moi.*

Dans toutes les langues européennes (à de rares exceptions près, notamment le bulgare), la modalité médiative n'est pas indiquée et il est souvent impossible de préciser par des moyens grammaticaux la source d'information sur laquelle le locuteur s'est basé pour énoncer cette phrase.

On propose, à partir de cette réflexion sur les modalités médiatives, le *continuum* suivant :



Continuum des modalités médiatives

Au cours de notre analyse, on parlera d'effet de sens médiatif lorsque l'attitude du locuteur-énonciateur principal est marquée et que la source mise en évidence est une source indirecte. On se propose à présent d'exposer la réflexion développée par Gosselin (2010) sur les notions de possible et d'irrévocable qui se trouvent au croisement des notions de temporalité et de modalité.

4.4. Liens entre temporalité et modalité : les notions de possible et d'irrévocable

4.4.1. Nature et catégorisation des valeurs de possible et d'irrévocable

On a vu au point précédent que la notion de *possible* fait partie de la catégorie des modalités aléthiques. Cependant, prise dans la perspective de la coupure modale opérée sur la ligne du temps avec la valeur d'*irrévocable*, elle est définie de façon distincte. Gosselin (2010 : 223-224) définit les valeurs de *possible* et d'*irrévocable* comme des valeurs transmodales :

Le possible et l'irrévocable apparaissent comme des *valeurs transmodales*, à la fois parce qu'elles peuvent affecter toutes les catégories modales (elles sont indépendantes de la catégorie, qui se trouve déterminée par les valeurs de I et D), et parce qu'elles concernent aussi bien les modalités extrinsèques que les modalités intrinsèques (lesquelles correspondent à la réalisation du procès).

On avance que la conception de ces valeurs comme des valeurs transmodales peut permettre de comprendre la proximité qu'elles entretiennent avec les valeurs modales des catégories aléthiques et épistémiques exprimées par les énoncés au futur et au conditionnel. Il nous semble, comme le montre Gosselin (2010), que c'est à partir de ces notions, inhérentes à la temporalité de la valeur en langue du futur et du conditionnel, que l'on peut expliquer en grande partie les effets de sens dits *modaux* produits en discours.

4.4.2. Temporalité, modalité et coupure modale

Gosselin (2010 : 138) souligne la dimension modale de la temporalité :

Le temps vécu, comme flux irréversible, présente donc une structure asymétrique, par rapport à un point qui opère la « *coupure modale* », entre le possible et l'irrévocable. Ce point, c'est le moment présent (le moment de la décision, de la délibération) : le *passé* est irrévocable, tandis que l'*avenir* est simplement possible, indéterminé (si l'on excepte les quelques événements inéluctables, comme le fait qu'on soit demain mercredi).

Gosselin (2010) met en évidence le fait que le *temps linguistique*, au même titre que le *temps vécu*, présente lui aussi une structure asymétrique entre le possible et l'irrévocable. Le point à partir duquel s'opère cette coupure modale correspond, pour le temps linguistique, non pas au *présent*, mais au *moment de référence*.

L'idée d'une coupure modale opérée autour d'un point de repère différent du PRÉSENT semble, à première vue, entrer en cohérence avec le cadre théorique dans lequel on ancre notre analyse. On a déjà évoqué la capacité du conditionnel à introduire du temps ramifié, du possible, dans l'époque PASSÉE, pourtant caractérisée par son irrévocabilité. Cette capacité du conditionnel ne peut être envisagée que si on part d'un moment de référence pour opérer cette coupure modale, et non du présent. Cependant, le point de repère retenu par Gosselin (2010), est le moment de référence R du système de Reichenbach (1947), ce qu'il pose de la façon suivante (2010 : 139) :

Une proposition en ce sens avait été avancée par Vet (1981), qui articulait le modèle de Reichenbach à la sémantique des mondes possibles [...] :

« Le cours des événements, réel jusqu'à R, peut prendre différents chemins après ce R. » (Vet 1981 : 112 113).

Autrement dit, c'est le moment de référence qui opère la coupure modale.

Dans notre perspective, ce point de repère est traduit en termes énonciatifs. Ce qui différencie l'analyse de Gosselin (2010) de la nôtre, c'est qu'on pose que la coupure modale s'effectue non pas à partir de R, mais à partir du moment de l'énonciation pris en compte pour le placement du procès dans l'ultériorité.

On se propose dans un dernier point de discuter l'opposition traditionnellement posée entre temporalité et aspectualité d'une part, et modalité d'autre part.

V. Discussion de l'opposition entre temporalité, aspectualité vs modalité

5.1. Bilan sur les notions de temporalité, d'aspectualité et de modalité

La question de la temporalité, de l'aspectualité et de la modalité est vaste, comme chacun le sait, et on est bien loin ici de l'avoir traitée. Il est toujours délicat, avec des notions comme celles-là, de délimiter un cadre relativement restrictif permettant à la fois de donner un aperçu de ces différentes notions sans pour autant manquer cruellement de précision.

Du point de vue de la temporalité, on retiendra surtout le fait que la représentation que l'on choisit est celle d'un temps unilinéaire opposé à un temps ramifié, avec les conséquences modales que cette distinction implique. Le problème posé par le choix du point de repère pour opérer cette coupure modale nous a conduit à opter pour la notion d'ultériorité temporelle, qui permet de prendre en compte le fait que ce point de repère ne coïncide pas systématiquement avec le présent défini en tant que moment de l'énonciation principale.

Du point de vue aspectuel, on a distingué l'aspect lexical de l'aspect grammatical en mettant en évidence les différents types d'aspect auxquels il sera fait allusion.

Du point de vue de la modalité, la réflexion menée par Gosselin (2005, 2010) a permis d'apporter un éclairage nouveau sur les différents critères qui permettent d'identifier et d'analyser ces catégories et valeurs modales. Sans entrer dans le détail de cette profonde réflexion, cela nous aura conduit à définir de façon précise les catégories et valeurs modales auxquelles il sera fait allusion dans l'analyse de certains emplois du futur et du conditionnel.

On terminera cette réflexion sur la nécessité de lier ces trois notions qui sont toutes présentes dans les effets de sens produits par les temps verbaux.

5.2. Discussion de la séparation entre effets de sens temporels et modaux

On constate que la plupart des linguistes maintiennent encore actuellement la répartition des divers effets de sens d'un temps verbal en deux catégories. On aurait d'une part, des effets de sens *temporels*, et d'autre part, des effets de sens *modaux*.

Gosselin (1996, 2005 et 2010) revient sur cette distinction et critique cette dichotomie entre temporalité et modalité au niveau de l'énoncé. Gosselin (2005) montre qu'elle repose sur une conception atomiste qui consiste à attribuer la signification de chacun de ces trois concepts à un marqueur particulier. L'absence du marqueur conduirait ainsi à la disparition du signifié. Or, L. Gosselin pose, comme on l'a fait et comme on le fera tout au long de ce travail, que les effets de sens produits en discours par un énoncé sont issus de l'interaction des différents éléments, et que temporalité, aspectualité et modalité d'un énoncé sont le fruit d'une combinaison de marqueurs avec le co(n)texte.

La répartition des effets de sens du futur et du conditionnel entre emplois *temporels* et emplois *modaux* apparaît de façon récurrente dans l'analyse de l'espagnol comme dans celle du français. Le propos de notre travail sera de proposer une nouvelle perspective dans l'analyse des différents effets de sens du futur comme du conditionnel en espagnol et en français qui s'écarte de cette distinction traditionnelle. On pose que le futur, comme le conditionnel, en tant que temps verbaux, disposent d'un certain nombre d'instructions temporelles et aspectuelles. Les modalités (épistémiques, aléthiques et médiatives) exprimées dans les énoncés dans lesquels ils entrent en jeu ne sont pas produites par une valeur modale des temps verbaux en langue mais par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation. Cette conception a deux conséquences.

D'une part, elle conduit à remettre en question la division des effets de sens du futur et du conditionnel entre effets de sens temporels et effets de sens modaux. Si on ne rejette pas l'idée d'un fonctionnement distinct de l'actualisation des instructions temporelles et aspectuelles de ces temps, on ne consent pas à conserver cette terminologie. Il nous semble en effet que cette division va à l'encontre de notre conception de la production des effets de sens du futur et du conditionnel en discours. Parler d'emplois temporels revient à dire qu'aucune modalité n'est exprimée dans l'énoncé, ce qui n'est pas forcément le cas. De la même façon, parler d'emplois modaux laisse penser que les instructions temporelles des temps verbaux ne sont pas actualisées dans ce type d'énoncés. On se refuse par conséquent à classer les emplois mis en évidence dans ce travail selon une répartition opposant le temporel au modal. On préférera analyser les différents effets de sens produits en les regroupant dans le but de faire émerger les similitudes et différences de fonctionnement d'une part du futur et du conditionnel, et d'autre part, de l'espagnol et du français. Ce choix est certes arbitraire, mais il constitue une option descriptive qui nous semble pertinente dans l'objectif de recherche qu'on s'est fixée. Les rapprochements effectués entre les différents effets de sens pour les besoins de l'analyse seront justifiés de façon plus précise au cours de chaque chapitre.

D'autre part, elle permet de ne pas considérer que les temps verbaux ont des valeurs modales en langue. Nombreux sont ceux qui attribuent au futur et bien plus encore au conditionnel une valeur modale. Gosselin (2010 : 251) souligne d'ailleurs ce fait :

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, la valeur épistémique n'appartient pas en propre à la signification linguistique du futur (sans quoi elle lui serait toujours attachée) : elle ne constitue qu'un effet de sens résultant, par inférence, de la divergence entre les deux types de valeurs modales.

Les différences de fonctionnement du futur et du conditionnel en espagnol et en français sont souvent analysées au moyen d'une différence de valeur temporelle ou modale. Ainsi lit-on souvent que le futur espagnol serait plus modal que le futur français, plus temporel, parce que l'effet de sens conjectural y est produit plus fréquemment au futur simple qu'en français¹¹. Notre analyse s'inscrit là encore à l'encontre de ce type d'explication. On pose en effet que le futur et le conditionnel ont chacun une valeur en langue commune en espagnol comme en français. Les différences constatées du point de vue de la fréquence ou de l'étendue des effets de sens produits résultent selon nous d'une exploitation distincte de cette valeur en fonction des besoins propres à chaque système linguistique. C'est en tout cas ce que l'on s'attachera à démontrer tout au long de ce travail.

¹¹ On trouve ce type d'analyse chez Squartini (2004) ou encore Aaron (2007) pour ne citer qu'eux.

Chapitre 2

Le morphème *-r-* du futur et du conditionnel : morphème de virtualité ou d'ultériorité ?

I. Introduction

S'il est une question incontournable de toute analyse morfo-sémantique du futur et du conditionnel, c'est celle de la valeur du morphème *-r-*. Cette question est complexe pour plusieurs raisons. D'une part, elle nécessite de déterminer quelle place est faite à la notion de grammaticalisation et quelles sont les implications que l'utilisation de ce concept a sur la façon d'envisager morphologiquement et sémantiquement la structure que constitue chacun de ces deux temps. D'autre part, le fait de statuer sur la valeur du morphème *-r-* implique de statuer du même coup sur la valeur unique en langue que l'on attribue à chacun de ces temps verbaux, mais aussi de prendre le parti d'analyser dans une même perspective le futur et le conditionnel. Ensuite, dans le cadre d'une analyse contrastive, attribuer une valeur commune au morphème *-r-* du futur et du conditionnel en espagnol et en français revient à postuler qu'à partir de leur origine latine commune, ces deux langues ont finalement construit deux temps à valeur identique sans que cela signifie pour autant que l'exploitation que chacune de ces langues fait de cette valeur en discours soit similaire.

Sur ces questions, la position prise dans ce travail a déjà été déterminée. Sur la question de la valeur unique pour un même temps en espagnol comme en français, on avancera que le futur et le conditionnel de ces deux langues sont issus d'une périphrase déjà présente en bas latin, et que les premières attestations que l'on trouve de ces temps sous leur forme synthétique sont romanes. Elles sont certes sur le territoire de la future langue d'oïl, mais l'état de langue est si proche du latin qu'on ne saurait affirmer que l'espagnol a pris un chemin différent. De plus, la similitude d'évolution et de construction du futur et du conditionnel espagnol et français est telle qu'on ne peut qu'abonder en faveur d'une similitude de leur valeur en langue. Enfin, l'analyse de ces temps à la lumière de la notion de grammaticalisation conduit à considérer que les schémas suivis par les structures dans leur processus de grammaticalisation sont translinguistiques, et qu'au sein d'une même famille linguistique, on ne saurait les opposer.

Il convient d'ajouter que cette analyse s'inscrit dans une linguistique qui envisage la langue comme un système de systèmes¹². Prenant appui sur la construction morphologique et l'origine communes du futur et du conditionnel, on pose que ces deux temps constituent un système à l'intérieur du système qu'est la langue et qu'il convient de les traiter ensemble, ce qui permet de prendre position sur la question du traitement conjoint du futur et du conditionnel et du partage d'un même trait sémantique pour ces deux temps.

L'analyse morphologique qui en est faite se base sur le découpage suivant :

	Futur	Conditionnel
Latin (<i>dicere</i>)	<i>Dicere habeo</i>	<i>Dicere habebam</i>
Espagnol (<i>hablar</i>)	Habla — r — é	Habla — r — ía
Français (<i>parler</i>)	Parle — r — ai	Parle — r — ais

Formation du futur et du conditionnel en latin, en espagnol et en français

On distinguera par conséquent trois éléments : le radical, le morphème *-r-* et la désinence issue de l'auxiliaire après grammaticalisation de la forme infinitif + auxiliaire. Il conviendra dans un premier temps de justifier le découpage morpho-sémantique proposé avant d'explicitier le concept de grammaticalisation tel qu'il est conçu dans cette analyse et tel qu'il sera utilisé pour déterminer la valeur du morphème *-r-*. On montrera ensuite dans quelle mesure on peut considérer ce morphème *-r-* comme un morphème de virtualité ou d'ultériorité. Le choix d'une de ces deux options permettra de déterminer quelle est la valeur en langue du futur et celle du conditionnel en espagnol et en français que l'on fera fonctionner dans ce travail.

¹² On ne reviendra pas sur cet élément qui a été développé lors de l'avant-propos.

II. Fondement du découpage morphologique en trois instances

Le futur comme le conditionnel, on l'a vu, sont issus de la grammaticalisation de la périphrase latine composée de l'infinitif et de l'auxiliaire *habere* conjugué au présent dans le cas du futur, et à l'imparfait dans le cas du conditionnel¹³. On peut par conséquent se demander pourquoi ne pas envisager un découpage qui rendrait compte de cette structure originelle. Le futur espagnol *hablar* pourrait être analysé en deux étapes : [hablar — é], ce qui donnerait pour le français de *parler* : [parler — ai]. Le conditionnel répondrait aux mêmes critères avec l'espagnol [hablar — ía] et le français [parler — ais]. Cependant, cette conception se heurte à une première difficulté qui est celle des verbes dits irréguliers dont le radical au futur et au conditionnel ne correspond plus à l'infinitif. C'est le cas de verbes comme *être*, *aller*, *savoir* entre autres en français :

Infinitif	Futur	Conditionnel
Être	Ser — ai	Ser — ais
Avoir	Aur — ai	Aur — ais
Savoir	Saur — ai	Saur — ais
Venir	Viendr — ai	Viendr — ais

Verbes français au futur et au conditionnel dont le radical diffère de l'infinitif

En espagnol, onze verbes ont aussi un radical bien différent de leur infinitif au futur et au conditionnel :

Infinitif	Futur	Conditionnel	Infinitif	Futur	Conditionnel
Haber	Habr — é	Habr — ía	Salir	Saldr — é	Saldr — ía
Tener	Tendr — é	Tendr — ía	Valer	Valdr — é	Valdr — ía
Saber	Sabr — é	Sabr — ía	Venir	Vendr — é	Vendr — ía
Querer	Querr — é	Querr — ía	Poner	Pondr — é	Pondr — ía
Decir	Dir — é	Dir — ía	Caber	Cabr — é	Cabr — ía
Poder	Podr — é	Podr — ía			

Verbes irréguliers au futur et au conditionnel en espagnol

¹³ On remarquera que l'italien médiéval a formé deux conditionnels sur la base de l'infinitif et de *habere* : pour l'un, le verbe est conjugué à l'imparfait, comme dans les autres langues romanes; pour l'autre, il est conjugué au passé simple. C'est cette dernière solution que la langue moderne retiendra après une période d'alternance, différenciant ainsi le conditionnel italien de la majorité des conditionnels romans.

Il ne s'agit pas ici de contester le fait que le futur et le conditionnel romans proviennent bien d'une périphrase composée d'un verbe auxilié et de l'infinitif comme le fait Lanly (1958) qui considère que le futur roman vient du subjonctif imparfait latin, hypothèse que l'on écartera ici. Il s'agit plutôt de montrer que l'on ne peut envisager l'analyse morphologique de ces temps aujourd'hui synthétiques arrivés à un stade avancé de leur processus de grammaticalisation comme un simple assemblage de l'infinitif et d'une désinence. On posera au contraire que ces deux temps doivent être analysés à la lumière de trois éléments : un radical, un morphème *-r-*, et une désinence, qui forment une structure autonome au même titre que n'importe quel autre temps verbal.

S'il était encore nécessaire de justifier ce choix par un argument supplémentaire, on posera que le morphème *-r-* doit être isolé du radical et de la désinence car il est devenu, du point de vue systémique, une marque du futur et du conditionnel au sein du mode indicatif, et non forcément une marque d'infinitif¹⁴. On avancera d'abord que ce morphème est commun à tous les verbes conjugués au futur et au conditionnel, que ce soit en français ou en espagnol. On pourra nous objecter que ce morphème se retrouve aussi au passé simple, en français et en espagnol. Il est vrai que ce morphème est présent à la 3e personne du pluriel au passé simple :

Hablar	Hablaron
Parler	Parlèrent

Morphème *-r-* au passé simple en espagnol et en français

On objectera à cela que ce morphème n'est présent qu'à la 3e personne du pluriel, ce qui peut difficilement le rendre caractéristique de ce temps de l'indicatif alors qu'au futur et au conditionnel, on le retrouve à toutes les personnes.

Plusieurs linguistes ont d'ailleurs choisi de considérer ce morphème *-r-* comme un élément séparable du radical dans l'analyse morphologique du futur et du conditionnel, indépendamment de la valeur qui lui est attribuée.

On citera notamment G. Guillaume qui dans plusieurs de ses *Leçons* montre que ce morphème *-r-* est caractéristique des temps de l'époque future et les distingue des autres temps de l'indicatif :

¹⁴ À la suite de Guillaume (1946), entre autres, on distingue du point de vue de la notation le morphème *-r-* du futur et du conditionnel du *-r* d'infinitif.

La caractéristique d'époque future, c'est le *-r* d'infinitif devenu ouvrant. Il se conçoit dès lors que l'on puisse sortir du futur, descendre au passé, tout en conservant au passé certaines propriétés du futur, qui en effet appartiennent au prétérit défini, par simple suppression du *-r* caractéristique du futur. C'est le moyen élégant par excellence. Et c'est ce qui a été tenté et réussi à plusieurs personnes. De *chanterai*, *chanteras*, *chantera*, on obtient par abolition du *-r* : *chantai*, *chantas*, *chanta*.

Le malheur est qu'on ne peut pas continuer de la même manière, le résultat s'y opposant. De *chanterons*, par suppression du *-r*, on obtient *chantons*, qui est un présent, non un passé. De même, s'il s'agit de *chanterez* : le *-r* supprimé, on a le présent *chantez*, et non pas le passé qu'on désire avoir.

De *chanteront*, par suppression du *-r*, il vient **chant-ont*, qui n'est pas un passé, et a, sans être expressément un présent, une allure de présent.

(Leçon du 12 décembre 1946, série A)

Sans entrer dans le débat posé par G. Guillaume sur l'asymétrie relevée entre futur et passé simple, étant donné que cette question est inhérente à la représentation schématique qu'il donne du mode indicatif, ce qu'il semble intéressant de relever ici, c'est la prise en considération du morphème *-r* comme un morphème spécifique, non intégré à l'infinitif, mais entrant à titre de composant dans la structure morphologique du futur et du conditionnel.

Il semble à présent qu'à partir du découpage qui vient d'être justifié on peut réfléchir à la valeur de ce morphème à la lumière du concept de grammaticalisation.

III. Le concept de grammaticalisation

3.1. Principes généraux

On se propose d'adopter ici la conception la plus communément admise par les linguistes et grammairiens qui posent que le futur et le conditionnel sont issus de la grammaticalisation de l'infinitif et de l'auxiliaire latin *habere* puis de ses évolutions romanes, à savoir, *haber* pour l'espagnol et *avoir* pour le français. Cela implique de définir la façon dont on envisage ici le concept de grammaticalisation. On s'appuiera pour cela sur les études menées par Bybee et *al.* (1994) et par Lamiroy (1999, 2003).

On désigne ici par le terme *grammaticalisation* tout processus au cours duquel deux entités lexicales ayant un fonctionnement syntaxiquement et sémantiquement autonome évoluent en une seule entité sémantique. Suivant Bybee et *al.* (1994) et Lamiroy (1999), on ne considèrera pas seulement comme *processus de grammaticalisation* les seuls processus qui impliquent un changement de catégorie (lexicale à grammaticale par exemple), mais aussi ceux dans lesquels il n'intervient pas de changement de catégorie. On définira le processus de grammaticalisation comme le passage de deux entités autonomes en deux entités dépendantes l'une de l'autre qui fonctionnent par conséquent comme une seule entité sémantique et lexicale. Cela ne signifie pas pour autant que les deux entités doivent finir par se souder et ne former qu'un seul mot. Elles peuvent encore apparaître sous la forme de deux mots séparés, comme c'est le cas par exemple pour les formes de futur périphrastique en [*ir a* + infinitif] pour l'espagnol et [*aller* + infinitif] pour le français. Un des critères retenus sera par conséquent celui de la dépendance, à la fois sémantique et lexicale des deux entités qui se grammaticalisent. On peut par conséquent considérer que les formes de futur et de conditionnel de l'espagnol et du français contemporains représentent des étapes avancées du processus de grammaticalisation de l'auxiliaire *haber/avoir* et de l'infinitif étant donné que l'ancien auxiliaire *y* occupe la place de suffixe et qu'il s'est produit une fusion morphophonologique entre les deux entités de départ.

On pose aussi, à la suite de Bybee et *al.* (1994 : 21), que ce processus doit être envisagé comme une évolution dynamique, sans cesse en mouvement, dont les différentes étapes ne sont pas strictement isolées mais s'enchaînent l'une à l'autre. La création d'une nouvelle forme n'implique pas la perte des précédentes :

The data we report on here clearly show that a language may have more than one gram as the exponent of a gram-type, such as future. [...] The situation with respect to future marking in English also makes clear that the rise of a new marker is not contingent on the loss or dysfunction of its predecessors, as traditional views of change have sometimes suggested.

C'est ce que l'on rencontre dans le cas du futur et du conditionnel romans. Les premières attestations de futur synthétique, c'est-à-dire de fusion de l'auxiliaire et de l'infinitif datent des *Serments de Strasbourg* (842) pour le futur et de la *Cantilène de Sainte Eulalie* (880-881) pour le conditionnel. L'arrivée de cette forme fusionnée ne signe pas pour autant l'arrêt de la forme analytique composée de l'auxiliaire et de l'infinitif. Comme le met en évidence Banniard (1997), si la forme synthétique tend à se stabiliser rapidement en français, elle alternera avec la forme analytique jusqu'au XVe siècle en espagnol. On peut prouver cette alternance et par conséquent le bien fondé de la conception que l'on donne ici de la grammaticalisation comme un processus d'enchaînement dynamique des formes en ayant recours à des textes dans lesquels les deux formes, synthétique et analytique, alternent, avec un sémantisme équivalent comme dans ces trois strophes du *Libro de Buen Amor* écrit par l'Arcipreste de Hita au XIVe siècle (§ 408-410) :

"" Tenía el mur topo cueva en la rribera ;
 creció tanto el rriío que maravilla era :
 çercó toda su cueva, que non salía fuera.
 Vino a él cantando la rrana cantadera.

"" 'Señor enamorado', dixo al mur la rrana,
 'quiero ser tu amiga, tu muger e tu çercana ;
 yo te **sacaré** a salvo, agora por la mañana ;
poner te he en el otero, cosa para ti sana.

"" 'Yo sé nadar muy bien, ya lo ves por el ojo ;
 ata tu pie al mío, sube en mi inojo ;
sacar te he bien a salvo, non te **faré** enojo ;
poner te he en el otero, o en aquel rrastrajo.'

On peut constater clairement ici que les formes synthétiques *sacaré* et *faré* alternent avec les formes périphrastiques *poner te he* et *sacar te he* et que ces quatre formes ont pour but de dire l'intention du locuteur-énonciateur et de placer le procès dénoté par le verbe dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation. Ce qui est particulièrement intéressant dans cet exemple, c'est la présence des deux formes à la même personne, la première, celle du locuteur-énonciateur principal, pour un même verbe (*sacar*), ce qui conduit à écarter immédiatement toute explication de cette alternance par la mise en relation de l'emploi préférentiel d'une forme avec une spécificité du radical du verbe ou de son sémantisme. On ne peut pas non plus attribuer le choix de la forme analytique ou synthétique au choix de la personne grammaticale dans ce texte. On en conclura donc que si le choix n'est contraint ni syntaxiquement, ni grammaticalement, ni sémantiquement, il est ici stylistique et certainement influencé par des contraintes métriques inhérentes au genre poétique du texte. Ce qui revient à montrer que la création d'une nouvelle forme au cours du processus de grammaticalisation n'entraîne pas immédiatement la perte de la précédente et que l'évolution des formes du futur et du conditionnel entre bien dans le cadre de ce type de processus.

Le processus de grammaticalisation se caractérise aussi par une rétention (Bybee et *al.*, 1994 : 16) des signifiés présents originellement dans la construction à l'origine de la forme grammaticalisée, quel que soit le stade de l'évolution considéré dans l'analyse :

Since we are claiming that semantic substance evolves in grammaticization and that the meaning of the source construction determines the subsequent grammatical meaning, we are not surprised to find that certain more specific semantic nuances of the source construction can be retained in certain contexts long after grammaticization has begun.

Cet élément permettra de discuter ultérieurement la valeur que l'on peut attribuer au morphème *-r-* mais surtout la valeur en langue que l'on donnera à chacun de ces temps. On ajoutera aussi que Bybee et *al.* (1994 : 14-15) posent que les processus de grammaticalisation obéissent à des schémas universels. Selon eux, les processus de grammaticalisation qui trouvent leur origine dans des sources communes sont similaires quelle que soit la langue. On trouve des mécanismes d'évolution communs, et les auteurs expliquent cela par l'existence de schémas communicatifs et cognitifs transculturels et translangagiers :

The source determination and unidirectionality hypotheses together predict that there will be some cross-linguistically similar paths for the development of grammatical meaning. [...] We attribute the fact that certain grammaticization paths are common in diverse genetic and areal groups to the existence of common cognitive and communicative patterns underlying the use of language.

Cet élément semble intervenir aussi dans l'analyse qui sera faite du futur et du conditionnel en espagnol et en français. Une analyse contrastive partant d'une valeur commune aux deux langues ne paraît pas étonnante dès lors que l'on considère ces temps sous l'angle de la grammaticalisation. Si on parvient à déterminer des mécanismes transculturels et translinguistiques parmi des langues aussi éloignées que les langues africaines et les langues indo-européennes, on ne sera pas surpris de voir que deux langues romanes ont pu suivre le même parcours d'évolution, sans que celui-ci constitue pour autant un parcours obligatoire prédéterminé. Ce qui peut différer d'une langue à l'autre en revanche, ce sont les exploitations qui seront faites en discours de cette valeur en langue et qui obéissent à des considérations systémiques qui nécessitent de prendre en compte les spécificités de chaque langue.

3.2. Paramètres révélateurs du processus de grammaticalisation

Pour légitimer une fois encore la lecture du futur et du conditionnel français et espagnol à la lumière de la grammaticalisation, on reprendra les quatre paramètres que Lamiroy (1999 : 35) analyse à la suite de Heine (1993) comme révélateurs du processus de grammaticalisation et on montrera dans quelle

mesure le futur et le conditionnel correspondent à ces critères. Ces paramètres sont d'ordre sémantique, morphosyntaxique, morphophonologique et phonétique.

Du point de vue phonétique, B. Lamiroy pose que l'élément grammaticalisé tend à s'éroder phonétiquement. On ne peut que constater que l'auxiliaire *habere* qui est devenu *haber* et *avoir* s'est érodé phonétiquement, en espagnol comme en français, dans la formation du futur comme du conditionnel. Il n'en reste finalement que les désinences de présent dans le cas du futur, et d'imparfait dans le cas du conditionnel :

	Futur	Conditionnel
Espagnol	cantare habeo > cantaraio / cantar <i>he</i> > cantaré	cantare habebam > cantarea / cantar <i>había</i> > cantaría
Français	cantare habeo > cantaraio > chanterai	cantare habebam > cantarea > chantereie > chanteroie > chanterais

Tableau de formation du futur et du conditionnel en espagnol et en français

Le paramètre morphophonologique rejoint le paramètre phonétique : l'élément grammaticalisé devient un opérateur par rapport au second verbe et tend à *devenir un appendice* (Lamiroy 1999 : 37) de ce dernier. C'est également ce que l'on constate dans le tableau ci-dessus.

Le paramètre morphosyntaxique correspond à un phénomène de *décatégorisation*, terme emprunté par B. Lamiroy à Hopper & Thompson (1984). Par décatégorisation, elle signifie que l'élément grammaticalisé se comporte comme une catégorie secondaire et perd de ses propriétés formelles : il ne peut plus être nié séparément ni être mis au passif par exemple. Elle remarque même que dans ce cas, c'est le second verbe qui récupère ces propriétés, c'est-à-dire la forme du mode quasi-nominal. Étant donné que le stade de grammaticalisation de l'auxiliaire et de l'infinitif est très avancé dans les formes de futur et de conditionnel en espagnol et en français, ces critères sont aussi vérifiables que les précédents. L'auxiliaire ayant fusionné avec l'infinitif, il ne peut bien entendu plus être nié sans que soit niée la structure dans son entier.

Le dernier paramètre abordé ici est le paramètre sémantique. Ce qui caractérise le processus de grammaticalisation du point de vue sémantique, c'est un effet de *désémantisation* dont elle emprunte le terme à Damourette et Pichon (1911-1936). Il ne s'agit pas d'une perte de signification, mais plutôt d'une généralisation du signifié qui passe d'un signifié référentiel à un autre moins référentiel. Cette généralisation s'accompagne d'un enrichissement sémantique en ce sens que l'élément grammaticalisé sera apte à être employé dans des contextes plus amples et par conséquent pourra enrichir ses

significations. Le futur et le conditionnel correspondent à ce critère sémantique, ce que l'on va tenter de prouver en étudiant l'évolution du sémantisme de la structure [infinitif + *habere/haber/avoir*]. Comme toute structure grammaticalisée est le fruit de l'interaction des signifiés des deux entités présentes à l'origine, on s'attachera à décrire le sémantisme de l'auxiliaire, qui reste complexe à circonscrire, avant d'aborder enfin la question de la valeur du morphème *-r-*. Il semble en effet difficile de se prononcer sur la valeur de ce morphème sans avoir auparavant étudié la valeur de l'auxiliaire sachant que l'on a posé qu'un des principes du processus de grammaticalisation était de créer un signifié nouveau à partir du signifié de deux entités distinctes.

IV. Signifié(s) du verbe *habere* et des verbes *haber/avoir*

L'origine de la périphrase remontant au latin, il convient d'examiner le sens du verbe *habere* latin pour retracer ensuite son évolution dans la structure *infinitif + habere* et plus tard dans les formes analytique et synthétique du futur et du conditionnel en espagnol et en français.

En latin, *habere* était déjà un verbe ayant un sens que l'on peut qualifier de général, c'est-à-dire qui recoupe des concepts universels. Ernout et Meillet (2001) relèvent l'évolution des significations de ce verbe au fil du temps. Ainsi, *habeo* aurait tout d'abord signifié « tenir » dans un sens transitif et « se tenir » dans un sens absolu, avant de signifier « posséder, occuper » et finalement « avoir ». Gaffiot (2000) relève différents sens qui constituent quatre sous-ensembles. Tout d'abord, un ensemble de signifiés regroupés sous la définition « avoir », puis un autre ensemble rassemblé sous la définition de « tenir », un troisième qui correspond à « comporter » et enfin, « être / se trouver ». Au vu de tous ces sens que l'on ne va pas développer ici, il est intéressant de formuler quelques remarques. La première consistera à revenir sur l'idée d'obligation que les grammairiens et linguistes ont dans leur grande majorité établie entre la structure [infinitif + *habere*] en latin et le sens d'obligation correspondant à « haber de » ou « avoir à ». Cette signification de la périphrase est certes attestée chez Gaffiot (2000), mais ne représente qu'un des signifiés que l'on rencontre dans le sous-ensemble assimilé à « avoir ». De plus, il est intéressant de relever que *habere* dit avant tout l'existence : existence d'un lien entre un être et une chose, ce que l'on nomme habituellement la possession (ex : avoir de l'argent : *pecuniam habere*); existence d'une relation entre deux êtres ou deux choses (ex : avoir un père : *patrem habere*); ou encore existence de façon plus générale (ex : les choses sont ainsi : *res sic se habet*). Cette signification du verbe latin *habere* tend à confirmer les caractéristiques données *supra* pour définir le processus de grammaticalisation : l'entité lexicale source fait référence à une notion très générale, présente dans de nombreuses cultures, ce qui lui permet d'être employée dans de nombreux contextes, et par conséquent, de créer de nouveaux sens en association avec une autre entité avec laquelle elle finira par former une construction grammaticalisée. On retiendra par conséquent ce signifié général d'existence pour analyser le sens produit par la grammaticalisation de *habere* avec l'infinitif.

En espagnol et en français, *haber* et *avoir* ont conservé ce signifié général d'existence. C'est surtout valable pour *haber* en espagnol qui a fini après le XVe siècle par ne plus signifier la mise en relation entre deux êtres linguistiques (êtres ou choses) dans une relation de dépendance hiérarchisée, c'est-à-dire à ne plus signifier la possession, mais à se constituer comme signifiant de l'existence d'un lien entre deux éléments sans hiérarchie entre les deux. Dans sa fonction d'auxiliaire des temps composés, cette mise en relation

est établie entre un procès accompli, dénoté par un participe passé, et un moment du temps signifié par le temps auquel *haber* est conjugué. Le signifié de mise en relation hiérarchisée entre deux éléments est entièrement assumé par le verbe *tener*. En français, *avoir* a conservé les deux types de significations. C'est là l'analyse proposée par Delport (2004). Selon elle, si *haber* et *avoir* ont des sémantismes ou des fonctionnements sensiblement différents, leurs valeurs se recourent au moins en un point, tant du point de vue diachronique que synchronique. Ce que posent ces deux verbes, c'est une « représentation "bi-actancielle", "sémantiquement transitive" de l'existence ». C'est-à-dire que contrairement aux verbes de type *être* qui posent l'existence d'un élément E en tant qu'élément autonome, les verbes de type *avoir* envisagent cet élément dans un rapport avec un autre élément A. On remarquera une fois encore que malgré les exploitations différentes qui peuvent être faites des possibilités de chacune des langues en discours, l'espagnol et le français font preuve d'un fonctionnement similaire en langue, ce qui nous autorise à maintenir une lecture commune de la valeur en langue de chacun de ces temps en espagnol et en français.

On s'intéressera à présent à la valeur que l'on fait porter au morphème *-r-* dans ces constructions. Deux lectures possibles s'offrent ici : celle d'un morphème *-r-* porteur de la virtualité inhérente à l'analyse qui peut être faite de l'infinitif et celle d'un morphème *-r-* porteur d'ultériorité issue de la fusion du sémantisme de l'auxiliaire et de celui de l'infinitif en interaction avec les contextes dans lesquels cette périphrase était employée.

V. Le morphème *-r-* porteur de virtualité

5.1. Un infinitif porteur de virtualité...

Nombreux sont ceux qui attribuent au morphème *-r-* du futur et du conditionnel une valeur de virtualité ou de potentialité directement tirée de la valeur donnée à l'infinitif. À commencer par Guillaume (1944) qui pose que l'infinitif comme les temps du futur ont en commun la notion de virtualité :

L'identité de cinétisme de l'infinitif et du futur est dénoncée par un ensemble probant de faits sémiologiques et morphologiques. Du point de vue sémiologique, on constate que le futur et l'infinitif portent le même *-r-* caractéristique de leur caractère virtuel commun : l'un et l'autre représentent le possible.

(Leçon du 15 juin 1944, série A)

Chez G. Guillaume, l'infinitif est une forme appartenant au mode quasi-nominal. C'est-à-dire qu'il est proche de la catégorie du substantif. Ce n'est pas une forme personnelle, ce qui explique parfaitement sa participation à des processus de grammaticalisation avec des verbes conjugués, comme c'est le cas dans la formation du futur et du conditionnel. Du point de vue sémantique, toute forme de repérage dans le temps lui est impossible sans l'appui d'un verbe extérieur, et ce rôle sera ici assumé par l'auxiliaire. En l'absence de temps et de personne, l'infinitif semble porter une charge de virtualité tout comme les autres formes du mode quasi-nominal. À la différence des autres formes, il est l'image d'une « effecton non engagée qui se représente à l'esprit », c'est-à-dire une virtualité non située dans le temps. G. Guillaume donne une analyse plus précise de l'infinitif qui est à même d'éclairer la conception que l'on peut avoir de son morphème *-r* :

La base de mot est la même dans *marche* et dans *marcher*, et seule la morphologie vectrice, menant à la partie du discours, a d'un mot à l'autre changé complètement. [...] Dans *marcher*, qui est un verbe, la base de mot reste la même, mais les formes vectrices ajoutées ont changé. Le contenu du mot *marcher* est ce que je dicte :

- a) base de mot : idée particulière de mouvement;
- b) opérations formelles vectrices : mode quasi-nominal, temps infinitif, personne 3^e du singulier, invariante dans l'infinitif - l'infinitif ne sort pas de la 3^e personne du singulier -, incidence interne, comme dans le substantif - c'est là ce qui rapproche l'infinitif du substantif;
- c) en conclusion de ces opérations vectrices : la partie du discours dénommée verbe.

(Leçon du 12 décembre 1947, série C)

On peut tirer de cette conception de l'infinitif deux éléments. D'une part l'infinitif porte le sémantisme du verbe, élément particulièrement important dans le cadre d'une forme grammaticalisée : c'est cet infinitif qui va porter le sens particulier dénoté par le radical. D'autre part, G. Guillaume identifie clairement le fonctionnement de l'infinitif à celui du substantif, à savoir qu'il dit simplement l'existence de quelque chose. Là où le substantif dit l'existence d'un être, l'infinitif va dire l'existence d'un procès. Mais il ne dira rien ni de son occurrence ni de sa situation dans le temps, ni de la façon dont il est perçu

par le locuteur-énonciateur principal. En ce sens, l'infinitif est porteur de virtualité, il fait partie chez G. Guillaume du mode quasi-nominal qui correspond au temps *in posse*, c'est-à-dire un temps potentiel. Le lien avec le futur et le conditionnel est ensuite rapidement fait. L'époque future, chez G. Guillaume comme chez de nombreux grammairiens et linguistes, est l'époque de l'hypothèse, de l'incertitude :

Le futur est par définition du temps hypothétique, du temps qui n'a pas encore existé et qu'on imagine en essayant de lui donner toute la réalité possible/compatible avec sa position de futur.

(Leçon du 10 février 1944, série A)

Il est ainsi aisé de justifier un *-r-* virtuel étant donné que ce qui est situé dans l'époque future est par définition chargé de virtualité. On arriverait donc à un sémantisme temporel d'ultériorité à partir d'une signification de virtualité : ce qui est virtuel, ce ne peut être ce qui est présent ou passé et se situe par conséquent dans l'époque future.

Les tenants, même critiques, du guillaumisme, comme Jean-Claude Chevalier, par exemple, n'en disent pas autre chose. Chevalier (1969) se propose d'analyser l'infinitif espagnol et l'infinitif français de façon contrastive pour expliquer leurs différences d'emploi. Il pose que l'infinitif français est exclusivement fait de virtualité, alors que l'infinitif espagnol est exclusivement fait d'antivirtualité. Cela signifie que dans l'infinitif français, il ne peut se trouver de temps, au sens où on ne peut y distinguer des instants successifs et différents les uns des autres. Au contraire, dans l'infinitif espagnol, la trajectoire mentale parcourue par le locuteur-énonciateur pour se représenter le procès peut être fractionnée et n'est pas d'un seul tenant. De la sorte, l'infinitif espagnol, *entier antivirtuel* par rapport à l'infinitif français *entier virtuel* peut aussi contenir de la virtualité si la trajectoire mentale n'est pas menée à son terme. Ces possibilités de saisies intermédiaires sont visibles en discours. Sur le plan de la langue, les deux infinitifs sont constitués de virtualité, et c'est cette virtualité qui est utilisée dans la formation du futur et du conditionnel en espagnol et en français.

D'autres approches, comme celle développée par Camussi (2006) attribuent aussi de façon argumentée une valeur de virtualité au morphème *-r / -r-* commun selon elle à l'infinitif et aux formes de futur et de conditionnel. Elle part pour cela de l'infinitif, et prend appui sur Imbs (1960 : 151) dont l'analyse se rapproche de celle de G. Guillaume que l'on vient d'évoquer :

L'infinitif est la forme que prend le verbe lorsque, pour des raisons d'économie, on peut ou veut faire abstraction des actualisations de la *personne*, du *nombre* et, dans une large mesure, du *temps* du verbe. Mais comme ces déterminations sont toujours nécessaires à la pleine *représentation* d'un processus verbal, l'infinitif ne peut être employé qu'appuyé sur un verbe dans lequel ces déterminations sont actualisées ou

dans un contexte affectif ou expressif qui supplée par le ton (emplois exclamatif et impératif de l'infinitif) à ces actualisations.

La valeur de virtualité de l'infinitif est ici fondée non seulement sur l'absence de personne et de temps, mais surtout sur la conséquence de ces absences : l'absence de relation à la situation d'énonciation. C'est d'ailleurs ce critère qui est retenu par Camussi (2006 : 101) pour définir l'infinitif :

Au total, sélectionner un verbe à l'infinitif, équivaut donc à ne pas désigner, du moins par ce verbe, de situation pour l'opération de référence, puisque le repérage d'un sujet par rapport au locuteur est impossible, et de ce fait, celui du procès par rapport au moment de l'énoncé et même à l'ensemble de la situation d'énoncé.

Un des fondements de son analyse de l'infinitif est que cette forme verbale ne permet pas de situer le procès dans le temps de façon autonome. On se situe là encore dans la perspective adoptée par de nombreux linguistes et grammairiens. Si l'infinitif nécessite l'appui sur un autre élément présent dans le cotexte pour situer le procès dans le temps, c'est par conséquent qu'il ne délivre qu'un procès potentiel en langue, dont l'actualisation se fera en discours par l'interaction de cette valeur de virtualité avec les éléments du cotexte. On citera entre autres, outre les approches de G. Guillaume et de P. Imbs, celle de Damourette et Pichon (1911-1936), qui définissent l'infinitif comme une forme à la croisée du substantif et du verbe, apte à signifier uniquement l'existence d'un procès, sans considération d'un temps ni d'un actant. On pourra retenir ici la définition formulée par Camussi (2006 : 110), issue de la synthèse des conceptions d'un infinitif comme signifié de virtualité, mais spécifiant le rôle du morphème *-r* :

Nous pouvons donc en conclure que le suffixe **R** de l'infinitif participe de la désignation du « potentiel ». Combiné avec le lexème et deux zéros, il désigne un procès possible, c'est-à-dire un procès dont l'accomplissement peut être mis en relation avec la situation d'énoncé.

On le voit, nous n'avons pas souhaité ici relever de façon exhaustive toutes les analyses consacrées à l'infinitif, mais toutes semblent converger vers la conception d'un infinitif, et par conséquent d'un morphème *-r*, porteur de virtualité. La virtualité portée par ce morphème aurait ensuite été reportée sur les constructions du futur et du conditionnel en espagnol et en français.

5.2. ... pour un futur et un conditionnel chargés d'hypothèse

Cette conception présente un certain nombre d'avantages. Elle se justifie aisément par le concept de rétention sémantique que l'on trouve chez les théoriciens de la grammaticalisation et que l'on a seulement évoqué dans la description qui a été faite *supra* de ce concept. Le futur et le conditionnel étant issus d'un processus de grammaticalisation du verbe *habere* puis *haber/avoir* et de l'infinitif, on pourra penser qu'il est logique que le signifié de l'infinitif

perdue dans la structure. On a relevé *supra* des conceptions comme celle de G. Guillaume qui considèrent que les temps de l'époque future sont marqués par une charge d'hypothèse qui leur est inhérente. Pour Martin (1981), l'époque future apparaît comme le monde du possible, ou des possibles si l'on considère, à la suite des logiques du temps, que cette époque est *ramifiée*, à la différence des époques du PASSÉ et du PRÉSENT qui sont *unilinéaires*. L'analyse qu'il donne du futur et du conditionnel est plus nuancée et sera discutée *infra*. Comme venant confirmer cette valeur d'incertitude, de virtualité et de potentialité que l'on peut attribuer à ces deux temps, on remarquera aussi que si on s'attache à analyser les effets de sens du futur comme du conditionnel, on ne peut que constater qu'un grand nombre de ces emplois ont un lien avec la notion de virtualité.

Ce sont les emplois que les grammairiens et linguistes ont définis comme des emplois *non temporels* ou encore *modaux* de ces deux temps. Depuis Guillaume (1929-1970) qui propose cette répartition pour toutes les langues romanes, ou encore Molho (1975) pour l'espagnol jusqu'aux études les plus récentes parmi lesquelles figurent celle de Fouilloux (2006) qui recense un emploi temporel et quatre emplois non temporels du conditionnel espagnol, ou encore celle de Jensen (2002) qui, tout en rattachant les différents effets de sens du futur et du conditionnel à une définition unique de chacun d'eux, distingue une valeur temporelle face à plusieurs valeurs modales. Ces emplois semblent être plus nombreux dans chacun de ces temps que les emplois *temporels*. Parmi les onze effets de sens que l'on recense dans ce travail, on en compte neuf pouvant être classés parmi les effets de sens modaux de ces temps : *conjecture*, *hypothèse*, *mitigation*, *reprise*, *préludique*, *inconcevable*, *polémique*, *bilan*, *énonciation mensongère*. Cette majorité d'emplois modaux est aussi mise en évidence chez des linguistes qui adoptent une perspective différente de celle-ci dans le traitement de ces temps. Pour Haillet (2002, 2007) par exemple, le conditionnel compte trois grands ensemble d'effets de sens : un emploi temporel, un emploi hypothétique, et un emploi d'altérité énonciative. Parmi ces trois grands ensembles, les 2/3 sont des emplois non temporels. On constate donc que la majorité des effets de sens produits par des énoncés au conditionnel ou au futur font appel à des notions que l'on peut rapprocher du potentiel ou de la virtualité. Le cas le plus évident est celui de l'hypothèse, effet de sens que l'on trouve dans les deux langues aussi bien au conditionnel (1) et (2) qu'au futur (3) et (4) :

(1) Nuestros excesos ocasionales *serían* perfectamente sostenibles, si no estuviéramos haciendo lo mismo cada semana del año. Pero, a causa del poder desproporcionado de compra del Primer Mundo, muchos de nosotros podemos pegarnos el banquete cada día. Y eso *estaría* también bien si no viviéramos en un mundo finito. (*Revista Natural*, n° 45, 03/2003 : ¿Por qué los vegetarianos estaban en lo cierto? - Naturalmente Natural)

(2) Ce faisant, le patron des députés UMP met en évidence l'autre paradoxe de cette élection : le parti présidentiel a de très fortes chances d'arriver en tête de cette

élection. Ce *serait* un tour de force car, depuis 1979, aucun parti de gouvernement n'y est arrivé. (*Le Monde*, 04 juin 2009)

(3) Desde una visión sobre los temas expuestos en este V Congreso Nacional del Medio Ambiente hemos intentado desarrollar estos comentarios dedicados a la situación actual del sector medioambiental español. Si se han leído atentamente estas consideraciones *se habrá llegado* a la conclusión de que hay mucho que hacer en el desarrollo de las soluciones que vienen demandando los problemas actuales. (*Tecno. Revista Interna de Formación e Información*, n° 40, 03/2001)

(4) Lui qui voulait se défendre tout seul, il s'est résolu à en laisser le soin à un homme de l'art. « Je n'ai pas vocation à passer des années et à dépenser des fortunes en procédures. Je ne vais pas brûler ma vie à me coaguler là-dessus comme Jean-Edern Hallier avec Mazarine. Je veux juste écrire et rien d'autre ». S'il est condamné, il ne *fera* pas appel. (Pierre Assouline, *Blog «La république des livres»*, 18/01/11)

On peut penser, sans analyser pour l'instant chacun de ces exemples, que le fait que ces deux temps, en espagnol comme en français, soient à même d'intervenir dans les apoduses de systèmes hypothétiques met en évidence leur sémantisme de virtualité ou potentialité. Dès lors que la réalisation d'un procès est soumise à la réalisation d'un autre, il n'est alors que virtuel, potentiel. Si ce signifié semble évident dans les exemples au conditionnel, il est souvent moins admis pour le futur puisque nombre d'études attribuent un emploi hypothétique uniquement au conditionnel et non au futur. C'est le cas notamment de Squartini (2004 : 70) qui dans son étude contrastive du futur et du conditionnel dans les langues romanes laisse de côté l'effet de sens hypothétique pour la simple raison qu'il considère que seul le conditionnel peut le produire :

Rimarranno invece sullo sfondo gli impieghi del Condizionale nei costrutti ipotetici (*Se non piovesse, andrei a trovarlo*), che non sono rilevanti per lo studio della correlazione semantica tra Futuro e Condizionale, in quanto esclusivi del Condizionale.

Pourtant, si on observe le fonctionnement des exemples (3) et (4), l'effet de sens hypothétique est bien présent, même au futur. L'existence du procès *llegar* en (3) et *faire appel* en (4) est bien soumise à la condition exprimée dans la protase du système hypothétique. Les procès correspondants sont virtuels. Les grammairiens ont d'ailleurs désigné ce type de construction en utilisant le terme de *potentiel*. S'il y a bien une différence entre le futur et le conditionnel dans ce type d'emploi en ce sens que le degré de certitude avec lequel est présenté le procès n'est pas identique, on ne peut que constater que ces deux temps participent à un effet de sens empreint de virtualité. Et on peut attribuer cette signification du futur et du conditionnel à une rétention du signifié du morphème *-r* d'infinitif qui est porteur de virtualité. On pourrait appliquer ce type d'analyse à d'autres emplois modaux, comme celui de conjecture, par exemple. On ne développera pas ici d'analyse de l'effet de sens conjectural puisqu'elle sera menée plus tard, mais on peut déjà relever l'affinité sémantique que l'on a entre la modalité épistémique de doute, d'incertitude et

d'hypothèse contenue dans ce type de structure et la valeur de virtualité / potentialité que l'on peut lire dans le morphème *-r-* du conditionnel et du futur.

Outre l'appui sur l'analyse des exemples modaux, qui semble faire intervenir directement la valeur de virtualité de l'infinitif présente dans le conditionnel et le futur, ce positionnement présente certains avantages lorsqu'on envisage le traitement de tous les emplois de ces temps d'un point de vue systémique. Dans une analyse qui se place dans une perspective monosémiste, c'est-à-dire qui attribue une valeur unique en langue à un temps verbal de laquelle dérivent tous ses emplois en discours, on peut être tenté de pencher en faveur d'une valeur porteuse de virtualité, qui permettrait de placer tous les emplois, qu'ils soient temporels ou modaux, sur un même plan. Si le morphème *-r-* du futur et du conditionnel est porteur de virtualité et non d'ultériorité, alors l'emploi temporel de ces deux temps n'est plus présent dès la langue, mais devient un emploi créé en discours, au même titre que tous les autres. On a vu, même rapidement, que les emplois modaux pouvaient être facilement expliqués par un signifié de virtualité ou de potentialité présent dans la valeur en langue du futur et du conditionnel. Sachant que les emplois modaux sont plus nombreux que les emplois temporels, voilà un argument supplémentaire en faveur d'un morphème *-r-* porteur de virtualité. Cependant, il faut voir dans quelle mesure cette conception permet aussi d'expliquer les emplois *temporels*.

Un exemple comme (5), au futur en espagnol, peut s'expliquer à partir de la virtualité contenue dans ce morphème *-r-* issu du *-r* de l'infinitif :

- (5) *Incrédulo, como si acabaran de anunciarme la resurrección de un soldado de Salamina, pregunté :*
- ¿Está vivo?
- ¡Ya lo creo! - se rió con desgana Figueras [...]. Ahora no creo que le encuentre, pero en septiembre seguro que *estará* encantado de hablar con usted. (Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.54)

On l'a vu, les conceptions qui posent que le morphème *-r-* est porteur de virtualité avancent que le verbe est coupé de la situation d'énonciation. C'est le co(n)texte qui va actualiser le procès. Dans le cas du futur, l'infinitif se grammaticalisant avec un verbe au présent, l'instruction délivrée serait celle d'un procès qui, au moment de l'énonciation en T_0 , se trouve à l'état de potentialité. Or, la seule époque non unilinéaire, constituée comme un ensemble de possibles, c'est le FUTUR. Dans l'exemple (5), les circonstanciers temporels appuient l'ancrage du procès dans l'époque future par rapport au moment de l'énonciation. L'adverbe *ahora*, qui désigne le moment de l'énonciation, est mis en opposition avec le circonstancier *en septiembre* qui est contextuellement situé dans l'avenir par rapport à T_0 . Le procès *estar* est au futur : il situe le procès dans l'époque qui est celle des potentialités par rapport au moment de l'énonciation : dans le FUTUR. L'analyse serait identique en français, et celle que l'on peut faire de l'effet de sens temporel au conditionnel

serait similaire. La seule différence, c'est qu'au lieu de situer le procès dans l'époque des possibles définie par rapport au PRÉSENT de l'énonciation, le conditionnel, composé de l'infinitif et du verbe à l'imparfait, place ce procès dans le monde des possibles par rapport à un repère PASSÉ : c'est-à-dire dans tout ce qui se situe au-delà de ce repère, sans prendre en compte le moment de l'énonciation principale.

L'autre type d'emploi temporel que l'on recense, c'est l'effet de sens *historique*, encore appelé effet de sens *objectif* (Nilsson-Ehle 1943) qui existe en espagnol et en français. C'est ce que l'on a en (6) au futur en français, mais que l'on peut aussi trouver au conditionnel :

(6) Dans une autre époque, en 1946, quand sa fille Odette, la dernière-née, ***mourra***, à vingt et un ans, ce ***sera*** un deuil irréparable. Elle fit faire un caveau, à Argelès-Gazost, dans les Pyrénées, où le malheur était arrivé. (Roger Grenier, *Andrélie*, 2005, p.110)

Le procès est ici situé dans le PASSÉ par rapport au moment de l'énonciation principale : le circonstanciel temporel place un repère PASSÉ qui correspond à la date 1946, et le roman a été écrit en 2005. De plus, le locuteur-énonciateur principal sait que le personnage *Odette* est mort, chose qu'il ne saurait affirmer si le procès était effectivement situé dans l'époque future. Enfin, on pourrait remplacer les verbes au futur simple par un passé simple sans que la localisation temporelle des procès en question ne soit modifiée, d'autant que le verbe *faire* de la phrase suivante est déjà au passé simple :

(6a) Dans une autre époque, en 1946, quand sa fille Odette, la dernière-née, ***mourut***, à vingt et un ans, ce ***fut*** un deuil irréparable. Elle fit faire un caveau, à Argelès-Gazost, dans les Pyrénées, où le malheur était arrivé.

Le procès se situant dans l'époque passée, il n'est en aucun cas potentiel ni virtuel, mais bel et bien réalisé... comment expliquer la valeur de virtualité du futur dans ce type d'exemple ? Pas de réponse chez Camussi (2006) qui analyse un grand nombre d'effets de sens, mais pas l'effet de sens historique. Chez Guillaume (1944), pas plus d'explication que celle-ci :

Une dernière remarque qu'il convient de faire pour être complet sur la question du choix de l'aspect dans l'époque future, remarque concernant non pas le futur surcomposé, mais simplement le futur composé ou futur de l'aspect transcendant, est <qu'il est> souvent amené, avec sa valeur normale, qui ne requiert aucun commentaire particulier¹⁵, par l'emploi du futur historique : celui dont les historiens font usage dans la vue de situer des faits passés, dont ils veulent souligner la portée, dans une perspective abstraite, propre à en faire mieux voir la successivité originale. (*Leçon* du 1er juin 1944, série A)

Il s'agirait d'une question d'aspect tout à fait normale, et qui se passe de commentaire. On bute là sur une difficulté qu'on ne saurait résoudre... sans

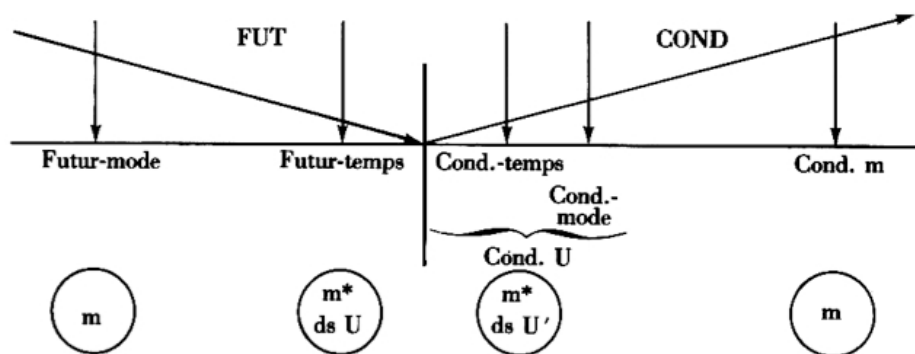
¹⁵ Je souligne

avoir recours à une conception du futur comme moins virtuel que ce qu'il n'y paraît à première vue. C'est la conception qu'en a G. Guillaume qui oppose le futur catégorique (futur simple et antérieur) au futur hypothétique (conditionnel présent et passé). Ce qui différencie le futur du conditionnel, c'est la charge d'hypothèse portée par chacun de ces temps. Selon Guillaume (1929-1970 : 57), le futur ne porte qu'un degré minimum d'hypothèse, alors que le conditionnel (futur hypothétique) se caractérise par une surcharge d'hypothèse :

Il existe dans la constitution du futur : 1° Une période de construction (...) Nous nommerons cette période, la *période hypothétique* (...) 2° Une période de futur construit, qui correspond à la vision du futur réduit au minimum hypothétique, et que nous nommerons (...) la *période catégorique* (...).

À la suite de ce type de description du futur comme temps non porteur d'hypothèse, de virtualité, Martin (1981 : 83), propose des saisies intermédiaires inscrites sur un tenseur, allant du degré de certitude le plus élevé pour les emplois temporels, à celui moins élevé pour les emplois modaux du futur et pour le conditionnel :

On en vient ainsi à formuler l'hypothèse que le futur, quoique lié par nature au possible, au virtuel, à l'incertain, est sous-tendu d'un mouvement de pensée qui, prenant son départ au possible, s'achemine vers la certitude. Les saisies précoces sur ce mouvement fournissent les emplois «modaux» ; les saisies tardives, les emplois «temporels».



Emplois du futur et du conditionnel :
Martin (1981 : 83)

Ce tenseur binaire n'est pas sans rappeler le schéma utilisé par G. Guillaume dans sa description de la valeur de l'article notamment. Si G. Guillaume n'a pas utilisé le tenseur binaire dans la description du futur et du conditionnel, on a pu constater *supra* que son analyse envisage différentes périodes de construction du temps dans l'époque future, qui correspondent aussi à des

saisies intermédiaires au cours du processus de chronogénèse, c'est-à-dire de construction de l'image-temps dans la langue.

On relèverait par conséquent une différence entre le futur et le conditionnel : le futur pourrait être porteur de moins de virtualité que le conditionnel, ce qui permettrait de conserver la valeur de virtualité au morphème *-r-*, commune aux deux temps, mais d'expliquer les emplois temporels du futur et du conditionnel par une modification de cette potentialité appliquée au domaine temporel : ce qui est potentiel se situe forcément dans l'époque du FUTUR, ce qui explique que les temps construits à partir d'une grammaticalisation de l'infinitif avec un autre verbe soient à même de situer les événements dans l'avenir. Martin (1981 : 83) analyse d'ailleurs l'effet de sens historique du futur relevé dans l'exemple (6) comme une preuve du fait que le futur se rapproche de la notion de certitude dans ses effets de sens temporels :

Le futur s'accommode de la certitude absolue. C'est notamment le cas [...] quand, par un décalage global du système et, partant, de l'origine t_0 , le futur, dit «futur des historiens», signifie en fait une action passée dont la réalité n'est pas contestable.

Admettons. Martin (1981 : 85) pose d'ailleurs une différence fondamentale entre le futur et le conditionnel en termes de certitude, à la suite de G. Guillaume qui distinguait le *futur catégorique* du *futur hypothétique* :

Là où le futur se caractérise par une tension fermante, restreignant autant qu'il est possible la part d'hypothèse naturellement inhérente à l'avenir, le conditionnel inscrit le procès dans un avenir chargé d'incertitude.

Cependant, ces analyses laissent de côté le fait que l'effet de sens historique se rencontre aussi au conditionnel, en français (7) comme en espagnol (8) :

(7) J'étais le grand fils de trente-six ans qui, vingt ans plus tard encore dans les restaurants parisiens, *pleurerait* au souvenir des trois paysannes qui l'avaient élevé. (Marie Billetdoux, *Un peu de désir sinon je meurs*, 2006, p.145)

(8) Está leyendo; los demás le escuchan. Lo que lee es un fragmento de *Rosa Krüger*, una novela que escribió o empezó a escribir en esos días para aliviarse de la reclusión y distraer a sus compañeros, y que sólo *se publicaría*, inacabada, cincuenta años más tarde, cuando su autor llevaba ya mucho tiempo muerto. (Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.90)

En (7) comme en (8), le contexte permet clairement de situer les procès *pleurer* et *publicarse* dans le PASSÉ par rapport à T_0 . Le test de substitution par un temps du PASSÉ, passé simple ou imparfait, fonctionne tout aussi bien que dans l'exemple (6) au futur. Comment expliquer par conséquent, que le conditionnel, temps considéré comme porteur d'hypothèse par excellence, puisse être employé pour dénoter des procès situés dans le PASSÉ, et par conséquent dont on a la certitude qu'ils ont eu lieu ? Aucune réponse n'a été

trouvée chez les tenants d'une valeur de virtualité / potentialité attribuée au morphème *-r-* du futur et du conditionnel.

Sans contester cette valeur de virtualité ou de potentialité attribuée à l'infinitif par le biais du morphème *-r* dans certains de ses emplois, on montrera que dès le latin, ce morphème ne porte pas cette seule valeur. On pose ici que l'attribution d'une valeur de virtualité au morphème *-r* d'infinitif est due à une lecture restreinte de la valeur de l'infinitif. Il sera ensuite intéressant de revenir sur la valeur du morphème *-r-* une fois inclus dans une structure nouvelle : celle du conditionnel et du futur. On admet aisément, en faisant appel à des principes de *subduction* ou d'*érosion sémantique*, que le verbe *habere/haber/avoir* ait subi une modification de son sémantisme parallèlement à sa modification morphophonologique et à sa fusion avec l'infinitif. Pourquoi dès lors refuser d'admettre que le morphème *-r*, en interaction avec ce verbe et avec les contextes dans lesquels la structure a été employée, ait pu voir une de ses valeurs (celle de virtualité) s'effacer au profit de celle d'ultériorité ? L'analyse du conditionnel et du futur à la lumière d'un morphème *-r-* porteur de virtualité présente certains avantages, on l'a vu, mais ne parvient pas à expliquer certains effets de sens, notamment l'effet de sens *historique*. On s'attachera à montrer que ce morphème a pu voir son sémantisme se modifier au cours du processus de grammaticalisation, et se charger d'une instruction temporelle d'ultériorité déjà contenue en arrière-plan de la valeur de virtualité propre à l'infinitif, du fait de la participation de ce dernier à la construction d'un nouveau signifié¹⁶.

¹⁶ Un processus de grammaticalisation se caractérise généralement, au sein d'un même signifiant, par un passage d'un signifié temporel à un signifié modal. Dans le cas du morphème *-r / -r-*, on peut penser que le passage d'un signifié de *virtualité* (modal) à un signifié d'*ultériorité* (temporel) est contradictoire avec cette caractéristique. Il n'en est rien. On pose en effet que le passage de la virtualité à l'ultériorité est due au fait que l'infinitif participe à un nouveau processus de grammaticalisation avec un nouvel élément : l'auxiliaire *habere / haber / avoir*. Le passage de la virtualité à l'ultériorité n'est donc pas comparable au processus de grammaticalisation des instructions du conditionnel qui sera évoqué au chapitre 4 et qui concerne l'évolution inhérente au processus de grammaticalisation d'un seul et même élément.

VI. Le morphème *-r-* à valeur d'ultériorité

6.1. Évolution du sémantisme du morphème *-r-* au cours du processus de grammaticalisation

On pose dans ce travail qu'au cours du processus de grammaticalisation, non seulement le sémantisme du verbe *habere/haber/avoir* s'est modifié, mais aussi celui de l'infinitif et de son morphème *-r* virtualisant. On s'appuiera ici sur la description que Bybee *et al.* (1994 : 11) font de ce processus. Selon eux, la source du sémantisme de la construction grammaticalisée n'est pas à chercher uniquement dans le signifié de l'entité lexicale du verbe de base :

Thus we disagree with Heine, Claudi & Hünemeyer (1991b : 338) that "one source concept can give rise to more than one grammatical category." It is the entire construction, and not simply the lexical meaning of the stem, which is the precursor, and hence the source, of the grammatical meaning.

On peut donc penser que l'évolution sémantique de la construction concerne les deux entités qui la composent, et pas seulement une seule. Le signifié de virtualité peut avoir été retenu, selon le principe de rétention sémantique évoqué *supra*, mais n'est pas forcément resté intact au cours du processus de grammaticalisation. L'évolution de la signification d'une construction au cours de ce processus se caractérise par une généralisation du signifié originel, qui finit par s'appliquer à un ensemble de contextes plus large. Les différents emplois permettent de constituer un nouveau sens. Le signifié issu de la construction grammaticale est déjà présent, inclus dans l'entité lexicale source : c'est par effacement du signifié principal que ce signifié secondaire apparaît. Il s'agit ici d'un mécanisme de généralisation sémantique (perte des spécificités du signifié). C'est ce que posent Bybee *et al.* (1994 : 25) lorsqu'ils analysent le sémantisme des périphrases temporelles construites avec un verbe de mouvement : le passage d'un signifié spatial à un signifié temporel ne se fait pas par métaphore de l'un à l'autre. Selon eux, le signifié temporel était déjà présent dès le départ :

There seems to be a metaphorical jump from the spatial domain to the temporal. However, no metaphorical leap from one domain to another has actually taken place. If a subject is located spatially in an activity, it is unavoidable that that subject is also located temporally in that activity. Thus the temporal notion is implied by the spatial one and the temporal meaning is intrinsic to the construction all along. The change takes place to derive a progressive meaning is the loss of the spatial meaning. Thus the real mechanism of change to be explained is how the spatial meaning gets lost.

Si on applique ce principe à la construction composée de l'infinitif et de *habere/haber/avoir* qui a donné le futur et le conditionnel romans actuels, on posera que la valeur temporelle d'ultériorité était déjà présente dans la valeur de virtualité de l'infinitif, et que c'est par effacement de ce signifié premier, toujours présent dans l'infinitif roman actuel, que la valeur d'ultériorité est

devenue le signifié de langue de la structure grammaticalisée. Cette modification ne peut intervenir que dans un processus de grammaticalisation avancé, en interaction avec un certain nombre de contextes d'emplois temporels. Il convient donc à présent de prouver d'une part que l'infinitif latin pouvait être employé dans des structures disant l'ultériorité même si ce n'est pas sa valeur principale, et d'autre part que la périphrase était employée dans un grand nombre de contextes disant l'ultériorité temporelle et par conséquent à même de modifier la valeur de ce morphème *-r-*.

En latin, l'infinitif était déjà employé dans des structures permettant de localiser le procès dans le temps. Son emploi dans les propositions infinitives ne permettait pas directement de situer le procès dans une époque, mais de le situer dans l'antériorité, la simultanéité ou l'ultériorité par rapport au repère créé par le verbe principal. Ainsi, l'infinitif présent disait la simultanéité avec le procès dénoté par le verbe principal. Dans le cas d'un verbe principal au présent, l'infinitif présent situait le procès en T_0 comme en (9), et dans le cas d'un verbe principal à un temps du passé, l'infinitif présent situait le procès comme simultané à ce procès principal, par conséquent, dans le PASSÉ de T_0 comme en (10) :

(9) Credo Deum bonum *esse*. [Je crois que Dieu est bon.]

(10) Credebam patrem tuum *esse* agricolam. [Je croyais que ton père était agriculteur.]

Pour dire l'ultériorité par rapport à T_0 ou à un repère PASSÉ, c'est un infinitif futur qui est employé :

(11) Scio fratrem tuum Romam *iturum esse*. [Je sais que ton frère ira à Rome.]

(12) Sciebam fratrem tuum Romam *iturum esse*. [Je savais que ton frère irait à Rome.]

L'infinitif futur latin est chargé d'exprimer l'ultériorité. Or, il se construit sur la base du supin, de la désinence *-urum*, *-uram*, *-urum* et de l'infinitif *esse*. Ainsi, pour le verbe *amare* :

Supin : *amatum* → Infinitif futur : *amaturum esse*

Les autres modèles de conjugaison se construisent sur le même principe. L'élément que l'on ajoute au supin pour que la forme dise l'ultériorité, c'est le morphème *-r-*. Sans tomber dans une analyse qui consisterait à attribuer à ce morphème une valeur d'ultériorité dans tous les temps où il apparaît, on peut constater que cette valeur est présente dans certaines constructions dans lesquelles l'infinitif intervient.

Le second point à examiner est celui de la signification en latin de la périphrase constituée de l'infinitif et du verbe *habere*. Parmi les tournures relevées par Ernout et Thomas (2002), il est intéressant de relever le tour « *in animo habeo + infinitif* » dont la traduction serait « je projette de » qui implique dans un premier temps une notion d'intention de la part du locuteur-énonciateur principal, et par conséquent, un placement du procès dénoté dans l'époque FUTURE. Gaffiot (2000) recense un emploi de *habeo* avec un infinitif de but dans le sens de « avoir à » (chez Cicéron, par exemple : *haec fere dicere habui* « voilà à peu près tout ce que j'avais à dire ») que l'on peut rapprocher des sens d'obligation que l'on trouve chez Sénèque le Père (*quid habui facere ?* « que faire ? »). Benveniste (1974) pose que cette construction était utilisée comme un participe futur passif et n'indiquait en aucun cas l'obligation mais bien une prédestination. Sans trancher sur le bien fondé de la valeur d'obligation de cette construction, on constatera suite à cet examen des différentes significations de l'infinitif et de *habere*, que les contextes dans lesquels elle est employée font plus appel à une notion d'ultériorité qu'à une notion de virtualité. Les notions d'intention, d'obligation et de prédestination impliquent avant tout une localisation temporelle dans l'époque future, et ce n'est qu'à partir de cette localisation dans l'avenir que l'on peut déduire un degré d'incertitude inhérent à ce placement temporel.

C'est cet enchaînement que proposent aussi Bybee *et al.* (1994 : 263) lorsqu'ils étudient l'expression du futur dans les constructions grammaticalisées à partir de verbes exprimant la possession dans différentes langues, comme c'est le cas du latin, de l'espagnol et du français :

Possession > Prédestination	}	intention > future
Possession > Obligation		

Cela tend à appuyer l'interprétation du morphème *-r-* comme porteur d'ultériorité.

Un autre argument, sur le plan diachronique, permet de renforcer cette position. L'effet de sens conjectural produit dans des énoncés au futur et au conditionnel est souvent donné comme preuve que ces temps verbaux sont porteurs de virtualité, issue de l'infinitif, avant de signifier l'ultériorité temporelle qui est alors reléguée au second plan. Pourtant, si on examine les effets de sens possibles du futur synthétique latin, c'est-à-dire la forme qui ne fait pas intervenir l'infinitif, cet effet de sens conjectural était déjà présent. Il est mis en avant par Ernout et Thomas (2002 : 250) :

Dans la langue familière surtout, le futur I est parfois un véritable potentiel de probabilité : Pl., *Tri.* 923 : *em, istic erit* « ce doit être lui » ; *Pe.* 645 : *haec erit*

bono genere nata; nihil scit nisi uerum loqui « elle doit être bien née ; car elle ne sait pas mentir ».

Il devient plus difficile de maintenir suite à cette remarque diachronique que les effets de sens modaux, comme celui de conjecture, produit dans des énoncés au futur et au conditionnel en espagnol et en français, sont dus à un morphème *-r-* de virtualité directement hérité du *-r-* de l'infinitif.

6.2. Discussion

On admettra par conséquent dans ce travail que le morphème *-r-* du futur et du conditionnel est bien porteur d'ultériorité. Le débat finit par se poser en ces termes : est-ce que la valeur d'ultériorité du morphème *-r-* procède de la notion de virtualité inhérente à l'infinitif ou bien est-ce qu'on peut considérer que les effets de sens qui font appel au concept de virtualité procèdent de la valeur d'ultériorité acquise par le morphème *-r-* au long du processus de grammaticalisation des constructions qui ont donné les formes actuelles de futur et de conditionnel ? Le futur est le seul temps verbal à subir une évolution aussi longue et complexe. C'est le temps dont la formation est la plus récente au sein des langues romanes. C'est aussi le seul temps qui prend son origine dans le mode subjonctif en latin avant de devenir un temps de l'*infectum* (correspondant à l'indicatif roman) puis une périphrase aspectuelle qui finira par se souder et devenir un temps simple de l'indicatif. Le conditionnel est créé sur la base de la même périphrase verbale, par analogie avec le futur. La question de la cause de ce renouvellement fréquent des formes de futur et du conditionnel se pose donc, d'autant que l'on peut remarquer qu'actuellement, une nouvelle périphrase, composée de *ir a/aller* au présent ou à l'imparfait et d'un verbe à l'infinitif tend à concurrencer les formes synthétiques dans l'ensemble des langues romanes. Une hypothèse, évoquée puis critiquée par Barceló (2007), est celle qui consiste à expliquer ces changements par la modalisation de formes à l'origine temporelles. Ainsi, le futur synthétique latin aurait été remplacé par la périphrase parce que ses instructions modales auraient été trop importantes par rapport à son instruction temporelle. De même, cette périphrase aurait fini par être trop modale, et c'est ce qui expliquerait sa soudure et son évolution en un temps simple, plus conforme aux exigences du système verbal roman. Et ce serait finalement cette même charge modale trop importante qui expliquerait la fréquence croissante d'emplois de la périphrase avec *ir a/aller* actuellement.

On opposera deux types d'arguments à cette analyse. Le premier fait appel à la conception du processus de grammaticalisation que l'on a développée à la suite de Bybee *et al.* (1994). On rappellera que différentes formes peuvent coexister et occuper le même champ sémantique au sein d'une même langue sans pour autant être le signe d'un affaiblissement ou d'une perte des formes précédentes. D'autre part, on pose ici que tous les effets de sens produits dans des énoncés au conditionnel ou au futur en espagnol comme en

français peuvent être analysés à partir de l'instruction temporelle d'ultériorité. On peut parfaitement envisager une cohabitation entre les effets de sens temporels et modaux sans que cela produise une nécessaire disparition d'une forme au profit d'une autre. Ces mécanismes de changement semblent être inhérents à des processus de grammaticalisation plus généraux à l'échelle translinguistique : la grammaticalisation des verbes de mouvement produit souvent un sémantisme d'ultériorité aspectuelle, puis temporelle dans certains contextes, et cette forme vient concurrencer la forme déjà utilisée pour ce type de signification et pourra, ou non, mener à sa disparition. Les facteurs qui mènent à la disparition d'une forme ont plus à voir avec des problèmes de confusion avec d'autres formes, comme cela a pu être le cas du futur synthétique latin qui, suite aux changements phonétiques subis par le latin dans son évolution vers les langues romanes, a pu être confondu avec les formes de parfait. Sans cette confusion, rien ne permet de dire si le futur synthétique aurait fini par être totalement remplacé.

VII. Bilan

Cette analyse s'était donné pour but de statuer sur la valeur à attribuer au morphème *-r-* du conditionnel et du futur espagnol et français à la lumière du processus de grammaticalisation qui a mené à la production de ces constructions. Si la position qui consiste à défendre une valeur de virtualité pour ce morphème trouve sa justification dans le sémantisme de l'infinitif et présente un certain nombre d'avantages, comme celui de placer tous les effets de sens des temps de l'époque future sur le même plan, elle se heurte à un certain nombre d'obstacles. On citera notamment le fait que les effets de sens expliqués par cette valeur de virtualité, comme l'effet de sens conjectural, étaient déjà présents avec le futur synthétique latin. D'autre part, on a pu constater que cette conception ne permettait pas d'expliquer l'effet de sens *historique* du futur et du conditionnel, et qu'aucune explication ne semble avoir été fournie par les tenants de cette théorie.

Au contraire, l'attribution d'une valeur d'ultériorité au morphème *-r-* du futur et du conditionnel trouve sa légitimité dans une perspective diachronique tant dans les effets de sens de la structure périphrastique en latin que dans les spécificités du processus de grammaticalisation. On posera aussi qu'elle est à même de rendre compte des différents effets de sens produits dans des énoncés au futur et au conditionnel, en espagnol comme en français, ce que l'on s'attachera à démontrer tout au long des analyses qui seront livrées dans ce travail.

Chapitre 3

Théories énonciatives et analyse des temps verbaux

I. Introduction : liens entre énonciation et analyse des temps verbaux

1.1. Position du problème

On ne prétendra pas ici passer en revue de façon exhaustive les différentes théories énonciatives. On se propose de restreindre cette présentation aux théories utilisées et développées dans le cadre de l'analyse des temps verbaux. De plus, on ne mènera pas non plus une réflexion approfondie sur les questions soulevées par les différentes approches énonciatives. Il nous semble en effet que le cadre d'analyse délimité pour ce travail de thèse ne laisse pas d'espace suffisant pour examiner de façon précise la richesse des théories énonciatives¹⁷. C'est pourquoi on exposera brièvement au point (I) les liens entre analyse des temps verbaux et énonciation. On abordera ensuite au point (II) les théories polyphoniques, avec lesquelles notre travail interagit. On pense notamment à Gosselin (2010), qui s'inspire des cadres polyphoniques dans son analyse aspectuo-temporelle, et à Haillet (2002, 2007), qui fonde son analyse du conditionnel sur la notion de *point de vue* et la prise en compte de deux types de *locuteurs*. On discutera ce type d'approche qui nous conduira finalement à présenter l'approche *dialogique* des temps verbaux (point III), développée notamment par J. Bres, et dans laquelle on inscrira notre propre travail, tout en étant consciente des questions qu'elle peut soulever. D'autres approches, comme la théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli ou encore la théorie de la relation interlocutive, développée par C. Douay et D. Roulland dont les principes sont posés dans Douay (2000), ne seront pas présentées en dépit de leur grand intérêt et de la place qu'elles occupent dans le champ de la linguistique énonciative. Ces théories se situent dans une perspective sensiblement distincte de la nôtre, en regard des approches polyphonistes, par exemple, avec lesquelles on interagira de façon plus directe.

¹⁷ Pour un aperçu récent des théories énonciatives, notamment dans les cadres polyphonique et dialogique, on renvoie à deux colloques. D'une part, le colloque international *Dialogisme : langue, discours* organisé par J. Bres, A. Nowakowska, J.-M. Sarale et S. Sarrazin (Praxiling UMR5267 CNRS) à Montpellier les 8-10 septembre 2010, et d'autre part, le colloque international *Les théories énonciatives aujourd'hui : Benveniste après un demi-siècle* organisé par L. Dufaye, (UPEMLV, EA LISAA, G.L) et L. Gournay, (UPEC, EA IMAGER, LIDIL12) à l'Université de Paris Est-Marne la Vallée les 24 et 25 novembre 2011.

La présentation des différentes questions soulevées par la réflexion sur les questions de temporalité, d'aspectualité et de modalité a permis d'apercevoir la nécessité d'avoir recours à une perspective énonciative dans l'analyse des emplois des temps verbaux en discours. On a vu par exemple, lors de l'analyse de la valeur en langue du présent et des difficultés posées par une conception déictique de ce temps pour analyser un emploi comme l'emploi *historique*, que L. Gosselin, par le biais de la méthode de résolution de conflits, en vient à mettre en place un second intervalle énonciatif, noté [01',02'], pour en expliquer la production. La prise en compte de paramètres énonciatifs tels que le degré d'engagement du locuteur dans Gosselin (2005, 2010) pour analyser les modalités nous semble aussi être le signe que l'étude des temps verbaux peut difficilement se passer de la question de l'énonciation dès lors que l'on souhaite expliquer la production des différents effets de sens d'un temps verbal en discours.

C'est d'ailleurs certainement pour cette raison que J.-C. Chevalier, dès 1978, introduit dans sa théorisation des systèmes verbaux de l'espagnol et du français un concept qui n'était pas apparu dans les travaux de G. Guillaume ou de M. Molho pourtant très proches de la ligne théorique dans laquelle il s'inscrit : celui de *moi délocuté*, qui sera repris dans Chevalier (1992) sous une forme distincte : celle de l'*observateur*. C'est parce que les concepts développés par Chevalier (1978, 1992) nous semblent situés au croisement des théories énonciatives et de celles de l'analyse des temps verbaux qu'on se propose de les présenter à titre introductif.

1.2. Concepts de *moi délocuté* et d'*observateur* (Chevalier, 1978, 1992)

1.2.1. Présentation du système

La notion de *moi délocuté* apparaît dans Chevalier (1978 : 51) au moment de l'analyse des temps verbaux sous forme de schémas qui préfigurent la mise en équation développée en 1992. Le *moi délocuté* correspond alors à une instance distincte du *moi locuteur*. Il s'agit d'un *moi objet du discours*.

Cette instance se précise dans Chevalier (1992) et occupe une place importante dans la description des temps verbaux qu'il élabore. Chevalier (1992) propose en effet de décrire la valeur en langue des temps verbaux au moyen d'équations permettant de mettre en évidence leurs instructions temporelles et aspectuelles. Ces instructions sont représentées par une mise en relation entre différents paramètres. À chaque paramètre correspond un *temps*, c'est-à-dire une localisation temporelle sur la ligne du temps.

J.-C. Chevalier établit quatre paramètres pour décrire la valeur en langue des temps verbaux :

1) *Le Locuteur* (noté LOC) : c'est celui qui parle. Il ne peut le faire que dans le présent. Le temps du locuteur (noté T_{Loc}) est le point de départ à partir duquel sont situés les trois autres paramètres.

2) *L'Observateur* (noté OBS) : c'est l'image que le locuteur se donne de lui-même. C'est ce qui correspond au *moi délocuté* utilisé dans Chevalier (1978). Le temps correspondant à l'observateur est noté T_{Obs} .

3) *L'Événement* (noté EV) : c'est la représentation du phénomène que le verbe rapporte. Son espace temporel (noté T_{Ev}) est repéré par rapport à celui de l'observateur, et indirectement, par rapport à celui du locuteur.

4) *L'Acteur* (ACT) : c'est l'être engagé dans l'événement. Le verbe a pour fonction de dire l'engagement de l'acteur dans l'événement. Chevalier (1992 : 330) précise bien que l'acteur et l'événement sont inévitablement liés, et qu'ils ne sont séparés que pour les besoins de la représentation linguistique. Le temps de l'acteur est noté T_{Act} .

Les instructions temporelles sont représentées par la relation entre le locuteur et l'événement. Trois rapports temporels sont possibles :

- $T_{Ev} = T_{Loc}$ marque la simultanéité (instruction [+ PRÉSENT] dans notre système)
- $T_{Ev} < T_{Loc}$ marque l'antériorité (instruction [+ PASSÉ] dans notre système)
- $T_{Ev} > T_{Loc}$ marque l'ultériorité (instruction [+ ultériorité] dans notre système)

La relation entre l'acteur et l'événement permet de mettre en évidence l'instruction aspectuelle qui donne à voir le procès accompli ou en accomplissement :

- $T_{Ev} = T_{Act}$ marque l'aspect immanent (instruction [+ tension] dans notre système)
- $T_{Ev} < T_{Act}$ marque l'aspect transcendant (instruction [+ extension] dans notre système)

La relation entre l'observateur et le locuteur rend compte des instructions aspectuelles qui indiquent le fait que le procès est vu de façon globale ou sécante :

- $T_{Obs} = T_{Loc}$ marque l'aspect global (instruction [+ incidence] dans notre système)

- $T_{Obs} < T_{Loc}$ marque l'aspect sécant (instruction [- incidence] dans notre système)

Les paramètres dégagés par Chevalier (1992) permettent donc de décrire de façon précise ces différentes instructions. Observons les équations permettant de décrire la valeur en langue du futur simple (a) et du conditionnel présent (b) :

$$(a) (T_{Ev} = T_{Act}) > (T_{Obs} = T_{Loc})$$

$$(b) (T_{Ev} = T_{Act}) > (T_{Obs} < T_{Loc})$$

Le futur simple est défini de la façon suivante (Chevalier 1992 : 332) :

Moi qui parle, je me vois appréhendant, de là où je parle, un acteur et un événement qui ont leur lieu d'existence dans la postériorité du mien et qui en sont coupés.

Et la valeur du conditionnel présent s'exprime ainsi (Chevalier 1992 : 333) :

Moi qui parle, je me vois, à partir d'un lieu qui est à l'arrière de là où je parle, saisissant dans ma postériorité un acteur et un événement.

Si l'architecture du système verbal établie au moyen de ces équations est similaire à celle développée par G. Guillaume (exposée au chapitre 1) sur plusieurs points, elle s'en écarte au moins sur un : celui de la symétrie entre imparfait et conditionnel d'une part et entre passé simple et imparfait d'autre part. J.-C. Chevalier établit qu'au présent en T_{Loc} correspond l'imparfait dans l'antériorité de T_{Loc} . Il en déduit que l'imparfait peut être défini comme un *présent dans le passé* (1992 : 340). Il pose de ce fait que l'unique point commun qu'ont l'imparfait et le conditionnel, c'est la position de T_{Obs} par rapport à T_{Loc} : dans les deux cas, le temps de l'observateur est situé dans l'antériorité par rapport à T_{Loc} . En revanche, l'événement et l'acteur sont situés de façon distincte. La simultanéité entre le couple $(T_{Ev} = T_{Act})$ et le temps de l'observateur font de l'imparfait un *présent dans le passé*. En revanche, au conditionnel, l'événement et l'acteur sont ultérieurs à T_{Obs} , sans être situés, en langue, par rapport au locuteur. On peut déduire de cela que le conditionnel est un *futur dans le passé*.

Une fois ces principes exposés, on se propose d'en faire une brève discussion qui permettra de les mettre en relation avec la conception qu'on développera par la suite.

1.2.2. Discussion

On voit bien à la lecture de cette présentation que la prise en compte d'une instance distincte du locuteur principal dans l'analyse de la valeur en langue

des temps verbaux conduit à éviter les écueils relevés dans l'architecture guillaumienne. Il nous semble en effet que cette instance, qui a ici le statut de *double* du locuteur en tant qu'objet du discours, est un premier pas vers une analyse permettant de mettre en évidence le mécanisme des différents effets de sens produits en discours par le futur et le conditionnel.

On formulera en revanche deux réserves à l'égard du concept d'*observateur* qui font qu'on ne retiendra pas cette figure dans notre analyse. La première porte sur le fait que la figure de l'observateur ne semble pas actualisée dans l'énoncé. En effet, si le locuteur, l'événement ou l'acteur sont identifiables et clairement définis, l'observateur l'est beaucoup moins. Or, il nous semble, bien que cette critique puisse être étendue à un certain nombre de concepts développés au sein des théories énonciatives, que si cette figure n'est pas clairement définie, on peut se demander dans quelle mesure elle ne sert pas plus le linguiste dans sa description qu'elle ne relève d'un véritable phénomène linguistique. D'autre part, et cette réserve nous semble plus appuyée que la première, le fait que l'observateur soit défini comme un double du locuteur ne permet pas selon nous de rendre compte d'emplois dans lesquels une instance distincte du locuteur, non coréférente personnellement, intervient. C'est le cas d'emplois d'ultériorité temporelle du conditionnel comme (1) :

(1) Bernard m'a dit qu'il m'accompagnerait

Si on explique (1) à l'aide de la figure de l'observateur, on pose qu'un observateur, double du locuteur, observe un locuteur (*Bernard*) situé dans l'antériorité du locuteur (du fait du passé composé) à partir duquel l'événement *accompagner* et l'acteur *il* sont vus comme ultérieurs. Bien que cette approche complexifie quelque peu l'analyse, cela n'entre pas pour autant en contradiction avec le mécanisme de production de l'effet de sens. En revanche, dans des énoncés à effet de sens de reprise au conditionnel, l'analyse devient plus difficile à effectuer :

(2) Aujourd'hui, Thérèse serait à Berlin, paraît-il.

Il semble quelque peu risqué, ici, de poser un observateur antérieur au présent du locuteur à partir duquel l'événement *être* et l'acteur *Thérèse* sont vus comme ultérieurs.

On pose donc qu'en dépit de l'intérêt suscité par la prise en compte d'une instance distincte du locuteur dans l'analyse des temps verbaux, on ne retiendra pas la schématisation proposée par Chevalier (1978, 1992) pour les raisons exposées *supra*. On soulignera cependant le fait que le concept de *moi délocuté* apparaît relativement tôt (1978), alors même que ceux qui s'attachaient à analyser le fonctionnement des temps verbaux dans le courant guillaumien à cette époque n'en envisageaient pas la possibilité. On se situe là avant Ducrot (1984) et avant le foisonnement des théories polyphoniques et

dialogiques appliquées à l'étude des temps verbaux. Car si l'hétérogénéité narrative avait déjà été développée par G. Genette, et le principe de dialogisme par M. Bakhtine, les applications de ces théories littéraires à la linguistique n'en étaient qu'à leurs prémises.

Ce sont les théories polyphoniques qu'on se propose de présenter au point suivant. Les principes définis entre autres par Ducrot (1984), par le groupe scandinave de la ScaPoLine, parmi lesquels se situent Korzen et Nølke (2001), Kronning (2002), Nølke, Fløttum et Norén (2004), et enfin par Haillet (2002, 2007) permettent de prendre en compte la possibilité que l'instance distincte du locuteur ne soit pas un double de ce dernier mais fasse référence à un locuteur distinct. Or, on avance que c'est un des éléments clés qui permet d'expliquer en grande partie la production des effets de sens du futur et du conditionnel en discours.

II. Les approches polyphoniques

On se propose ici de ne présenter que certaines analyses qui nous semblent représentatives des études polyphoniques menées sur les temps verbaux. Il nous a paru pertinent de limiter cet exposé à certains concepts clés de ces approches qui rejoignent ceux qu'on utilisera dans notre propre analyse. On s'intéressera donc particulièrement à la définition de l'*énoncé*, et à celle des différentes instances qui peuvent intervenir au sein de l'énoncé : *locuteur*, *énonciateur*, *point de vue*. On commencera par exposer les principes élaborés par Ducrot (1984) qui sont à l'origine des diverses perspectives polyphoniques rapportées aux temps verbaux. On s'intéressera ensuite à la version scandinave de la polyphonie, et aux analyses développées par les membres de la ScaPoLine, pour finalement exposer les principes retenus par Haillet (2002, 2007) qui a consacré l'essentiel de ses travaux à l'étude du conditionnel en français.

2.1. Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation (Ducrot 1984)

On prendra appui sur le chapitre "Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation" qui clôt l'ouvrage de Ducrot (1984). Ce chapitre a en effet été rédigé à partir de deux articles plus anciens d'O. Ducrot et pose les bases de sa théorie, à partir de laquelle se sont développées de nombreuses analyses polyphoniques par la suite. On présentera d'une part les notions d'*énoncé* et d'*énonciation* (point 2.1.1) et d'autre part, les figures du *locuteur* et de l'*énonciateur* (point 2.1.2).

2.1.1. Notions d'énoncé et d'énonciation

La notion d'*énoncé* est un des premiers éléments que Ducrot (1984) définit en l'opposant à la notion de *phrase*. L'auteur pose que la *phrase* appartient au domaine théorique de la grammaire alors que l'*énoncé* constitue pour le linguiste l'élément observable du discours (1984 : 174) :

Ce que le linguiste peut prendre pour observable, c'est l'énoncé, considéré comme la manifestation particulière, comme l'occurrence *hic et nunc* d'une phrase.

L'énoncé se définit donc aussi du point de vue temporel : il est situé dans le temps. En revanche, tout ce qui est prononcé à un moment donné n'a pas forcément le statut d'énoncé. En effet, Ducrot (1984) définit l'énoncé comme un segment *relativement autonome* défini en fonction de deux critères : un critère de *cohésion* et un critère d'*indépendance*.

Le critère de cohésion est défini comme le fait que chaque élément constitutif de l'énoncé est choisi en relation avec l'ensemble des éléments constituant ce segment. C'est-à-dire que ce critère régit l'organisation interne

de l'énoncé : un énoncé, pour O. Ducrot, est nécessairement constitué d'éléments en relation les uns avec les autres. L'autre critère, celui d'indépendance, permet de mettre en évidence la relation de l'énoncé avec les éléments extérieurs à l'ensemble cohérent qu'il constitue. Le choix des éléments constitutifs de l'énoncé ne doit pas se faire en relation avec les éléments situés en dehors de l'énoncé. Ce que Ducrot (1984) pose là, c'est l'indépendance de l'énoncé comme un tout qui peut se suffire à lui-même. L'exemple choisi par Ducrot (1984 : 176) permet d'illustrer clairement cette définition de l'énoncé comme *fragment de discours* relativement autonome :

A : Je crois que Pierre a des problèmes d'argent en ce moment.
B : Mais non ! *Je l'ai vu ce matin*. Il vient d'acheter une voiture.

Ducrot (1984 : 176) pose que le segment *je l'ai vu ce matin* n'a pas, dans cet exemple, le statut d'énoncé parce qu'il est choisi en relation avec ce qui précède et ce qui suit. L'auteur met en évidence le fait que ce segment constitue une phase préparatoire à l'introduction de ce qui suit, ce qui fait qu'il ne satisfait pas au critère d'indépendance qui conduirait à le poser comme un énoncé à part entière.

L'énoncé est ensuite distingué de l'énonciation que Ducrot (1984 : 179) définit de la façon suivante :

Ce que je désignerai par ce terme, c'est l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. La réalisation d'un énoncé est en effet un événement historique : existence est donnée à quelque chose qui n'existait pas avant qu'on parle et qui n'existera plus après. C'est cette apparition momentanée que j'appelle « énonciation ».

L'énonciation est par conséquent considérée comme un événement. On en déduit que comme tout événement, sa représentation linguistique implique qu'elle soit placée dans le temps. Or, ce que définit l'énonciation, c'est un point zéro du temps, à partir duquel les procès exprimés pourront être repérés. Ducrot (1984) refuse d'avoir recours à la notion d'acte de parole qui implique la conception d'un auteur de la parole. Il conçoit l'énonciation comme l'apparition d'un énoncé sans se prononcer sur ce qui engendre cet énoncé.

Un dernier élément développé par Ducrot (1984) est celui du sens de l'énoncé. C'est en effet ce que le linguiste essaie de déterminer : comment est produit le sens de l'énoncé. O. Ducrot oppose le *sens* à la *signification*. Il considère en effet que la signification est composée d'un ensemble d'instructions (en amont), alors que le *sens* est ce qui est interprété (en aval). Le *sens* se définit ainsi (1984 : 182) :

[...] le sens n'apparaît donc pas comme l'addition de la signification et de quelque chose d'autre, mais comme une construction opérée, compte tenu de la situation de discours, à partir des consignes spécifiées dans la signification.

Le sens d'un énoncé est donc propre à chaque énoncé et est par conséquent pris dans le temps puisqu'il se définit lui-même comme une réalisation unique. C'est pour cela qu'O. Ducrot considère que le sens de l'énoncé est une *représentation de l'énonciation* (1984 : 183). L'énonciation est conçue comme constitutive du sens de l'énoncé du point de vue de ce que l'énoncé veut dire et non de ce qu'on dit de lui.

2.1.2. Locuteur et énonciateur

Le locuteur ne se définit pas comme l'auteur empirique de l'énoncé. Il se situe à un niveau intermédiaire entre le producteur physique de l'énoncé et l'énonciateur. O. Ducrot précise que souvent, notamment dans le discours oral, le locuteur coïncide avec cet auteur et est désigné par une première personne du singulier. Mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, le locuteur est un être de discours qui se distingue du sujet parlant en tant qu'être empirique et se définit comme responsable de l'énoncé.

Le locuteur peut prendre deux figures (1984 : 199) : le « locuteur en tant que tel », noté (L), et le « locuteur en tant qu'être au monde », noté (λ). Cette distinction permet notamment à O. Ducrot d'appuyer l'hypothèse explicative qu'il défend à propos des verbes performatifs. Le *locuteur en tant que tel* est posé comme étant à l'origine de l'énoncé et ne peut être appréhendé en dehors de cela. En revanche, le *locuteur en tant qu'être au monde* ne se caractérise pas uniquement par le fait d'être à l'origine de l'énoncé. Le fait d'être à l'origine de l'énoncé ne constitue qu'une de ses propriétés. Tous deux sont des êtres discursifs. La différence entre ces deux figures est illustrée par Ducrot (1984 : 202) par l'explication de la formule *je souhaite* :

[...] ce n'est pas en tant que locuteur qu'on éprouve le désir, mais en tant qu'être au monde, et indépendamment de l'assertion qu'on en fait. En revanche, l'acte de souhait, qui n'existe que dans la parole où il se réalise, appartient typiquement à L : L fait l'acte de souhait en assertant que λ désire.

On pourrait rendre cette distinction de la façon suivante : le locuteur en tant qu'être au monde est une représentation au sein de l'énoncé du locuteur en tant que tel qui en est à l'origine. Au sein d'un même énoncé, on peut avoir deux locuteurs distincts, et on a alors affaire, selon O. Ducrot, à un cas de double énonciation. C'est le cas par exemple lorsqu'un locuteur reprend l'énoncé d'un autre locuteur. Un des indices de ce changement est le fait que le pronom de première personne fait alors référence à un être différent.

Cette distinction entre deux types de locuteurs est encore différente de celle opérée par O. Ducrot entre *locuteur* et *énonciateur*. L'énonciateur, tel qu'il est défini par O. Ducrot, n'est pas à l'origine d'un énoncé. En revanche, il constitue une voix qui peut être représentée dans l'énoncé. On se trouve dans ce cas dans une configuration distincte de celle évoquée *supra* : il ne s'agit plus

de reprendre l'énoncé produit par un locuteur distinct, mais de faire entendre une voix qui n'a pas le statut de locuteur. Pour définir la notion d'*énonciateur*, Ducrot (1984 : 205) a recours à la distinction entre *auteur* et *personnage* :

D'une manière analogue, le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux [...].

Un énonciateur est donc une instance représentant un point de vue, mais qui n'est pas à l'origine d'un énoncé. Cette conception est largement inspirée des travaux de Genette (1992) sur la narrativité et Ducrot (1984 : 206-210) met en évidence les liens étroits entre ces deux théories pour tenter de préciser la notion d'énonciateur tel qu'il la définit. On n'exposera pas cette mise en relation entre les travaux de G. Genette et ceux d'O. Ducrot. En revanche, on signalera simplement l'application que Ducrot (1984 : 211) fait de sa théorie à l'analyse de l'ironie :

Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation.

L'énonciateur se pose donc bien comme une abstraction, présente dans l'énoncé, sans pour autant accéder à la matérialité de la figure du locuteur. Dans ce système, le point de vue est conçu comme la manière d'envisager les choses, véhiculée par un énonciateur. On voit dès lors se dessiner les différentes strates au sein du discours : du locuteur, être de discours, au point de vue, manière de voir le monde véhiculée par un énonciateur mis en scène par un locuteur.

C'est à partir de ces notions fondamentales qu'on se propose d'exposer brièvement les principes retenus par la ScaPoLine, puis par Haillet (2002, 2007).

2.2. La polyphonie scandinave : ScaPoLine

2.2.1. Sens de l'énoncé, structure et configuration polyphonique

Les travaux de la ScaPoLine, inspirés en grande partie par les travaux d'O. Ducrot, s'en distinguent principalement sur un point. Dans Nølke, Fløttum et Norén (2004), les auteurs déclarent vouloir appliquer les principes polyphoniques au niveau du discours, là où O. Ducrot les développe principalement au niveau de la langue. Leur visée générale s'annonce donc de façon différente (2004 : 21) :

Si notre source d'inspiration essentielle a été l'approche ducrotienne, nos visées et nos ambitions divergent donc radicalement de celles de Ducrot. Alors que le but avoué de Ducrot est de fournir une description sémantique de la langue, en principe en complète indépendance de la parole, notre objectif est de développer un appareil opérationnel d'analyses textuelles.

On peut dès lors se demander ce qui nous pousse à exposer, ne serait-ce que brièvement, les principes développés par la ScaPoLine. On choisit d'en présenter les différences par rapport à l'analyse d'O. Ducrot étant donné que certains linguistes scandinaves en ont fait fonctionner les principes pour analyser certains effets de sens notamment au conditionnel. On pense entre autres à Korzen et Nølke (2001) et Kronning (2002) dont on sera conduit à citer les travaux à certains moments. Or, sans une mise en perspective théorique des concepts mis en jeu par la ScaPoLine, il nous semble difficile d'en prendre la pleine mesure au moment d'en discuter les analyses appliquées au conditionnel.

On l'a vu, le principe fondamental est celui d'une réflexion sur l'élaboration d'un modèle d'interprétation. Les notions de *phrase*, d'*énoncé*, d'*énonciation* et de *point de vue* sont celles définies par O. Ducrot, et on ne reviendra pas dessus. En revanche, l'organisation de ces notions n'est pas la même et la notion d'*énonciateur* disparaît.

La ScaPoLine pose que le concept de polyphonie peut être recoupé en deux types : d'une part la structure polyphonique, faisant partie de la langue, et d'autre part, la configuration polyphonique, située au niveau de l'énoncé.

La configuration polyphonique fait par conséquent partie des éléments observables. La configuration est construite par le locuteur et se compose de quatre entités, comme le montrent Nølke, Fløttum et Norén (2004 : 30) :

- Le locuteur-en-tant-que-constructeur (noté LOC) : c'est celui qui assume la responsabilité de l'énonciation.
- Les points de vue (notés pdv) : ce sont des entités sémantiques porteuses d'une source qui a le point de vue. Cette *source* correspond à la notion d'*énonciateur* d'O. Ducrot.
- Les êtres discursifs sources des points de vue (notés ê-d) : ce sont des entités sémantiques susceptibles de saturer les sources.
- Les liens énonciatifs (notés liens) : ils relient les sources aux points de vue. Ces liens sont traduits en termes de responsabilité et de non responsabilité.

C'est en cherchant à attribuer une responsabilité ou non entre un être discursif et un point de vue et en déterminant quelle est l'image des différents êtres discursifs construits par le locuteur qu'on en vient à l'interprétation du sens de l'énoncé.

On se propose à présent de montrer l'application qui peut être faite de ces principes pour l'analyse du conditionnel.

2.2.2. *Structure polyphonique et analyse du conditionnel médiatif (Kronning 2002)*

On se propose d'exposer ici brièvement la structure polyphonique du conditionnel médiatif (qu'on appellera *de reprise* dans notre analyse, qu'on trouve entre autres sous le nom de conditionnel *journalistique*) développée par Kronning (2002). Il s'agira ici simplement de montrer l'application du système élaboré par la ScaPoLine sans entrer dans le détail de l'analyse de cet effet de sens, sur lequel on reviendra au chapitre 7. Il s'agit d'énoncés comme l'exemple (2) cité au point (1.2.2.) *supra* :

(2) Aujourd'hui, Thérèse serait à Berlin, paraît-il.

Kronning (2002) pose que la structure polyphonique du conditionnel médiatif repose sur trois instances énonciatives définies de la façon suivante (2002 : 568-569) :

- I_0 : l'instance modalisante qui s'identifie au locuteur en tant que tel.
- LOC : l'instance médiatisante qui s'identifie au locuteur du discours
- LS1 : l'instance source à qui est attribuée la proposition assertée qui constitue le contenu emprunté par LOC

Cette structure polyphonique permet à Kronning (2002) de rendre compte des différentes voix présentes d'une façon ou d'une autre dans l'énoncé, et d'attribuer à chacune des modalisations.

On voit bien que cette structure s'écarte par certains points des principes exposés au point précédent, mais qu'on retrouve le même type de hiérarchisation entre les différentes instances. On montrera au moment de l'analyse de cet effet de sens, le détail de l'application de ces principes à cet emploi du conditionnel. On se propose maintenant de présenter les principes de l'analyse polyphonique du conditionnel développée par Haillet (2002, 2007).

2.3. Une analyse polyphonique du conditionnel : Haillet (2002, 2007)

Notre exposé prend appui en grande partie sur Haillet (2007) dans lequel l'auteur développe de façon plus approfondie que dans Haillet (2002) les cadres polyphoniques dans lesquels il s'inscrit. On retiendra trois grands concepts. Dans un premier temps, la définition des notions de locuteur, d'énonciateur et de point de vue, grandement inspirés de Ducrot (1984). Ensuite, on présentera le critère d'intégration ou de non-intégration à la réalité du locuteur pour finalement exposer la possibilité de mettre en évidence des

points de vue sous-jacents dans l'énoncé. On n'entrera pas dans le détail des résultats auxquels P.-P. Haillet parvient. Ceux-ci seront largement présentés et discutés lors de l'analyse de chaque effet de sens. Il s'agit plutôt, ici, de mettre en perspective les principes théoriques sur lesquels il s'appuie par rapport aux autres théories polyphoniques.

2.3.1. *Locuteur, énonciateur, point de vue*

Haillet (2007) définit ces trois notions en appui sur Ducrot (1980) pour la notion d'énoncé, et en appui sur Anscombe et Ducrot (1983) pour la notion de locuteur.

L'énoncé se définit comme un segment de discours spécifique qui présente la caractéristique formelle de comporter un verbe conjugué. Cet énoncé est produit par un locuteur. Haillet (2007) distingue deux figures du locuteur : le locuteur « en tant que tel » et le locuteur « en tant qu'être au monde ». Le locuteur « en tant que tel » est celui qui est à l'origine de tout énoncé. Le locuteur « en tant qu'être au monde » se trouve aussi en position d'objet du discours et peut être représenté comme étant à l'origine d'un point de vue avec lequel le locuteur « en tant que tel » s'identifie ou duquel il se distancie. Ces deux notions ne recoupent donc pas exactement ce qui a été défini par Ducrot (1984). Chez Haillet (2007), la notion de *point de vue* est identifiée avec celle d'*énonciateur* qui n'est du coup pas utilisée.

On se propose donc maintenant de mettre en évidence les éléments apportés par P.-P. Haillet pour l'analyse du conditionnel. Un des concepts permettant de déterminer la façon dont est envisagé un point de vue est celui de l'intégration ou non à la réalité du locuteur.

2.3.2. *Critère d'intégration à la réalité du locuteur et représentation indirecte des points de vue*

Les représentations discursives sont envisagées par Haillet (2007) comme un ensemble construit par le discours et constitué de points de vue. Il distingue trois paramètres permettant de définir cet ensemble :

- Le moment d'énonciation
- Le locuteur-origine
- L'objet représenté par l'énoncé

Le problème posé par la désignation de « l'objet représenté » est qu'elle peut être confondue avec les représentations discursives de cet objet. Lorsqu'un énoncé représente son objet comme intégré à la réalité du locuteur, il est considéré comme intégré à un ensemble construit par le discours et constitué par les points de vue qui possèdent deux caractéristiques (2007 : 41). Ces

points de vue doivent être d'une part, assumés par le locuteur, et d'autre part, être exprimés ou paraphrasables par une assertion qui représente l'objet du point de vue comme antérieur ou simultané au moment de l'énonciation.

Haillet (2007) distingue trois cas de figure possibles : soit l'objet n'est pas représenté comme intégré à la réalité du locuteur, soit il est représenté comme intégré à la réalité du locuteur, soit il est représenté comme non-intégré à cette réalité. Il illustre ces trois cas à partir, de l'exemple suivant (2007 : 42) :

Pour de nombreux collègues, Thomas est l'homme de la situation.

Il pose que par défaut, le point de vue [Thomas-être-l'homme-de-la-situation] n'est pas représenté comme intégré à la réalité du locuteur, du fait de la non coïncidence entre l'origine de l'énoncé (le locuteur) et l'origine du point de vue (*pour de nombreux collègues*). Cependant, en fonction de l'environnement discursif, le point de vue peut être envisagé différemment. Ainsi, P.-P. Haillet met en évidence le fait que dans l'exemple suivant (2007 : 42) :

Pour de nombreux collègues, Thomas est l'homme de la situation. C'est également mon avis.

Le point de vue [Thomas-être-l'homme-de-la-situation] est représenté comme intégré à la réalité du locuteur. Au contraire, dans celui-ci (2007 : 42) :

Pour de nombreux collègues, Thomas est l'homme de la situation. Je ne partage pas du tout cette manière de voir les choses.

il est représenté comme non-intégré à la réalité du locuteur. Haillet (2007) pose que par défaut, le conditionnel ne représente pas le procès comme intégré à la réalité du locuteur.

Un autre élément permettant à Haillet (2007) d'analyser certains emplois du conditionnel est celui de la représentation indirecte des points de vue. Haillet (2007) prend ici l'exemple de l'ironie, déjà développé par Ducrot (1984). La représentation indirecte des points de vue, c'est la possibilité de prendre en compte la représentation d'un point de vue sous-jacent, comme dans le cas de l'ironie. C'est un élément particulièrement pertinent dans l'analyse des effets de sens dans des énoncés interrogatifs au conditionnel. En effet, comme on le verra lors des chapitres consacrés à l'analyse des divers effets de sens, la prise en compte des notions de *posé* et de *présupposé* par Haillet (2007) le conduit à montrer à la suite d'O. Ducrot que toute interrogation, partielle ou totale, repose sur une assertion sous-jacente. La mise en évidence du point de vue représenté dans cette assertion sous-jacente peut alors être considérée dans l'analyse et permettre de mieux comprendre le mécanisme de production de certains effets de sens.

On se propose pour finir d'exposer l'analyse qu'Haillet (2002, 2007) pose pour le conditionnel de façon générale et la répartition qu'il établit de ses emplois puisqu'elle repose sur une analyse polyphonique de ce temps.

2.3.3. Approche polyphonique du conditionnel en français

Haillet (2002, 2007), répartit les différents emplois du conditionnel en trois catégories : un conditionnel *temporel*, un conditionnel *hypothétique*, et un conditionnel *d'altérité énonciative*. Ce qui est propre à la conception polyphonique du conditionnel, c'est la conception d'une catégorie prenant en compte l'altérité énonciative comme un des traits définitoires du conditionnel, et la prise en compte, à l'intérieur de cette catégorie, de deux types d'altérité énonciative. Haillet (2002, 2007) distingue en effet d'une part les emplois avec *allusion à un locuteur distinct*, et d'autre part, ceux présentant un *dédoublement du locuteur*. C'est cette distinction que permet une approche polyphonique du conditionnel et que ne permettait pas, par exemple, la notion d'*observateur* développée par Chevalier (1992). Or, on avance que c'est à partir d'une prise en compte de ce type de paramètres énonciatifs qu'on parvient à une description précise du mécanisme de production des différents effets de sens du futur et du conditionnel en discours.

Après avoir présenté de façon relativement succincte les différentes théories polyphoniques, on se propose d'en faire une brève discussion.

2.4. Discussion autour de la notion de *point de vue*

L'approche polyphonique des temps verbaux apporte des éléments nécessaires, selon nous, à l'analyse du mécanisme de production des différents effets de sens en discours au moins pour deux raisons.

D'une part, parce qu'elle permet de définir, du point de vue méthodologique, les différents niveaux d'analyse qui doivent être pris en compte : les distinctions établies par Ducrot (1984) entre la *phrase* et l'*énoncé*, d'une part, et entre l'*énoncé* et l'*énonciation*, d'autre part, sont d'une importance capitale. Il s'agit ainsi de réfléchir aux différents éléments qui donnent lieu au sens de l'énoncé : les instructions données par la valeur en langue des composants de l'énoncé ne suffisent pas à déterminer le sens produit en discours.

D'autre part, on l'a vu, la théorie d'un locuteur unique et l'analyse monologique des emplois comme l'emploi *historique*, ou encore l'emploi *de reprise* ne permettent pas de rendre compte du sens produit. En ce sens, la possibilité d'envisager de multiples instances au sein de l'énoncé est un principe qui rend mieux compte des mécanismes de production de sens.

La principale réserve qu'on émettra à l'égard des différents principes polyphoniques porte sur la définition de ce que Ducrot (1984) nomme *énonciateurs* et *points de vue*, qui est repris par la ScaPoLine sous la forme de *sources* et de *points de vue*, et regroupé par Haillet (2002, 2007) sous la notion de *point de vue*. Ces instances se définissent par leur absence de matérialité, et il semble qu'on puisse avoir un grand nombre de points de vue distincts au sein d'un même énoncé. Ducrot (1984) lui-même admet que cette hypothèse n'est pas falsifiable, et que de ce fait, elle est plus facilement exposée aux critiques. Pour la ScaPoLine, les *points de vue* se définissent comme des entités sémantiques simples ou complexes (Nølke, Fløttum et Norén 2004 : 31) :

Les points de vue (abrégés en pdv) sont des entités sémantiques composées d'une source, d'un jugement et d'un contenu.

La source comme le jugement peuvent ne pas apparaître de façon explicite dans l'énoncé (2004 : 32) :

Notons que la source et le jugement du pdv sont deux composants qui sont très souvent non marqués (sous-entendus).

Ces notions sont définies en fonction de l'énoncé analysé, et de nombreux points de vue peuvent être représentés au sein d'un même énoncé. Comment dans ce cas, procéder à une analyse unitaire de certains marqueurs ? Ne risque-t-on pas de devoir produire une analyse spécifique à chaque énoncé sans jamais dégager de mécanisme commun ?

Le problème posé par la notion de *point de vue* chez Haillet (2002, 2007) est sensiblement le même, bien que la définition qu'elle reçoit soit différente (2007 : 42) :

Si, comme on l'a dit plus haut, un énoncé donné constitue la représentation d'au moins un point de vue sur l'objet correspondant, « point de vue » est à prendre non pas au sens courant d'*opinion*, mais — par analogie avec une photo ou encore avec une séquence vidéo — au sens beaucoup plus général d'*angle de vue*; il s'agit, en fait, de la manière dont se trouve envisagé ce dont on parle — en d'autres mots, d'une *propriété* que possède n'importe quel énoncé.

La notion de *point de vue* chez Haillet (2007) diffère donc de celle développée par la ScaPoLine. Cependant, le problème posé par la définition même de ce qu'est un angle de vue est le même : chaque énoncé peut en représenter un nombre important, et si certains sont explicites, la plupart ne le sont pas.

Si on s'accorde sur le fait que l'implicite ou le sous-entendu ne signifient pas obligatoirement l'absence d'un objet, il semble cependant que cette multiplication possible des points de vue ou angles de vue va à l'encontre de l'analyse unitaire des temps verbaux telle qu'on se propose de la mener. Or, notre objectif n'est pas, dans ce travail, de parvenir à analyser chaque énoncé

au moyen d'une explication particulière, mais bien de mettre en évidence les mécanismes communs qui régissent la production d'un même effet de sens en discours. Pour ce faire, on doit avoir recours à des outils analytiques qui puissent être communs à tous les énoncés produisant un effet de sens similaire, ce que ne nous semble pas permettre la notion de *point de vue* telle qu'elle est définie par les théories polyphoniques présentées ici.

Par conséquent, on se propose d'exposer l'approche dialogique dans le cadre de l'analyse des temps verbaux, telle qu'elle est actuellement développée notamment par J. Bres.

III. L'approche dialogique

La notion de dialogisme trouve son origine dans les travaux de M. Bakhtine. C'est pourquoi on se propose d'en exposer succinctement les principes (point 3.1) avant de procéder à la présentation de l'application de la notion de *dialogisme* à l'étude des temps verbaux (point 3.2) pour finalement définir les notions et principes qu'on fera fonctionner dans notre propre analyse (point 3.3).

3.1. Les origines du dialogisme : M. Bakhtine

3.1.1. Paternité de la notion de dialogisme

La paternité de la notion de dialogisme, traditionnellement attribuée à M. Bakhtine, est remise en cause par certains linguistes. On citera entre autres J.-P. Bronckart ou I. Ivanova qui ont mis en évidence la présence de cette notion dans les écrits des formalistes russes Lev Jakubinskij et Valentin Vološinov avant ceux de M. Bakhtine. L'édition bilingue de *Marxisme et philosophie du langage*, éditée et traduite du russe par Patrick Sériot et Inna Tylkowski-Ageeva en 2010 semble mettre en évidence également l'importance de V. Vološinov dans le développement de ces concepts.

On n'entrera pas dans ce débat, au sein duquel on ne saurait prendre position. On adoptera donc la filiation la plus communément admise, en renvoyant cependant à Ivanova (2003) et aux communications de J.-P. Bronckart et I. Ivanova lors du colloque *Dialogisme : langue, discours* (Montpellier 8-10 septembre 2010) pour une analyse de la notion de dialogisme chez les formalistes russes.

3.1.2. Proposition, énoncé et dialogisme

Bakhtine (1984) pose que l'énoncé constitue l'unité de l'échange verbal. La notion d'énoncé est délimitée par des frontières concrètes elles-mêmes déterminées par l'alternance des sujets parlants (1984 : 277). C'est le transfert de la parole à l'autre qui marque la fin d'un énoncé et le début d'un autre énoncé. Dans cette acception, l'énoncé se différencie de la proposition qui constitue quant à elle l'unité de langue. Contrairement à l'énoncé, la proposition est une pensée achevée, dans un ensemble de pensées du locuteur qui constituent l'énoncé.

La proposition se caractérise de la façon suivante. Elle n'est pas apte à conditionner une attitude responsive-active de la part de l'interlocuteur, et cela parce qu'elle ne constitue pas un tout. Cependant, elle est, tout comme le mot, une unité signifiante de la langue. Elle est par conséquent intelligible et on peut en comprendre son rôle éventuel dans un énoncé. Bakhtine (1984 : 289) insiste

sur le fait que la proposition est finie dans sa forme grammaticale, qu'elle a un sens fini en elle-même, mais que son sens plein ne peut être saisi qu'à l'intérieur du tout que constitue l'énoncé.

L'énoncé, quant à lui, se constitue sous forme de phases. Il est un maillon dans la chaîne de l'échange verbal. La phase initiale de l'énoncé, c'est le choix des moyens linguistiques et du genre du discours, le genre étant défini comme un ensemble d'énoncés types. La deuxième phase de l'énoncé est constituée du besoin d'expressivité du locuteur face à l'objet de son énoncé. Ce besoin varie en fonction des sphères de l'échange verbal. Il détermine le choix des moyens lexicaux, grammaticaux et compositionnels. M. Bakhtine refuse de considérer que le principe expressif du discours est un phénomène de langue. Selon lui, ces différents moyens, à l'échelle de la proposition, ont une valeur neutre et ne prennent leur valeur expressive que dans le tout formé par l'énoncé.

C'est à partir de cette définition de l'énoncé, bien différente de celle développée par les théories énonciatives polyphonistes, qu'émerge la notion de *dialogisme* (bien que le terme employé ne soit pas celui-ci). L'énoncé se caractérise par le dialogue qu'il entretient avec d'autres énoncés (1984 : 298) :

Un énoncé est rempli des échos et des rappels d'autres énoncés, auxquels il est relié à l'intérieur d'une sphère commune de l'échange verbal. Un énoncé doit être considéré [...] comme une réponse à des énoncés antérieurs à l'intérieur d'une sphère donnée.

En cela, il est le reflet même de l'expérience verbale individuelle (1984 : 296) :

[...] l'expérience verbale individuelle de l'homme prend forme et évolue sous l'effet de l'interaction continue et permanente des énoncés individuels d'autrui. [...] Notre parole [...] est remplie des mots d'*autrui*.

L'énoncé se définit comme un tout qui entraîne forcément une réponse. En ce sens, il constitue lui-même une réponse à un énoncé antérieur (1984 : 302) :

Tout énoncé [...] répond toujours [...], sous une forme ou sous une autre, à des énoncés antérieurs d'autrui.

Pour M. Bakhtine, il existe plusieurs modalités de la reprise de l'énoncé d'autrui. Cette reprise peut être faite par un autre énoncé, un mot, une proposition, mais l'énoncé repris peut aussi être présupposé implicitement.

On voit bien dès lors, les liens entre les travaux de M. Bakhtine et les théories linguistiques qui s'en sont inspirées, qu'elles se définissent comme polyphoniques ou dialogiques. Il s'agit de mettre en évidence, du point de vue linguistique, la présence de plusieurs *voix* au sein d'un même énoncé. Les réserves qu'on a formulées à l'égard des approches polyphoniques résidaient,

on l'a vu, dans le manque de définition de ces *voix*, sous la forme de *points de vue*. On se propose de présenter l'approche *dialogique*, telle qu'elle a été initiée et est développée, entre autres, par J. Bres.

3.2. Dialogisme et temps verbaux

3.2.1. Approche discursive de la notion de dialogisme

Il s'agira ici d'énoncer les principes développés dans une approche discursive, notamment par Bres (1999), Bres et Verine (2002), Moirand (2004), Bres et Nowakowska (2006) autour de la notion de dialogisme et de son application aux temps verbaux (Bres 2009a).

Nous reprendrons la définition de la notion de *dialogisme* donnée dans Azzopardi et Bres (2010), en appui sur Bres et Nowakowska (2006) :

La notion de *dialogisme* peut être définie comme l'interaction de tout discours avec des discours *autres*, dont il se fait l'écho. Dans une perspective linguistique et énonciative, on définit le *dialogisme* comme l'interaction de deux énonciations (E, e) en relation hiérarchique (E(e)), ce qui se manifeste, au niveau de l'énoncé dialogique, par sa capacité à faire entendre, outre la *voix* du locuteur-énonciateur principal, la *voix* d'un autre énonciateur.

L'analyse d'un énoncé dialogique, quel qu'il soit, repose sur la prise en compte de deux ensembles de paramètres :

- ceux de l'énonciation enchâssante (E) : énoncé [E], locuteur L₁, énonciateur E₁, temps de l'énonciation T₀ ;
- ceux de l'énonciation enchâssée (e) : énoncé [e], locuteur l₁, énonciateur e₁, temps de l'énonciation t₀.

Le *dialogisme* se définit donc comme la mise en place d'un dédoublement énonciatif au niveau de l'énoncé. Appliquons cette analyse à l'énoncé suivant :

(3) "Oui, j'aime les femmes, et alors ?" (*Libération.fr*, titre, 16/05/2011 : propos prêtés à Dominique Strauss-Kahn lors d'une interview datant de fin avril)

On ne prendra pas en compte l'interaction dialogique dans laquelle ce titre de presse se trouve pris. On analysera simplement l'énoncé prononcé par DSK. On pose que cet énoncé est dialogique en ce sens qu'il fait entendre deux énonciations. L'énonciation enchâssante, (E), est constituée de l'énoncé [E] [oui, j'aime les femmes, et alors ?], d'un locuteur L₁, d'un énonciateur E₁ et d'un temps de l'énonciation T₀. L'énonciation enchâssée (e) se compose d'un énoncé [e] qu'on peut reconstruire comme [vous aimez les femmes], d'un locuteur l₁, d'un énonciateur e₁ et d'un temps de l'énonciation t₀ qu'on pose être antérieur à T₀.

Ces paramètres permettent de mettre en évidence la pluralité des *voix* qui peuvent être présentes dans chaque énoncé. Comme on peut le constater, les marques dialogiques, définies par Bres et Verine (2002) comme *manifestations discursives de la triple interaction interdiscursive, interlocutive, et autodialogique* sont variées, touchent à tous les niveaux discursifs et peuvent être explicites ou implicites. La reprise de l'énoncé antérieur peut aller de la citation à la présupposition. Dans l'exemple (3), le *oui* est considéré comme un marqueur dialogique qui met en évidence le fait que l'énoncé [E] est en interaction dialogique avec un énoncé [e] antérieur dont il est la confirmation.

On se propose de montrer à présent l'application qui peut être faite de ces principes à l'analyse des temps verbaux, en appui sur Bres (2009a).

3.2.2. Dialogisme et temps verbaux (Bres 2009a)

Bres (2009a) s'attache à mettre en évidence l'utilisation qui peut être faite de la notion de *dialogisme* au niveau de la description de la valeur en langue des temps verbaux de l'indicatif. Il distingue trois types de temps verbaux au sein du mode indicatif dans la perspective d'une analyse dialogique de leur valeur en langue. Le conditionnel est le seul temps dialogique en langue. Certains temps verbaux, comme le futur, l'imparfait ou le présent, ne sont pas dialogiques en langue, mais peuvent mettre en place un dédoublement énonciatif en discours, du fait de l'interaction de leur valeur en langue avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation. Le passé simple, quant à lui, est le seul temps à ne pas mettre en scène de dédoublement énonciatif, ni du point de vue de la langue, ni dans les effets de sens produits en discours.

Le fonctionnement dialogique des temps verbaux est issu de leurs instructions temporelles en langue, décrites de la façon suivante (Bres 2009a : 23) :

		Instruction(s) temporelle(s)
Présent	il pleut	[+ PRÉSENT]
Passé simple	il plut	[+ PASSÉ]
Imparfait	il pleuvait	[+ PASSÉ]
Futur	il pleuvra	[+ PRÉSENT], [+ ultériorité]
Conditionnel	il pleuvrait	[+ PASSÉ], [+ ultériorité],

Le présent, le passé simple, l'imparfait et le futur ont en commun le fait de situer le procès de façon déictique, c'est-à-dire directement à partir du moment de l'énonciation principale T_0 . De ce fait, ils ne mettent en place aucun dédoublement énonciatif en langue puisque seule l'énonciation principale est prise en compte dans le repérage temporel du procès. En revanche, le conditionnel place le procès anaphoriquement, indirectement : il place dans un

premier temps un point de repère dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale, pour ensuite placer le procès dans l'ultériorité à partir de ce repère PASSÉ. Par conséquent, le procès n'est pas situé directement par rapport à T_0 mais indirectement par rapport à lui. Il est en revanche repéré directement par rapport à un repère PASSÉ qui correspond à une énonciation secondaire antérieure¹⁸.

On n'entrera pas dans le détail de la structure dialogique du conditionnel qui sera mise en évidence et développée de façon plus précise au chapitre suivant. On se propose, pour clore ce chapitre de présentation des théories énonciatives, de définir de façon plus précise les notions d'*énonciation*, de *locuteur* et d'*énonciateur* telles qu'on les fera fonctionner au cours de ce travail.

3.3. Définition des principes retenus pour l'analyse

Il s'agira ici de définir dans un premier temps les instances du *locuteur* et de l'*énonciateur* (point 3.3.1) et dans un second temps de définir la notion d'*énonciation* et les deux types de structures dialogiques possibles (point 3.3.2).

3.3.1. Locuteur et énonciateur

Le *locuteur* sera défini ici comme celui qui produit physiquement l'énoncé. Son correspondant est l'*allocutaire*, en tant que destinataire physique de l'énoncé.

L'*énonciateur* est une instance discursive à partir de laquelle sont repérés les différents éléments de l'énoncé : les procès, l'énonciataire... Il peut ou non coïncider avec le locuteur. La distinction entre locuteur et énonciateur est intéressante dès lors qu'on situe l'analyse au niveau des stratégies discursives, comme par exemple dans l'analyse de l'ironie. En revanche, en ce qui concerne l'analyse des effets de sens produits par le futur et le conditionnel, on n'aura pas recours à cette différenciation. On parlera par conséquent du locuteur-énonciateur principal pour faire référence à E_1 , énonciateur de l'énonciation principale notée (E). Le dédoublement énonciatif mis en place dans les énoncés à structure dialogique concerne cette instance. Le correspondant de l'énonciateur au sein de la situation d'énonciation est l'*énonciataire*.

Il reste à présent à définir la notion d'*énonciation* et les deux types de structures dialogiques qui seront distinguées au cours de notre analyse.

¹⁸ On reviendra sur la nature de cette énonciation secondaire au chapitre 4.

3.3.2. Énonciation et structures dialogiques possibles

On suivra Ducrot (1984) dans sa définition de l'énonciation comme surgissement de l'énoncé. Cependant, on désignera par *énonciation* ce qu'on entend habituellement par *situation d'énonciation*, c'est-à-dire un événement composé des paramètres suivants : un moment de l'énonciation, un énoncé, un locuteur, un énonciateur et un énonciataire. On l'a vu au point précédent, les notations adoptées pour chaque paramètre varient selon qu'on a affaire à l'énonciation principale ou à l'énonciation secondaire.

On distingue deux structures dialogiques possibles en fonction de la relation qu'entretiennent E_1 et e_1 :

- Soit l'énonciateur secondaire e_1 est coréférent personnellement au locuteur-énonciateur principal E_1 . On a alors affaire à une structure *auto-dialogique*. C'est le cas dans un énoncé comme celui de l'exemple (4) :

(4) J'ai dit à Bernard que je l'accompagnerais.

Cela ne remet nullement en question le fait qu'il faille distinguer deux énonciateurs étant donné que chaque énonciation suppose un énonciateur et un énoncé qui lui sont propres.

- Soit l'énonciateur secondaire e_1 n'est pas coréférent personnellement au locuteur-énonciateur principal E_1 . On a alors affaire à une structure *hétéro-dialogique*. C'est le type de structure mise en évidence dans l'exemple (1) :

(1) Bernard m'a dit qu'il m'accompagnerait.

Ces deux types de structures joueront un rôle déterminant dans l'analyse des différents effets de sens produits dans des énoncés au futur ou au conditionnel en espagnol comme en français.

On se propose à présent, après avoir exposé, d'une part nos réflexions sur les notions de temporalité, aspectualité et modalité ainsi que sur la valeur attribuée au morphème *-r-* du futur et du conditionnel, et d'autre part, autour des différentes approches énonciatives des temps verbaux, de présenter au chapitre suivant le cadre théorique et méthodologique dans lequel s'inscrit notre travail.

Chapitre 4

Analyse aspectuo-temporelle dialogique du futur et du conditionnel en espagnol et en français

I. Introduction : principes généraux

Il s'agira ici de définir clairement le cadre théorique et méthodologique dans lequel on inscrit notre travail, et de mettre en évidence les concepts et notions qui seront utilisés dans l'analyse du mécanisme de production des effets de sens en discours du futur et du conditionnel, en espagnol et en français.

Le principe général est le suivant. On pose que les différents effets de sens produits ne sont pas imputables au seul temps verbal. C'est pourquoi on se refusera à parler, du point de vue terminologique, de *futur de conjecture*, par exemple. On désignera plutôt les emplois en parlant d'*effet de sens conjectural au futur*. On avance, en effet, que le temps verbal, dans les deux langues qui nous occupent, entre en jeu à titre d'ingrédient dans la production des divers effets de sens, mais pas comme unique ingrédient. Il ne s'agira pas ici de mesurer l'importance du rôle joué par la valeur du temps verbal dans l'effet de sens produit en discours, mais bien de le définir et de déterminer les rouages du mécanisme complexe que constitue la production de sens. La modalité phrastique fait partie des éléments qui interagissent avec le temps verbal et peut jouer un rôle dans la production de ces effets de sens. On pose que l'interrogation totale et l'interrogation partielle ont un fonctionnement dialogique et que ce fonctionnement peut permettre de rendre compte du rôle qu'elles jouent dans la production de certains effets de sens.

On choisit d'ancrer notre travail dans une perspective monosémiste qui consiste à expliquer les divers effets de sens en discours d'une même forme (ici, d'un même temps verbal), à partir d'une valeur en langue unique de celui-ci. On avance que cette valeur en langue, lors de son actualisation, interagit avec le co(n)texte, et que l'effet de sens produit est le résultat de cette interaction. Au cours des analyses effectuées, on sera amenée à exposer le rôle joué par le temps verbal et par les autres éléments du co(n)texte dans un ordre qui ne reflète en rien le processus supposé de ce mécanisme d'actualisation mais qui permettra de mettre en saillance les éléments importants de ce processus. On pose que le temps verbal est un élément faisant partie du co(n)texte au même titre que les autres éléments qui en font partie et dont le rôle sera mis en évidence. Cependant, la perspective qui est la nôtre est focalisée sur le futur et sur le conditionnel, ce qui nous conduit à mettre l'accent sur le

rôle joué par le temps verbal, en donnant peut-être l'impression qu'il tient le rôle principal et s'actualise en premier. Qu'on ne se méprenne pas : il s'agit d'une illusion d'optique créée par l'angle de vue et la focalisation choisis pour les besoins de l'analyse.

Après avoir exposé ces principes, on se propose de définir les différents éléments sur lesquels on appuiera notre analyse des différents effets de sens du futur et du conditionnel en espagnol et en français. On présentera dans un premier temps (point II) la valeur aspectuo-temporelle en langue du futur et du conditionnel, en distinguant d'une part les instructions temporelles de ces temps (point 2.1) et d'autre part, leurs instructions aspectuelles (point 2.2). On s'attachera ensuite à mettre en évidence d'une part le fonctionnement dialogique de ces temps à partir de la valeur en langue définie au préalable et d'autre part celui de l'interrogation totale et de l'interrogation partielle (point III). Un dernier point sera consacré à l'explicitation des valeurs possibles des instructions temporelles du futur et du conditionnel en interaction avec le co(n) texte (point IV).

II. Valeur aspectuo-temporelle du futur et du conditionnel

On suivra ici la valeur en langue établie par Barceló et Bres (2006). On pose que le futur et le conditionnel sont deux temps qui présentent chacun une valeur commune en espagnol et en français en appui sur leur origine et leur morphologie communes. Chacun de ces deux temps présente deux formes déterminées selon une instruction aspectuelle : une forme tensive et une forme extensive. On distingue donc, en appui sur la tradition linguistique et grammaticale quatre formes : le futur simple et le futur antérieur d'une part, le conditionnel présent et le conditionnel passé d'autre part. Chacune de ces formes comporte deux types d'instructions : deux instructions temporelles et deux instructions aspectuelles.

On se propose d'exposer dans un premier temps les instructions temporelles, puis les instructions aspectuelles.

2.1. Instructions temporelles

Comme on le montrera *infra*, les instructions temporelles sont communes aux deux formes de chacun des deux temps analysés. Ainsi, le futur simple et le futur antérieur ont les mêmes instructions, et le conditionnel présent et passé partagent aussi, de leur côté, leurs instructions temporelles. Le futur et le conditionnel ont quant à eux en commun une seule de leurs deux instructions : l'instruction [+ ultériorité]. On ne reviendra pas ici sur la justification de cette instruction qui a fait l'objet d'un développement au chapitre 2.

2.1.1. Instructions temporelles du futur en espagnol et en français

Le futur (simple et antérieur), en français comme en espagnol, provient de la grammaticalisation de la périphrase issue du latin composée de l'infinitif et de l'auxiliaire *habere* au présent. Soit le verbe *cantar / chanter* :

cantare habeo → *cantar - he → cantaré
 → *chanter - ai → chanterai

En appui sur sa morphologie, on pose que le futur simple comme le futur antérieur sont des ultérieurs du PRÉSENT¹⁹ :

cantar → [canta - r - é]
 chanter → [chante - r - ai]

¹⁹ Le passage du temps verbal présent auquel est conjugué l'auxiliaire de la périphrase à l'origine et l'instruction [+ PRÉSENT] faisant référence au moment de l'énonciation principale T₀ est justifié par le fait que comme on l'a montré lors de l'analyse de la valeur en langue du présent comme déictique, par défaut, le présent actualise le moment de l'énonciation principale.

(3) Thérèse me dijo que vendría / m'a dit qu'elle viendrait

Le conditionnel pose, dans le PASSÉ de l'énonciation principale (E) – antériorité marquée par le passé composé en français et le passé simple en espagnol – une énonciation secondaire (e), explicitée par le verbe *decir / dire*, et dotée d'un énonciateur e_1 , différent de E_1 , qui peut être coréférentiel avec lui (en (2) : $E_1 = e_1 = je / yo$), ou non coréférentiel (en (3) : $E_1 \neq e_1 = Thérèse$). Anaphoriquement à partir de l'énonciation enchâssée (e) et de son énonciateur e_1 (correspondant à *je / yo* en (2) et à *Thérèse* en (3)), le conditionnel place le procès *venir* en ultériorité. C'est pourquoi on pose que les instructions temporelles du conditionnel sont [+ PASSÉ] [+ ultériorité].

On se propose à présent de mettre en évidence les instructions aspectuelles du futur et du conditionnel en espagnol et en français.

2.2. Instructions aspectuelles

Ces instructions sont communes au futur et au conditionnel. Comme on l'a dit *supra*, elles permettent de distinguer, au sein de chaque temps, la forme tensives de la forme extensive. Ainsi, le futur simple et le conditionnel présent ont les mêmes instructions aspectuelles, et le futur antérieur et le conditionnel passé partagent eux aussi des instructions identiques. Chaque forme dispose de deux instructions aspectuelles qu'on se propose de mettre en évidence.

2.2.1. Instructions [+ tension] et [+ extension]

C'est l'instruction qui correspond à la distinction morphologique entre temps simples et temps composés. On ne reviendra pas sur la définition donnée pour ce type d'instruction aspectuelle qui a déjà été exposée au chapitre 1 portant sur les questions de temporalité, d'aspectualité et de modalité.

On signalera simplement que les formes tensives du futur et du conditionnel (futur simple et conditionnel présent) se caractérisent par le fait de donner à voir le procès en accomplissement et possèdent l'instruction [+ tension]. Les formes extensives de ces temps (futur antérieur et conditionnel passé) se définissent par le fait de montrer le procès accompli et possèdent l'instruction [+ extension].

On se propose maintenant de présenter l'instruction aspectuelle que les quatre formes ont en commun et qui a fait l'objet de nombreuses discussions.

2.2.2. Instruction [\pm incidence]

On rappelle en effet que G. Guillaume, comme d'autres linguistes, classe le futur parmi les temps incidents et le conditionnel parmi les temps décadents.

Le futur se caractériserait par le fait de donner une vision globale du procès alors que le conditionnel se définirait par le fait d'en donner une vision sécante.

On pose au contraire que le futur comme le conditionnel sont neutres du point de vue de cette instruction et portent une instruction [\pm incidence]. C'est le co(n)texte qui permet de déterminer la vision interne du déroulement du procès. Il suffit pour cela de remplacer les formes au passé simple et à l'imparfait d'un énoncé proposant un récit PASSÉ par un futur ou un conditionnel pour mettre en évidence le fait que l'un comme l'autre sont à même de se substituer au passé simple, temps incident, comme à l'imparfait, temps non incident. On reprend ici le test effectué par Barceló et Bres (2006 : 103-104) pour le français :

(4) En attendant, le colonel *se promenait* avec sa fille sur la Canebière, lorsque le patron l'*aborda* pour lui demander la permission de prendre à son bord un de ses parents, c'est-à-dire le petit-cousin du parrain de son fils aîné, lequel retournant en Corse, son pays natal, pour affaires pressantes, ne *pouvait* trouver de navire pour le passer. (Mérimée, *Colomba et autres nouvelles*)

Qu'ils transposent au futur :

(4a) En attendant, le colonel *se promènera* avec sa fille sur la Canebière, lorsque le patron l'*abordera* pour lui demander la permission de prendre à son bord un de ses parents, c'est-à-dire le petit-cousin du parrain de son fils aîné, lequel retournant en Corse, son pays natal, pour affaires pressantes, ne *pourra* trouver de navire pour le passer.

Et que l'on transpose au conditionnel :

(4b) En attendant, le colonel *se promènerait* avec sa fille sur la Canebière, lorsque le patron l'*aborderait* pour lui demander la permission de prendre à son bord un de ses parents, c'est-à-dire le petit-cousin du parrain de son fils aîné, lequel retournant en Corse, son pays natal, pour affaires pressantes, ne *pourrait* trouver de navire pour le passer.

Et on peut faire de même avec un exemple en espagnol (5) :

(5) En la Gran Vía, por donde *paseaban* buena parte de los madrileños en días festivos, se *escuchó* aquella mañana a un joven vendedor de periódicos vocear el titular de *Ahora*, el periódico que *vendía* por 25 céntimos: ¡Se subleva el ejército de Marruecos! (*El País*, 18/07/2011 : "Madrid aquel 18 de julio de 1936")

Qu'on peut transposer aussi bien au futur (5a) qu'au conditionnel (5b) :

(5a) En la Gran Vía, por donde *pasearán* buena parte de los madrileños en días festivos, se *escuchará* aquella mañana a un joven vendedor de periódicos vocear el titular de *Ahora*, el periódico que *venderá* por 25 céntimos: ¡Se subleva el ejército de Marruecos!

(5b) En la Gran Vía, por donde *pasearían* buena parte de los madrileños en días festivos, se *escucharía* aquella mañana a un joven vendedor de periódicos vocear

el titular de *Ahora*, el periódico que *vendería* por 25 céntimos: ¡Se subleva el ejército de Marruecos!

On peut par conséquent déduire de ces tests que le futur comme le conditionnel, en espagnol et en français, sont à même de remplacer à la fois l'imparfait, qui donne à voir le procès de façon sécante (instruction [- incidence]) et le passé simple, qui en donne une vision globale (instruction [+ incidence]). C'est pourquoi on pose, à la suite de Barceló et Bres (2006) que les formes du futur et du conditionnel se définissent par le trait aspectuel [\pm incidence] qu'ils ont en commun. On se propose à présent de donner une vision synthétique de ces valeurs.

2.3. Synthèse

La valeur aspectuo-temporelle en langue du futur et du conditionnel en espagnol et en français peut être résumée par le tableau suivant :

	Valeur aspectuo-temporelle			
	Instructions temporelles		Instructions aspectuelles	
Futur simple	[+ PRÉSENT]	[+ ultériorité]	[+ tension]	[\pm incidence]
Futur antérieur			[+ extension]	
Conditionnel présent	[+ PASSÉ]		[+ tension]	
Conditionnel passé			[+ extension]	

Valeur aspectuo-temporelle du futur et du conditionnel

On se propose à présent de mettre en évidence le fonctionnement dialogique de ces deux temps mais aussi de l'interrogation partielle et de l'interrogation totale qui sont deux éléments qui devront être pris en compte dans l'analyse de certains effets de sens.

III. Fonctionnement dialogique du futur, du conditionnel et de l'interrogation

3.1. Valeur en langue du futur et fonctionnement dialogique

On pose, à la suite de Bres (2009a), que le futur (simple et antérieur), n'a pas une structure dialogique en langue mais peut avoir un fonctionnement dialogique en discours. On a montré au chapitre précédent qu'on considère qu'un énoncé a une structure dialogique lorsqu'il se fait l'écho d'un énoncé antérieur dont il fait entendre la voix. Soit l'exemple (6) :

(6) Oui, les jeunes seront bien victimes de la réforme des retraites. (titre. *Alternatives Économiques*, 21 octobre 2010)

L'analyse dialogique de cet énoncé fait intervenir deux types de paramètres. D'une part ceux de l'énonciation enchâssante (E) dont l'énoncé [E] est énoncé par le locuteur-énonciateur principal E_1 . D'autre part ceux de l'énonciation enchâssée (e) et dont l'énoncé [e] est énoncé par un énonciateur secondaire e_1 . Dans l'exemple (6), l'énoncé [E] [Oui, les jeunes seront bien victimes de la réforme des retraites], énoncé en T_0 par l'énonciateur principal E_1 est une confirmation d'un énoncé antérieur [e] pris en charge par un énonciateur secondaire e_1 que l'on peut reconstruire de la façon suivante : [les jeunes seront victimes de la réforme des retraites]. Cette référence à un énoncé antérieur est linguistiquement marquée par le *oui* introductif, mais aussi par l'adverbe *bien* qui met en évidence la fonction de confirmation de l'énoncé principal [E] par rapport à l'énoncé antérieur [e].

L'exemple (6) contient un verbe au futur simple, ce qui va permettre de bien distinguer le fonctionnement dialogique de l'énoncé [E] qui vient confirmer un énoncé antérieur [e] du fonctionnement énonciatif du temps verbal qui, en (6), n'est pas dialogique. En effet, dans l'exemple (6), le procès *être* est placé dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale T_0 . Ce repérage temporel direct est établi de la même façon à la fois dans l'énoncé principal [E] et dans l'énoncé secondaire [e] dont le verbe est lui aussi au futur simple. La localisation temporelle du procès se faisant directement à partir de T_0 , on pose que le futur procède à un repérage déictique et qu'il ne prend en compte que la situation d'énonciation principale pour situer le procès. Seule l'énonciation principale (E) est prise en compte, ce qui permet de montrer que le futur n'a pas de structure dialogique en langue, et que dans ce type d'énoncé, il n'a pas non plus de fonctionnement dialogique en discours.

On pose cependant que le futur peut adopter un fonctionnement dialogique si le co(n)texte l'y contraint, c'est-à-dire lorsque le co(n)texte ne permet pas que le procès soit situé dans l'ultériorité de T_0 . Dans ce cas, l'instruction [+ ultériorité] du futur ne porte pas sur le procès mais sur

l'énonciation de ce procès, ce qui implique la mise en place d'un dédoublement énonciatif et conduit ce temps à avoir un fonctionnement dialogique. C'est ce qu'on verra lors de l'analyse d'effets de sens comme l'effet de sens *conjectural* ou encore l'effet de sens d'*énonciation mensongère* dans les chapitres correspondants, qu'on illustre respectivement par les exemples (7) et (8) en français, *infra* :

(7) Ce jour-là, comme chaque dimanche, les critiques se réunissent chez moi pour préparer l'émission. On frappe. «Ah, ce *sera* l'homme d'Extra !» J'ouvre, et tout s'arrête. Bouche bée, je vois la plus belle fille du monde entrer dans mon studio. «Brenda Jackson ! s'écrie Lebrun...(Philippe Manoeuvre , *L'Enfant du rock*, 1985, p.139)

(8) Mais n'est-il pas plus simple que j'aille à Paris ? Ma mère pourra trouver un prétexte pour m'y envoyer : ce *sera* un oncle qui me demande, une tante en train de mourir, une dame qui me *voudra* du bien. (Honoré de Balzac, *La Vieille fille*, 1836, p.57)

Il en va autrement du conditionnel qui a quant à lui, comme on l'a déjà évoqué, une structure dialogique en langue.

3.2. Structure et fonctionnement dialogique du conditionnel

Le conditionnel, à la différence du futur, a une structure dialogique en langue. On retrouve dans la valeur en langue du conditionnel et dans le repérage anaphorique qu'il effectue, la double structure mise en évidence dans l'analyse dialogique de l'énoncé de l'exemple (6). En ce sens, comme le pose Bres (2009a), le conditionnel est le seul temps de l'indicatif à mettre en place un dédoublement énonciatif, et à avoir une structure dialogique en langue. Ce dédoublement énonciatif apparaît dans un exemple prototypique du conditionnel comme *futur dans le passé* comme l'exemple (3) cité au point (2.1.2) :

(3) Thérèse m'a dit qu'elle viendrait.

Sans entrer dans l'analyse complète de la production de l'effet de sens d'ultériorité temporelle au conditionnel, on mettra simplement en avant ici la structure dialogique du conditionnel à partir des deux types de paramètres énonciatifs distingués :

- L'énonciation principale (E) est composée de l'énoncé [E] [Thérèse m'a dit qu'elle viendrait], d'un locuteur-énonciateur principal E₁, marqué par le pronom personnel de première personne.

- L'énonciation secondaire (e) est composée de l'énoncé [e] [je viendrai], d'un énonciateur secondaire e₁, ici, *Thérèse*.

Le conditionnel, lors de son actualisation, place un point de repère dans le PASSÉ de T_0 , moment de l'énonciation principale (E). À partir de ce repère, qui vient coïncider avec l'énonciation antérieure (e), marquée par le verbe *dire* au passé composé, le procès *venir* est vu comme ultérieur. Le conditionnel, du fait de sa valeur temporelle en langue, a bien une structure dialogique qui est ici actualisée en discours.

On distingue deux types de structures dialogiques. On a montré au point (2.1.2) que l'énonciateur e_1 pouvait être coréférent personnellement avec le locuteur-énonciateur principal (comme dans l'exemple (2)) ou non (comme dans l'exemple (3)). Lorsque e_1 est coréférent personnellement avec E_1 , on parlera de structure *auto-dialogique* de l'énoncé, alors qu'on parlera d'une structure *hétéro-dialogique* lorsque les deux énonciateurs ne sont pas coréférents personnellement.

Cette structure dialogique en langue ne s'actualise pas toujours de façon aussi directe, et le fonctionnement dialogique du conditionnel n'est pas toujours, en discours, similaire à cette structure. De la même façon, le futur, qui n'a pas de structure dialogique en langue, peut mettre en place un dédoublement énonciatif du fait de son interaction avec le co(n)texte qui vient contraindre l'actualisation de ses instructions temporelles. C'est le cas d'emplois comme l'emploi *conjectural*, l'emploi *historique*, et d'autres encore. C'est ce qu'on s'attachera à montrer tout au long des chapitres d'analyse qui vont suivre.

Lorsque la structure dialogique du conditionnel, par exemple, ne peut coïncider avec une énonciation antérieure comme c'est le cas dans l'exemple (3), on pose qu'elle fait référence à une énonciation *fictive*. Cette notion sera présentée au point (IV) dans lequel on se propose d'exposer les différents principes d'actualisation des instructions temporelles du futur et du conditionnel auxquels on fera appel dans l'analyse des effets de sens en discours. On se propose pour terminer de présenter le fonctionnement dialogique de l'interrogation totale et de l'interrogation partielle.

3.3. Fonctionnement dialogique de l'interrogation totale et de l'interrogation partielle

3.3.1. Fonctionnement dialogique de l'interrogation totale

La phrase interrogative correspond à une demande d'information de la part du locuteur. La spécificité de l'interrogation totale est que cette demande d'information porte sur l'ensemble du contenu propositionnel de la phrase. L'interrogation totale est envisagée comme une mise en débat de l'affirmation sous-jacente à la question (Martin, 1987 : 25) :

La phrase interrogative, en résumé, présuppose la vérité de p dans quelque monde possible, et c'est à cette assertion sous-jacente que renvoie l'anaphore. Mais elle pose la fausseté dans au moins un monde possible [...]

En appui sur Anscombe et Ducrot (1981 : 15) et sur Haillet (2007 : 143) qui posent que l'énoncé interrogatif est sous-tendu par une *assertion préalable* ou *assertion sous-jacente* qui a le statut de présupposé, on avance à la suite de Bres (1999 : 196) que ce type d'énoncé a un fonctionnement dialogique en ce sens qu'il interagit avec cette assertion sous-jacente. Soit l'exemple suivant :

(9) Est-ce que Google nous rend idiot ? (*Le Monde.fr*; 05/06/2009)

Avec l'interrogation totale, l'énonciateur principal E_1 met en débat une assertion préalable attribuée à une instance énonciative distincte e_1 . L'exemple (9) est analysé comme la mise en débat par E_1 d'un énoncé affirmatif attribué à un autre énonciateur e_1 et que l'on peut reconstruire comme [Google nous rend idiot], que cette assertion ait été réellement énoncée ou qu'elle constitue un élément sur lequel les participants à l'énonciation s'accordent. Cette description met en évidence le fonctionnement dialogique de l'interrogation totale évoqué *supra*.

3.3.2. Fonctionnement dialogique de l'interrogation partielle

L'interrogation partielle repose sur le même principe dialogique de la référence à une assertion sous-jacente (Haillet, 2007) ou assertion préalable (Anscombe et Ducrot, 1981) que l'interrogation totale. L'interrogation partielle présuppose un énoncé antérieur, qu'il ait été effectivement réalisé ou bien qu'il constitue un savoir supposé commun au locuteur-énonciateur principal et à l'énonciataire. À la différence de l'interrogation totale, l'interrogation partielle ne met pas en débat l'assertion préalable mais en partage la valeur de vérité. Analysons brièvement l'exemple (10) :

(10) Affaire DSK : pourquoi Nafissatou Diallo parle-t-elle maintenant ? (*Le Nouvel Observateur*; 25/07/2011)

Cet énoncé en interrogation partielle présuppose une assertion sous-jacente que l'on peut reconstruire comme [Nafissatou Diallo parle maintenant]. La valeur de vérité de la proposition contenue dans cette assertion n'est absolument pas remise en question dans l'énoncé interrogatif de l'exemple (10). L'interrogation partielle constitue une demande d'information vraie ou rhétorique, en fonction de la stratégie argumentative du locuteur-énonciateur principal. On n'entrera pas dans cette distinction et on pose que la demande d'information porte dans l'exemple (10) sur un circonstant, ici la cause, du procès contenu dans l'assertion préalable. Cette demande d'information peut aussi bien porter sur un autre circonstant (le moment, la manière) ou sur un actant de ce procès.

Après avoir exposé l'application que l'on fait de la notion de *dialogisme* au futur, au conditionnel et à l'interrogation totale ou partielle, on se propose de présenter la façon dont on envisage le mécanisme d'actualisation de la valeur en langue des deux temps qui nous occupent.

IV. Mécanisme d'actualisation des instructions temporelles du futur et du conditionnel

On rappelle que ces instructions sont au nombre de deux pour chacun des temps analysés : [+ PRÉSENT] et [+ ultériorité] pour le futur ; [+ PASSÉ] et [+ ultériorité] pour le conditionnel. On se propose de montrer de quelle façon on envisage les différentes valeurs possibles de chacune de ces instructions en fonction du co(n)texte avec lequel elles interagissent. On pose qu'en dépit de leur instruction commune [+ ultériorité], futur et conditionnel ont des propriétés distinctes au niveau de l'actualisation de leurs instructions. C'est pourquoi on présentera dans un premier temps les valeurs possibles des instructions du futur avant d'exposer celles du conditionnel.

4.1. Au futur : une actualisation qui porte sur le procès ou sur l'énonciation.

L'instruction [+ PRÉSENT] du futur est la seule à ne pas connaître divers processus d'actualisation. Elle fait référence en effet au moment T_0 de l'énonciation principale qui marque le surgissement de l'énoncé. C'est donc le seul élément qui en co(n)texte ne peut disparaître et avec lequel cette instruction viendra toujours coïncider.

Il en va autrement de l'instruction [+ ultériorité] qui peut s'actualiser de deux façons distinctes, selon le type d'emploi auquel on a affaire. C'est le co(n)texte avec lequel la valeur en langue du futur interagit qui détermine le processus d'actualisation de cette instruction.

Soit le co(n)texte n'interdit pas que le procès soit placé dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale, et dans ce cas, l'instruction [+ ultériorité] porte sur le procès. C'est le cas, notamment, dans les énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité temporelle comme dans l'exemple (1) cité *supra* :

(1) Thérèse vendra / viendra

Dans ce cas, le co(n)texte n'apporte aucun élément contredisant l'application de l'instruction [+ ultériorité] sur le procès, et cette instruction s'actualise sur le procès et le place dans l'ultériorité de T_0 .

Soit le co(n)texte interdit que le procès soit placé dans l'ultériorité de T_0 , et dans ce cas, l'instruction [+ ultériorité] ne peut porter sur le procès et se reporte sur l'énonciation. C'est le cas dans les effets de sens dits *modaux* comme par exemple l'effet de sens conjectural, comme en (7) :

(7) Ce jour-là, comme chaque dimanche, les critiques se réunissent chez moi pour préparer l'émission. On frappe. «Ah, ce *sera* l'homme d'Extra !» J'ouvre, et tout s'arrête. Bouche bée, je vois la plus belle fille du monde entrer dans mon studio. «Brenda Jackson ! s'écrie Lebrun...(Philippe Manoeuvre , *L'Enfant du rock*, 1985, p.139)

Le co(n)texte indique que le procès *être*, exprimé au futur, n'est pas situé dans l'ultériorité de T₀ mais est simultanée. Par conséquent, c'est une énonciation secondaire (e) qui est placée dans l'ultériorité du moment de l'énonciation principale (E). Voyons à présent les diverses possibilités d'actualisation des instructions temporelles du conditionnel.

4.2. Au conditionnel : actualisation, grammaticalisation et processus d'abstraction

On a vu *supra* que l'emploi d'*ultériorité temporelle* du conditionnel est produit dans des énoncés à structure dialogique, en ce sens que l'énoncé principal se fait l'écho d'un énoncé antérieur. On a lié le fonctionnement anaphorique du repérage temporel du procès effectué par le conditionnel à cette structure dialogique qui correspond à l'emploi *prototypique* du conditionnel. Cependant, on a aussi signalé que l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel en interaction avec le co(n)texte ne se fait pas toujours de façon aussi directe. Dans l'emploi d'*ultériorité temporelle* de ce temps, l'instruction [+ PASSÉ] du conditionnel pose une énonciation secondaire dans le PASSÉ qui vient coïncider, du fait de l'interaction avec le co(n)texte, avec une énonciation antérieure envisagée comme ayant été réalisée. Il est des emplois, comme l'emploi *hypothétique* ou encore l'emploi de *mitigation*, dans lesquels cette énonciation PASSÉE ne coïncide co(n)textuellement avec aucune énonciation antérieure envisagée comme ayant été réalisée. On sera amenée à parler, dans ces cas-là, d'*énonciation antérieure fictive*. C'est ce qu'on a dans l'exemple (11) produisant un effet de sens de *mitigation* dans lequel on ne peut expliciter d'énonciation antérieure envisagée comme ayant été réalisée :

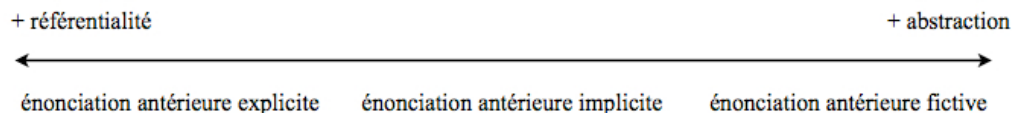
(11) Il faudrait en reparler plus tard, entre hommes. Trop tard. Sous ce ciel de verre, tout lui paraissait trop tard.
— Puis-je vous emprunter du sucre ? À sa droite, Pierre capte un flot de cheveux auburn, un pull vert amande, des mains un peu courtes, mais bien dessinées. La voix est sucrée, justement. Il n'y a pas que la mort, la vie peut vous figer aussi.
— Désolée d'interrompre vos pensées, Monsieur, mais je *voudrais* du sucre.
(Ariane Bois, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, p.78)

La notion d'*énonciation fictive* pose problème principalement du fait qu'il s'agit d'une situation *fictive*. En ce sens, on peut nous opposer que si l'énonciation en question est fictive, elle n'existe pas et sort tout droit de l'attirail descriptif du linguiste. Pourtant, on maintiendra ce concept dans la mesure où on pose que cette notion d'*énonciation fictive* est inhérente au processus d'*abstraction* dans lequel se trouvent pris le futur et le conditionnel, deux formes caractérisées, on l'a vu, par leur construction au cours d'un

processus de grammaticalisation. On utilisera ce terme pour décrire le mouvement de généralisation, d'étendue du signifié des instructions temporelles des temps verbaux qui va du plus référentiel au plus abstrait. On conçoit ce processus comme un *continuum* dynamique dont la saisie peut être opérée à n'importe quel endroit et non comme le simple passage du réel à l'abstrait.

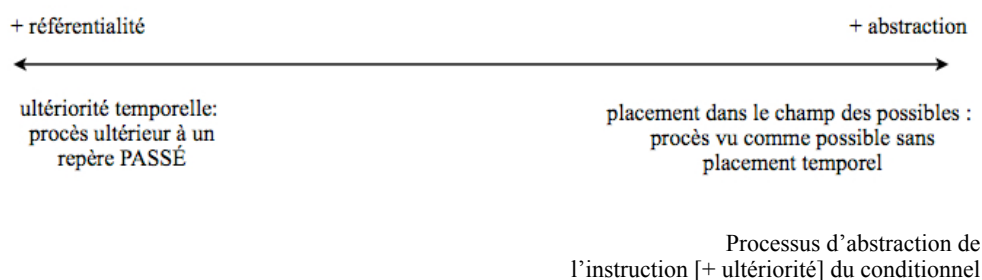
En ce sens, on pose que les instructions temporelles du conditionnel peuvent être actualisées de différentes façons, et avoir en discours, un sens allant du plus référentiel au plus abstrait. On avance que c'est l'interaction de ces instructions temporelles avec le co(n)texte qui va déterminer le rôle qu'elles jouent dans la production de l'effet de sens en discours.

L'instruction [+ PASSÉ], lorsqu'elle ne peut coïncider, en interaction avec le co(n)texte, avec une énonciation envisagée comme ayant été réalisée, place une énonciation fictive distincte de l'énonciation principale, et située dans le PASSÉ. Ce qu'on a appelé *énonciation antérieure fictive*, avec toutes les réserves que cela peut comporter, correspond à l'image d'une énonciation qui se veut plus abstraite et permet de maintenir une distance énonciative et une antériorité par rapport à l'énonciation principale. On peut donc illustrer le processus d'abstraction de l'instruction [+ PASSÉ] par le *continuum* suivant :



Processus d'abstraction
de l'instruction [+ PASSÉ] du conditionnel

L'instruction [+ ultériorité] du conditionnel est elle aussi prise dans ce processus d'abstraction. Ce mouvement d'abstraction est déclenché par le fait que le co(n)texte ne permet pas qu'un procès ou une énonciation soient situés dans l'ultériorité par rapport au repère énonciatif posé par l'instruction [+ PASSÉ] au conditionnel. On a vu au chapitre 1 les liens étroits qu'entretient la notion d'ultériorité avec ce qu'on a défini à la suite de Gosselin (2010) comme la valeur transmodale du *possible*. On pose donc que le mouvement d'abstraction de l'instruction [+ ultériorité] part de la valeur référentielle d'ultériorité temporelle à la valeur abstraite de placement dans le champ des possibles. On l'illustrera par un *continuum*, comme cela a été fait *supra* :



4.3. Bilan

On pose que les différents effets de sens produits par le futur et le conditionnel sont issus du mécanisme d'actualisation de leurs instructions en interaction avec le co(n)texte.

Les principes d'analyse exposés dans le point (4.1) et (4.2) permettent de rendre compte du fonctionnement distinct des emplois dits *temporels* de ces deux temps, pour lesquels les instructions temporelles portent sur le procès, et des emplois dits *modaux* qui sont le résultat d'un mécanisme d'actualisation distinct.

Ils permettent aussi de mettre en évidence ce qui différencie le futur et le conditionnel, qui partagent pourtant un grand nombre de points communs. Le fonctionnement référentiel de ces deux temps est distinct : le futur procède à un repérage déictique du procès alors que le conditionnel le fait de façon anaphorique. Or, c'est le fonctionnement anaphorique du conditionnel qui conduit à sa structure dialogique en langue et à la possible abstraction de ses instructions temporelles, processus auquel ne participent pas les instructions temporelles du futur. Dans le cas du conditionnel, on pose que les effets de sens dits *modaux* sont issus d'un assemblage entre les degrés d'abstraction de chacune des instructions qui le composent.

Ce sont là les éléments théoriques qu'on entend faire fonctionner dans les chapitres suivants dans lesquels on s'attachera à mettre en évidence, à partir d'une valeur unique en langue pour chacun des temps verbaux, le mécanisme de production de chacun des effets de sens identifiés dans des énoncés au futur et au conditionnel en espagnol et en français.

PARTIE II

FONCTIONNEMENTS COMMUNS EN ESPAGNOL ET EN FRANÇAIS

Chapitre 5

Effet de sens d'ultériorité et effet de sens historique

I. Introduction

1.1. Définition des effets de sens analysés

1.1.1. Effet de sens d'ultériorité

On parlera d'effet de sens d'ultériorité dans tout énoncé au futur ou au conditionnel dont la fonction principale sera de dire que le procès se situe dans la postériorité par rapport au moment de l'énonciation principale dans le cas du futur, et par rapport à un point de repère situé dans le PASSÉ de T_0 dans le cas du conditionnel. Cet effet de sens est produit en espagnol comme en français dans diverses modalités phrastiques au futur comme au conditionnel : affirmation, interrogation totale et interrogation partielle. C'est l'effet de sens produit dans l'exemple (1) au futur antérieur en espagnol, et en (2) au futur simple en français :

(1) Del aeropuerto de Barajas al centro de Madrid en quince minutos en marzo del 2002. (*titre*)

En la primavera de 2003 la Comunidad de Madrid **habrá cumplido** un espectacular reto, la puesta en servicio de 113,7 nuevos kilómetros de metro con 75 nuevas estaciones, desde 1995, que unidos a los 118 existentes hace seis años harán que la red del suburbano madrileño disponga de un total de 231 kilómetros de líneas. Para ello se **habrá realizado** una inversión cifrada en 715.000 millones de pesetas. (*Vía Libre*, no 439, 02/2001)

(2) Dans dix ans, la vie privée telle qu'on la définit n'**existera** plus. (*titre*)

— En 2015, la planète **sera**-t-elle totalement connectée grâce au téléphone mobile ?

— On peut le supposer. La plupart des gens **disposeront** d'appareils nomades — entre le téléphone mobile actuel et l'ordinateur — capables de se connecter à Internet. Actuellement, environ 2 milliards de téléphones mobiles sont en service. Près de 600 millions d'unités supplémentaires sont prévues en 2006. Ce qui représente, au total, plus du tiers de la population mondiale. (*Le Monde.fr*, 27/11/2005)

Dans ces deux exemples, comme on le développera *infra* au cours de l'analyse, les procès au futur sont situés dans l'ultériorité par rapport au moment T_0 de l'énonciation principale. Si maintenant on observe les exemples suivants au conditionnel présent en espagnol (exemple 3) et au conditionnel présent en français (exemple 4), on peut remarquer que l'ultériorité des procès n'est pas déictique mais anaphorique, à partir d'un repère énonciatif PASSÉ :

(3) ¿ Os habéis parado a pensar que hace ya unos añitos que nos hemos pasado el año 2000 ?

Me siento timado. Yo pensaba que ya *tendríamos* coches voladores y, sin embargo, todavía flipamos cuando vemos un coche al que le aparecen y desaparecen los faros. Pensábamos que en el futuro no *existirían* las aceras, que *tendríamos* una colonia en Marte, que *iríamos* por la calle todos vestidos de plata y con un casco con antena. (Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.38-39)

(4) Enfin, le M..P. m'a emmené cordialement jusqu'à une prison italienne, il a dit qu'il *repasserait* me chercher le lendemain et il m'a oublié, bien sûr. (Jean Duvingneaud, *L'Or de La République*, 1957, p.308)

Voyons à présent quelques exemples d'énoncés produisant un effet de sens *historique*.

1.1.2. Effet de sens historique

L'effet de sens historique est aussi connu sous le nom d'effet de sens *narratif* (Rebotier 2011, Azzopardi et Bres 2012), effet de sens *objectif* (Haillet 2002) ou encore futur et conditionnel *des historiens* (Damourette et Pichon 1911-1936, Guillaume 1944, Molho 1975, Korzen et Nølke 2001, Vettters 2001). Il est produit en espagnol et en français dans des énoncés au futur ou au conditionnel uniquement en affirmation. C'est l'effet de sens qu'on a en (5) au futur simple en espagnol :

(5) El Banco de España: los antecedentes de los bancos públicos en España se remontan al establecimiento de dos instituciones ancestrales: la "Taula di Cambi", 1401, en Barcelona, y, la "Taula di Cambi", 1407. Posteriormente, *habrá* que esperar a 1782 para que aparezca el Banco Nacional de San Carlos, tras cuyo fracaso se crea el Banco Español de San Fernando (1829). Como tal Banco de España se funda en 1856, concediéndosele el derecho de emisión, en 1874, absorbiendo a once de los quince bancos que en aquellos tiempos emitían moneda. (Jose M.^a García Alvarado; José Antonio Sotelo Navalpotro, *Los servicios y el terciario en la Unión Europea*, 1995)

Et en (6) au futur simple en français :

(6) Dans une autre époque, en 1946, quand sa fille Odette, la dernière-née, *mourra*, à vingt et un ans, ce *sera* un deuil irréparable. Elle fit faire un caveau, à Argelès-Gazost, dans les Pyrénées, où le malheur était arrivé. (Roger Grenier, *Andrélie*, 2005, p.110)

Cet effet de sens est aussi produit au conditionnel, comme en (7) au conditionnel présent en espagnol :

(7) Está leyendo; los demás le escuchan. Lo que lee es un fragmento de *Rosa Krüger*, una novela que escribió o empezó a escribir en esos días para aliviarse de la reclusión y distraer a sus compañeros, y que sólo *se publicaría*, inacabada, cincuenta años más tarde, cuando su autor llevaba ya mucho tiempo muerto. (Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.90)

Et en (8) au conditionnel présent et au conditionnel passé en français :

(8) Après l'assassinat du moine Raspoutine, il y avait eu la prise du pouvoir par Alexandre Kerensky (que je *rencontrerais* quelques années plus tard dans les rues de Passy lorsque, déchu de ses fonctions de chef d'État, il *aurait été réduit* à la condition d'exilé, et *promènerait* sur les paisibles trottoirs du seizième arrondissement sa silhouette. (Michel Leiris, *La Règle du jeu : 3 : Fibrilles*, 1966, p. 37)

Cet effet de sens est similaire à l'effet de sens d'ultériorité temporelle en ce sens qu'il place le procès dans l'ultériorité par rapport à un point de repère donné par le co(n)texte. À la différence de ce dernier, dans lequel le procès est situé dans le cas du futur, dans l'époque FUTURE, et dans le cas du conditionnel, dans le PASSÉ, le PRÉSENT ou le FUTUR, l'emploi historique de ces temps concerne obligatoirement un procès situé dans l'époque PASSÉE, qu'il s'agisse d'un énoncé au futur ou au conditionnel. Le point de repère à partir duquel le procès est vu comme ultérieur est nécessairement antérieur à T_0 , mais le procès est lui aussi nécessairement antérieur à T_0 : c'est là toute la différence avec un procès au conditionnel produisant un effet de sens d'ultériorité. Cet effet de sens est produit en co(n)texte narratif, et du point de vue stylistique, il donne un sentiment de perspective par rapport au point de repère pris comme origine. Si la différence est claire du point de vue du futur, on verra qu'il conviendra de déterminer des tests précis pour distinguer ces deux effets de sens au conditionnel. Il semble que l'on ait une réelle différence de fréquence entre le futur et le conditionnel dans ce dernier emploi, du moins en français : le conditionnel en français produit beaucoup moins fréquemment l'effet de sens historique que ne le fait le futur. En revanche, en espagnol, on rencontre dans notre corpus une proportion semblable d'énoncés à effet de sens historique au futur et au conditionnel.

Après avoir défini et illustré les deux effets de sens analysés par des exemples, on se propose d'exposer les choix terminologiques et méthodologiques effectués.

1.2. Choix terminologiques et méthodologiques

1.2.1. Choix terminologiques

On justifie le choix du terme d'ultériorité par le fait que c'est celui qui semble le moins propice à une confusion avec l'époque (PASSÉ, PRÉSENT ou FUTUR) dans laquelle le procès dénoté est situé. Si on parle d'effet de sens *futural*, on peut penser que le procès contenu dans l'énoncé se situe dans l'époque future entendue comme postérieure au moment de l'énonciation T_0 . La notion d'ultériorité est quant à elle relative, ce qui rend possible son application à tout type de procès, quel que soit le point d'ancrage temporel à partir duquel l'ultériorité est calculée. Ainsi, on parlera d'ultériorité déictique

pour le futur et d'ultériorité anaphorique pour le conditionnel étant donné que comme on l'a vu précédemment, le futur calcule le plus souvent l'ultériorité à partir du moment de l'énonciation principale alors que le conditionnel la calcule à partir d'un repère énonciatif antérieur à T_0 .

1.2.2. *Choix méthodologiques*

Deux choix doivent être justifiés dès le départ : le fait de traiter en même temps l'effet de sens historique et celui d'ultériorité mais aussi le fait d'analyser ensemble l'espagnol et le français.

D'une part, on choisit de traiter conjointement l'effet de sens d'ultériorité et l'effet de sens historique. On avance en effet que le processus de production de ces deux effets de sens est relativement similaire. Ils ont en commun le fait que l'actualisation de la valeur en langue du futur et du conditionnel se fait en portant totalement sur le procès. Seul le co(n)texte avec lequel cette valeur interagit lors de son actualisation permet de déterminer l'effet de sens produit. De plus, si l'effet de sens d'ultériorité ne semble pas poser de problème particulier dans l'articulation entre la description théorique du futur et du conditionnel qui est proposée par les linguistes et la production de cet effet de sens en discours, il en va autrement quant à l'emploi historique. Or, comme il semble que le mécanisme qui régit ces deux effets de sens est similaire, leur traitement conjoint peut permettre de mettre au jour les limites de certaines descriptions théoriques.

D'autre part, on choisit de ne pas séparer l'analyse de ces deux effets de sens en espagnol et en français étant donné que l'on constate d'un côté, que leur fonctionnement dans la production de ces effets de sens est similaire dans les deux langues, et de l'autre, que les différentes études qui s'attachent à décrire le fonctionnement de ces effets de sens les décrivent de façon semblable, qu'elles portent sur plusieurs langues romanes (Squartini 2004), sur l'espagnol (Molho 1975, Lamiquiz 1982, Perez Salazar 2002) ou sur le français (Damourette et Pichon 1911-1936, Guillaume 1944, Imbs 1960, Martin 1981, Confais 1995, Wilmet 1997, Vet et Kampers Manhe 2001).

On relève tout de même une différence entre l'espagnol et le français non pas dans le mécanisme d'actualisation de la valeur en langue des temps qui, en interaction avec le co(n)texte permet de produire l'effet de sens d'ultériorité ou bien historique, mais dans l'exploitation de ces possibilités. Ce point est d'autant plus intéressant qu'il ne semble avoir été relevé, à notre connaissance, dans aucune analyse qui porte sur les langues romanes ou sur l'espagnol et le français dans une perspective contrastive. On ne s'attardera pas plus sur ce point qui devait être signalé dans ce paragraphe puisqu'on développera cette différence au cours de l'analyse.

On se propose à présent d'exposer et de discuter les descriptions qui ont été faites auparavant de ces deux effets de sens en espagnol et en français (point II) avant d'exposer l'hypothèse développée dans ce travail (point III). On procédera ensuite à l'analyse détaillée du fonctionnement de ces effets de sens (point IV) avant d'en faire une synthèse accompagnée de tableaux récapitulatifs qui permettront de donner une vision synthétique du mécanisme de production de ces effets de sens dans une perspective contrastive (point V).

II. État de la question

L'effet de sens d'ultériorité est celui sur lequel tous les grammairiens et linguistes semblent s'accorder, quelle que soit la conception qu'ils développent du système des temps et quelle que soit la valeur en langue qu'ils attribuent au futur et au conditionnel. Dans l'emploi d'ultériorité, les temps du futur (futur simple et futur antérieur) placent le procès dans l'ultériorité par rapport au PRÉSENT de l'énonciation ; les temps du conditionnel (conditionnel présent et passé) placent le procès dans l'ultériorité par rapport à un repère PASSÉ. Cette description apparemment unifiée ne l'est pourtant pas tant que cela étant donné que la place accordée au futur et au conditionnel en langue dans le système verbal de l'espagnol et du français comme la relation de symétrie qui est établie entre ces deux temps sont abordées de façon différente.

Le problème que pose l'effet de sens d'ultériorité, si on peut considérer cela comme un problème, c'est que la valeur en langue du futur comme du conditionnel est actualisée sans aucune contrainte co(n)textuelle, qu'elle porte entièrement sur le procès, et que cela conduit les grammairiens et linguistes à confondre souvent la valeur en langue de ces temps avec l'effet produit en discours, comme si rien n'intervenait lors du passage du plan de la langue à celui du discours. Les grammairiens et linguistes font généralement l'amalgame entre la valeur en langue de ces temps, qui contient un ensemble d'instructions, et l'effet de sens d'ultériorité produit lors de son actualisation en discours. Ils ne prennent pas en compte les éléments co(n)textuels qui favorisent la production de cet effet de sens en particulier et à l'exclusion de tout autre effet de sens.

L'emploi historique, quant à lui, senti comme plus complexe, est relevé dans de nombreuses analyses, et souvent classé aux côtés de l'effet de sens d'ultériorité, pour des raisons similaires à celles que l'on a exposées précédemment (point 1.2.2). Il est plus aisé d'exposer les études menées sur l'effet de sens historique du futur et du conditionnel étant donné que le co(n)texte joue un rôle plus perceptible dans la production de cet effet de sens. Aucune confusion n'est faite entre le plan de la langue et celui du discours et les éléments co(n)textuels qui entrent en jeu dans cet emploi sont pris en compte.

Dans un premier temps (2.1), on s'intéressera aux études issues de la tradition guillaumienne qui décrivent le futur et le conditionnel comme deux niveaux au sein de l'époque future pour voir comment elles traitent l'effet de sens d'ultériorité temporelle à partir de cette conception. On exposera ensuite celles qui opposent futur et conditionnel selon un critère d'actualité (2.2), puis celles qui distinguent un fonctionnement *de re* et un fonctionnement *de dicto* (2.3). On s'intéressera finalement aux analyses polyphonistes (2.4) qui

prennent en compte un certain nombre de paramètres énonciatifs pour rendre compte de la production de ces deux effets de sens au futur et au conditionnel.

2.1. Analyses guillaumiennes des effets de sens d'ultériorité et historique

On choisit dans cette partie de ne présenter que les analyses qui semblent les plus représentatives de cette pensée. Bien entendu, on exposera celle de G. Guillaume, mais aussi celle de P. Imbs pour le français, et celle de M. Molho pour l'espagnol.

On rappelle que les analyses de Guillaume (1929-1970) et celles qui s'inscrivent dans sa lignée organisent le système verbal de façon symétrique autour du présent qui agit comme un double séparateur. D'une part, le présent est séparateur d'époque, entre les temps du PASSÉ et ceux du FUTUR. D'autre part, le présent est séparateur de niveau et distingue, au sein de chaque époque, deux types de temps : un temps incident et un temps décadent. Dans ce type d'analyse, le futur comme le conditionnel sont des temps de l'époque FUTURE et ne s'opposent que par leur charge d'incidence / décadence. Le futur (simple et antérieur) est le temps incident de l'époque FUTURE alors que le conditionnel (présent et passé) est le temps décadent de cette même époque. Si le passage de la langue au discours ne pose pas de problème particulier dans le cas de la production de l'effet de sens d'ultériorité au futur, il s'avère plus complexe au conditionnel, et difficilement justifiable lorsqu'il concerne l'emploi historique de ces deux temps.

2.1.1. Analyse guillaumienne de l'effet de sens d'ultériorité du futur et du conditionnel

Le futur (simple et antérieur), appelé *futur catégorique* par G. Guillaume, en ce qu'il est un temps de l'époque future, lors de son actualisation en discours, place le procès dans l'époque future, à savoir dans l'ultériorité par rapport au PRÉSENT, c'est-à-dire par rapport au moment de l'énonciation. Ce que pose Guillaume (1944), c'est que le futur est un temps inhabile à résider dans le PASSÉ, ce qui permet de rendre compte pour lui du fait que l'ultériorité soit déictique avec le futur :

Si je dis, au futur : *Je le saurai*, j'entends signifier par là que je le saurai non pas maintenant, dans le présent, mais plus tard, à un moment situé dans l'au-delà d'un présent que la pensée délimite et à l'extérieur duquel elle se porte. (*Leçon* du 17 février 1944, série A)

Le procès exprimé est alors envisagé avec un degré de certitude élevé, bien qu'il subsiste une certaine charge d'hypothèse inhérente à l'époque future et à la nature incertaine de cette époque dans le temps extra-linguistique.

Le conditionnel, ou *futur hypothétique* chez G.Guillaume, pose un problème tout autre. En langue, le conditionnel est un temps de l'époque future, symétrique du futur non pas selon un critère d'époque, mais selon le niveau d'incidence. Le conditionnel est le temps porteur d'hypothèse du FUTUR alors que le futur n'en porte pas dans sa valeur en langue :

Quant au futur siégeant au niveau du chronotype ω , il apparaît un futur décadent, frappé d'une déchéance qui le fait descendre au-dessous du futur proprement dit ; ce futur abaissé, descendu, sert, en conséquence, à exprimer le futur que la pensée ne soutient pas autant qu'il est possible en dehors du domaine de l'hypothèse. De fait, la différence entre *je viendrai* et *je viendrais* est bien que la forme en *-rais* signifie plus d'hypothèse que la forme en *-rai*. (*Leçon* du 17 février 1944, série A)

Avec une telle description, on peut alors se demander comment le conditionnel, temps de l'époque future, bien qu'il prenne son départ dans le PRÉSENT, c'est-à-dire en arrière par rapport au futur, est à même de produire l'effet de sens d'ultériorité dans le PASSÉ qu'on relève dans l'exemple (9) :

(9) L'employé lui répondit qu'il n'en *aurait* pas d'autre avant le lendemain matin et Gaspard sortit de la gare. (André Dhôtel, *Le Pays où l'on n'arrive jamais*, 1955, p. 146)

En effet, co(n)textuellement, rien ne dit ici que le procès *avoir* se situe dans le PRÉSENT ou le FUTUR et non pas dans le PASSÉ. La solution trouvée par G. Guillaume dans une de ses *Leçons* est de parler pour l'emploi d'ultériorité du conditionnel d'un *futur de concordance* :

Cette production d'un présent et d'un futur s'intériorisant au passé est demandée à la forme en *-ais* qui s'en montre capable dans tous les cas. [...] La même construction en *-ais* livre, d'autre part, appliquée au futur, l'image d'un futur spécial qui, lui non plus, ne se refuse pas à habiter le passé, et ce futur a la même forme que le futur hypothétique, encore que la valeur en soit, comme on le sait, fort différente. C'est ce futur de concordance, acceptant de résider dans le passé, qui se trouve exprimé dans une phrase comme *Je savais que je réussirais*, signifiant un succès acquis, dont le passé est porteur, bien que la forme sous laquelle il est indiqué, *réussirais*, présente par la conservation en elle de l'*-r-* caractéristique du futur une apparence qui, à première vue, ne semble pas se prêter à une résidence dans le passé. (*Leçon* du 30 mars 1944)

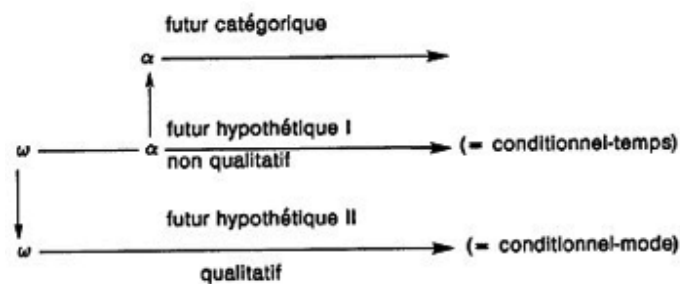
On voit bien dans les paroles de G. Guillaume tout le problème qui se pose dans l'analyse de l'effet de sens d'ultériorité au conditionnel dès lors que ce temps est conçu exclusivement comme un temps du FUTUR. Guillaume (1944) accepte de sortir le conditionnel de l'époque future uniquement lorsqu'il s'agit de son emploi d'ultériorité :

[...] il est nécessaire de se représenter que la réalité linguistique consiste alors, dans les cas critiques, ainsi qu'on l'a expliqué précédemment, en deux alternances, à savoir :

- a) présent habile à résider dans le passé / présent inhabile à cette résidence.
- b) futur habile à résider dans le passé / futur inhabile à cette résidence.

Le présent et le futur habilités à résider dans le passé sont caractérisés par une terminaison uniforme indiquant l'unité de leur fonction : la terminaison en *-ais*, ce qui, du point de vue sémiologique, mais de ce point de vue seulement, les identifie respectivement à l'imparfait et au conditionnel. Du point de vue psychique, il y a lieu de les considérer pour ce qu'ils sont en réalité : des temps - présent et futur - qui ont accepté de quitter l'époque qui leur appartient, mais n'en sont pas moins restés foncièrement ce qu'ils étaient avant d'avoir accepté ce déplacement. (*Leçon* du 13 avril 1944)

Mais pour que ce déplacement soit possible, il lui faut avoir recours à une distinction entre un conditionnel-temps et un conditionnel-mode à valeur différente :



Différence entre futur catégorique et futur hypothétique :
Guillaume (*Leçon* du 17 février 1944)

Dans Guillaume (1944), seul l'ancrage dans le PASSÉ de la proposition principale est pris en compte, mais cela ne suffit pas à expliquer la production de cet effet de sens à partir de la valeur en langue qu'il pose. Il montre, comme on peut le voir *supra*, que le futur hypothétique s'ouvre depuis le chronotype ω du PRÉSENT. Il a ainsi la possibilité, selon lui, de s'inscrire dans le PASSÉ en prenant appui sur n'importe quel temps du passé. C'est ce point initial du PRÉSENT qui constitue une jonction entre le PASSÉ et le NON-PASSÉ.

On voit bien dans l'analyse qu'il fait de l'effet de sens d'ultériorité qu'il doit modifier quelque peu la valeur en langue du conditionnel pour parvenir à expliquer cet emploi en discours. On soulève donc là une contradiction dans le système guillaumien que l'on peut étendre aux analyses d'Imbs (1960) et de Molho (1975) qui établissent le même type de symétrie entre futur et conditionnel en langue. La réorganisation du système que cette analyse implique est telle que la description développée par Guillaume (1944) comme par Imbs (1960) au sujet de l'effet de sens d'ultériorité s'apparente d'ailleurs à la symétrie que mettent en place des linguistes comme Damourette et Pichon (1911-1936) ou encore Wilmet (1997) entre le présent et l'imparfait, d'une part, et le futur et le conditionnel d'autre part²¹. C'est ce que l'on voit

²¹ On rappelle, comme on l'a montré au chapitre 1, que Damourette et Pichon (1911-1936) envisagent le présent et le futur comme des temps de l'actualité noncale et l'imparfait et le conditionnel comme leurs symétriques dans l'actualité toncale, ce que Wilmet (1997) reprend sous la forme d'une actualité A opposée à une actualité A'.

apparaître dans Imbs (1960 : 62) tout au long de son analyse des valeurs et emplois du futur et du conditionnel dans les langues romanes :

La symétrie des valeurs reste [...] entière : lorsque le premier verbe le présent est remplacé par un temps quelconque du *passé*, le futur à terminaison de présent est remplacé par le futur à terminaison de *passé*.

Là encore, le système de la langue semble devoir être réorganisé en discours, ce qui entre en contradiction avec la perspective monosémiste défendue et adoptée par ces linguistes. Mais admettons, l'espace d'un instant, que l'on puisse établir une distinction comme celle-ci entre langue et discours. Admettons, à la suite de G. Guillaume qu'il existe une opposition entre un futur inhabile à résider dans le PASSÉ (le futur) et un futur habile à résider dans le PASSÉ (le conditionnel). Comment expliquer alors la production de l'effet de sens historique au futur ? On se propose d'exposer l'analyse guillaumienne de cet emploi dans le paragraphe suivant.

2.1.2. Analyse guillaumienne de l'effet de sens historique du futur et du conditionnel

2.1.2.1. Futur historique chez G. Guillaume

On a montré dans le paragraphe précédent la répartition établie par G. Guillaume pour expliquer l'effet de sens d'ultériorité du futur et du conditionnel, alors même qu'il semblait difficile de rendre compte de cet emploi dans le cas du conditionnel au vu de la position qui lui est attribuée au sein du système verbal.

L'effet de sens historique, on le rappelle, place un procès dans l'ultériorité par rapport à un point de repère PASSÉ, tout en faisant référence à un événement explicitement situé dans le PASSÉ de T_0 par le co(n)texte. C'est cette situation du procès dans le PASSÉ de T_0 qui pose problème au système établi par G. Guillaume et ceux qui l'ont suivi. En effet, si la conception d'un futur acceptant de résider dans le PASSÉ face à un futur qui ne l'accepte pas peut permettre de rendre compte des différents énoncés dans lesquels ces temps produisent un effet de sens d'ultériorité, elle ne peut expliquer qu'en partie le fonctionnement de l'emploi historique du conditionnel, et ne permet pas de rendre compte de la production de cet effet de sens au futur.

On se demande en effet par quel moyen on peut expliquer le fait que dans l'exemple (6) cité *supra*, on puisse avoir un verbe au futur simple qui fasse référence à un procès situé explicitement dans le PASSÉ de T_0 par le co (n)texte alors même que le futur simple est un temps qui n'accepte pas de résider dans le PASSÉ et que seule une terminaison en *-ais* pourrait lui permettre de le faire (c'est le cas du conditionnel) :

(6) Dans une autre époque, en 1946, quand sa fille Odette, la dernière-née, *mourra*, à vingt et un ans, ce *sera* un deuil irréparable. Elle fit faire un caveau, à Argelès-Gazost, dans les Pyrénées, où le malheur était arrivé. (Roger Grenier, *Andrélie*, 2005, p.110)

Dans cet exemple, il n'y a aucune ambiguïté possible quant au fait que les procès *mourir* et *être* se situent dans l'antériorité de T_0 . Ils sont situés sur le même plan temporel que le passé simple *fit* et l'imparfait *était* qui situent sans équivoque les procès dans le PASSÉ.

G. Guillaume semble d'ailleurs éprouver quelque difficulté à expliquer cet effet de sens, qu'il a pourtant clairement défini et repéré, puisque comme on l'a vu au point (5.2) du chapitre 2, il ne l'évoque qu'à une reprise, à la fin de la *Leçon* du 1er juin 1944, qu'on cite de nouveau ici pour le confort de la lecture :

Une dernière remarque qu'il convient de faire pour être complet sur la question du choix de l'aspect dans l'époque future, remarque concernant non pas le futur surcomposé, mais simplement le futur composé ou futur de l'aspect transcendant, est qu'il est souvent amené, avec sa valeur normale, qui ne requiert aucun commentaire particulier, par l'emploi du futur historique : celui dont les historiens font usage dans la vue de situer des faits passés, dont ils veulent souligner la portée, dans une perspective abstraite, propre à en faire mieux voir la successivité originale.

On le voit, ne pouvant expliquer le fonctionnement de cet effet de sens au futur sans devoir remettre en cause la symétrie parfaite qu'il a pu établir au sein de l'architecture du système verbal telle qu'il la conçoit, G. Guillaume ignore totalement cet emploi au futur simple et se concentre sur le futur antérieur, alors même que l'exemple qu'il donne à la suite de cette remarque contient à la fois des formes simples et des formes composées du futur, comme on peut le voir *infra* :

Chose plus importante pour l'orientation de sa vie, il *sera* absent de France durant la plus grande partie de la période vraiment révolutionnaire, la période de l'enthousiasme. Il *sera* en Corse du mois de septembre 1789 jusqu'à la fin de janvier 1791, puis d'octobre 1791 à avril 1792, enfin d'octobre 1792 à juin 1793. Il *aura vu* des épisodes de la Révolution française. Il ne *l'aura pas vécue*, il n'en *aura respiré* les passions que de loin, et, surtout, il ne *s'y sera ni engagé ni compromis*. Il y *entrera* quand elle *sera* déjà faite. De la tête et du cœur, il *sera* aussi libre envers la République qu'envers la royauté déchue. (Bainville, *Napoléon*, II, p.39)

Le fait de tenir tant à cette symétrie du système verbal le conduit par conséquent à expliquer cette possible référence d'un procès au futur à un événement antérieur à T_0 par l'aspect transcendant du futur antérieur qui montre le procès une fois accompli. Or, si à la fois la forme tensive et la forme extensive du futur sont à même de produire l'effet de sens historique, c'est que le procès peut y être vu ou bien en accomplissement ou bien une fois accompli.

Notons par ailleurs que G. Guillaume n'évoque nulle part, à notre connaissance, l'emploi historique du conditionnel.

2.1.2.2. *Futur et conditionnel historique chez P. Imbs*

Imbs (1960) a lui aussi recours à des considérations aspectuelles, bien que distinctes de celles de Guillaume (1944) pour rendre compte de l'emploi historique du futur. Pour lui, un procès au futur peut faire référence à un événement situé dans le PASSÉ de T_0 du fait de sa parenté avec le passé simple. En effet, s'inscrivant dans l'architecture temporelle de G. Guillaume, P. Imbs considère que le futur est symétrique au passé simple par rapport au présent séparateur. Ces deux temps ont donc en commun, selon P. Imbs, le fait de donner une vision globale, non sécante du procès. C'est ce point commun entre le passé simple et le futur qui permet à ce dernier de résider dans le PASSÉ. Pour P. Imbs, en effet, les énoncés qui contiennent un futur historique sont des « commentaires marginaux » (1960 : 66) et c'est par conséquent la possibilité qu'a le futur de donner une vision globale du procès et de faire référence à des événements autonomes et indépendants qui lui permet de produire cet effet de sens.

P. Imbs, à la différence de G. Guillaume, entre autres, prend en compte la possibilité que le conditionnel a de produire lui aussi cet effet de sens. La différence qu'il établit alors entre futur et conditionnel se situe au niveau du degré de certitude avec lequel le procès est présenté. Avec le futur, le procès est présenté comme ayant réellement eu lieu. Avec le conditionnel, il est présenté comme « attendu et prévu ». P. Imbs pose donc qu'il existe une différence de modalité entre ces deux temps.

Il établit une seconde différence entre le futur et le conditionnel dans leur emploi historique. Le futur exprime selon lui l'ultérieur brut : l'événement dénoté est *hors série* par rapport aux autres événements de la narration. Le conditionnel, au contraire, situe le procès dans la continuité par rapport aux autres procès de la narration et le montre naissant de l'intérieur de la narration. Il explique cette différence par la symétrie des terminaisons du conditionnel et de l'imparfait. On le voit, là encore, cette analyse est directement issue des principes établis par G. Guillaume.

On se propose à présent d'exposer l'analyse développée par Molho (1975) pour l'espagnol qui tente, à sa façon, de contourner lui aussi le problème posé par la résidence du futur dans l'époque future dans le cas d'un emploi comme le tour historique.

2.1.2.3. Futur historique chez M. Molho pour l'espagnol

Comme G. Guillaume et P. Imbs, M. Molho pose que le futur dans son emploi historique, qu'il nomme *futuro retórico*, équivaut à un passé simple. Il montre lui aussi que la seule opposition que l'on trouve entre ces deux temps est une opposition d'époque : passée pour le passé simple, et future, pour le futur, alors que la vision globale qu'ils donnent du procès leur est commune. L'analyse de M. Molho se distingue cependant de celle de P. Imbs et se rapproche de celle de G. Guillaume sur deux points. D'une part, comme G. Guillaume, M. Molho ne prend pas en compte la possibilité pour le conditionnel de produire cet effet de sens. D'autre part, il ne conçoit pas qu'il puisse y avoir un changement d'époque pour le futur lorsqu'il produit cet effet de sens. P. Imbs semble accepter ce changement en discours du fait de la parenté en langue entre le passé simple et le futur alors que M. Molho maintient la position du futur dans l'époque future. En effet, pour M. Molho, ce futur historique ne peut s'antérioriser par rapport au présent de l'énonciation, du fait de sa position dans le système verbal.

Il explique l'emploi historique du futur par l'attraction par le locuteur d'un événement PASSÉ dans son PRÉSENT. C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un retour en arrière et d'une référence du futur à un procès PASSÉ mais bien d'un déplacement du procès dans le PRÉSENT de l'énonciation principale. À partir de là, on peut concevoir que le futur joue son rôle habituel et actualise sa valeur en langue de la même façon qu'il le fait dans l'emploi d'ultériorité. C'est ce que Molho (1975 : 304) explique en ces termes :

El futuro retórico no es, pues, el futuro de un pasado histórico, sino el del presente del historiador.

Pour justifier ce déplacement temporel, M. Molho pose que l'on n'a pas affaire à une chronologie historique mais plutôt à une chronologie notionnelle. Le procès au futur constitue un *après* par rapport au PRÉSENT de l'énonciation. Par conséquent, ce qui est dit avec cet emploi historique du futur, ce n'est pas une ultériorité temporelle mais une conséquence nécessairement ultérieure à la cause qui la produit. Si on envisage cette chronologie notionnelle comme détachée de la chronologie des faits, il ne subsiste plus aucun problème pour expliquer l'actualisation de la valeur en langue du futur en discours dans ce type d'énoncé. L'exemple pris par Molho (1975 : 304) est le suivant :

Pero se acercaba un cambio profundo en Al-Andalús : el poderío de Alfonso iba a estrellarse con una fuerza imprevisible, y El Cid *mostrará* su valor de excepción. (*El Cid Campeador*, p. 116)

M. Molho analyse cet exemple de la façon suivante : pour lui, le procès est situé dans le FUTUR par rapport à la conception que le locuteur-énonciateur a de l'invasion mozarabe (puisque c'est de cela dont il s'agit dans la phrase) et

de ses conséquences sur les royaumes chrétiens. Ce que dit la phrase de l'exemple selon M. Molho, c'est que la détérioration de la situation en Andalousie est la cause du fait que le Cid ait pu montrer son courage. C'est-à-dire que le présent (implicite) permet la conception d'une cause, et que le futur (explicite) permet l'expression de la conséquence.

Après avoir exposé les analyses guillaumiennes des effets de sens d'ultériorité et historique du futur et du conditionnel, on se propose à présent de les discuter.

2.1.3. Discussion

L'explication de la production de l'effet de sens d'ultériorité est moins problématique chez ces auteurs, du moins, en ce qui concerne le futur. En effet, dans cet emploi, le futur place le procès dans l'ultériorité par rapport au PRÉSENT de l'énonciation, ce qui correspond pleinement à la valeur en langue qui lui est attribuée. En revanche, le cas du conditionnel est plus épineux pour G. Guillaume comme pour P. Imbs et M. Molho qui doivent avoir recours à une modification de la valeur attribuée au conditionnel en langue pour pouvoir rendre compte de cet emploi en discours.

En ce qui concerne l'effet de sens historique, les discussions qu'on peut faire de l'analyse développée dans Imbs (1960) et Molho (1975) sont sensiblement les mêmes que celles que l'on a exposées à propos de celle de G. Guillaume. L'architecture parfaitement symétrique qu'ils établissent pour le système verbal du français, de l'espagnol et des langues romanes en général ne semble pas se plier à la réalité des effets de sens produits en discours. Par conséquent, la volonté de conserver cette symétrie les oblige à aller chercher une explication dans d'autres domaines : celui de l'aspect grammatical ou en faisant appel à une chronologie notionnelle. Or, le recours à l'aspect tout comme celui d'un déplacement des procès antérieurs à T_0 dans le PRÉSENT ne permettent pas de rendre compte de la possibilité qu'ont le futur comme le conditionnel de produire un effet de sens historique.

P. Imbs prend en compte le fait que cet effet de sens existe au futur comme au conditionnel, et ne se refuse pas à envisager que le futur puisse faire référence à un événement antérieur à T_0 . Le problème que pose son analyse est que la parenté entre le futur et le passé simple repose sur une donnée contredite par les faits linguistiques : G. Guillaume, comme P. Imbs, posent que ces deux temps donnent une vision globale du procès. Or, on a pu montrer dans un chapitre précédent que le futur, à la différence du passé simple, peut donner une vision globale ou sécante du procès. De plus, P. Imbs pose une différence de modalité entre le futur et le conditionnel. Or, rien ne permet de montrer dans l'analyse d'énoncés produisant l'effet de sens historique que ceux au futur présentent le procès comme plus certain que ceux au conditionnel.

En ce qui concerne l'analyse de M. Molho, on peut discuter le fait de ne pas prendre en compte les éléments co(n)textuels qui situent explicitement le procès dans l'époque passée par rapport à T_0 et de vouloir à tout prix conserver la place du futur dans l'époque FUTURE quel que soit l'effet produit en discours. Dans l'exemple sur lequel il s'appuie, le procès *mostrar* ne peut être situé ailleurs que dans l'antériorité de T_0 , et il semble difficile de le transposer dans le PRÉSENT.

Après avoir discuté les analyses guillaumiennes de l'effet de sens d'ultériorité et historique du futur et du conditionnel en français et en espagnol, on se propose d'exposer celles qui s'inscrivent dans la lignée de Damourette et Pichon (1911-1936) et opposent futur et conditionnel selon un critère d'actualité.

2.2. Analyse de l'effet de sens d'ultériorité et de l'effet de sens historique du futur et du conditionnel en espagnol et en français selon le critère d'actualité

Les analyses qui, comme celle de Damourette et Pichon (1911-1936), déterminent deux actualités distinctes dans le système verbal semblent plus à même de rendre compte de la production de l'effet de sens d'ultériorité et de l'effet de sens historique du futur et du conditionnel en français comme en espagnol.

2.2.1. Deux actualités pour rendre compte de l'effet de sens d'ultériorité

Le parallélisme établi entre la relation qu'entretiennent d'une part le présent et le futur sur le plan de l'actuel et d'autre part l'imparfait et le conditionnel sur le plan de l'inactuel permet de mettre en évidence le mécanisme de production de l'effet de sens d'ultériorité de ces deux temps.

C'est la prise en compte de deux actualités qui permet à Damourette et Pichon (1911-1936) d'expliquer le fait que dans l'effet de sens d'ultériorité, le verbe au conditionnel peut dénoter un procès antérieur, simultané ou postérieur à T_0 (1911-1936 : 430) :

Le caractère toncal du toncal futur lui confère une nature en quelque sorte intemporelle. [...] Et, pour ce qui concerne le toncal futur, les faits linguistiques montrent clairement que tout futur situé dans une actualité toncale est exprimable par ce tiroir, quelle que soit la situation chronologique du centre de cette actualité, et quelle que soit, par conséquent, la place chronologique réelle du futur enviagé. Nous allons, pour le montrer clairement, comparer quatre exemples où l'époque exprimée par le toncal futur est chronologiquement située dans le passé, dans l'avenir, dans le présent et dans une durée indéfinie indépendante des époques.

Confais (1995) ne dit pas autre chose lorsqu'il explique la possibilité pour le conditionnel de référer à des procès situés dans le PASSÉ, le PRÉSENT ou le FUTUR par rapport au moment de l'énonciation principale par le fait que le morphème d'imparfait contenu dans le conditionnel a un rôle désactualisant. C'est ce qui permet, selon lui, de désamorcer la coïncidence temporelle entre l'énoncé au conditionnel et la situation d'énonciation actuelle. Le problème qui se posait aux guillaumiens semble ici résolu : si on ne considère pas le conditionnel comme un temps qui effectue son repérage par rapport à T_0 , on explique qu'il puisse intervenir comme ultérieur du PASSÉ. Ce système est aussi celui développé par Wilmet (1997) : le futur et le conditionnel fonctionnent de la même façon dans l'emploi d'ultériorité. La seule différence est que le futur appartient à une actualité A déterminée en fonction d'un moment PRÉSENT lui-même défini par le co(n)texte, alors que le conditionnel appartient à une actualité A' distincte de A.

Ces analyses permettent aussi de rendre compte de l'emploi historique du futur et du conditionnel, et c'est ce que l'on s'attachera à exposer dans le paragraphe suivant.

2.2.2. L'effet de sens historique, fruit d'un décalage temporel

C'est l'absence d'ancrage de ces temps par rapport au moment de l'énonciation principale qui leur permet de faire référence à n'importe quelle époque. L'emploi historique du futur est expliqué dans ce type d'analyse par un décalage temporel. C'est de cette façon-là que l'expriment Damourette et Pichon (1911-1936). Pour eux, lorsque le présent exprime un fait PASSÉ, le futur exprime un fait postérieur à ce PASSÉ, même s'il reste dans le PASSÉ. L'explication pour le conditionnel est identique (1911-1936 : 429) :

[...] le toncal futur non conditionnel se rencontre avec une particulière fréquence chez les historiens, et cela se comprend, car ils ont très souvent l'occasion de se placer dans le passé comme s'il était encore présent, ce qui constitue un cas de l'actualité toncale; et, cette position mentale une fois prise, il leur est à la fois facile et utile pour leur exposé de prévoir un avenir qui est en réalité passé : or, c'est avec le toncal futur que cette prévision s'effectue.

Le décalage temporel semble évident et possible dès lors que le repère à partir duquel le procès est vu comme ultérieur est mobile sur la ligne du temps. Si le présent peut référer à n'importe quel repère indiqué par le co(n)texte, alors le futur comme le conditionnel peuvent faire référence à un procès situé dans n'importe quelle époque.

L'explication de la production de l'effet de sens historique au futur et au conditionnel par un décalage temporel est aussi reprise par Martin (1981). R. Martin, qui s'inscrit dans une approche plutôt guillaumienne des temps verbaux, s'en écarte quelque peu et repère la différence de fonctionnement qui

subsiste entre l'effet de sens d'ultériorité du futur et son emploi historique (1981 : 83) :

[...] par un décalage global du système et, partant, de l'origine t_0 , le futur, dit « futur des historiens », signifie en fait une action passée dont la réalité n'est pas contestable [...]

note 9 : Il est ainsi vraisemblable que le « futur des historiens » n'a pas non plus les propriétés exactes du futur.

Si ce décalage temporel lui semble possible au futur, l'explication de cet emploi au conditionnel ne correspond pas à l'analyse qu'il fait de la valeur de ce temps en langue. On ne s'attardera pas, par conséquent, sur l'explication donnée par R. Martin puisqu'il évite le sujet en signalant simplement cet emploi dans une remarque à la fin de son article (1981 : 91) pour préciser qu'il s'agit d'un emploi marginal qui ne retient que l'idée de postériorité contenue dans le conditionnel.

2.2.3. Discussion

Le recours à une double actualité peut être séduisant en ce sens qu'il permet, du fait de son absence d'ancrage au moment de l'énonciation principale, d'expliquer les emplois d'ultériorité et historique du futur et du conditionnel. En effet, sur le plan de l'actualité que Wilmet (1997) pose comme l'actualité A, le présent correspond par défaut au moment de l'énonciation principale. Dans ce cas, l'emploi d'ultériorité du futur s'explique par le fait qu'il pose le procès dans l'ultériorité de T_0 . Si ce temps produit un effet de sens historique, le fait que le présent de cette actualité A puisse correspondre à un repère déterminé par le co(n)texte permet de rendre compte du fait que le futur porte sur un procès situé dans le PASSÉ.

On peut alors se demander ce qui différencie le futur du conditionnel. Rappelons à ce propos que ces analyses expliquent l'effet de sens d'ultériorité produit par le futur par le fait que le futur place le procès dans la postériorité d'un repère d'actualité qui correspond dans ce cas au moment de l'énonciation principale. L'effet de sens historique du futur est quant à lui justifié du fait que ce repère d'actualité peut, du fait du co(n)texte, être distinct du moment de l'énonciation principale et se trouver dans une époque antérieure à T_0 . Or, le conditionnel, lorsqu'il produit l'effet de sens d'ultériorité, place le procès dans la postériorité d'un repère situé dans une actualité distincte de l'actualité posée par le présent. On en vient par conséquent à une explication et un processus qui semblent similaires pour le futur dans son emploi historique et le conditionnel dans son emploi d'ultériorité. Comment alors distinguer le conditionnel du futur dans l'emploi historique ?

Parmi les analyses qui ont été citées, ni celle de Damourette et Pichon (1911-1936), ni celle de Confais (1995) ou de Wilmet (1997) ne fournissent

d'explication pour déterminer une différence de valeur entre le futur et le conditionnel dans leur emploi historique. Et on ne peut que constater qu'il est effectivement complexe de démêler d'une part la différence entre le futur lorsqu'il produit l'effet de sens historique et le conditionnel dans son emploi d'ultériorité de *futur dans le PASSÉ*, et d'autre part, la différence entre futur et conditionnel dans l'emploi historique.

On peut penser que ce que les analyses guillaumiennes comme celles qui distinguent deux niveaux d'actualités n'ont pas pris en compte et qui pourtant semble pouvoir rendre compte de la différence entre ces quatre types d'énoncés ce sont, d'une part les indications co(n)textuelles, et d'autre part les paramètres énonciatifs des énoncés en question. C'est pourquoi on se propose d'exposer dans un troisième paragraphe les analyses qui incluent ces paramètres énonciatifs dans leurs explications.

2.3. Effets de sens d'ultériorité et historique au futur et au conditionnel et plan *de re* et *de dicto*

On évoquera ici seulement certaines analyses, qui semblent être représentatives de ce que l'on peut trouver dans la perspective d'une prise en compte des paramètres énonciatifs des énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité ou un effet de sens historique au futur ou au conditionnel. L'approche de Veters (2001), plus proche des analyses exposées précédemment mais qui utilise une distinction entre le plan *de re* et celui *de dicto* inspirée de Martin (1981) sera examinée dans un premier temps. S'inscrivant dans le cadre polyphoniste, l'analyse de Korzen et Nølke (2001), axée sur le conditionnel, essaie de clarifier la différence entre l'emploi historique de ce temps et celui du futur. L'explication de Korzen et Nølke (2001) sera mise en relation avec l'analyse polyphonique de ces deux effets de sens au futur et au conditionnel développée par Haillet (2002, 2007).

2.3.1. Effets de sens d'ultériorité et historique au futur

C. Veters utilise les notions développées par Martin (1981) que l'on va rappeler brièvement. Martin (1981 : 85) appuie sa démonstration sur les notions d'univers (U) et de mondes possibles (m). Soit l'univers U celui du locuteur, c'est-à-dire l'ensemble des propositions que le locuteur tient pour vraies en T_0 , et \bar{U} l'univers qui se situe en dehors de U. Soit m_0 le monde de ce qui est, et m^* le monde des attentes. Le monde m^* est symétrique de m_0 .

Pour Veters (2001), le futur inscrit le procès dans le monde m^* , à savoir le monde des attentes, symétrique de m_0 , le monde de ce qui est. On a là une différence que l'on peut rapprocher de la distinction entre PASSÉ et NON PASSÉ, mais sans l'ancrage dans le PRÉSENT qui on l'a vu, n'est pas sans poser certains problèmes.

Vetters (2001) pose que lorsqu'il produit l'effet de sens d'ultériorité, le repérage effectué par le futur se fait *de re*, à savoir, directement sur le procès. C'est le procès qui est placé dans le monde des attentes m^* . Le mécanisme est distinct dans le cas de l'emploi historique. C. Vetters montre en effet que cet effet de sens est produit par le fait que cette ultériorité, cette situation dans le monde des attentes m^* est *de dicto*. C'est-à-dire que *de re*, les faits sont situés dans le PASSÉ. En revanche, *de dicto*, c'est-à-dire du point de vue de la narration, ils sont situés dans le monde des attentes (2001 : 181) :

Dans d'autres cas, l'inscription dans le monde ultérieur du présent de m_0 est *de dicto*. Je commencerai ici par un emploi *de dicto* que la tradition ne range pas parmi les emplois modaux : le futur des historiens. [...] *De re*, les faits relatés sont situés dans le passé, mais *de dicto*, ils sont pris en charge comme s'ils étaient des faits futurs.

La distinction établie ici par C. Vetters à la suite de R. Martin n'est pas sans rappeler la distinction d'E. Benveniste entre histoire et discours, ou encore celle entre une chronologie réelle et une chronologie notionnelle chez Molho (1975). On aurait, par conséquent, deux plans distincts, et dans l'effet de sens historique, seul le plan du discours serait pris en compte. Cette solution permet effectivement de conserver une valeur unique en langue du futur comme repérant déictiquement l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale, tout en rendant compte de ces deux effets de sens distincts.

2.3.2. Effets de sens d'ultériorité et historique au conditionnel

Le conditionnel est pour Vetters (2001) un *ultérieur du non actuel*. Selon lui, l'effet de sens d'ultériorité et l'effet de sens historique sont des emplois non problématiques. Voici d'ailleurs ce qui précède son analyse des deux effets de sens (2001 : 197) :

Le conditionnel présent inscrit l'état de choses dans un monde ultérieur m^ qui commence dans le non-actuel du non-ultérieur, c'est-à-dire ailleurs qu'au présent (t_0) de m_0 . L'inscription dans m^* n'est pas toujours de re, mais peut être de dicto. [...] La plupart des emplois ou effets de sens du conditionnel s'expliquent sans le moindre problème sur la base de ses composantes. [...] Commençons par les emplois qui ne posent aucun problème.*

L'explication de l'effet de sens d'ultériorité est en effet relativement simple avec ce type de valeur en langue : le conditionnel place le procès dans l'ultériorité par rapport à un point antérieur au monde m_0 de ce qui est. On a là une inscription *de re* du procès dans un monde m^* qui prend appui dans une actualité autre que celle qui commence à m_0 . La description de l'effet de sens historique ne pose pas de problème à Vetters (2001) qui avance que l'ultériorité est portée par la valeur même du conditionnel, et que l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale est donnée par le co(n)texte. Cet

élément est intéressant d'une part parce que, les éléments co(n)textuels semblent être pris en compte, et d'autre part parce que l'emploi historique du conditionnel est différencié de son emploi d'ultériorité par le fait que le procès réside obligatoirement dans l'antériorité de T_0 dans le cas de l'effet de sens historique alors que ce n'est pas toujours le cas avec l'effet de sens d'ultériorité.

C. Vetters pose enfin que l'emploi historique du conditionnel fonctionne en parallèle de l'emploi historique du futur en ce sens qu'il a lui aussi un fonctionnement *de dicto* (2001 : 198, note 50) :

De même, on peut parler ici d'un « futur du passé *de dicto* », car un événement dont on sait à t_0 qu'il s'est déjà produit (donc un passé *de re*) est présenté dans une perspective temporelle différente (*de dicto*) comme ultérieur à un moment du passé.

Si cette distinction semble intéressante dans le cas du futur, on se propose de discuter cette approche au point suivant.

2.3.3. Discussion

L'approche développée par Vetters (2001) présente plusieurs avantages qui ont été mis en avant lors de l'exposé précédent. D'une part, elle permet de rendre compte des effets de sens d'ultériorité et historique à partir d'une même valeur en langue du futur et du conditionnel sans avoir à adapter cette valeur en langue ni à ignorer ou modifier la réalité linguistique des énoncés. D'autre part, la distinction entre une application *de re* et une application *de dicto* de l'ultériorité met en évidence la différence entre l'emploi historique du futur et l'emploi d'ultériorité du conditionnel.

On discutera cependant l'explication de l'emploi historique du conditionnel. En effet, si C. Vetters s'oppose explicitement à R. Martin à ce sujet en déclarant que cet emploi n'est pas marginal et qu'il n'y a aucun problème à l'expliquer, la première analyse qu'il donne de cet effet de sens est similaire à celle qu'il donne de l'effet de sens d'ultériorité (2001 : 180) :

Cet effet de sens n'a pourtant rien de déviant : la postériorité par rapport à une situation passée vient du tiroir même, l'antériorité à t_0 vient d'éléments contextuels, implicites ou explicites.

Il ne fait donc pas de différence, à première vue, entre l'effet de sens d'ultériorité du conditionnel et l'effet de sens historique de ce même temps. Ce n'est qu'en note, on l'a vu, qu'il évoque la possibilité de le considérer comme un effet de sens *de dicto*, à la différence de l'effet de sens d'ultériorité, mais sans analyser le mécanisme de production de cet effet de sens. Il nous semble

qu'il manque un élément qui permettrait de distinguer clairement ces deux effets de sens au conditionnel.

Vetters (2001), dans cette même note, envisage même la possibilité d'une explication polyphonique de l'effet de sens historique du conditionnel. Il semble bien que les paramètres énonciatifs des énoncés produisant cet effet de sens doivent être pris en compte afin de rendre compte de ses particularités par rapport à l'effet de sens d'ultériorité, puisque toute la difficulté se trouve là.

C'est pourquoi on se propose d'exposer à présent deux analyses polyphonistes des effets de sens d'ultériorité et historique centrées sur le conditionnel, à savoir celles de Korzen et Nølke (2001) et d'Haillet (2002, 2007).

2.4. Analyses polyphonistes des effets de sens d'ultériorité et historique du futur et du conditionnel

2.4.1. L'analyse de Korzen et Nølke (2001)

Dans le même volume consacré au conditionnel en français que celui dans lequel Vetters (2001) publie son analyse du conditionnel comme ultérieur du non actuel, H. Korzen et H. Nølke développent une analyse polyphonique de ce temps. L'intérêt de cette analyse réside dans le fait qu'elle prend en compte des paramètres énonciatifs sur lesquels s'appuie leur explication de la différence entre le futur et le conditionnel dans les deux types d'emplois qui nous occupent.

Korzen et Nølke (2001) regroupent ces deux effets de sens dans la catégorie des emplois temporels du conditionnel. Ils reprennent la distinction établie par Nilsson-Ehle (1943) entre valeur objective et subjective du conditionnel. L'effet de sens d'ultériorité correspond à ce qu'ils nomment la valeur subjective du conditionnel, et l'effet de sens historique correspond quant à lui à la valeur objective. Les deux effets de sens sont analysés dans une perspective énonciative polyphoniste faisant intervenir les éléments suivants. Ils nomment *R* la situation d'énonciation, définie par trois paramètres : un locuteur *l*, un moment de l'énonciation *t* et un lieu de l'énonciation *m*. Ce locuteur peut être, selon la classification de Korzen et Nølke (2001 : 127) un vrai locuteur, un locuteur virtuel ou un non-locuteur. La compatibilité de l'énoncé analysé avec l'adverbe *probablement* est la preuve, selon eux, que le locuteur de l'énoncé est un vrai locuteur. Dans les énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité au conditionnel, selon eux, on a affaire à un vrai locuteur. Ils posent que cet emploi doit être analysé dans la perspective d'un changement de locuteur, que ce changement soit explicite, comme dans le cas du discours indirect, ou implicite, comme au discours indirect libre (2001 : 129) :

En introduisant un nouveau locuteur, l'emploi temporel subjectif introduit un effet de citation (du passé) établissant ainsi une double distanciation (sur deux paramètres de R).

Ils précisent que les deux locuteurs peuvent renvoyer à deux instances distinctes d'un même individu. Dans l'effet de sens d'ultériorité, le conditionnel place donc le procès dans l'ultériorité par rapport à un nouveau locuteur situé dans l'antériorité du locuteur principal. Le futur, quant à lui, situe le procès dans l'ultériorité par rapport au locuteur principal l_0 . La prise en compte de plusieurs locuteurs permet de rendre compte de la différence entre les deux temps dans l'analyse de l'effet de sens d'ultériorité.

H. Korzen et H. Nølke, contrairement à Veters (2001), posent que l'emploi historique du conditionnel est plus problématique. L'élément nouveau apporté par H. Korzen et H. Nølke, c'est que ce qui caractérise l'emploi historique, emploi marqué, par rapport à l'emploi d'ultériorité, emploi non marqué, c'est le fait qu'il n'implique pas de changement de locuteur. On ne peut d'ailleurs ajouter l'adverbe *probablement* dans les énoncés produisant l'effet de sens historique en ce sens qu'il n'y a pas, selon eux, de vrai locuteur, mais simplement un changement d'être discursif (2001 : 130-131) :

D'autre part, il est clair que cet emploi temporel du conditionnel n'introduit aucun changement de locuteur, mais seulement un changement d'être discursif (l_i). Comme la construction véhicule une nuance de prédestination [...], il semble que l_i est dans ce cas le destin.

C'est d'ailleurs l'identité de ce locuteur qui permet d'établir, selon eux, une distinction entre l'emploi historique au futur et celui au conditionnel. En effet, les auteurs posent qu'au futur, le locuteur correspondant à la situation R dans laquelle se trouve le procès au futur correspond au locuteur principal l_0 . Dans le cas du conditionnel, il n'y a pas de locuteur attaché à la situation dans laquelle se trouve le procès au conditionnel. Son identité est celle du destin, ou comme Korzen et Nølke (2001 : 131, note 5) l'indiquent dans une note :

[l_i = « le destin »] Ou Dieu, ou la nature ou ?

On se propose à présent de discuter cette analyse, et notamment l'identité de l'être discursif qui intervient dans l'effet de sens historique au conditionnel.

2.4.2. Discussion

Le système développé par Korzen et Nølke (2001) consiste à avoir recours à une différenciation entre les notions de *locuteur* et d'*être discursif* pour pouvoir expliquer et caractériser chacun des effets de sens (d'ultériorité et historique) pour le conditionnel, mais aussi pour les différencier de l'emploi similaire possible au futur.

L'analyse de ces auteurs permet d'établir des paramètres précis de différenciation des effets de sens d'ultériorité et historique dans le cas du conditionnel, mais que l'on peut aussi appliquer au futur. Le test de compatibilité avec l'adverbe *probablement*, applicable au français mais aussi à l'espagnol, comme on le montrera *infra*, permet de mettre en évidence le fait qu'il s'agit bien de deux effets de sens différents, même au conditionnel. La prise en compte de l'identité du locuteur semble aussi être un élément important pour parvenir à expliquer ces deux effets de sens, que ce soit au futur ou au conditionnel. En effet, la conception d'instances locutrices distinctes permet de rendre compte de l'emploi d'ultériorité temporelle du conditionnel, mais aussi de l'emploi historique du futur.

En revanche, l'identification de l'être discursif qui caractérise l'emploi historique au conditionnel avec le destin, Dieu ou la nature semble poser problème. En effet, il semble que derrière cette identification se trouve un problème théorique qui fait que la prise en compte de la notion de locuteur telle qu'elle est développée par H. Korzen et H. Nølke ne permet pas de rendre compte de ce type d'effet de sens, ou du moins, d'en expliquer le mécanisme de production. Le risque pris par les auteurs est celui de placer un concept vaste derrière une instance locutrice qui du même coup n'est pas identifiable. Il convient donc de trouver d'autres paramètres, ou du moins, une conception distincte des paramètres énonciatifs, qui serait à même de montrer le fonctionnement particulier de l'effet de sens historique du conditionnel par rapport à l'effet de sens d'ultériorité de ce même temps ou bien par rapport à l'emploi historique du futur.

Toujours située dans le cadre polyphoniste, l'analyse menée par P.-P. Haillet doit être exposée étant donné qu'il n'a pas recours au concept de locuteur comme le font H. Korzen et H. Nølke, mais au concept de point de vue.

2.4.3. L'analyse d'Haillet (2002, 2007)

L'emploi d'ultériorité du futur est considéré par Haillet (2007) comme l'emploi par défaut de ce temps. C'est, selon lui, dans cet emploi que s'exprime la valeur de ce temps : le procès est placé dans l'avenir par rapport au locuteur-origine. L'explication qu'il donne de l'effet de sens historique de ce temps fait intervenir la notion de *regard* qui est absente des analyses précédentes comme de celle qu'il développe dans Haillet (2002).

Selon Haillet (2007), dans l'effet de sens historique au futur, le locuteur-origine construit un regard qui coïncide avec un repère antérieur au moment de l'énonciation et à partir duquel les objets sont représentés comme ultérieurs tout en étant situés dans le PASSÉ de T_0 . Il postule qu'on peut construire deux énonciateurs à qui seraient attribués ces regards. Ce qui

différencie par conséquent l'emploi d'ultériorité du futur de son emploi historique, c'est le fait que dans l'emploi historique, les objets représentés dans ces énoncés sont vus comme intégrés à la réalité du locuteur du fait de leur localisation temporelle dans le PASSÉ par rapport au moment de l'énonciation principale. La construction d'un regard distinct dans l'antériorité de T_0 est ce qui permet de rendre compte du décalage temporel évoqué dans de nombreuses analyses, tout en justifiant ce décalage par la prise en compte de paramètres énonciatifs.

La différence que P.-P. Haillet établit entre l'emploi historique du futur et l'emploi temporel du conditionnel réside là aussi dans la conception du locuteur qui est prise en compte. On a vu que l'effet de sens historique du futur est expliqué par la projection dans le PASSÉ d'un regard du locuteur-origine, à partir duquel le procès est vu comme ultérieur. Dans le cas de l'effet de sens d'ultériorité du conditionnel, le locuteur situé dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale est distinct du locuteur-origine. Cela ne signifie pas pour autant que ces deux locuteurs font référence à un individu distinct, mais bien que les deux instances locutrices sont différentes. Haillet (2007 : 96) souligne d'ailleurs le fait que le repérage ne s'effectue pas directement par rapport au moment de l'énonciation mais par rapport à un repère antérieur distinct, et que le conditionnel a un fonctionnement anaphorique.

L'emploi historique du conditionnel est considéré comme un emploi particulier de l'effet de sens d'ultériorité. Si Haillet (2002) établit une distinction entre emploi subjectif du conditionnel et emploi objectif, comme le font Korzen et Nølke (2001), dans Haillet (2007), ces deux emplois sont regroupés sous la catégorie du conditionnel *temporel*, et la seule différence qui est faite entre les deux effets de sens est qu'avec l'effet de sens historique, le point de vue projeté dans l'avenir reste situé dans le PASSÉ. Haillet (2007) met en avant le fait qu'on ne peut pas s'en tenir à cette différence. Il existe en effet, on l'a vu, des énoncés dans lesquels le conditionnel produit un effet de sens d'ultériorité, mais dans lesquels le procès est situé dans le PASSÉ de T_0 . La distinction porte alors, selon Haillet (2007) sur l'intégration ou non de la représentation discursive au conditionnel à la réalité du locuteur. Dans le cas de l'effet de sens d'ultériorité temporelle, elle n'est pas intégrée à la réalité du locuteur, alors qu'elle l'est dans le cas de l'effet de sens historique.

Après avoir exposé cette analyse, légèrement distincte de celle de Korzen et Nølke (2001), on se propose de la discuter.

2.4.4. Discussion

Les avantages de l'analyse développée par P.-P. Haillet, notamment dans Haillet (2007), sont sensiblement les mêmes que ceux de l'analyse de Korzen et Nølke (2001). En effet, le fait de prendre en compte les paramètres énonciatifs des énoncés au futur comme au conditionnel produisant un effet de sens d'ultériorité ou historique permet de mettre en évidence les points communs de ces emplois, mais surtout leurs différences.

On discutera cependant un élément inhérent à la description du mécanisme de production de ces effets de sens. En effet, si ces effets de sens sont tous clairement identifiés et définis au moyen de tests, si on perçoit clairement la différence entre le locuteur-origine et le locuteur-objet, évoquée au chapitre 3, les concepts de *regard* ou de *point de vue* ne semblent pas faire référence à des éléments qu'on puisse retrouver de façon constante dans tous les énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité ou historique. Haillet (2007) pose que dans l'emploi historique au futur, le locuteur-origine construit un regard qu'il projette dans l'antériorité du moment de l'énonciation principale et à partir duquel le procès est vu comme ultérieur. Quelle différence faire entre ce regard projeté dans l'antériorité de T_0 , et par exemple les énoncés dans lesquels le locuteur-origine projette une image de lui-même, à savoir le locuteur-objet dans l'antériorité de T_0 , ce qui peut être le cas des énoncés au conditionnel produisant l'effet de sens d'ultériorité ?

On pourra aussi avancer que la différence entre l'emploi d'ultériorité et l'emploi historique au conditionnel réside dans l'intégration ou non de la proposition à la réalité du locuteur-origine²². Haillet (2007) souligne à plusieurs reprises que dans le cas des effets de sens dits *temporels* du conditionnel, en fonction de l'environnement discursif, soit l'objet n'est pas représenté comme intégré à la réalité du locuteur, ce qui correspond à la configuration par défaut, soit il est représenté comme intégré comme c'est le cas dans les énoncés où le procès se trouve explicitement situé dans le PASSÉ de T_0 . Le problème qui se pose ici est qu'il semble difficile de distinguer ce qui oppose l'effet de sens historique du conditionnel d'un énoncé dans lequel le conditionnel produit un effet de sens d'ultériorité mais contient un procès situé dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. Or, on a bien vu avec l'analyse de Korzen et Nølke (2001) que la compatibilité ou non avec l'adverbe *probablement* permet d'identifier et de distinguer sans équivoque ces deux effets de sens.

²² On ne reviendra pas non plus sur la définition de cette notion, exposée au chapitre 3.

2.5. Synthèse

On a montré quatre types d'analyses, que l'on a classées en fonction de la perspective qu'elles adoptent dans l'explication qu'elles donnent de l'effet de sens d'ultériorité comme de l'effet de sens historique du futur et du conditionnel en espagnol et en français.

Dans un premier temps, on a mis en évidence les analyses guillaumiennes qui tentent d'expliquer ces deux effets de sens à partir d'une valeur en langue du futur comme du conditionnel qui situent chacun de ces temps à deux niveaux différents de l'époque FUTURE. Ces études ne permettent pas de rendre compte, semble-t-il, ni de la réalité des productions discursives de ces effets de sens, ni de la localisation temporelle des procès contenus dans ces énoncés, pas plus que de la différence qui existe entre l'effet de sens d'ultériorité au conditionnel et l'effet de sens historique au futur, ou encore entre ces deux temps dans leur emploi historique, ni même entre l'emploi historique et celui d'ultériorité du conditionnel. Les auteurs sont souvent conduits à ignorer une partie de ces emplois ou bien à modifier la valeur de chacun de ces temps pour pouvoir rendre compte de l'effet de sens produit en discours.

Pour pallier ces difficultés, d'autres linguistes se sont tournés vers une approche distinguant deux niveaux d'actualité. La prise en compte de deux niveaux d'actualité permet en effet de contourner le problème posé par la situation temporelle des procès par rapport au moment de l'énonciation principale. L'élément de ces analyses qu'on discute concerne le manque de référentialité du point de repère pris en compte pour la localisation temporelle du procès dénoté. En effet, si le PRÉSENT de l'actualité A (Wilmet 1997) fait référence par défaut au moment de l'énonciation principale mais peut aussi faire référence à un point antérieur à T_0 si le co(n)texte l'y contraint, comment dès lors distinguer un PRÉSENT d'une actualité A situé dans l'antériorité de T_0 du PRÉSENT d'une actualité A' distinct lui aussi du moment de l'énonciation principale ? Dans ces conditions, même si on parvient à expliquer le fonctionnement des effets de sens d'ultériorité et historique du futur et du conditionnel, on éprouve quelques difficultés à déterminer ce qui fait la spécificité de chacun d'entre eux.

D'autres analyses essaient de mettre en évidence ce qui différencie ces quatre types d'énoncés. C'est le cas de l'étude menée par Vetters (2001) qui, en prenant appui sur Martin (1981), établit une distinction entre un fonctionnement *de re* et un fonctionnement *de dicto* de chacun de ces temps. Cependant, si cette différence entre une ultériorité *de re* et une ultériorité *de dicto* fonctionne dans le cas des effets de sens d'ultériorité et historique du futur, il en va autrement pour le conditionnel. On l'a vu, C. Vetters lui-même montre que le fonctionnement du conditionnel est identique dans le cas de

l'emploi d'ultériorité et dans le cas de l'emploi historique. Ce n'est qu'en note qu'il rectifie en réitérant une distinction entre une ultériorité *de re* et *de dicto* dans le cas du conditionnel, mais sans pour autant l'appuyer par une analyse d'exemple. Il fait alors référence à l'analyse polyphoniste de Korzen et Nølke (2001) puisqu'il semble que la prise en compte de paramètres énonciatifs soit une des solutions qui permette une différenciation plus précise de ces effets de sens.

Les analyses de Korzen et Nølke (2001) et d'Haillet (2002, 2007) ont en commun la prise en compte d'une instance locutrice qui permet de rendre compte en grande partie des différences de fonctionnement entre ces deux temps d'une part, et entre ces deux effets de sens d'autre part. Dans les deux cas cependant, l'emploi historique du conditionnel semble poser problème. En effet, chez Korzen et Nølke (2001), le locuteur qui correspond à la situation du procès est identifié comme le destin, Dieu ou la nature. Chez Haillet (2007), il s'agit d'un point de vue ou d'un regard qui varie selon les énoncés. Or, dès lors qu'on s'attache à développer une analyse unifiée des différents effets de sens, cette variation peut s'avérer problématique.

Les analyses polyphonistes sont pourtant les plus proches de celle que l'on entend développer dans le point (III). En effet, on le verra, l'hypothèse exposée dans ce travail prend grandement appui sur l'analyse dialogique menée par Bres (2011) et Azzopardi et Bres (2012) qui prend en compte des paramètres énonciatifs qui tout en étant distincts de ceux des polyphonistes ont tout de même certains points en commun avec eux, mais qui surtout prend en considération les paramètres co(n)textuels qui permettent à la fois d'expliquer le mécanisme de production de chacun de ces effets de sens, mais aussi de les différencier entre eux.

III. Hypothèse développée

L'hypothèse qu'on entend faire fonctionner dans ce travail s'appuie essentiellement sur deux travaux. D'une part, sur l'article de Bres (2011) consacré à la caractérisation et l'explication de l'effet de sens historique au conditionnel, notamment en contraste avec l'effet de sens d'ultériorité de ce temps. D'autre part, sur l'article de Azzopardi et Bres (2012) dans lequel sont développés certains emplois communs au futur et au conditionnel et parmi lesquels figure l'effet de sens historique. Ces deux publications s'attachent à décrire ces effets de sens en français, mais on pose que le fonctionnement est similaire en espagnol, et on appliquera par conséquent l'hypothèse qu'on développera ici aux occurrences du français comme de l'espagnol.

3.1. Effet de sens d'ultériorité au futur et au conditionnel en espagnol et en français

L'effet de sens d'ultériorité occupera une place moins importante dans cette analyse puisque son explication ne requiert pas de développement extrêmement approfondi. L'élément que l'on entend mettre en avant et dont on a noté l'absence dans les analyses exposées précédemment est la prise en compte des éléments co(n)textuels qui entrent en jeu dans la production de l'effet de sens d'ultériorité au futur comme au conditionnel en français comme en espagnol. En effet, on pose que dans ces deux langues, l'effet de sens d'ultériorité est produit par l'actualisation de la valeur en langue du temps verbal en interaction avec le co(n)texte. Les instructions portées par la valeur en langue portent sur le procès car elles sont compatibles avec les indications co(n)textuelles. Les propriétés de l'énoncé à effet de sens d'ultériorité sont d'ordre à la fois temporelles et énonciatives.

Dans le cas du futur, on pose que l'effet de sens d'ultériorité est produit lorsque le co(n)texte avec lequel les instructions [+ PRÉSENT] et [+ ultériorité] du temps verbal interagissent ne s'oppose pas au fait que le procès soit situé dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. Sur le plan énonciatif, cela implique que la structure de l'énoncé ne soit pas dialogique mais que seuls les paramètres de l'énonciation principale soient pris en compte. Le co(n)texte se caractérise alors soit par une absence d'indications temporelles se rapportant au procès exprimé, soit par des éléments qui placent explicitement le procès dans l'ultériorité par rapport à T_0 . C'est l'effet de sens le plus courant produit par un énoncé au futur. C'est ce qu'on constate dans les deux exemples construits suivants :

Thérèse *viendra*.
Thérèse *viendra* dans deux jours.

Le procès est situé dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale, que le co(n)texte explicite cette localisation au moyen d'un circonstanciel du type *dans deux jours*, ou non.

Dans le cas du conditionnel, on pose que cet effet de sens est produit dans des énoncés où le co(n)texte n'interdit pas que le procès soit placé dans l'ultériorité par rapport à un point de repère antérieur au moment de l'énonciation principale. L'énoncé a par conséquent une structure dialogique, et le procès est repéré anaphoriquement par rapport à une énonciation secondaire qui est elle-même située déictiquement dans le PASSÉ de l'énonciation principale. Du point de vue énonciatif, le co(n)texte porte des marques, explicites ou implicites, de ces deux instances énonciatrices pour que l'effet de sens d'ultériorité soit produit. Sur le plan temporel, le co(n)texte peut ou non apporter des indications qui permettent de placer cette seconde énonciation antérieure à T_0 et à partir de laquelle le procès est vu comme ultérieur. Ces indications temporelles peuvent être portées par un verbe conjugué à un temps du PASSÉ (passé simple, imparfait et leurs formes composées) ou bien par des adverbes ou des circonstancielles temporels qui permettent d'effectuer ce double repérage. Dans le cas de la production de l'effet de sens d'ultériorité temporelle, le procès au conditionnel est nécessairement subordonné à une énonciation située dans le PASSÉ, qu'elle soit implicite ou explicite dans l'énoncé. On peut illustrer ce fonctionnement au moyen des deux exemples suivants :

Bernard disait que Thérèse **viendrait**.

Bernard disait que Thérèse **viendrait** hier / aujourd'hui / demain.

La localisation du procès *venir* est subordonnée à une énonciation ici explicitée par le verbe *dire* à l'imparfait. Le repérage du procès est anaphorique et sa situation par rapport à T_0 n'est pas indiquée par le temps verbal (premier exemple) mais seulement si des éléments co(n)textuels l'explicitent (deuxième exemple). Du fait de ce mode de repérage anaphorique du procès, la structure de l'énoncé est dialogique puisqu'elle comprend deux énonciations : l'énonciation principale (E) et une énonciation secondaire (e), celle explicitée par la forme *disait*.

On le voit, il ne suffit pas de dire que l'effet de sens d'ultériorité est produit par l'application pure et simple de la valeur en langue du futur comme du conditionnel. Comme pour tout autre effet de sens produit dans un énoncé actualisant la valeur en langue d'un de ces temps, c'est en interaction avec un énoncé présentant des propriétés particulières que cet effet de sens est réalisé. On se propose de présenter dans le point suivant l'hypothèse que l'on développera pour expliquer l'emploi historique du futur comme du conditionnel dans les deux langues qui sont l'objet de ce travail.

3.2. Effet de sens historique au futur et au conditionnel en espagnol et en français

L'effet de sens historique, bien que proche de l'effet de sens d'ultériorité, repose sur des énoncés aux propriétés différentes de celles évoquées plus haut. Cet effet de sens est commun aux deux temps. Azzopardi et Bres (2012) soulignent même que futur et conditionnel peuvent alterner au sein d'un même énoncé, comme on le voit avec l'exemple (10) :

(10) Par la suite, il *rejoindrait* son vieux rival Gérard Pomeyrol et ces deux hommes *porteront* très haut le renom de l'athlétisme qui à l'époque était un sport majeur en Dordogne. (Sud Ouest 2005, corpus E. Labeau)

Lorsqu'ils produisent un effet de sens historique, le futur comme le conditionnel sont tous deux produits en cotexte narratif, quel que soit le genre discursif de l'énoncé. Les deux temps peuvent alors être remplacés par un imparfait ou un passé simple sans que cela ne modifie la localisation temporelle du procès, ce qui n'est pas le cas dans un énoncé au futur et dans certains énoncés au conditionnel produisant un effet de sens d'ultériorité. L'emploi historique au futur et au conditionnel se caractérise en revanche, par rapport à l'emploi d'un temps du PASSÉ, par la *mise en perspective* qu'ils introduisent dans la progression du récit. On définit la notion de mise en perspective comme la mise en évidence d'une relation de progression entre les événements. Que l'on compare (10) avec (10a) dans lequel le conditionnel et le futur sont remplacés par un passé simple :

(10a) Par la suite, il *rejoignit* son vieux rival Gérard Pomeyrol et ces deux hommes *portèrent* très haut le renom de l'athlétisme qui à l'époque était un sport majeur en Dordogne.

Dans l'exemple (10a), tous les procès sont mis sur le même plan temporel²³ : *rejoindre*, *porter* et *être*. On peut supposer que les procès qui précèdent cet énoncé sont au passé simple ou à l'imparfait et sont aussi situés simultanément. Seule la locution temporelle *par la suite* permet d'instaurer une relation de progression des événements. On pose que le futur comme le conditionnel, dans leur emploi historique, permettent de renforcer cette relation de progression en ce sens qu'ils introduisent une mise en perspective des événements qui sont vus non plus sur le même plan temporel mais dans une relation de successivité. On avance que bien que l'effet de mise en perspective soit résultativement similaire avec le futur et le conditionnel (sans être pour autant strictement identique), le mécanisme qui donne lieu à la production de cet effet de sens est différent pour chacun de ces deux temps.

²³ On ne prend pas ici en compte l'effet de sens produit sur le plan discursif par l'opposition aspectuelle entre passé simple et imparfait qui donnent une vision distincte (respectivement globale et sécante) du procès.

L'analyse développée par Bres (2011) sur l'effet de sens historique au conditionnel détermine de façon précise dix caractéristiques qui permettent de définir cet emploi. On se propose d'en reprendre certaines (présentées dans un ordre distinct de celui de Bres 2011) et d'en ajouter d'autres pour décrire le co(n)texte dans lequel cet emploi est produit et de les appliquer également au futur pour mettre en évidence les similitudes mais aussi les différences de fonctionnement de ces deux temps dans la production de cet effet de sens.

1- Genre discursif : cet emploi, au futur comme au conditionnel, est typique de la textualité narrative.

2- Dépendance co(n)textuelle : le futur et le conditionnel ne peuvent produire un effet de sens historique que si les procès précédents sont à l'imparfait ou au passé simple. Ils ne peuvent se situer en début d'énoncé.

3- Ultériorité temporelle du procès : l'instruction [+ ultériorité] du futur comme du conditionnel porte sur le procès et le place dans l'ultériorité par rapport au procès précédent.

4- Autonomie syntaxique : le futur comme le conditionnel se trouvent le plus souvent dans une proposition indépendante.

5- Modalité phrastique : au futur et au conditionnel, l'effet de sens historique n'est produit que dans des énoncés affirmatifs.

6- Antériorité temporelle par rapport à T_0 : le futur et le conditionnel peuvent être remplacés par tous les temps de la narration rétrospective, ce qui met en évidence le fait que le procès exprimé est bien situé dans le PASSÉ de T_0 .

7- Irrévocabilité du procès : le futur et le conditionnel actualisent un procès qui a réellement eu lieu.

8- Personne grammaticale : au futur comme au conditionnel, le verbe est employé à la troisième personne, caractéristique qu'on peut attribuer au fait qu'on se situe sur le plan de l'énonciation historique, au sens de Benveniste (1966)²⁴.

9- Type de support : pour les deux temps, cet emploi n'apparaît qu'à l'écrit et dans un registre soutenu.

10- Fréquence : l'emploi du futur est plus fréquent que celui du conditionnel.

On le voit, la majorité de ces critères sont communs aux deux temps. Il existe pourtant bien une différence entre futur et conditionnel dans la production de

²⁴ Cette notion a été évoquée au chapitre 1, auquel on renvoie.

cet emploi, et elle peut être mise en évidence par la structure énonciative des énoncés produisant l'effet de sens historique.

On pose que la différence fondamentale entre futur et conditionnel dans leur emploi historique est le type de mise en perspective opérée par chacun de ces temps du fait de leur structure énonciative en langue. On pose que le futur produit un effet de mise en perspective prospective alors que la mise en perspective exprimée par le conditionnel est rétrospective. On se propose d'expliquer cela par le fait que le futur, du fait de son fonctionnement temporel déictique, n'a pas de structure dialogique en langue, alors que le conditionnel met nécessairement en place un dédoublement énonciatif du fait qu'il procède à un repérage temporel anaphorique du procès. Par conséquent, le futur place le procès comme ultérieur par rapport à un repère énonciatif PASSÉ qui vient se substituer à E_1 : un seul repère énonciatif est pris en compte, l'énonciation principale s'efface du fait du co(n)texte PASSÉ dans lequel l'énoncé est produit, et la mise en perspective est alors prospective. Dans le cas du conditionnel, dialogique en langue, deux repères énonciatifs sont pris en compte : l'énonciateur principal E_1 , et un énonciateur secondaire e_1 antérieur à T_0 . Le procès est placé comme ultérieur par rapport à l'énonciateur e_1 situé dans le PASSÉ, mais est co(n)textuellement repéré comme antérieur à E_1 . On a donc affaire à une mise en perspective rétrospective avec le conditionnel, ce qui n'est pas le cas avec le futur.

Cette conclusion nous amène à formuler une ultime considération avant de procéder à l'exposé des tests qui seront utilisés lors de l'analyse d'occurrences authentiques. On a vu la différence entre l'emploi d'ultériorité et l'emploi historique du futur. On vient de mettre en évidence la différence entre l'emploi historique du futur et du conditionnel. Quelle différence fait-on entre un énoncé au conditionnel produisant un effet de sens historique, et un énoncé au conditionnel produisant un effet de sens d'ultériorité dans lequel le procès est antérieur à T_0 ? C'est ce qu'on a dans l'exemple construit suivant, produisant un effet de sens d'ultériorité temporelle :

Thérèse m'a dit que Bernard *viendrait* (mardi dernier).

On pose que la différence réside dans l'effet de sens produit. Du point de vue temporel, le procès *venir* est, comme pour un énoncé produisant un effet de sens historique, antérieur à T_0 et ultérieur au procès précédent. La mise en perspective rétrospective créée par l'emploi historique est due à la prise en compte de E_1 pour situer le procès. Dans l'exemple cité *supra*, ce n'est pas le cas. Le temps verbal repère le procès uniquement à partir de l'énonciateur secondaire e_1 , et c'est la présence d'un circonstanciel temporel déictique qui vient situer le procès par rapport à T_0 . Dans le cas d'un énoncé à effet de sens historique, comme en (10), le repérage par rapport à T_0 est effectué sans élément cotextuel mais est imputable au temps verbal. De ce fait, dans un énoncé produisant un effet de sens historique, le procès a effectivement eu lieu

alors que dans un énoncé produisant un effet de sens d'ultériorité temporelle, il peut ne pas avoir eu lieu. On peut en effet dire :

Thérèse m'a dit que Bernard *viendrait* (mardi dernier), mais il n'est pas venu.

Avec un énoncé produisant un effet de sens historique, ce n'est pas possible.

Les caractéristiques temporelles et énonciatives des énoncés que l'on entend prendre en compte dans l'analyse des occurrences produisant un effet de sens d'ultériorité et un effet de sens historique au futur et au conditionnel permettent de différencier les quatre types d'énoncés auxquels on s'intéresse ici. Avant de procéder à l'analyse de ces occurrences, on se propose de montrer quels sont les tests qui seront appliqués.

3.3. Tests utilisés

Le but de cette analyse, dans laquelle on a choisi de mettre en contraste l'emploi d'ultériorité et l'emploi historique du futur et du conditionnel en espagnol et en français devra permettre d'une part de mettre en évidence les paramètres temporels et énonciatifs des énoncés avec lesquels la valeur de chacun des deux temps interagit lors de son actualisation pour produire un effet de sens déterminé, et d'autre part de différencier clairement les quatre types d'énoncés auxquels on a affaire.

On distinguera trois sortes de tests pour ces quatre types d'énoncés : des tests permettant de mettre en évidence les paramètres temporels de l'énoncé, un test permettant d'identifier l'effet de sens produit, et enfin, des tests qui en déterminent les paramètres énonciatifs.

3.3.1. Tests sur les paramètres temporels

1a) → Procès situé dans l'ultériorité par rapport à T_0 :

Compatibilité de l'énoncé au FS/FA avec un circonstanciel déictique d'ultériorité : [dentro de X minutos/días/meses/años] en espagnol / [dans X minutes/jours/mois/années] en français

1b) → Procès situé dans l'ultériorité par rapport à un repère PASSÉ à T_0

Compatibilité de l'énoncé au FS/FA ou au Cond Pst/Cond P avec un circonstanciel anaphorique d'ultériorité : [X minutos/días/meses/años más tarde] en espagnol / [X minutes/jours/mois/années plus tard] en français

1c) → Procès situé dans le PASSÉ de T₀

Substitution du FS/Cond Pst par un PS ou un IMP et du FA/Cond P par un PQP

3.3.2. *Test d'identification de l'effet de sens*

On se propose de reprendre le test proposé par Korzen et Nølke (2001 : 127) pour différencier, pour le conditionnel, l'emploi d'ultériorité de l'emploi historique. On étendra ce test au futur.

2) → Distinction entre effet de sens d'ultériorité et effet de sens historique

Compatibilité de l'énoncé au futur ou au conditionnel avec [probablement] en espagnol et [probablement] en français.

Les énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité sont compatibles avec cet adverbe alors que ceux qui produisent un effet de sens historique ne le sont pas.

3.3.3. *Tests sur les paramètres énonciatifs*

3) → Possibilité d'explicitation d'une énonciation antérieure envisagée comme ayant été réalisée.

Compatibilité de l'énoncé au FS/FA avec [Sujet + decir que au PST] en espagnol et [Sujet + dire que au PST] en français.

Compatibilité de l'énoncé au Cond Pst/Cond P avec [Sujet + decir que au IMP] en espagnol et [Sujet + dire que au IMP] en français.

La structure auto ou hétéro-dialogique de l'énoncé sera déterminée soit en fonction du cotexte soit en fonction du sujet du verbe utilisé pour l'explicitation de l'énonciation antérieure.

IV. Analyse des occurrences

On l'a dit, l'objectif principal de cette analyse est non seulement de rendre compte du mécanisme de production des effets de sens d'ultériorité et historique au futur et au conditionnel, mais aussi de mettre en évidence ce qui caractérise chacun de ces quatre types d'énoncés et les différencie des autres.

On examinera dans un premier temps (4.1) le fonctionnement de l'effet de sens d'ultériorité au futur (4.1.1) puis au conditionnel (4.1.2). On analysera ensuite le mécanisme de production de l'effet de sens historique au futur et au conditionnel (4.2) en prenant en compte la localisation temporelle du procès (4.2.1) ce qui permettra de mettre en évidence certaines différences entre l'effet de sens historique au futur et l'effet de sens d'ultériorité au conditionnel d'une part (4.2.2) et entre l'emploi historique de ces deux temps d'autre part (4.2.3).

4.1. Effet de sens d'ultériorité au futur et au conditionnel en espagnol et en français

4.1.1. Effet de sens d'ultériorité au futur

4.1.1.1. Effet de sens d'ultériorité au futur et modalité phrastique

L'effet de sens d'ultériorité est produit, au futur en espagnol comme en français, dans des énoncés en affirmation, en interrogation totale comme en interrogation partielle. C'est ce qu'on se propose d'illustrer au moyen des exemples suivants.

L'exemple (1) au futur antérieur en espagnol comporte deux énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité en affirmation :

(1) Del aeropuerto de Barajas al centro de Madrid en quince minutos en marzo del 2002. (*titre*)

En la primavera de 2003 la Comunidad de Madrid **habrá cumplido** un espectacular reto, la puesta en servicio de 113,7 nuevos kilómetros de metro con 75 nuevas estaciones, desde 1995, que unidos a los 118 existentes hace seis años harán que la red del suburbano madrileño disponga de un total de 231 kilómetros de líneas. Para ello se **habrá realizado** una inversión cifrada en 715.000 millones de pesetas. (*Via Libre*, no 439, 02/2001)

Et l'exemple (2) au futur simple en français, quant à lui, comporte deux énoncés en affirmation et un en interrogation totale :

(2) Dans dix ans, la vie privée telle qu'on la définit n'**existera** plus. (*titre*)

— En 2015, la planète **sera-t-elle** totalement connectée grâce au téléphone mobile ?

— On peut le supposer. La plupart des gens **disposeront** d'appareils nomades — entre le téléphone mobile actuel et l'ordinateur — capables de se connecter à

Internet. Actuellement, environ 2 milliards de téléphones mobiles sont en service. Près de 600 millions d'unités supplémentaires sont prévues en 2006. Ce qui représente, au total, plus du tiers de la population mondiale. (*Le Monde.fr*, 27/11/2005)

L'exemple (11), au futur antérieur en espagnol, contient un énoncé produisant un effet de sens d'ultériorité en interrogation partielle :

(11) — Cuando tengo la conciencia del desastre final, se me ocurre, me pregunto, por dónde comenzarán a devorarme los gusanos: sin duda de dentro a afuera, cientos de gusanos ávidos irán deglutiendo los tiernos entresijos, *raca, raca, raca*. Andrés Choz se anima aún más en el fuego de su exposición. ¿Dónde **habrán quedado** entonces todas mis inquietudes? ¿Dónde los turbios devaneos de la mocedad, las lujurias solitarias, los escarceos primeros? ¿Dónde el contacto mercenario y sórdido de algún sábado provinciano o los contactos gloriosos con las carnes amadas y enamoradas? Cuando los gusanos hayan terminado, ya toda mi mezquindad y toda mi gloria serán la misma cosa, polvo, cenizas, etc (José María Merino, *Novela de Andrés Choz*, 1987)

On pose que le mécanisme de production de l'effet de sens d'ultériorité au futur en interrogation totale comme en interrogation partielle est similaire à celui des énoncés affirmatifs. On considère, à la suite d'Anscombe et Ducrot (1981) et d'Haillet (2002, 2007) que tout énoncé interrogatif repose sur une *assertion préalable* (Anscombe et Ducrot 1981), encore appelée *assertion sous-jacente* (Haillet 2002, 2007) que l'interrogation totale vient mettre en débat, et à propos de laquelle l'interrogation partielle formule une demande d'information.

Appliquons ce principe aux énoncés interrogatifs des exemples (2) et (11). On avance que l'énoncé interrogatif [En 2015, la planète sera-t-elle totalement connectée grâce au téléphone mobile ?] de l'exemple (2) est la mise en débat d'une assertion sous-jacente attribuée à un énonciateur antérieur qu'on peut reconstruire de la façon suivante : [En 2015, la planète sera totalement connectée grâce au téléphone mobile]. De la même façon, on pose que l'énoncé interrogatif de l'exemple (11) [¿Dónde **habrán quedado** entonces todas mis inquietudes?] constitue une demande d'information à propos de l'assertion sous-jacente [todas mis inquietudes *habrán quedado* en alguna parte]. L'effet de sens d'ultériorité est déjà présent dans l'assertion sous-jacente à l'interrogation totale ou partielle et on déduit de ce fonctionnement le fait que la modalité phrastique ne joue aucun rôle dans la production de l'effet de sens d'ultériorité, et que ce mécanisme de production est similaire quelle que soit la modalité phrastique. Par conséquent, pour éviter un trop grand nombre de répétitions, on n'analysera pas un exemple pour chaque modalité phrastique possible. On pose que le mécanisme de production qui sera mis en évidence au terme de l'explication pourra être étendu à tous les énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité au futur, qu'il soit en affirmation, en interrogation totale ou en interrogation partielle.

4.1.1.2. Mécanisme de production de l'effet de sens d'ultériorité au futur

On se propose ici d'analyser les exemples (1) et (2) cités *supra*.

Du point de vue temporel, ces deux exemples contiennent des énoncés dans lesquels le procès exprimé au futur (simple ou antérieur) est situé dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. C'est ce que confirment les circonstanciels temporels présents dans le co(n)texte.

Dans l'exemple (1), les procès *cumplir* et *realizar* au futur antérieur sont placés dans l'ultériorité de T_0 , ce qui est confirmé par les circonstanciels temporels *en marzo del 2002* et *en la primavera de 2003*, une fois mis en relation avec la localisation temporelle extra-linguistique du moment de l'énonciation principale donnée par le contexte grâce à la date de publication de l'article (02/2001).

Dans l'exemple (2), le procès *existir* au futur simple est lui aussi placé dans l'ultériorité de T_0 ce qui est mis en évidence par le circonstanciel *dans dix ans* qui, on l'a vu lors de la présentation des tests au point (3.3), procède à un repérage du procès dans l'ultériorité déictiquement par rapport au moment de l'énonciation principale. De la même façon, le circonstanciel de date *en 2015*, qui détermine la localisation temporelle du procès *être* permet aussi de repérer temporellement le procès *disposer* situé dans l'énoncé affirmatif en réponse à la question. Cette date se trouve dans l'ultériorité du moment de l'énonciation principale, que l'on peut déterminer contextuellement grâce à la date de publication de l'article, mais aussi grâce à l'énoncé [Près de 600 millions d'unités supplémentaires sont prévues en 2006] dans lequel le verbe *prévoir* indique que 2006 se situe dans l'ultériorité par rapport à T_0 , et qui permet de confirmer que le procès *disposer* au futur est bien situé dans l'ultériorité par rapport à T_0 .

On peut se dispenser, pour ces deux exemples, d'appliquer le test (1a) qui consiste à mettre en évidence cette localisation temporelle étant donné que les circonstanciels présents dans le cotexte, une fois mis en relation avec le co(n)texte, remplissent déjà ce rôle.

Dans ces deux types d'exemples, le mécanisme de production de l'effet de sens d'ultériorité résulte de l'actualisation de la valeur en langue du futur antérieur (exemple 1) ou simple (exemple 2) en interaction avec le co(n)texte qui permet que les instructions temporelles et aspectuelles du temps verbal portent sur le procès. Par conséquent, les procès *cumplir* et *realizar* sont vus accomplis (instruction [+ extension] du futur antérieur) et les procès *existir* et *disposer* sont donnés à voir en accomplissement (instruction [+ tension] du futur simple) dans l'ultériorité (instruction [+ ultériorité]) par rapport au moment de l'énonciation principale (instruction [+ PRÉSENT]). De ce fait, la

structure de l'énoncé n'est pas dialogique et seuls les paramètres de l'énonciation principale sont pris en compte.

Il faut donc que le co(n)texte permette à la valeur en langue du futur de porter sur le procès lors de son actualisation pour que l'effet de sens d'ultériorité soit produit. Ces indications co(n)textuelles peuvent être explicites, comme on l'a vu dans les exemples (1) et (2), ou implicites, comme c'est le cas des exemples (12) au futur simple en espagnol et (13) au futur antérieur en français :

(12) Por fin el conserje les dijo que Sánchez Mazas se hallaba en su habitación, descansando, y que no estaba autorizado a molestarlo ni a dejarles pasar. -Pero podéis esperarle aquí -los tuteó con atisbo de crueldad, señalando unas sillas-. Cuando aparezca, rompéis el cordón que **formarán** los falangistas y le saludáis: si os reconoce, perfecto - haciendo una sonrisita se pasó el dedo índice por el cuello; pero si no os reconoce... (Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.128)

(13) « A rencontra O au-dessus de la Douane de mer le 26 juin vers midi. » Ou : « Le 26 juin vers midi, au-dessus de la Douane de mer, A rencontre O. » Ou encore : « A **aura rencontré** O le 26 juin vers midi au-dessus de la Douane de mer. » Tu vois les nuances, non seulement de temps, mais d'allure et de sens qu'entraîne le choix de la modulation du verbe. (Jean d'Ormesson, *La Douane de mer*, 1993, p. 233)

En (12) comme en (13), aucun circonstanciel ou adverbe temporel d'ultériorité ne permet de situer explicitement les procès *formar* (exemple 12) et *rencontrer* (exemple 13) dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. On aura donc recours ici au test temporel qui permet de mettre en évidence la localisation temporelle du procès en analysant la compatibilité de chacun des énoncés avec un circonstanciel d'ultériorité déictique, à savoir [dentro de X minutos/días/meses/años] en espagnol (12a) et [dans X minutes/jours/mois/années] en français (13a) :

(12a) Por fin el conserje les dijo que Sánchez Mazas se hallaba en su habitación, descansando, y que no estaba autorizado a molestarlo ni a dejarles pasar. -Pero podéis esperarle aquí -los tuteó con atisbo de crueldad, señalando unas sillas-. Cuando aparezca, rompéis el cordón que **formarán** los falangistas [**dentro de X minutos**] y le saludáis: si os reconoce, perfecto - haciendo una sonrisita se pasó el dedo índice por el cuello-; pero si no os reconoce...

(13a) « A rencontra O au-dessus de la Douane de mer le 26 juin vers midi. » Ou : « Le 26 juin vers midi, au-dessus de la Douane de mer, A rencontre O. » Ou encore : « A **aura rencontré** O [**dans X jours/mois**] le 26 juin vers midi au-dessus de la Douane de mer. » Tu vois les nuances, non seulement de temps, mais d'allure et de sens qu'entraîne le choix de la modulation du verbe.

On voit bien grâce à ce test que si les énoncés des exemples (12) et (13) ne situent pas explicitement les procès au futur dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale comme c'était le cas des énoncés des exemples (1) et (2), ils n'indiquent pas non plus une situation temporelle

contraire à celle-ci et permettent par conséquent à la valeur en langue du futur qui s'actualise en interaction avec ces énoncés de porter sur le procès exprimé.

La production de l'effet de sens d'ultériorité se fait alors de la même façon que pour les exemples (1) et (2). Les instructions temporelles [+ ultériorité] et [+ PRÉSENT] des deux formes de futur placent le procès dans l'ultériorité de T_0 alors que l'instruction aspectuelle [+ tension] du futur simple en (12) montre le procès *formar* en accomplissement et l'instruction aspectuelle [+ extension] du futur antérieur en (13) donne à voir l'état accompli du procès *rencontrer*.

On peut voir avec l'analyse de ces quatre exemples que pour produire un effet de sens d'ultériorité temporelle, la valeur en langue du futur est actualisée en interaction avec un co(n)texte qui permet que les instructions données par le temps verbal portent toutes sur le procès. Du fait de ces instructions, la structure énonciative de l'énoncé n'est pas dialogique puisque le repérage temporel du procès est effectué à partir des paramètres de l'énonciation principale. On se propose à présent d'analyser le fonctionnement de cet effet de sens dans des énoncés au conditionnel.

4.1.2. Effet de sens d'ultériorité au conditionnel

Tout comme cela a été fait lors de l'analyse de l'effet de sens d'ultériorité au futur, on regroupera dans cette étude les énoncés qui produisent cet effet de sens au conditionnel présent comme au conditionnel passé, en espagnol comme en français. Dans le cas des énoncés au conditionnel, la modalité phrastique n'intervient pas non plus dans la production de l'effet de sens d'ultériorité et les conclusions auxquelles on parviendra dans ce paragraphe pourront être étendues à l'ensemble des modalités phrastiques (affirmation, interrogation totale et partielle).

On remarquera tout de même à la suite de P.-P. Haillet qui l'a souligné au moins à deux reprises (Haillet 2002 et 2007) que les occurrences au conditionnel passé produisant un effet de sens d'ultériorité sont plus rares que celles au conditionnel présent, alors qu'une telle différence de fréquence n'est pas perceptible dans les énoncés au futur. C'est ce que l'on peut constater dans le corpus dont on dispose, en espagnol comme en français.

4.1.2.1. Effet de sens d'ultériorité au conditionnel et temporalité

Soit l'exemple (3) au conditionnel présent en espagnol :

(3) ¿ Os habéis parado a pensar que hace ya unos añitos que nos hemos pasado el año 2000 ?

Me siento tímido. Yo pensaba que ya *tendríamos* coches voladores y, sin embargo, todavía flipamos cuando vemos un coche al que le aparecen y desaparecen los faros. Pensábamos que en el futuro no *existirían* las aceras, que *tendríamos* una colonia en Marte, que *iríamos* por la calle todos vestidos de plata y con un casco con antena. (Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.38-39)

Et l'exemple (4) au conditionnel présent en français :

(4) Enfin, le M.P. m'a emmené cordialement jusqu'à une prison italienne, il a dit qu'il *repasserait* me chercher le lendemain et il m'a oublié, bien sûr. (Jean Duvigneaud, *L'Or de La République*, 1957, p.308)

Les énoncés au conditionnel produisant un effet de sens d'ultériorité présentent plusieurs caractéristiques. Du point de vue syntaxique, on l'a dit, le verbe au conditionnel est situé dans une proposition subordonnée à une proposition principale dont le verbe est conjugué à un temps du PASSÉ. C'est le cas dans l'exemple (3). Le procès *tener* de l'énoncé [yo pensaba que ya tendríamos coches voladores] est situé dans une proposition subordonnée dépendante d'une proposition principale qui contient le procès *pensar* à l'imparfait. On a affaire à une configuration semblable dans l'exemple (4). Le procès *repasser* au conditionnel est situé dans une proposition syntaxiquement dépendante d'une principale dans laquelle le procès est au passé composé. Cette configuration syntaxique est caractéristique du discours indirect qui met en évidence la prise en compte d'une énonciation antérieure.

Le repérage temporel du procès effectué par le conditionnel dans un énoncé produisant un effet de sens d'ultériorité nécessite un point d'ancrage antérieur à T₀ à partir duquel le procès est vu comme ultérieur. L'exemple (3) comme l'exemple (4) remplissent cette condition.

Mais ce n'est pas là le seul élément nécessaire pour que l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel puisse contribuer à produire un effet de sens d'ultériorité. Encore faut-il que le co(n)texte n'empêche pas que le procès soit situé dans l'ultériorité par rapport à ce repère énonciatif antérieur à T₀. Dans les exemples (3) et (4), le co(n)texte permet, grâce aux circonstanciels temporels, de placer le procès dans l'ultériorité par rapport au point de repère PASSÉ défini par les procès à l'imparfait (exemple 3) et au passé composé (exemple 4).

Dans l'exemple (3), l'énoncé [hace ya unos añitos que nos hemos pasado el año 2000] indique que la date *el año 2000* fait référence à un moment accompli au moment de l'énonciation principale. Le procès *pensar* à l'imparfait est situé par le temps verbal dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale, mais aussi dans l'antériorité par rapport à la date montrée comme accomplie en T₀. Le procès *tener* est situé par l'adverbe

anaphorique *ya* qui fait référence à la locution *el año 2000*. Dans l'exemple (4), le repérage temporel du procès *repasser* au conditionnel présent se fait plus directement. L'adverbe anaphorique *le lendemain* met en évidence le fait que le procès au conditionnel est bien situé dans l'ultériorité par rapport à l'énonciation passée explicitée par le verbe *dire* au passé composé. On peut néanmoins appliquer le test 1b) qui permet de mettre en évidence le fait que le co(n)texte ne porte aucune indication contraire au fait de situer les procès au conditionnel dans l'ultériorité par rapport à un point de repère antérieur à T₀ :

(3a) ¿ Os habéis parado a pensar que hace ya unos añitos que nos hemos pasado el año 2000 ?

Me siento timado. Yo pensaba que [*X meses/años más tarde*] *ya tendríamos* coches voladores y, sin embargo, todavía flipamos cuando vemos un coche al que le aparecen y desaparecen los faros.

(4a) Enfin, le M..P.. m'a emmené cordialement jusqu'à une prison italienne, il a dit qu'il *repasserait* me chercher [*X minutes/jours plus tard*] / le lendemain et il m'a oublié, bien sûr.

C'est parce que le co(n)texte ne porte pas d'indications contraires à cette situation temporelle dans l'ultériorité d'un point de repère PASSÉ que la valeur en langue du conditionnel peut être actualisée en portant sur le procès. Dans l'exemple (3) comme dans l'exemple (4), l'instruction temporelle [+ PASSÉ] commune aux deux formes du conditionnel permet d'ancrer le repérage du procès à partir d'un point antérieur à T₀ déjà présent dans le texte ou l'énoncé. L'instruction temporelle [+ ultériorité] place quant à elle le procès dans l'ultériorité de façon anaphorique, c'est-à-dire par rapport au repère PASSÉ précédemment défini. L'instruction aspectuelle [+ tension] du conditionnel présent donne à voir le procès en accomplissement. Le conditionnel ne permet pas de repérer le procès par rapport à T₀. Seul le co(n)texte peut le faire.

Dans l'exemple (3), c'est l'interaction des temps verbaux avec les circonstanciels temporels qui met en évidence le fait que le procès *tener* est situé dans le PASSÉ de T₀. Le conditionnel, lui, n'en dit rien et se contente de situer ce procès par rapport au procès *pensar*, lui-même situé déictiquement dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale par l'imparfait. Dans l'exemple (4), c'est l'énoncé [et il m'a oublié bien sûr] qui permet à l'énonciataire d'inférer que le procès *repasser* n'a pas eu lieu contrairement à ce qui était prévu, et devait être situé dans le PASSÉ par rapport au moment de l'énonciation principale.

La production de l'effet de sens temporel au conditionnel (présent et passé) en espagnol et en français se fait donc par l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel en interaction avec un co(n)texte qui d'une part, dispose d'un ou plusieurs procès situés dans l'antériorité de T₀, et d'autre part, n'apporte pas d'indication contraire au fait que le procès au conditionnel puisse être situé dans l'ultériorité par rapport à ce point de repère PASSÉ. Le

fonctionnement anaphorique du conditionnel dans la localisation temporelle des procès a des conséquences sur la structure énonciative de l'énoncé que l'on se propose d'examiner dans le paragraphe suivant.

4.1.2.2. Effet de sens d'ultériorité au conditionnel et énonciation

On vient de montrer que dans la production de l'effet de sens d'ultériorité, la valeur en langue s'actualise en portant sur le procès. On a montré au chapitre 4 que l'anaphoricité du conditionnel dans sa façon de localiser le procès va de pair avec une structure dialogique de l'énoncé dans lequel le conditionnel est situé. Cette structure dialogique implique que deux situations d'énonciation soient prises en compte. D'une part, l'énonciation principale (E) avec le locuteur-énonciateur principal E_1 , située en T_0 et d'autre part, une énonciation secondaire (e), située en un point t_0 antérieur à T_0 et comprenant un énonciateur secondaire e_1 .

Ce qu'il est intéressant de montrer dans l'analyse des exemples (3) et (4) c'est la façon dont s'exprime linguistiquement cette structure dialogique. On rappellera simplement ici que l'énoncé peut être ou bien auto-dialogique, si l'énonciateur E_1 et l'énonciateur secondaire e_1 sont coréférents personnellement ou bien hétéro-dialogique dans le cas où les deux énonciateurs font chacun référence à une personne distincte.

Dans l'exemple (3), le pronom sujet *yo*, sujet du procès *pensar* qui détermine l'énonciation secondaire passée montre bien que l'énonciateur secondaire e_1 marqué par ce pronom de première personne du singulier est coréférent personnellement avec le locuteur-énonciateur principal E_1 . Dans l'exemple (4), au contraire, l'énonciation antérieure (e) est produite par un énonciateur secondaire e_1 désigné par une troisième personne du singulier (*il a dit que*). L'énonciateur e_1 n'est donc pas coréférent personnellement avec le locuteur-énonciateur principal, et on peut dire que la structure de l'énoncé est hétéro-dialogique.

On déduira de cette analyse que pour que l'effet de sens d'ultériorité soit produit, il faut que la valeur en langue du conditionnel s'actualise en interaction avec un co(n)texte qui d'une part contient un verbe à un temps du PASSÉ qui serve de point d'ancrage à la localisation temporelle du procès au conditionnel, et que le procès au conditionnel puisse être situé dans l'ultériorité de ce repère PASSÉ. La structure énonciative de l'énoncé peut quant à elle être auto ou hétéro-dialogique. Dans ces conditions, la valeur en langue du conditionnel porte sur le procès, et produit un effet de sens d'ultériorité.

On se propose à présent de montrer quelle est la relation entre le futur et le conditionnel dans la production de cet effet de sens, c'est-à-dire comment

ces deux temps se répartissent au sein de cet espace sémantique en espagnol et en français.

4.1.3. Relation entre le futur et le conditionnel dans l'effet de sens d'ultériorité

La différence entre le futur et le conditionnel dans l'effet de sens d'ultériorité reflète celle que l'on observe du point de vue de leur valeur en langue. En effet, comme cet effet de sens est produit par l'actualisation de la valeur du temps verbal sur le procès du fait du co(n)texte avec lequel celle-ci interagit, la distinction que l'on trouve en langue entre ces deux temps se retrouve en discours dans cet effet de sens.

Le futur est un ultérieur du PRÉSENT, et le conditionnel un ultérieur du PASSÉ. La différence que l'on constate entre ces deux temps au sein de l'effet de sens d'ultériorité est de deux ordres. D'une part, du point de vue du repérage : le futur effectue un repérage déictique du procès à partir du moment de l'énonciation principale alors que le conditionnel procède à un repérage anaphorique à partir d'un point du temps lui-même situé déictiquement dans l'antériorité de T_0 . Les conséquences de ce fonctionnement sont visibles sur le plan de la structure énonciative de l'énoncé. Le futur est employé dans des énoncés dont la structure énonciative est monologique alors que le conditionnel nécessite un dédoublement énonciatif et est employé dans des énoncés dialogiques. D'autre part, du point de vue temporel : le futur est employé dans des énoncés contenant un procès situé dans l'époque future par rapport à T_0 , alors que le conditionnel est employé dans des énoncés contenant un procès qui peut être situé dans le PASSÉ, le PRÉSENT ou le FUTUR par rapport au moment de l'énonciation principale.

Du fait de ce fonctionnement, le conditionnel est souvent employé comme corrélat du futur dans le discours rapporté indirect et en contexte narratif. Si on reprend les exemples (3) en espagnol et (4) en français et que l'on modifie l'ancrage temporel PASSÉ par un ancrage PRÉSENT, le temps employé pour dire l'ultériorité ne sera plus le conditionnel, mais le futur :

(3b) Yo pensaba que ya *tendríamos* coches voladores

→ Yo *pienso* que ya *tendremos* coches voladores

(4b) il a dit qu'il *repasserait* me chercher le lendemain

→ il *dit* qu'il *repassera* me chercher demain

On a donc bien en général une correspondance entre futur et conditionnel en fonction du moment dans le temps à partir duquel le procès est repéré comme ultérieur. La différence entre le fonctionnement anaphorique du conditionnel et le fonctionnement déictique du futur est mise en évidence dans l'exemple (4b) par le changement d'adverbe temporel. On observe cependant, chose qui n'a

pas, semble-t-il, été relevée jusque là, que l'espagnol fait un usage légèrement distinct de ces deux possibilités dans certains cas, ce qu'on se propose d'exposer dans le paragraphe suivant.

4.1.4. Différence entre l'espagnol et le français dans l'emploi du futur et du conditionnel dans la production de l'effet de sens d'ultériorité

On relève en effet certains exemples en espagnol qui, dans des énoncés contenant un verbe principal à un temps du PASSÉ et un procès ultérieur à ce repère énonciatif antérieur à T₀, n'emploient pas le conditionnel pour placer le procès dans l'ultériorité, mais le futur. On citera l'exemple (14) qui est particulièrement révélateur de ce type de fonctionnement :

(14) — ¿La pornografía es cine?

— Sí, por supuesto. Y como todo, hay películas que están muy bien y otras que están muy mal.

— El productor de "Las edades de Lulú" dijo que la película *favorecerá* una nueva corriente liberalizadora y *convertirá* en estrella a Francesa Neri. ¿Le convertirá a usted en estrella?

— Yo creo que ya soy una estrella (je, je, je). Yo me considero muy bien recibida por la gente de mi profesión y por la gente a nivel popular. Y con eso estoy encantada y ojalá que sea para más. (*Tiempo*, 17/12/1990)

Dans cet exemple, l'énoncé [el productor de "Las edades de Lulú" dijo que la película *favorecerá* una nueva corriente liberalizadora y *convertirá* en estrella a Francesa Neri] a les mêmes propriétés que les énoncés au conditionnel étudiés *supra* comme dans l'exemple (3). On a affaire à du discours rapporté indirect, avec un verbe principal au passé simple, *dijo*. *A priori*, on devrait avoir des procès au conditionnel dans la subordonnée dès lors que ceux-ci sont ultérieurs. Or, on a ici deux verbes au futur. Ce type d'énoncé existe aussi avec un verbe principal à l'imparfait comme en (15) :

(15) Esta tarde daban comienzo en La Puebla de Híjar las jornadas dedicadas a la caña musical, Arundo Donax. El acto de inauguración tenía lugar en el salón de plenos del Ayuntamiento de La Puebla de Híjar. Juana Barreras, la alcaldesa de este municipio, abría estas jornadas en las que destacaba el esfuerzo organizativo que corre a cargo de las asociaciones que organizan este evento. También daba paso a cada uno de los representantes: Juan Manuel Mestanza, en representación de la Asociación Cultural fuera de Tono y este Centro de Estudios, Antonio Del Río, en calidad de presidente de la comarca del Bajo Martín, y por último, Carlos Abad, presidente de ADIBAMA. [...] Por otro lado Antonio Del Río, como representante de la Comarca, decía que *habrá* que mantener las ayudas a estos proyectos par que se mantengan en un futuro, ya que "la Cultura es una cosa de interés público". También ha resaltado que fue un acierto el carácter bianual de este evento que requiere un gran esfuerzo de sus organizadores... (Web del Centro de Estudios del Bajo Martín, *cebajomartin.wordpress.com*, 11/03/2011)

Le point commun entre ces deux énoncés est le fait que le procès se situe dans l'époque future. Or, habituellement dans ce cas, c'est le conditionnel qui est employé, du fait de l'ancrage du point de repère dans le PASSÉ. On a là deux

énoncés dans lesquels le verbe au futur est situé dans une proposition subordonnée syntaxiquement dépendante d'une principale au passé simple ou à l'imparfait. Cette dépendance syntaxique fait qu'*a priori*, le point de repère à partir duquel le procès est localisé dans le temps est antérieur à T_0 et c'est le conditionnel qui est employé. Or, l'espagnol offre une possibilité distincte, plus rare que l'emploi standard, et que l'on considérera comme un emploi marqué.

Le choix effectué est ici celui de prendre en compte la situation d'énonciation principale et de situer le procès non pas par rapport au point de repère PASSÉ déterminé par la proposition principale, mais par rapport au locuteur-énonciateur principal. Ce choix permet non seulement d'ancrer le procès dans l'époque future, mais surtout de faire émerger la situation d'énonciation principale en repérant le procès ultérieur non pas par rapport au repère PASSÉ mais bien par rapport à T_0 . Cette possibilité semble caractéristique de l'espagnol qui opère de façon plus large dans son système une distinction entre le PASSÉ et le NON PASSÉ et qui relie le conditionnel à l'époque passée et le futur à l'époque non passée.

En français, on peut trouver ce type de configuration avec un verbe introducteur au passé composé :

(16) Charles Lonsdale a aussi souligné l'importance de développer les contacts entre les figures de la société civile arménienne et turque. Il a dit qu'ils *favoriseront* de meilleures relations entre les deux gouvernements. (www.armenews.com, 2/02/2011)

Mais en dépit du fait que le passé composé est souvent employé pour désigner des procès vus en accomplissement dans l'antériorité de T_0 , c'est-à-dire à la place du passé simple, on ne peut laisser de côté le fait que le passé composé reste la forme extensive du présent, et que cet ancrage en T_0 explique l'emploi du futur dans l'exemple (16). En revanche, on ne dispose pas d'exemples en français mettant en relation un verbe principal à l'imparfait ou au passé simple et un verbe subordonné au futur. Il semble même que la traduction en français de l'énoncé au futur de l'exemple (15) soit quelque peu étrange alors que le conditionnel semble la forme la plus naturelle :

(15a) D'autre part, Antonio Del Río, en tant que représentant de la communauté d'agglomération, disait qu'il *?faudra / faudrait* maintenir les aides dédiées à ces projets pour qu'ils se maintiennent à l'avenir, parce que "la Culture est une chose d'utilité publique".

Il semble donc que l'espagnol et le français exploitent de façon distincte les possibilités offertes par la langue dans la production de l'effet de sens d'ultériorité. L'espagnol semble pouvoir se détacher des contraintes syntaxiques et choisir de situer explicitement le procès dans l'ultériorité de T_0 , en employant le futur alors que le conditionnel le permet mais n'en dit rien lui-même et nécessite des marques co(n)textuelles explicites pour le faire.

On se propose à présent de montrer comment fonctionne la production de l'effet de sens historique au futur et au conditionnel dans la perspective d'une comparaison avec l'effet de sens d'ultériorité que l'on vient d'analyser.

4.2. Effet de sens historique au futur et au conditionnel en contraste avec l'effet de sens d'ultériorité

Cet effet de sens a deux éléments en commun avec l'effet de sens d'ultériorité : d'une part le fait de placer le procès dans l'ultériorité par rapport à un point de repère déterminé, et d'autre part, d'être rare au conditionnel passé.

La différence principale entre l'effet de sens d'ultériorité et l'effet de sens historique est que l'effet de sens historique se caractérise, entre autres, par le fait que le procès exprimé est toujours situé dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. Si cette caractéristique est surprenante dans le cas du futur, étant donné que comme on l'a vu, les procès au futur dans l'effet de sens d'ultériorité sont toujours situés dans l'époque future, elle semble plus compatible avec le conditionnel qui peut, dans un énoncé produisant un effet de sens d'ultériorité, exprimer un procès situé dans n'importe quelle époque par rapport au moment de l'énonciation principale. Pourtant, bien que la possibilité de référer à un procès situé dans le PASSÉ semble plus naturelle avec le conditionnel qu'avec le futur, l'effet de sens historique est généralement produit avec le futur, et beaucoup plus rarement avec le conditionnel.

Une fois encore, cela tend à mettre en avant le fait qu'il faille déterminer d'autres paramètres que les paramètres temporels de l'énoncé et du procès pour comprendre la production de cet effet de sens. On pose, on l'a dit, que l'effet de sens historique est, comme tout effet de sens, produit par l'actualisation de la valeur en langue du temps verbal en interaction avec le co (n)texte. Il convient donc de mettre en évidence le mécanisme de production de cet effet de sens à partir d'occurrences authentiques.

4.2.1. Localisation temporelle des procès au futur et au conditionnel

On reprend les exemples (5) et (6) au futur simple en espagnol et en français :

(5) El Banco de España: los antecedentes de los bancos públicos en España se remontan al establecimiento de dos instituciones ancestrales: la "Taula di Cambi", 1401, en Barcelona, y, la "Taula di Cambi", 1407. Posteriormente, *habrá* que esperar a 1782 para que aparezca el Banco Nacional de San Carlos, tras cuyo fracaso se crea el Banco Español de San Fernando (1829). Como tal Banco de España se funda en 1856, concediéndosele el derecho de emisión, en 1874, absorbiendo a once de los quince bancos que en aquellos tiempos emitían moneda. (Jose M.^a García Alvarado; José Antonio Sotelo Navalpotro, *Los servicios y el terciario en la Unión Europea*, 1995)

(6) Dans une autre époque, en 1946, quand sa fille Odette, la dernière-née, **mourra**, à vingt et un ans, ce **sera** un deuil irréparable. Elle fit faire un caveau, à Argelès-Gazost, dans les Pyrénées, où le malheur était arrivé. (Roger Grenier, *Andrélie*, 2005, p.110)

Ainsi que les exemples (7) au conditionnel présent en espagnol :

(7) Está leyendo; los demás le escuchan. Lo que lee es un fragmento de *Rosa Krüger*, una novela que escribió o empezó a escribir en esos días para aliviarse de la reclusión y distraer a sus compañeros, y que sólo **se publicaría**, inacabada, cincuenta años más tarde, cuando su autor llevaba ya mucho tiempo muerto. (Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.90)

Et (8) au conditionnel présent et au conditionnel passé en français :

(8) Après l'assassinat du moine Raspoutine, il y avait eu la prise du pouvoir par Alexandre Kerensky (que je **rencontrerais** quelques années plus tard dans les rues de Passy lorsque, déchu de ses fonctions de chef d'État, il **aurait été réduit** à la condition d'exilé, et **promènerait** sur les paisibles trottoirs du seizième arrondissement sa silhouette (Michel Leiris, *La Règle du jeu : 3 : Fibrilles*, 1966, p. 37)

On a posé que la localisation temporelle des procès contenus dans des énoncés à effet de sens historique au futur et au conditionnel répondaient à des critères de localisation temporelle similaires. D'une part, le futur comme le conditionnel peuvent être remplacés par des temps du PASSÉ :

(5a) El Banco de España: los antecedentes de los bancos públicos en España se remontan al establecimiento de dos instituciones ancestrales: la "Taula di Cambi", 1401, en Barcelona, y, la "Taula di Cambi", 1407. Posteriormente, **hubo** que esperar a 1782 para que apareciera el Banco Nacional de San Carlos, tras cuyo fracaso se crea el Banco Español de San Fernando (1829).

(6a) Dans une autre époque, en 1946, quand sa fille Odette, la dernière-née, **mourut**, à vingt et un ans, ce **fut** un deuil irréparable. Elle fit faire un caveau, à Argelès-Gazost, dans les Pyrénées, où le malheur était arrivé.

(7a) Lo que lee es un fragmento de *Rosa Krüger*, una novela que escribió o empezó a escribir en esos días para aliviarse de la reclusión y distraer a sus compañeros, y que sólo **se publicó**, inacabada, cincuenta años más tarde, cuando su autor llevaba ya mucho tiempo muerto.

(8a) Après l'assassinat du moine Raspoutine, il y avait eu la prise du pouvoir par Alexandre Kerensky (que je **rencontrai** quelques années plus tard dans les rues de Passy lorsque, déchu de ses fonctions de chef d'État, il **avait été réduit** à la condition d'exilé, et **promenait** sur les paisibles trottoirs du seizième arrondissement sa silhouette

La possibilité de substitution du futur (5) et (6) par un passé simple (5a) et (6a) et du conditionnel (7) et (8) par un passé simple (7a) et (8a), un imparfait ou un plus-que-parfait (8a) montre bien que les différents procès sont situés dans une

époque antérieure au moment de l'énonciation principale. Ce premier élément, qui peut ne pas paraître paradoxal dans le cas du conditionnel, pose un premier problème, on l'a dit, dans le cas du futur.

Le point commun au futur et au conditionnel apporte déjà un élément de réponse. Tous deux sont porteurs de l'instruction temporelle [+ ultériorité]. Or, les procès en question sont bien situés dans l'ultériorité par rapport à un procès antérieur à T₀. Et cet environnement temporel PASSÉ est construit dans chacun de ces exemples par le co(n)texte. Dans l'exemple (5), aucun temps verbal ne permet d'indiquer l'époque à laquelle se situent les procès par rapport à T₀ puisqu'on a affaire à un présent à effet de sens historique, mais les différentes dates permettent de situer les procès dans le PASSÉ. Dans l'exemple (6), c'est le circonstanciel de date ainsi que le passé simple *fit* qui inscrivent la narration dans l'antériorité de T₀. Dans l'exemple (7), les procès *escribir* et *empezar* au passé simple construisent ce point de repère tout comme dans l'exemple (8) où c'est le plus-que-parfait du verbe *avoir* qui joue ce rôle. Le repérage temporel des éléments co(n)textuels qui situent la narration dans le PASSÉ se fait de façon déictique. Par rapport à cet environnement PASSÉ, les procès sont placés dans l'ultériorité, comme on peut le voir grâce au test (1b) :

(5b) El Banco de España: los antecedentes de los bancos públicos en España se remontan al establecimiento de dos instituciones ancestrales: la "Taula di Cambi", 1401, en Barcelona, y, la "Taula di Cambi", 1407. Posteriormente, *habrá* que esperar a 1782 para que aparezca el Banco Nacional de San Carlos, tras cuyo fracaso se crea el Banco Español de San Fernando (1829).

(6b) Dans une autre époque, en 1946, quand sa fille Odette, la dernière-née, [*X minutes/jours/mois/années plus tard*] *mourra*, à vingt et un ans, [*X minutes/jours/mois/années plus tard*] *ce sera* un deuil irréparable. Elle fit faire un caveau, à Argelès-Gazost, dans les Pyrénées, où le malheur était arrivé.

(7b) Lo que lee es un fragmento de *Rosa Krüger*, una novela que escribió o empezó a escribir en esos días para aliviarse de la reclusión y distraer a sus compañeros, y que sólo *se publicaría*, inacabada, cincuenta años más tarde, cuando su autor llevaba ya mucho tiempo muerto.

(8b) Après l'assassinat du moine Raspoutine, il y avait eu la prise du pouvoir par Alexandre Kerensky (que je *rencontrerais* quelques années plus tard dans les rues de Passy lorsque [*X années plus tard*], déchu de ses fonctions de chef d'État, il *aurait été réduit* à la condition d'exilé, et *promènerait* [*X années plus tard*] sur les paisibles trottoirs du seizième arrondissement sa silhouette

Lorsque des éléments similaires à ceux du test sont déjà présents dans l'énoncé, on les a soulignés et le test n'a pas été appliqué. On voit bien dans ces quatre exemples que les procès au futur et au conditionnel sont tous situés dans l'ultériorité par rapport à un procès PASSÉ, que cette ultériorité soit explicite dans le cotexte ou non. C'est donc bien l'instruction d'ultériorité de ces deux temps qui est exploitée dans la production de l'effet de sens historique. Mais leur rôle n'est pas seulement celui de situer le procès dans

l'ultériorité. En effet, dans l'exemple (5), l'adverbe *posteriormente* à lui seul suffit à placer le procès *haber* dans l'ultériorité des procès précédents, tout comme les locutions *cincuenta años más tarde* (exemple 7) et *quelques années plus tard* (exemple 8).

Pour bien comprendre le rôle joué par ces deux temps dans la production de l'effet de sens historique, et du même coup la spécificité de cet effet de sens, il faut s'intéresser aux paramètres énonciatifs de ces énoncés. La prise en compte des paramètres énonciatifs est aussi ce qui va permettre de comprendre comment le futur peut être employé pour localiser un procès situé dans le PASSÉ de T₀.

4.2.2. Mécanisme de production de l'effet de sens historique et paramètres énonciatifs

4.2.2.1. Effet de sens historique au futur

Le premier problème qui se pose avec l'effet de sens historique au vu de la localisation temporelle des procès contenus dans ce type d'énoncé, c'est celui du fonctionnement de cet emploi au futur. On pose, on l'a dit, que l'effet de sens historique est produit par l'actualisation de la valeur en langue du futur en interaction avec le co(n)texte. Or, le co(n)texte présente dans ce cas précis la particularité de situer le procès non pas dans le FUTUR, c'est-à-dire dans l'ultériorité par rapport au PRÉSENT de l'énonciation principale, mais place le procès dans le PASSÉ. On pose en effet que le rôle du futur, dans les énoncés produisant un effet de sens historique, est de placer le procès dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. Or, le co(n)texte entre en dissonance partielle²⁵ avec ces instructions puisqu'il place le procès dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. On pose que l'effet de sens produit, à savoir la mise en perspective prospective des procès dans le cours de la narration est dû à cette dissonance.

En effet, on pose que la valeur en langue du futur, dans ce type d'emploi, s'actualise de la même façon que dans les énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité : le procès est situé par le futur dans l'ultériorité de T₀. Or, du fait du jeu narratif, les éléments co(n)textuels situent fictivement cette énonciation principale dans le PASSÉ : tout se passe comme si l'énonciation avait lieu au moment où les événements se produisent. Mais cette spécificité n'est pas due au temps verbal mais bien au co(n)texte.

Pour confirmer ce qu'on avance, on se propose de reprendre les exemples (5) et (6) et de leur ôter toute marque temporelle cotextuelle :

²⁵ Le terme est emprunté à Jacques Bres.

(5c) El Banco de España: los antecedentes de los bancos públicos en España se remontan al establecimiento de dos instituciones ancestrales : la "Taula di Cambi", en Barcelona, y, la "Taula di Cambi". **Habrá** que esperar para que aparezca el Banco Nacional de San Carlos.

(6c) Quand sa fille Odette, la dernière-née, **mourra**, ce **sera** un deuil irréparable.

Dans l'exemple (5c), le procès *haber* est situé dans l'époque future, et un énonciataire sans connaissances historiques pourrait penser que la Banque Nationale de San Carlos est une banque dont la création est en projet. Dans l'exemple (6c), les procès *mourir* et *être* sont eux aussi situés dans l'ultériorité par rapport à T₀ et on peut imaginer que le personnage *Odette* est gravement malade et que le locuteur-énonciateur principal prévoit la réaction de sa mère à sa mort qui semble proche et inévitable. On a donc bien un effet de sens d'ultériorité en (5c) et en (6c), ce qui tend à mettre en évidence le fait que l'actualisation de la valeur en langue du futur est similaire dans des énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité et dans ceux produisant un effet de sens historique.

Le repérage du procès est bien déictique même dans les énoncés à effet de sens historique puisqu'on ne peut expliciter d'énonciation antérieure à T₀ comme le prouve le test suivant :

(5d) El Banco de España: los antecedentes de los bancos públicos en España se remontan al establecimiento de dos instituciones ancestrales: la "Taula di Cambi", 1401, en Barcelona, y, la "Taula di Cambi", 1407. ***[yo decía :]** Posteriormente, **habrá** que esperar a 1782 para que aparezca el Banco Nacional de San Carlos, tras cuyo fracaso se crea el Banco Español de San Fernando (1829).

(6d) Dans une autre époque, en 1946, ***[je disais :]** quand sa fille Odette, la dernière-née, **mourra**, à vingt et un ans, ***[je disais :]** ce **sera** un deuil irréparable. Elle fit faire un caveau, à Argelès-Gazost, dans les Pyrénées, où le malheur était arrivé.

La mise en évidence de ce mécanisme permet de différencier l'effet de sens historique au futur des deux autres types d'énoncés analysés jusqu'à présent, à savoir l'effet de sens d'ultériorité au futur d'une part, et au conditionnel, d'autre part. Ces différences ont été esquissées par endroits mais on se propose de les synthétiser ici.

Comparons dans un premier temps l'effet de sens historique au futur avec l'effet de sens d'ultériorité au futur : ils ont en commun le fait de procéder à une même actualisation de la valeur en langue du temps verbal. La différence réside dans le fait que dans l'emploi historique du futur, le co(n)texte situe le procès exprimé au futur dans le PASSÉ. L'interaction de ce co(n)texte avec les instructions du temps verbal donne l'illusion que l'énonciation principale et les événements narrés sont situés sur le même plan temporel, et que le destinataire vit ces événements au moment où ils sont énoncés. La différence réside aussi

dans le fait que du fait de la localisation du procès dans le PASSÉ, le locuteur-énonciateur principal sait que celui-ci a effectivement eu lieu. C'est pour cette raison que les énoncés à effet de sens historique sont incompatibles avec un adverbe de modalité épistémique comme *probablemente* ou *probablement* :

(5e) El Banco de España: los antecedentes de los bancos públicos en España se remontan al establecimiento de dos instituciones ancestrales: la "Taula di Cambi", 1401, en Barcelona, y, la "Taula di Cambi", 1407. Posteriormente, * **[probablemente] habrá** que esperar a 1782 para que aparezca el Banco Nacional de San Carlos, tras cuyo fracaso se crea el Banco Español de San Fernando (1829).

(6e) Dans une autre époque, en 1946, quand sa fille Odette, la dernière-née, **mourra * [probablement]**, à vingt et un ans, ce **sera * [probablement]** un deuil irréparable. Elle fit faire un caveau, à Argelès-Gazost, dans les Pyrénées, où le malheur était arrivé.

Alors que des énoncés à effet de sens d'ultériorité sont compatibles avec ce type d'adverbe, comme on peut le voir avec les exemples (1) et (2) cités à plusieurs reprises dans ce chapitre :

(1a) Del aeropuerto de Barajas al centro de Madrid en quince minutos en marzo del 2002. (*titre*)

En la primavera de 2003 la Comunidad de Madrid **[probablemente] habrá cumplido** un espectacular reto, la puesta en servicio de 113,7 nuevos kilómetros de metro con 75 nuevas estaciones, desde 1995, que unidos a los 118 existentes hace seis años harán que la red del suburbano madrileño disponga de un total de 231 kilómetros de líneas. Para ello **[probablemente] se habrá realizado** una inversión cifrada en 715.000 millones de pesetas.

(2a) Dans dix ans, la vie privée telle qu'on la définit n'**existera [probablement]** plus. (*titre*)

— En 2015, la planète **sera-t-elle [probablement]** totalement connectée grâce au téléphone mobile ?

— On peut le supposer. La plupart des gens **disposeront [probablement]** d'appareils nomades — entre le téléphone mobile actuel et l'ordinateur — capables de se connecter à Internet.

Comparons maintenant l'effet de sens historique au futur avec l'effet de sens d'ultériorité au conditionnel : ils ont en commun le fait de dénoter des procès situés dans le PASSÉ²⁶ par rapport à T₀ et dans l'ultériorité par rapport à un procès ou une énonciation antérieure au moment de l'énonciation principale. En revanche, le rôle joué par le temps verbal est distinct. On a montré que le futur, dans l'emploi historique, place le procès dans l'ultériorité par rapport à T₀. C'est le co(n)texte qui se charge de superposer cette énonciation principale avec une série de procès antérieurs qui construisent la narration. Dans le cas du conditionnel, c'est le temps verbal qui vient placer une énonciation antérieure à T₀ (qui peut être explicite ou non) à partir de

²⁶ Dans certains cas seulement dans des énoncés au conditionnel à effet de sens d'ultériorité puisqu'on a vu que dans ce type d'énoncé, le procès peut être situé dans le PASSÉ, le PRÉSENT ou le FUTUR par rapport au moment de l'énonciation principale.

laquelle le procès est vu comme ultérieur. C'est ensuite le co(n)texte qui situe le procès par rapport à T_0 . De ce fait, le futur conserve un fonctionnement déictique et une structure non dialogique, et le conditionnel un fonctionnement anaphorique impliquant un dédoublement énonciatif. Dans l'emploi historique du futur, le temps verbal repère le procès par rapport à T_0 , alors que dans l'emploi d'ultériorité du conditionnel, le temps verbal le situe par rapport à un repère lui-même antérieur au moment de l'énonciation principale. L'impossibilité d'explicitement une énonciation antérieure dans les énoncés produisant un effet de sens historique au futur met en avant cette différence fondamentale. Si en apparence, la localisation temporelle du procès semblait rapprocher ces deux types d'énoncés, leur structure énonciative est clairement distincte et le mécanisme de production de chacun de ces effets de sens l'est tout autant.

On se propose à présent d'analyser le mécanisme de production de l'effet de sens historique au conditionnel.

4.2.2.2. Effet de sens historique au conditionnel

On se propose ici d'examiner les exemples (7) et (8) dont on a déjà déterminé les paramètres temporels afin de comprendre comment l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel avec le co(n)texte permet de donner lieu à un effet de sens historique. On a montré à plusieurs reprises que le conditionnel, en langue, a une structure dialogique de par le fonctionnement anaphorique qu'il met en œuvre pour repérer le procès dans le temps. On ne peut par conséquent expliquer la production de l'effet de sens historique au conditionnel de la même façon que cela a été fait pour le futur. On avance que dans les exemples (7) et (8), le co(n)texte ne contraint pas l'actualisation de la valeur en langue qui peut, comme dans l'effet de sens d'ultériorité au conditionnel, porter sur le procès. Les circonstanciels temporels anaphoriques soulignés en apportent la preuve :

(7) Está leyendo; los demás le escuchan. Lo que lee es un fragmento de *Rosa Krüger*, una novela que escribió o empezó a escribir en esos días para aliviarse de la reclusión y distraer a sus compañeros, y que sólo ***se publicaría***, inacabada, cincuenta años más tarde, cuando su autor llevaba ya mucho tiempo muerto. (Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.90)

(8) Après l'assassinat du moine Raspoutine, il y avait eu la prise du pouvoir par Alexandre Kerensky (que je ***rencontrerais*** quelques années plus tard dans les rues de Passy lorsque, déchu de ses fonctions de chef d'État, il ***aurait été réduit*** à la condition d'exilé, et ***promènerait*** sur les paisibles trottoirs du seizième arrondissement sa silhouette. (Michel Leiris, *La Règle du jeu : 3 : Fibrilles*, 1966, p. 37)

La différence que l'on peut établir entre l'effet de sens d'ultériorité au conditionnel et son emploi historique se situe sur le plan énonciatif. On a montré au point (4.1.2) d'une part que les énoncés à effet de sens d'ultériorité

au conditionnel ont une structure dialogique avec une énonciation principale en T_0 et une énonciation secondaire antérieure à T_0 qui sont réelles en ce sens qu'elles peuvent être explicitées, et d'autre part que dans ce type d'énoncé, seule l'énonciation secondaire est prise en compte dans le repérage du procès. L'énonciateur principal n'est pas mis en relation avec le procès par le temps verbal, ce qui explique le fait que ces énoncés sont compatibles avec un adverbe de modalité épistémique comme *probablemente* ou *probablement*.

Dans le cas de l'effet de sens historique en revanche, l'énonciation principale est prise en compte dans le repérage du procès puisque celui-ci est nécessairement situé dans le PASSÉ par rapport à T_0 . Ce double repérage, d'une part dans l'ultériorité d'un repère PASSÉ et d'autre part déictiquement dans le PASSÉ de T_0 permet de produire une mise en perspective rétrospective spécifique à l'effet de sens historique au conditionnel. C'est la prise en compte de T_0 pour le repérage du procès qui explique le fait que les énoncés à effet de sens historique ne sont pas compatibles avec *probablemente* ou *probablement* :

(7c) Está leyendo; los demás le escuchan. Lo que lee es un fragmento de *Rosa Krüger*, una novela que escribió o empezó a escribir en esos días para aliviarse de la reclusión y distraer a sus compañeros, y que sólo *se publicaría* ***[probablemente]**, inacabada, cincuenta años más tarde, cuando su autor llevaba ya mucho tiempo muerto.

(8c) Après l'assassinat du moine Raspoutine, il y avait eu la prise du pouvoir par Alexandre Kerensky (que je *rencontrerais* ***[probablement]** quelques années plus tard dans les rues de Passy lorsque, déchu de ses fonctions de chef d'État, il *aurait été* ***[probablement]** *réduit* à la condition d'exilé, et *promènerait* ***[probablement]** sur les paisibles trottoirs du seizième arrondissement sa silhouette

C'est aussi cette prise en compte de l'énonciation principale qui entre en dissonance avec la valeur en langue du conditionnel qui ne dit rien de la localisation du procès par rapport à T_0 . Une autre différence que l'on peut constater entre l'emploi historique du conditionnel et son emploi d'ultériorité, c'est le fait que l'énonciation secondaire ne peut être explicitée dans le cas de l'emploi historique :

(7d) Está leyendo; los demás le escuchan. Lo que lee es un fragmento de *Rosa Krüger*, una novela que escribió o empezó a escribir en esos días para aliviarse de la reclusión y distraer a sus compañeros, y ***[decía yo]** que sólo *se publicaría*, inacabada, cincuenta años más tarde, cuando su autor llevaba ya mucho tiempo muerto.

(8d) Après l'assassinat du moine Raspoutine, il y avait eu la prise du pouvoir par Alexandre Kerensky (***[je disais]** que je [le] *rencontrerais* quelques années plus tard dans les rues de Passy lorsque, déchu de ses fonctions de chef d'État, ***[je disais qu']** il *aurait été réduit* à la condition d'exilé, et ***[je disais qu'il]** *promènerait* sur les paisibles trottoirs du seizième arrondissement sa silhouette

On a donc affaire à un dédoublement énonciatif fictif, et non à une énonciation antérieure envisagée comme ayant été réalisée. Ces deux éléments, à savoir la prise en compte de l'énonciation principale pour le repérage du procès et l'impossibilité d'explicitement une énonciation antérieure peuvent expliquer le fait que l'emploi historique du conditionnel est d'une part peu fréquent, par rapport au futur, et d'autre part, beaucoup plus récent. La contradiction entre les propriétés temporelles et énonciatives de l'énoncé et la valeur en langue du temps verbal sont en effet plus importantes dans le cas du conditionnel que dans celui du futur.

Cette analyse nous permet finalement de différencier l'emploi historique du conditionnel de celui du futur. On a vu que le conditionnel conserve une structure dialogique et qu'en interaction avec le co(n)texte, le procès est repéré non seulement par rapport à une énonciation antérieure à T_0 , mais aussi par rapport au moment de l'énonciation principale. La prise en compte du locuteur-énonciateur principal permet de produire un effet de mise en perspective rétrospective : c'est depuis T_0 , sachant que les procès ont eu lieu, que ceux au conditionnel sont vus comme ultérieurs à un repère PASSÉ. Dans le cas de l'emploi historique du futur, seule l'énonciation principale est prise en compte : on a donc affaire à une mise en perspective prospective distincte de la mise en perspective construite par le conditionnel en interaction avec le co(n)texte.

Après avoir déterminé le mécanisme de fonctionnement de l'effet de sens historique, on se propose d'établir un bilan de cette analyse dans la perspective d'une triple mise en contraste : une perspective contrastive entre l'effet de sens d'ultériorité et l'effet de sens historique, entre le futur et le conditionnel, et enfin entre l'espagnol et le français.

V. Synthèse et tableaux récapitulatifs

5.1. Synthèse

Le principe général que l'on maintient dans ce travail et qui fonctionne aussi pour l'explication du mécanisme de production de ces deux effets de sens est le suivant : tout effet de sens produit par un temps verbal en discours est le résultat de l'actualisation de la valeur en langue de ce temps en interaction avec le co(n)texte. Le temps verbal comme les autres éléments de l'énoncé, qu'ils soient cotextuels ou contextuels, jouent un rôle dans la production de chacun de ces effets de sens.

En espagnol comme en français, l'effet de sens d'ultériorité peut être produit au futur (simple et antérieur) et au conditionnel (présent et passé) en affirmation et en interrogation totale ou partielle. Pour que cet effet de sens soit produit, le co(n)texte doit permettre de placer le procès dans l'ultériorité par rapport à T_0 dans le cas du futur et par rapport à un repère énonciatif PASSÉ explicite ou implicite dans le cas du conditionnel. Rappelons que si le procès au futur se situe nécessairement dans l'époque future du fait de son fonctionnement déictique, le conditionnel procède à un repérage anaphorique et ne dit rien de la localisation du procès par rapport à T_0 qui peut alors se situer dans le PASSÉ, le PRÉSENT ou le FUTUR. Dans le cas du futur, la structure n'est pas dialogique du fait de la déicticité du repérage temporel du procès. Dans le cas du conditionnel, elle est dialogique du fait de la dépendance syntaxique ou co(n)textuelle avec une énonciation antérieure explicite ou implicite. La structure des énoncés au conditionnel peut être auto-dialogique ou hétéro-dialogique sans que cela ne modifie l'effet de sens produit. En interaction avec ce type d'énoncé, la valeur en langue du futur comme celle du conditionnel porte sur le procès et produit un effet de sens d'ultériorité.

Un élément nouveau qui n'avait pas été relevé semble-t-il pour cet effet de sens est le fait que l'espagnol exploite cette possibilité de choix entre le futur et le conditionnel de façon légèrement distincte par rapport au français. En effet, on a pu constater que pour référer à un procès situé dans l'ultériorité de T_0 alors que le point de repère énonciatif donné par le co(n)texte est situé dans le PASSÉ, l'espagnol peut employer un futur au lieu du conditionnel afin de mettre en avant l'énonciation principale.

L'emploi historique du futur et du conditionnel est lui aussi commun à l'espagnol et au français, et on ne note pas, cette fois, de différence de fonctionnement entre ces deux langues. Au futur comme au conditionnel, le procès contenu dans un énoncé à effet de sens historique doit être d'une part situé dans le PASSÉ par rapport au moment de l'énonciation principale, et d'autre part, dans l'ultériorité par rapport non pas à une énonciation secondaire

antérieure réelle, mais par rapport à un point de repère PASSÉ. Dans les énoncés au futur, le temps verbal s'actualise de la même façon que dans les énoncés à effet de sens d'ultériorité. C'est le co(n)texte qui en entrant en dissonance avec l'instruction [+ PRÉSENT] du futur, contribue à créer l'effet de sens historique, à savoir une mise en perspective prospective des événements qui donne au destinataire l'illusion de les vivre au même moment. Dans le cas du conditionnel, les indications co(n)textuelles impliquent que le procès soit repéré par rapport à T_0 , ce qui, en interaction avec la valeur en langue du temps verbal qui situe le procès à partir d'un repère déictiquement antérieur, produit une mise en perspective rétrospective du procès.

On en conclut donc :

- que l'espagnol et le français ont un fonctionnement similaire pour ces deux effets de sens, sauf dans le cas de l'effet de sens d'ultériorité dont l'espagnol a une utilisation plus souple;
- que le futur et le conditionnel s'opposent sur le plan temporel dans la production de l'effet de sens d'ultériorité et que c'est en fonction du point de repère énonciatif à partir duquel le procès est repéré que le temps verbal est choisi;
- que le futur et le conditionnel s'opposent sur le plan énonciatif dans la production de l'effet de sens historique puisque la structure non dialogique du futur permet, en interaction avec le co(n)texte, de produire une mise en perspective prospective du procès, et que la structure dialogique du conditionnel permet de construire une mise en perspective rétrospective.

Il semble bien que l'hypothèse posée au départ de ce chapitre est confirmée par les analyses qui viennent d'être menées. Les indications co(n)textuelles ainsi que les paramètres énonciatifs des énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité ou un effet de sens historique ont permis de mettre en évidence le mécanisme de production de ces effets de sens et de mettre en avant certaines données que les précédentes études n'avaient pas relevées jusque là.

5.2. Tableau récapitulatif des caractéristiques de l'effet de sens d'ultériorité

	Espagnol - Français			
Temps verbal	Futur Simple	Futur Antérieur	Conditionnel Présent	Conditionnel Passé
Instructions aspectuelles	[+ tension] [± incidence]	[+ extension] [± incidence]	[+ tension] [± incidence]	[+ extension] [± incidence]
Instructions temporelles	Portent sur le procès : [+ PRÉSENT] [+ ultériorité]		Portent sur le procès : [+ PASSÉ] [+ ultériorité]	
Fonctionnement référentiel	Déictique		Anaphorique	
Paramètres co(n)textuels temporels	C.C de temps : ultériorité déictique ou absence de cc de temps. Procès ultérieur par rapport à T ₀ Procès situé dans le FUTUR		C.C de temps : ultériorité anaphorique ou absence de cc de temps. Procès ultérieur par rapport à un repère PASSÉ. Procès situé dans le PASSÉ, le PRÉSENT ou le FUTUR	
Paramètres énonciatifs	Structure non dialogique		Structure dialogique Auto-énonciative / Hétéro-énonciative Énonciation secondaire antérieure implicite ou explicite dont le procès dépend syntaxiquement ou contextuellement	
	En espagnol : dépendance syntaxique avec un procès situé dans le PASSÉ			
Modalité phrastique	Affirmation / Interrogation totale / Interrogation partielle			
Type de discours	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct et indirect		Discours rapporté indirect	
Effet de sens produit	Ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale (ou secondaire en cas de discours rapporté direct)		Ultériorité par rapport à une énonciation secondaire antérieure	

5.3. Tableau récapitulatif des caractéristiques de l'effet de sens historique

	Espagnol - Français			
Temps verbal	Futur Simple	Futur Antérieur	Conditionnel Présent	Conditionnel Passé
Instructions aspectuelles	[+ tension] [± incidence]	[+ extension] [± incidence]	[+ tension] [± incidence]	[+ extension] [± incidence]
Instructions temporelles	Portent sur le procès : [+ PRÉSENT] [+ ultériorité]		Portent sur le procès : [+ PASSÉ] [+ ultériorité]	
Fonctionnement référentiel	Déictique		Anaphorique	
Paramètres co(n)textuels temporels	C.C de temps : ultériorité anaphorique ou absence de cc de temps Procès situé dans le PASSÉ de T ₀ et dans l'ultériorité par rapport à un repère PASSÉ			
Paramètres énonciatifs	Structure non dialogique		Prise en compte à la fois de l'énonciation antérieure fictive (e) et de l'énonciation principale (E) pour repérer le procès	
Modalité phrastique	Affirmation			
Type de discours	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct			
Effet de sens produit	Mise en perspective prospective d'un procès PASSÉ par rapport aux autres procès dans la succession du récit		Mise en perspective rétrospective d'un procès PASSÉ par rapport aux autres procès dans la succession du récit	

Chapitre 6

Effet de sens de bilan et effet de sens d'énonciation mensongère au futur

I. Introduction

1.1. Définition des effets de sens analysés

1.1.1. Effet de sens de bilan au futur

1.1.1.1. Définition générale

L'effet de sens de bilan est produit, en espagnol et en français, dans des énoncés affirmatifs au futur antérieur. C'est le cas de l'exemple (1) en espagnol :

(1) — Otro frente de fuertes inversiones es el de presas hidráulicas. Usted se pasa el día inaugurando pantanos, como en los viejos tiempos.
— Es que España sin presas sería un país ruinoso, porque no habría agricultura. Cuando hacemos una presa, en Madrid es noticia de agencia para archivar, pero en otras regiones es la noticia del año. En León, por ejemplo, si yo dijera ahora que no se hace la presa de las Omañas habría una rebelión de decenas de miles de familias, cuya aspiración de elevar el nivel de vida es función de que haya agua, de que haya una presa. Lo mismo ocurre en Rialp, en Lérida... En los últimos cuatro años hemos hecho 35 presas, hay otras tantas en construcción y otras tantas proyectadas. Al final **habremos aumentado** la capacidad en un 25 por ciento en seis años, creo que es un salto importante. Y sin contar las nuevas presas que se están construyendo para contener las inundaciones de Levante. (*Cambio 16*, n° 958, 02/04/1990 : "El mercado de alquiler es más desastroso de lo que se cree")

Comme de l'exemple (2) en français :

(2) Pour être honnête, cette saison qui s'annonçait de transition après un printemps 2010 « *lamentable* » selon Triaud, n'a jamais vraiment pris.
Entre un groupe miné, perdu, sans envie souvent, au fond du trou parfois, et Tigana, entraîneur rigoureux, à l'ancienne, peu communicant, qui retrouvait les terrains après trois ans de retraite, le mariage a rapidement eu du plomb dans l'aile. N'en déplaise aux dirigeants qui avaient fixé la Ligue des Champions comme objectif malgré les départs conjugués de Marouane Chamakh et Yoann Gourcuff, les hommes-clés du triomphe de la bande de Laurent Blanc en 2009. En guise de bilan, ils n'**auront eu** qu'un maintien, assuré à six journées de la fin, à se mettre sous la dent. (*Libération.fr*, "Tigana lâche les girondins", 8/05/2011)

On relève tout de même un cas d'effet de sens de bilan dans un énoncé en interrogation totale en français, qu'on analysera, mais qui demeure extrêmement rare.

Dans ces deux exemples, l'effet de sens produit est le suivant : il s'agit de faire le bilan, rétrospectivement, d'une situation qui a débuté et peut être ou non achevée au moment de l'énonciation principale. Non seulement le procès est placé dans le temps, mais la trajectoire qui a été accomplie pour y parvenir est elle aussi signifiée. Le fait de placer le procès dénoté comme point final d'une trajectoire retranscrit le parcours logique que l'on fait lorsqu'on veut en arriver à une conclusion, lorsqu'on veut faire un bilan. Car pour faire le bilan de quelque chose, il faut un point de départ, un parcours, et un point d'arrivée à partir duquel on considère le procès accompli et on évalue le chemin parcouru. Il s'agira donc de montrer quelles sont les caractéristiques du futur antérieur qui font que seul ce temps intervient dans la production de cet effet de sens particulier.

1.1.1.2. Terminologie utilisée en espagnol

On n'a pas trouvé de terme correspondant à cet effet de sens en espagnol alors qu'il existe pourtant dans cette langue. Du fait de la définition qui vient d'en être donnée, et après une recherche terminologique appropriée, on propose de le nommer *uso retrospectivo* puisqu'il s'agit d'évaluer le résultat d'une situation en regard de la trajectoire parcourue et donc de porter un regard rétrospectif sur le procès et sur cette trajectoire. On va voir à présent comment se définit l'effet de sens d'énonciation mensongère²⁷.

1.1.2. Effet de sens d'énonciation mensongère au futur

Cet effet de sens est assez rare, en français comme en espagnol : on dispose de quatre occurrences en français et d'une seule en espagnol. C'est certainement pour cette raison que personne, mis à part Martin (1981), ne semble avoir relevé cet effet de sens avant les travaux qui ont été menés dans le cadre de cette thèse. Cet effet de sens est produit uniquement dans des énoncés affirmatifs au futur simple ou au futur antérieur.

C'est l'effet produit dans l'exemple (3) au futur antérieur en espagnol :

(3) — Mañana quiero que vayas allí tú sola. **Habremos tenido** una bronca, me **habrás dejado** a mí en casa y **habrás salido** a tomar el aire. Ésa es la versión para Lucas. Yo estaré fuera, pero no me haré ver salvo que algo vaya realmente mal y haya que reventar la operación. (Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.107)

²⁷ Le terme est proposé par Azzopardi et Bres (2012).

Et dans l'exemple (4) au futur (simple et antérieur) en français :

(4) (*Madame Cibot s'adresse à deux marchands de tableaux, Rémonencq et Elis Magus :*)

— Eh bien ! mes fistons, d'ici à quelques jours, j'amènerai monsieur Schmucke à vous vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. Ce *sera* monsieur Schmucke qui vous *aura fait* venir, pas vrai, monsieur ? ce *sera* monsieur Rémonencq qui vous *aura proposé* à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, je n'y *serai* pour rien.

— Soit, répondit le Juif en soupirant. (Honoré de Balzac, *Le Cousin Pons*, 1847)

Dans cet exemple, le locuteur-énonciateur principal indique à l'énonciataire qu'il sera à l'origine d'un énoncé mensonger destiné à un tiers, pour lequel l'information communiquée sera tenue pour vraie. Le procès sera donc donné pour vrai au futur destinataire de l'énoncé, qui est un énonciataire extérieur à la situation d'énonciation principale. On remarquera d'ailleurs que cet énonciataire reste implicite, tout comme le verbe énonciatif qui n'est jamais explicité dans ce type d'énoncé. Le co(n)texte est celui d'un pacte qui consiste à mettre en évidence le fait que ce que l'on avance est un prétexte, un mensonge, à savoir, une "Raison alléguée pour justifier un dessein, un acte, un comportement [...], pour dissimuler la vraie cause d'une action ou pour refuser quelque chose." (TLFi).

1.1.3. Et le conditionnel dans tout ça ?

Le futur et le conditionnel sont deux temps très proches et partagent un grand nombre d'emplois. On a vu au chapitre 5 que le futur employé dans un énoncé au discours direct était remplacé par un conditionnel au discours indirect :

Discours direct : « — Je *viendrai* mardi ! dit Thérèse. »

Discours indirect : Thérèse m'a dit qu'elle *viendrait* mardi.

Cette correspondance entre futur et conditionnel est-elle possible dans des énoncés produisant un effet de sens de bilan ou d'énonciation mensongère ? Nous n'avons pas rencontré d'occurrences authentiques au conditionnel produisant ces deux effets de sens. Essayons cependant de transposer les exemples précédents au discours indirect :

(1a) El director de la empresa dijo que al final **habrían aumentado* la capacidad en un 25 por ciento en seis años.

(2a) Le journaliste déclara qu'en guise de bilan, ils n'*auraient eu* qu'un maintien, assuré à six journées de la fin, à se mettre sous la dent.

(3a) Lucas le dijo que al día siguiente quería que fuera allí ella sola. *Habrían tenido* una bronca, le *habría dejado* a él en casa y *habría salido* a tomar el aire. Ésa era la versión para Lucas.

(4a) Madame Cibot leur dit que d'ici à quelques jours, elle amènerait monsieur Schmucke à leur vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. Ce *serait* monsieur Schmucke qui les *aurait fait* venir. Ce *serait* monsieur Rémonencq qui les *aurait proposés* à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, elle n'y *serait* pour rien.

On peut voir avec ces quatre exemples que si l'effet de sens de bilan au futur antérieur ne semble pas pouvoir être transposé au conditionnel passé dans le cadre du discours indirect²⁸, l'effet de sens d'énonciation mensongère semble pouvoir l'être. Cela ne signifie pas pour autant que le conditionnel entre en jeu dans la production d'un tel effet de sens puisqu'on ne dispose d'aucune occurrence authentique de cet emploi qui semble être un emploi spécifique au futur. Cet élément devra être pris en compte dans l'analyse puisqu'il peut permettre de mettre en évidence le mécanisme de production de cet effet de sens de la même façon que l'impossibilité de transposer un énoncé au futur antérieur produisant un effet de sens de bilan peut apporter un éclairage sur la façon dont cet effet de sens est produit.

1.2. Méthode

L'effet de sens de bilan et celui d'énonciation mensongère ont deux points communs. D'une part, ce sont deux effets de sens qui ne sont produits que dans des énoncés au futur, et plus particulièrement au futur antérieur dans le cas de l'effet de sens de bilan. D'autre part, on trouve des énoncés au futur produisant un effet de bilan et d'autres produisant un effet de sens d'énonciation mensongère en espagnol comme en français.

C'est pourquoi on se propose d'analyser ces deux effets de sens conjointement, pour les deux langues. On pose en effet que le fait de traiter deux effets de sens au fonctionnement proche de façon contrastive permettra de mettre en évidence ce qui les différencie et par conséquent d'analyser au mieux leur mécanisme de production particulier.

Un dernier point commun que l'on peut relever pour ces deux effets de sens est le fait que les linguistes et grammairiens les ont peu traités. L'effet de sens de bilan est peu évoqué pour le français, et aucune analyse n'a été trouvée jusqu'à présent à ce sujet en espagnol. On retiendra notamment les études de Damourette et Pichon (1911-1936), Guillaume (1944), Imbs (1960), Martin (1981), Wilmet (1997) et Haillet (2007). En ce qui concerne l'effet de sens d'énonciation mensongère, si Martin (1981) l'a relevé dans une note, les

²⁸ On ne pose pas que l'énoncé n'est pas grammaticalement ou syntaxiquement acceptable. On considère que la substitution du futur par un conditionnel entraîne la perte de l'effet de sens de bilan, ce qui nous conduit à dire que la transposition au conditionnel n'est pas possible.

seules analyses qui en ont été faites sont celles de Azzopardi (2011d) et celle de Azzopardi et Bres (2012).

Pour ces deux effets de sens, il s'agira de montrer quel est le rôle joué par le futur, de déterminer les propriétés co(n)textuelles qui, en interaction avec la valeur en langue du futur, favorisent l'apparition de cet effet de sens, et du même coup, pourquoi est-ce que seul le futur peut être à l'origine d'un tel effet de sens, et non le conditionnel alors qu'on a vu qu'ils partageaient un grand nombre d'emplois.

On commencera par établir un état de la question (point II), qui sera bref du fait du faible nombre d'études consacrées à ces effets de sens, avant d'exposer l'hypothèse qui sera développée dans ce travail (point III). On analysera ensuite à partir d'occurrences issues d'un corpus authentique l'effet de sens de bilan au futur antérieur puis l'effet de sens d'énonciation mensongère au futur (simple et antérieur) en espagnol et en français (point IV). On terminera ce chapitre par une synthèse des différents points abordés appuyée par un tableau récapitulatif qui permettra de mettre en évidence la spécificité de chacun (point V).

II. État de la question

On l'a dit, peu d'études portent sur l'effet de sens de bilan au futur antérieur, et une seule évoque l'effet de sens d'énonciation mensongère avant que cela ne soit fait par Azzopardi (2011d) et par Azzopardi et Bres (2012).

2.1. Différence entre l'effet de sens de bilan et l'effet de sens d'énonciation mensongère

Ces deux effets de sens ont été mis en relation par R. Martin qui, dans une note, précise la nécessité de différencier à la fois l'effet de sens de bilan et l'effet de sens d'énonciation mensongère de l'effet de sens conjectural (1981 : 82 note 6) :

Ce futur conjectural n'est pas à confondre avec le «futur expansif», comme le dénomme M. WILMET (1976, pp. 48-52) où le locuteur «dresse un bilan que la mort d'un personnage, un départ, une rupture a toutes chances de rendre définitif» (p.50) : *Elle aura passé sa vie avec une brute*. Ce futur couvre en partie le passé, en partie l'avenir : il ne sera accompli que dans l'avenir. Emploi différent encore dans *J'aurai manqué mon train !* «Je dirai que j'ai manqué mon train». Exemple clé pour une «sémantique du mensonge» qu'il faudrait approfondir.

Si cet effet de sens semble être clairement distinct des effets de sens conjectural et de bilan du futur antérieur, R. Martin n'explique pas pour autant le mécanisme de production inhérent à ce type d'énoncé qui permet de le distinguer des autres effets de sens cités. C'est ce qu'on s'attachera à déterminer. Le seul indice que laisse Martin (1981) pour expliquer le mécanisme de production de cet effet de sens est l'équivalence que l'on peut établir entre un énoncé au futur antérieur à effet de sens d'énonciation mensongère, comme [j'aurai manqué mon train] et un énoncé introduit par le verbe *dire* au futur dans une proposition principale, l'énoncé mensonger devenant ainsi une subordonnée non pas au futur antérieur mais au passé composé, soit, dans la citation de Martin (1981) : [je dirai que j'ai manqué mon train].

Imbs (1960 : 111), quant à lui, pose cette équivalence, mais assimile cet effet de sens à l'effet de sens de bilan. L'exemple qu'il donne est le suivant :

Tu viendras seul. Tu *auras eu* affaire à Maremma. Voilà tout. (J. Gracq)

Il pose que pour comprendre cet énoncé, il faut ajouter le verbe *dire* et pose ainsi l'équivalence entre l'énoncé [tu auras eu affaire à Maremma] et [tu diras que tu as eu affaire à Maremma]. Si cette équivalence semble tout à fait pertinente, le fait que cet énoncé soit mis sur le même plan que l'exemple de Courteline emprunté à Damourette et Pichon (1911-1936) ou à Guillaume (1944) paraît erroné :

J'aurai donné à cette maison les trente plus belles années de ma vie pour en venir à ce résultat de me faire dire : "Prenez la porte !" (Courteline, *Messieurs les ronds-de-cuir*, Oeuvres, tome X, p.121)

Ne disposant pas d'un cotexte plus large dans les écrits de J. Damourette et E. Pichon ni dans ceux de G. Guillaume, on a été rechercher ce cotexte afin de définir de façon plus précise l'effet de sens produit :

M. Nègre — l'étonnement avait immobilisé net le double mouvement de ses mains, — répondit :
 — Qu'est-ce qui vous prend ? En voilà une drôle de question !
 — Il me prend, répliqua M. De La Hourmerie, que M. René Lahrier reçoit des femmes dans son bureau, que je viens de le pincer sur le fait, que j'ai depuis longtemps contre cet employé de graves sujets de mécontentements, qu'à la fin la mesure est pleine et que l'un de nous deux, — j'en donne ma parole d'honneur, — aura cessé d'émarger au budget avant la fin de la journée.
 Il n'y allait pas par quatre chemins. Il posait la question de cabinet ; rien de plus. Or M. Nègre, avec son petit air doux, était un monsieur très carré ; on ne la lui faisait que s'il le voulait bien, et capable d'acheter d'une livre de sa chair la sauvegarde de sa tranquillité, il avait des révoltes de mouton enragé le jour où une main téméraire tentait de la venir pourchasser jusqu' en ses derniers retranchements.
 — Vous voulez vous en aller ? Dit-il froidement au chef des legs ; eh bien, mon cher, allez-vous-en, que voulez-vous que je vous dise ?
 Ceci coupa la glotte à De La Hourmerie, qui, s'étant attendu à tout excepté à ce qui arrivait, ne trouva qu'un amer sourire et qu'un lent élevé de ses cils vers le ciel. Il murmura : "délicieux", et comme ses émois, volontiers, avaient l'ironie classique :
 — Hic sunt proemia laudi, fit-il. *J'aurai donné* à cette maison les trente plus belles années de ma vie pour en venir à ce résultat de me faire dire : "prenez la porte." (Courteline, *Messieurs les ronds-de-cuir*, Oeuvres, tome X, p.121)

Il s'agit bien, au vu du cotexte, de ce qu'on a défini comme un effet de sens de bilan. On se propose maintenant d'exposer les analyses qui ont été faites de cet effet de sens.

2.2. Effet de sens de bilan

Toutes les analyses qui s'attachent à décrire le fonctionnement de l'effet de sens de bilan s'accordent sur le fait que l'aspect accompli du temps verbal y joue un rôle déterminant. Il semble évident que cet élément doive être pris en compte étant donné que l'effet de sens de bilan n'est produit qu'au futur antérieur.

On distingue cependant deux types d'explication au sujet de l'effet de sens de bilan qui se différencient par rapport à l'époque dans laquelle se situe le point de repère à partir duquel le procès est envisagé. La majorité des analyses considère que ce qui est placé dans le FUTUR avant tout, c'est le constat qui est fait du procès, indépendamment de la localisation temporelle de celui-ci. Ce sont là les analyses, bien que nuancées entre elles, de Damourette

et Pichon (1911-1936), Guillaume (1944) et Imbs (1960). Un autre type d'analyse considère que c'est à partir d'un point de repère antérieur à T_0 que le procès est vu comme ultérieur. C'est la posture adoptée par Martin (1981), par Haillet (2007) et de façon plus nuancée par Wilmet (1997).

Il s'agit donc de savoir si les instructions du futur antérieur portent sur un point de repère à partir duquel le procès sera vu comme accompli ou bien s'il porte sur le procès, placé dans l'ultériorité par rapport à un point de repère PASSÉ construit par le co(n)texte. On se propose de détailler chacune de ces explications pour pouvoir ensuite les discuter.

2.2.1. Analyses pour lesquelles le futur place un point de repère ultérieur à T_0

2.2.1.1. L'analyse de Damourette et Pichon (1911-1936)

Damourette et Pichon (1911-1936) se situent explicitement dans ce type d'analyse. L'effet de sens de bilan n'est pas distingué comme tel par les auteurs. Il s'agit d'un effet de sens qui est assimilé aux autres effets de sens typiques produits par ce temps. J. Damourette et E. Pichon posent en effet que le futur antérieur ne permet pas de localiser le procès dans le temps. Ce qui est placé dans l'avenir, c'est bien un point de repère à partir duquel le procès est envisagé, et ce, quel que soit l'effet de sens produit. Le procès au futur antérieur, antérieur à ce point de repère, peut être situé à n'importe quel point du temps par rapport à T_0 . C'est ce qu'ils indiquent (1911-1936 : 455) :

1857. — L'aurez-su s'appelle classiquement **futur antérieur**. Nous lui conservons ce nom parce que, dans notre nomenclature, cela implique que l'on choisit comme point d'observation un instant de l'avenir, et que de ce point on considère l'événement en question comme antérieur à cet instant. Or, telle est bien la fonction du futur antérieur. Quant à la position chronologique de l'événement considéré par rapport au présent réel du moi-ici-maintenant, elle n'est nullement marquée par l'emploi de l'aurez-su.

Les auteurs ne distinguent d'ailleurs absolument pas le fonctionnement de ce temps dans un énoncé à effet de sens d'ultériorité comme l'exemple suivant :

Eh bien, la voici, je m'en vais retrouver son père; je reviendrai savoir ce qu'elle vous *aura dit*.

du fonctionnement qu'il a dans l'exemple de Courteline cité *supra*. L'emploi de bilan n'est pas non plus différencié d'un énoncé à effet de sens conjectural comme dans cet exemple (1911-1936 : 456) :

Mademoiselle des Echerolles est fort distraite, elle pensait à mille choses, et elle *aura cru* manger du poulet. (Alexandrine des Echerolles. *Quelques années de ma vie*, XV; p.305)

Cette assimilation, si elle permet de mettre en avant le fait qu'une valeur unique du temps verbal est à même de produire des effets de sens distincts en discours, montre bien que les auteurs n'ont pas rendu compte cette fois-ci des spécificités sémantiques de ces trois types d'énoncés et n'ont pas pris en considération les facteurs co(n)textuels qui permettent de produire l'un ou l'autre de ces effets de sens. Le seul élément d'explication relevé chez Damourette et Pichon (1911-1936) pour caractériser les énoncés à effet de sens de bilan, est le fait que le procès y est vu comme accompli au moment de l'énonciation principale.

2.2.1.2. *L'analyse de Guillaume (Leçon du 25 mai 1944)*

La localisation du procès constitue un élément important puisqu'il fait débat. En effet, G. Guillaume, tout en s'appuyant sur le même exemple de Courteline, pose que le procès est situé dans l'époque future :

Dans les exemples que l'on vient d'examiner, le fait considéré appartient à l'époque future, et le problème qui se pose est de savoir si le propos exige de saisir le fait en lui-même, sous l'aspect immanent, ou s'il exige, au contraire, de le saisir dans son au-delà, au titre de sa subséquence. (*Leçon du 25 mai 1944, série A*)

Guillaume (1944) analyse ainsi de façon semblable l'effet de sens d'ultériorité et l'effet de sens de bilan puisqu'il regroupe un exemple de chacun de ces effets dans la même analyse, sans les distinguer. Aucun terme particulier n'apparaît d'ailleurs pour désigner l'effet produit dans l'exemple de Courteline. Si la localisation du procès dans l'époque future ne pose pas de problème dans l'explication de l'exemple à effet de sens d'ultériorité, l'exemple de Courteline est plus difficile à envisager dans cette perspective, ce que G. Guillaume lui-même reconnaît (1944) :

Voici maintenant un exemple de Courteline, d'une explication un peu plus délicate et qui fait mieux ressortir encore la justesse des vues que nous avons exprimées sur la dépendance de l'aspect et du contenu du propos.

C'est sur ce point effectivement que l'analyse de G. Guillaume semble plus adéquate par rapport au fait qu'il tienne absolument par ailleurs à situer le procès dans l'époque future afin de maintenir coûte que coûte la symétrie de l'architecture du système verbal qu'il a établie. Ce que pose G. Guillaume lors de l'analyse de l'exemple de Courteline, c'est que le but de cet énoncé n'est pas de dire l'existence du procès mais de mettre en avant son résultat. C'est ce que G. Guillaume désigne par le terme de *propos* : c'est ce que veut signifier le locuteur-énonciateur principal. Et on voit bien qu'en focalisant son explication sur le *propos*, G. Guillaume parvient à décrire cet effet de sens et à analyser le rôle du futur antérieur tout en passant outre la difficulté posée par la localisation temporelle du procès lui-même.

Les éléments que G. Guillaume donne lors de l'examen du fonctionnement de l'exemple de Courteline mettent en évidence le fait que dans ce type d'énoncé, la valeur temporelle du temps verbal porte, selon lui, sur le point de repère à partir duquel le procès est considéré, et non sur le procès lui-même. La valeur aspectuelle du futur antérieur est ce qui permet quant à elle de donner l'effet de sens résultatif caractéristique de l'emploi de bilan.

2.2.2.3. *L'analyse d'Imbs (1960)*

P. Imbs situe son analyse du futur antérieur dans la ligne de G. Guillaume. Le futur antérieur est la forme transcendante (accomplie) du futur, lui-même étant le temps incident de l'époque future. En revanche, si la valeur en langue du futur antérieur est identique chez Imbs (1960) et chez Guillaume (1929-1970, 1944), l'analyse que fait Imbs (1960) de l'effet de sens de bilan s'écarte de celle de Guillaume (1944).

D'une part, Imbs (1960) distingue cet effet de sens de l'effet de sens d'ultériorité, bien qu'il ne le nomme pas explicitement *futur de bilan*, ce que G. Guillaume ne faisait pas. D'autre part, P. Imbs met en avant le fait que dans ce type d'énoncé, le procès sur lequel porte le futur antérieur est un fait PASSÉ (1960 : 111) :

La langue parlée connaît un autre emploi quelque peu brachylogique, où le futur antérieur exprime un fait déjà accompli dans le présent, mais dont l'accomplissement n'est censé perçu que dans l'avenir.

Imbs (1960) renonce donc à la symétrie du système verbal en langue pour s'approcher du fait linguistique de discours. Il ne développe cependant pas son explication au-delà de ce qui vient d'être cité, et on pourra seulement retenir de cette analyse le fait qu'au même titre que Damourette et Pichon (1911-1936) ou Guillaume (1944), Imbs (1960) pose que ce qui est placé dans l'avenir par le futur antérieur, c'est un point de repère à partir duquel le procès exprimé est envisagé.

C'est une toute autre perspective qu'adoptent Haillet (2007) et, dans une moindre mesure, Martin (1981) et Wilmet (1997), perspective que l'on se propose d'exposer dans le paragraphe suivant.

2.2.2. *Analyses pour lesquelles le futur place le procès dans l'ultériorité par rapport à un point de repère antérieur à T_0*

2.2.2.1. *Les analyses de Martin (1981) et de Wilmet (1997)*

On passera rapidement sur ces analyses en ce sens que chez Martin (1981) comme chez Wilmet (1997), elles ne sont pas développées et tiennent en

quelques lignes. On regroupe ces deux analyses, bien que légèrement distinctes étant donné que Martin (1981) s'appuie sur Wilmet (1976).

Pour Martin (1981), le procès se situe à cheval entre deux époques : le PASSÉ et le FUTUR. Il semble que pour l'auteur, dans ce type d'énoncé, l'accomplissement du procès prend son départ dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation, mais que la borne finale de cet accomplissement, et par conséquent le moment où le procès sera considéré comme accompli, est situé dans l'ultériorité par rapport à T_0 . Si on distingue l'analyse de Martin (1981) des analyses précédentes, c'est parce que dans ce cas, le procès au futur antérieur n'est pas localisé ou seulement dans le PASSÉ ou seulement dans le FUTUR.

Wilmet (1997 : 379) semble quant à lui placer le procès à la fois dans le PRÉSENT et dans le FUTUR :

Le futur composé perpétue une situation irréversible, acquise quelle que soit l'échéance de l'auxiliaire, dresse un bilan que la mort, un départ, une rupture, etc. a toute chance de rendre définitif.

Paraphrase : « la vérité d'aujourd'hui restera une vérité demain ».

Cette analyse est à mettre en relation avec celle de Martin (1981) et à différencier de celle de Damourette et Pichon (1911-1936), de Guillaume (1944) et d'Imbs (1960) en ce sens que c'est bien le procès qui est placé dans l'ultériorité, et non pas le point de repère à partir duquel il est donné à voir. On se propose à présent d'exposer l'analyse d'Haillet (2007).

2.2.2.2. *L'analyse d'Haillet (2007)*

L'analyse de P.-P. Haillet prend en considération d'autres paramètres qui n'ont jusque là pas été pris en compte. Haillet (2007) traite l'emploi de bilan du futur comme un effet de sens qui présente une non-coïncidence de la temporalité de la représentation discursive avec celle du futur antérieur. Haillet (2007) pose que le futur antérieur se caractérise par deux éléments : d'une part, au futur antérieur, la borne finale du procès est mise en scène, et d'autre part, cette borne est située dans l'antériorité d'un repère temporel situé dans l'avenir.

L'effet de sens de bilan peut être défini, selon P.-P. Haillet, par un énoncé équivalent qui se compose du passé composé et des locutions ou adverbes *finale*ment, *en définitive*, *en fin de compte*. Pour Haillet (2007 : 81), avec l'effet de sens de bilan, le locuteur effectue un constat en T_0 . Ce constat, exprimé au futur antérieur, est par conséquent donné à voir comme le résultat d'un procès qui est placé dans l'antériorité de T_0 . C'est-à-dire que le constat serait effectué en T_0 , mais que l'emploi du futur antérieur aurait pour effet de donner à voir ce constat comme un résultat, ultérieur, d'un événement PASSÉ. On aurait donc non pas une vision rétrospective d'un procès mais la vision

depuis T_0 du résultat ultérieur d'un procès antérieur. On en revient, en quelque sorte, à la brève description donnée par Martin (1981) d'un procès entre PASSÉ et FUTUR.

Haillet (2007) montre que cet effet de sens est le résultat non seulement des indications aspectuelles et temporelles données par la valeur du futur antérieur, mais aussi des indications co(n)textuelles. C'est le co(n)texte qui permet de construire ce que Haillet (2007 : 81) appelle un *regard* dans le PASSÉ de T_0 , à partir duquel le procès est vu en ultériorité, conformément aux indications temporelles du temps verbal, et vu comme un résultat, conformément à ses indications aspectuelles.

On voit bien dans quelle mesure les analyses de Martin (1981) et d'Haillet (2007) diffèrent de celles de Damourette et Pichon (1911-1936), Guillaume (1944) et Imbs (1960). On se propose à présent de discuter ces études.

2.2.1. Discussion

Il convient d'examiner deux points lors de cette discussion, qui ressortent des analyses précédemment exposées. D'une part, la localisation temporelle du procès, et d'autre part, celle du point de repère à partir duquel le procès est envisagé.

En ce qui concerne la localisation temporelle du procès, on ne retiendra pas l'analyse de Guillaume (1944) qui situe le procès dans l'ultériorité par rapport à T_0 . On conservera en revanche l'équivalence posée par Haillet (2007) comme un élément pertinent pour l'identification de l'effet de sens de bilan en ce sens qu'il permet de le différencier de l'effet de sens d'ultériorité. Si le futur antérieur de ce type d'énoncé peut être remplacé par un passé composé sans que la localisation temporelle du procès ne soit modifiée, c'est bien que l'événement auquel réfère le procès au futur antérieur dans les énoncés produisant l'effet de sens de bilan n'est pas ultérieur à T_0 mais accompli au moment de l'énonciation principale. On peut d'ailleurs tester cette équivalence sur l'exemple de Courteline repris par quasiment toutes les analyses exposées précédemment :

J'ai donné à cette maison les trente plus belles années de ma vie pour en venir à ce résultat de me faire dire : "Prenez la porte !"

On voit bien ici que la localisation temporelle du procès ne varie pas entre l'exemple original au futur antérieur et sa transposition au passé composé. Ce qui change, c'est la façon d'envisager ce procès.

C'est ce point-là qui semble le plus délicat à déterminer. En effet, soit on pose, comme Haillet (2007), que le co(n)texte permet de construire un point

de repère antérieur à T_0 à partir duquel le procès sera vu comme un résultat ultérieur (et par conséquent pourra renvoyer à un événement accompli en T_0), soit on pose, à la suite de Damourette et Pichon (1911-1936) ou d'Imbs (1960), que c'est le point de repère à partir duquel le procès est envisagé qui est posé comme ultérieur et qu'on a par conséquent une vision rétrospective du procès exprimé.

Seule l'analyse d'occurrences permettra de déterminer le fonctionnement qui semble le plus à même de rendre compte du mécanisme de production de cet effet de sens. J'ai moi-même, au cours de mes recherches, hésité longuement entre ces deux options qui, du point de vue théorique, semblent toutes deux acceptables, d'autant que les paramètres co(n)textuels des différentes occurrences peuvent laisser penser que ces deux analyses constituent deux explications possibles du mécanisme de production de l'effet de sens de bilan. C'est pourquoi toutes deux seront posées à titre d'hypothèse et mises à l'épreuve lors de l'analyse des occurrences.

III. Hypothèse développée

On pose que tout effet de sens est produit par l'actualisation de la valeur en langue du temps verbal en interaction avec le co(n)texte. Il s'agit donc de déterminer pour chaque effet de sens d'une part quels sont les paramètres co(n)textuels qui orientent l'actualisation de la valeur en langue du temps verbal vers la production de cet effet de sens, et d'autre part de quelle façon la valeur en langue de ce temps ainsi que le co(n)texte interviennent dans ce mécanisme de production.

3.1. Deux analyses possibles pour l'effet de sens de bilan

On pose que l'effet de sens de bilan procède de l'actualisation de la valeur en langue du futur antérieur avec un co(n)texte qui d'une part fait référence à un procès accompli au moment de l'énonciation principale, et d'autre part, présente un ensemble de données qui mettent en évidence la volonté de faire un bilan, c'est-à-dire de considérer la trajectoire accomplie pour en arriver au résultat que constitue le procès en question. On avance que le processus de récapitulation, à savoir le fait d'établir un bilan, comprend un certain nombre d'étapes nécessaires. Le processus part du constat d'un événement accompli. À partir de ce constat, le point de départ de l'accomplissement de l'événement est envisagé pour mesurer la trajectoire qui a été accomplie pour en arriver à ce constat qui apparaît alors comme le résultat de cette trajectoire. C'est ce processus qui caractérise l'effet de sens de bilan, comme dans l'exemple de Courteline, et qui le différencie du simple constat d'un événement accompli comme dans la transposition qui a été faite de ce même exemple au passé composé. On peut alors envisager l'ancrage et le déroulement de ce processus dans le temps linguistique par rapport au moment de l'énonciation principale de deux façons différentes.

On peut considérer que dans l'énoncé, le constat de l'événement accompli est situé en T_0 , que le point de repère qui marque le départ de l'accomplissement du procès est co(n)textuellement situé dans l'antériorité par rapport à ce moment de l'énonciation principale, et que le résultat de cette trajectoire est vu comme ultérieur, par rapport à ce repère PASSÉ. On aurait donc une mise en perspective du procès et de sa conséquence rétrospectivement en T_0 .

On peut aussi considérer que dans l'énoncé, le constat de l'événement accompli est ultérieur à T_0 , que le point de repère qui marque le départ de l'accomplissement du procès est co(n)textuellement situé dans l'antériorité de T_0 et que le résultat de cette trajectoire est vu comme ultérieur à T_0 . On aurait dans ce cas une mise en perspective du procès et de sa conséquence, mais sans la nuance rétrospective.

Ces deux possibilités seront explorées. Il conviendra dans tous les cas de déterminer si ces deux options sont compatibles avec les paramètres temporels et énonciatifs du co(n)texte mais aussi avec la valeur en langue du futur antérieur. L'effet de sens d'énonciation mensongère semble moins problématique puisqu'une seule hypothèse sera posée et qu'elle semble cadrer avec les propriétés co(n)textuelles des énoncés produisant cet effet de sens.

3.2. Hypothèse explicative de l'effet de sens d'énonciation mensongère

On pose que l'effet d'énonciation mensongère est produit par l'actualisation de la valeur en langue du futur en interaction avec des éléments co(n)textuels qui placent le procès en T_0 , que ce soit en accomplissement (dans les énoncés au futur simple) ou dans leur état accompli (dans les énoncés au futur antérieur). Pour que l'actualisation de la valeur en langue du futur permette de produire cet effet de sens, le co(n)texte doit aussi comporter des éléments qui indiquent que l'énoncé est faux et qu'il est présenté comme tel à l'énonciataire de l'énonciation principale alors qu'il sera donné pour vrai à l'énonciataire de l'énonciation mensongère.

On avance que du fait de la localisation du procès en T_0 , la valeur en langue du futur ne peut porter sur celui-ci. Elle est alors reportée sur l'énonciation et place dans l'ultériorité de T_0 une énonciation secondaire implicite dans laquelle l'énoncé qui est explicitement désigné comme faux dans l'énonciation principale sera alors donné pour vrai. On pose que c'est de la mise en place d'un dédoublement énonciatif et par conséquent d'un fonctionnement dialogique du futur du fait de l'impossibilité co(n)textuelle de faire porter la valeur en langue de ce temps sur le procès que procède l'effet de sens d'énonciation mensongère. La structure dialogique de l'énoncé rend possible la mise en contraste de deux énonciations : l'une dans laquelle la proposition est donnée pour fautive, et l'autre dans laquelle elle sera donnée pour vraie. Cette mise en contraste met en évidence le caractère mensonger de l'énonciation secondaire ultérieure et permet la production de l'effet de sens en question.

Il s'agira donc de montrer comment fonctionne le mécanisme de production de cet effet de sens au cours de l'analyse d'occurrences en espagnol comme en français. Pour l'explication de l'effet d'énonciation mensongère comme pour celui de bilan, des tests linguistiques seront appliqués aux énoncés. On se propose de les décrire dans le paragraphe suivant.

3.3. Tests utilisés

Les tests portent à la fois sur les paramètres temporels et sur les paramètres énonciatifs de l'énoncé, comme c'est le cas dans la plupart des effets de sens étudiés.

3.3.1. Tests sur les paramètres temporels

1a) → Procès situé dans l'ultériorité par rapport à T_0 :

Compatibilité de l'énoncé au FS/FA avec un circonstanciel déictique d'ultériorité : [dentro de X minutos/días/meses/años] en espagnol / [dans X minutes/jours/mois/années] en français

1b) → Procès situé dans le PASSÉ par rapport à T_0

Substitution du FS/FA par un IMP/PQP ou un PC

1c) → Procès situé en T_0

Substitution du FS/FA par un PST/PC

Ces tests permettront de mettre en évidence la localisation temporelle du procès par rapport à T_0 et notamment de déterminer plus précisément la solution explicative qui semble mieux correspondre au mécanisme de production de l'effet de sens de bilan en discours. Cependant, les tests sur les paramètres temporels ne sont pas suffisants pour déterminer le fonctionnement de ces effets de sens et il convient de les compléter par des tests sur les paramètres énonciatifs des énoncés analysés.

3.3.2. Tests sur les paramètres énonciatifs

3a) → Distinction entre énonciation fictive et énonciation envisagée comme ayant été réalisée

Compatibilité de l'énoncé au FS/FA avec [diré que] / [se dirá que] en espagnol et [je dirai que] / [on dira que] en français + procès au PST/PC

La structure auto ou hétéro-dialogique de l'énoncé sera déterminée soit en fonction du cotexte soit en fonction du sujet du verbe utilisé pour l'explicitation de l'énonciation antérieure.

Les tests ayant été présentés, on se propose à présent de procéder à l'analyse du mécanisme de production de l'effet de sens de bilan puis de l'effet de sens d'énonciation mensongère en espagnol et en français.

IV. Analyse du mécanisme de production des deux effets de sens en espagnol et en français

On se propose de commencer par l'analyse d'énoncés produisant un effet de sens de bilan (point 4.1) puisqu'on l'a vu, c'est l'effet de sens le plus problématique en ce sens que nous disposons de deux hypothèses explicatives sur lesquelles on doit se prononcer. C'est seulement une fois ce mécanisme déterminé qu'il sera intéressant d'expliquer celui de l'effet de sens d'énonciation mensongère (point 4.2) dans une perspective contrastive pour mettre en évidence ce qui différencie ces deux effets de sens alors même qu'ils sont produits dans des configurations énonciatives relativement proches.

4.1. Effet de sens de bilan en espagnol et en français

On mettra en évidence tout d'abord les paramètres temporels des énoncés produisant cet effet de sens (4.1.1), puis les paramètres énonciatifs (4.1.2), pour finalement décrire le fonctionnement de son mécanisme de production (4.1.3).

4.1.1. Paramètres temporels et co(n)textuels des énoncés

4.1.1.1. Paramètres temporels

On se propose dans ce paragraphe d'appliquer les tests qui ont été décrits précédemment afin de déterminer les paramètres temporels des énoncés produisant un effet de sens de bilan. Il s'agira non seulement de déterminer la localisation temporelle du procès exprimé au futur antérieur mais aussi les indices co(n)textuels qui permettent de mettre en avant le processus décrit *supra* qui permet d'inscrire l'énoncé dans la sémantique du bilan ou de la récapitulation avec les conséquences temporelles que cela induit.

Soit l'exemple (1) en espagnol, déjà cité au début de ce chapitre :

- (1) — Otro frente de fuertes inversiones es el de presas hidráulicas. Usted se pasa el día inaugurando pantanos, como en los viejos tiempos.
 — Es que España sin presas sería un país ruinoso, porque no habría agricultura. Cuando hacemos una presa, en Madrid es noticia de agencia para archivar, pero en otras regiones es la noticia del año. En León, por ejemplo, si yo dijera ahora que no se hace la presa de las Omañas habría una rebelión de decenas de miles de familias, cuya aspiración de elevar el nivel de vida es función de que haya agua, de que haya una presa. Lo mismo ocurre en Rialp, en Lérida... En los últimos cuatro años hemos hecho 35 presas, hay otras tantas en construcción y otras tantas proyectadas. Al final habremos aumentado la capacidad en un 25 por ciento en seis años, creo que es un salto importante. Y sin contar las nuevas presas que se están construyendo para contener las inundaciones de Levante. (*Cambio 16*, n° 958, 02/04/1990 : "El mercado de alquiler es más desastroso de lo que se cree")

Dans cet exemple, la localisation temporelle du procès *aumentar* est déterminée par trois éléments cotextuels. D'une part, le circonstanciel *en los*

últimos cuatro años et d'autre part, les circonstanciels *al final* et *en seis años*. Si le circonstanciel *en los últimos cuatro años* permet de donner à voir le procès *hacer* dans son état accompli au moment de l'énonciation principale, les deux éléments qui permettent de situer le procès *augmentar* n'indiquent en rien si celui-ci est ultérieur à T₀ ou non. Il faut donc pour cela appliquer les tests qui permettent respectivement de montrer si le procès est situé dans l'ultériorité par rapport à T₀ (1a) ou s'il est situé en T₀ (1b) :

(1a) En los últimos cuatro años hemos hecho 35 presas, hay otras tantas en construcción y otras tantas proyectadas. Al final **[dentro de X años] habremos aumentado** la capacidad en un 25 por ciento en seis años, creo que es un salto importante. Y sin contar las nuevas presas que se están construyendo para contener las inundaciones de Levante.

(1b) En los últimos cuatro años hemos hecho 35 presas, hay otras tantas en construcción y otras tantas proyectadas. Al final **hemos aumentado** la capacidad en un 25 por ciento en seis años, creo que es un salto importante. Y sin contar las nuevas presas que se están construyendo para contener las inundaciones de Levante.

Ces deux tests mettent en évidence le fait qu'en l'absence d'éléments co(n) textuels plus précis, il est délicat de se déterminer en faveur de l'une ou de l'autre des interprétations temporelles que l'on fait du procès *augmentar*. Les deux tests semblent montrer que ce procès ou bien peut être interprété comme accompli en T₀ ou bien ultérieur à T₀. On pourrait même remplacer le passé composé par un passé simple qui, dans le cas de l'espagnol, ancre le procès dans l'époque passée là où le passé composé ne le fait pas :

(1c) En los últimos cuatro años hemos hecho 35 presas, hay otras tantas en construcción y otras tantas proyectadas. Al final **aumentamos** la capacidad en un 25 por ciento en seis años, creo que es un salto importante. Y sin contar las nuevas presas que se están construyendo para contener las inundaciones de Levante.

On voit bien avec (1a) que la borne finale du procès peut être située dans l'ultériorité par rapport à T₀, et avec (1b) que cette borne finale peut se situer en T₀. On voit aussi avec (1c) que l'accomplissement du procès peut être situé dans l'antériorité de T₀, ce qui permet déjà de différencier cet effet de sens de l'effet de sens d'ultériorité au futur antérieur. Ce qui n'a pas été testé, en revanche, c'est la possibilité de situer l'accomplissement du procès dans l'ultériorité de T₀ en remplaçant le futur antérieur par un futur simple :

(1d) En los últimos cuatro años hemos hecho 35 presas, hay otras tantas en construcción y otras tantas proyectadas. Al final ***aumentaremos** la capacidad en un 25 por ciento en seis años, creo que es un salto importante. Y sin contar las nuevas presas que se están construyendo para contener las inundaciones de Levante.

Dans ce cas, même si l'énoncé est bien formé et grammaticalement acceptable, le sens produit est différent par rapport à ce que l'on a dans l'exemple (1). Il

semble donc que ces tests mettent en évidence une caractéristique importante de l'effet de sens de bilan : ce qui est en jeu, c'est bien le fait que ce procès, une fois accompli, quelle que soit sa localisation dans le temps, soit vu comme un résultat.

Pour l'analyse de la production de l'effet de sens de bilan, il nous faut par conséquent distinguer la borne initiale et la borne finale du procès, comme le fait Gosselin (1996) pour l'ensemble des effets de sens, parce qu'il semble que le procès ne puisse être analysé comme un bloc d'un seul tenant dans ce cas. Ce qu'on peut conclure suite aux tests appliqués à l'exemple (1), c'est d'une part, que la borne finale du procès peut être située à n'importe quel point du temps, puisque le futur antérieur peut être remplacé par un passé simple ou un passé composé, mais qu'en revanche, sa borne initiale est nécessairement située dans l'antériorité de T_0 étant donné qu'on ne peut remplacer le futur antérieur par un futur simple.

Voyons si cela s'applique à l'exemple (2) en français ou si on a affaire avec l'exemple (1) à un cas particulier :

(2) Pour être honnête, cette saison qui s'annonçait de transition après un printemps 2010 «*lamentable*» selon Triaud, n'a jamais vraiment pris.

Entre un groupe miné, perdu, sans envie souvent, au fond du trou parfois, et Tigana, entraîneur rigoureux, à l'ancienne, peu communicant, qui retrouvait les terrains après trois ans de retraite, le mariage a rapidement eu du plomb dans l'aile. [...] N'en déplaise aux dirigeants qui avaient fixé la Ligue des Champions comme objectif malgré les départs conjugués de Marouane Chamakh et Yoann Gourcuff, les hommes-clés du triomphe de la bande de Laurent Blanc en 2009. En guise de bilan, ils n'**auront eu** qu'un maintien, assuré à six journées de la fin, à se mettre sous la dent. (*Libération.fr*, "Tigana lâche les girondins", 8/05/2011)

Dans cet exemple, seule la mise en relation du circonstanciel temporel *à six journées de la fin* avec le contexte peut permettre de savoir de façon précise quelle est la localisation temporelle du procès *avoir* au futur antérieur. Cependant, l'application des tests sur les paramètres temporels de l'énoncé peut permettre de déterminer l'ancrage temporel du procès. Commençons par tester la localisation de la borne initiale du procès dans l'ultériorité par rapport à T_0 en remplaçant le futur antérieur par un futur simple :

(2a) N'en déplaise aux dirigeants qui avaient fixé la Ligue des Champions comme objectif malgré les départs conjugués de Marouane Chamakh et Yoann Gourcuff, les hommes-clés du triomphe de la bande de Laurent Blanc en 2009. En guise de bilan, ils n'***auront** qu'un maintien, assuré à six journées de la fin, à se mettre sous la dent.

Cette substitution ne semble pas acceptable du fait de la proposition *assuré à six journées de la fin* qui montre que le maintien a déjà été assuré. De la même façon, même la localisation de la borne finale du procès dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale semble difficilement acceptable,

comme le montre le test de compatibilité avec un circonstanciel d'ultériorité déictique joint au futur antérieur :

(2b) N'en déplaise aux dirigeants qui avaient fixé la Ligue des Champions comme objectif malgré les départs conjugués de Marouane Chamakh et Yoann Gourcuff, les hommes-clés du triomphe de la bande de Laurent Blanc en 2009. En guise de bilan, *?[dans X jours / mois]* ils n'**auront eu** qu'un maintien, assuré à six journées de la fin, à se mettre sous la dent.

En revanche, la substitution par un passé composé est tout à fait acceptable :

(2c) N'en déplaise aux dirigeants qui avaient fixé la Ligue des Champions comme objectif malgré les départs conjugués de Marouane Chamakh et Yoann Gourcuff, les hommes-clés du triomphe de la bande de Laurent Blanc en 2009. En guise de bilan, ils n'**ont eu** qu'un maintien, assuré à six journées de la fin, à se mettre sous la dent.

Comme cette série de tests semble le prouver, le point commun à ces deux énoncés est le fait que la borne initiale du procès se situe nécessairement soit en T_0 , soit dans son antériorité. On peut remplacer le futur antérieur par un présent sans que la localisation du procès ne semble modifiée :

(2d) N'en déplaise aux dirigeants qui avaient fixé la Ligue des Champions comme objectif malgré les départs conjugués de Marouane Chamakh et Yoann Gourcuff, les hommes-clés du triomphe de la bande de Laurent Blanc en 2009. En guise de bilan, ils n'**ont** qu'un maintien, assuré à six journées de la fin, à se mettre sous la dent.

Dans tous ces tests, ce que l'on perd à chaque fois, c'est l'effet de sens de bilan qui donne à voir un récapitulatif de l'action menée. En revanche, ce que l'on peut voir, c'est d'une part, que la borne initiale du procès est nécessairement en T_0 ou dans son antériorité, jamais dans l'ultériorité, ce qui, dans ce cas, correspondrait à un énoncé produisant un effet de sens d'ultériorité, et non plus de bilan ; et d'autre part, que la borne finale du procès peut quant à elle être située à n'importe quel point du temps par rapport à T_0 .

On peut effectuer ces tests sur deux autres énoncés pour renforcer notre hypothèse explicative. Soit l'exemple (5) en espagnol :

(5) En casa de Santi, Roberto y Herre están sentados, viendo una peli porno.
— ¡Ya era hora! Anda que no habéis tardado -exclama Roberto.
— Bueno. Habrá que probar el material -dice Santi, siempre sonriendo.
— Es el mismo que tú tienes, ¿no Santi?
— Sí. Cero de Marruecos. De lo mejorcito que se puede encontrar en Madrid.
— Al menos **habrá merecido** la pena esperar... Pásame el mechero, anda.
— Toma, coño, y deja de gruñir. Ya tienes para tu acampada mañana.
Roberto se pone a rular. (José Ángel Mañas, *Historias del Kronen*, 1994)

On se propose d'appliquer dans un premier temps les tests de remplacement qui permettent d'identifier la relation qu'entretient le procès avec l'époque future :

- (5a) En casa de Santi, Roberto y Herre están sentados, viendo una peli porno.
 — ¡Ya era hora! Anda que no habéis tardado -exclama Roberto.
 — Bueno. Habrá que probar el material -dice Santi, siempre sonriendo.
 — Es el mismo que tú tienes, ¿no Santi?
 — Sí. Cero de Marruecos. De lo mejorcito que se puede encontrar en Madrid.
 — Al menos **merecerá* la pena esperar... Pásame el mechero, anda.
 — Toma, coño, y deja de gruñir. Ya tienes para tu acampada mañana.

Le futur antérieur ne peut être remplacé par un futur simple dans cet énoncé sans que le sens global ne soit modifié. Cela signifie donc que dans cet exemple comme dans les précédents, la borne initiale du procès n'est pas située dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. On se propose de voir à présent si la borne finale du procès peut être située dans l'ultériorité par rapport à T_0 en testant la compatibilité de l'énoncé avec un circonstanciel temporel d'ultériorité déictique :

- (5b) En casa de Santi, Roberto y Herre están sentados, viendo una peli porno.
 — ¡Ya era hora! Anda que no habéis tardado -exclama Roberto.
 — Bueno. Habrá que probar el material -dice Santi, siempre sonriendo.
 — Es el mismo que tú tienes, ¿no Santi?
 — Sí. Cero de Marruecos. De lo mejorcito que se puede encontrar en Madrid.
 — Al menos **[dentro de X minutos] habrá merecido* la pena esperar... Pásame el mechero, anda.
 — Toma, coño, y deja de gruñir. Ya tienes para tu acampada mañana.

Le circonstanciel temporel d'ultériorité déictique ne semble pas acceptable dans cet énoncé, ce qui signifie que la borne finale du procès n'est pas située elle non plus dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. L'énoncé doit être compatible avec le passé composé :

- (5c) En casa de Santi, Roberto y Herre están sentados, viendo una peli porno.
 — ¡Ya era hora! Anda que no habéis tardado -exclama Roberto.
 — Bueno. Habrá que probar el material -dice Santi, siempre sonriendo.
 — Es el mismo que tú tienes, ¿no Santi?
 — Sí. Cero de Marruecos. De lo mejorcito que se puede encontrar en Madrid.
 — Al menos *ha merecido* la pena esperar... Pásame el mechero, anda.
 — Toma, coño, y deja de gruñir. Ya tienes para tu acampada mañana.

Ce qui prouve que la borne finale du procès est située en T_0 . Pour autant, sa borne initiale ne l'est pas nécessairement, comme le prouve le test de substitution du futur antérieur par un présent :

(5d) En casa de Santi, Roberto y Herre están sentados, viendo una peli porno.
— ¡Ya era hora! Anda que no habéis tardado -exclama Roberto.
— Bueno. Habrá que probar el material -dice Santi, siempre sonriendo.
— Es el mismo que tú tienes, ¿no Santi?
— Sí. Cero de Marruecos. De lo mejorcito que se puede encontrar en Madrid.
— Al menos *?merece* la pena esperar... Pásame el mechero, anda.
— Toma, coño, y deja de gruñir. Ya tienes para tu acampada mañana.
Roberto se pone a rular.

Cette substitution semble peu acceptable en ce sens que le locuteur-énonciateur principal, au moment où il énonce ce procès, n'attend plus. La borne initiale du procès n'est pas non plus située en T₀ mais dans son antériorité. On remarquera ici aussi que le passé simple est acceptable :

(5e) En casa de Santi, Roberto y Herre están sentados, viendo una peli porno.
— ¡Ya era hora! Anda que no habéis tardado -exclama Roberto.
— Bueno. Habrá que probar el material -dice Santi, siempre sonriendo.
— Es el mismo que tú tienes, ¿no Santi?
— Sí. Cero de Marruecos. De lo mejorcito que se puede encontrar en Madrid.
— Al menos *mereció* la pena esperar... Pásame el mechero, anda.
— Toma, coño, y deja de gruñir. Ya tienes para tu acampada mañana.
Roberto se pone a rular.

Ce qui tend à confirmer le fait que ce n'est pas la localisation de la borne finale qui est importante dans la production de cet effet de sens mais bien la nécessaire localisation de la borne initiale à un point du temps distinct de l'époque future.

Appliquons ces tests une dernière fois sur l'exemple (6) en français, dans un souci d'équilibre entre les deux langues analysées :

(6) Oui, Deleuze *aura été* notre grand physicien, il *aura contemplé* pour nous le feu des étoiles, sondé le chaos, (...). Il *aura été* celui qui ne supporte pas l'idée que le grand Pan est mort. (Alain Badiou, *Deleuze, "La clameur de l'être"*, préface, 1997)

Pour cet exemple comme pour l'exemple (5), le futur antérieur ne peut être remplacé par un futur simple (6a) et est incompatible avec un circonstanciel d'ultériorité déictique (6b) :

(6a) Oui, Deleuze **sera* notre grand physicien, il **contemplera* pour nous le feu des étoiles, sondé le chaos, (...). Il **sera* celui qui ne supporte pas l'idée que le grand Pan est mort.

(6b) Oui, **[dans X mois/années]* Deleuze *aura été* notre grand physicien, **[dans X mois/années]* il *aura contemplé* pour nous le feu des étoiles, sondé le chaos, (...). **[dans X mois/années]* Il *aura été* celui qui ne supporte pas l'idée que le grand Pan est mort.

Ces deux tests prouvent que ni la borne initiale (6a) ni la borne finale (6b) du procès ne sont situées dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation

principale. La borne initiale du procès est quant à elle située dans l'antériorité de T_0 , comme le montre l'impossibilité de substituer le futur antérieur par un présent (6c) et sa possible substitution par un passé composé (6d) :

(6c) Oui, Deleuze **est* notre grand physicien, il **contemple* pour nous le feu des étoiles, sondé le chaos, (...). Il **est* celui qui ne supporte pas l'idée que le grand Pan est mort.

(6d) Oui, Deleuze *a été* notre grand physicien, il *a contemplé* pour nous le feu des étoiles, sondé le chaos, (...). Il *a été* celui qui ne supporte pas l'idée que le grand Pan est mort.

Ces différents exemples mettent en évidence le fait que dans les énoncés produisant un effet de sens de bilan, la borne initiale du procès se situe nécessairement ou en T_0 ou dans l'antériorité du moment de l'énonciation principale, alors que sa borne finale peut se situer dans le PASSÉ (exemple 5 et 6), le PRÉSENT (exemple 2) ou le FUTUR (exemple 1).

Ces paramètres temporels, s'ils jouent un rôle important dans la production de cet effet de sens, ne sont pas les seuls. Certaines données co(n)textuelles sont nécessaires également.

4.1.1.2. Indications co(n)textuelles

L'effet de sens de bilan, on l'a dit, consiste à faire un récapitulatif d'une situation et à focaliser l'attention des participants de l'énonciation sur le résultat d'une trajectoire effectuée en totalité ou en partie.

Différents éléments co(n)textuels viennent appuyer ce processus dans les exemples qui ont été analysés. Les éléments les plus évidents se trouvent dans les exemples (1) et (2).

Dans l'exemple (1) en espagnol, l'énoncé au futur antérieur commence par la locution *al final* qui met en évidence le point résultatif, terminal d'une situation. Or, faire le bilan d'une situation, c'est se positionner à la fin et procéder à une évaluation de cette situation. Dans cet exemple, le circonstanciel temporel de durée *en seis años* permet même d'établir la durée de la situation considérée et par conséquent de prendre en compte la trajectoire qui a mené jusqu'à la situation finale observée. Dans l'exemple (2), c'est la locution *en guise de bilan* qui explicite clairement le processus d'évaluation d'une situation en considérant son point d'arrivée, à savoir, sa borne terminale.

Les exemples (5) et (6) contiennent eux aussi des éléments co(n)textuels qui permettent d'ancrer l'énoncé dans la sémantique du bilan, bien qu'ils ne soient pas aussi explicites. Dans l'exemple (5), l'exclamation *¡ Ya era hora !* marque la fin d'une attente. Or, cette attente est justement celle qui est évaluée dans l'énoncé [al menos *habrá merecido* la pena esperar]. Le co(n)

texte met en évidence dans cet exemple le fait que l'on se situe bien à la fin d'une situation, et qu'on en fait le bilan. Dans l'exemple (6), le procédé est un peu plus complexe puisque le cotexte n'indique rien, et que seul le contexte ancre l'énoncé dans celui d'un bilan. Cet exemple est extrait d'un ouvrage d'Alain Badiou publié deux ans après la mort de Gilles Deleuze, et dans lequel l'auteur parcourt les principaux concepts de la philosophie de G. Deleuze, à savoir, fait un bilan de la philosophie que ce dernier a développée tout au long de sa vie. On a donc bien ici aussi un contexte, à défaut de cotexte, qui ancre l'énoncé dans la sémantique du bilan.

Cependant, bien que ces éléments co(n)textuels participent à la construction de cet effet de sens, le futur antérieur a aussi son rôle à jouer. Que l'on compare l'exemple (6) au futur antérieur avec (6d) au passé composé :

(6) Oui, Deleuze *aura été* notre grand physicien, il *aura contemplé* pour nous le feu des étoiles, sondé le chaos, (...). Il *aura été* celui qui ne supporte pas l'idée que le grand Pan est mort. (Alain Badiou, *Deleuze, "La clameur de l'être"*, préface, 1997)

(6d) Oui, Deleuze *a été* notre grand physicien, il *a contemplé* pour nous le feu des étoiles, sondé le chaos, (...). Il *a été* celui qui ne supporte pas l'idée que le grand Pan est mort.

Le contexte est identique, mais l'effet de sens de bilan n'est pas saillant dans l'exemple (6d) alors que c'est précisément celui qui est produit dans l'exemple (6). Il s'agit donc de déterminer comment le futur antérieur permet de rendre saillant la sémantique de bilan présente co(n)textuellement pour la placer au premier plan. C'est ce qu'on se propose de montrer dans le paragraphe suivant.

4.1.2. Actualisation de la valeur en langue du futur antérieur

Les énoncés produisant un effet de sens de bilan ont tous en commun d'une part le fait de comporter des indices co(n)textuels qui ancrent l'énoncé dans la sémantique du bilan, et d'autre part, le fait de présenter comme un résultat un procès dont la borne initiale est nécessairement située en T₀ ou dans son antériorité.

On pose que les instructions du futur antérieur ne s'actualisent pas toutes de la même façon. En effet, si les instructions aspectuelles de ce temps [\pm incidence] et [+ extension] portent sur le procès lors de l'actualisation, ce n'est pas le cas des instructions temporelles.

L'instruction aspectuelle [+ extension] donne à voir le procès dans son état accompli. Du fait du co(n)texte de bilan, qui donne à voir le résultat d'une situation, cette instruction porte sur le procès et contribue à la sémantique de bilan présente dans l'énoncé.

Les instructions temporelles [+ PRÉSENT] et [+ ultériorité] du futur antérieur ont un processus d'actualisation plus complexe. Elles ne peuvent porter sur le procès du fait de la localisation de la borne initiale du procès en T₀ ou dans son antériorité par le co(n)texte. On pose que ces instructions se reportent sur l'énonciation et mettent en place un dédoublement énonciatif que le futur antérieur ne produit pas habituellement du fait de son fonctionnement déictique. On se propose donc d'analyser maintenant la structure énonciative des énoncés produisant l'effet de sens de bilan.

4.1.3. Structure énonciative des énoncés

Le test qui permet de déterminer le caractère fictif ou réalisable de l'énonciation secondaire placée dans l'ultériorité par rapport à T₀ consiste, on l'a vu au point (3.3), à expliciter cette énonciation par [diré que] ou [se dirá que] en espagnol et [je dirai que] ou [on dira que] en français suivi du verbe au passé composé. On reprend ici les exemples (1), (2), (5) et (6) :

(1e) En los últimos cuatro años hemos hecho 35 presas, hay otras tantas en construcción y otras tantas proyectadas. Al final **[diré que] / [se dirá que] hemos aumentado** la capacidad en un 25 por ciento en seis años, creo que es un salto importante. Y sin contar las nuevas presas que se están construyendo para contener las inundaciones de Levante.

(2e) N'en déplaise aux dirigeants qui avaient fixé la Ligue des Champions comme objectif malgré les départs conjugués de Marouane Chamakh et Yoann Gourcuff, les hommes-clés du triomphe de la bande de Laurent Blanc en 2009. En guise de bilan, **[je dirai qu'] / [on dira qu']** ils n'ont eu qu'un maintien, assuré à six journées de la fin, à se mettre sous la dent.

(5f) En casa de Santi, Roberto y Herre están sentados, viendo una peli porno.
 — ¡Ya era hora! Anda que no habéis tardado -exclama Roberto.
 — Bueno. Habrá que probar el material -dice Santi, siempre sonriendo.
 — Es el mismo que tú tienes, ¿no Santi?
 — Sí. Cero de Marruecos. De lo mejorcito que se puede encontrar en Madrid.
 — Al menos **[diré que] / [se dirá que] ha merecido** la pena esperar... Pásame el mechero, anda.
 — Toma, coño, y deja de gruñir. Ya tienes para tu acampada mañana.
 Roberto se pone a rular.

(6e) Oui, **[je dirai que] / [on dira que]** Deleuze **a été** notre grand physicien, [qu'] il **a contemplé** pour nous le feu des étoiles, sondé le chaos, (...). **[je dirai qu'] / [on dira qu']** il **a été** celui qui ne supporte pas l'idée que le grand Pan est mort.

Dans ces quatre exemples, l'énonciation ultérieure semble pouvoir être explicitée sans que le sens de l'énoncé ne soit profondément modifié. On remarquera qu'on a volontairement utilisé une forme de première personne mais aussi une forme de troisième personne (indéfini) afin d'éviter toute confusion possible avec un futur produisant un effet de sens de mitigation.

Il reste à déterminer à présent le type de structure énonciative à laquelle on a affaire dans ces énoncés : auto-dialogique ou hétéro-dialogique. La compatibilité des énoncés à la fois avec la première personne et avec un indéfini met en évidence, selon nous, le fait que l'énoncé peut être auto ou hétéro-dialogique, en ce sens que l'énonciateur secondaire e_1 peut être coréférent personnellement avec E_1 (puisque l'explicitation de l'énonciation peut se faire à la première personne du singulier) ou non (puisque l'explicitation peut aussi se faire avec un indéfini). Ce qui signifie que le bilan peut être celui effectué par le locuteur-énonciateur principal, mais aussi qu'il peut être attribué à un énonciateur distinct, sans que cela affecte le sens de l'énoncé.

On se propose, pour finir, de décrire le mécanisme de production de l'effet de sens de bilan avec tous les éléments dont on dispose à présent.

4.1.4. Mécanisme de production de l'effet de sens de bilan

4.1.4.1. Cas général : les énoncés affirmatifs

L'actualisation de la valeur en langue du futur antérieur se fait de façon complexe. Les instructions aspectuelles, on l'a vu, portent sur le procès puisque les indications co(n)textuelles permettent cette actualisation. En revanche, les instructions temporelles, ne peuvent porter sur le procès du fait des indications co(n)textuelles qui situent sa borne initiale dans le PRÉSENT ou le PASSÉ. Ces instructions temporelles sont donc reportées sur l'énonciation et mettent ainsi en place une énonciation secondaire dans l'ultériorité de T_0 à partir de laquelle le procès est vu comme accompli.

On pose que c'est la mise à distance de l'énonciation dans le FUTUR qui crée, en interaction avec un co(n)texte ancré dans la sémantique du bilan, une vision rétrospective qui permet de considérer non seulement le résultat de la situation (du fait de l'état accompli du procès), mais aussi, et c'est là la spécificité du futur antérieur par rapport au passé composé, la trajectoire qui est effectuée depuis la borne initiale du procès jusqu'au moment où le procès est considéré dans son état accompli.

Or, la caractéristique sémantique du bilan, comme on l'a rappelé lors de la définition de cet effet de sens au point (1.2.1), c'est le fait d'évaluer le résultat d'une situation au vu de la trajectoire qui a été accomplie. Avec un passé composé, l'évaluation du résultat est possible, mais pas celle de la trajectoire accomplie. Au contraire, l'ultériorité donnée par le futur permet de mettre à distance l'énonciation dans laquelle le résultat sera pris en compte, et par conséquent de matérialiser, en quelque sorte, la trajectoire accomplie depuis. On ne peut faire le bilan d'une situation qui n'a pas démarré, d'où la nécessaire localisation de la borne initiale du procès en T_0 ou dans son

antériorité. Cela prouve bien que ce n'est pas le futur antérieur à lui seul qui est à l'origine de cet effet de sens et c'est pour cette raison qu'on ne retient pas l'appellation *futur de bilan* en ce sens qu'elle tend à faire penser que le temps verbal est le seul participant. Or, si le co(n)texte n'indique pas que la borne initiale du procès est située au moment de l'énonciation principale ou dans son antériorité, l'effet de sens de bilan ne peut pas être produit par le seul futur antérieur.

4.1.4.2. Cas particulier de l'énoncé en interrogation totale

On a évoqué en introduction le fait que l'effet de sens de bilan est produit le plus souvent en affirmation, mais qu'il est aussi possible en interrogation totale, comme le prouve l'exemple (7) en français :

(7) Se dire conservatrice de musée, un mot grammaticalement correct pourtant, reste un acte d'insubordination au XXI^e siècle encore ! Mais alors il faudrait que ces femmes aillent jusqu'au bout et se fassent appeler Monsieur !

— *Vous interprétez ça en fait comme un réflexe de Peur ?*

— De manque d'assurance chez les femmes, mais d'une vraie peur chez les hommes, me semble-t-il, face à ces rivales qui parviennent dans les bastions qu'ils s'étaient réservés. L'anomalie dans le langage souligne l'anomalie dans la société. Le langage forge l'identité de ceux ou celles qui le parlent, que cette identité soit nationale, culturelle ou sexuelle. Et vouloir se mettre à l'aise dans le langage, ce n'est pas un caprice, c'est un besoin vital, un moyen d'intégration sociale. Mais les femmes redoutent le discrédit souvent destructeur qu'elles encourraient à passer pour féministes en se faisant appeler « conservatrice de musée » ou « Directrice ». C'est un amalgame ridicule mais ça marche !

— Donc votre loi n'*aura servi* à rien ?

— Quelle loi ? C'est tout juste une « ordonnance » dans le Journal officiel. Elle a été oubliée dans l'allégresse par le nouveau gouvernement de Chirac qui ne se souciait pas du tout d'entamer une querelle sur le langage. On sait avec quelle passion les Français réagissent. (Benoîte Groult, *Mon évasion*, 2008, p.222)

On analyse l'énoncé [Donc votre loi n'aura servi à rien ?] en partant des notions d'*assertion préalable* et d'*assertion sous-jacente* développées respectivement par Anscombe et Ducrot (1981) et par Haillet (2002, 2007).

On pose que l'interrogation totale a un fonctionnement dialogique en ce sens qu'elle constitue la mise en débat d'une assertion sous-jacente qui lui est antérieure et dont elle se fait l'écho. On pose donc que l'énoncé interrogatif de l'exemple (7) repose sur l'assertion sous-jacente suivante : [donc votre loi n'aura servi à rien].

Cet énoncé affirmatif au futur antérieur produit un effet de sens de bilan qui s'explique de la même façon que les énoncés des exemples (1), (2), (5) et (6). L'effet de sens de bilan est également présent dans l'assertion sous-jacente, ce qui met en évidence le fait que l'interrogation (totale, dans l'exemple 7), ne participe pas au mécanisme de production de ce dernier.

Le co(n)texte ancre l'énoncé dans la sémantique du bilan avec la conjonction *donc* qui introduit une conséquence ou une conclusion. La borne initiale du procès *servir* est située dans l'antériorité par rapport à T₀ comme le montre la possibilité de remplacer le futur antérieur par un passé composé (7a) et l'impossibilité de le remplacer par un présent (7b) :

(7a) — [...] Mais les femmes redoutent le discrédit souvent destructeur qu'elles encourraient à passer pour féministes en se faisant appeler « conservatrice de musée » ou « Directrice ». C'est un amalgame ridicule mais ça marche !

— Donc votre loi n'*a servi* à rien ?

— Quelle loi ? C'est tout juste une « ordonnance » dans le Journal officiel. Elle a été oubliée dans l'allégresse par le nouveau gouvernement de Chirac qui ne se souciait pas du tout d'entamer une querelle sur le langage. On sait avec quelle passion les Français réagissent.

(7b) — [...] Mais les femmes redoutent le discrédit souvent destructeur qu'elles encourraient à passer pour féministes en se faisant appeler « conservatrice de musée » ou « Directrice ». C'est un amalgame ridicule mais ça marche !

— Donc votre loi ne **sert* à rien ?

— Quelle loi ? C'est tout juste une « ordonnance » dans le Journal officiel. Elle a été oubliée dans l'allégresse par le nouveau gouvernement de Chirac qui ne se souciait pas du tout d'entamer une querelle sur le langage. On sait avec quelle passion les Français réagissent.

Cet élément est d'ailleurs confirmé par l'impossibilité de remplacer le futur antérieur par un futur simple (7c) :

(7c) — [...] Mais les femmes redoutent le discrédit souvent destructeur qu'elles encourraient à passer pour féministes en se faisant appeler « conservatrice de musée » ou « Directrice ». C'est un amalgame ridicule mais ça marche !

— Donc votre loi ne **servira* à rien ?

— Quelle loi ? C'est tout juste une « ordonnance » dans le Journal officiel. Elle a été oubliée dans l'allégresse par le nouveau gouvernement de Chirac qui ne se souciait pas du tout d'entamer une querelle sur le langage. On sait avec quelle passion les Français réagissent.

Du fait de la localisation temporelle de la borne initiale du procès, et dans cet énoncé, de sa borne finale également, dans l'antériorité de T₀ par le co(n)texte, seules les instructions aspectuelles du futur antérieur portent sur le procès. Les instructions temporelles [+ PRÉSENT] et [+ ultériorité] sont quant à elles reportées sur l'énonciation et mettent en place un dédoublement énonciatif que la valeur en langue du futur ne permet pas à elle seule.

Cette énonciation secondaire, placée dans l'ultériorité de T₀ peut être explicitée, ce qui prouve que le fonctionnement dialogique de l'énoncé repose sur une énonciation secondaire dont la réalisation est envisagée dans le FUTUR :

(7d) — [...] Mais les femmes redoutent le discrédit souvent destructeur qu'elles encourraient à passer pour féministes en se faisant appeler « conservatrice de musée » ou « Directrice ». C'est un amalgame ridicule mais ça marche !

— Donc [*je dirai que*] / [*on dira que*] votre loi n'a servi à rien

— Quelle loi ? C'est tout juste une « ordonnance » dans le Journal officiel. Elle a été oubliée dans l'allégresse par le nouveau gouvernement de Chirac qui ne se souciait pas du tout d'entamer une querelle sur le langage. On sait avec quelle passion les Français réagissent.

Ce dédoublement énonciatif permet de mettre à distance l'énonciation de l'évaluation du résultat dans l'ultériorité et de considérer du même coup la trajectoire temporelle écoulée entre la borne initiale du procès et le moment, ultérieur à T_0 , où le résultat de cette situation sera évalué.

L'interrogation totale, on l'a dit, a un fonctionnement dialogique puisqu'elle met en débat l'assertion sous-jacente dans laquelle le bilan est effectué, et n'entre donc pas en jeu dans la production de cet effet de sens. C'est d'ailleurs dans le cadre d'un dialogue qu'il semble plus logique de rencontrer ce type d'énoncé en interrogation totale puisqu'il s'agit ici de reprendre le bilan supposé qui pourrait être fait et d'en demander la confirmation à l'énonciataire de l'énonciation principale. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'énonciation est explicitée avec le verbe *dire*, qui sert à expliciter le constat que constitue le bilan, et non avec un verbe comme *demander*.

4.1.5. Synthèse

On avait posé deux possibilités au point (3.1) qu'on se propose de rappeler ici :

On peut considérer que dans l'énoncé, le constat de l'événement accompli est situé en T_0 , que le point de repère qui marque le départ de l'accomplissement du procès est co(n)textuellement situé dans l'antériorité par rapport à ce moment de l'énonciation principale, et que le résultat de cette trajectoire est vu comme ultérieur, par rapport à ce repère PASSÉ. On aurait donc une mise en perspective du procès et de sa conséquence rétrospectivement en T_0 .

On peut aussi considérer que dans l'énoncé, le constat de l'événement accompli est ultérieur à T_0 , que le point de repère qui marque le départ de l'accomplissement du procès est co(n)textuellement situé dans l'antériorité par rapport à T_0 et que le résultat de cette trajectoire est vu comme ultérieur à T_0 . On aurait dans ce cas une mise en perspective du procès et de sa conséquence, mais sans la nuance rétrospective.

L'analyse d'énoncés au futur antérieur produisant un effet de sens de bilan a permis de mettre en évidence le fait que le mécanisme de production de cet effet de sens est plus proche de la seconde hypothèse formulée que de la première.

Ce qu'a permis de mettre en avant cette analyse, et qui n'avait pas été relevé jusque là semble-t-il, c'est la distinction qu'on fait entre la localisation temporelle de la borne initiale du procès et celle de la borne finale. En effet, toutes les études qui se sont précédemment penchées sur cet effet de sens prenaient en compte la localisation du procès dans son ensemble par rapport à T_0 . Or, cette perspective ne permet pas de rendre compte du processus qui permet de donner lieu à l'effet de sens de bilan au futur antérieur. On a vu que la borne finale du procès peut se situer aussi bien dans le PASSÉ, le PRÉSENT ou le FUTUR, ce qui rend d'autant plus complexe l'analyse de ces énoncés. Ce qu'il convient de prendre en compte, et qui constitue un critère déterminant de l'effet de sens de bilan, c'est le fait que la borne initiale du procès doit être située en T_0 ou dans son antériorité. Le futur antérieur vient alors renforcer la sémantique de récapitulation présente dans le co(n)texte du fait des instructions qu'il contient et de l'actualisation qui en est faite en interaction avec les indications temporelles données par le co(n)texte.

On a affaire, avec ce type d'énoncé, à un cas où le futur, qui n'a pas une structure dialogique en langue, adopte un fonctionnement dialogique en discours. En dépit de cette ressemblance apparente, le futur et le conditionnel conservent un fonctionnement distinct. Dans le cas du futur, le repérage se fait toujours dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale, ce qui permet de donner lieu à l'effet de sens de bilan, alors que le conditionnel, qui place une énonciation secondaire dans l'antériorité par rapport à T_0 , ne pourrait pas contribuer à la production d'un tel effet de sens.

Il est par ailleurs intéressant de constater que cette exploitation des instructions temporelles du futur se retrouve en espagnol comme en français et que les effets de sens produits dans des co(n)textes similaires sont eux aussi semblables. On peut par conséquent éventuellement penser à un fonctionnement commun à plusieurs langues, du moins, dans le cas des langues romanes.

On se propose à présent de mettre en évidence le fonctionnement de l'effet de sens d'énonciation mensongère dans des énoncés au futur (simple et antérieur) en espagnol et en français.

4.2. Effet de sens d'énonciation mensongère en espagnol et en français

On procédera dans l'analyse de l'effet de sens d'énonciation mensongère de la même façon que pour l'effet de sens de bilan. Il s'agira dans un premier temps de déterminer les paramètres temporels et les indications co(n)textuelles propres à ce type d'énoncé avant de mettre en évidence le mécanisme d'actualisation de la valeur en langue du futur et la structure énonciative qui en découle.

4.2.1. Paramètres temporels et indications co(n)textuelles

4.2.1.1. Localisation temporelle des procès au futur

On analysera pour cela l'exemple (3) au futur antérieur en espagnol et l'exemple (4) au futur (simple et antérieur) en français, cités au point (1.1.2) :

(3) — Mañana quiero que vayas allí tú sola. **Habremos tenido** una bronca, me **habrás dejado** a mí en casa y **habrás salido** a tomar el aire. Ésa es la versión para Lucas. Yo estaré fuera, pero no me haré ver salvo que algo vaya realmente mal y haya que reventar la operación. (Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.107)

(4) (*Madame Cibot s'adresse à deux marchands de tableaux, Rémonencq et Elis Magus :*)

— Eh bien ! mes fistons, d'ici à quelques jours, j'amènerai monsieur Schmucke à vous vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. Ce **sera** monsieur Schmucke qui vous **aura fait** venir, pas vrai, monsieur ? ce **sera** monsieur Rémonencq qui vous **aura proposé** à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, je n'y **serai** pour rien.

— Soit, répondit le Juif en soupirant. (Honoré de Balzac, *Le Cousin Pons*, 1847)

Dans l'exemple (3) comme dans l'exemple (4), les procès au futur (simple et antérieur) situés dans des énoncés à effet de sens d'énonciation mensongère ne sont pas localisés dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. Pour mettre en évidence cet élément, on applique le test de compatibilité de l'énoncé au futur avec un circonstanciel d'ultériorité déictique :

(3a) — Mañana quiero que vayas allí tú sola. **[dentro de X días]* **Habremos tenido** una bronca, me **habrás dejado** a mí en casa y **habrás salido** a tomar el aire. Ésa es la versión para Lucas. Yo estaré fuera, pero no me haré ver salvo que algo vaya realmente mal y haya que reventar la operación.

(4a) — Eh bien ! mes fistons, d'ici à quelques jours, j'amènerai monsieur Schmucke à vous vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. **[dans X jours]* Ce **sera** monsieur Schmucke qui vous **aura fait** venir, pas vrai, monsieur ? **[dans X jours]* Ce **sera** monsieur Rémonencq qui vous **aura proposé** à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, **[dans X jours]* je n'y **serai** pour rien.

— Soit, répondit le Juif en soupirant.

En revanche, on peut voir clairement dans l'exemple (3), que l'énoncé au futur qui suit celui qui produit un effet de sens d'énonciation mensongère est compatible avec ce circonstanciel :

(3b) — Mañana quiero que vayas allí tú sola. Habremos tenido una bronca, me habrás dejado a mí en casa y habrás salido a tomar el aire. Ésa es la versión para Lucas. [*dentro de X días*] Yo *estaré* fuera, pero no me *haré* ver salvo que algo vaya realmente mal y haya que reventar la operación.

Tout comme c'est le cas du procès *amener* de l'exemple (4) :

(4b) — Eh bien ! mes fistons, d'ici à quelques jours, j'*amènerai* monsieur Schmucke à vous vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. Ce sera monsieur Schmucke qui vous aura fait venir, pas vrai, monsieur ? ce sera monsieur Rémonencq qui vous aura proposé à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, je n'y serai pour rien.

— Soit, répondit le Juif en soupirant.

Inutile ici d'appliquer le test de compatibilité avec [dans X jours] étant donné que ce type de circonstanciel est déjà présent dans l'énoncé d'origine avec *d'ici à quelques jours*. Cet énoncé, compatible avec un circonstanciel d'ultériorité déictique, produit un effet de sens d'ultériorité qui est distinct de l'effet de sens d'énonciation mensongère.

On se propose donc de mettre en évidence les éléments co(n)textuels qui font qu'au sein d'un même exemple, on peut avoir un énoncé au futur produisant un effet de sens d'énonciation mensongère, et un autre produisant un effet de sens d'ultériorité.

On pourrait penser, après avoir analysé l'effet de sens de bilan, que si l'énoncé est incompatible avec un circonstanciel déictique d'ultériorité, c'est que le procès est situé soit dans le PASSÉ soit dans le PRÉSENT. On peut essayer de remplacer le futur par un imparfait ou un plus-que-parfait :

(3c) — Mañana quiero que vayas allí tú sola. **Habíamos tenido* una bronca, me **habías dejado* a mí en casa y **habías salido* a tomar el aire. Ésa es la versión para Lucas. Yo *estaré* fuera, pero no me *haré* ver salvo que algo vaya realmente mal y haya que reventar la operación.

(4c) — Eh bien ! mes fistons, d'ici à quelques jours, j'*amènerai* monsieur Schmucke à vous vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. C'**était* monsieur Schmucke qui vous **avait fait* venir, pas vrai, monsieur ? C'**était* monsieur Rémonencq qui vous **avait proposé* à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, je n'y **étais* pour rien.

— Soit, répondit le Juif en soupirant.

Cette substitution ne semble pas possible. On peut donc certainement remplacer le futur simple par un présent et le futur antérieur par un passé composé :

(3d) — Mañana quiero que vayas allí tú sola. **Hemos tenido** una bronca, me **has dejado** a mí en casa y **has salido** a tomar el aire. Ésa es la versión para Lucas. Yo estaré fuera, pero no me haré ver salvo que algo vaya realmente mal y haya que reventar la operación.

(4d) — Eh bien ! mes fistons, d'ici à quelques jours, j'amènerai monsieur Schmucke à vous vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. **C'est** monsieur Schmucke qui vous **a fait** venir, pas vrai, monsieur ? **C'est** monsieur Rémonencq qui vous **a proposé** à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, je n'y **suis** pour rien. — Soit, répondit le Juif en soupirant.

La substitution par un présent ou un passé composé est possible. Mais on a vu au chapitre 1 que le présent n'exprime pas toujours un procès simultané à T_0 . C'est le cas dans les exemples ci-dessus : le présent n'implique pas un ancrage du procès en T_0 , pas plus que le passé composé ne donne à voir le procès accompli en T_0 . L'incompatibilité de ces énoncés avec un adverbe déictique comme *ahora* ou *maintenant* en est la preuve. Pour comprendre le mécanisme de production de l'effet de sens d'énonciation mensongère, on se propose de prendre en compte les éléments co(n)textuels des énoncés dans lesquels il est produit. On trouve en effet dans tous ces exemples des indicateurs qui bâtissent cette sémantique du mensonge et permettent au futur de contribuer à la production de cet effet de sens.

4.2.1.2. Éléments co(n)textuels pour une sémantique du mensonge

Dans l'exemple (3), l'énoncé [ésa es la versión para Lucas] montre que ce qui a été énoncé précédemment est une proposition que non seulement le locuteur-énonciateur principal E_1 sait être fausse mais aussi qu'il indique comme étant fausse à l'énonciataire de cette énonciation principale (E). De plus, la mise en opposition de *me habrás dejado a mí en casa* avec *yo estaré fuera* met en avant le fait que le premier procès est faux, à l'inverse du second qui est la version réelle de la situation.

Dans l'exemple (4), c'est la mention du *secret absolu* comme condition à la médiation de Mme Cibot entre les marchands de tableaux et Monsieur Schmucke qui ancre l'énoncé dans la sémantique du mensonge. La mention *je n'y serai pour rien*, également, montre bien que tout ce qui est énoncé est faux puisque la situation qui est au centre de la conversation est bien celle du rôle de Mme Cibot dans l'histoire.

On retrouve ce type d'indications co(n)textuelles dans tous les énoncés produisant un effet de sens d'énonciation mensongère. Que l'on considère les exemples (8) et (9) au futur antérieur en français :

(8) Vous lui envoyez une dépêche, et dans cette dépêche la copie d'une autre dépêche adressée à Mme Gorka et que votre homme expédiera ce soir même. Vous annoncez votre arrivée pour demain en faisant allusion à une lettre soi-disant écrite de Varsovie et qui *se sera perdue*. Vous prenez ce soir ici le train pour Florence d' où vous repartez cette nuit même. - Vous êtes à Rome demain matin de nouveau et officiellement. (Paul Bourget, *Cosmopolis*, 1893, p.100)

(9) Chut ! Voici mes enfants, je les vois qui traversent la cour. Je n'*aurai* jamais rien *su* par vous, je vous en donne ma parole d'honneur, car je ne veux pas que vous perdiez la confiance du baron !... (Honoré de Balzac, *La Cousine Bette*, 1846, p.160)

L'exemple (8) contient des éléments comme *soi-disant* et *officiellement* qui montrent que la situation décrite est une situation explicitement désignée comme fausse par le locuteur-énonciateur principal et pour l'énonciataire principal. Dans l'exemple (9), l'interjection *Chut !*, destinée à imposer le silence, ainsi que la *parole d'honneur* donnée par le locuteur-énonciateur principal à l'énonciataire place aussi cet énoncé sous le signe de la dissimulation et du mensonge.

On se propose de voir à présent comment s'actualise la valeur en langue du futur en interaction avec un co(n)texte comme celui qu'on vient de décrire.

4.2.2. Mécanisme d'actualisation de la valeur en langue du futur

Comme dans le cas de l'effet de sens de bilan, on constate avec l'énonciation mensongère que l'actualisation de la valeur en langue du futur ne peut porter sur le procès. Seules les instructions aspectuelles le peuvent, puisque rien n'interdit que le procès soit envisagé en accomplissement avec l'instruction [+ tension] du futur simple ou accompli avec l'instruction [+ extension] du futur antérieur.

Les instructions temporelles [+ PRÉSENT] et [+ ultériorité], communes au futur simple et au futur antérieur ne peuvent porter sur le procès du fait du co(n)texte qui empêche leur ancrage dans l'ultériorité de T₀. Par conséquent, on pose que dans cet effet de sens comme dans l'effet de sens de bilan, si les instructions temporelles du temps verbal ne peuvent porter sur le procès, alors elles se reportent sur l'énonciation. Ce report de l'ultériorité à partir de T₀ sur l'énonciation met en place un dédoublement énonciatif et implique un fonctionnement dialogique de l'énoncé dont il convient de déterminer la structure, ce qu'on se propose de faire dans le paragraphe suivant.

4.2.3. Structure énonciative de l'énoncé

On se propose de mettre en évidence le caractère fictif ou non de l'énonciation secondaire mise en place par le report des instructions temporelles du futur sur le plan de l'énonciation en évaluant la possibilité ou non d'explicitier cette énonciation ultérieure. Commençons par les exemples (3) et (4) :

(3e) — Mañana quiero que vayas allí tú sola. [*diré / se dirá que*] **Hemos tenido** una bronca, [*diré / se dirá que*] me **has dejado** a mí en casa y [*diré / se dirá que*] **has salido** a tomar el aire. Ésa es la versión para Lucas. Yo estaré fuera, pero no me haré ver salvo que algo vaya realmente mal y haya que reventar la operación.

(4e) Madame Cibot s'adresse à deux marchands de tableaux, Rémonencq et Elis Magus :

— Eh bien ! mes fistons, d'ici à quelques jours, j'amènerai monsieur Schmucke à vous vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. [*je dirai / on dira que*] **C'est** monsieur Schmucke qui vous **a fait** venir, pas vrai, monsieur ? [*je dirai / on dira que*] **C'est** monsieur Rémonencq qui vous **a proposé** à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, [*je dirai / on dira que*] je n'y **suis** pour rien.

— Soit, répondit le Juif en soupirant.

Dans ces deux exemples, l'énonciation ultérieure postulée peut être explicitée sans que le sens de l'énoncé ne soit profondément modifié. Cela signifie que l'on a affaire à une énonciation envisagée comme réalisée dans le FUTUR par locuteur-énonciateur principal.

L'exemple (8) est un peu plus complexe du fait de la situation d'interlocution : le locuteur-énonciateur principal indique à l'énonciataire ce qu'il devra dire. De plus, cet exemple contient le circonstanciel de manière *en faisant allusion à* qui permet déjà d'explicitier l'énonciation mensongère ultérieure. Le test ne peut donc pas s'appliquer en l'état mais doit subir quelques modifications :

(8a) Vous lui envoyez une dépêche, et dans cette dépêche la copie d'une autre dépêche adressée à Mme Gorka et que votre homme expédiera ce soir même. Vous annoncez votre arrivée pour demain en faisant allusion à une lettre soi-disant écrite de Varsovie et [*dont vous direz qu'elle s'est perdue*]. Vous prenez ce soir ici le train pour Florence d'où vous repartez cette nuit même. - Vous êtes à Rome demain matin de nouveau et officiellement.

Une fois les modifications syntaxiques effectuées, on voit bien là aussi que l'énonciation ultérieure mise en place par le report des instructions temporelles du temps verbal sur le plan énonciatif peut être explicitée, et que le locuteur-énonciateur principal envisage la réalisation de cette énonciation secondaire dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. L'exemple (9) ne comporte pas de difficulté particulière et peut être traité de la même façon que les exemples (3) et (4) :

(9a) Chut ! Voici mes enfants, je les vois qui traversent la cour. *[je dirai / on dira que]* Je n'*ai* jamais rien *su* par vous, je vous en donne ma parole d'honneur, car je ne veux pas que vous perdiez la confiance du baron !...

Là encore, l'énonciation secondaire ultérieure peut être explicitée, ce qui montre que l'on n'a pas affaire à une énonciation fictive mais bien à une énonciation dont la réalisation est projetée dans l'avenir.

À présent, il convient de déterminer si la structure de l'énoncé produisant un effet de sens d'énonciation mensongère est auto ou hétéro-dialogique. On peut déterminer cet élément grâce au test précédent. En effet, on peut constater en (3e), (4e) et (9a) que les énoncés sont compatibles à la fois avec la première personne du singulier et avec un indéfini. Cela signifie que si la structure semble préférentiellement auto-dialogique, en ce sens que l'énonciateur secondaire e_1 est coréférent personnellement au locuteur-énonciateur principal E_1 , le fait qu'il ne le soit pas n'est pas exclu. Dans l'exemple (8), la structure est hétéro-dialogique du fait de la médiation énonciative déjà mise en place par *vous annoncez* qui attribue l'énonciation à l'énonciataire.

Les paramètres énonciatifs ayant été déterminés, on se propose de décrire à présent le mécanisme de production de l'effet de sens d'énonciation mensongère en tenant compte des divers éléments temporels, sémantiques et énonciatifs qui viennent d'être mis en évidence. Cela permettra de montrer quel est le rôle du co(n)texte et quel est celui du futur dans la production de cet effet de sens.

4.2.4. Mécanisme de production de l'effet de sens d'énonciation mensongère

Dans tous les exemples que l'on vient d'analyser, en espagnol comme en français, le co(n)texte se caractérise par un certain nombre d'éléments qui interagissent avec la valeur en langue du futur lors de son actualisation et donnent lieu à la production de l'effet de sens d'énonciation mensongère.

Le premier élément à prendre en compte, ce sont les indications co(n)textuelles qui ancrent l'énoncé dans la sémantique du mensonge et mettent en avant le fait que la proposition contenue dans l'énoncé est non seulement tenue pour fausse par le locuteur-énonciateur principal mais aussi indiquée comme telle à l'énonciataire.

On pourrait penser que le co(n)texte suffit à produire l'effet de sens d'énonciation mensongère. Pourtant, si on compare les exemples (3) et (4) au futur avec leur transposition au présent et au passé composé en (3d) et (4d) *supra*, on voit bien que le sens est sensiblement distinct et que le futur joue un rôle particulier dans la production de cet effet de sens. On reproduit les exemples (4) et (4d) *infra* à titre illustratif pour le confort de la lecture :

(4) (*Madame Cibot s'adresse à deux marchands de tableaux, Rémonencq et Elis Magus :*)

— Eh bien ! mes fistons, d'ici à quelques jours, j'amènerai monsieur Schmucke à vous vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. Ce *sera* monsieur Schmucke qui vous *aura fait* venir, pas vrai, monsieur ? ce *sera* monsieur Rémonencq qui vous *aura proposé* à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, je n'y *serai* pour rien.

— Soit, répondit le Juif en soupirant. (Honoré de Balzac, *Le Cousin Pons*, 1847)

(4d) — Eh bien ! mes fistons, d'ici à quelques jours, j'amènerai monsieur Schmucke à vous vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. C'*est* monsieur Schmucke qui vous *a fait* venir, pas vrai, monsieur ? C'*est* monsieur Rémonencq qui vous *a proposé* à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, je n'y *suis* pour rien.

Le second élément, c'est le fait que le co(n)texte ne permet pas de localiser le procès dans l'ultériorité de T_0 . De ce fait, seules les instructions aspectuelles du futur (simple ou antérieur) peuvent porter sur le procès. Elles donnent à voir le procès en accomplissement (pour le futur simple) ou accompli (pour le futur antérieur), et ne jouent pas de rôle particulier dans la production de l'effet de sens d'énonciation mensongère. Les instructions temporelles du futur, qui ne peuvent porter sur le procès, se reportent sur l'énonciation et mettent en place un dédoublement énonciatif en plaçant une énonciation secondaire dont la réalisation est projetée dans l'ultériorité de T_0 .

Le fonctionnement dialogique de l'énoncé au futur est dû à l'interaction de la valeur en langue du temps verbal avec le co(n)texte lors de son actualisation. Ce dédoublement énonciatif permet de faire émerger deux énonciations au sein d'un seul énoncé. D'une part, l'énonciation principale (E), avec son énonciateur principal E_1 , dans laquelle les procès au futur sont explicitement donnés pour faux. D'autre part, l'énonciation secondaire ultérieure (e), avec son énonciateur secondaire e_1 , coréférent ou non à E_1 . Dans cette seconde énonciation, les procès seront donnés pour vrais à l'énonciataire de cette énonciation ultérieure.

On pose par conséquent qu'avec le futur, on a une marque de l'énonciation mensongère ultérieure, à la différence d'un énoncé au présent ou au passé composé dans lequel l'énonciation est encore plus implicite. Lorsque l'énoncé mensonger est au présent ou au passé composé, seul le co(n)texte permet cette interprétation. Dans un énoncé au futur, le temps verbal contribue à la production de cet effet de sens.

Décrivons ce mécanisme dans l'exemple (4) repris *supra*. On distingue deux énonciations :

- L'énonciation principale (E) dont l'énonciateur E_1 est Mme Cibot et les énonciataires Rémonencq et Elis Magus. L'énoncé correspondant est :

[Ce sera monsieur Schmucke qui vous aura fait venir, pas vrai, monsieur ? ce sera monsieur Rémonencq qui vous aura proposé à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, je n'y serai pour rien.]

Pour E_1 comme pour les énonciataires, le contenu de l'énoncé est évalué comme faux.

- L'énonciation secondaire (e), ultérieure à (E) dont l'énonciateur e_1 peut référer ou bien au locuteur-énonciateur E_1 , à savoir Mme Cibot, ou bien à une personne distincte, à savoir Elis Magus. Cette situation a aussi un énonciataire qui est ici monsieur Schmucke. L'énoncé correspondant est le suivant :

[C'est monsieur Schmucke qui (vous) a fait venir, (pas vrai, monsieur ?) c'est monsieur Rémonencq qui (vous) a proposé à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, (je) n'y suis pour rien.]²⁹

Pour e_1 , le contenu de l'énoncé est évalué comme faux, mais il est donné pour vrai à l'énonciataire de la situation (e).

Ce que permet le futur, par le report de ses instructions temporelles sur l'énonciation du fait de l'interaction de sa valeur en langue avec le co(n)texte lors de son actualisation, c'est bien de marquer l'énonciation mensongère ultérieure. Le futur à lui seul ne peut produire cet effet de sens, comme on l'a vu avec certains verbes au futur produisant un effet de sens d'ultériorité dans les exemples (3) et (4). C'est l'actualisation de la valeur en langue du futur en interaction avec un co(n)texte ancré dans la sémantique du mensonge qui a pour conséquence cet effet de sens-là, et qui est le résultat du mécanisme de production complexe que l'on vient de décrire en l'appliquant à l'exemple (4).

On se propose à présent d'établir une synthèse du fonctionnement des effets de sens de bilan et d'énonciation mensongère afin de mettre en avant leurs points communs comme leurs différences.

²⁹ On place entre parenthèses les marques de personne qu'il convient de modifier selon que l'énonciateur est Mme Cibot ou Elis Magus

V. Synthèse et tableau récapitulatif

5.1. Synthèse

Il est intéressant lors de cette synthèse de mettre en avant non seulement les éléments d'analyse qui n'avaient pas été relevés jusque là, mais aussi de faire ressortir les points communs et les différences entre les mécanismes de production de l'effet de sens de bilan et d'énonciation mensongère dans une perspective comparative qui ne peut que mieux permettre de rendre compte de l'articulation entre le plan de la *langue* et celui du *discours* dans la production des différents effets de sens.

L'analyse de l'effet de sens de bilan au futur antérieur a permis de mettre en évidence le fait que la prise en compte de la localisation temporelle du procès envisagé de façon globale n'est pas suffisante pour en expliquer le mécanisme de production. Il convient en effet de considérer avant tout le fait que dans ce type d'énoncé, la borne initiale du procès est nécessairement située en T_0 ou dans son antériorité alors que la borne finale peut être placée à n'importe quel point du temps par rapport au moment de l'énonciation principale. Seules ces indications, combinées aux éléments co(n)textuels qui ancrent l'énoncé dans la sémantique du bilan, contribuent à ce que l'actualisation de la valeur en langue du futur antérieur, en interaction avec le co(n)texte, intervienne dans la production de cet effet de sens.

L'analyse menée ici à propos de l'effet de sens d'énonciation mensongère a permis de confirmer le fait que c'est l'actualisation de la valeur en langue du temps verbal en interaction avec le co(n)texte qui permet de produire l'effet de sens observé. C'est pour cette raison que l'on n'a pas parlé de *futur d'énonciation mensongère*, mais plutôt d'effet de sens d'énonciation mensongère au futur, le temps verbal n'étant pas à l'origine de l'effet de sens mais uniquement l'un des acteurs de sa production.

Ces deux effets de sens ont de nombreux points communs. Le principal que l'on souhaite faire ressortir dans cette synthèse est le fait que dans le cas de l'effet de sens de bilan comme dans celui d'énonciation mensongère, c'est parce que le co(n)texte ne permet pas que les instructions temporelles du futur portent sur le procès que celles-ci sont reportées sur l'énonciation mettant ainsi en place une structure énonciative dialogique que le futur n'a pas en langue du fait de son fonctionnement déictique dans le repérage temporel qu'il effectue. Cette énonciation secondaire ultérieure est pour ces deux effets de sens une énonciation dont la réalisation est envisagée dans l'époque future.

Les différences qu'on peut établir entre ces deux effets sont principalement des différences co(n)textuelles qui permettent de donner lieu à deux effets différents en dépit du fonctionnement similaire que l'on vient de décrire *supra*. L'effet de sens de bilan ne peut être produit qu'au futur antérieur étant donné que le procès doit nécessairement être envisagé comme accompli, ce que seule l'instruction [+ extension] propre à la forme composée peut faire. L'effet d'énonciation mensongère, quant à lui, peut être produit au futur simple comme au futur antérieur mais ne sera produit que dans des énoncés affirmatifs : il semble en effet difficilement concevable pour un énonciateur de mettre en débat un énoncé dans lequel il affirme son intention de tromper un futur énonciataire, alors que cette possibilité, bien que rare, est tout à fait envisageable dans le cas de l'effet de sens de bilan.

Cette vision synthétique des points communs et différences que l'on peut constater entre ces deux effets de sens permet de mettre en évidence le fait que ce sont bien les éléments co(n)textuels qui orientent l'interprétation d'un énoncé vers un effet de sens plutôt qu'un autre. La grande proximité de fonctionnement que l'on a mise en avant prouve quant à elle que la perspective monosémiste adoptée ici est tout à fait justifiable et que c'est bien à partir de l'actualisation d'une valeur en langue unique d'un temps verbal en interaction avec le co(n)texte que les différents effets de sens sont produits. La limite interprétative peut parfois être ténue et c'est pourquoi il a semblé nécessaire de déterminer de façon aussi précise que possible les paramètres co(n)textuels communs aux énoncés produisant un même effet de sens, et ceux qui les distinguent d'autres effets de sens possibles.

On terminera cette synthèse en soulignant le fait que dans le cas de ces deux effets de sens, l'espagnol et le français fonctionnent de façon similaire, et que les facteurs co(n)textuels mis en avant pour une langue sont aussi ceux que l'on a retrouvés dans l'autre. Ce constat laisse penser qu'il peut y avoir une logique macro-linguistique à ce processus d'actualisation qui serait commun aux langues romanes et qu'on pourrait peut-être songer à étendre au-delà de cette famille de langues.

5.2. Tableau récapitulatif et comparatif des deux effets de sens

	Espagnol - Français		
Effet de sens	Effet de sens de bilan	Effet de sens d'énonciation mensongère	
Temps verbal	Futur Antérieur	Futur simple	Futur antérieur
Instructions aspectuelles	[+ extension] [± incidence]	[+ tension] [± incidence]	[+ extension] [± incidence]
Instructions temporelles	Portent sur l'énonciation [+ PRÉSENT] [+ ultériorité]		
Fonctionnement référentiel	Déictique		
Paramètres co(n)textuels temporels	C.C de temps ou non - Borne initiale du procès : en T ₀ ou antérieure - Borne finale du procès : en T ₀ , antérieure ou ultérieure	Indications contextuelles ne permettant pas de placer le procès dans l'ultériorité de T ₀	
Autres paramètres co(n)textuels	Ancrage de l'énoncé dans la sémantique du bilan, du résultat d'une situation	Ancrage de l'énoncé dans la sémantique du mensonge et évaluation du procès comme faux	
Paramètres énonciatifs	Structure énonciative auto-dialogique ou hétéro-dialogique Énonciation secondaire ultérieure implicite		
Modalité phrastique	Affirmation / Interrogation totale	Affirmation	
Type de discours	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct		
Effet de sens produit	Prise en compte du procès comme un résultat, tout en considérant la trajectoire temporelle accomplie depuis sa borne initiale	Mise en évidence d'une énonciation mensongère (e) ultérieure à T ₀ dont l'énoncé est donné pour faux à l'énonciataire de l'énonciation principale (E) mais sera donné pour vrai à l'énonciataire de l'énonciation (e)	

Chapitre 7

Effets de sens de reprise, d'inconcevable, polémique et de mitigation au futur et au conditionnel

I. Introduction

1.1. Définition des effets de sens analysés et choix terminologiques

Les quatre effets de sens analysés dans ce chapitre sont présents de façon similaire en espagnol et en français. On se propose de les définir avant de justifier les choix terminologiques et méthodologiques effectués.

1.1.1. Définition des effets de sens de reprise, d'inconcevable et polémique

1.1.1.1. Définition de l'effet de sens de reprise au conditionnel

L'effet de sens de *reprise* (Dendale 2010) est un effet de sens que l'on rencontre dans des énoncés au conditionnel présent ou passé, principalement en affirmation. C'est celui que l'on a dans l'exemple (1) au conditionnel présent en espagnol :

(1) Los programas indican que en las partes bajas de la estratosfera, el hidrógeno **formaría** vapor de agua adicional, lo que **causaría** una bajada de temperaturas. Este enfriamiento interfiere en la química del ozono, aumentando su destrucción en un diez por ciento. El hidrógeno extra, según aseguran los autores del estudio, **tendría** una acción similar a los fluorocarbonos o CFC. (*La Razón*, 17/06/2003)

Et dans l'exemple (2) au conditionnel présent et passé en français :

(2) Crash Rio-Paris: les boîtes noires **seraient localisées** (*titre*)
D'après RTL, la Marine nationale **aurait travaillé** avec des enregistrements sonores existants qu'elle **aurait réécoutés** à l'aide d'un nouveau logiciel ultra-perfectionné. Et **aurait** ainsi **retrouvé**, en début de semaine, l'écho des balises. (*Libération*, 6 mai 2010)

On le rencontre parfois en interrogation totale ou partielle, mais cette configuration est beaucoup plus rare et pose certains problèmes de définition, notamment par rapport aux effets de sens conjecturaux et d'inconcevable, problèmes qu'on abordera au point (IV).

Cet effet de sens est connu sous différents noms et a fait l'objet de nombreuses études linguistiques. Kronning (2002) recense de façon étendue les

différentes appellations reçues par cet emploi qu'il choisit quant à lui de nommer *conditionnel médiatif* ou *conditionnel épistémique*. Il note que cet emploi est aussi désigné sous le nom de *conditionnel de l'information attribuée à autrui* (Damourette et Pichon, 1911-1936 : 442), *conditionnel de la rumeur* (Togebly 1982-1985 §1019)³⁰ et *conditionnel des oui-dire* (Wilmet 1997 : 406). On relèvera également de notre côté, en plus des termes précédents, les appellations de *conditionnel de l'information hypothétique* (Imbs 1960 : 71), *conditionnel de l'information incertaine* (Martin 1981 : 87), *conditionnel journalistique* (Abouda 2001), *conditionnel d'information d'emprunt* (Vetters 2001), *conditionnel de citation* (Korzen et Nølke 2001) et *conditionnel de reprise* (Dendale 2010).

Ces différentes dénominations permettent de circonscrire les différentes interprétations que l'on peut avoir de cet effet de sens. On distingue d'une part les termes qui mettent l'accent sur la modalisation que peut effectuer cet effet de sens : celle d'une moindre certitude, comme semblent l'indiquer les appellations *conditionnel de l'information hypothétique* (Imbs 1960), *conditionnel de l'information incertaine* (Martin 1981). D'autre part, certains termes mettent en avant la composante médiative de cet effet de sens, à savoir le fait que le conditionnel, dans ce type d'énoncé, indique que la source d'information est distincte du locuteur-énonciateur principal. C'est ce que mettent en évidence les appellations *conditionnel de l'information attribuée à autrui* (Damourette et Pichon 1911-1936), *conditionnel d'information d'emprunt* (Vetters 2001), *conditionnel de citation* (Korzen et Nølke 2001), *conditionnel médiatif* (Kronning 2002) et *conditionnel de reprise* (Dendale 2010). Certaines approches mettent en avant ces deux aspects : c'est le cas des termes *conditionnel de rumeur* (Togebly 1982-1985) et *conditionnel d'oui-dire* (Wilmet 1997) qui rendent compte à la fois du caractère emprunté de l'information et du caractère incertain qu'elle peut revêtir dans ces énoncés. Enfin, on remarquera que la dénomination *conditionnel journalistique* (Abouda 2001) rattache cet effet de sens à un genre discursif particulier : le discours de presse.

On ne peut que constater dans les exemples (1) et (2) que ces différents éléments sont perceptibles dans l'effet de sens produit : caractère incertain de l'information, indication d'une source autre que le locuteur-énonciateur principal, et fréquence élevée dans le discours journalistique. La fréquence de cet emploi dans le discours journalistique s'explique par le fait que cet emploi correspond aux exigences de ce type de discours. En effet, il est d'usage de citer la source de l'information communiquée par le journaliste. Lorsque cette information a été vérifiée, on emploie généralement une locution du type *selon X* accompagnée d'un temps de l'indicatif permettant de situer le procès par rapport au moment de l'énonciation principale : présent, imparfait, passé simple ou futur. Lorsque l'information n'est pas vérifiée, l'emploi du

³⁰ Cité par Kronning (2002 : 564)

conditionnel permet au journaliste non seulement de mettre en évidence le fait que la source de l'information est distincte de lui-même, mais aussi de suspendre son jugement quant à la véracité de cette information.

Deux points doivent être mis en avant. D'une part, on suivra Kronning (2002) qui souligne le fait que cet emploi ne se rencontre pas uniquement dans le discours journalistique, même s'il est vrai que c'est dans ce genre discursif qu'on l'y rencontre le plus fréquemment. Le corpus dont on dispose montre en effet qu'il existe des exemples produisant cet effet de sens dans le discours littéraire, scientifique, mais aussi à l'oral. C'est pourquoi on ne retiendra pas dans notre travail le terme de *conditionnel journalistique* qui restreint le domaine d'usage de cet effet de sens et n'en reflète que partiellement la réalité linguistique. D'autre part, du point de vue de la modalité épistémique exprimée, on pose que la fonction de cet effet de sens n'est pas d'indiquer le degré de certitude de la proposition contenue mais d'indiquer que le locuteur-énonciateur principal ne se prononce pas quant à ce degré de certitude. C'est pourquoi on ne retiendra pas les termes qui mettent en avant l'incertitude du procès comme c'est le cas de l'appellation *conditionnel de l'information incertaine* de Martin (1981) par exemple.

On pose que l'effet de sens de reprise du conditionnel est double : médiatif et épistémique. Il s'agit dans ce type d'énoncé, pour le locuteur-énonciateur principal, d'indiquer que l'information contenue dans l'énoncé est reprise d'un énonciateur antérieur sans statuer sur sa valeur de vérité ou son degré de certitude. Du point de vue temporel, le procès au conditionnel contenu dans l'énoncé peut être situé à n'importe quelle époque, PASSÉ, PRÉSENT ou FUTUR. Le conditionnel passé est employé, on le verra, pour les procès situés dans le PASSÉ, et le conditionnel présent pour ceux placés dans le PRÉSENT ou le FUTUR.

On optera donc dans ce travail pour l'appellation d'*effet de sens de reprise* empruntée à Dendale (2010), terme qui se situe dans la même lignée que celui de *conditionnel de citation* (Korzen et Nølke 2001). L'effet de sens de reprise ayant été défini, on se propose de présenter l'effet de sens d'inconcevable.

1.1.1.2. Définition de l'effet de sens d'inconcevable au conditionnel

L'effet de sens d'inconcevable a été relevé pour la première fois, semble-t-il par Azzopardi et Bres (2010). C'est l'effet de sens produit dans l'exemple (3) en espagnol et (4) en français :

(3) Sin embrago, la desglobalización no es sólo una constatación -discutida, por otra parte, por otros expertos o circunscrita a determinados ámbitos de la economía-. ¿Quién *se atrevería*, en la actualidad, a tachar al sistema financiero y económico en general de desglobalizado precisamente cuando da la impresión de reactivarse pese a la crisis iniciada en el 2008 ? (*La Vanguardia*, 5/12/2010 - "La desglobalización", Michel Wieviorka)

(4) Rassurés par la présence de ce dernier, le lapidaire et Louise, étonnés, troublés, obéissent au commissaire ; celui-ci ferma la porte et dit à Morel avec émotion :
– Je sais combien vous êtes honnête et malheureux ; c'est donc à regret que je vous apprends qu'au nom de la loi... je viens arrêter votre fille.
– Tout est découvert... je suis perdue !... s'écria Louise épouvantée, en se jetant dans les bras de son père.
– Qu'est-ce que tu dis ?... Qu'est-ce que tu dis ?... reprit Morel stupéfait. Tu es folle... pourquoi perdue ?... T'arrêter !... Pourquoi t'arrêter ?... Qui *viendrait* t'arrêter ?...
– Moi... au nom de la loi ! et le commissaire montra son écharpe. (Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843)

Cet effet de sens n'est produit que dans des énoncés au conditionnel en interrogation partielle, chacun de ces éléments ayant leur rôle à jouer dans le mécanisme de production de cet effet de sens. Il peut être identifié au moyen de paraphrases qui permettent d'explicitier l'effet de sens produit. On pose que les énoncés produisant cet effet de sens sont compatibles avec la paraphrase [es inconceivable que + assertion sous-jacente] en espagnol et [il est inconceivable que + assertion sous-jacente] en français ou encore avec la paraphrase [no veo + interrogation partielle indirecte] en espagnol et [je ne vois pas + interrogation partielle indirecte]³¹ en français. C'est ce que l'on constate avec les exemples (3) et (4) :

(3a) Sin embrago, la desglobalización no es sólo una constatación -discutida, por otra parte, por otros expertos o circunscrita a determinados ámbitos de la economía-. [*no veo*] quién *se atrevería*, en la actualidad, a tachar al sistema financiero y económico en general de desglobalizado precisamente cuando da la impresión de reactivarse pese a la crisis iniciada en el 2008.

(4a) Rassurés par la présence de ce dernier, le lapidaire et Louise, étonnés, troublés, obéissent au commissaire ; celui-ci ferma la porte et dit à Morel avec émotion :
– Je sais combien vous êtes honnête et malheureux ; c'est donc à regret que je vous apprends qu'au nom de la loi... je viens arrêter votre fille.
– Tout est découvert... je suis perdue !... s'écria Louise épouvantée, en se jetant dans les bras de son père.
– Qu'est-ce que tu dis ?... Qu'est-ce que tu dis ?... reprit Morel stupéfait. Tu es folle... pourquoi perdue ?... T'arrêter !... Pourquoi t'arrêter ?... [*je ne vois pas*] qui *viendrait* t'arrêter ...
– Moi... au nom de la loi ! et le commissaire montra son écharpe.

C'est aussi cet effet de sens que l'on trouve, semble-t-il, dans les énoncés en interrogation partielle qu'Haillet (2007 : 155) classe parmi les « questions

³¹ Damourette et Pichon (1911-1936 : 447) ont pointé cette équivalence. Ils glosent l'énoncé « Je ne vois même pas pourquoi Aufrère lui écrirait » (Duhamel. *Le Club Lyonnais*), par « Pourquoi Aufrère lui écrirait-il ? Je ne le vois même pas », mais n'analysent pas les raisons de cette possible paraphrase.

partielles au conditionnel d'altérité énonciative » qui font « allusion à un locuteur distinct » dans lesquels le locuteur conteste le point de vue de l'assertion sous-jacente et adopte le point de vue opposé :

(5) Huit jours après la fin du Conseil d'Amsterdam, regardons de plus près le traité qui en est sorti. Comment *serais-je surpris* par son insignifiance alors que j'ai mis en garde depuis des mois contre le déplacement du centre de gravité de la conférence ?

Il s'agit, pour Haillet (2007), du même type d'emploi que celui produit dans les énoncés à effet de sens de reprise. On pose, pour notre part, que ce qu'on appelle effet de sens *d'inconcevable* est distinct de l'effet de sens *de reprise*, ce qu'on s'attachera à montrer au cours de l'analyse.

On définira l'effet de sens d'inconcevable comme le fait pour le locuteur-énonciateur principal de mettre en évidence le fait qu'il rejette la possibilité de concevoir le procès exprimé. On a affaire dans ce cas à une valeur modale épistémique située à l'extrême du *continuum* défini au point (4.3.2) du chapitre 1. Cet effet de sens a souvent été assimilé à l'effet de sens *polémique*, qu'on se propose de définir dans le paragraphe suivant.

1.1.1.3. Définition de l'effet de sens polémique au conditionnel et au futur

On choisit de présenter l'effet de sens polémique au conditionnel avant celui au futur étant donné qu'on analysera cet effet de sens dans un premier temps de façon contrastive avec l'effet de sens d'inconcevable auquel il est parfois assimilé, et que ce dernier n'est produit qu'au conditionnel.

L'effet de sens polémique est celui que l'on trouve dans l'exemple (6) ou (7)³² au conditionnel :

- (6) Je veux la république et je chasse César.
L'attelage ne peut amnistier le char.
Le droit est au-dessus de Tous ; nul vent contraire
Ne le renverse ; et Tous ne peuvent rien distraire
Ni rien aliéner de l'avenir commun.
Le peuple souverain de lui-même, et chacun
Son propre roi ; c'est là le droit. Rien ne l'entame.
Quoi ! l'homme que voilà, qui passe, *aurait* mon âme !
Honte ! il *pourrait* demain, par un vote hébété,
Prendre, prostituer, vendre ma liberté !
Jamais. [...] (Victor Hugo, *L'Année terrible*, 1872, p.286)

³² L'exemple (7) est emprunté à Damourette et Pichon (1911-1936 : 399)

- (7) Aux armes, citoyens ! (*refrain*)
Quoi, des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi, ces cohortes mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers !
Grand Dieu ! Par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug **se ploieraient** !
De vils despotes **deviendraient**
Les moteurs de nos destinées !
Aux armes, citoyens ! (*refrain*) (Rouget de Lisle, *La Marseillaise*, 1792)

Ou encore dans l'énoncé affirmatif de l'exemple (8) pris chez Abouda (2001 : 283) :

- (8) Il existe dans le dossier un témoignage mensonger d'un monsieur qui prétend que je lui **aurais garanti** que M. Michel Droit nous obtiendrait une autorisation d'émettre.

Mais aussi dans des énoncés en interrogation totale comme dans l'exemple (9) pris chez Haillet (2007 : 136) :

- (9) « Il y a deux millions de Parisiens, et on **serait** obligé de chercher un sauveur à l'extérieur ? C'est insultant », déclare Françoise de Panafieu, décidée à jouer crânement sa chance.

C'est aussi l'effet de sens produit au futur dans l'exemple (10) :

- (10) Chagrins toujours cuisants ! Honte toujours nouvelle !
Quoi ! Ma gloire, mon rang, mon destin dépend d'elle !
Quoi ! J'**aurai fait** mourir et Ninus et son fils,
Pour ramper le premier devant Sémiramis,
Pour languir dans l'éclat d'une illustre disgrâce,
Près du trône du monde à la seconde place ! (Voltaire, *Sémiramis*, 1748)

Il est relevé, pour le français, dans de nombreuses études. On citera, entre autres, Damourette et Pichon (1911-1936), Wilmet (1997), Abouda (2001), Haillet (2002, 2007). On ne dispose pas, dans notre corpus, d'occurrence en espagnol pour cet effet de sens, mais on n'écarte pas pour autant la possibilité que ce type d'énoncé existe dans cette langue, comme on le montrera lors de l'analyse au point (4.5).

Abouda (2001) classe l'emploi polémique du conditionnel aux côtés des effets de sens « journalistique » et « atténuatif ». Il considère qu'il s'agit d'un effet de sens contextuel et le rattache à la classe d'emplois de non prise en charge. Il le définit comme la possibilité pour le locuteur d'attribuer une valeur de fausseté au contenu de l'énoncé. Abouda (2001) pose que cet effet de sens n'est pas produit par le conditionnel qui ne contribue pas à la construction de ce rejet et ne permet pas de rendre la valeur aléthique de fausseté.

Il propose pour cela d'enlever les différentes marques co(n)textuelles du rejet dans l'énoncé de l'exemple (8) :

(8a) il existe dans le dossier un témoignage d'un monsieur qui affirme que je lui *aurais garanti* que M. Michel Droit nous obtiendrait une autorisation d'émettre.

Pour Abouda (2001), il s'agit d'un effet de sens contextuel en ce sens que sans les marques co(n)textuelles de rejet, le conditionnel contribue à produire un effet de sens de reprise dans lequel le locuteur ne se prononce pas sur la valeur de vérité ou de fausseté du contenu de l'énoncé. L'ajout de *paraît-il* permet d'ailleurs de mettre en évidence le fait que l'effet produit est bien un effet de sens de reprise :

(8b) il existe dans le dossier un témoignage d'un monsieur qui affirme que je lui *aurais garanti, paraît-il*, que M. Michel Droit nous obtiendrait une autorisation d'émettre.

Haillet (2007) pose lui aussi que ce type d'énoncé produit un effet de sens de reprise, dans lequel le locuteur rejette le point de vue exprimé dans l'énoncé et assume le point de vue opposé. Cet élément le différencie de l'analyse d'Abouda (2001). En effet, Abouda (2001) pose que l'effet de sens polémique permet au locuteur d'inscrire le contenu de l'énoncé dans le faux alors qu'Haillet (2007) pose que le locuteur, dans ce type d'énoncé, rejette le point de vue exprimé. Or, il semble y avoir une distinction entre ces deux postures.

Il ne nous semble pas, du point de vue sémantique, que le fait de s'indigner, à savoir le fait d'éprouver « un sentiment de colère et de révolte suscité par tout ce qui peut provoquer la réprobation » (TLFi) ou de produire une polémique, à savoir « Discussion, débat, controverse qui traduit de façon violente ou passionnée, et le plus souvent par écrit, des opinions contraires sur toutes espèces de sujets » (TLFi), implique d'attribuer une valeur de fausseté au contenu de l'énoncé polémique. Il semble bien, au contraire, qu'il s'agisse dans ce cas de mettre en évidence le sentiment provoqué par l'information reprise d'un énonciateur antérieur sans se prononcer sur la valeur de vérité ou le degré de certitude de cette information.

On pose donc que l'effet de sens polémique est un effet de sens co(n)textuel dérivé de l'effet de sens de reprise, qui ne s'en distingue que par l'expression de l'émotion suscitée chez le locuteur du fait des éléments co(n)textuels d'indignation et de rejet.

La différence entre l'effet de sens *polémique* au conditionnel et l'effet de sens *d'inconcevable* décrit au point (1.1.1.2) repose donc sur le fait suivant : dans les énoncés produisant un effet de sens polémique, à la différence de l'effet de sens d'inconcevable, le locuteur-énonciateur principal ne se prononce

pas sur la valeur de vérité ou le degré de certitude du procès contenu dans l'énoncé repris à un énonciateur antérieur et n'en nie pas l'existence puisque c'est l'existence même de ce procès qui provoque la réaction d'indignation et déclenche la polémique.

1.1.2. Définition de l'effet de sens de mitigation

L'effet de sens de mitigation, à la différence de l'effet de sens de reprise, n'est pas produit uniquement au conditionnel mais peut aussi être produit dans des énoncés au futur, en espagnol comme en français. L'emploi du futur semble moins fréquent que celui du conditionnel dans ce type de tour, et il conviendra de déterminer si le choix du futur ou du conditionnel peut faire varier ou nuancer l'effet de sens produit.

L'effet de sens de mitigation est celui qu'on observe dans les exemples (11) et (12) au futur simple en espagnol et en français :

(11) F.: Que no están en la pantalla. La acción se desarrolla en un único espacio vacío, con marcas de tiza en el suelo y 15 actores intensamente fotografiados.
L. V. T.: Sueño con lograr algo que fusione del todo cine, literatura, teatro y música, y aquí me he aproximado mucho a ello. Mi modesta intención en esta vida, además de cazar y criar a mis cuatro hijos, es enriquecer el medio en el que trabajo. Hay varias maneras de hacerlo: enfatizar el aspecto técnico como hicimos con el movimiento Dogma y depurarlo todo al máximo, como es el caso de esta película. Primero me vino la historia y después, el vacío. Como anécdota le *diré* que un viejo amigo de Nicole, Russell Crowe, se acercó a nuestro estudio en Suecia donde estábamos rodando. Cuando entró, vio a una panda de actores con ropa vieja en un hangar vacío y gritó: ¿Puede alguien explicarme qué demonios es esto? Y ella le replicó, ahogando una carcajada: Un plató, querido. (*Fotogramas* n° 1921, 11/2003)

(12) En fait on les aimait pas pour le principe et surtout pour pas faire tache dans l'immeuble. Jusqu'à dix ans j'ai donc été héréditairement raciste et xénophobe et j'te *dirai* que j'en garde une dent contre le pater. à la maison on répétait que les Juifs étaient des crapules sauf celui que papa avait planqué pendant la guerre parce que dans un moment pareil on se dit qu'un futur mort ça peut être qu'un brave mec. Mais revenons à nos moutons. (Evane Hanska, *J'arrête pas de t'aimer*, 1981, p.19)

Ou encore dans les exemples (13) et (14) au conditionnel en espagnol et en français :

(13) El departamento de diseño también tuvo una génesis. Al principio, los productos Mango estaban enfocados al consumo adolescente, pero con los años han ido evolucionando hacia un público más maduro. Lo explica Enric Casi: "Hemos ido puliendo nuestra personalidad, ampliando nuestro enfoque para vestir a la mujer en cualquier ámbito de la vida: el trabajo, el ocio, las fiestas de noche, las vacaciones... Y todo con sus complementos necesarios. Yo *diría* que somos una cadena con espíritu de boutique". Mango engloba los conceptos fashion (últimas tendencias) y fondo de armario (prendas básicas), unificados por la identidad de la marca, la calidad y los precios moderados. "Estas líneas maestras han sabido sintonizar con una clientela femenina de entre los 25 y 45 años, urbana,

independiente y de nivel adquisitivo medio-alto", señala Casi. El target vale tanto para España, La India, Japón, Costa Rica o Noruega, porque las necesidades de las clientas son similares y la "mujer Mango" está extendida por todo el planeta. (*El Mundo*. Magazine, 16/03/2003)

(14) Il faudrait en reparler plus tard, entre hommes. Trop tard. Sous ce ciel de verre, tout lui paraissait trop tard.

— Puis-je vous emprunter du sucre ?

À sa droite, Pierre capte un flot de cheveux auburn, un pull vert amande, des mains un peu courtes, mais bien dessinées. La voix est sucrée, justement. Il n'y a pas que la mort, la vie peut vous figer aussi.

— Désolée d'interrompre vos pensées, Monsieur, mais je *voudrais* du sucre.

Il se retourne. Elle a vingt ou vingt-cinq ans. Et un drôle de foulard qui lui fait une collerette. Il lui sourit, timidement.

— Excusez-moi, j'étais dans la lune.

— Redescendez un peu.

En une demi-heure, il sait déjà beaucoup de choses sur elle. (Ariane Bois, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, p.78)

Le futur comme le conditionnel, dans ces quatre exemples, ne portent pas sur un procès situé dans l'ultériorité, que ce soit par rapport à T_0 ou par rapport à un repère énonciatif PASSÉ. Ils portent sur un procès situé au moment de l'énonciation principale. L'effet de sens produit par l'emploi du futur ou du conditionnel est celui d'une atténuation de la force illocutoire du procès.

C'est pour cette raison que cet effet de sens a reçu différentes appellations en relation avec ce sémantisme. On trouve chez P. Imbs les termes de *futur d'atténuation* (Imbs 1960 : 52) et de *conditionnel de l'information atténuée* (Imbs 1960 : 78). Le terme de *futur d'atténuation* est aussi présent chez Martin (1981 : 82) qui parle d'*atténuation polie* pour le conditionnel (Martin 1981 : 90). Le terme d'atténuation est aussi celui employé par Dendale (1999) et par Abouda (2001), et on retrouve la notion de politesse dans les dénominations de Korzen et Nølke (2001) alors que Wilmet (1997) parle d'emploi de *discretion*. Pour l'espagnol, on trouve chez M. Molho les termes de *futuro alocutivo* (Molho 1975 : 305) et de *condicional de cortesía* (Molho 1975 : 315) qui reprennent les notions décrites dans les appellations précédentes.

Le terme de *mitigation* est celui que l'on trouve chez Vet et Kampers-Manhe (2001) qui désignent cet emploi comme un emploi illocutionnaire du futur comme du conditionnel. Ce terme permet de rendre compte de la modalisation qui est apportée par cet effet de sens, au même titre que la notion d'atténuation, sans pour autant entrer dans les effets de sens secondaires qu'elle produit comme celui de politesse par exemple. On pose en effet que ce à quoi contribuent le futur et le conditionnel dans ce type de tour, c'est à une mise à distance du procès, qui, dans un second temps, aura pour conséquence de rendre la demande ou la déclaration plus polie dans certains contextes.

On ne choisit pas par conséquent d'employer le terme de *politesse* pour qualifier cet emploi étant donné que cette notion ne semble pas intrinsèque à l'effet de sens produit mais bien en être une conséquence interprétative. On se propose à présent, maintenant que ces quatre effets de sens ont été circonscrits et la terminologie discutée, de justifier les choix méthodologiques effectués pour mener cette analyse.

1.2. Choix méthodologiques

Plusieurs choix devront être justifiés dans ce paragraphe. Dans un premier temps, le choix de rassembler l'espagnol et le français et de les traiter de la même façon. Dans un second temps, le fait d'analyser ces quatre effets de sens au sein d'un même chapitre ce qui peut, à première vue du moins, ne pas sembler évident.

On a pu constater lors des recherches et travaux préliminaires à la rédaction de ce travail que le fonctionnement de ces effets de sens, notamment ceux de reprise et de mitigation, plus largement traités, est similaire en espagnol et en français et qu'il ne semble pas exister d'exploitation distincte de ces emplois du conditionnel et du futur dans ces deux langues. C'est pourquoi il a semblé pertinent de rassembler l'espagnol et le français dans une analyse commune de ces deux effets de sens. On a pu lire, entre autre chez Molho (1975) que l'emploi de reprise n'est pas fréquent en espagnol et qu'il est un emploi influencé par le français. Sur ce dernier point, il est possible que du point de vue diachronique, cet emploi soit apparu dans un premier temps en français et que les relations culturelles et politiques étroites entre l'Espagne et la France tout au long de l'Histoire aient pu favoriser l'emploi du conditionnel dans des énoncés produisant un effet de sens de reprise en espagnol. Les recherches menées dans le cadre de cette analyse portant sur des faits de synchronie, on ne se prononcera pas sur la validité d'une telle hypothèse qui semble fort probable. En revanche, on peut constater dans le corpus dont on dispose que l'effet de sens de reprise au conditionnel n'est pas plus fréquent en français qu'en espagnol à l'heure actuelle, ce qui permet de conforter le choix que l'on a effectué de traiter conjointement l'espagnol et le français.

Le choix qui peut paraître moins évident est celui qui consiste à rapprocher effet de sens de reprise au conditionnel et effet de sens de mitigation au futur et au conditionnel. En effet, au vu des définitions qui ont été données de ces deux effets de sens, rien ne semble les rapprocher du point de vue sémantique : le premier est défini comme un effet de sens épistémique et médiatif alors que le second est un effet de sens atténuatif, et si le premier ne peut être produit qu'au conditionnel, le futur comme le conditionnel peuvent intervenir dans la production de l'effet de sens de mitigation. Pourtant, tout comme d'autres linguistes l'ont fait auparavant (on pense notamment à Abouda 2001 et Haillet 2002 et 2007), on pose que ces deux effets de sens sont issus

d'un mécanisme de production similaire, du moins, au conditionnel. En ce sens, il semble intéressant d'analyser ces deux effets de sens au sein d'un même chapitre pour mettre en évidence à la fois leurs points communs (fonctionnement similaire de l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel en interaction avec le co(n)texte), mais aussi leurs différences (paramètres temporels et énonciatifs). Il sera aussi intéressant de déterminer pourquoi, si ces deux effets de sens ont un fonctionnement en apparence similaire, l'effet de sens de reprise n'est possible qu'au conditionnel alors que celui de mitigation existe aussi au futur.

Il reste à justifier le fait de traiter les effets de sens d'inconcevable et polémique avec les effets de reprise et de mitigation du conditionnel et du futur. Il procède du fait que la grande majorité des études portant sur le conditionnel et/ou le futur choisit de traiter les énoncés produisant ces effets de sens au sein d'une même catégorie, celle des emplois modaux « atténuatifs » du futur et du conditionnel. Les études portant sur le conditionnel, on pense notamment à Abouda (2001) et à Haillet (2002, 2007), choisissent de classer l'effet de sens polémique aux côtés de l'effet de sens de reprise en posant qu'ils ont en commun le fait de présenter un dédoublement énonciatif au sein duquel l'énonciateur secondaire fait référence à un locuteur distinct du locuteur principal. En revanche, on remarquera que ces études, parce qu'elles se concentrent sur le conditionnel, n'évoquent pas la possibilité de production de l'effet de sens polémique au futur. On se propose de le traiter à la suite de l'analyse de l'effet de sens polémique au conditionnel pour renforcer la définition de cet effet de sens en contraste avec les autres.

Ces analyses croisées permettront de mettre en application l'hypothèse théorique développée tout au long de ce travail, à savoir le fait que les différents effets de sens en discours d'un temps verbal sont issus de l'actualisation d'une valeur unique en langue en interaction avec le co(n)texte, tout comme le fait que futur et conditionnel constituent un système au sein du système qu'est la langue.

On exposera dans un premier temps les différentes analyses qui ont pris pour objet les effets de sens de reprise et de mitigation³³ (point II), avant de présenter l'hypothèse explicative (point III) sur laquelle on s'appuiera pour l'analyse des occurrences à effet de sens de reprise dans une perspective contrastive avec les effets de sens d'inconcevable et polémique (point IV), ainsi que pour l'analyse des occurrences à effet de sens de mitigation (point V). Ce travail fera l'objet d'une synthèse sous forme de tableaux récapitulatifs au point (VI).

³³ Les analyses portant sur l'effet de sens polémique seront présentées et discutées au point (IV) pour des raisons de cohérence qui seront exposées en temps voulu.

II. État de la question

Avec le développement récent des études sur le conditionnel, les effets de sens de mitigation et surtout l'effet de sens de reprise ont été de nombreuses fois analysés. On ne pourra bien entendu pas interagir avec toutes les analyses qui ont été faites. On s'attachera à citer les lignes directrices des études qui semblent le plus éloignées de celle que l'on entend mener ici, et on détaillera de façon plus précise celles avec lesquelles une discussion peut être engagée.

On exposera dans un premier temps les analyses qui posent que l'effet de sens de mitigation et l'effet de sens de reprise sont tous deux des effets de sens modaux d'atténuation (Damourette et Pichon 1911-1936, Imbs 1960, Molho 1975, Wilmet 1997) ou de non-prise en charge (Abouda 2001) (2.1). On s'intéressera ensuite à l'analyse d'Haillet (2002, 2007) qui, dans une perspective polyphonique, considère ces deux effets de sens comme des emplois du conditionnel « d'altérité énonciative » (2.2.), avant de présenter la conception de Kronning (2002) qui présente le conditionnel dans son emploi de reprise comme un « marqueur mixte évidentiel et modal » (2.3.).

2.1. Deux effets de sens modaux atténuatifs

Ce sont souvent les études qui posent que la valeur en langue du conditionnel se caractérise par une charge d'hypothèse qui établissent un fonctionnement modal dans le cas de l'effet de sens de mitigation comme dans celui de l'effet de sens de reprise. C'est le cas chez Damourette et Pichon (1911-1936), Imbs (1960) et Wilmet (1997) pour le français, ainsi que de Molho (1975) pour l'espagnol.

2.1.1. Atténuation, actualité et charge d'hypothèse

2.1.1.1. Atténuation et notion d'actualité (Damourette et Pichon 1911-1936 et Wilmet 1997)

J. Damourette et E. Pichon, on le rappelle, construisent leur conception du système verbal français sur deux actualités : l'actualité noncale, celle du PRÉSENT de l'énonciation, et l'actualité toncale. Les auteurs ne s'attardent pas sur la description de l'effet de sens de reprise ou de mitigation, qu'ils rassemblent au sein des différents emplois du conditionnel sans les distinguer. Ils posent que le conditionnel, du fait de son appartenance à l'actualité toncale, distincte de l'actualité noncale, permet d'atténuer l'affirmation en la transposant dans l'actualité toncale. C'est par conséquent le caractère désactualisant du conditionnel qui lui permet de produire ces deux effets de sens, au même titre qu'il permet d'expliquer également la possibilité pour le conditionnel de produire un effet de sens hypothétique ou préludique. Dans le cas du futur, ce n'est pas la notion d'actualité qui permet l'atténuation de la

proposition ou la demande dans les énoncés à effet de sens de mitigation. Il s'agit pour eux d'une fonction rhétorique du futur qui permet de proposer, dans l'avenir, au lieu d'imposer dans le PRÉSENT (1911-1936 : 393) :

Le futur semble surtout avoir une fonction rhétorique. Par sa nature intellectuelle, il force en quelque sorte moins la volonté du lecteur ou de l'auditeur. On lui propose un développement plutôt qu'on ne le lui impose.

Cette description de l'effet de sens de mitigation ne permet cependant pas d'en analyser le mécanisme de production en discours.

Wilmet (1997) s'inscrit dans la même lignée que Damourette et Pichon (1911-1936) en ce sens qu'il bâtit lui aussi l'architecture du système verbal français sur deux actualités A, et A', qui partagent un grand nombre de caractéristiques avec les actualités noncale et toncale de J. Damourette et E. Pichon. M. Wilmet regroupe ces deux emplois aux côtés d'autres emplois *modaux* du conditionnel qu'il oppose aux emplois *temporels* de ce temps. Ces emplois sont issus, selon lui, d'une absence d'ancrage à un repère PASSÉ (1997 : 406) :

Faute d'un tel repère passé, une pléiade de modalités se développent.

Pour lui, les emplois modaux du conditionnel reposent sur l'instruction aspectuelle que l'on nomme [+ incidence] et qu'il désigne sous le nom d'*aspect global* qu'il attribue à la valeur en langue de ce temps et qui permet au conditionnel de donner à voir le procès de façon globale. Cet aspect global, exploité au sein d'une actualité A' en l'absence d'un repère PASSÉ conduit le conditionnel à attribuer un degré de certitude faible au procès exprimé (1997 : 406) :

L'aspect global refuse d'entériner la réalité d'un procès actuel.

Ainsi sont expliqués le *conditionnel de discrétion* et le *conditionnel des ouï-dire* aux côtés du *conditionnel du jeu* et de celui de *véhémence*. C'est donc bien, pour M. Wilmet, la propriété désactualisante du conditionnel qui permet de modaliser le procès dans les énoncés produisant un effet de sens de mitigation ou de reprise.

L'explication qu'il donne pour le futur est différente, et on le comprend, étant donné que le futur fait partie de l'actualité A et n'a pas de propriété désactualisante en langue. C'est dans ce cas la distance temporelle qui est utilisée pour expliquer la production de l'effet de sens de mitigation. Chez Wilmet (1997), l'emploi de mitigation du futur est rapproché de son emploi conjectural et reçoit une explication aspectuo-temporelle. C'est le report du procès dans le FUTUR qui, combiné à l'aspect global, implique une non réalisation du procès pourtant situé dans le PRÉSENT (1997 : 378) :

Futur *conjectural* et sa variante *de discrétion* retardent par figure l'entame des procès.

M. Wilmet pose donc, dans le cas du futur, que c'est le report dans l'ultériorité d'un procès situé dans le PRÉSENT et vu de façon globale qui permet d'en différer la réalisation, et par conséquent d'ôter de la certitude au procès, ou d'en atténuer la réalité.

2.1.1.2. Utilisation de la distance temporelle du futur et de la charge hypothétique du conditionnel dans l'analyse de la production de ces effets de sens (Imbs 1960, Molho 1975)

Imbs (1960) traite lui aussi l'effet de sens de mitigation avec celui de conjecture au futur. Il rassemble ces deux effets de sens sous l'appellation *futur d'atténuation* et attribue à ce que l'on nomme effet de sens de *mitigation* le terme de *futur d'atténuation polie*. Il explique cet effet de sens par l'utilisation de la distance temporelle établie par le futur sur un plan psychique (1960 : 52) :

Le futur suppose un *intervalle de temps* entre le moment où l'on parle et celui où l'action future est censée avoir lieu. En dépouillant l'intervalle de sa signification temporelle, on lui affecte par convention tacite avec l'interlocuteur [...] une valeur différente : il *symbolisera l'écart* que j'entends mettre entre ma pensée brute et son expression.

C'est l'impossibilité de faire fonctionner cette distance sur le plan temporel, du fait de la localisation du procès dans le PRÉSENT, qui permet son utilisation sur un plan différent et produit une atténuation de l'affirmation exprimée. P. Imbs rapproche également cet emploi de l'emploi *commerçant* du type

(15) Ce sera tout ?

Ce que font d'ailleurs de nombreux linguistes qui s'attachent à étudier l'effet de sens de mitigation.

En ce qui concerne le conditionnel, P. Imbs part du principe que le futur et le conditionnel ont des emplois temporels semblables, et qu'il est donc logique qu'ils aient des emplois modaux similaires et ne développe pas d'explication spécifique au sujet de l'effet de sens de mitigation au conditionnel qu'il appelle *conditionnel de l'énonciation atténuée* (1960 : 78) puisqu'il pose que le fonctionnement est identique pour les deux temps.

En revanche, le *conditionnel de l'information hypothétique* (1960 : 71), que l'on désigne ici par le terme d'effet de sens de reprise, reçoit une explication à part entière vu qu'il n'existe pas au futur. On se trouve dans ce cas face à une explication qui change radicalement de celles que l'on peut avoir habituellement. En effet, si le plus souvent, les linguistes attribuent au temps

verbal l'entière responsabilité de l'effet de sens produit, Imbs (1960 : 78) pose au contraire que le conditionnel ne participe quasiment pas à la production de cet effet de sens qui est inférable du contexte :

L'interprétation exacte de ce conditionnel est fournie par les circonstances de son emploi. [...] d'une page de journal on attend des informations récentes et précises, énoncées à l'*indicatif*, et c'est le contraste entre ce qui est attendu et ce qui vient — un conditionnel— qui fait comprendre celui-ci comme un indicatif atténué.

On remarquera ici que bien qu'il n'utilise pas le terme de *conditionnel journalistique*, P. Imbs considère tout de même que cet emploi est inhérent au discours de presse puisqu'il fonde son explication sur le décalage entre l'horizon d'attente créé dans ce type de discours et la présence d'un conditionnel.

Molho (1975) donne une explication semblable à celle d'Imbs (1960) à propos de l'effet de sens de mitigation au futur, à savoir, celle de l'utilisation de la distance temporelle établie par le futur sur un plan distinct. Molho (1975) part du principe que le futur se situe à une distance variable du présent. Lorsque cette distance est réduite à un seul point, c'est-à-dire au minimum, tout en restant mesurable, on obtient l'effet de sens de mitigation, qu'il nomme *futuro alocutivo* (1975 : 305). Cet emploi se limite aux verbes de discours à la première personne (*verbos dicendi*). C'est pour M. Molho le futur d'un dire que le locuteur conçoit dans le présent avec le projet ou l'intention de le proposer à son interlocuteur à l'instant suivant. Le plan sur lequel se reporte la distance temporelle est une fois de plus chez M. Molho celui d'une chronologie notionnelle : le présent (implicite) est le moment de la conception du dire et le futur (explicite) est le moment d'énonciation de cette intention de dire (1975 : 306) :

En otros términos, lo que declara el futuro alocutivo es el retraso obligado del *decir*, cualquiera que sea, respecto de un *qué decir* necesariamente anterior; sin *qué decir* no hay *decir*.

El decir en cuestión se futuriza, pues, con carga hipotética mínima, aunque suficiente para atenuar la agresividad inherente a la interlocución.

La mise à distance temporelle portée par le futur et appliquée sur un plan notionnel a pour conséquence, dans l'analyse de M. Molho, de modaliser l'énoncé et d'atténuer le dire.

L'emploi du conditionnel pour atténuer la portée de l'énoncé ne reçoit pas le même type d'explication. M. Molho s'inscrit pleinement dans la ligne théorique de G. Guillaume et considère le conditionnel comme le correspondant hypothétique du futur étant donné que seule la charge d'hypothèse permet d'opposer les deux temps au sein de l'époque future dans l'architecture du système verbal. Par conséquent, cette caractéristique du

conditionnel est celle qui est utilisée pour expliquer la production de l'effet de sens de mitigation (1975 : 315) :

Decir *yo querría* (= *yo quiero*) o *desearía* (= *deseo*) es evitar que se afirme en el presente una voluntad o un deseo, haciendo que no pasen de mera hipótesis en el presente de interlocución.

L'atténuation est produite par le fait que le conditionnel descend en dessous du présent et du futur, et que par conséquent, il place le procès dans un espace chargé d'hypothèse qui permet d'empêcher qu'il soit envisagé comme réalisé. C'est cette impossibilité qui atténue ce qui est énoncé.

L'effet de sens de reprise, quant à lui, reçoit un traitement particulier. M. Molho est réticent à l'idée d'accepter ce type d'emploi en espagnol (1975 : 316) :

En español, una construcción de este tipo es cosa difícil de pensar y de una gramaticalidad dudosa.

M. Molho pose que c'est la coexistence du PASSÉ (chronotype ω) et du NON PASSÉ (chronotype α) au sein même du présent qui rend ce type d'énoncé peu acceptable en espagnol. Molho (1975) l'analyse comme un emploi modal qui donne à voir le procès comme incertain. Or, il établit qu'on ne peut pas rendre hypothétique l'élément PASSÉ contenu dans le PRÉSENT sans sortir du PRÉSENT. Donc, le conditionnel ne peut rendre hypothétique un procès situé dans le PRÉSENT, sauf dans le cas où c'est la totalité du PRÉSENT qui est virtualisée, comme c'est le cas dans les systèmes hypothétiques en *si*. En français, cet emploi est possible, selon lui, du fait que le PRÉSENT est uniquement composé de chronotype α , virtualisable.

2.1.1.3. Discussion

Ces deux types d'analyse, bien que différents dans leurs présupposés théoriques, se rejoignent en grande partie. Les analyses de Damourette et Pichon (1911-1936), de Wilmet (1997), d'Imbs (1960) et de Molho (1975) posent toutes que les effets de sens de mitigation et de reprise sont des effets de sens *modaux* en ce sens qu'ils modalisent l'énoncé et diminuent le degré de certitude du procès exprimé.

Dans le cas du conditionnel, les auteurs rassemblent l'effet de sens de reprise et l'effet de sens de mitigation, d'une part du fait de leur sémantisme proche, d'autre part parce que leurs analyses sont menées au niveau de chaque temps verbal, d'abord le futur puis le conditionnel, et que les croisements que l'on trouve entre ces deux temps ne se font qu'au travers de remarques comparatives lors de l'étude du conditionnel. La différence que l'on observe entre les deux types d'analyse exposés est inhérente au cadre théorique dans

lequel chacun se situe. Si pour Damourette et Pichon (1911-1936) et Wilmet (1997), c'est l'appartenance du conditionnel à une actualité distincte de l'actualité du *hic et nunc* qui explique la désactualisation du procès dans ce type d'emploi, Imbs (1960) et Molho (1975) l'attribuent à la charge d'hypothèse que le conditionnel porte en lui du fait de sa position décadente au sein du système verbal. Au final, l'effet de sens modal, qu'il soit de reprise ou de mitigation, est dans tous les cas attribué à une propriété du conditionnel en langue, qui est celle de sa distance temporelle et modale avec le PRÉSENT et le réel.

Si cette conception semble tout à fait pertinente du fait de l'emploi hypothétique largement répandu du conditionnel dès lors que le procès n'est pas temporellement situé dans l'ultériorité par rapport à un repère PASSÉ, on peut penser qu'elle ne permet pas de rendre compte du mécanisme complexe de production de chacun de ces effets de sens en discours. En effet, on pose dans un premier temps, que ces deux effets de sens au conditionnel, bien qu'ayant un fonctionnement similaire, ne sont en aucun cas assimilables ou identiques. On a montré au point (1.1) que leur sémantisme est distinct, et que la modalisation épistémique de moindre certitude que l'on peut percevoir dans les énoncés à effet de sens de reprise n'est qu'une conséquence interprétative de cet effet de sens et n'est pas produite par l'emploi du conditionnel dans ce type d'énoncé. D'autre part, on pose que le conditionnel n'a pas, en langue, de dimension hypothétique autre que celle inhérente à l'ultériorité du point de vue extra-linguistique, et qu'en ce sens, ce temps n'est pas plus hypothétique, en langue, que le futur.

Il semble donc d'une part, qu'il faille distinguer le sémantisme de ces deux effets de sens, ce que les analyses exposées précédemment ne font pas de façon suffisamment détaillée, et d'autre part, que la modalisation effectuée par l'emploi du conditionnel dans l'effet de sens de mitigation doive être expliquée par d'autres facteurs que celui d'une moins grande réalité ou certitude de la valeur en langue de ce temps. On verra que la prise en compte des facteurs énonciatifs conduit à une analyse que l'on pourra rapprocher de celles-ci au final, mais qui permettra de rendre compte plus précisément des différents ressorts de la production de ces deux effets de sens.

En ce qui concerne le futur, dans son effet de sens de mitigation, c'est cette fois un facteur temporel, et non plus modal, qui vient expliquer la modalisation produite en discours. Au vu de l'architecture du système verbal postulée par ces linguistes, il est en effet logique de voir un facteur modal expliquer les effets de sens modaux produits par le conditionnel, et un facteur temporel justifier ceux du futur puisque dans ces quatre études, le futur est, en langue, un temps qui ne comporte aucune charge d'hypothèse et appartient à l'actualité du *hic et nunc*. Or, l'effet de sens de mitigation met en jeu un procès situé en T_0 , ce qui conduit à expliquer la modalisation de l'énoncé par une

utilisation distincte de la distance temporelle introduite par le futur entre le procès et T_0 . Cette analyse rejoint en partie celle que l'on développera, du moins, dans son articulation logique. En revanche, on pose que la prise en compte de facteurs énonciatifs est une des clés possibles pour rendre compte du mécanisme de production de cet effet de sens au futur, mais aussi de ses différences avec le même effet de sens et l'effet de sens de reprise au conditionnel.

On se propose d'exposer l'étude d'Abouda (2001) qui analyse ces deux effets de sens comme des effets de sens modaux tout en prenant en compte les facteurs énonciatifs qui entrent en jeu dans leur production en discours.

2.1.2. Deux effets de sens de « non-prise en charge épistémique » (Abouda 2001)

2.1.2.1. L'analyse d'Abouda (2001)

Abouda (2001) distingue trois grands groupes d'emploi du conditionnel : emploi temporel, emploi hypothétique, et emploi de la non-prise en charge. Cette distinction est uniquement descriptive à ses yeux et n'implique en aucun cas trois valeurs en langue distinctes du conditionnel. Selon Abouda (2001), les emplois journalistique, polémique et atténuatif se retrouvent dans la classe de la non-prise en charge et il en propose un traitement unitaire en faisant intervenir la distinction entre locuteur et énonciateur proposée par Ducrot (1984).

En ce qui concerne l'effet de sens de reprise, L. Abouda pose que l'incertitude ne peut définir cet emploi mais refuse les analyses comme celle de Dendale (1999) qui lui donnent comme trait basique la valeur évidentielle³⁴ d'emprunt. L'hypothèse d'Abouda (2001) est la suivante : la valeur de cet emploi est celle d'une non-prise en charge du trait aléthique, c'est-à-dire que le locuteur refuse de se prononcer sur la vérité ou la fausseté de l'énoncé. L. Abouda considère que les valeurs aléthiques qui peuvent apparaître dans l'énoncé sont issues du co(n)texte, et non d'une intention du locuteur de se prononcer à ce sujet. Pour lui, la valeur évidentielle d'emprunt est impliquée par le conditionnel mais n'est pas signifiée par lui. Ce temps ne signifie qu'une non-prise en charge de la valeur aléthique de l'énoncé.

L'effet de sens de mitigation est traité de façon semblable. Après avoir décrit les caractéristiques principales de cet emploi, à savoir, le fait qu'il se présente le plus souvent avec des verbes de type *vouloir*, *aimer*, *conseiller*, *dire* conjugués à la première personne, Abouda (2001) pose que cet effet de sens ne vient pas du sémantisme des verbes qui relèvent tous de classes sémantiques

³⁴ On parle quant à nous de « valeur médiative »

différentes et perdent leur sens atténuatif au conditionnel aux personnes 2 et 3. D'une façon plus générale, il constate que d'autres verbes au conditionnel et à la troisième personne peuvent avoir un sens atténuatif. Son analyse consiste donc à mettre en évidence le point commun à tous ces verbes pour que l'effet de sens de mitigation soit produit au conditionnel. Pour L. Abouda, ce sur quoi porte le conditionnel dans ce type d'énoncés, c'est sur un verbe déclaratif implicite du type *dire*. Il pose ainsi une équivalence entre (16) et (16a) (2001 : 288-289)

(16) je voudrais une baguette !

(16a) je dirais que je veux une baguette.

Abouda (2001) pose donc que dans ce type d'emploi, le locuteur ne prend pas en charge le contenu de la proposition. C'est pour cette raison, et dans la perspective de proposer un traitement unitaire des différents emplois du conditionnel, qu'il pose que les emplois *journalistique* et d'*atténuation* ont un fonctionnement et un sémantisme similaire : celui de la non-prise en charge (2001 : 292) :

Quant au conditionnel dit atténuatif, s'il partage avec le conditionnel « journalistique » le trait basique de la non-prise en charge, il se distingue de lui par le fait que l'Autre Énonciateur (AE) auquel le Locuteur (L) attribue la prise en charge de l'énoncé se confond en l'occurrence avec le producteur réel du message P.

Cette analyse considère donc, au même titre que les analyses précédentes, que les effets de sens de reprise et de mitigation au conditionnel ont un sémantisme modal similaire. Elle diffère cependant des analyses précédentes sur de nombreux points. D'une part, Abouda (2001) ne considère pas que le trait d'incertitude soit définitoire de ces deux effets de sens, bien qu'il se refuse à voir une valeur médiative dans l'effet de sens de reprise, et d'autre part, il prend en compte les paramètres énonciatifs des énoncés en question, ce qui permet de donner lieu à une analyse plus précise, semble-t-il, du fonctionnement de ces effets de sens.

On se propose de discuter cette analyse avant d'exposer celles qui distinguent ces deux effets de sens du point de vue sémantique.

2.1.2.2. Discussion

La proposition d'Abouda (2001), qui s'inscrit dans ce qu'il a montré lors de son travail de thèse (Abouda 1997), est intéressante à plusieurs titres. D'une part, parce qu'elle s'inscrit dans la perspective d'un traitement unitaire du conditionnel, perspective adoptée dans ce travail. D'autre part, parce qu'elle prend en compte les paramètres énonciatifs de l'énoncé et fait intervenir la

distinction entre locuteur et énonciateur qui semble fonctionnelle dans ce type d'analyse.

La mise en évidence d'un mécanisme énonciatif similaire entre ces deux emplois, faisant intervenir un énonciateur autre que l'énonciateur principal semble être un des facteurs déterminants de la production de ces deux effets de sens. De même, la prise en compte de l'identification ou non de cet énonciateur distinct avec le « locuteur réel » (Abouda 2001) de l'énoncé semble aussi être une option explicative qui permet de rendre compte du fonctionnement de l'effet de sens de reprise comme de celui de mitigation.

En revanche, on discutera deux points, étroitement liés entre eux, avec lesquels notre analyse diverge. D'une part, on ne s'accordera pas avec Abouda (2001) sur le fait de rassembler l'effet de sens de reprise et l'effet de sens de mitigation au conditionnel au sein d'une même valeur sémantique. On pose en effet que ces deux effets de sens ont un sémantisme différent qui relève d'un mécanisme de production distinct. Le but d'Abouda (2001) en rassemblant ces effets de sens dans un même groupe d'emploi, celui de la « non-prise en charge », est d'éviter de conduire une analyse éclatée du conditionnel et de conserver le caractère unitaire de la description qui peut être faite des différents effets de sens en discours. La perspective que l'on entend adopter, à savoir celle de deux sémantismes distincts, n'est pas incompatible avec un traitement unitaire du conditionnel puisqu'on entend faire fonctionner une même valeur en langue pour ce temps dans chacun des effets de sens analysés. Dans sa volonté de conserver l'unité du signifié, Abouda (2001) a peut-être minimisé les différences sémantiques observables en discours.

Le second point est celui du sémantisme modal de l'effet de sens de reprise. On pense en effet, que le sémantisme de non-prise en charge de la valeur aléthique qu'Abouda (2001) attribue à cet effet de sens n'en constitue pas la caractéristique principale. On pose que la valeur médiative et le refus de la part du locuteur de se prononcer sur la valeur de vérité ou le degré de certitude de la proposition contenue dans l'énoncé procèdent toutes deux de l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel en interaction avec le co(n)texte. L. Abouda défend au contraire que l'effet de sens médiatif est inférable du refus de prise en charge de la valeur aléthique de l'énoncé par le locuteur (2001 : 283) :

Du coup, face à un énoncé donné, le Locuteur a le choix de le prendre ou non en charge. Or, en refusant de le prendre en charge, le Locuteur attribue cet énoncé *automatiquement*, si l'on ose dire, à un *autre énonciateur*, cet être linguistique abstrait qui peut ou non correspondre à un être physique réel.

Formulée autrement, notre hypothèse revient à dire que le trait testimonial est la conséquence inhérente de la non-prise en charge.

Il est difficile de se prononcer de façon définitive sur la détermination du trait qui implique le second : on peut après tout légitimement penser que c'est le

refus de prise en charge de la valeur de vérité ou fausseté de l'énoncé qui entraîne un marquage médiatif particulier. Mais on peut aussi penser que le refus de prise en charge procède d'une attribution de l'énoncé à un énonciateur antérieur. Ou bien que ces deux éléments procèdent tous deux du mécanisme de production de l'effet de sens de reprise sans que l'un procède de l'autre, comme on le défendra lors de l'analyse des occurrences au point (IV).

On se propose à présent d'exposer l'analyse de P.-P. Haillet, en appui sur Haillet (2007) principalement, qui regroupe lui aussi ces deux effets de sens, non pas du point de vue de leur sémantisme mais du point de vue de leur fonctionnement énonciatif.

2.2. Deux effets de sens au fonctionnement énonciatif similaire (Haillet 2002, 2007)

2.2.1. Deux emplois au sein d'un même groupe : le « conditionnel d'altérité énonciative »

P.-P. Haillet établit, dans ses deux études (2002, 2007), une approche polyphonique du conditionnel en français et de ses emplois. Il distingue trois grands types de conditionnel : le conditionnel temporel, le conditionnel hypothétique, et le conditionnel d'altérité énonciative. C'est au sein du conditionnel d'altérité énonciative que sont regroupés les emplois de reprise et de mitigation.

Haillet (2007) s'intéresse aussi aux emplois du futur, et on commencera par exposer son analyse de l'effet de sens de mitigation au futur avant de présenter son analyse des effets de sens qui nous occupent au conditionnel puisque c'est ce temps sur lequel son étude se concentre. L'effet de sens de mitigation au futur est étroitement mis en relation avec l'effet de sens conjectural de ce temps. Pour P.-P. Haillet, non seulement parce que ces deux effets de sens concernent des procès situés dans le PRÉSENT, mais aussi parce qu'il s'agit dans l'effet de sens atténuatif comme dans l'effet de sens conjectural au futur, d'un refus de la part du locuteur d'assumer le point de vue exprimé (2007 : 85) :

Le locuteur ne va pas, ici, jusqu'à assumer le point de vue au présent [...] et ne fait que l'envisager dans l'avenir [...] ce qui a pour conséquence la représentation [de l'objet] comme non intégré à sa « réalité » telle qu'elle se trouve constituée par son discours.

On aurait donc dans cet effet de sens un sémantisme modal, mais qui est la conséquence d'une volonté du locuteur de ne pas assumer le point de vue exprimé. Cette analyse n'est pas très éloignée de celle d'Abouda (2001) qui utilise la notion de *non-prise en charge*. On va voir ce qu'il en est du conditionnel.

Au sein de la catégorie d'emploi du *conditionnel d'altérité énonciative*, Haillet (2007) distingue deux types d'effets de sens : ceux qui fonctionnent sur le mode de « l'allusion à un locuteur distinct », dont fait partie l'effet de sens de reprise, et ceux qui fonctionnent sur le mode d'un « dédoublement du locuteur », dont fait partie l'effet de sens de mitigation.

Ces deux catégories ont plusieurs traits communs : le conditionnel ne peut y être remplacé par *aller* à l'imparfait suivi de l'infinitif, et il ne peut y avoir de paraphrase d'un segment de l'énoncé par un cadre hypothétique en (*même*) *si*. Le conditionnel peut en revanche y être remplacé par un présent, mais le point de vue exprimé n'est pas représenté comme assumé par le locuteur. Une dernière caractéristique, propre à ce type d'emploi, est pour Haillet (2007) que tous se structurent sur un dédoublement énonciatif (d'où le terme d'« altérité énonciative »). Un certain nombre d'éléments les distinguent cependant.

Les énoncés qui fonctionnent en faisant allusion à un locuteur distinct peuvent être substitués par une paraphrase au présent compatible avec la locution *paraît-il*. Ce qui n'est pas le cas des énoncés au conditionnel qui se structurent sur un dédoublement du locuteur. Dans le cas de l'allusion à un locuteur distinct, le point de vue n'est pas représenté comme assumé par le locuteur-origine. Les attitudes possibles du locuteur en fonction de l'environnement discursif vont de la contestation du point de vue exprimé au fait que le locuteur-origine peut être disposé à l'admettre sans jamais aller jusqu'à l'assumer. Pour Haillet (2007), dans le cas de l'effet de sens de reprise, l'environnement discursif montre que le locuteur-origine a une attitude neutre par rapport au point de vue attribué à une instance distincte. Cet élément correspond à la notion de non-prise en charge postulée par Abouda (2001). L'analyse de l'effet de sens de mitigation est distincte de celle-ci, bien qu'il soit envisagé comme un cas d'altérité énonciative caractérisé par un dédoublement du locuteur. Il s'agit pour Haillet (2007) d'une version atténuée de l'énoncé au présent. L'objet correspondant à l'assertion au conditionnel est représenté comme assumé par une instance distincte du locuteur-origine qui se trouve être le « locuteur-objet ».

Haillet (2007), dans l'étude approfondie qu'il mène des effets de sens du conditionnel, prend en compte les différentes modalités phrastiques et développe un certain nombre d'analyses des énoncés en interrogation totale et partielle au conditionnel d'altérité énonciative qu'on se propose d'exposer brièvement.

2.2.2. « Conditionnel d'altérité énonciative » en interrogation partielle et totale

Haillet (2007) procède au même type de distinction pour les énoncés interrogatifs que celle qui a été établie entre « allusion à un locuteur distinct » et « dédoublement du locuteur » pour les énoncés affirmatifs. Pour identifier chaque type d'énoncé, il propose une série de tests qui vise à établir la compatibilité ou l'incompatibilité de l'énoncé étudié avec une série de paraphrases. En fonction de la compatibilité de l'énoncé avec [LOC (se) demande si] + même polarité ou [LOC (se) demande si] + polarité opposée (2007 : 135), la structure énonciative de l'énoncé est établie de façon distincte. Lorsque la paraphrase est possible avec [LOC (se) demande si] + même polarité, on a affaire à ce que P.-P. Haillet nomme un dédoublement du locuteur, à savoir ce qu'on a désigné par le terme de *structure auto-dialogique*. Lorsque la paraphrase n'est pas possible, on a affaire à l'allusion à un locuteur distinct (Haillet 2007 : 134), à savoir ce que l'on a identifié comme une *structure hétéro-dialogique*. Le premier exemple qu'il prend est le suivant :

(17) les films français voient leur audience fléchir. La critique en *serait*-elle responsable ?

P.-P. Haillet montre que cet énoncé est incompatible avec [LOC (se) demande si] + même polarité :

(17a) *loc (se) demande si la critique en serait responsable.

On a donc affaire à un cas d'allusion à un locuteur distinct, c'est-à-dire à une structure hétéro-dialogique. En ce qui concerne l'emploi fonctionnant sur un « dédoublement du locuteur », à savoir l'effet de sens de mitigation, il concerne des énoncés du type (2007 : 134) :

(18) *aurais*-tu 5 euros à m'avancer jusqu'à demain ?

Qui est lui compatible avec [LOC (se) demande si] + même polarité :

(18a) loc (se) demande si tu aurais 5 euros à m'avancer jusqu'à demain

Cette situation correspond bien, dans les énoncés interrogatifs, à l'effet de sens de mitigation tel qu'il a été décrit pour les énoncés en affirmation. C'est-à-dire que l'analyse d'Haillet (2007) de ces deux effets de sens se fonde non pas sur leur sémantisme mais sur leur fonctionnement énonciatif. Ces effets interviennent tous deux dans des énoncés mettant en place un dédoublement énonciatif, et ce qui les différencie, c'est l'identité de l'énonciateur secondaire : soit il est le « locuteur-objet » et on a affaire à un « dédoublement du locuteur », soit il est un locuteur autre, et on a affaire à une « allusion à un locuteur distinct ».

On se propose à présent de discuter cette approche avant d'envisager l'approche mixte postulée par Kronning (2002) pour clore l'état de la question au sujet des effets de sens de reprise et de mitigation.

2.2.3. Discussion

Tout comme on l'a dit lors de la discussion de l'analyse d'Abouda (2001), l'analyse polyphonique d'Haillet (2002, 2007) est relativement proche de celle qu'on entend développer. Elle prend en effet en compte les paramètres énonciatifs qui entrent en jeu lors de la production de chacun des effets de sens, ce qui nous semble être un critère essentiel à leur caractérisation tout comme à la distinction qu'on peut établir entre chacun d'eux. On discutera cependant certains points. Il s'agit d'une part de l'analyse faite au sujet de l'effet de sens de mitigation au futur, et d'autre part, de l'analyse globale menée sur le conditionnel « d'altérité énonciative », notamment dans les énoncés interrogatifs.

En ce qui concerne l'effet de sens de mitigation au futur, il semble que le critère d'intégration ou non à la réalité du locuteur soit moins efficace sur ce type d'analyse qu'il ne peut l'être sur d'autres. Revenons un instant sur ce qu'Haillet (2007) entend par la notion d'intégration ou non à la réalité du locuteur³⁵. L'auteur pose que lorsqu'un énoncé représente son objet comme intégré à la réalité du locuteur, il est intégré à (2007 : 41) :

un ensemble construit par le discours et constitué par les points de vue qui possèdent les deux caractéristiques suivantes :

- 1- assumés par le locuteur
- 2- exprimés (ou paraphrasables) par une assertion qui représente l'objet du point de vue comme antérieur ou simultané au moment où l'énoncé est produit.

Si Haillet (2007) pose que l'effet de sens de mitigation au futur représente l'objet comme non intégré à la réalité du locuteur, c'est parce que le locuteur ne va pas jusqu'à assumer le point de vue représenté et qu'il l'envisage dans l'avenir. Par conséquent, aucune des deux conditions n'est satisfaite, et pour que l'objet soit intégré à la réalité du locuteur, il faut impérativement, dans le système développé par Haillet (2007), que les deux le soient. La position de P.-P. Haillet sur ce point est difficilement discutable étant donné que le critère pour savoir si le point de vue est assumé ou non par le locuteur est délicat à appliquer dans le cas d'un énoncé à effet de sens de mitigation. On peut difficilement dire en effet que le locuteur se positionne en accord avec la demande qu'il formule ou contre. La formulation « le locuteur ne va pas jusqu'à assumer le point de vue exprimé » est suffisamment vaste pour qu'on puisse ou bien être d'accord avec ou bien être contre. On ne suivra pas P.-P. Haillet sur ce type d'analyse pour cette raison, mais aussi parce que la notion

³⁵ Pour un exposé détaillé, on renvoie au point (2.3.2) du chapitre 3.

d'intégration ou non à la réalité du locuteur ne permet pas, dans ce cas, d'expliquer le fonctionnement du mécanisme de production de cet effet de sens ni sa différence, par exemple, avec le même effet de sens au conditionnel.

On s'accorde sur plusieurs points avec l'analyse que P.-P. Haillet mène sur le « conditionnel d'altérité énonciative ». La terminologie n'est pas la même, la notion de point de vue utilisée par Haillet (2007) n'est pas reprise, mais la prise en compte d'un dédoublement énonciatif et l'importance de l'identité de l'énonciateur secondaire par rapport au locuteur principal sont des points qu'on retrouve dans l'analyse qu'on fera de cet effet de sens.

On suivra donc Haillet (2007) dans la distinction de deux types de fonctionnement dans les énoncés au conditionnel produisant un effet de sens de reprise ou un effet de sens de mitigation. On s'accorde également avec le fait que dans le cas de l'effet de sens de mitigation, l'énonciateur secondaire est coréférent personnellement à l'énonciateur principal, alors que pour l'effet de sens de reprise, il ne l'est pas.

En revanche, on ne suivra que partiellement Haillet (2007) dans l'analyse des énoncés interrogatifs au conditionnel. Dans le cas de l'interrogation totale, par exemple, Haillet (2007) ne relève que deux types d'effets de sens qui semblent correspondre à l'effet de sens de reprise et à celui de mitigation. Or, comme on le verra au chapitre 9, le conditionnel, en français, entre en jeu dans la production de l'effet de sens conjectural uniquement en interrogation totale lorsque le discours est directement pris en charge par le locuteur ou lorsqu'on a affaire à du discours rapporté direct, comme dans l'exemple (19) :

(19) Camille mit la tête à la porte, Béatrix avait disparu. Ce fait était bizarre. Mme des Touches se dit : « *Aurait*-elle une lettre de Calyste ? » Mais elle crut l'innocent Breton incapable de cette hardiesse. (Honoré de Balzac, *Béatrix*, 1839, p.254)

Ce type d'énoncé n'apparaît pas dans l'analyse d'Haillet (2007). On trouve en revanche parmi les occurrences qu'il donne au conditionnel d'« altérité énonciative avec allusion à un locuteur distinct », c'est-à-dire ce qu'on désigne sous le terme d'effet de sens de reprise, des énoncés très proches de (19). C'est le cas de l'exemple (17) tiré d'Haillet (2007 : 134) et cité *supra* :

(17) les films français voient leur audience fléchir. La critique en *serait*-elle responsable ?

Haillet (2007 : 134) pose que dans cet énoncé, l'incompatibilité avec [LOC se demande si] prouve qu'on a affaire à une allusion à un locuteur distinct :

(17a) *loc (se) demande si la critique en serait responsable.

Cet énoncé n'est-il pas acceptable pour autant ? On peut en effet trouver dans cet énoncé toutes les caractéristiques d'un énoncé conjectural. On pose qu'un énoncé conjectural au conditionnel, en français, est caractérisé par la présence d'une hypothèse plausible issue d'une abduction, mise en interrogation totale et en interaction avec laquelle la valeur en langue du conditionnel s'actualise et contribue à en diminuer le degré de certitude³⁶. Or, dans cet énoncé, il semble bien qu'on ait affaire à une hypothèse plausible issue d'une abduction :

C (constat de départ) : les films français voient leur audience fléchir.

A (règle) : si la critique donne une mauvaise opinion des films français, ils voient leur audience fléchir

B (cas) : la critique est responsable du fléchissement de l'audience des films français

Pourquoi, dans ce cas, ne pas interpréter cet énoncé comme un énoncé conjectural ? On avance qu'un énoncé conjectural a une structure auto-dialogique. Ce qui n'est pas le cas de l'effet de sens de reprise. Or, Haillet (2007) pose qu'il s'agit en (17) d'une situation dans laquelle l'énonciateur secondaire fait allusion à un locuteur distinct. Dans ce cas, il s'agirait bien d'un effet de sens de reprise, et on aurait alors affaire à un énoncé conjectural antérieur repris dans cette énonciation principale, l'effet produit étant celui de la reprise de l'information à un tiers. Cependant, il ne semble pas exclu que cet énoncé soit auto-dialogique. Pour valider cette hypothèse, il faudrait avoir un cotexte plus large que celui du seul énoncé. Dans le cas du discours de presse, il y a fort à parier que l'on ait affaire à un énoncé à effet de sens de reprise dans lequel le but premier n'est pas de formuler une hypothèse plausible permettant d'expliquer le fléchissement de l'audience, mais de livrer aux énonciataires (dans ce cas, les lecteurs), une hypothèse empruntée à un énonciateur antérieur que le locuteur principal met en débat du fait de l'interrogation totale. Mais on pourrait tout aussi bien imaginer qu'il s'agit là d'un énoncé dans lequel le locuteur constate effectivement que l'audience des films français fléchit et essaie d'en trouver la raison. Si c'est le cas, l'hypothèse plausible, exprimée au conditionnel en interrogation totale, est alors présentée avec un degré de certitude faible, et on a affaire à un énoncé conjectural.

On ne peut par conséquent se prononcer sur la nature de l'effet de sens produit dans l'exemple (17) par manque de cotexte.

On se propose, pour finir, de présenter l'analyse de Kronning (2002), qui présente le conditionnel dans son effet de sens de reprise comme un *marqueur mixte évidentiel et modal*.

³⁶ L'analyse du mécanisme de production de cet effet de sens sera analysé en détail au chapitre 9, ainsi que les notions d'hypothèse plausible et d'abduction.

2.3. Le *conditionnel médiatif* : un marqueur mixte évidentiel et modal (Kronning 2002)

2.3.1. Principes de l'analyse de Kronning (2002)

Kronning (2002) introduit une dimension nouvelle dans l'analyse de l'effet de sens de reprise au conditionnel par rapport aux analyses exposées *supra*. Ne choisissant pas entre une valeur médiative ou épistémique de cet effet de sens, il pose que le conditionnel est, dans ce type d'énoncé, un *marqueur mixte évidentiel et modal*.

Kronning (2002) pose que du point de vue sémantique, le fait de considérer cet emploi du conditionnel comme un marqueur grammatical médiatif qui dénote la catégorie sémantique de l'information empruntée est un élément d'analyse pertinent. Pour expliquer ce sémantisme, il distingue trois types de modalisation :

- Modalisation simple (« assertorique ») = il est malade > vrai
- Modalisation complexe = il est probablement malade > Prob Vrai
- Modalisation zéro = il serait malade > zéro

Pour l'auteur, le sémantisme de l'effet de sens de reprise au conditionnel est celui d'une modalisation zéro, à savoir le refus de prendre en charge la valeur de vérité du contenu de l'énoncé. Du point de vue énonciatif, ce que pose H. Kronning, c'est une différence entre médiation énonciative (discours rapporté) et médiation épistémique (information empruntée). Pour H. Kronning, ce n'est pas l'acte d'énonciation qui est emprunté, mais la proposition contenue. L'analyse qu'il donne de cet effet de sens est donc la suivante (2002 : 571) :

[...] le COND épistémique, que l'on ne saurait exclusivement qualifier de « journalistique », est un *marqueur grammatical mixte* qui relève aussi bien de la catégorie *médiative* de l'«information empruntée» que de la catégorie *modale* de la modalisation zéro (la « non-prise en charge »).

On s'accordera sur plusieurs points avec cette étude. D'une part, sur le caractère mixte du sémantisme de cet effet de sens, et d'autre part, comme on l'a dit, sur le fait de ne pas limiter cet effet de sens au discours journalistique mais d'en reconnaître l'existence dans d'autres types de discours.

Ce sur quoi notre analyse diverge se situe essentiellement au niveau du mécanisme qui permet d'en arriver à ce résultat sur le plan du discours.

2.3.2. Discussion

Kronning (2002) inscrit son étude dans le courant de la ScaPoLine³⁷ qui procède à un traitement polyphonique du contenu des énoncés. Il distingue par conséquent trois instances énonciatives : l_0 , LOC et $LS_1, LS_2, LS_3...$. Ces différentes instances ont chacune un rôle particulier dans la production de l'énoncé :

- l_0 est l'instance modalisante qui s'identifie au locuteur de l'énoncé. l_0 opère une modalisation zéro du contenu épistémique emprunté.
- LOC est l'instance médiatisante qui s'identifie au locuteur du discours. LOC emprunte le contenu épistémique à l'instance source LS_1 .
- LS_1 est l'instance source à qui est attribuée la proposition assertée qui constitue le contenu épistémique emprunté par l'instance médiatisante.

Si ce schéma énonciatif peut rendre compte de la structure de l'énoncé à effet de sens de reprise au conditionnel, il ne permet pas, en revanche, d'expliquer pourquoi et comment le conditionnel contribue à la production de cet effet de sens en discours. C'est pourquoi on adoptera un schéma énonciatif distinct dont on trouve la justification dans la valeur en langue temporelle du conditionnel. De la même façon, on pose que l'analyse du conditionnel comme marqueur mixte dans ce type d'énoncé peut trouver une justification dans la valeur en langue de ce temps.

Ce qu'il convient de discuter, c'est le fait de postuler une modalisation zéro. En effet, peut-on considérer que ce refus de prise en charge est marqué, ou faut-il au contraire penser qu'en l'absence de prise en charge de la valeur aléthique du procès, on n'a pas de modalisation, et qu'elle n'est pas, par conséquent marquée ? L'avantage de la position de Kronning (2002) est de mettre en avant le fait que la non prise en charge du contenu de la proposition est intentionnelle de la part du locuteur, et que l'emploi du conditionnel permet de marquer cette position du locuteur vis à vis de la valeur de vérité du contenu. Mais on peut aussi se demander si le fait de ne postuler qu'une valeur médiative dans cet effet de sens et de lui refuser une valeur modale ne revient pas à mettre en avant cette volonté du locuteur de ne pas se prononcer.

On adoptera une perspective mixte en ce sens, comme on l'a dit au point (1.1), qu'on pose que l'effet de sens de reprise au conditionnel porte une valeur médiative et une valeur épistémique. On ne retiendra pas pour autant la notion de « modalisation zéro » qui implique qu'il n'existe aucune marque de la modalité médiative alors qu'il nous semble que le conditionnel constitue un marquage linguistique de chacune de ces valeurs. On se propose à présent d'exposer au point (III) l'hypothèse sur laquelle on appuiera notre analyse.

³⁷ Pour un exposé détaillé des principes de la ScaPoLine, on renvoie au point (2.2) du chapitre 3.

III. Hypothèse développée

3.1. Effet de sens de reprise, d'inconcevable et polémique

3.1.1. Effet de sens de reprise au conditionnel

On pose que l'effet de sens de reprise est issu de l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel (présent et passé) avec le co(n)texte. Les paramètres temporels et énonciatifs de ce co(n)texte doivent être pris en compte, comme dans l'analyse de tout effet de sens. Cet effet de sens est possible en espagnol comme en français en affirmation et en interrogation totale et partielle. On le rencontre principalement dans le discours journalistique, mais aussi dans le discours littéraire, à l'oral et dans la conversation courante.

En ce qui concerne les paramètres temporels, ils sont distincts selon que l'énoncé est au conditionnel présent ou passé. Dans le cas de l'effet de sens de reprise au conditionnel présent, le procès au conditionnel renvoie à un événement simultané ou ultérieur à T_0 . Dans le cas d'un énoncé au conditionnel passé, le procès au conditionnel est donné à voir comme accompli en T_0 , ou rarement, dans son ultériorité³⁸. Dans tous les cas, le procès n'est pas vu comme ultérieur à un repère PASSÉ et n'est pas repéré anaphoriquement par rapport à ce repère mais déictiquement par rapport au moment de l'énonciation principale.

Les paramètres énonciatifs, quant à eux, sont ceux qu'on a évoqués lors de la discussion de l'analyse d'Haillet (2007). On pose que l'énoncé au conditionnel produisant un effet de sens de reprise est un énoncé hétéro-dialogique dans lequel l'énonciateur principal E_1 indique que le contenu de son énoncé est la reprise d'un énoncé antérieur non fictif, attribué à un énonciateur secondaire qui ne lui est pas coréférent personnellement. Cet énonciateur secondaire peut correspondre à un individu identifié ou être indéfini (la rumeur par exemple).

On pose qu'en interaction avec un co(n)texte présentant ces paramètres temporels et énonciatifs, les instructions temporelles de la valeur en langue du conditionnel ne peuvent porter sur le procès et se grammaticalisent³⁹. L'instruction [+ PASSÉ] place une énonciation antérieure à T_0 qui contient l'énoncé repris. C'est cet élément qui permet de rendre compte de la modalité médiative de l'effet de sens de reprise. Cette modalité médiative, qui permet au locuteur-énonciateur principal de désigner une instance distincte comme source

³⁸ On pense notamment à des occurrences du type *Elle aurait terminé la rédaction de sa thèse dans deux mois* qui constitue un cas particulier d'actualisation de la valeur en langue du conditionnel passé avec certains types de procès en fonction de leur aspect lexical.

³⁹ Pour un exposé détaillé de l'utilisation qu'on fait de cette notion, on renvoie au point (4.2) du chapitre 4.

de l'information, conduit à une valeur particulière de la modalité épistémique, celle de suspension du jugement. On avance en effet qu'en attribuant le contenu de l'énoncé à un énonciateur antérieur distinct, le locuteur-énonciateur principal suspend son jugement à propos du degré de certitude de l'information exprimée. On peut faire correspondre cette valeur épistémique au degré de validation neutre déterminé par Gosselin (2010 : 21) sur le *continuum* exposé au chapitre 1. On pose que c'est cette suspension du jugement du locuteur-énonciateur principal sur la valeur épistémique du procès qui fait que ce dernier ne peut être vu en accomplissement que dans le PRÉSENT ou le FUTUR, et non dans l'époque irrévocable du PASSÉ. La focalisation sur le locuteur-énonciateur principal implique que le repérage temporel du procès ne se fait plus anaphoriquement, comme c'est le cas dans l'emploi d'ultériorité, mais déictiquement, par rapport à T_0 . C'est ce qui explique, selon nous, que le conditionnel présent, qui donne à voir le procès en accomplissement, ne puisse exprimer qu'un procès simultané ou ultérieur à T_0 , et qu'il faille avoir recours à la forme extensive du conditionnel pour faire référence à un procès accompli en T_0 et dont l'accomplissement est situé, indirectement, dans le PASSÉ.

L'instruction [+ ultériorité], quant à elle, ne peut porter sur le procès qui n'est pas vu comme ultérieur par rapport à cette énonciation secondaire antérieure. On pose que cette instruction se grammaticalise et place le procès dans le champ des possibles. Cet élément est complémentaire avec la modalité de suspension du jugement et vient conforter le fait que le procès ne puisse être vu en accomplissement que dans le PRÉSENT ou le FUTUR : si E_1 ne se prononce pas quant à la valeur épistémique du procès, il faut que celui-ci soit situé dans une époque dans laquelle sa réalisation est possible pour lui. Or, cette époque ne peut être le PASSÉ, caractérisé par son irrévocabilité qui implique qu'on se prononce sur la valeur épistémique du procès.

On se propose de présenter l'hypothèse qu'on fera fonctionner pour analyser l'effet de sens d'inconcevable au conditionnel.

3.1.2. Effet de sens d'inconcevable au conditionnel

L'effet de sens d'inconcevable est produit au conditionnel dans des énoncés en interrogation partielle. On reprend ici les notions d'assertion préalable (Anscombe et Ducrot 1981) et d'assertion sous-jacente (Haillet 2002, 2007) pour analyser le fonctionnement dialogique de l'interrogation partielle et le mécanisme de production de l'effet de sens d'inconcevable.

On pose que l'énoncé à effet de sens d'inconcevable au conditionnel repose sur une assertion sous-jacente qui constitue la mise au conditionnel de la reformulation d'un énoncé antérieur attribué à un énonciateur e_1 non coréférent personnellement à E_1 qui correspond à l'un des énonciateurs de la

situation d'énonciation principale (E). Par conséquent, on pose que la construction de cet effet de sens repose sur trois éléments :

- un énoncé prononcé dans l'antériorité de T_0 par un énonciataire de l'énonciation principale (E).
- une reformulation dialogique de cet énoncé mis au conditionnel qui constitue l'assertion sous-jacente à l'interrogation
- une question constituant une demande d'information à propos de l'assertion sous-jacente qui est une reformulation dialogique de l'énoncé formulé par un énonciataire de (E).

On avance, comme on le montrera lors de l'analyse d'occurrences au point (IV), que la valeur en langue du conditionnel est actualisée dans ce type d'énoncés de la même façon que dans les énoncés à effet de sens de reprise. La différence entre les deux emplois du conditionnel tient d'une part aux éléments co(n)textuels qui mettent en évidence le fait que dans les énoncés à effet de sens d'inconcevable, le locuteur-énonciateur principal rejette toute possibilité d'existence du procès, et d'autre part, au rôle de l'interrogation partielle du fait de son fonctionnement dialogique.

L'analyse des occurrences permettra de déterminer de façon détaillée comment le co(n)texte met en évidence la modalité épistémique d'*inconcevable* et quel est le rôle du conditionnel comme celui de l'interrogation partielle dans la production de cet effet de sens.

3.1.3. Effet de sens polémique au conditionnel et au futur

On a montré au point (I), lors de la définition de cet effet de sens, qu'on le considère, à la suite d'Abouda (2001), notamment, comme un effet de sens co(n)textuel que le futur et le conditionnel ne contribuent pas à produire. Dans chaque énoncé produisant un effet de sens *polémique*, le futur comme le conditionnel peuvent produire un effet de sens distinct : on a généralement affaire à un effet de sens d'ultériorité avec le futur, et à un effet de sens de reprise avec le conditionnel. C'est ce qu'on s'attachera à mettre en évidence à partir d'occurrences issues d'un corpus authentique au point (IV).

On se propose à présent d'exposer l'hypothèse explicative que l'on pose pour l'effet de sens de mitigation au futur et au conditionnel en espagnol et en français.

3.2. Effet de sens de mitigation au futur et au conditionnel

En espagnol comme en français, l'effet de sens de mitigation se trouve au futur simple et au conditionnel présent, dans des énoncés affirmatifs en grande majorité, mais aussi en interrogation totale et partielle. De la même façon, au

futur comme au conditionnel, le procès exprimé fait référence à un événement situé dans le PRÉSENT. Bien qu'ils aient en commun leur sémantisme et ces quelques caractéristiques, ces deux types d'énoncés ont un mécanisme de production distinct. On différenciera par conséquent l'effet de sens de mitigation dans les énoncés au futur d'une part, et dans les énoncés au conditionnel d'autre part.

3.2.1. Effet de sens de mitigation au futur

L'effet de sens de mitigation semble être moins fréquent au futur qu'au conditionnel. Le problème qui se pose avec ces deux formes verbales est celui de l'oral en français : difficile en effet, étant donné la proximité sémantique de ces deux types d'énoncés et l'homophonie tendancielle des formes à la première personne du singulier, personne la plus fréquente dans ce type d'emploi, de distinguer si on a affaire à un futur ou un conditionnel. Cet indice de fréquence se base donc sur des données écrites qui ne sont pas des transcriptions de discours oraux.

On pose que du fait de la localisation du procès en T_0 par le co(n) texte, la valeur en langue du futur s'actualise de façon complexe. Si les instructions aspectuelles portent sur le procès parce qu'aucun élément co(n) textuel n'empêche ce processus d'actualisation, les instructions temporelles du temps verbal ne peuvent porter sur le procès. Elles se reportent donc sur l'énonciation et placent une énonciation secondaire dans l'ultériorité du moment de l'énonciation principale, forçant ainsi le futur à avoir un fonctionnement dialogique en discours alors même que ce fonctionnement n'est pas présent dans sa valeur en langue. Cette seconde énonciation est prise en charge par un énonciateur secondaire qui, dans le cas de l'effet de sens de mitigation, est coréférent personnellement au locuteur-énonciateur principal. Tout énoncé produisant un effet de sens de mitigation est donc auto-dialogique. On pose que le report de l'énonciation du procès dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale permet de mettre à distance l'énoncé produit et par conséquent d'en atténuer la portée.

3.2.2. Effet de sens de mitigation au conditionnel

Au conditionnel, si le résultat, du point de vue sémantique, semble similaire, le processus est différent du fait de la valeur en langue de ce temps. En effet, le futur a un fonctionnement déictique, en langue, puisqu'il repère le procès par rapport à T_0 . Le procès est donc mis en relation directe avec l'énonciation principale. En revanche, le conditionnel procède de façon anaphorique, et ce n'est qu'indirectement que le procès est mis en relation avec l'énonciation principale. Comme dans le cas des énoncés à effet de sens de mitigation au futur, ceux au conditionnel contiennent un procès situé en T_0 . Par conséquent, seules les instructions aspectuelles du conditionnel peuvent porter sur le

procès. Les instructions temporelles [+ PASSÉ] et [+ ultériorité], en revanche, ne pouvant porter sur le procès, s'actualisent de façon complexe.

La première hypothèse qu'on a tenté de développer au cours de nos recherches consistait à expliquer le mécanisme de production de l'effet de sens de mitigation au conditionnel par un report des instructions [+ PASSÉ] et [+ ultériorité] sur l'énonciation. On aurait eu, dans ce cas, une structure énonciative impliquant trois instances distinctes :

- L'énonciation principale (E) dont l'énonciateur principal est E_1 , réalisée en T_0 .
- Une énonciation secondaire (e) dont l'énonciateur principal e_1 est coréférent personnellement au locuteur-énonciateur principal E_1 , réalisée à un moment t_0 situé dans l'antériorité de T_0 . Cette énonciation antérieure fictive est posée par l'instruction [+ PASSÉ].
- Une troisième énonciation (\mathcal{E}) dont l'énonciateur \mathcal{E}_1 est lui aussi une image du locuteur-énonciateur principal, réalisée dans l'ultériorité de t_0 mais non située dans le temps par rapport à T_0 . Cette énonciation, ultérieure à (e) est posée par l'instruction [+ ultériorité].

Cette hypothèse présentait l'avantage de rendre compte de la différence entre le conditionnel et le futur dans la production de cet effet de sens : avec le conditionnel, on aurait une double mise à distance de l'énoncé principal, et par conséquent une atténuation plus forte de la demande ou du conseil formulés. En revanche, elle ne nous satisfaisait pas pour deux raisons. D'une part, parce que cette troisième instance a un statut difficilement justifiable : elle n'est pas marquée, ne paraît pas implicite, et ne semble correspondre à aucun élément issu de l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel dans son emploi d'ultériorité temporelle, même envisagée dans la perspective d'un processus de grammaticalisation. D'autre part, le conditionnel ne semble avoir recours à ce type de mécanisme dans la production d'aucun autre effet de sens, et le maintien d'une analyse distincte des autres pour l'emploi de mitigation nous semble aller à l'encontre de la visée monosémiste dans laquelle on inscrit notre travail. C'est pourquoi on a développé un autre type d'explication, qui semble entrer en cohérence avec le fonctionnement prototypique du conditionnel, et n'a pas recours à une instance difficilement identifiable.

On pose que dans l'emploi de mitigation comme dans les autres emplois du conditionnel, une énonciation secondaire est placée dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. La particularité est ici que cette énonciation secondaire antérieure à T_0 est une énonciation fictive, comme on le montrera ultérieurement. L'instruction [+ PASSÉ] se grammaticalise par conséquent et a un signifié plus abstrait, celui d'une énonciation antérieure fictive qui ne fait référence à aucune énonciation envisagée comme ayant eu lieu. Du fait de la grammaticalisation de cette

instruction et du caractère fictif de l'énonciation antérieure (e), on avance que le repérage du procès ne se fait pas depuis e_1 mais depuis E_1 . C'est ce qui explique que le procès au conditionnel présent soit nécessairement situé en T_0 . La mise à distance opérée par l'instruction [+ PASSÉ] du conditionnel reflète, dans ce type d'énoncés, la distance interlocutive voulue par le locuteur-énonciateur principal.

On pourrait se demander pourquoi une simple mise à distance dans le PASSÉ de T_0 , symétriquement à celle effectuée dans le FUTUR par le futur, ne suffit pas à produire l'effet de sens de mitigation et pourquoi un temps comme l'imparfait ou le passé simple, contenant lui aussi l'instruction [+ PASSÉ], ne produit pas cet effet de sens⁴⁰. On pose que l'effet de sens de mitigation produit dans un énoncé au conditionnel ne se résume pas à la mise à distance effectuée par l'instruction [+ PASSÉ]. On avance, au contraire, que l'atténuation produite est imputable non seulement à la grammaticalisation de l'instruction [+ PASSÉ], mais aussi à celle [+ ultériorité] qui permet de situer le procès dans le champ des possibles, et par conséquent de suspendre le jugement épistémique du locuteur-énonciateur principal qui du même coup, se met en retrait.

3.2.3. Différence entre le futur et le conditionnel

On avance, à la suite de Vet et Kampers-Manhe (2001) qu'il existe une nuance sémantique entre les énoncés au futur et ceux au conditionnel dans ce type d'emploi.

Vet et Kampers-Manhe (2001) posent que l'atténuation est plus forte dans les énoncés au conditionnel que dans ceux au futur. Cette différence semble confortée par l'hypothèse explicative qu'on vient d'exposer *supra*. Au futur, l'effet de sens de mitigation est produit par la mise à distance dans l'ultériorité de T_0 de l'énonciation. Au conditionnel, non seulement l'énoncé est mis à distance par son report sur une énonciation antérieure fictive, mais aussi, le jugement épistémique du locuteur-énonciateur principal est mis en retrait du fait de la grammaticalisation de l'instruction [+ ultériorité]. On a donc une atténuation double du conseil ou de la demande avec le conditionnel, du fait de sa structure dialogique en langue, alors que cette atténuation est simple avec le futur.

On se propose à présent de décrire les tests qui seront utilisés dans l'analyse des énoncés qui permettront de conforter ces hypothèses explicatives.

⁴⁰ On remarquera, sans développer ce point, que l'imparfait peut lui aussi produire ce type d'effet de sens, sans pour autant considérer qu'on parvient avec ce temps à un sémantisme identique à celui des énoncés au conditionnel.

3.3. Tests utilisés

3.3.1. Tests sur les paramètres temporels

1a) → Procès situé en T₀ :

Substitution du FS ou du Cond Pst/Cond P par un PST/PC

1b) → Procès situé dans l'ultériorité par rapport à T₀ :

Compatibilité de l'énoncé au FS avec un circonstanciel déictique d'ultériorité : [dentro de X minutos/días/meses/años] en espagnol / [dans X minutes/jours/mois/années] en français

1c) → Procès situé dans l'ultériorité par rapport à un repère PASSÉ à T₀

Compatibilité de l'énoncé au FS/FA ou au Cond Pst/Cond P avec un circonstanciel anaphorique d'ultériorité : [X minutos/días/meses/años más tarde] en espagnol / [X minutes/jours/mois/années plus tard] en français

3.3.2. Tests sur les paramètres énonciatifs

2a) → Distinction entre énonciation fictive et énonciation réelle

FS/FA + A = [diré que] / [X dirá que] // [je dirai que] / [X dira que] + PST/PC

FS/FA + IT = [(me) preguntaré si] / [X (se) preguntará si] // [je (me) demanderai si] / [X (se) demandera si] + PST/PC

Cond Pst/Cond P + A = [dije que] / [X dijo que] // [j'ai dit que] / [X a dit que] + PST/PC

Cond Pst/Cond P + IT = [(me) pregunté si] / [X (se) preguntó si] // [je me suis / j'ai demandé si] / [X s'est / a demandé si] + PST/PC

Cond Pst/Cond P + IP = [(me) pregunté] / [X (se) preguntó] // [je me suis / j'ai demandé] / [X s'est / a demandé] + PST/PC

2b) → Structure auto ou hétéro-dialogique de l'énoncé

La structure auto ou hétéro-dialogique de l'énoncé sera déterminée soit en fonction du cotexte soit en fonction du sujet du verbe utilisé pour l'explicitation de l'énonciation antérieure.

IV. Analyse d'occurrences à effet de sens de reprise, d'inconcevable et polémique en espagnol et en français

4.1. Choix méthodologiques

On pose que la seule différence que l'on peut constater entre le conditionnel présent et le conditionnel passé est une différence aspectuelle qui se répercute sur la vision donnée du procès (en accomplissement ou accompli), mais qui ne joue aucun rôle dans la production de l'effet de sens analysé. C'est ce que l'on constate dans les exemples (20) en espagnol et (21) en français dans lesquels les deux formes alternent :

(20) Analistas: inflación de enero en Argentina *habría alcanzado* 1,7% (titre)
Según el sondeo realizado por Reuters entre nueve analistas, la inflación real de enero *habría oscilado* entre un 1,2% y un 2%, en tanto que el gobierno *anunciaría* un crecimiento de precios de un 0,9%.
Analistas, operadores y algunos empleados del ente de estadísticas denuncian que los valores inflacionarios anunciados por el ente oficial son manipulados por el Gobierno para obtener réditos económicos y políticos. (*Americaeconomia.com*, 08/02/2011)

(21) Perquisition chez Johnny Hallyday, soupçonné de fraude fiscale. (titre)
Selon « le Canard enchaîné », le chanteur *aurait transféré* une partie de ses actifs au Luxembourg.
Le contrôle *porterait* notamment sur les sociétés créées pour gérer les affaires de Johnny Hallyday, déjà résident suisse. Selon le Canard enchaîné, le rockeur a en effet « chargé ses conseillers de créer un réseau complexe de sociétés pour gérer ses petites affaires dans l'Hexagone ». Des entreprises qui *auraient* « un chiffre d'affaires égal ou proche de zéro, tout en accumulant les dépenses ». Surtout, « une partie des actifs de la galaxie Hallyday » *aurait été transférée* au Luxembourg. (*Libération.fr*, 25/01/2011)

Dans ces deux exemples, l'effet de sens de reprise est identique qu'il s'agisse du conditionnel présent ou du conditionnel passé. La seule différence porte sur la vision donnée du procès, et par conséquent sur la localisation temporelle de l'événement représenté par le procès. Avec le conditionnel présent, on a affaire à un procès co(n)textuellement situé en T_0 , avec le conditionnel passé, parce qu'il est donné à voir accompli, on a affaire à un procès situé dans le PASSÉ.

Cet effet de sens est possible dans des énoncés affirmatifs, mais on le rencontre aussi, bien que plus rarement, en interrogation totale, comme c'est le cas de l'exemple (22) en français :

(22) (début de l'article « La défense, meilleur argument des Biarrots ») Les Biarrots *seraient-ils restés* assis sur le nuage où leur titre de champion de France 2005 les a projetés? A entendre l'entraîneur Patrice Lagisquet s'exprimer sur le travers qui frappe son équipe cette année, on pourrait le croire: «*Nous avons tendance à nous reposer sur nos lauriers en cours de match, à lever le pied, à mettre les mains en haut du guidon. On démarre bien nos matches, nous sommes capables de faire des choses intéressantes, mais nous laissons faire le jeu à nos*

adversaires et nous nous fragilisons.» (...) Les résultats, pourtant, demeurent corrects. Avant de rencontrer Narbonne, vendredi 23 décembre, les Biarrots occupent la troisième place du Top 14, le championnat qui réunit l'élite du rugby français. «Notre souci est que l'on ne se sent pas en danger», constate l'entraîneur, sans pouvoir vraiment expliquer cet abusif excès de confiance. (Le Monde, 23/12/2005)

Ou en interrogation partielle, comme dans l'exemple (23) en français, repris d'Haillet (2007 : 153) :

(23) — Aux dernières nouvelles, les deux compagnies vont fusionner.
— Ah bon ? Elles *fusionneraient* quand ?

Un commentaire s'impose au sujet de la fréquence de ces énoncés interrogatifs. On a éprouvé de grandes difficultés à trouver des énoncés interrogatifs au conditionnel produisant un effet de sens de reprise alors même que la mise en interrogation totale ou partielle d'un énoncé affirmatif ne semble pas poser problème. En effet, si on prend l'énoncé [«une partie des actifs de la galaxie Hallyday» *aurait été transférée* au Luxembourg] de l'exemple (21), on peut le mettre en interrogation totale (21a) ou en interrogation partielle (21b) :

(21a) une partie des actifs de la galaxie Hallyday *aurait-elle été transférée* au Luxembourg ?

(21b) quand / par qui une partie des actifs de la galaxie Hallyday *aurait-elle été transférée* au Luxembourg ?

Pourtant, en discours, ces énoncés semblent rares. Au point qu'on n'en trouve qu'une occurrence en interrogation totale chez Damourette et Pichon (1911-1936 : 442) qui disposent pourtant d'un vaste corpus, et que les occurrences d'Haillet (2007) sont, comme on l'a montré au point (2.2), problématiques en interrogation totale, et des occurrences fabriquées en interrogation partielle. En espagnol, on n'a trouvé aucune occurrence au conditionnel en interrogation totale ou partielle qui produise l'effet de sens de reprise tel qu'il a été défini au point (1.1).

On peut penser, à titre d'hypothèse explicative, que cette différence de fréquence est due à plusieurs facteurs. Dans un premier temps, on peut supposer que le sémantisme de l'effet de sens de reprise est, par nature, peu enclin à s'exprimer en interrogation. Il s'agit en effet de transmettre une information en signalant qu'elle est empruntée à un énonciateur antérieur. On s'attend donc à avoir affaire à une affirmation, dont le contenu est signalé comme étant la reprise d'un énoncé antérieur et sur lequel le locuteur-énonciateur principal ne statue pas. On peut concevoir la présence d'une interrogation partielle ou totale dans le cadre d'un dialogue au sein duquel le premier locuteur réalise un énoncé à effet de sens de reprise, et au sujet duquel le second locuteur formule une demande de confirmation (dans le cas d'une interrogation totale) ou une demande d'information complémentaire (dans le

cas d'une interrogation partielle). C'est d'ailleurs ce qu'on a dans l'exemple (23) en interrogation partielle pris chez Haillet (2007 : 153) ou dans l'exemple (24) en interrogation totale de Damourette et Pichon (1911-1936 : 442) :

(24) — Que dites-vous mon père ? Mes sœurs Shiya et Gamawuki *seraient* vivantes ? Vous connaissez leur retraite ? (G. Cerfberr, *Contes japonais*, « La forêt enchantée », p.88)

On développera une analyse de ce type d'énoncés en interrogation totale et partielle après avoir analysé le fonctionnement des énoncés affirmatifs. On peut cependant constater que cette configuration, comprenant une situation dialogale et l'annonce d'une information reprise à un tiers suivie d'une question au sujet de cette information, est rare à l'écrit. Or, notre corpus est en grande partie composé d'occurrences écrites. D'autre part, en ce qui concerne l'espagnol, ou bien le problème est le même que celui du français : en l'absence de données orales prises sur le vif, il est difficile de rencontrer ce type d'occurrence, ou bien on peut estimer que si on arrive au constat, suite à l'étude approfondie de corpus oraux, que l'effet de sens de reprise au conditionnel en interrogation totale ou partielle est plus rare en espagnol qu'en français, c'est peut-être parce que l'emploi en affirmation est plus récent en espagnol, et qu'il ne s'est pas encore suffisamment étendu à l'oral pour pouvoir entrer dans des énoncés interrogatifs.

Bien qu'on penche plutôt en faveur d'une explication similaire en français et en espagnol, notre travail n'étant pas consacré exclusivement à cet effet de sens et n'explorant pas de corpus oraux en particulier, nous ne sommes pas en mesure d'apporter de réponse satisfaisante à cette question de fréquence d'emploi pour le moment.

En revanche, ce que l'on peut constater sans problème, c'est que la modalité phrastique ne joue pas de rôle particulier dans la production de l'effet de sens de reprise. On rappelle en effet qu'on considère, à la suite d'Anscombe et Ducrot (1981) et d'Haillet (2002, 2007) que toute interrogation (totale ou partielle) repose sur une assertion sous-jacente qu'elle met en débat (interrogation totale) ou à propos de laquelle elle formule une demande d'information (interrogation partielle). Dans le cas des énoncés de reprise, l'interrogation totale vient mettre en débat un énoncé de reprise au conditionnel, et l'interrogation partielle permet de formuler une demande d'information à propos d'un énoncé de reprise au conditionnel. La production de l'effet de sens de reprise se fait par conséquent en dehors de la mise en interrogation.

C'est pourquoi on traitera essentiellement des énoncés affirmatifs pour mettre en évidence le fonctionnement de cet effet de sens en espagnol et en français. On s'attachera cependant à la suite de cela à montrer le fonctionnement complexe des énoncés en interrogation totale et partielle

qu'Haillet (2007) a classés parmi les énoncés au « conditionnel d'altérité énonciative avec allusion à un locuteur distinct » et qui ne nous semblent pas produire systématiquement un effet de sens de reprise.

4.2. Analyse de l'effet de sens de reprise dans des énoncés affirmatifs

4.2.1. Paramètres temporels

On analysera dans un premier temps les paramètres temporels de l'énoncé à effet de sens de reprise au conditionnel puisqu'on pose, on l'a dit, que c'est la localisation temporelle du procès au conditionnel par le co(n)texte qui interdit que les instructions temporelles portent sur le procès et contribue à la production de l'effet de sens de reprise.

On se propose d'analyser les exemples (20) en espagnol et (21) en français cités *supra* dans lesquels le conditionnel présent et le conditionnel passé alternent :

(20) Analistas: inflación de enero en Argentina **habría alcanzado** 1,7% (titre)
Según el sondeo realizado por Reuters entre nueve analistas, la inflación real de enero **habría oscilado** entre un 1,2% y un 2%, en tanto que el gobierno **anunciaría** un crecimiento de precios de un 0,9%.
Analistas, operadores y algunos empleados del ente de estadísticas denuncian que los valores inflacionarios anunciados por el ente oficial son manipulados por el Gobierno para obtener réditos económicos y políticos. (*Americaeconomia.com*, 08/02/2011)

(21) Perquisition chez Johnny Hallyday, soupçonné de fraude fiscale. (titre)
Selon « le Canard enchaîné », le chanteur **aurait transféré** une partie de ses actifs au Luxembourg.
Le contrôle **porterait** notamment sur les sociétés créées pour gérer les affaires de Johnny Hallyday, déjà résident suisse. Selon le Canard enchaîné, le rockeur a en effet « chargé ses conseillers de créer un réseau complexe de sociétés pour gérer ses petites affaires dans l'Hexagone ». Des entreprises qui **auraient** « un chiffre d'affaires égal ou proche de zéro, tout en accumulant les dépenses ». Surtout, « une partie des actifs de la galaxie Hallyday » **aurait été transférée** au Luxembourg. (*Libération.fr*, 25/01/2011)

Du point de vue temporel, on se propose d'appliquer le test qui consiste à substituer le conditionnel par un présent et qui permet de mettre en évidence la localisation du procès dans le PRÉSENT de l'énonciation principale :

(20a) Analistas: inflación de enero en Argentina **ha alcanzado** 1,7% (titre)
Según el sondeo realizado por Reuters entre nueve analistas, la inflación real de enero **ha oscilado** entre un 1,2% y un 2%, en tanto que el gobierno **anuncia** un crecimiento de precios de un 0,9%.
Analistas, operadores y algunos empleados del ente de estadísticas denuncian que los valores inflacionarios anunciados por el ente oficial son manipulados por el Gobierno para obtener réditos económicos y políticos.

(21a) Perquisition chez Johnny Hallyday, soupçonné de fraude fiscale. (*titre*)
Selon « le Canard enchaîné », le chanteur *a transféré* une partie de ses actifs au Luxembourg.

Le contrôle *porte* notamment sur les sociétés créées pour gérer les affaires de Johnny Hallyday, déjà résident suisse. Selon le Canard enchaîné, le rockeur a en effet « chargé ses conseillers de créer un réseau complexe de sociétés pour gérer ses petites affaires dans l'Hexagone ». Des entreprises qui *ont* « un chiffre d'affaires égal ou proche de zéro, tout en accumulant les dépenses ». Surtout, « une partie des actifs de la galaxie Hallyday » *a été transférée* au Luxembourg.

On voit bien qu'on peut remplacer le conditionnel présent par un présent et le conditionnel passé par un passé composé sans que cela ne modifie la localisation temporelle du procès. C'est donc que le procès exprimé dans chacun de ces énoncés est soit en accomplissement au moment de l'énonciation principale, soit accompli à ce moment-là. Par conséquent, le procès fait référence soit à un événement PRÉSENT soit à un événement PASSÉ.

On rappelle cependant que le présent est un temps verbal qui, selon les indications co(n)textuelles de l'énoncé, peut dénoter un procès qui fait référence à un événement antérieur, simultané ou postérieur à T_0 . On se propose donc de montrer avec un test supplémentaire que les procès ne sont pas situés dans l'ultériorité par rapport à un repère PASSÉ, et que les instructions temporelles du conditionnel ne peuvent pas, par conséquent, porter sur le procès. On va donc tester la compatibilité des énoncés avec une locution du type [X minutos/días/meses/años más tarde] en espagnol et [X minutes/jours/mois/années plus tard] en français :

(20b) Analistas: inflación de enero en Argentina *habría alcanzado* 1,7% **[X minutos/días/meses/años más tarde]* (*titre*)

Según el sondeo realizado por Reuters entre nueve analistas, la inflación real de enero *habría oscilado* **[X minutos/días/meses/años más tarde]* entre un 1,2% y un 2%, en tanto que el gobierno *anunciaría* **[X minutos/días/meses/años más tarde]* un crecimiento de precios de un 0,9%.

Analistas, operadores y algunos empleados del ente de estadísticas denuncian que los valores inflacionarios anunciados por el ente oficial son manipulados por el Gobierno para obtener réditos económicos y políticos.

(21b) Perquisition chez Johnny Hallyday, soupçonné de fraude fiscale. (*titre*)

Selon « le Canard enchaîné », le chanteur *aurait transféré* **[X minutes/jours/mois/années plus tard]* une partie de ses actifs au Luxembourg.

**[X minutes/jours/mois/années plus tard]* Le contrôle *porterait* notamment sur les sociétés créées pour gérer les affaires de Johnny Hallyday, déjà résident suisse. Selon le Canard enchaîné, le rockeur a en effet « chargé ses conseillers de créer un réseau complexe de sociétés pour gérer ses petites affaires dans l'Hexagone ». Des entreprises qui *auraient* **[X minutes/jours/mois/années plus tard]* « un chiffre d'affaires égal ou proche de zéro, tout en accumulant les dépenses ». Surtout, « une partie des actifs de la galaxie Hallyday » *aurait été transférée* **[X minutes/jours/mois/années plus tard]* au Luxembourg.

En (20b) et (21b), l'ajout d'un circonstanciel anaphorique d'ultériorité, bien qu'il produise un énoncé acceptable, modifie le sens de l'énoncé qui ne produit

plus un effet de sens de reprise. C'est donc qu'un des paramètres nécessaires à la production de cet effet de sens est la présence d'un co(n)texte qui ne permet pas que les instructions temporelles du conditionnel portent sur le procès. On voit bien une fois encore que le conditionnel, à lui seul, n'est pas en mesure de produire cet effet de sens et n'en est donc pas à l'origine, ce qui fait que l'on refuse une terminologie du type « conditionnel de reprise » et qu'on préfère parler « d'effet de sens de reprise au conditionnel ».

Les instructions temporelles du conditionnel ne pouvant porter sur le procès du fait du co(n)texte avec lequel elles interagissent, on pose que leur actualisation est plus complexe et prend en compte des paramètres énonciatifs qu'on se propose de mettre en évidence au point suivant.

4.2.2. Paramètres énonciatifs

On pose que l'instruction temporelle [+ PASSÉ] du conditionnel met en place un dédoublement énonciatif et situe une énonciation secondaire dans le PASSÉ de T₀. On se propose de mettre en évidence le fait qu'on a bien affaire, comme on l'a posé au point (3.1), à une énonciation secondaire antérieure envisagée comme ayant été réalisée. On déterminera si l'explicitation d'une énonciation antérieure est possible ou non en (20c) comme en (21c) :

(20c) Analistas : **[dije que] / [dijeron que]* inflación de enero en Argentina *ha alcanzado* 1,7% (titre)

Según el sondeo realizado por Reuters entre nueve analistas, **[dije que] / [dijeron que]* la inflación real de enero *ha oscilado* entre un 1,2% y un 2%, en tanto que el gobierno *anuncia* un crecimiento de precios de un 0,9%.

Analistas, operadores y algunos empleados del ente de estadísticas denuncian que los valores inflacionarios anunciados por el ente oficial son manipulados por el Gobierno para obtener réditos económicos y políticos. (*Americaeconomia.com*, 08/02/2011)

(21d) Perquisition chez Johnny Hallyday, soupçonné de fraude fiscale. (titre)

Selon « le Canard enchaîné », **[j'ai dit que] / [on a dit que]* le chanteur *a transféré* une partie de ses actifs au Luxembourg.

**[j'ai dit que] / [on a dit que]* Le contrôle *porte* notamment sur les sociétés créées pour gérer les affaires de Johnny Hallyday, déjà résident suisse. Selon le Canard enchaîné, le rockeur a en effet « chargé ses conseillers de créer un réseau complexe de sociétés pour gérer ses petites affaires dans l'Hexagone ». Des entreprises **[dont j'ai dit qu'elles] / [dont on a dit qu'elles] ont* « un chiffre d'affaires égal ou proche de zéro, tout en accumulant les dépenses ». Surtout, **[j'ai dit qu'] / [on a dit qu']* « une partie des actifs de la galaxie Hallyday » *a été transférée* au Luxembourg. (*Libération.fr*, 25/01/2011)

Comme on pouvait le penser dès le départ grâce à la définition de cet effet de sens, le dédoublement énonciatif est effectué à partir d'une énonciation secondaire envisagée comme réelle, que celle-ci ait pu être énoncée par un énonciateur individualisé ou que cet énonciateur soit indéfini : la rumeur, par exemple. L'explicitation d'une énonciation antérieure n'est pas possible à la

première personne du singulier et semble contradictoire avec l'effet de sens produit comme avec le cotexte qui explicite la source (*selon « le Canard enchaîné »*, pour l'exemple (21)), ce qui met en évidence le fait qu'on a bien affaire à une structure hétéro-dialogique dans ce type d'énoncés.

Dans les exemples (20) et (21), l'énonciateur secondaire est bien identifié, grâce aux indications cotextuelles. Il s'agit des analystes interrogés lors d'un sondage effectué par Reuters dans l'exemple (20), et du journal *Le Canard enchaîné* dans l'exemple (21). Dans l'exemple (21), il est intéressant de voir qu'une partie de l'énoncé antérieur est même repris sous forme de citation comme le mettent en évidence les éléments entre guillemets. On dispose à présent de tous les paramètres co(n)textuels temporels et énonciatifs qui permettent de caractériser les énoncés au conditionnel à effet de sens de reprise. On se propose à présent de montrer le fonctionnement de la production de cet effet de sens en discours.

4.2.3. Mécanisme de production de l'effet de sens de reprise en affirmation

On pose qu'en espagnol et en français, l'effet de sens de reprise, dans des énoncés affirmatifs au conditionnel, est produit par l'interaction de la valeur en langue du conditionnel lors de son actualisation avec un co(n)texte situant le procès exprimé en accomplissement ou accompli en T_0 et faisant référence à une énonciation antérieure (e) envisagée comme ayant été réalisée et dont l'énonciateur e_1 est coréférent personnellement avec le locuteur-énonciateur principal.

Du fait de la localisation temporelle du procès vu en accomplissement en T_0 avec le conditionnel présent et accompli en T_0 avec le conditionnel passé, seules les instructions aspectuelles du conditionnel portent sur le procès. L'actualisation des instructions temporelles [+ PASSÉ] et [+ ultériorité] est quant à elle plus complexe.

L'instruction temporelle [+ PASSÉ], place une énonciation secondaire dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. Cette énonciation secondaire peut être explicite dans l'énoncé, lorsque la source de l'information est citée, ou non. Elle peut aussi constituer une énonciation dont l'énonciateur e_1 est défini et fait référence à un ou des individu(s) en particulier ou une énonciation dont l'énonciateur e_1 est indéfini et fait dans ce cas référence à la rumeur ou le « on dit ».

On peut opposer à cette analyse le fait que dans certains énoncés affirmatifs au conditionnel, le procès peut être co(n)textuellement situé en T_0 et l'énoncé peut être hétéro-dialogique sans qu'un effet de reprise soit produit. C'est le cas d'un énoncé comme (25) :

(25) Bernard m'a dit qu'il *viendrait* aujourd'hui

La différence entre un énoncé comme celui de l'exemple (25) et un énoncé comme (20) ou (21), c'est que dans l'exemple (25), l'instruction [+ ultériorité] porte sur le procès, qui est vu comme ultérieur par rapport à une énonciation secondaire antérieure. Dans les exemples (20) et (21), le test de compatibilité avec un circonstanciel anaphorique d'ultériorité a mis en évidence le fait que l'instruction [+ ultériorité] ne peut porter sur le procès.

On pose donc que l'instruction [+ ultériorité] se grammaticalise et que seule la ramification du temps qu'elle implique est mise à profit dans la production de l'effet de sens de reprise. En effet, parmi les temps capables de faire référence à une énonciation antérieure à l'énonciation principale, on dispose des temps du PASSÉ (imparfait et passé simple) et du conditionnel. Le conditionnel est le seul à pouvoir produire l'effet de sens de reprise pour deux raisons. D'une part, il est le seul à pouvoir faire référence implicitement à une énonciation antérieure. En effet, avec l'imparfait ou le passé simple, il faut expliciter cette énonciation avec un verbe comme *dire* conjugué à un de ces temps pour renvoyer à une énonciation passée. D'autre part, il est le seul à ne pas placer ensuite le procès dans l'irrévocable mais dans l'époque du temps ramifié et des mondes possibles du fait de l'instruction [+ ultériorité]. On a vu que co(n)textuellement, le procès n'est pas, dans les énoncés des exemples (20) et (21) et dans les énoncés à effet de sens de reprise en général, placé dans l'ultériorité par rapport à cette énonciation antérieure. En revanche, il reste, pour l'énonciateur principal E₁, placé dans le champ des possibles, c'est-à-dire qu'il peut être réalisé ou non, et c'est cette instruction [+ ultériorité] qui, en interaction avec le co(n)texte, permet au locuteur de ne pas se prononcer sur la valeur de vérité du procès et de suspendre son jugement épistémique. Avec un temps du PASSÉ comme avec un présent, le procès serait situé dans l'irrévocable et cela reviendrait, pour le locuteur, à affirmer que le procès est réalisé, et donc, à prendre position sur le degré de certitude du procès. Que l'on compare (21) avec (21a) :

(21) Perquisition chez Johnny Hallyday, soupçonné de fraude fiscale. (*titre*)
Selon « le Canard enchaîné », le chanteur *aurait transféré* une partie de ses actifs au Luxembourg. (*Libération.fr*, 25/01/2011)

(21a) Perquisition chez Johnny Hallyday, soupçonné de fraude fiscale. (*titre*)
Selon « le Canard enchaîné », le chanteur *a transféré* une partie de ses actifs au Luxembourg.

Dans l'exemple (21a), la mention de la source *selon « le Canard enchaîné »* suffit à indiquer qu'il s'agit d'une information reprise à un tiers. En revanche, l'emploi du présent montre que le locuteur-énonciateur principal s'accorde avec l'énonciateur antérieur, à savoir, *Le Canard enchaîné* et donne à voir le procès comme certain. Dans la plupart des énoncés produisant un effet de sens de reprise dont on dispose, la source est mentionnée. Et comme on peut le voir

dans l'exemple (21), l'effet de sens produit est différent de (21a). C'est donc la grammaticalisation de la notion temporelle d'ultériorité qui permet de suspendre le jugement épistémique du locuteur-énonciateur principal qui, combinée à la référence à une énonciation antérieure au sein d'une structure hétéro-dialogique indiquant que la source de l'information est externe (modalité médiative), produit l'effet de sens de reprise : un énoncé dans lequel le locuteur indique non seulement que le contenu de son énoncé est repris d'un énoncé antérieur, mais aussi qu'il refuse de se prononcer sur la valeur de vérité du procès.

On remarquera que le conditionnel est le seul temps à pouvoir participer à la production de cet effet de sens du fait de son fonctionnement dialogique en langue. Prenons pour cela deux exemples, un en espagnol (26) et un en français (27), dans lesquels la source de l'énoncé premier n'est pas explicitée, contrairement aux exemples (20) et (21) :

(26) DT de Argentina **pondría** suplentes ante Venezuela (titre)

El entrenador de la selección Sub 20 de Argentina, Walter Perazzo, al ver que están primeros en el Grupo A del Sudamericano con seis puntos tras dos triunfos consecutivos, **pondría** algunos suplentes ante Venezuela para darle descanso a algunos jugadores. (*Deportes.terra.com*, 21/01/2011)

(27) « Le petit Younes, disparu depuis plus de 24h, **aurait été retrouvé** mort dans le canal d'Argentièrre, mais l'information n'a pas encore été confirmée » (*France 2*, JT de 13h, 27/10/2009)

Dans ces deux exemples, la source n'est pas explicitée. En revanche, l'effet de sens produit est bien le même que dans (20) et (21). Dans les exemples (26) et (27), on peut remplacer le conditionnel par un présent ou un passé composé :

(26a) DT de Argentina **pone** suplentes ante Venezuela (titre)

El entrenador de la selección Sub 20 de Argentina, Walter Perazzo, al ver que están primeros en el Grupo A del Sudamericano con seis puntos tras dos triunfos consecutivos, **pone** algunos suplentes ante Venezuela para darle descanso a algunos jugadores.

(27a) « Le petit Younes, disparu depuis plus de 24h, **a été retrouvé** mort dans le canal d'Argentièrre, mais l'information n'a pas encore été confirmée »

Le procès est donc vu en accomplissement en T_0 dans le cas de (26) dont les verbes sont au conditionnel présent, et accompli en T_0 dans le cas de (27) dont le verbe est au conditionnel passé. Par conséquent, si les instructions aspectuelles de la valeur en langue du conditionnel peuvent porter sur le procès, les instructions temporelles s'actualisent de façon distincte. L'instruction temporelle [+ PASSÉ] place une énonciation secondaire (e) dans l'antériorité de T_0 . Cette énonciation secondaire est réelle, en ce sens qu'elle est envisagée comme pouvant avoir eu lieu dans le PASSÉ, et l'énonciateur e_1 de cette énonciation secondaire (e) n'est pas coréférent personnellement avec

le locuteur-énonciateur principal comme le montre le test suivant qui consiste à expliciter cette énonciation antérieure :

(26b) **[dije que] / [dijeron que]* DT de Argentina *pone* suplentes ante Venezuela (titre)

**[dije que] / [dijeron que]* El entrenador de la selección Sub 20 de Argentina, Walter Perazzo, al ver que están primeros en el Grupo A del Sudamericano con seis puntos tras dos triunfos consecutivos, *pone* algunos suplentes ante Venezuela para darle descanso a algunos jugadores.

(27b) « **[j'ai dit que] / [on a dit que]* Le petit Younes, disparu depuis plus de 24h, *a été retrouvé* mort dans le canal d'Argentièrre, mais l'information n'a pas encore été confirmée »

L'énonciation secondaire antérieure à T₀ peut être explicitée, mais le fait de ne pouvoir l'expliciter à la première personne du singulier montre bien, comme lors de l'analyse des exemples précédents, que la structure des énoncés produisant un effet de sens de reprise est hétéro-dialogique.

L'instruction [+ ultériorité] ne peut porter sur le procès, du fait de la localisation temporelle de ce dernier par le co(n)texte. Elle se grammaticalise et permet au locuteur de suspendre son jugement. On voit bien ici que même lorsque la source de l'information n'est pas explicite, le conditionnel, du fait de sa structure dialogique, permet de produire l'effet de sens de reprise.

On pense avoir montré avec cette analyse que l'effet de sens de reprise comporte un sémantisme double : du point de vue médiatif, il indique que le contenu de l'énoncé est emprunté à un énoncé antérieur ; du point de vue épistémique, il indique que le locuteur refuse de se prononcer sur la valeur de vérité et le degré de certitude du procès.

Après avoir analysé le fonctionnement de cet effet de sens dans des énoncés affirmatifs, on se propose de déterminer le fonctionnement des énoncés au conditionnel en interrogation totale en relation directe avec l'étude d'Haillet (2007).

4.3. Énoncés interrogatifs au « conditionnel d'altérité énonciative »

On pose, on l'a dit, que la modalité phrastique ne joue aucun rôle dans la production de l'effet de sens de reprise. Elle vient mettre en débat (interrogation totale) ou formuler une demande d'information (interrogation partielle) à propos d'une assertion sous-jacente qui est elle-même un énoncé affirmatif au conditionnel à effet de sens de reprise. C'est ce que l'on peut voir dans l'exemple (23) d'Haillet (2007 : 153) en interrogation partielle et dans l'exemple (24) de Damourette et Pichon (1911-1936 : 442) en interrogation totale, cités *supra* et repris *infra* :

(23) — Aux dernières nouvelles, les deux compagnies vont fusionner.
— Ah bon ? Elles *fusionneraient* quand ?

(24) — Que dites-vous mon père ? Mes sœurs Shiya et Gamawuki *seraient* vivantes ? Vous connaissez leur retraite ? (G. Cerfberr, *Contes japonais*, « La forêt enchantée », p.88)

Ces deux énoncés interrogatifs reposent chacun sur une assertion sous-jacente qui est un énoncé affirmatif au conditionnel produisant un effet de sens de reprise et que l'on peut reconstruire de la façon suivante :

(23a) les deux compagnies *fusionneraient*.

(24a) mes sœurs Shiya et Gamawuki *seraient* vivantes.

Ces deux énoncés constituent la reprise d'un énoncé antérieur explicite, dans le cas de (23) ou bien que l'on peut imaginer dans le cas de (24). Dans le cas de (23), il s'agit de l'énoncé précédent :

(23b) [aux dernières nouvelles, les deux compagnies vont fusionner]

Dans le cas de (24), on peut supposer que le père a déclaré quelque chose du type :

(24b) [vos sœurs Shiya et Gamawuki sont vivantes].

L'énoncé en interrogation totale ou partielle dans les exemples (23) et (24) se construit par conséquent de la façon suivante au cours du processus de production de sens.

Dans un premier temps, l'énoncé antérieur (23b) ou (24b) énoncé par l'énonciateur secondaire e_1 qui, en (23) fait référence au premier locuteur et en (24) fait référence au père, est repris par l'énonciateur principal E_1 . La mise au conditionnel du procès permet alors de mettre en évidence d'une part le fait que le contenu de l'énoncé est repris d'un énonciateur antérieur, et d'autre part, que le locuteur-énonciateur principal E_1 refuse de se prononcer sur la valeur de vérité ou le degré de certitude du procès. On en arrive alors aux énoncés fictifs (puisque non réalisés) (23a) et (24a). Le but du locuteur-énonciateur principal ne peut pas être, dans ces deux exemples, de transmettre l'information à un interlocuteur qui est à l'origine de cette information. C'est pourquoi (23a) et (24a) ne sont pas réalisés mais font uniquement partie du processus de production des énoncés (23) et (24). Dans l'exemple (23), le but pour E_1 est double : d'une part mettre en évidence le fait que le contenu de l'énoncé est repris à l'énonciateur précédent et d'autre part que le locuteur-énonciateur principal ne se prononce pas sur sa valeur de vérité mais demande un complément d'information sur un circonstant (le temps) du procès exprimé. Dans l'exemple (24), le but pour E_1 est de mettre en débat l'information reprise

(24a) pour en avoir la confirmation et de signifier qu'il s'agit bien d'un contenu repris dont la valeur de vérité n'est pas définie et est seulement mise en débat par l'interrogation totale.

On le voit, ce mécanisme de production est complexe, et sans un énoncé antérieur qui annonce une information nouvelle, il ne peut y avoir d'effet de sens de reprise au conditionnel en interrogation totale ou partielle. C'est ce qui nous permet de penser que ce type d'emploi est rare dans le discours journalistique dont le but est avant tout d'annoncer une information, et non de la remettre en question ou de demander un complément d'information. En revanche, dans le cadre du débat, du dialogue, il peut y avoir ce type d'énoncé. On pourrait imaginer, dans le cadre du discours de presse par exemple, une annonce du type (28) ou (28a) en Une d'un quotidien national :

(28) Ben Laden est mort.

(28a) Ben Laden *serait* mort.

Le lendemain, un autre quotidien pourrait titrer :

(28b) Ben Laden *serait* mort ?

Et on aurait affaire dans ce cas à un effet de sens de reprise en interrogation totale. Mais sans annonce préalable de la mort de Ben Laden, un tel énoncé ne produirait pas d'effet de sens de reprise.

Sur cette base, on se propose de reprendre et de discuter certains exemples classés par Haillet (2007) parmi les énoncés au « conditionnel d'altérité énonciative avec allusion à un locuteur distinct » pour essayer de déterminer précisément l'effet de sens produit.

4.3.1. *Énoncés au conditionnel en interrogation totale : effet de sens de reprise vs effet de sens conjectural*

Considérons les exemples (17) et (29) tirés d'Haillet (2007 : 134) en interrogation totale :

(17) les films français voient leur audience fléchir. La critique en *serait*-elle responsable ?

(29) En Amérique, dès la première semaine de vente, en mars, 200 000 prescriptions de Viagra. En mai, les prescriptions atteignaient 300 000 par semaine. En juillet, on est retombé à 180 000. Le Viagra *aurait-il déçu* ses utilisateurs ?

On a montré au point (2.2.2) que l'énoncé de l'exemple (17) avait toutes les caractéristiques pour être considéré comme un énoncé produisant un effet de sens conjectural. Il s'agit d'un énoncé d'hypothèse plausible issu d'un

raisonnement abductif dont le point de départ est constitué par le constat d'un fait surprenant : [les films français voient leur audience fléchir]. Il en est de même pour l'exemple (29). On pose que l'énoncé interrogatif en (29) constitue la mise en débat d'une hypothèse plausible issue d'un raisonnement par abduction dont on reconstruit le développement selon le schéma (CAB) habituel *infra* :

C (constat de départ en T₀) : [En Amérique, dès la première semaine de vente, en mars, 200 000 prescriptions de Viagra. En mai, les prescriptions atteignaient 300 000 par semaine. En juillet, on est retombé à 180 000]

A (règle) : si le Viagra déçoit ses utilisateurs, les ventes chutent

B (cas) : le Viagra a déçu ses utilisateurs

Cette hypothèse plausible peut ensuite être actualisée à différents temps selon le degré de certitude que le locuteur lui attribue⁴¹. L'actualisation de cette hypothèse plausible au conditionnel en interrogation totale met en évidence le fait que le locuteur attribue à cette hypothèse plausible un degré de certitude faible. À ce stade de l'analyse, l'effet de sens produit semble plutôt correspondre à un effet de sens conjectural, dans (17) comme dans (29) qu'à un effet de sens de reprise. Un test qui pourrait permettre de distinguer les deux est le fait de remplacer l'énoncé interrogatif au conditionnel (présent ou passé) par le verbe *devoir* au présent ou au passé composé suivi de l'infinitif :

(17b) les films français voient leur audience fléchir. La critique *doit* en être responsable.

(29a) En Amérique, dès la première semaine de vente, en mars, 200 000 prescriptions de Viagra. En mai, les prescriptions atteignaient 300 000 par semaine. En juillet, on est retombé à 180 000. Le Viagra *a dû décevoir* ses utilisateurs.

Dans les deux cas, il ne semble pas que l'effet de sens produit soit profondément modifié. La seule différence que l'on perçoit est celle d'un degré de certitude plus élevé en (17b) et en (29a) par rapport à (17) et (29). Si on applique le test que propose Haillet (2007), à savoir la compatibilité de l'énoncé affirmatif avec *paraît-il*, on se rend compte que le sens des énoncés semble modifié :

(17c) les films français voient leur audience fléchir. La critique en *est, ?paraît-il* responsable.

(29b) En Amérique, dès la première semaine de vente, en mars, 200 000 prescriptions de Viagra. En mai, les prescriptions atteignaient 300 000 par semaine. En juillet, on est retombé à 180 000. Le Viagra *a, ?paraît-il, déçu* ses utilisateurs.

Ces deux énoncés sont acceptables, mais il semble qu'en l'absence d'un co(n)texte plus large, le sens soit différent en (17c) et (29b) par rapport aux énoncés

⁴¹ Pour une analyse détaillée de la production de cet effet de sens, on renvoie au chapitre 9 consacré à l'effet de sens conjectural sur lequel on ne s'attarde pas ici.

originaux en (17) et en (29). On peut remarquer que ce test fonctionne pour l'énoncé de l'exemple (24) en interrogation totale :

(24c) mes sœurs Shiya et Gamawuki sont vivantes, *paraît-il*.

On peut utiliser un dernier type de test qui permettrait de distinguer les énoncés à effet de sens conjectural de ceux à effet de sens de reprise : celui proposé par Haillet (2007) qui permet de déterminer si on a affaire à un dédoublement du locuteur (ce que l'on appelle dans le cadre de ce travail, une structure auto-dialogique), ou à une allusion à un locuteur distinct (ce qu'on désigne par le terme de structure hétéro-dialogique). Une des caractéristiques de l'énoncé conjectural est d'être auto-dialogique alors que l'énoncé de reprise se caractérise par son hétéro-dialogisme. C'est cette caractéristique que se propose de déterminer Haillet (2007) en proposant un test de compatibilité avec [LOC se demande si] + même polarité.

Pour Haillet (2007 : 135), en effet, les énoncés de reprise se caractérisent par leur incompatibilité avec [LOC se demande si] + même polarité :

[...] il s'avère impossible de commenter la production de (45) et (46) en disant « LOC (se) demande si le Viagra aurait déçu ses utilisateurs », « LOC (se) demande si la critique en serait responsable ».

Or, comme on l'a signalé pour (17) et contrairement à ce que pose Haillet (2007), l'exemple (17) comme l'exemple (29) semblent être compatibles avec la séquence [LOC se demande si] + même polarité. Tout dépend du co(n)texte, et sans un co(n)texte plus large que celui donné par Haillet (2007), il semble même, comme on l'a montré avec le test de compatibilité avec *paraît-il*, que la structure de l'énoncé soit bien auto-dialogique et qu'il s'agisse bien de deux énoncés conjoncturaux au conditionnel en interrogation totale et non d'énoncés produisant un effet de sens de reprise.

Après avoir montré, à partir des énoncés donnés par Damourette et Pichon (1911-1936) et Haillet (2007), les caractéristiques des énoncés au conditionnel en interrogation totale produisant un effet de sens de reprise, comme l'exemple (24), et celles des énoncés produisant un effet de sens conjectural, comme les exemples (17) et (29), on se propose d'analyser les énoncés au conditionnel en interrogation partielle qui posent, eux aussi, un problème d'identification quant à l'effet de sens produit.

4.3.2. *Énoncés au conditionnel en interrogation partielle : effet de sens de reprise vs effet de sens d'inconcevable*

4.3.2.1. *Position du problème*

On pose que l'effet de sens d'inconcevable est produit uniquement dans des énoncés au conditionnel en interrogation partielle. C'est, on le rappelle, l'effet de sens produit dans l'exemple (3) en espagnol et (4) en français et dans l'exemple (5) cité par Haillet (2007 : 155) :

(3) Sin embargo, la desglobalización no es sólo una constatación -discutida, por otra parte, por otros expertos o circunscrita a determinados ámbitos de la economía-. ¿Quién *se atrevería*, en la actualidad, a tachar al sistema financiero y económico en general de desglobalizado precisamente cuando da la impresión de reactivarse pese a la crisis iniciada en el 2008? (*La Vanguardia*, 5/12/2010 - "La desglobalización", Michel Wieviorka)

(4) Rassurés par la présence de ce dernier, le lapidaire et Louise, étonnés, troublés, obéissent au commissaire ; celui-ci ferma la porte et dit à Morel avec émotion :
– Je sais combien vous êtes honnête et malheureux ; c'est donc à regret que je vous apprends qu'au nom de la loi... je viens arrêter votre fille.
– Tout est découvert... je suis perdue !... s'écria Louise épouvantée, en se jetant dans les bras de son père.
– Qu'est-ce que tu dis ?... Qu'est-ce que tu dis ?... reprit Morel stupéfait. Tu es folle... pourquoi perdue ?... T'arrêter !... Pourquoi t'arrêter ?... Qui *viendrait* t'arrêter ?...
– Moi... au nom de la loi ! et le commissaire montra son écharpe. (Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843)

(5) Huit jours après la fin du Conseil d'Amsterdam, regardons de plus près le traité qui en est sorti. Comment *serais-je surpris* par son insignifiance alors que j'ai mis en garde depuis des mois contre le déplacement du centre de gravité de la conférence ?

Haillet (2007) pose que l'emploi du conditionnel « d'altérité énonciative faisant allusion à un locuteur distinct » permet différentes positions possibles du locuteur par rapport au point de vue contenu dans l'énoncé. Ces différentes positions s'inscrivent dans un *continuum* allant de la disposition du locuteur à admettre ce point de vue à la contestation de ce point de vue. C'est ce qu'il exprime de la façon suivante pour les énoncés en interrogation partielle (2007 : 155) :

Ce phénomène s'apparente à celui que l'on a pu observer au § 4.3.1 - « allusion à un locuteur distinct » - dans les *assertions* ; le locuteur de l'interrogative partielle se trouve représenté, à un extrême, *comme disposé à admettre* le point de vue mis à distance du fait de l'emploi du conditionnel (sans aller jusqu'à l'adopter), et à l'autre extrême, *comme contestant* ce point de vue. Les exemples (95), (96) et (97) se situent à peu près au milieu du *continuum* entre ces deux extrêmes ; [...]

L'idée d'un *continuum* est tout à fait envisageable au sein de l'effet de sens de reprise. Le problème que cette notion pose dans l'analyse développée par

Haillet (2007), c'est qu'il inclut au sein de ce même *continuum*, des énoncés qui nous semblent produire un effet de sens distinct et présentent des caractéristiques énonciatives différentes.

On a vu qu'il convenait, dans un premier temps, d'établir une distinction entre les énoncés en interrogation totale produisant un effet de sens conjectural, caractérisés par une structure auto-énonciative, et ceux qui produisent un effet de sens de reprise, plus rares du fait des contraintes co(n)textuelles nécessaires à la production de cet effet de sens, caractérisés par une structure hétéro-énonciative. Au sein du *continuum* postulé par Haillet (2007) pour les énoncés en interrogation partielle « au conditionnel d'altérité énonciative faisant allusion à un locuteur distinct », on distinguera deux effets de sens possibles : l'effet de sens de reprise et celui d'inconcevable. L'effet de sens d'inconcevable ayant été défini au point (I), on se propose de déterminer les caractéristiques qui permettent de distinguer parmi les énoncés au conditionnel en interrogation partielle ceux qui produisent un effet de sens de reprise de ceux qui produisent un effet de sens d'inconcevable.

4.3.2.2. Mécanisme de production de l'effet de sens d'inconcevable

On rappelle qu'on pose que la production de l'effet de sens d'inconcevable est dû à trois éléments : le cotexte, à savoir, l'enchaînement textuel, la valeur en langue du conditionnel et l'interrogation partielle, du fait de leur fonctionnement dialogique. Le schéma suivant peut permettre de représenter le processus d'interaction entre les différents éléments pour produire cet effet de sens⁴² :

- énoncé prononcé antérieurement par un énonciataire de la situation d'énonciation principale.
- reformulation dialogique de cet énoncé et mise au conditionnel pour indiquer que cet énoncé est repris à une énonciation antérieure.
- question sur un circonstant de l'énoncé reformulé.
- cotexte indiquant que le locuteur juge le contenu de l'énoncé inconcevable.

Soit pour l'exemple (3) :

- énoncé supposé prononcé antérieurement par un énonciataire : [el sistema financiero estaría desglobalizado] : cet énoncé est déjà la reprise d'un énoncé antérieur ;
- reformulation dialogique : [X se atreve a tachar al sistema financiero de desglobalizado] et mise au conditionnel : [X se atrevería a tachar al sistema

⁴² On ne pose pas qu'il existe une succession chronologique de ces étapes mais que ces processus interviennent au même moment. Le problème auquel on se trouve confronté est celui de ne pas pouvoir s'extraire d'une certaine succession des éléments dans leur présentation, qui n'est en rien le reflet de ce que l'on suppose être en réalité.

financiero de desglobalizado]. Cet énoncé correspond à l'assertion sous-jacente à l'interrogation partielle ;

- question sur l'actant-sujet de l'assertion : « ¿quién *se atrevería* a tachar al sistema financiero de desglobalizado? »

Différents éléments cotextuels orientent l'interprétation de cet énoncé comme produisant un effet de sens d'inconcevable : le verbe *atreverse a* (« oser »), qui indique que l'on agit avec audace, c'est-à-dire en prenant des risques. Cela signifie dans cet énoncé que celui qui qualifie le système financier de « démondialisé » s'apprête à adopter un point de vue contraire à l'opinion générale. De plus, la mise en opposition du contenu de la proposition avec une opinion contraire (*precisamente cuando da la impresión de reactivarse pese a la crisis iniciada en el 2008*) montre que le locuteur-énonciateur principal juge le contenu de l'assertion sous-jacente inconcevable.

Dans le cas de l'exemple (4), le déroulement est le suivant :

- énoncé prononcé antérieurement par un énonciataire, le commissaire : « je viens arrêter votre fille » ;

- reformulation dialogique : [X vient t'arrêter] ; et mise au conditionnel : [X viendrait t'arrêter]. Cet énoncé correspond à l'assertion sous-jacente à l'interrogation partielle ;

- question sur l'actant-sujet de l'assertion : « qui *viendrait* t'arrêter ? »

Là encore, en (4), divers éléments viennent appuyer la production de l'effet de sens d'inconcevable : les paroles du locuteur-énonciateur E₁ précédant l'énoncé à effet de sens d'inconcevable signalent qu'il est inconcevable pour le père que quelqu'un vienne arrêter sa fille : « Tu es folle... pourquoi perdue?... T'arrêter !... Pourquoi t'arrêter ?... », auquel s'ajoute le fait qu'il soit décrit comme « stupéfait ».

On peut appliquer cette description à l'exemple (5) d'Haillet (2007) :

- énoncé supposé prononcé antérieurement par un énonciataire : [vous êtes surpris par l'insignifiance du traité] ;

- reformulation dialogique : [je suis surpris pour X raison par l'insignifiance du traité] et mise au conditionnel : [je serais surpris pour X raison par l'insignifiance du traité]. Cet énoncé correspond à l'assertion sous-jacente à l'interrogation partielle ;

- question sur l'actant-sujet de l'assertion : « Comment *serais-je surpris* par son insignifiance ? »

Pour cet exemple comme pour les précédents, le cotexte indique que le locuteur-énonciateur principal rejette la valeur de vérité du contenu de l'énoncé repris sur lequel porte la demande d'information. On a d'ailleurs

affaire en (5) au même type d'élément que dans (3), à savoir une proposition mise en opposition par *alors que*, comme c'était le cas avec *cuando* dans l'exemple en espagnol.

Après analyse du déroulement de la production de l'effet de sens d'inconcevable, on se propose d'exposer le rôle du conditionnel dans ce mécanisme, ce qui permettra de différencier cet effet de sens de l'effet de sens de reprise.

4.3.2.3. Rôle du conditionnel dans la production de l'effet de sens d'inconcevable et différences avec l'effet de sens de reprise

Le conditionnel, dans les énoncés à effet de sens d'inconcevable, voit sa valeur en langue actualisée de façon similaire à celle qu'on a exposée lors de l'analyse d'énoncés produisant un effet de sens de reprise. Dans les énoncés produisant un effet de sens d'inconcevable, le conditionnel présent ou passé peut être remplacé par un présent ou un passé composé, ce qui montre que le procès renvoie à un événement situé en T_0 :

(3b) Sin embargo, la desglobalización no es sólo una constatación -discutida, por otra parte, por otros expertos o circunscrita a determinados ámbitos de la economía-. ¿Quién *se atreve*, en la actualidad, a tachar al sistema financiero y económico en general de desglobalizado precisamente cuando da la impresión de reactivarse pese a la crisis iniciada en el 2008 ?

(4b) Rassurés par la présence de ce dernier, le lapidaire et Louise, étonnés, troublés, obéirent au commissaire ; celui-ci ferma la porte et dit à Morel avec émotion :

– Je sais combien vous êtes honnête et malheureux ; c'est donc à regret que je vous apprends qu'au nom de la loi... je viens arrêter votre fille.

– Tout est découvert... je suis perdue !... s'écria Louise épouvantée, en se jetant dans les bras de son père.

– Qu'est-ce que tu dis ?... Qu'est-ce que tu dis ?... reprit Morel stupéfait. Tu es folle... pourquoi perdue ?... T'arrêter !... Pourquoi t'arrêter ?... Qui *vient* t'arrêter ?...

– Moi... au nom de la loi ! et le commissaire montra son écharpe.

(5b) Huit jours après la fin du Conseil d'Amsterdam, regardons de plus près le traité qui en est sorti. Comment⁴³ *suis-je surpris* par son insignifiance alors que j'ai mis en garde depuis des mois contre le déplacement du centre de gravité de la conférence ?

Par conséquent, seules les instructions aspectuelles du conditionnel peuvent porter sur le procès alors que les instructions temporelles s'actualisent de façon distincte. L'instruction [+ PASSÉ] place une énonciation secondaire implicite (e) dans l'antériorité de T_0 dont l'énonciateur e_1 n'est pas coréférent

⁴³ Haillet (2007 : 155) note, à juste titre, que ce *comment* n'interroge pas sur la manière, mais est l'équivalent d'un *pourquoi* interrogeant sur la cause. Si l'énoncé au présent avec *comment* peut sembler étrange à l'oreille d'un locuteur francophone, cette difficulté disparaît dès lors qu'on le remplace par un *pourquoi*.

personnellement avec le locuteur-énonciateur principal E₁. C'est à cette énonciation qu'appartient l'énoncé reformulé dialogiquement par E₁ dans l'interrogation partielle. L'instruction [+ ultériorité], quant à elle, se grammaticalise : elle place le procès dans le champ des possibles et permet d'ôter le procès à l'époque de l'irrévocabilité des faits. À ce stade-là de l'analyse, on pourrait penser que le fonctionnement est identique à celui de l'effet de sens de reprise.

Or, il existe une différence fondamentale entre les deux effets de sens produits. On a caractérisé l'effet de sens de reprise par deux traits majeurs : d'une part, le trait de reprise à un énonciateur antérieur, trait qu'il partage avec l'effet de sens d'inconcevable; d'autre part, le trait de refus de se prononcer sur la valeur de vérité du contenu de l'énoncé repris. C'est ce dernier trait qui est différent dans l'effet de sens d'inconcevable. En effet, dans les énoncés des exemples (3), (4) et (5), on a montré que le locuteur-énonciateur principal rejette le contenu de l'énoncé. Non seulement il le considère comme faux, mais de plus il ne parvient pas à le concevoir, il en rejette la possibilité d'existence. Cela correspond au degré le plus fort d'invalidation dans le *continuum* des modalités épistémiques développé au chapitre 1.

On a montré que l'instruction [+ ultériorité], dans le cas de la production de l'effet de sens de reprise, permettait de suspendre le jugement épistémique du locuteur-énonciateur principal. Dans le cas de la production de l'effet de sens d'inconcevable, du fait du co(n)texte qui met en évidence le refus pour le locuteur de concevoir l'existence du procès, le conditionnel est le seul temps qui permet de soustraire le procès à l'irrévocabilité dans lequel le place le temps unilinéaire des époques passée et présente. Par conséquent, on pose qu'en interaction avec un co(n)texte mettant en évidence le rejet du locuteur vis à vis de la possible existence du procès, l'ultériorité ne produit pas une suspension du jugement épistémique mais empêche que le procès soit placé dans l'époque du temps irrévocable.

L'interrogation partielle joue quant à elle un rôle distinct de celui qu'elle peut avoir dans les énoncés produisant un effet de sens de reprise. Dans ce type d'énoncé, comme en (23)⁴⁴, l'interrogation partielle constitue une demande d'information à propos d'un circonstant (en (23), le temps) du procès contenu dans l'énoncé repris à un énonciateur antérieur. Pour cela, il faut que le locuteur soit prêt à en accepter la valeur de vérité. Or, ce n'est pas le cas dans les énoncés produisant un effet de sens d'inconcevable. Comme l'assertion sous-jacente est déclarée inconcevable par le locuteur-énonciateur principal, il ne peut s'agir d'une véritable demande d'information, mais plutôt d'une question rhétorique. Son but est de signifier à l'énonciataire qu'il ne peut y

⁴⁴ On rappelle l'exemple : — Aux dernières nouvelles, les deux compagnies vont fusionner.
— Ah bon ? Elles *fusionneraient* quand ?

avoir de réponse concevable à la question posée, ce qui a pour effet d'annuler la validité du contenu de l'énoncé de cet énonciataire.

On voit bien avec cette analyse que le co(n)texte joue un rôle déterminant dans la production des différents effets de sens possibles dans un énoncé au conditionnel, et que les énoncés produisant un effet de sens d'inconcevable ont un fonctionnement distinct de ceux qui produisent un effet de sens de reprise, bien que leur mécanisme soit relativement proche. Cela permet de justifier deux postures théoriques adoptées dans le cadre de ce travail. D'une part, le fait qu'on puisse expliquer l'ensemble des effets de sens produits en discours par une valeur en langue unique du temps verbal. D'autre part, le fait que le conditionnel n'est pas seul responsable de la production de ces effets de sens qui sont bien le résultat d'une interaction entre le co(n)texte et la valeur en langue du conditionnel lors de son actualisation en discours.

On peut d'ailleurs comprendre de ce fait qu'Haillet (2007) ait regroupé ces différents énoncés dans une même classe d'emploi. Le problème est, semble-t-il, que la description n'a pu être affinée par manque de co(n)texte. On pourrait d'ailleurs envisager l'exemple (23) comme un énoncé produisant un effet de sens d'inconcevable si le co(n)texte indiquait que le locuteur-énonciateur principal énonçant [— Ah bon ? Elles *fusionneraient* quand ?] rejette la possibilité qu'elles puissent fusionner. Or, ne disposant pas d'un tel co(n)texte, on ne peut l'interpréter que comme un énoncé de reprise.

Après avoir déterminé le fonctionnement de la production de l'effet de sens d'inconcevable dans des énoncés au conditionnel en interrogation partielle pour mettre en évidence ce qui l'oppose au mécanisme de production de l'effet de sens de reprise, il est intéressant d'analyser un autre type d'énoncé au conditionnel en affirmation comme en interrogation totale dont l'effet de sens semble proche des deux effets qu'on vient d'analyser : l'effet de sens polémique.

4.4. Effet de sens polémique en affirmation et en interrogation totale

4.4.1. Choix méthodologiques

L'effet de sens polémique est produit au conditionnel mais aussi au futur. Dans cette section, on s'intéressera dans un premier temps à l'effet de sens polémique produit dans des énoncés au conditionnel, en relation directe avec l'analyse de la production de l'effet de sens de reprise et de l'effet de sens d'inconcevable. On examinera ensuite la production de cet effet de sens au futur, ce qui permettra de confirmer le fait que cet effet de sens est uniquement co(n)textuel et que ni le conditionnel ni le futur ne jouent de rôle particulier dans sa production, contrairement à ce qu'on a pu mettre en évidence pour les effets de sens précédents.

On pose en effet que dans les énoncés au conditionnel comme au futur, l'effet de sens polémique n'est produit que par les éléments co(n)textuels qui marquent l'indignation suscitée par la réalisation du procès lorsqu'elle est envisagée. Dans les énoncés au conditionnel, le conditionnel contribue à produire un effet de sens de reprise. Les éléments co(n)textuels ajoutent une information supplémentaire à la suite de la production de cet effet de sens. Dans les énoncés au futur, le temps verbal produit un effet de sens d'ultériorité temporelle et ce sont uniquement les éléments co(n)textuels qui ajoutent, là encore, une information en plus.

C'est pour cette raison que l'on choisit d'analyser l'effet de sens polémique non pas dans un chapitre à part entière, mais dans le sillage de l'étude de l'effet de sens de reprise, d'autant que les analyses précédentes ont souvent regroupé ces divers effets de sens au sein d'une même classe sémantique.

4.4.2. Mécanisme de production de l'effet de sens polémique au conditionnel

On reprend pour cette analyse les exemples (6) à (9) cités au point (I) lors de la définition de cet effet de sens :

- (6) Je veux la république et je chasse César.
L'attelage ne peut amnistier le char.
Le droit est au-dessus de Tous ; nul vent contraire
Ne le renverse ; et Tous ne peuvent rien distraire
Ni rien aliéner de l'avenir commun.
Le peuple souverain de lui-même, et chacun
Son propre roi ; c'est là le droit. Rien ne l'entame.
Quoi ! l'homme que voilà, qui passe, **aurait** mon âme !
Honte ! il **pourrait** demain, par un vote hébété,
Prendre, prostituer, vendre ma liberté !
Jamais. [...] (Victor Hugo, *L'Année terrible*, 1872, p.286)
- (7) Aux armes, citoyens ! (*refrain*)
Quoi, des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi, ces cohortes mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers !
Grand Dieu ! Par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug **se ploieraient** !
De vils despotes **deviendraient**
Les moteurs de nos destinées !
Aux armes, citoyens ! (*refrain*) (Rouget de Lisle, *La Marseillaise*, 1792)
- (8) Il existe dans le dossier un témoignage mensonger d'un monsieur qui prétend que je lui **aurais garanti** que M. Michel Droit nous obtiendrait une autorisation d'émettre.
- (9) « Il y a deux millions de Parisiens, et on **serait** obligé de chercher un sauveteur à l'extérieur ? C'est insultant », déclare Françoise de Panafieu, décidée à jouer crânement sa chance.

On se propose de commencer par enlever à ces exemples les marques de rejet pour voir si, comme le pose Abouda (2001) pour l'exemple (8), on a affaire à des énoncés produisant un effet de sens de reprise. Pour l'exemple (6), il s'agit des marques exclamatives et des mots *honte* et *jamais* qui mettent en évidence l'indignation du locuteur :

(6a) l'homme que voilà, qui passe, **aurait** mon âme. / Il **pourrait** demain, par un vote hébété, / Prendre, prostituer, vendre ma liberté.

On a bien affaire en (6a) à un effet de sens de reprise, comme le montre le test de compatibilité avec *paraît-il* :

(6b) l'homme que voilà, qui passe, **aurait** mon âme, **paraît-il**. / Il **pourrait** demain, **paraît-il**, par un vote hébété, / Prendre, prostituer, vendre ma liberté.

L'exemple (7), comporte lui aussi des énoncés affirmatifs au conditionnel dans lesquels l'indignation du locuteur-énonciateur principal est mise en évidence par les exclamations et le pronom exclamatif *quoi* :

(7a) Des cohortes étrangères / **Feraient** la loi dans nos foyers. / Ces cohortes mercenaires / **Terrasseraient** nos fiers guerriers. / Par des mains enchaînées / Nos fronts sous le joug **se ploieraient**. / De vils despotes **deviendraient** / Les moteurs de nos destinées.

Dans cet exemple comme dans l'exemple (6) ou l'exemple (8), on voit bien que le fait d'enlever les marques d'émotion, d'indignation et de polémique donne lieu à la production d'un effet de sens de reprise, ce que l'on peut vérifier par la compatibilité des énoncés avec *paraît-il* :

(7b) Des cohortes étrangères / **Feraient paraît-il** la loi dans nos foyers. / Ces cohortes mercenaires / **Terrasseraient paraît-il** nos fiers guerriers. / Par des mains enchaînées, **paraît-il** / Nos fronts sous le joug **se ploieraient**. / De vils despotes **deviendraient, paraît-il** / Les moteurs de nos destinées.

Ce type de vérification fonctionne aussi avec l'exemple (9). En (9), les marques de rejet sont l'énoncé *c'est insultant*, ainsi que la coordination entre deux propositions qui s'opposent : le grand nombre de parisiens et le fait de chercher un extérieur. L'interrogation totale semble quant à elle jouer le même rôle que dans l'exemple (24) que l'on rappelle ici :

(24) — Que dites-vous mon père ? Mes sœurs Shiya et Gamawuki **seraient** vivantes ? Vous connaissez leur retraite ? (G. Cerfberr, *Contes japonais*, « La forêt enchantée », p.88)

Sans les marques de rejet, notamment *c'est insultant*, l'énoncé au conditionnel en interrogation totale est semblable à celui que l'on a en (24) :

(9a) « Il y a deux millions de Parisiens, et on *serait* obligé de chercher un sauveteur à l'extérieur ? », déclare Françoise de Panafieu.

Il s'agit d'un énoncé produisant un effet de sens de reprise, montrant que le contenu est emprunté à un énonciateur antérieur sans que le locuteur-énonciateur principal ne se prononce sur sa valeur de vérité, qui est mise en débat par l'interrogation totale dans le but de formuler une demande de confirmation. L'énoncé est d'ailleurs compatible avec *paraît-il*, tout comme c'est le cas dans les exemples précédents :

(9b) « Il y a deux millions de Parisiens, et on *serait* obligé, *paraît-il*, de chercher un sauveteur à l'extérieur ? », déclare Françoise de Panafieu.

L'analyse du mécanisme de production de cet effet de sens est par conséquent identique à celui de l'effet de sens de reprise tel qu'il a été décrit *supra* et auquel on renvoie. On peut en revanche mettre en évidence le fonctionnement distinct de ces énoncés avec ceux produisant un effet de sens d'inconcevable pour lesquels les deux tests appliqués ici ne fonctionnent pas. On s'appuiera sur l'exemple (4) en français cité au point précédent auquel on enlève les marques cotextuelles de rejet comme *tu es folle* adressé par le père à sa fille, ou encore la description du père comme *stupéfait* par le narrateur :

(4c) Rassurés par la présence de ce dernier, le lapidaire et Louise, étonnés, troublés, obéissent au commissaire ; celui-ci ferma la porte et dit à Morel avec émotion :
– Je sais combien vous êtes honnête et malheureux ; c'est donc à regret que je vous apprendis qu'au nom de la loi... je viens arrêter votre fille.
– Tout est découvert... je suis perdue !... s'écria Louise épouvantée, en se jetant dans les bras de son père.
– Qu'est-ce que tu dis ?... reprit Morel. Qui *viendrait ??paraît-il* t'arrêter ?...
– Moi... au nom de la loi ! et le commissaire montra son écharpe.

Il semble bien qu'ici, en dépit de la suppression des marques de rejet, on n'ait pas affaire en (4c) à un énoncé produisant un effet de sens de reprise. Cela permet de confirmer l'hypothèse descriptive qu'on a posée au départ : l'effet de sens d'inconcevable a bien un fonctionnement distinct de l'effet de sens de reprise bien qu'il présente un grand nombre de caractéristiques communes et repose sur une structure hétéro-énonciative permettant de signaler la reprise du contenu énoncé à un énonciateur antérieur, en ce sens qu'il ne permet pas au locuteur de ne pas se prononcer sur la valeur de vérité du contenu repris mais bien de le désigner comme ne pouvant exister.

Au contraire, l'effet de sens polémique ne semble pas constituer une catégorie d'effet de sens à part entière du fait de son fonctionnement similaire à celui de l'effet de sens de reprise. On peut d'ailleurs remplacer le conditionnel présent ou passé par un présent ou un passé composé dans les exemples (6), (7), (8) et (9) sans que l'effet de sens polémique disparaisse pour autant :

(6c) Quoi ! l'homme que voilà, qui passe, **a** mon âme ! / Honte ! il **peut** demain, par un vote hébété, / Prendre, prostituer, vendre ma liberté ! Jamais.

(7c) Quoi, des cohortes étrangères / **Font** la loi dans nos foyers ! / Quoi, ces cohortes mercenaires / **Terrassent** nos fiers guerriers ! / Grand Dieu ! Par des mains enchaînées / Nos fronts sous le joug **se ploient** ! / De vils despotes **deviennent** / Les moteurs de nos destinées !

(8c) Il existe dans le dossier un témoignage mensonger d'un monsieur qui prétend que je lui **ai garanti** que M.Michel Droit nous obtiendra une autorisation d'émettre.

(9c) « Il y a deux millions de Parisiens, et on **est** obligé de chercher un sauveteur à l'extérieur ? C'est insultant », déclare Françoise de Panafieu, décidée à jouer crânement sa chance.

Dans ces quatre exemples, bien qu'ayant substitué le conditionnel par un présent, l'effet de sens polémique persiste. Il n'est donc dû en rien au conditionnel qui, dans les énoncés au conditionnel à effet de sens polémique, ne joue que le rôle qu'il joue dans les autres énoncés à effet de sens de reprise. On remarquera d'ailleurs que la mise au présent de l'énoncé au conditionnel de l'exemple (4) à effet de sens d'inconcevable ne permet pas de maintenir l'effet de sens produit initialement :

(4b) Rassurés par la présence de ce dernier, le lapidaire et Louise, étonnés, troublés, obéissent au commissaire ; celui-ci ferma la porte et dit à Morel avec émotion :

- Je sais combien vous êtes honnête et malheureux ; c'est donc à regret que je vous apprends qu'au nom de la loi... je viens arrêter votre fille.
- Tout est découvert... je suis perdue !... s'écria Louise épouvantée, en se jetant dans les bras de son père.
- Qu'est-ce que tu dis ?... Qu'est-ce que tu dis ?... reprit Morel stupéfait. Tu es folle... pourquoi perdue ?... T'arrêter !... Pourquoi t'arrêter ?... Qui **vient** t'arrêter ?...
- Moi... au nom de la loi ! et le commissaire montra son écharpe.

Dans l'exemple (4b), l'énoncé [qui vient t'arrêter ?] ne produit pas un effet de sens d'inconcevable, et le contenu de l'énoncé n'est pas remis en question. L'interrogation partielle constitue ici une véritable demande d'information et ne fonctionne pas comme une question rhétorique destinée à signifier à l'énonciataire qu'il n'existe aucune réponse concevable à cette interrogation.

On pose donc que l'effet de sens polémique dans des énoncés au conditionnel n'est qu'une nuance dérivée de l'effet de sens de reprise qui, après sa production, se voit ajouter une information supplémentaire : celle de l'émotion suscitée chez le locuteur-énonciateur principal. L'effet de sens d'inconcevable ne permet pas de mener à terme la production de l'effet de sens de reprise : sa production est le résultat de l'interaction de la valeur en langue du conditionnel avec le co(n)texte et ne partage qu'un trait sur deux avec l'effet de sens de reprise : le trait médiatif. On se propose à présent de mettre en évidence le fonctionnement de l'effet de sens polémique au futur pour montrer

que cet effet de sens est bien co(n)textuel, et que le temps verbal n'intervient en rien dans son mécanisme de production.

4.4.3. Mécanisme de production de l'effet de sens polémique au futur

L'effet de sens polémique au futur est celui que l'on a dans l'exemple (10) ainsi que dans les exemples (30) et (31) empruntés à Damourette et Pichon (1911-1936 : 398):

- (10) Chagrins toujours cuisants ! Honte toujours nouvelle !
Quoi ! Ma gloire, mon rang, mon destin dépend d'elle !
Quoi ! J'**aurai fait** mourir et Ninus et son fils,
Pour ramper le premier devant Sémiramis,
Pour languir dans l'éclat d'une illustre disgrâce,
Près du trône du monde à la seconde place ! (Voltaire, *Sémiramis*, 1748)
- (30) Quoi ! De briller l'ardeur impatiente
Divisera des mortels nés égaux
Allumera la haine et ses flambeaux !
(Ducis. *Le Banquet de l'Amitié*, I, Oeuvres, t. IV.)
- (31) Quoi ? L'on me **mènera** coucher sans autre forme ? (Racine, *Les Plaideurs*, I, 4.)

On se propose de donner un cotexte plus large aux exemples de Damourette et Pichon (1911-1936) :

- (30) Ô ciel ! Faut-il, trompés jusqu'au trépas,
Que du bonheur nous ignorions la route ?
Ô sort de l'homme ! Il était fait sans doute
Pour être heureux, d'où vient qu'il ne l'est pas ?
Quoi ! De briller l'ardeur impatiente
Divisera des mortels nés égaux
Allumera la haine et ses flambeaux !
Quoi ! De l'amour la passion touchante
Mettra le fer dans la main des rivaux,
Ou **s'éteindra** sitôt qu'elle est contente ! (Ducis. *Le Banquet de l'Amitié*, I)
- (31) LÉANDRE.
Vous vous morfondrez là,
Mon père. Petit Jean, ramenez votre maître ;
Couchez-le dans son lit ; fermez porte, fenêtre ;
Qu'on barricade tout, afin qu'il ait plus chaud.
PETIT JEAN.
Faites donc mettre au moins des garde-fous là-haut.
DANDIN.
Quoi ? l'on me **mènera** coucher sans autre forme ?
Obtenez un arrêt comme il faut que je dorme.
LÉANDRE.
Hé ! par provision, mon père, couchez-vous.
DANDIN.
J'irai ; mais je m'en vais vous faire enrager tous :
Je ne dormirai point. (Racine, *Les Plaideurs*, I, 4.)

Dans ces deux exemples, contrairement à ce que l'on a pu constater pour les énoncés au conditionnel, les procès au futur des énoncés (30) et (31) sont compatibles avec un circonstanciel d'ultériorité déictique comme [dans X minutes/jours/mois] :

(30a) Quoi ! De briller l'ardeur impatiente
[dans X minutes/jours/mois] *Divisera* des mortels nés égaux
[dans X minutes/jours/mois] *Allumera* la haine et ses flambeaux !
Quoi ! De l'amour la passion touchante
[dans X minutes/jours/mois] *Mettra* le fer dans la main des rivaux,
Ou [dans X minutes/jours/mois] *s'éteindra* sitôt qu'elle est contente !

(31a) Quoi ? [dans X minutes/jours/mois] L'on me *mènera* coucher sans autre forme ?

Et d'ailleurs, le co(n)texte confirme bien la localisation du procès dans l'ultériorité de T₀. Dans l'exemple (30), il s'agit du destin qui attend l'Homme, et dans l'exemple (31), on voit bien que le fait d'aller se coucher est ultérieur, comme le confirme la réplique de Dandin [j'irai; mais [...] je ne dormirai point] qui est un énoncé produisant un effet de sens d'ultériorité temporelle. Dans ces deux exemples, si on enlève les marques d'émotion et d'indignation, les énoncés sont des énoncés à effet de sens d'ultériorité temporelle :

(30b) De briller l'ardeur impatiente
Divisera des mortels nés égaux
Allumera la haine et ses flambeaux.
De l'amour la passion touchante
Mettra le fer dans la main des rivaux,
Ou *s'éteindra* sitôt qu'elle est contente.

(31b) L'on me *mènera* coucher ?

En (30b), les exclamations ont été supprimées, le *quoi* d'indignation également. En (31b), c'est non seulement le pronom *quoi* exclamatif marquant l'indignation, mais aussi la locution *sans autre forme* qui met en évidence le décalage qu'il y a entre la façon de traiter le locuteur et ce qui se fait normalement. Sans ces marques-là, on voit bien que l'effet de sens produit dans les énoncés au futur des exemples (30b) et (31b) est un effet de sens d'ultériorité, et non un effet de sens polémique.

Par conséquent, on pose que cet effet de sens est bien un effet de sens co(n)textuel dans la production duquel le temps verbal n'intervient pas mais qui est seulement issu des différentes marques d'indignation qui viennent ajouter une information supplémentaire au procès exprimé.

On pourrait penser que l'exemple (10) vient contredire ce que l'on vient d'exposer étant donné que le circonstanciel temporel n'est pas compatible avec l'énoncé :

- (10a) Chagrins toujours cuisants ! Honte toujours nouvelle !
Quoi ! Ma gloire, mon rang, mon destin dépend d'elle !
Quoi ! **[dans X minutes/jours/mois]* j'aurai fait mourir et Ninus et son fils,
Pour ramper le premier devant Sémiramis,
Pour languir dans l'éclat d'une illustre disgrâce,
Près du trône du monde à la seconde place !

Cette incompatibilité n'est mesurable qu'en ayant connaissance du contexte. À ce moment-là de la pièce, Ninus a déjà été tué. Par conséquent, le fait qu'Assur déclare [j'aurai fait mourir et Ninus et son fils] ne peut faire référence à un événement situé dans le FUTUR. En revanche, personne n'est au courant du fait que c'est Assur, avec la complicité de Sémiramis, qui a assassiné Ninus. Ce sur quoi porte l'ultériorité ici, ce n'est pas sur le procès, mais sur l'énonciation. On peut d'ailleurs expliciter cette énonciation ultérieure :

- (10b) Chagrins toujours cuisants ! Honte toujours nouvelle !
Quoi ! Ma gloire, mon rang, mon destin dépend d'elle !
Quoi ! *[on dira que]* j'ai fait mourir et Ninus et son fils,
Pour ramper le premier devant Sémiramis,
Pour languir dans l'éclat d'une illustre disgrâce,
Près du trône du monde à la seconde place !

L'explicitation de cette énonciation ultérieure produit bien en (10b) un énoncé similaire à celui de (10). Et en effet, ce dont s'indigne Assur, c'est que le fait qu'il soit coupable de ce meurtre soit rendu public. Il est celui qui va accéder au pouvoir, et ce qu'il énonce est ce que diront les gens. On a donc bien ici un effet de sens d'ultériorité, qui porte non sur le procès, mais sur l'énonciation. Bien que ce fonctionnement soit distinct de celui des énoncés (30) et (31), le futur ne contribue en rien ici à la production de l'effet de sens polémique. On peut, pour (10), enlever les marques exclamatives d'émotion :

- (10c) J'aurai fait mourir et Ninus et son fils,
Pour ramper le premier devant Sémiramis,
Pour languir dans l'éclat d'une illustre disgrâce,
Près du trône du monde à la seconde place.

Sans ces marques d'émotion et d'indignation, l'effet de sens produit est celui d'une ultériorité temporelle qui porte sur l'énonciation. Ce que le locuteur-énonciateur principal place dans l'ultériorité, c'est une énonciation produite par le peuple. L'effet de sens polémique vient ajouter une information sur les sentiments provoqués chez le locuteur-énonciateur principal par le contenu de l'énoncé, mais n'est en rien produit par le futur. On peut d'ailleurs rapprocher ce fonctionnement des énoncés au futur produisant un effet de sens d'énonciation mensongère, analysés au chapitre 6, et dans lesquels les instructions du futur portent elles aussi sur l'énonciation.

On voit bien ici encore que l'effet de sens polémique est bien un effet de sens contextuel dans la production duquel le futur ou le conditionnel ne jouent aucun rôle, ces temps verbaux intervenant dans la production d'un effet de sens distinct à chaque fois. Pour clore cette analyse consacrée à la production de l'effet de sens de reprise, d'inconcevable et polémique, on se propose de rappeler les éléments qui ont été mis en évidence à titre de bilan.

4.5. Bilan

On retiendra deux éléments essentiels de l'analyse de l'effet de sens de reprise au conditionnel en espagnol et en français. Le premier touche à la définition des effets de sens produits, et le second, à la perspective contrastive entre l'espagnol et le français.

Du point de vue des effets de sens produits, on a voulu discuter la position défendue par Haillet (2007) qui classe parmi les emplois du « conditionnel d'altérité énonciative avec allusion à un locuteur distinct » différents types d'énoncés qui se répartissent, du point de vue sémantique, dans un *continuum* allant de la possibilité pour le locuteur-énonciateur principal d'admettre le point de vue exprimé jusqu'à sa contestation et son rejet. On a distingué, au sein de ce *continuum*, trois types d'énoncés : ceux produisant un effet de sens de reprise, ceux produisant un effet de sens d'inconcevable et ceux produisant un effet de sens polémique.

On a défini l'effet de sens de reprise, du point de vue sémantique, selon deux traits : d'une part, le trait médiatif qui permet au locuteur d'indiquer que le contenu de l'énoncé est repris d'un énoncé précédent et qui en explique la structure hétéro-dialogique ; d'autre part, le trait épistémique qui permet au locuteur de ne pas se prononcer sur la valeur de vérité ou le degré de certitude du procès exprimé. On a montré que les trois effets de sens dont il est question, à savoir de reprise, d'inconcevable et polémique au conditionnel, ont en commun le trait médiatif, à savoir, celui d'imputer le contenu de l'énoncé à un énonciateur antérieur. De ce fait, ces trois types d'énoncés ont en commun les paramètres temporels et énonciatifs qui ont été mis en évidence pour l'effet de sens de reprise : un procès qui fait référence à un événement vu en accomplissement ou accompli en T_0 , et une structure hétéro-dialogique.

On a posé cependant que ces trois effets de sens ne peuvent être analysés sur un même plan. Au sujet de l'effet de sens d'inconcevable, on retiendra dans un premier temps que cet effet de sens n'avait jamais été analysé auparavant si ce n'est par Azzopardi et Bres (2010) alors qu'il nous semble constituer un mécanisme d'actualisation à part entière de la valeur en langue du conditionnel en interaction avec le co(n)texte. Cet effet de sens est distinct de l'effet de sens de reprise et par conséquent de l'effet de sens polémique, parce

que dans ce type d'énoncés, le locuteur-énonciateur principal prend partie et se prononce sur la valeur de vérité du contenu de l'énoncé : il est inconcevable que ce contenu soit vrai. Parce qu'il ne présente pas les mêmes caractéristiques que l'effet de sens de reprise et qu'il ne se réalise qu'en interrogation partielle au conditionnel, on maintient la prise en considération de ce type d'énoncé comme un effet de sens à part entière, au contraire de l'effet de sens polémique qui ne nous semble pas avoir le même statut.

On l'a montré, l'effet de sens polémique au conditionnel est dérivé de l'effet de sens de reprise et doit son sémantisme de polémique ou d'émotion au seul co(n)texte, et non à l'interaction de la valeur en langue du conditionnel avec le co(n)texte. On a d'ailleurs mis en évidence le fait que cet effet de sens est possible au présent, et que le conditionnel n'entre pas en jeu dans sa production. Pour conforter cette hypothèse explicative, on a aussi analysé différents énoncés produisant l'effet de sens polémique au futur, et il en est ressorti que le futur place ou le procès ou une énonciation dans l'ultériorité de T_0 , mais qu'il ne permet en aucun cas de produire l'effet de sens polémique qui est dû à des éléments uniquement co(n)textuels.

Du point de vue de la perspective contrastive que l'on adopte entre l'espagnol et le français, plusieurs éléments doivent être exposés. D'une part, on dispose d'un corpus moins fourni en espagnol qu'en français. On remarquera par exemple qu'on ne dispose d'aucune occurrence en espagnol pour l'effet de sens polémique. On soulignera tout de même que cet effet de sens est peu fréquent en français, et que les énoncés sur lesquels on a travaillé ont été empruntés à Damourette et Pichon (1911-1936) ou encore à Abouda (2001) et Haillet (2007). Pour ces deux derniers, la source n'étant pas citée, on ne peut savoir s'il s'agit d'exemples construits pour les besoins de l'analyse ou s'il s'agit d'occurrences authentiques. Cela peut expliquer la difficulté qu'on a eue à en trouver en espagnol, sans pour autant aller jusqu'à penser que cet effet de sens n'existe pas dans cette langue.

On posera aussi que contrairement à ce qui a pu être affirmé notamment par Molho (1975), l'effet de sens de reprise est tout à fait courant et possible en espagnol, et que son mécanisme de production est similaire à celui du français, tout comme l'est celui de l'effet de sens d'inconcevable et semble l'être l'effet de sens polémique. Après avoir fait le bilan des éléments apportés par l'analyse de l'effet de sens de reprise, d'inconcevable et polémique, on se propose d'analyser le mécanisme de production de l'effet de sens de mitigation.

V. Analyse d'occurrences au futur et au conditionnel à effet de sens de mitigation en espagnol et en français

L'effet de sens de mitigation, on l'a vu au point (1.1.2.), est produit en espagnol et en français au futur :

(11) F.: Que no están en la pantalla. La acción se desarrolla en un único espacio vacío, con marcas de tiza en el suelo y 15 actores intensamente fotografiados.

L. V. T.: Sueño con lograr algo que fusione del todo cine, literatura, teatro y música, y aquí me he aproximado mucho a ello. Mi modesta intención en esta vida, además de cazar y criar a mis cuatro hijos, es enriquecer el medio en el que trabajo. Hay varias maneras de hacerlo: enfatizar el aspecto técnico como hicimos con el movimiento Dogma y depurarlo todo al máximo, como es el caso de esta película. Primero me vino la historia y después, el vacío. Como anécdota le *diré* que un viejo amigo de Nicole, Russell Crowe, se acercó a nuestro estudio en Suecia donde estábamos rodando. Cuando entró, vio a una panda de actores con ropa vieja en un hangar vacío y gritó: ¿Puede alguien explicarme qué demonios es esto? Y ella le replicó, ahogando una carcajada: Un plató, querido. (*Fotogramas* nº 1921, 11/2003)

(12) En fait on les aimait pas pour le principe et surtout pour pas faire tache dans l'immeuble. Jusqu'à dix ans j'ai donc été héréditairement raciste et xénophobe et j'te *dirai* que j'en garde une dent contre le pater. à la maison on répétait que les Juifs étaient des crapules sauf celui que papa avait planqué pendant la guerre parce que dans un un moment pareil on se dit qu'un futur mort ça peut être qu'un brave mec. Mais revenons à nos moutons. (Evane Hanska, *J'arrête pas de t'aimer*, 1981, p.19)

Et au conditionnel :

(13) El departamento de diseño también tuvo una génesis. Al principio, los productos Mango estaban enfocados al consumo adolescente, pero con los años han ido evolucionando hacia un público más maduro. Lo explica Enric Casi: "Hemos ido puliendo nuestra personalidad, ampliando nuestro enfoque para vestir a la mujer en cualquier ámbito de la vida: el trabajo, el ocio, las fiestas de noche, las vacaciones... Y todo con sus complementos necesarios. Yo *diría* que somos una cadena con espíritu de boutique". Mango engloba los conceptos fashion (últimas tendencias) y fondo de armario (prendas básicas), unificados por la identidad de la marca, la calidad y los precios moderados. "Estas líneas maestras han sabido sintonizar con una clientela femenina de entre los 25 y 45 años, urbana, independiente y de nivel adquisitivo medio-alto", señala Casi. El target vale tanto para España, La India, Japón, Costa Rica o Noruega, porque las necesidades de las clientas son similares y la "mujer Mango" está extendida por todo el planeta. (*El Mundo*. Magazine, 16/03/2003)

(14) Il faudrait en reparler plus tard, entre hommes. Trop tard. Sous ce ciel de verre, tout lui paraissait trop tard.

— Puis-je vous emprunter du sucre ?

À sa droite, Pierre capte un flot de cheveux auburn, un pull vert amande, des mains un peu courtes, mais bien dessinées. La voix est sucrée, justement. Il n'y a pas que la mort, la vie peut vous figer aussi.

— Désolée d'interrompre vos pensées, Monsieur, mais je *voudrais* du sucre.

Il se retourne. Elle a vingt ou vingt-cinq ans. Et un drôle de foulard qui lui fait une collerette. Il lui sourit, timidement.

— Excusez-moi, j'étais dans la lune.

— Redescendez un peu.

En une demi-heure, il sait déjà beaucoup de choses sur elle. (Ariane Bois, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, p.78)

Dans le but de conserver une certaine cohérence dans l'ensemble de la démonstration, on se propose dans un premier temps d'étudier le mécanisme de production de cet effet de sens au conditionnel (point 5.1), ce qui permettra d'envisager son analyse de façon contrastive avec l'effet de sens de reprise. On s'intéressera ensuite à sa production au futur (point 5.2), pour mettre en évidence son fonctionnement mais aussi sa particularité par rapport aux énoncés au conditionnel.

5.1. Effet de sens de mitigation au conditionnel

L'effet de sens de mitigation au conditionnel est possible en affirmation, comme on le voit dans les exemples (13) et (14), mais aussi en interrogation totale (exemples 32 et 33) :

(32) Siguiendo el trazado de la línea, llegamos al punto cinco. Donde está situado, en la zona de Goya, hace bastantes años hubo un incendio del Palacio de Villa , que actualmente es el Instituto Beatriz Galindo. ¿Tú, , por ejemplo, nos **podrías** explicar qué acontecimientos han tenido lugar a lo largo de esta línea? Bueno, en esta línea, el año pasado, en el punto nueve, exactamente en el barrio de Hortaleza, hubo un incendio. Si seguimos con la misma línea, nos encontramos con el punto ocho que está por la calle , hubo otro incendio que está por . Bueno. Y por ejemplo, Zarko, ¿nos **podrías** explicar qué acontecimientos han tenido lugar en esta línea? Bueno, en esta línea, el punto primero que encontramos, más importante, por supuesto, es el punto marcado con el número , en lo que se encuentra hoy el templo de Debod, que antes fue Cuartel de la Montaña, en donde ocurrieron durante la Guerra Civil una serie de fusilamientos y de incendios muy importantes. (*Televisión*, 21/06/91, Telemadrid)

(33) Dans une boîte en carton posée sur le petit meuble, tu prends un abaisse-langue en bois, tu le lèves d'un geste un peu menaçant mais en souriant d'un air désolé.

— **Pourriez**-vous ouvrir la bouche un peu plus ? AAAAA ?

— Èèèèèè...

— Encore... AAAAA, insistes-tu en braquant la petite torche.

Je tire désespérément la langue.

(Martin Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998, p.21)

ou en interrogation partielle (exemples 34 et 35) :

(34) De clowns y cabras

Fotogramas : Ambos se han forjado en el teatro. En el de vanguardia, junto a Els Joglars y Lluís Pasqual (Fernández); en el Centro Dramático Galego (Tosar). ¿Cuál **sería** una imagen suya de los comienzos, cuando se buscaban la vida como actores?

Eduard Fernández : Yo con una nariz de payaso en un cabaret de Barcelona, Llantiol, con mi colega Carles (Giberga). Hace de esto 18 años. Con gente que se tronchaba en las primeras filas y gente que lo pasaba fatal pensando: Qué malos son este pobre par de chavales... (*Fotogramas* n° 1921, 11/2003)

(35) De mon point de vue, il avait un moi très peu structuré, du fait de la séparation d'avec sa mère. Tout cela a entraîné une forte anxiété, le poussant à faire des bêtises. Il ne pouvait pas s'en empêcher. Il y avait chez lui un complexe d'échec, de destruction.

N. : Pouvait-on le diagnostiquer comme pervers?

J. Q. : Non, non. Il était bien trop perturbé pour être pervers. Ceux-ci ont des personnalités plus riches, plus organisées.

N. : Quel *serait* alors votre diagnostic ?

J. Q. : Je parlerai plutôt d'une névrose narcissique grave, qui le poussait à se mettre au-dessus des lois. Il ne se sentait jamais à la hauteur. Il se construisait une carapace avec la parole, les attitudes de séduction. (Dominique Perrut, *Patria o muerte*, 2009, p.370)

On pose que la modalité phrastique n'intervient pas dans la production de l'effet de sens de mitigation. On utilisera ici une fois encore la notion d'assertion sous-jacente (Haillet 2002, 2007) ou d'assertion préalable (Anscombe et Ducrot 1981) en avançant que toute interrogation, totale ou partielle, repose sur une assertion sous-jacente qui est mise en débat dans le cas de l'interrogation totale et sur laquelle est formulée une demande d'information complémentaire dans le cas de l'interrogation partielle. On avance donc que dans le cas des énoncés en interrogation totale ou partielle, l'interrogation joue son rôle de mise en débat ou de demande d'information à propos d'une assertion sous-jacente au conditionnel qui elle-même produit un effet de sens de mitigation. On se propose de mettre en évidence le fonctionnement de cet effet de sens en affirmation, et de montrer que ce fonctionnement peut être étendu aux énoncés en interrogation.

On s'attachera à déterminer dans un premier temps les paramètres co(n)textuels temporels puis énonciatifs qui caractérisent ce type d'énoncé. On analysera ensuite le mécanisme de production de cet effet de sens au conditionnel en mettant en évidence la façon dont la valeur en langue du conditionnel s'actualise en interaction avec le co(n)texte. Cette analyse permettra de montrer ce qui conduit à l'effet de sens d'atténuation de ce type d'énoncé, et ce qui le distingue de l'effet de sens de reprise étudié *supra*.

5.1.1. Paramètres temporels

On a posé au point (III), que l'effet de sens de mitigation a en commun avec l'effet de sens de reprise le fait d'être produit dans des énoncés dans lesquels le procès fait référence à un événement en accomplissement en T₀. On peut donc remplacer le verbe au conditionnel présent par un présent sans que la localisation temporelle du procès soit modifiée, comme on peut le voir avec les exemples (13) en espagnol et (14) en français :

(13a) Lo explica Enric Casi: "Hemos ido puliendo nuestra personalidad, ampliando nuestro enfoque para vestir a la mujer en cualquier ámbito de la vida: el trabajo, el ocio, las fiestas de noche, las vacaciones... Y todo con sus complementos necesarios. Yo **digo** que somos una cadena con espíritu de boutique". Mango engloba los conceptos fashion (últimas tendencias) y fondo de armario (prendas básicas), unificados por la identidad de la marca, la calidad y los precios moderados.

(14a) Sous ce ciel de verre, tout lui paraissait trop tard.

— Puis-je vous emprunter du sucre ?

À sa droite, Pierre capte un flot de cheveux auburn, un pull vert amande, des mains un peu courtes, mais bien dessinées. La voix est sucrée, justement. Il n'y a pas que la mort, la vie peut vous figer aussi.

— Désolée d'interrompre vos pensées, Monsieur, mais je **veux** du sucre.

Il se retourne. Elle a vingt ou vingt-cinq ans. Et un drôle de foulard qui lui fait une collerette. Il lui sourit, timidement.

On remarquera qu'il en est de même pour les énoncés en interrogation totale :

(32a) Siguiendo el trazado de la línea, llegamos al punto cinco. Donde está situado, en la zona de Goya, hace bastantes años hubo un incendio del Palacio de Villa, que actualmente es el Instituto Beatriz Galindo. ¿Tú, por ejemplo, nos **puedes** explicar qué acontecimientos han tenido lugar a lo largo de esta línea? Bueno, en esta línea, el año pasado, en el punto nueve, exactamente en el barrio de Hortaleza, hubo un incendio. Si seguimos con la misma línea, nos encontramos con el punto ocho que está por la calle , hubo otro incendio que está por . Bueno. Y por ejemplo, Zarko, ¿nos **puedes** explicar qué acontecimientos han tenido lugar en esta línea?

(33a) Dans une boîte en carton posée sur le petit meuble, tu prends un abaisse-langue en bois, tu le lèves d'un geste un peu menaçant mais en souriant d'un air désolé.

— **Pouvez**-vous ouvrir la bouche un peu plus ? AAAAAA ?

— Èèèèèè...

Comme pour ceux en interrogation partielle :

(34a) Fotogramas : Ambos se han forjado en el teatro. En el de vanguardia, junto a Els Joglars y Lluís Pasqual (Fernández); en el Centro Dramático Galego (Tosar). ¿Cuál **es** una imagen suya de los comienzos, cuando se buscaban la vida como actores ?

Eduard Fernández : Yo con una nariz de payaso en un cabaret de Barcelona, Llantiol, con mi colega Carles (Gibergera).

(35a) N. : Pouvait-on le diagnostiquer comme pervers?

J. Q. : Non, non. Il était bien trop perturbé pour être pervers. Ceux-ci ont des personnalités plus riches, plus organisées.

N. : Quel **est** alors votre diagnostic ?

J. Q. : Je parlerai plutôt d'une névrose narcissique grave, qui le poussait à se mettre au-dessus des lois.

On voit bien que tous ces énoncés contiennent un procès situé en T₀. Par conséquent, pour chacun de ces énoncés, en espagnol comme en français, la valeur en langue du conditionnel s'actualise de façon complexe.

Seules les instructions aspectuelles portent sur le procès. Les instructions temporelles [+ PASSÉ] et [+ ultériorité], quant à elles, ont un processus d'actualisation distinct des instructions aspectuelles, du fait des indications temporelles données par le co(n)texte avec lequel cette valeur en langue interagit et mettent en place une structure énonciative particulière qu'on se propose d'analyser.

5.1.2. Paramètres énonciatifs

La structure énonciative sur laquelle repose la production de l'effet de sens de mitigation est relativement complexe puisqu'elle repose sur la mise en place d'une énonciation secondaire antérieure fictive. C'est ce qu'on se propose de mettre en évidence au moyen du test qui consiste à expliciter une énonciation secondaire antérieure. Appliquons cela dans un premier temps aux exemples (13) et (14) en affirmation :

(13b) Lo explica Enric Casi: "Hemos ido puliendo nuestra personalidad, ampliando nuestro enfoque para vestir a la mujer en cualquier ámbito del la vida: el trabajo, el ocio, las fiestas de noche, las vacaciones... Y todo con sus complementos necesarios. **[dije que] yo digo* que somos una cadena con espíritu de boutique".

(14b) — Puis-je vous emprunter du sucre ?

À sa droite, Pierre capte un flot de cheveux auburn, un pull vert amande, des mains un peu courtes, mais bien dessinées. La voix est sucrée, justement. Il n'y a pas que la mort, la vie peut vous figer aussi.

— Désolée d'interrompre vos pensées, Monsieur, mais **[j'ai dit que]* je *veux* du sucre.

On voit bien dans ce cas que l'énonciation (e) ne semble pas faire référence à une énonciation supposée réalisée mais bien à une énonciation fictive, construite par le locuteur-énonciateur principal. Et il en est de même pour les énoncés en interrogation totale :

(32b) Siguiendo el trazado de la línea, llegamos al punto cinco. Donde está situado, en la zona de Goya, hace bastantes años hubo un incendio del Palacio de Villa, que actualmente es el Instituto Beatriz Galindo. **[(me) pregunté si]* tú, por ejemplo, nos *puedes* explicar qué acontecimientos han tenido lugar a lo largo de esta línea. Bueno, en esta línea, el año pasado, en el punto nueve, exactamente en el barrio de Hortaleza, hubo un incendio. Si seguimos con la misma línea, nos encontramos con el punto ocho que está por la calle , hubo otro incendio que está por . Bueno. Y por ejemplo, Zarko, **[(me) pregunté si]* nos *puedes* explicar qué acontecimientos han tenido lugar en esta línea.

(33b) Dans une boîte en carton posée sur le petit meuble, tu prends un abaisse-langue en bois, tu le lèves d'un geste un peu menaçant mais en souriant d'un air désolé.

— **[je me suis / j'ai demandé si]* vous *pouvez* ouvrir la bouche un peu plus. AAAAA ?

— Èèèèèè...

— Encore... AAAAA, insistes-tu en braquant la petite torche.

Comme avec ceux en interrogation partielle :

(34b) Fotogramas : Ambos se han forjado en el teatro. En el de vanguardia, junto a Els Joglars y Lluís Pasqual (Fernández); en el Centro Dramático Galego (Tosar). * **[(me) pregunté]** cuál *es* una imagen suya de los comienzos, cuando se buscaban la vida como actores.

Eduard Fernández : Yo con una nariz de payaso en un cabaret de Barcelona, Llantiol, con mi colega Carles (Gibergera).

(35b) N. : Pouvait-on le diagnostiquer comme pervers?

J. Q. : Non, non. Il était bien trop perturbé pour être pervers. Ceux-ci ont des personnalités plus riches, plus organisées.

N. : ***[je me suis / j'ai demandé]** quel *est* alors votre diagnostic.

J. Q. : Je parlerai plutôt d'une névrose narcissique grave, qui le poussait à se mettre au-dessus des lois.

Le dédoublement énonciatif mis en place par l'instruction [+ PASSÉ] du conditionnel donne donc lieu à une énonciation antérieure (e) fictive. On a là une première différence avec l'effet de sens de reprise dont la production repose, on le rappelle, sur un dédoublement énonciatif mettant en place une énonciation secondaire antérieure à T₀ envisagée comme ayant été réalisée.

À partir de ces paramètres temporels et énonciatifs, on se propose de mettre en évidence le mécanisme de production de l'effet de sens de mitigation au conditionnel, en espagnol et en français.

5.1.3. Mécanisme de production de l'effet de sens de mitigation au conditionnel

La caractéristique co(n)textuelle essentielle des énoncés produisant un effet de sens de mitigation est le fait de comporter un verbe formulant une demande ou un conseil. On pose que c'est le fonctionnement dialogique des énoncés au conditionnel qui permet à la fois de mettre à distance l'énoncé réalisé, et de placer le locuteur-énonciateur principal en retrait par rapport au propos exprimé et par conséquent d'atténuer la demande ou le conseil exprimés.

Dans les exemples (13), (14) et (32) à (35), on a vu que le procès est co(n)textuellement situé en T₀. Par conséquent, seules les instructions aspectuelles portent sur le procès. Les instructions temporelles [+ PASSÉ] et [+ ultériorité] mettent en place un dédoublement énonciatif complexe. D'une part l'instruction [+ PASSÉ] pose une énonciation (e) antérieure à T₀, dont la réalisation n'est pas envisagée comme ayant été réalisée et dont l'énonciateur est coréférent personnellement au locuteur-énonciateur principal E₁. Cette instruction se grammaticalise en ce sens qu'elle ne fait plus référence à une énonciation réelle et permet à E₁ de mettre à distance le contenu de l'énoncé. L'instruction [+ ultériorité] se grammaticalise elle aussi du fait du co(n)texte, et place le procès dans le champ des possibles, ce qui a pour effet, conjointement au report de l'énoncé sur une énonciation antérieure, de suspendre le jugement

épistémique de E₁ et d'atténuer la portée de la demande ou du conseil exprimés.

Ainsi, dans l'exemple (13), la déclaration d'Enric Casi, directeur général de Mango et la définition qu'il donne de son entreprise est sentie comme moins définitive, et n'est plus sentie comme étant la seule vraie et possible de cette entreprise. Dans l'exemple (14), la demande de la jeune fille se fait moins impérieuse et pressante du fait de la double mise à distance opérée par l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel en interaction avec le co(n)texte. La conséquence de cette atténuation est un effet de sens de politesse qui a conduit comme on l'a vu au point (I) un certain nombre de linguistes à généraliser ce terme à l'ensemble des énoncés produisant cet effet de sens.

Dans les exemples (32) et (33), il s'agit d'une demande faite par le locuteur-énonciateur principal à un énonciataire au sujet de sa capacité à effectuer une action. L'utilisation de *poder/pouvoir* modalise dans un premier temps la demande. Que l'on considère en (34) et (35) la suppression de *poder/pouvoir* :

(32c) Siguiendo el trazado de la línea, llegamos al punto cinco. Donde está situado, en la zona de Goya, hace bastantes años hubo un incendio del Palacio de Villa, que actualmente es el Instituto Beatriz Galindo. ¿ Tú, por ejemplo, nos **explicas** qué acontecimientos han tenido lugar a lo largo de esta línea ? Bueno, en esta línea, el año pasado, en el punto nueve, exactamente en el barrio de Hortaleza, hubo un incendio. Si seguimos con la misma línea, nos encontramos con el punto ocho que está por la calle , hubo otro incendio que está por . Bueno. Y por ejemplo, Zarko, ¿ nos **explicas** qué acontecimientos han tenido lugar en esta línea ?

(33c) Dans une boîte en carton posée sur le petit meuble, tu prends un abaisse-langue en bois, tu le lèves d'un geste un peu menaçant mais en souriant d'un air désolé.

— Vous **ouvrez** la bouche un peu plus ? AAAAA ?

— Èèèèèè...

— Encore... AAAAA, insistes-tu en braquant la petite torche.

Ces énoncés permettent de formuler un ordre, à peine atténué par la mise en débat introduite par l'interrogation totale qui a ici fonction de question rhétorique. L'emploi de *poder/pouvoir* atténué dans un premier temps l'ordre ou la demande formulés. La mise au conditionnel de ce procès permet d'atténuer un peu plus encore cette demande.

Dans les exemples (34) et (35), c'est le verbe d'existence *ser/être* qui est mis au conditionnel. Dans les deux énoncés en interrogation partielle, le locuteur-énonciateur principal demande à l'énonciataire de poser l'existence de quelque chose. En (34) il s'agit de définir et poser l'existence d'une image qui correspond à ses débuts en tant qu'acteur. En (35), il s'agit pour l'énonciataire de poser l'existence d'un diagnostic. Dans les deux cas, la demande qui est

faite à l'énonciataire est celle d'engager sa responsabilité quant à la définition d'un objet (au sens d'objet du discours) et à la déclaration de son existence. Par la mise au conditionnel de ce verbe et l'atténuation que l'actualisation de sa valeur en langue introduit en interaction avec le co(n)texte, c'est l'existence même de l'objet en question qui est mise à distance, et par conséquent, le degré de responsabilité de l'énonciataire lors de sa réponse s'en trouve diminué.

On a donc bien affaire dans les six énoncés au conditionnel en affirmation, en interrogation totale comme en interrogation partielle, en espagnol et en français, à un effet de sens de mitigation, d'atténuation, produit par l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel en interaction avec le co(n)texte. On a dit, lors de la définition de cet effet de sens, qu'il était aussi produit au futur, ce qu'on se propose d'analyser dans la partie suivante.

5.2. Effet de sens de mitigation au futur

L'effet de sens de mitigation au futur ne semble être réalisé que dans des énoncés en affirmation. On ne dispose pas d'occurrences, dans notre corpus, de cet effet de sens dans des énoncés interrogatifs, et on n'en trouve pas non plus chez les différents auteurs qui étudient cet effet de sens, même chez Damourette et Pichon (1911-1936) qui, on le rappelle, disposent d'un corpus extrêmement vaste. On rappelle ici les exemples (11) et (12) donnés au point (I) lors de la définition de cet effet de sens :

(11) F.: Que no están en la pantalla. La acción se desarrolla en un único espacio vacío, con marcas de tiza en el suelo y 15 actores intensamente fotografiados.
L. V. T.: Sueño con lograr algo que fusione del todo cine, literatura, teatro y música, y aquí me he aproximado mucho a ello. Mi modesta intención en esta vida, además de cazar y criar a mis cuatro hijos, es enriquecer el medio en el que trabajo. Hay varias maneras de hacerlo: enfatizar el aspecto técnico como hicimos con el movimiento Dogma y depurarlo todo al máximo, como es el caso de esta película. Primero me vino la historia y después, el vacío. Como anécdota le *diré* que un viejo amigo de Nicole, Russell Crowe, se acercó a nuestro estudio en Suecia donde estábamos rodando. Cuando entró, vio a una panda de actores con ropa vieja en un hangar vacío y gritó: ¿Puede alguien explicarme qué demonios es esto? Y ella le replicó, ahogando una carcajada: Un plató, querido. (*Fotogramas* n° 1921, 11/2003)

(12) En fait on les aimait pas pour le principe et surtout pour pas faire tache dans l'immeuble. Jusqu'à dix ans j'ai donc été héréditairement raciste et xénophobe et j'te *dirai* que j'en garde une dent contre le pater. À la maison on répétait que les Juifs étaient des crapules sauf celui que papa avait planqué pendant la guerre parce que dans un un moment pareil on se dit qu'un futur mort ça peut être qu'un brave mec. Mais revenons à nos moutons. (Evane Hanska, *J'arrête pas de t'aimer*, 1981, p.19)

À titre d'hypothèse simplement, on se propose d'expliquer cela par le fait que le mécanisme de production de cet effet de sens au futur permet de mettre à distance le procès sur le plan temporel, mais en conservant un lien avec T₀. L'interrogation totale ou partielle implique d'accepter la valeur de

vérité du contenu de l'assertion sous-jacente qui constitue, dans ce cas, une demande ou un conseil. Or, l'acceptation de sa valeur de vérité du procès conduit à l'acceptation de sa réalisation et annule l'effet de mitigation. Ce problème n'a pas lieu d'être au conditionnel étant donné que le locuteur-énonciateur peut s'accorder sur la valeur de vérité d'un énoncé doublement mis à distance. Il y aurait donc bien une différence entre les énoncés au conditionnel produisant un effet de sens de mitigation et ceux au futur. C'est dans cette perspective qu'on se propose d'analyser le mécanisme de production de cet effet de sens au futur en déterminant dans un premier temps les paramètres temporels et énonciatifs des énoncés en question.

5.2.1. Paramètres temporels

Comme pour les énoncés au conditionnel, les énoncés au futur produisant un effet de sens de mitigation contiennent un procès co(n)textuellement situé en T_0 . C'est ce que l'on peut voir lorsqu'on remplace le futur des exemples (11) et (12) par un présent :

(11a) F.: Que no están en la pantalla. La acción se desarrolla en un único espacio vacío, con marcas de tiza en el suelo y 15 actores intensamente fotografiados.

L. V. T.: [...] Primero me vino la historia y después, el vacío. Como anécdota le **digo** que un viejo amigo de Nicole, Russell Crowe, se acercó a nuestro estudio en Suecia donde estábamos rodando. Cuando entró, vio a una panda de actores con ropa vieja en un hangar vacío y gritó: ¿Puede alguien explicarme qué demonios es esto? Y ella le replicó, ahogando una carcajada: Un plató, querido.

(12a) En fait on les aimait pas pour le principe et surtout pour pas faire tache dans l'immeuble. Jusqu'à dix ans j'ai donc été héréditairement raciste et xénophobe et j'te **dis** que j'en garde une dent contre le pater. à la maison on répétait que les Juifs étaient des crapules sauf celui que papa avait planqué pendant la guerre parce que dans un un moment pareil on se dit qu'un futur mort ça peut être qu'un brave mec.

La localisation temporelle du procès *decir* en (11a) et *dire* en (12a) n'est pas modifiée par rapport à ce que l'on peut observer en (11) et en (12). Ces deux verbes énonciatifs sont d'ailleurs directement suivis par l'énoncé dont il est question, ce qui prouve bien que leur force illocutoire est conservée dans les faits. C'est l'emploi du futur qui permet d'atténuer cette force illocutoire.

Du fait de la localisation temporelle du procès en T_0 par le co(n)texte, l'instruction temporelle [+ ultériorité] ne le peut pas. L'instruction temporelle [+ ultériorité] se reporte alors sur l'énonciation. Il s'agira de déterminer par conséquent quelle est la structure énonciative mise en place par ce report et comment ce fonctionnement énonciatif contribue à la production de l'effet de sens de mitigation.

5.2.2. Paramètres énonciatifs

Le report de l'instruction [+ ultériorité] met en place, en co(n)texte, un dédoublement énonciatif qui n'est pas présent dans la valeur en langue du futur du fait du repérage déictique auquel procède le futur pour situer le procès dans le temps. On se propose de mettre en évidence les caractéristiques de cette structure énonciative dialogique comme cela a été fait pour les énoncés à effet de sens de mitigation au conditionnel.

On mettra en évidence dans un premier temps le caractère fictif ou non de l'énonciation secondaire placée dans l'ultériorité de l'énonciation principale, et dans un second temps la nature de l'énonciateur secondaire, à savoir le fait qu'il soit coréférent personnellement ou non au locuteur-énonciateur principal.

Le fait que l'énonciation secondaire soit fictive ou qu'il s'agisse au contraire d'une énonciation envisagée comme réellement réalisée dans l'avenir est mis en évidence habituellement par la possibilité d'explicitier cette énonciation. Or, on se trouve ici dans une configuration dans laquelle, pour ce type d'effet de sens, l'énonciation est déjà explicitée par un verbe énonciatif comme *decir* ou *dire*. Il faut donc utiliser un autre test pour déterminer ce paramètre. On avance que l'impossibilité d'ajouter un circonstanciel déictique d'ultériorité comme [dentro de X minutos/días/meses] en espagnol ou [dans X minutes/jours/mois] met en évidence le fait que cette énonciation n'est pas envisagée comme réalisée dans le FUTUR mais qu'elle désigne bien l'énonciation principale :

(11b) F.: Que no están en la pantalla. La acción se desarrolla en un único espacio vacío, con marcas de tiza en el suelo y 15 actores intensamente fotografiados.
L. V. T.: [...] Primero me vino la historia y después, el vacío. Como anécdota le *diré* *[dentro de X minutos/días/meses] que un viejo amigo de Nicole, Russell Crowe, se acercó a nuestro estudio en Suecia donde estábamos rodando. Cuando entró, vio a una panda de actores con ropa vieja en un hangar vacío y gritó: ¿Puede alguien explicarme qué demonios es esto? Y ella le replicó, ahogando una carcajada: Un plató, querido.

(12b) En fait on les aimait pas pour le principe et surtout pour pas faire tache dans l'immeuble. Jusqu'à dix ans j'ai donc été héréditairement raciste et xénochose et j'te *dirai* *[dans X minutes/jours/mois] que j'en garde une dent contre le pater. à la maison on répétait que les Juifs étaient des crapules sauf celui que papa avait planqué pendant la guerre parce que dans un un moment pareil on se dit qu'un futur mort ça peut être qu'un brave mec.

L'énonciation secondaire placée dans l'ultériorité de T_0 est par conséquent fictive, et c'est là un point commun qu'ont les énoncés produisant un effet de sens de mitigation au futur par rapport à ceux au conditionnel.

Un autre point commun est celui de la structure auto-dialogique de l'énoncé. Cette structure auto-dialogique est mise en évidence dans les exemples (11) et (12) par l'emploi de la première personne du singulier pour le verbe énonciatif *decir/dire*. Le sémantisme même de l'effet de sens de mitigation suffit à expliquer cette structure : il s'agit pour le locuteur-énonciateur principal de modaliser sa propre énonciation pour atténuer la portée du contenu de son propre énoncé, à la différence, par exemple, des énoncés à effet de sens de reprise dans lesquels le but pour le locuteur-énonciateur principal est d'indiquer que le contenu de son énoncé est repris d'un énonciateur distinct.

5.2.3. Différence entre le futur et le conditionnel

On pose, comme on l'a montré au point (III), que du fait de l'impossibilité co(n)textuelle de faire porter l'instruction temporelle [+ ultériorité] de la valeur en langue du futur sur le procès lors de son actualisation, elle se reporte sur l'énonciation et place dans l'ultériorité de T_0 une énonciation secondaire fictive (e) dont l'énonciateur e_1 est coréférent personnellement avec le locuteur-énonciateur principal E_1 . La demande ou le conseil exprimés dans l'énoncé sont donc mis à distance et reportés dans l'ultériorité, ce qui en atténue la portée.

On suivra Vet et Kampers-Manhe (2001) qui posent, comme on l'a évoqué au point (3.2), qu'il existe une différence de degré de mitigation entre les énoncés au futur et ceux au conditionnel. Cette hypothèse semble confortée par le fonctionnement énonciatif distinct de ces deux types d'énoncés. En effet, on a pu voir que les énoncés au futur présentent une mise à distance simple de l'énonciation, en la différenciant fictivement dans le temps, alors que les énoncés au conditionnel obéissent à un mécanisme plus complexe. De plus, avec le futur, la réalisation de cette énonciation, et par conséquent de la demande ou du conseil, est placée dans le champ des possibles. Au contraire, avec le conditionnel, non seulement le locuteur-énonciateur principal est mis en retrait, mais le fait de reporter la demande ou le conseil sur une énonciation passée, même fictive, revient à lui ôter toute possibilité de réalisation en T_0 ou dans l'avenir. On peut donc penser que du point de vue théorique, la mitigation est plus forte au conditionnel qu'au futur, du fait des différents mécanismes mis en jeu.

En revanche, du point de vue du sens produit, il ne semble pas qu'on puisse percevoir cette distinction de façon explicite et évidente, du moins à la première personne du singulier. En effet, en français notamment, langue qui présente une homophonie entre la forme de futur et celle de conditionnel à la première personne du singulier, il est souvent délicat de transcrire à l'écrit la forme employée, du fait de la similitude quant à l'effet de sens produit.

Il semble que la distinction que l'on peut établir entre les deux temps soit plutôt due au contexte d'emploi. On remarquera par exemple que le futur est le plus souvent employé dans des situations d'interview, lors d'une demande d'avis, qui permet au locuteur, comme dans (11) ou (12), de diminuer son importance dans la situation d'énonciation. Il est aussi employé dans les situations de commerce, comme en (15) cité au point (2.1.1.1) ou encore dans l'exemple (36) :

(15) Ce *sera* tout ?

(36) *Dialogue dans une épicerie bio entre le client et le commerçant :*

« — Monsieur, il vous reste du pain kamut ?

— Ah non, j'en *aurai* plus » (corpus Azzopardi)

Dans ce cas, on peut penser que le choix du futur permet, en (15) comme en (36) d'atténuer la demande pressante ou le refus opposé au client, mais laisse aussi en (15) la possibilité pour le client de changer d'avis, et en (36) marque au contraire la négation de la possibilité d'en avoir, même dans l'avenir.

On a donc pu voir comment fonctionne la production de cet effet de sens au futur, qui partage à la fois un certain nombre de points communs avec le conditionnel mais aussi quelques différences fondamentales.

On se propose dans une dernière partie de dresser un bilan des analyses effectuées des effets de sens de reprise, d'inconcevable, polémique et de mitigation en espagnol et en français (point VI).

VI. Synthèse et tableaux récapitulatifs

6.1. Synthèse

Il semble intéressant, pour conclure, de mettre en évidence les éléments qui ont pu émerger de la perspective contrastive pour laquelle on a opté entre l'effet de sens de reprise et d'inconcevable au conditionnel d'une part et l'effet de sens de mitigation au conditionnel et au futur d'autre part.

L'analyse contrastive de ces effets de sens, appuyée principalement sur les rapprochements effectués dans les précédentes analyses linguistiques portant sur la question, a permis de montrer leur très grande proximité de fonctionnement.

La différence fondamentale que l'on peut établir entre eux est inhérente à la nature de la structure énonciative des énoncés en question. En ce qui concerne les effets de sens de reprise et d'inconcevable au conditionnel, on a affaire à des énoncés dont la structure est hétéro-dialogique, et dont l'énonciation secondaire est envisagée comme ayant été réalisée dans l'antériorité de T_0 . L'énonciateur e_1 de cette énonciation secondaire peut être défini et présent dans le co(n)texte ou indéfini. L'effet de sens de mitigation, au futur comme au conditionnel, repose quant à lui sur un dédoublement énonciatif fictif.

On voit bien qu'en interaction avec le co(n)texte, un même temps verbal peut donner lieu à deux structures énonciatives distinctes produisant deux effets de sens totalement différents. On peut aussi mettre en évidence le fait qu'un même effet de sens peut être issu de deux mécanismes distincts du fait de la valeur en langue de chacun des temps employés, la différence sémantique entre les deux résidant dans le degré de force de l'effet produit. Cela permet de montrer que si les différents effets de sens produits en discours peuvent être expliqués à partir d'une valeur en langue unique du temps verbal, ce dernier n'est pas le seul ingrédient de cette production de sens.

Enfin, dans la perspective contrastive entre l'espagnol et le français qui est la nôtre, l'analyse de ces deux effets de sens ne permet de relever aucune différence notable dans l'exploitation que chacune de ces langues fait des possibilités qui lui sont offertes par ces deux temps puisque les énoncés rencontrés en espagnol trouvent leur équivalent en français et semblent reposer sur des mécanismes similaires.

6.2. Effets de sens de reprise et d'inconcevable au conditionnel en espagnol et en français

	Espagnol - Français			
Effet de sens	Reprise		Inconcevable	
Temps verbal	Conditionnel Présent	Conditionnel Passé	Conditionnel Présent	Conditionnel Passé
Instructions aspectuelles	[+ tension] [± incidence]	[+ extension] [± incidence]	[+ tension] [± incidence]	[+ extension] [± incidence]
Instructions temporelles	Porte sur l'énonciation : [+ PASSÉ] Grammaticalisation de la notion [+ ultériorité]			
Fonctionnement référentiel	Anaphorique			
Paramètres co(n)textuels temporels	C.C de temps : situe le procès par rapport à T ₀ ou absence de cc de temps.			
	Procès simultané ou ultérieur à T ₀	Procès antérieur à T ₀	Procès simultané ou ultérieur à T ₀	Procès antérieur à T ₀
Paramètres énonciatifs	Structure dialogique hétéro-énonciative Énonciation secondaire antérieure implicite ou explicite mais supposée réalisée dans le PASSÉ			
Modalité phrastique	Affirmation / Interrogation totale / Interrogation partielle		Interrogation partielle	
Type de discours	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct et indirect		Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct	
Effet de sens produit	Deux traits sémantiques : - Médiatif : contenu de l'énoncé repris à un énonciateur antérieur -Épistémique : refus de se prononcer sur la valeur de vérité ou le degré de certitude du procès		Deux traits sémantiques : - Médiatif : reformulation dialogique d'un énoncé repris à un énonciateur antérieur - Épistémique : rejet de la valeur de vérité du procès considéré comme inconcevable.	

6.3. Effet de sens de mitigation au conditionnel et au futur en espagnol et en français

	Espagnol - Français	
Temps verbal	Futur simple	Conditionnel Présent
Instructions aspectuelles	[+ tension] [± incidence]	[+ tension] [± incidence]
Instructions temporelles	Portent sur l'énonciation : [+ PRÉSENT] [+ ultériorité]	Grammaticalisation des instructions [+ PASSÉ] [+ ultériorité]
Fonctionnement référentiel	Déictique	Anaphorique
Paramètres co(n)textuels temporels	C.C de temps : situe le procès au moment de l'énonciation principale T ₀ ou absence de cc de temps.	
Paramètres énonciatifs	Structure dialogique auto-énonciative	
	Énonciation secondaire (e) fictive placée dans l'ultériorité par rapport à T ₀	Énonciation secondaire (e) fictive placée dans l'antériorité par rapport à T ₀
Modalité phrastique	Affirmation	Affirmation / Interrogation totale / Interrogation partielle
Type de discours	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct	
Effet de sens produit	Mise à distance de l'énoncé sur une énonciation distincte de l'énonciation principale.	
	Mitigation plus faible qu'au conditionnel du fait du fonctionnement référentiel déictique et du report de l'énoncé sur une énonciation dont la réalisation est encore possible	Mitigation plus forte qu'au futur du fait du report de l'énoncé sur une énonciation dont la réalisation n'est pas possible et de la suspension du jugement épistémique de E ₁ qui est mis en retrait

Chapitre 8

Effet de sens hypothétique au futur et au conditionnel et effet de sens préludique au conditionnel

I. Introduction

1.1. Définition des effets de sens *hypothétique* et *préludique*

1.1.1. Effet de sens hypothétique

L'effet de sens hypothétique est réalisé en espagnol comme en français dans des énoncés au futur simple et antérieur (ex 1 et 2) comme au conditionnel présent et passé (ex 3 et 4) :

(1) Manchón en su obra cita dos supuestos behavioristas en relación con el concepto de interferencia: "Un viejo hábito puede facilitar o dificultar la formación de un nuevo hábito dependiendo de las diferencias o similitudes existentes entre ambos" -"El aprendizaje de una nueva respuesta para un mismo estímulo exige la desaparición de la vieja asociación estímulo-respuesta. Si esto no sucede, el viejo hábito *prevalecerá*, con lo cual *habrá dificultado* la adquisición del nuevo y estaríamos ante un caso de interferencia." (*Clac. Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación*, nº 5, 02/2001)

(2) S'il est condamné, Régis Jauffret ne *fera* pas appel
Après quelques audiences-relais, le procès se tiendra probablement en septembre. Idéal pour lancer la rentrée littéraire ! On imagine le défilé des signataires de l'appel, et le tribunal en annexe du café de Flore. Ce qui n'est pas pour réjouir Régis Jauffret, même si cela fera lire un livre qui n'a pas atteint 20 000 exemplaires malgré le battage. Il craint que ce genre d'affaires n'encourage les éditeurs à l'autocensure. Lui qui voulait se défendre tout seul, il s'est résolu à en laisser le soin à un homme de l'art. « Je n'ai pas vocation à passer des années et à dépenser des fortunes en procédures. Je ne vais pas brûler ma vie à me coaguler là-dessus comme Jean-Edern Hallier avec Mazarine. Je veux juste écrire et rien d'autre ». S'il est condamné, il ne *fera* pas appel. (Pierre Assouline, Blog «La république des livres», 18/01/11)

(3) Nuestros excesos ocasionales *serían* perfectamente sostenibles, si no estuviéramos haciendo lo mismo cada semana del año. Pero, a causa del poder desproporcionado de compra del Primer Mundo, muchos de nosotros podemos pegarnos el banquete cada día. Y eso *estaría* también bien si no viviéramos en un mundo finito. (*Revista Natural*, nº 45, 03/2003)

(4) Si j'avais pris le temps d'interroger Matteo, dans les années où cela était encore possible, je suis certaine que je ne lui *aurais posé* qu'une seule question, une question qui *aurait concerné* la suite, celle que je n'ai pas, cette fois, à imaginer puisque je la connais, l'ayant vécue avec lui et qui me reste cependant à jamais

incomprise et incompréhensible, quelque chose qu'encore maintenant je ne parviens pas à comprendre, et qui du coup me reste étranger, étranger comme une chose étrangère, qu'il est impossible d'assimiler, d'intégrer. Et cette seule question **aurait été** : « comment est-ce que tu as pu rester dans cette putain d'usine ? ». (Martine Storti, *L'arrivée de mon père en France*, 2008, p.146)

Dans ces quatre exemples, le conditionnel comme le futur sont présents dans des énoncés en affirmation. On peut cependant aussi trouver des énoncés à effet de sens hypothétique au futur comme au conditionnel dans des énoncés interrogatifs, en français (exemple 5), comme en espagnol (exemple 6) :

(5) Affaire DSK: s'il est blanchi, **sera-t-il** candidat à l'Elysée ? (*Tribune de Genève*, 2/07/2011)

(6) A pocas cosas están tan habituados nuestros ojos como al azul del cielo. A pesar de ello, ¿cuántos de nosotros nos hemos preguntado por qué el cielo es azul? Algunos textos del siglo pasado lo explicaban de la siguiente forma: "El cielo es azul porque ese es el color que menos ofende a la vista". ¿No **sería** maravilloso que eso fuera verdad, que la naturaleza tuviera ese cuidado exquisito con el ser humano? Lamentablemente, la naturaleza no es así. Al universo no le importa nada si se adapta a nosotros o no: somos nosotros los que tenemos que adaptarnos a él. (Miguel Ángel Sabadell, *El hombre que calumnió a los monos*, 2003)

On pose que les énoncés interrogatifs produisant un effet de sens hypothétique ne résultent pas d'un mécanisme de production distinct de celui des énoncés en affirmation, et que la modalité interrogative ne joue pas de rôle particulier dans cette production de sens, si ce n'est celui de mise en débat ou de demande d'information qui est le sien dans n'importe quel autre type d'énoncé. C'est pour cette raison que notre analyse portera uniquement sur des énoncés en affirmation et que les résultats auxquels on parviendra pourront être étendus aux énoncés interrogatifs.

De façon générale, on définira comme produisant un effet de sens hypothétique tout énoncé qui exprime une relation entre une condition et une conséquence et qui de ce fait, présente le procès contenu dans la conséquence comme hypothétique du fait de sa soumission sur le plan logique à la réalisation de la condition. On se propose à présent de définir l'effet de sens préludique.

1.1.2. Définition de l'effet de sens préludique

L'effet de sens préludique est produit dans des énoncés au conditionnel uniquement en français, et n'existe pas en espagnol. C'est l'effet de sens produit dans l'exemple (7) relevé par Damourette et Pichon (1911-1936 : 441), et repris par Wilmet (1997 : 406) :

(7) Ce **serait** un peu ma petite fille. Je **serais** une dame. Je **viendrais** te voir et tu la **regarderais**. Peu à peu tu verrais ses moustaches et cela t'**étonnerait**. Et puis tu **verrais** ses oreilles, et puis tu **verrais** sa queue. (Victor Hugo, *Les Misérables*)

Cet effet de sens est assez rare à l'écrit puisque c'est un emploi que l'on rencontre dans le discours des enfants qui jouent ou dans celui d'adultes jouant comme les enfants et précisent les rôles et les actions qu'ils accomplissent lors du jeu. C'est donc généralement dans des corpus oraux dont les locuteurs sont des enfants que l'on rencontre ce type d'exemple, comme en (8) :

- (8) *conversation de deux enfants qui jouent aux vendanges avec des playmobils*
 — alors moi je **prendrais** le tracteur et j'**irais** à la coopérative pendant que toi tu **couperais** des raisins
 — ouais je **couperais** des raisins et je les **mettrais** dans la pastière là... (corpus Bres)

Le conditionnel n'est pas le seul temps employé pour produire cet effet de sens. En français, en dehors du présent, très souvent utilisé, cet emploi est fréquent avec l'imparfait, comme le souligne Patard (2010) qui lui consacre un article. C'est ce qu'on a dans l'exemple (9) emprunté à Wilmet (1997 : 384) :

- (9) Toi tu **étais** le gendarme et moi le voleur

En espagnol, le présent comme l'imparfait permettent aussi de produire cet effet de sens, avec une préférence, semble-t-il, pour l'imparfait, comme dans l'exemple (10) :

- (10) Juguemos/jugamos a ese juego en que yo **era** tu princesa

Nous n'avons trouvé aucune occurrence d'emploi préludique du conditionnel en espagnol, et les locuteurs hispanophones interrogés ne jugent pas ce type d'énoncé acceptable et s'orientent systématiquement vers un emploi de l'imparfait ou du présent.

On se propose à présent de justifier certains choix méthodologiques (point 1.2) pour clore cette partie introductive.

1.2. Choix méthodologiques

Avant toute chose, il convient de préciser que l'effet de sens hypothétique ne sera pas analysé avec la même profondeur que les autres pour plusieurs raisons.

D'une part, c'est un sujet qui a été traité par le passé par de nombreux linguistes, comme on pourra le voir au moment d'aborder l'état de la question au point (II), et il semble difficile d'apporter quelque nouveauté sur un tel sujet sans y consacrer un volume de recherche à part entière.

D'autre part, il s'agit d'un effet de sens dont la variété, tant du point de vue syntaxique que des temps verbaux employés, implique que son analyse complète nécessiterait elle aussi une thèse à part entière. Notre travail est plus

large et vise à analyser le fonctionnement du futur et du conditionnel en espagnol et en français, ce qui explique que dans les limites que l'on se doit de donner à ce type de travail, l'analyse d'un tel effet de sens soit plus partielle qu'a pu l'être celle des autres emplois de ces temps.

Enfin, il s'agit d'un objet d'étude récent dans le parcours qui a été le nôtre ici. On a en effet consacré beaucoup plus de temps de recherche à des effets de sens qui semblaient *a priori* plus problématiques dans la perspective contrastive adoptée ici, comme l'effet de sens conjectural par exemple. L'effet de sens hypothétique paraissait à première vue moins délicat à aborder et à analyser du fait de l'abondance de littérature que l'on peut trouver à ce sujet. Or, on s'est aperçue au fil de l'analyse que cet effet de sens, du fait de l'éclairage distinct avec lequel on a décidé de l'approcher, recèle encore un grand nombre de questions que l'on espère pouvoir résoudre lors de travaux ultérieurs qui se voudront plus approfondis et centrés sur cette question.

On adoptera une perspective par conséquent quelque peu distincte de celle des études précédentes consacrées à cet effet de sens. On ne cherchera pas à montrer le fonctionnement des systèmes hypothétiques ni à mener une réflexion philosophique sur la notion d'hypothèse. On ne prétendra pas non plus donner une vision exhaustive de toutes les structures syntaxiques possibles pour exprimer l'hypothèse. Notre travail s'attachera à montrer le rôle du conditionnel au sein de trois structures syntaxiques produisant un effet de sens hypothétique dans une perspective contrastive entre l'espagnol et le français. C'est également dans cette perspective que l'on rattache l'analyse de l'effet de sens préludique à celui de l'effet de sens hypothétique.

Le choix de rassembler ces deux effets de sens au sein d'un même chapitre est justifié de la façon suivante. Du point de vue des temps employés, seul le conditionnel, on l'a vu, est à même de produire l'effet de sens préludique, alors que le futur comme le conditionnel peuvent être employés dans des énoncés hypothétiques. Du point de vue des langues étudiées, si l'emploi hypothétique du futur et du conditionnel existe en espagnol comme en français, seul le français dispose d'énoncés au conditionnel produisant l'effet de sens préludique. Il nous semble qu'en dépit de ces différences, le sémantisme de ces deux effets de sens peut être rapproché, du moins dans le rôle que le conditionnel joue dans les énoncés correspondants. Or, comme notre analyse est centrée sur l'articulation entre la valeur en langue du temps verbal (conditionnel ou futur) et les effets de sens produits en discours, il semble pertinent de rassembler deux effets de sens dont l'analyse permettra à la fois de mettre en évidence le fonctionnement d'une valeur en langue unique du conditionnel, mais aussi les différences que l'on peut percevoir entre ce temps et le futur. Du côté de l'état de la question qui sera mené préalablement à l'analyse des occurrences, la littérature étant peu développée sur l'effet de sens préludique au conditionnel, on intégrera la perspective adoptée par les

différents linguistes (notamment Damourette et Pichon 1911-1936, Martin 1981 et Wilmet 1997) à l'analyse qu'ils développent pour l'effet de sens hypothétique. Ce choix se justifie d'autant mieux du fait que généralement, les auteurs qui évoquent l'effet de sens préludique le relient aux différents emplois modaux du conditionnel, dont ils font de l'emploi hypothétique le meilleur représentant.

Il convient aussi de délimiter et justifier dès à présent la perspective de traitement qui sera adoptée lors de l'analyse de l'effet de sens hypothétique au futur et au conditionnel. On l'a dit au point (1.1), l'effet de sens hypothétique au conditionnel est un emploi traité par quasiment tous les linguistes qui s'intéressent de façon générale au temps verbal, et au conditionnel et à l'imparfait en particulier. Les études d'Abouda (1997) et Haillet (2002, 2007), entre autres, centrées sur le conditionnel, consacrent une large place à cet effet de sens. Du côté de l'imparfait, on citera, entre autres, Adam (1991), Gosselin (1999, 2005), Bres (2005), Patard (2007). On choisit de s'intéresser au fonctionnement du temps verbal (futur ou conditionnel) dans les énoncés hypothétiques, et plus particulièrement dans les énoncés qui ne se présentent pas sous la forme *si P, Q*, largement étudiée elle aussi. Pour l'analyse du fonctionnement de cette structure, on suivra notamment Gosselin (1999).

On se propose, dans ce chapitre, de présenter dans un premier temps les analyses précédentes qui ont été faites de ces deux effets de sens (point II) puis d'exposer l'hypothèse qu'on développera au cours de ce travail (point III). Cette hypothèse sera mise à l'épreuve par l'analyse d'exemples tirés d'occurrences authentiques (point IV) et on en fera une synthèse notamment au moyen d'un tableau récapitulatif (point V).

II. État de la question

Dans cette partie, on se propose d'exposer certaines analyses qui semblent représentatives des différentes postures que l'on peut rencontrer dès lors qu'il s'agit d'expliquer le rôle du conditionnel et du futur dans la production de l'effet de sens hypothétique et, secondairement, dans celui de l'effet de sens préludique. On le verra, ces analyses prennent souvent en compte la possibilité qu'a le futur de produire lui aussi cet effet de sens, mais la majorité accorde tout de même une plus large part au conditionnel, du fait de son lien sémantique étroit avec les systèmes hypothétiques. Lorsque l'emploi du futur est abordé dans les systèmes en *si P, Q / Q, si P*, comme c'est le cas chez Damourette et Pichon (1911-1936), entre autres, il est traité de la même façon que les énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité. Martin (1981) et Vettters (2001) évoquent cet effet de sens au futur, et leur analyse sera exposée dans une perspective contrastive avec celle qu'ils font des énoncés au conditionnel.

La rareté des analyses portant sur le futur peut s'expliquer par le fait que le futur ne peut être employé dans l'apodose⁴⁵ d'un énoncé hypothétique que si cet énoncé contient une protase introduite par *si* (ou *même si* ou *sinon* et leurs équivalents). Par conséquent, il semble que dans le cas du futur, la production de l'effet de sens hypothétique est moins due au temps verbal que dans le cas des énoncés au conditionnel. On peut donc penser que c'est pour cette raison que le futur a une place moindre dans ces analyses.

On s'attachera dans un premier temps (point 2.1) à exposer les analyses qui, partant du signifié temporel de « futur dans le passé » du conditionnel, expliquent la production de l'effet de sens hypothétique par une succession entre la cause et la conséquence dans l'enchaînement protase / apodose. Ces analyses postulent généralement que le conditionnel porte, par rapport au futur, une surcharge d'hypothèse, ou appartient à une actualité distincte, ce qui explique son affinité avec ce type de sémantisme, tout comme avec les énoncés préludiques. On se propose ensuite de décrire un certain nombre d'analyses qui ne posent pas cet enchaînement chronologique entre la protase et l'apodose et reposent sur des critères distincts. On distinguera dans un premier temps l'analyse d'Haillet (2002, 2007), qui, dans la perspective polyphoniste qui est la sienne, envisage la production de l'effet de sens hypothétique au conditionnel à partir de la notion de point de vue (point 2.2). On exposera ensuite l'analyse de Martin (1981), qui prend appui sur la notion de temps ramifié pour expliquer les emplois hypothétique et préludique du conditionnel (point 2.3). On s'attachera également à mettre en avant l'analyse de Vuillaume (2001) qui prend appui à la fois sur la notion d'énonciateur et de locuteur (Ducrot 1984) et sur celle de temps ramifié (point 2.4). Enfin, on

⁴⁵ L'apodose correspond à la proposition principale, et la protase à la subordonnée introduite par *si* dans un système en *si P, Q* ou *Q, si P*.

exposera les analyses de Gosselin (1999) et Veters (2001) qui utilisent la notion de méta-procès pour expliquer le fonctionnement des énoncés hypothétiques au conditionnel (point 2.5).

2.1. Analyses qui reposent sur un lien cause/conséquence dans les systèmes hypothétiques

2.1.1. Valeur intemporelle et trait toncal du conditionnel chez J. Damourette et E. Pichon

Damourette et Pichon (1911-1936) posent que l'emploi hypothétique du conditionnel n'est qu'un cas particulier des possibilités générales de ce temps. Or, on l'a vu à plusieurs reprises, le conditionnel se caractérise chez J. Damourette et E. Pichon par deux critères. D'une part, c'est une forme intemporelle en ce sens qu'elle ne place pas le procès dans une époque déterminée par rapport à T_0 . D'autre part, c'est une forme qui situe le procès dans l'actualité toncale, c'est-à-dire dans une actualité distincte de celle de l'énonciation principale. Ce sont ces deux traits qui permettent aux auteurs d'expliquer l'emploi hypothétique de ce temps (1911-1936 : 432) :

Les emplois dits conditionnels de ce tiroir ne nous apparaissent plus que comme un cas particulier de ses possibilités générales.

Le trait « intemporel » du conditionnel, qui procède de son caractère toncal (1911-1936 : 430) permet d'expliquer le fait que le procès exprimé par ce temps puisse se situer à n'importe quelle époque par rapport au moment de l'énonciation principale dans ses emplois temporels, et dans le PRÉSENT ou le FUTUR dans ses emplois hypothétiques.

Le trait « toncal » du conditionnel est ce qui implique que les possibilités de réalisation du procès exprimé soient ou fermées (cas de l'irréel) ou ouvertes, mais si et seulement si la condition posée se réalise (cas du potentiel). On rappelle en effet que l'actualité toncale, chez J. Damourette et E. Pichon est une actualité distincte de celle qui est liée au moment de l'énonciation principale, et qu'en ce sens, les procès qui y sont exprimés sont donnés à voir comme moins réels, du fait de leur situation dans une actualité autre.

Une fois ces deux traits pris en compte, J. Damourette et E. Pichon justifient l'emploi du conditionnel, au lieu de l'imparfait, autre temps de l'actualité toncale, dans les énoncés hypothétiques. Le « toncal futur » est le temps adéquat dans l'apodose des systèmes hypothétiques parce que l'ultériorité qu'il pose permet de signifier la situation temporelle du procès de l'apodose par rapport à celui de la protase (1911-1936 : 431) :

L'actualité toncale est encore ici constituée par une hypothèse irréalisable puisque envisagée comme devant avoir modifié le présent lui-même. Cette hypothèse s'exprime par « si j'étais de mon fils », et sa conséquence par le toncal futur « Je vous prierais bien fort de n'entrer point chez nous ». Si l'on tient à situer sur la ligne du temps — ce que la langue ne fait pas — l'instant contenant l'action de prier, cet instant coïncide avec l'instant présent, puisque dans l'écoulement temporel hypothétique envisagé, l'heure présente eût contenu cette action. En fait, ce n'est pas à un toncal pur qu'on recourt pour cette expression, mais à un toncal futur, probablement parce qu'au point de vue psychologique, la conséquence *je prierais* ne peut être conçue que comme postérieure à la réalisation de la condition *si j'étais*.

Dans le système établi par J. Damourette et E. Pichon, la production de l'effet de sens hypothétique semble clairement justifiée. On peut en effet comprendre que dans les constructions hypothétiques en *si P(IMP)*, *Q(Cond)*, l'actualité choisie soit l'actualité toncale, distincte de l'actualité liée au moment de l'énonciation principale, et qu'au sein de cette actualité, le choix des temps corresponde au « toncal pur » (l'imparfait), à savoir, le correspondant du présent dans l'actualité toncale, et le « toncal futur » (le conditionnel), à savoir le correspondant du futur. Cela permet d'expliquer, entre autres, le parallélisme que l'on peut avoir entre deux énoncés comme (11) et (11a) :

(11) Si elle me connaissait un amoureux, elle *se moquerait* de moi... ! (Balzac, *La Cousine Bette*, corpus Bres)

(11a) Si elle me connaît un amoureux, elle *se moquera* de moi... !

Cependant, on émet quelques réserves sur certains aspects de cette analyse, que l'on exposera *infra*, à la suite de l'exposé des analyses de G. Guillaume et de P. Imbs et M. Molho, inscrits dans sa lignée.

2.1.2. Valeur temporelle du conditionnel et surcharge d'hypothèse (G. Guillaume)

C'est une analyse similaire à celle de J. Damourette et E. Pichon, bien que dans des termes distincts, que l'on retrouve chez Guillaume (1944) et certains de ses successeurs, à savoir Imbs (1960) pour le français et Molho (1975) pour l'espagnol.

Guillaume (1944) procède lui aussi à une définition du conditionnel selon deux traits. D'une part, sur le plan temporel, le conditionnel est un temps de l'époque future, mais qui prend son départ dans le PRÉSENT, à la borne initiale du PRÉSENT, là où le PASSÉ s'achève :

L'emploi du futur hypothétique oblige la pensée à prendre son départ en deçà de l'époque future, dans le présent même, de sorte que l'époque à laquelle appartient la forme verbale dite ordinairement *conditionnel* est le présent, un présent qui a la faculté, restant ouvert, de se continuer aussi loin qu'on le veut en direction du futur. (*Leçon* du 17 février 1944)

C'est ainsi que G. Guillaume peut expliquer le fait que dans l'emploi hypothétique, le procès exprimé au conditionnel présent est simultanément ou ultérieur à T_0 .

D'autre part, le conditionnel, appelé « futur hypothétique », est un futur comportant une surcharge d'hypothèse :

si je dis au conditionnel, pour se servir de la terminologie consacrée par l'usage : *je réussirais*, je signifie par là que le futur envisagé a gardé en soi une part d'hypothèse plus grande que la part d'hypothèse inséparable du futur catégorique. (*Leçon* du 10 février 1944)

Ce deuxième trait correspond en quelque sorte, bien que les cadres théoriques soient fondamentalement distincts, au trait de toncalité attribué au conditionnel par Damourette et Pichon (1911-1936). Ce qui pose problème à G. Guillaume dans l'explication des systèmes hypothétiques, ce n'est pas l'emploi du conditionnel, dont la description en langue correspond tout à fait à l'emploi qui en est fait en discours, mais l'emploi de l'imparfait. En effet, Guillaume (1944) montre que dans un exemple comme *si je le faisais, je réussirais*, le procès exprimé par l'imparfait fait référence à un événement ultérieur à T_0 . Or, comme dans le système verbal établi par G. Guillaume, l'imparfait est fondamentalement un temps de l'époque passée, l'emploi de ce temps semble difficile à justifier.

La solution qu'il trouve à ce paradoxe est une solution similaire à celle donnée par J. Damourette et E. Pichon pour justifier l'emploi d'un temps de l'ultériorité (le conditionnel) au sein de l'époque toncale. Guillaume (1938) postule lui aussi que les temps employés permettent d'instaurer un ordre chronologique entre les propositions sur le plan d'une chronologie notionnelle :

Une chose remarquable et qui rend songeur, c'est de voir la langue préférer la chronologie de raison, qui conduit à exprimer le futur - le présent-futur - sous forme de passé, chose aberrante en fait, à la chronologie réelle, qu'elle dément < dans > cette expression de l'hypothétique, de l'inaccompli, par le moyen d'un temps passé. A première vue, on peut se demander par quelle aberration de la langue l'imparfait prend place dans une construction comme : *si vous le faisiez, vous réussiriez* où *faisiez* n'a vraiment aucun sens de passé, pas le moindre. Nous avons là un point où la chronologie de la raison l'a emporté sur la chronologie du fait. (*Leçon* du 23 décembre 1938)

De ce fait, Guillaume (1944) en vient à postuler un fonctionnement symétrique entre les énoncés hypothétiques au futur et ceux au conditionnel. Dans les systèmes en *si P, Q*, lorsque le temps qui correspond à la condition est un temps du PASSÉ (*si je le faisais*), la conséquence est exprimée au « futur hypothétique » (*je réussirais*). La correspondance lorsque la condition est exprimée au présent, c'est d'avoir une conséquence au « futur catégorique » (*si*

je le fais je réussirai). Le schéma qu'il propose illustre bien la conception qu'il développe (Guillaume 1938) :

passé	présent (instant 1)	futur (instant 2)
	<i>si vous le faites</i>	<i>vous réussirez</i>
passé (instant 1)	présent - futur (instant 2)	
<i>si vous le faisiez vous réussiriez (à présent ou ensuite)</i>		

Systèmes hypothétiques au futur et au conditionnel :
Guillaume (*Leçon* du 23 décembre 1938)

Imbs (1960) comme Molho (1975), s'appuyant sur l'architecture du système verbal établie par G. Guillaume, postulent une même relation entre la condition et la conséquence, mise en évidence par le caractère FUTUR du conditionnel. Imbs (1960), notamment, met en avant la stricte correspondance entre futur et conditionnel dans cet emploi. Le passage du plan temporel au plan modal lui semble logique. Sachant que le futur a des emplois modaux qui ont été expliqués par une situation des procès dans une chronologie notionnelle et que le conditionnel a des emplois temporels parallèles à ceux du futur, il n'est pas étonnant pour lui de trouver des emplois modaux du même type que ceux du futur au conditionnel. Il explique par conséquent l'usage du conditionnel dans les systèmes hypothétiques comme une ultériorité sur le plan d'une chronologie temporelle et logique. Molho (1975) ne s'attarde pas sur l'explication de cet emploi, qui découle directement, selon lui, de la place du conditionnel au sein du système verbal, et pose que dans les systèmes hypothétiques, le procès au conditionnel est toujours vu comme ultérieur, et que comme c'est le cas d'autres emplois modaux du futur et du conditionnel, on a affaire à une chronologie notionnelle entre condition et conséquence.

Le fait d'expliquer l'emploi des temps dans les systèmes hypothétiques par une relation chronologique condition/conséquence entre les deux propositions perdure puisqu'on la trouve encore, comme par exemple dans l'analyse de Vet et Kampers-Manhe (2001). Les auteurs expliquent l'emploi hypothétique du futur et du conditionnel dans le cadre d'une description contrastive des divers emplois de ces deux temps. Ils mettent en parallèle l'emploi du futur et du conditionnel dans les constructions en *si P, Q* et montrent que le morphème *si* a, dans ce type de construction, un point commun avec le morphème *si* des interrogations indirectes du type *je ne sais pas si on récompensera Pierre*. Pour Vet et Kampers-Manhe (2001), ce morphème a pour fonction de suspendre la valeur de vérité du procès exprimé dans la principale.

Ces différentes analyses ont donc en commun un point : celui de considérer que le conditionnel, dans les systèmes hypothétiques, marque l'ultériorité du procès de la conséquence par rapport à celui de la condition. On se propose à présent d'en discuter certains éléments.

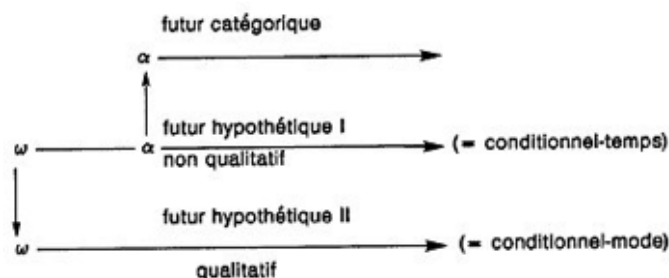
2.1.3. Discussion

On discutera essentiellement deux points dans les approches que l'on vient d'exposer. On s'intéressera dans un premier temps à la question du caractère hypothétique/inactuel du conditionnel en langue avant de mettre en question la relation temporelle posée entre le procès de la condition et celui de la conséquence.

Le premier point peut être discuté même dans le cadre d'autres emplois du conditionnel. En effet, si l'attribution d'un trait hypothétique au conditionnel est à même de rendre compte de son emploi dans les énoncés hypothétiques, qu'ils s'inscrivent dans une construction en *Si P, Q* ou non, ce trait n'est plus valable dès lors que l'on a affaire à un énoncé produisant un effet de sens temporel du type :

- (a) Bernard m'a dit qu'il **viendrait** mardi et il est effectivement arrivé pour déjeuner.

Dans cet énoncé, le procès au conditionnel n'est pas plus hypothétique que dans un énoncé au futur produisant un effet de sens d'ultériorité puisque la seule incertitude est celle inhérente à la notion d'ultériorité. Pour contourner cette difficulté, G. Guillaume a posé une différence entre un « futur hypostatique », qui correspond aux emplois temporels du conditionnel, et un « futur hypothétique » qui correspond à ses emplois modaux. C'est ce qu'il expose avec le schéma suivant dans la *Leçon* du 17 février 1944⁴⁶ :



Différence entre futur hypothétique I et futur hypothétique II :
Guillaume (*Leçon* du 17 février 1944)

⁴⁶ Pour une analyse de cette distinction, on renvoie à Azzopardi (2011a)

Dans ce cas, la perspective monosémiste d'une valeur en langue unique du conditionnel permettant d'expliquer les différents effets de sens produits en discours disparaît. Or, G. Guillaume lui-même se situe dans ce cadre théorique et c'est également la perspective que l'on adopte depuis le début de ce travail. Par conséquent, le caractère hypothétique du conditionnel dès sa valeur en langue nous semble être trop discutable pour être maintenu. On pose au contraire que la valeur hypothétique des énoncés au conditionnel procède d'une actualisation particulière en discours de sa valeur en langue, en interaction avec le co(n)texte.

Il nous semble qu'il convient donc de partir, plutôt, de la valeur temporelle en langue de ce temps. Les auteurs cités précédemment prennent également en compte cette valeur temporelle du conditionnel, puisqu'on a vu qu'ils mettent en évidence le fait que le conditionnel donne des instructions temporelles distinctes de celles du futur, et que c'est pour cette raison que le procès exprimé au conditionnel présent fait référence à un événement simultané ou ultérieur à T_0 . La difficulté pour ce type d'explication, notamment pour celle de G. Guillaume et de ses successeurs, est de maintenir à la fois une symétrie temporelle entre le futur et le conditionnel, et de rendre compte d'un fonctionnement distinct entre ces deux temps dans leur emploi hypothétique.

D'autre part, toutes ces analyses, y compris celle de Damourette et Pichon (1911-1936), doivent établir un lien entre la notion d'ultériorité, commune au conditionnel et au futur, et l'emploi hypothétique. L'explication trouvée par les différents auteurs cités *supra* consiste à poser une ultériorité entre le procès de la protase et celui de l'apodose. Or, comme le montre notamment Gosselin (1999), il n'y a pas de nécessaire succession chronologique entre le procès de la protase et celui de l'apodose, que la condition soit explicite (exemple 4) ou implicite (exemple 12) :

(4) Si j'avais pris le temps d'interroger Matteo, dans les années où cela était encore possible, je suis certaine que je ne lui **aurais posé** qu'une seule question (Martine Storti, *L'arrivée de mon père en France*, 2008, p.146)

(12) Ce faisant, le patron des députés UMP met en évidence l'autre paradoxe de cette élection : le parti présidentiel a de très fortes chances d'arriver en tête de cette élection. Ce **serait** un tour de force car, depuis 1979, aucun parti de gouvernement n'y est arrivé. (*Le Monde*, 04/06/2009)

Dans l'exemple (4), le procès *prendre le temps* n'est pas forcément antérieur à *poser une question*. Ce que signifie la relation hypothétique en *si*, c'est le fait que le procès *poser une question* est envisagé dans le cas où le procès *prendre le temps* est possible. On peut ajouter à cela le fait que lorsque la condition est implicite, il est encore plus délicat d'établir ce rapport temporel entre la condition et sa conséquence, comme c'est le cas dans l'exemple (12). Dans cet énoncé, la condition est implicite. Elle peut être explicitée au moyen de l'énoncé suivant : [si le parti présidentiel arrivait en tête de cette élection]. Il

semble difficile d'établir, ici, le fait que le procès *être* de la conséquence [ce serait un tour de force] est ultérieur au procès *arriver* de la condition.

On pourra objecter à cela que les auteurs ne posent pas tous une relation temporelle entre les deux procès mais une relation notionnelle. Si Imbs (1960) pose que la relation entre la condition et la conséquence est une relation temporelle et logique, Guillaume (1938) comme Molho (1975) posent que cette relation est une chronologie notionnelle ou *chronologie de raison* (Guillaume : 1938). Dans ce cas, il est vrai que la description d'une ultériorité sur le plan logique ou notionnel peut convenir à la description. Toujours est-il que la solution globale proposée par ces auteurs ne semble pas entièrement satisfaisante notamment parce qu'elle conduit à une description éclatée de la valeur en langue du temps verbal employé.

On se propose à présent d'exposer l'analyse d'Haillet (2007) qui bâtit son analyse sur la notion de point de vue.

2.2. Analyse reposant sur la prise en compte du point de vue exprimé (Haillet 2007)

2.2.1. Exposé de l'analyse d'Haillet (2007)

P.-P. Haillet développe son analyse de l'effet de sens hypothétique au conditionnel dans Haillet (2002) et Haillet (2007).

Haillet (2007) s'intéresse uniquement à l'emploi du conditionnel dans les énoncés hypothétiques et non à celui du futur. Dans la description qu'il fait de ce temps, l'emploi hypothétique correspond à l'un des trois grands types d'emploi du conditionnel, qu'il nomme « conditionnel d'hypothèse ». L'analyse d'Haillet (2007) repose sur la mise en application de la notion de point de vue dans le cadre des énoncés hypothétiques. Pour lui, une corrélation hypothétique est exprimée ou paraphrasable par [(même) si A, B] ou [B, (même) si A], où A et B sont des segments de discours (syntagme nominal + syntagme verbal). On lui emprunte l'exemple suivant pour illustrer cela (2007 : 99) :

Sans ce coup de foudre, je n'*aurais* pas *consacré* douze mois de ma vie à faire du bodybuilding

Dan cet exemple, la condition est exprimée par un syntagme. Cependant, elle peut être paraphrasée par [(même) si A] :

Si je n'avais pas eu ce coup de foudre / si ce coup de foudre ne s'était pas produit

Cela ne signifie donc pas qu'un énoncé hypothétique soit toujours structuré de la sorte, mais que même les énoncés dans lesquels la condition n'est pas

exprimée par une proposition, comme (12), par exemple, peuvent être paraphrasés par une construction comme celle-là.

Haillet (2007) pose qu'une corrélation hypothétique exprime trois points de vue :

- le point de vue sur l'objet de A, donné à voir comme imaginé et qui correspond au cadre hypothétique ;
- le point de vue sur l'objet de B, imaginé en corrélation avec le cadre hypothétique ;
- le point de vue sur le rapport entre l'objet de A et l'objet de B.

Selon que ces points de vue sont assumés ou non par le locuteur-énonciateur principal (désigné par le terme « locuteur-origine » chez Haillet 2007, on le rappelle), l'effet de sens produit sera distinct. Pour mettre en évidence les variations possibles, Haillet (2007) propose de distinguer trois cas de figure possibles qu'il met en relation avec les notions « d'irréel », de « potentiel », d'« irréalisable » et de « concession » employées par la tradition grammaticale.

Le premier cas correspond à la notion d'irréel. Il s'agit d'énoncés dans lesquels l'énoncé au conditionnel exprime un point de vue sur B imaginé en corrélation avec un cadre hypothétique qui n'est pas intégré à la réalité du locuteur. Ces énoncés au conditionnel peuvent être paraphrasés par un énoncé de polarité opposée au présent ou au passé composé. L'exemple pris par Haillet (2007 : 104) est le suivant : *si les parents surveillaient leurs enfants, il n'y aurait pas besoin de couvre feu*. L'énoncé au conditionnel est paraphrasable par *il y a besoin d'un couvre feu*, ce qui signifie pour Haillet (2007), que bien qu'assumé par le locuteur-énonciateur principal, le point de vue exprimé dans l'énoncé au conditionnel n'est pas intégré à sa réalité.

Le second cas est celui d'énoncés dans lesquels aucun point de vue n'est assumé par le locuteur-énonciateur principal puisque l'énoncé au conditionnel n'est pas paraphrasable par un énoncé au présent ou au passé composé, quelle que soit sa polarité. Pour Haillet (2007), les représentations exprimées dans ces énoncés peuvent être inscrites dans un *continuum* allant du « potentiel » au « contrefactuel ». Haillet (2007 : 105) prend l'exemple d'un énoncé comme *Si on avait des révélations à faire, on les aurait faites il y a longtemps*. On peut voir effectivement avec ce type d'exemple que l'énoncé au conditionnel ne peut être paraphrasé ni par *on les a faites il y a longtemps* ni par *on ne les a pas faites il y a longtemps*. Dans ce cas, le seul point de vue imaginé par le locuteur-énonciateur principal est celui qui porte sur la relation entre l'objet de A et l'objet de B, à savoir, le fait d'imaginer B en corrélation avec le cadre hypothétique [(même) si A].

Enfin, Haillet (2007) distingue un troisième cas dans lequel sont exprimés deux points de vue distincts assumés par le locuteur-énonciateur principal et dans lequel le point de vue sur l'objet de B est intégré à la réalité du locuteur. L'énoncé au conditionnel est alors paraphrasable par un énoncé au présent ou au passé composé de même polarité. Cela correspond, dans la tradition grammaticale, à la notion de « concession ». L'exemple pris par Haillet (2007 : 106) est : *la livre sterling aurait été dévaluée même si je n'étais pas née*. Il montre que dans ce cas, l'énoncé au conditionnel peut être paraphrasé par *la livre sterling a été dévaluée*, ce qui met en évidence le fait que le point de vue sur l'objet de B est non seulement assumé par le locuteur-énonciateur principal (puisque l'énoncé est paraphrasable par un énoncé au présent ou au passé composé), mais aussi qu'il est intégré à la réalité du locuteur (puisque'il est de même polarité). Par conséquent, le locuteur-énonciateur principal assume les deux points de vue qui sont distincts mais non contradictoires.

On se propose à présent, après avoir exposé l'analyse d'Haillet (2007), d'en discuter quelques éléments.

2.2.2. Discussion

La description établie par Haillet (2007) présente plusieurs avantages.

D'une part, parce qu'elle permet de rendre compte, à partir de critères identiques, des différents effets de sens possibles des énoncés hypothétiques. En effet, on peut difficilement faire abstraction de l'éventail des significations possibles dans les énoncés hypothétiques. Les grammairiens les ont répertoriées, et dans une perspective linguistique, il semble important de pouvoir montrer comment, à partir d'un même fonctionnement, on peut obtenir des effets de sens allant de l'éventuel au contrefactuel. L'analyse d'Haillet (2007), à partir de la notion de point de vue, permet de décrire ces différents effets de sens à partir de deux critères communs : celui de la prise en charge par le locuteur-énonciateur principal du point de vue exprimé (point de vue assumé ou non par le locuteur), et celui de l'intégration à la réalité du locuteur. La combinaison de ces deux critères appliquée au point de vue exprimé dans l'énoncé au conditionnel est à même de décrire les différents effets de sens produits.

D'autre part, cette analyse présente l'avantage de prendre en compte le point de vue du locuteur sur la relation établie entre le cadre hypothétique et le procès imaginé en relation avec ce cadre hypothétique. Cela correspond au rôle attribué au morphème *si* ou *même si* par Borillo (2001) : *si* établit cette relation et *même si* la nie. La prise en compte de la relation entre les deux éléments d'une corrélation hypothétique est certainement ce qui manquait aux

analyses évoquées au point précédent, et trouve ici une place dans la description linguistique.

On formulera cependant quelques réserves à l'égard de l'analyse développée par Haillet (2007). En effet, s'il semble qu'elle permette de rendre compte de façon tout à fait précise des effets de sens produits en discours par des énoncés hypothétiques au conditionnel en relation avec la structure énonciative de l'énoncé, elle ne semble pas établir de lien entre la valeur en langue du conditionnel et cette production de sens. La description établie semble être propre au « conditionnel d'hypothèse », et on voit difficilement la relation que l'on peut faire entre ce fonctionnement et celui du conditionnel « d'altérité énonciative » par exemple. Toute la composante temporelle du temps verbal est inactive dans ce type de description, alors qu'Haillet (2007) pose que le but de sa démarche est de déterminer un invariant sémantique correspondant au signifié unique de cette forme verbale. C'est la principale réserve qu'on émettra au sujet de cette étude, et c'est pour cette raison qu'on ne la suivra pas.

On se propose, après avoir exposé l'analyse polyphoniste d'Haillet (2007), d'exposer celle de Martin (1981) qui prend en compte la nature temporelle du conditionnel et fait entrer en jeu la notion de temps ramifié.

2.3. Emploi hypothétique du conditionnel et temps ramifié (Martin, 1981)

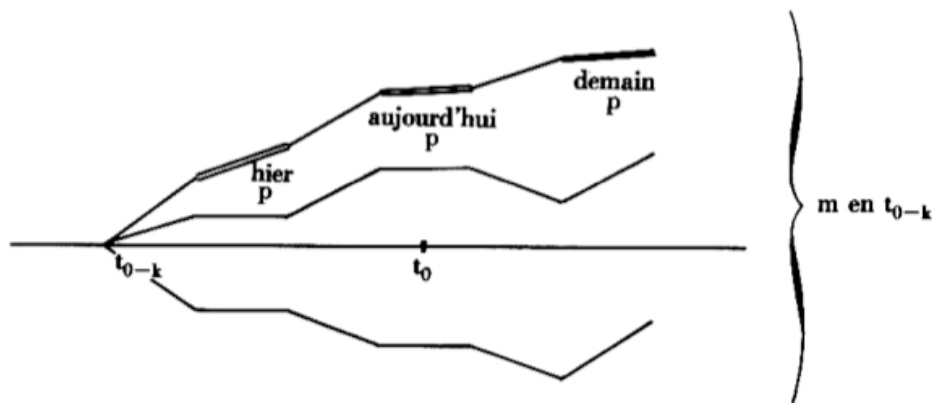
2.3.1. La notion de temps ramifié et de mondes possibles pour rendre compte du sens hypothétique du conditionnel

Martin (1981) part du constat que quel que soit le type d'énoncé dans lequel il est employé, le conditionnel est toujours un temps corrélatif. Dans les emplois temporels, il est corrélatif de *que* et s'articule à une proposition principale qui ancre l'énonciation dans le PASSÉ de T_0 , et dans les emplois hypothétiques, il est corrélatif de *si*. Dans les deux cas, cette corrélation peut bien entendu être explicite ou implicite.

Rappelons que Martin (1981) fait fonctionner les différents effets de sens du futur et du conditionnel à travers les concepts m^* , m et U . Il désigne par m^* le monde symétrique de m_0 , à savoir, celui dans lequel le futur place le procès et par m les mondes possibles. U correspond à l'univers, englobant m_0 , m^* et m . Le conditionnel, dans les énoncés hypothétiques, représente m , à savoir, les mondes possibles. Mais pour Martin (1981), ce qui est asserté dans les corrélations hypothétiques en *si P, Q*, ce n'est pas la proposition P ou la proposition Q , mais bien la relation qui unit ces deux propositions au moyen de *si*. C'est cette relation, qu'il désigne par R , qui est placée dans les mondes

possibles, ou bien à partir de T_0 (dans le cas d'un conditionnel présent) ou bien à partir d'un point antérieur à T_0 (dans le cas du conditionnel passé).

La différence entre les effets de sens de « potentiel » et d'« irréal » se laisse appréhender par ce biais-là. En effet, Martin (1981) pose que dans le cas du potentiel, la relation entre P et Q est placée dans les mondes possibles à partir de T_0 , et la proposition P est alors considérée comme possible. On a dans ce cas un effet de sens de « potentiel » dans lequel P est imaginable. Dans le cas de l'irréal, l'inscription de la relation entre les deux propositions dans les mondes possibles se fait à partir d'un point de repère antérieur à T_0 . C'est-à-dire que le locuteur pose qu'en ce point antérieur, P est possible, tout en sachant qu'en T_0 , elle ne l'est pas. C'est ce qui fait que P n'est plus imaginable mais imaginaire et produit l'effet de sens d'« irréal ». Il représente schématiquement cela de la façon suivante (1981 : 89) :



Effets de sens d'irréal et de potentiel :
Martin (1981 : 89)

Bien que son analyse de l'effet de sens hypothétique soit centrée sur le conditionnel, Martin (1981) signale tout de même, sans la développer pour autant, la différence de fonctionnement que l'on peut constater entre le futur et le conditionnel dans ce type d'emploi. Il pose que la différence entre ces deux temps est la même que celle que l'on peut observer pour d'autres effets de sens et tient à la différence entre ce qui est « probable » et ce qui est « possible ». R. Martin pose en effet que le futur, même dans les systèmes hypothétiques, place toujours la proposition P dans le probable, c'est-à-dire dans le monde m^* symétrique de m_0 , alors que le conditionnel place la relation entre P et Q dans les mondes possibles m . Pour mettre en évidence ce fonctionnement, Martin (1981 : 89) teste la compatibilité de deux protases ayant une apodose au futur ou au conditionnel avec *comme c'est probable*, et montre que la protase est compatible avec cette séquence uniquement dans le cas d'une apodose au futur :

S'il vient tout à l'heure comme c'est probable, nous lui dirons que...

*S'il venait tout à l'heure comme c'est probable, nous lui dirions que...

Après avoir exposé l'analyse de Martin (1981), on se propose de la discuter au point suivant.

2.3.2. Discussion

Comme l'analyse d'Haillet (2007), celle de Martin (1981) présente de nombreux avantages.

D'une part, elle prend en compte non seulement chacune des propositions, mais met en évidence le fait que la relation entre les deux propositions est un élément qui contribue également à la production de l'effet de sens hypothétique. Cette prise en compte de la relation entre *P* et *Q* a pour effet de pouvoir décrire de façon précise le mécanisme de production des différentes nuances sémantiques possibles dans les énoncés à effet de sens hypothétique tels que le potentiel ou l'irréel. D'autre part, l'analyse de Martin (1981) tente de rassembler les différents emplois du conditionnel sous un fonctionnement syntaxique semblable : celui de la corrélation. C'est un premier pas vers un traitement unitaire du temps verbal, bien que dans le cas de Martin (1981), on s'en tienne à une correspondance syntaxique. Enfin, Martin (1981) prend en compte la différence de fonctionnement que l'on peut observer entre le futur et le conditionnel, ce qui n'avait pas été mis en évidence par les analyses de Guillaume (1938) ou d'Imbs (1960).

On émettra cependant quelques réserves qui font que même si on en reprend certains éléments, on ne suivra pas cette analyse dans l'étude que l'on fera de cet effet de sens.

D'une part, si par rapport à l'analyse d'Haillet (2007), la dimension temporelle du conditionnel est prise en compte, ce n'est que dans l'articulation que l'on peut faire entre la notion d'ultériorité et celle de temps ramifié. Le conditionnel n'est pas considéré ici comme un ultérieur du PASSÉ, mais bien comme un temps qui inscrit ce qu'il dénote dans les mondes possibles, à savoir, dans du temps ramifié. Or, il nous semble, dans notre perspective, que l'on peut difficilement faire l'économie de cette valeur première du conditionnel qui est celle d'un ultérieur du PASSÉ. Cette prise en compte permettrait de plus de dépasser la scission opérée par Martin (1981) entre un *cond m* et un *cond U* qui distingue d'un côté les emplois hypothétiques et temporels, et de l'autre, les autres emplois modaux.

D'autre part, si Martin (1981) prend en compte la différence de fonctionnement entre le futur et le conditionnel dans la production de l'effet de sens hypothétique et le mécanisme aspectuel qui distingue les énoncés au conditionnel présent de ceux au conditionnel passé, il n'évoque nullement le parallélisme temporel qu'on peut établir entre ces deux temps dans certains systèmes hypothétiques, qu'Haillet (2007) par exemple, classe dans les cas de

transposition. L'exemple donné par Haillet (2007 : 108) met bien en évidence le fait qu'une opposition temporelle peut persister entre le futur et le conditionnel, même dans les corrélations hypothétiques :

Assad a prévenu les Américains qu'il ne **viendrait** pas s'il **arrivait** quelque chose au petit bateau
 → *je ne viendrai pas s'il arrive quelque chose au petit bateau*

On peut d'ailleurs relier cette remarque à celle qui a été faite dans un premier temps sur la non prise en compte par Martin (1981) de la valeur d'ultérieur du PASSÉ du conditionnel. Il semble que cela aurait pu permettre de rendre compte de ce fonctionnement parallèle tout comme des différences qu'il soulève et de mettre en évidence un mécanisme peut-être plus complexe pour la production de l'effet de sens hypothétique au futur et au conditionnel.

On se propose à présent d'exposer l'analyse de Vuillaume (2001) qui développe une approche mixte en ce sens qu'il inclut dans son analyse à la fois les facteurs énonciatifs des énoncés à effet de sens hypothétique, et la notion de temps ramifié.

2.4. Une analyse à partir de la notion d'énonciateur et de celle de temps ramifié (Vuillaume 2001)

2.4.1. Principes de l'analyse de Vuillaume (2001)

Vuillaume (2001) développe son analyse dans le cadre de la référence temporelle de H. Reichenbach à partir de deux notions. D'une part, celles d'énonciateur (noté *EN*) et de locuteur (noté *LOC*) telles qu'elles sont posées par Ducrot (1984), et d'autre part, celle de temps ramifié empruntée à Gardies (1975). Ces deux notions rencontrent chez Vuillaume (2001 : 109) une définition de la valeur en langue du conditionnel comme ultérieur du PASSÉ, en appui sur la morphologie de ce temps :

Les deux morphèmes, *-r-* et *-ait*, qui constituent la marque de conditionnel, ont donc des fonctions bien distinctes : le premier (*-r-*) situe l'événement ou l'état de choses représenté par la proposition au conditionnel dans l'avenir de *EN*, tandis que le second (*-ait*) assigne à *EN* un site temporel antérieur à *S* et relègue ainsi dans le passé l'énonciation attribuée à *EN*.

À partir de cette valeur temporelle en langue, Vuillaume (2001) analyse le fonctionnement du conditionnel dans les corrélations hypothétiques. Pour l'auteur, dans les systèmes conditionnels, la proposition principale au conditionnel représente le point de vue d'un énonciateur *EN* dont le site temporel *R* est antérieur au moment de l'énonciation principale et qui ignore si le procès exprimé dans la subordonnée est réalisé ou non en *T₀*. On se propose d'appliquer cette analyse à l'exemple (11) :

(11) Si elle me connaissait un amoureux, elle *se moquerait* de moi... ! (Balzac, *La Cousine Bette*, corpus Bres)

Ce qui est exprimé dans la protase, c'est le point de vue d'un énonciateur antérieur à T_0 qui ne sait pas si le procès *connaître* est réalisé ou non en T_0 . Or, le non accomplissement du procès *connaître* en T_0 rend impossible la réalisation du procès *se moquer* envisagé depuis le PASSÉ.

Cette description permet également à Vuillaume (2001) de rendre compte de la différence entre les effets de sens de « potentiel » et d'« irréel ». L'auteur pose en effet que dans le cas d'un énoncé produisant un effet de sens d'irréel, le contexte indique que le pronostic établi par l'instance *EN* n'est pas vérifié. Dans le cas du potentiel, rien n'indique co(n)textuellement qu'il ne le sera pas. La différence ici entre le conditionnel et le futur, c'est que le degré d'incertitude est plus fort avec le conditionnel.

Enfin, un dernier élément de l'analyse de Vuillaume (2001) est celui de la différence entre la production de l'effet de sens temporel au conditionnel et celle de l'effet de sens hypothétique. La question se pose d'autant plus que l'auteur part d'une valeur en langue temporelle du conditionnel. Il montre que c'est le co(n)texte qui permet de produire un effet de sens ou l'autre. Pour produire l'effet de sens hypothétique, le co(n)texte doit indiquer que le pronostic attribué à *EN* ne sera pas vérifié. D'autre part, la structure énonciative mise en place dans ce type d'énoncés est distincte. Dans les énoncés produisant un effet de sens temporel, le point de vue attribué à *EN* est attribué à un énonciateur supposé réel. Au contraire, dans les énoncés hypothétiques, ce point de vue est attribué à une instance imaginaire et on a affaire à un dédoublement énonciatif fictif.

On se propose à présent de montrer quels sont les éléments sur lesquels on s'appuiera et quels sont ceux que l'on nuancera dans cette approche.

2.4.2. Discussion

L'analyse de Vuillaume présente de nombreux avantages, et on retrouvera de nombreux points communs entre celle-ci et l'hypothèse explicative que l'on développera au point (III).

Cette analyse répond en effet à deux préoccupations qui ont orienté la discussion des analyses précédemment exposées. D'une part, elle propose une valeur en langue unique du conditionnel, en appui sur sa morphologie, qui correspond à ce que l'on a posé depuis le début : le conditionnel est défini comme un ultérieur du PASSÉ. Cette valeur temporelle a deux conséquences. Une sur le plan de la conception du temps comme temps ramifié dès lors que l'on pose une ultériorité temporelle, où que soit situé le point de repère pris

comme référence par rapport à T_0 . L'autre se situe sur le plan énonciatif. On ne reprendra pas les notions de locuteur et d'énonciateur sous la même forme que celle de Vuillaume (2001), mais on pose aussi, on l'a vu, tout comme M. Vuillaume, que le fonctionnement référentiel du conditionnel sur le plan temporel conduit à un dédoublement énonciatif entre le locuteur-énonciateur principal E_1 et un énonciateur secondaire e_1 .

Il existe cependant une différence fondamentale entre cette analyse et celle que l'on développera, et qui a déjà été mise en évidence par Bres (2010a). Si on s'accorde sur le principe d'un dédoublement énonciatif qui permet de rendre compte de l'effet de sens hypothétique, Vuillaume (2001 : 109) attribue la mise en place de ce dédoublement au morphème *-ait* d'imparfait. On pose au contraire que c'est parce que le conditionnel nécessite un énonciateur secondaire pour pouvoir exprimer le futur dans le PASSÉ que ce dédoublement énonciatif a lieu. Il n'est donc pas mis au compte d'un morphème, dans notre approche, mais bien de la combinaison des deux morphèmes *-r-* et *-ais* qui caractérisent le conditionnel.

D'autre part, on peut également souligner le fait que Vuillaume (2001) ne développe son analyse que dans le cas des corrélations hypothétiques en *si P, Q*. Son approche fonctionne pour ce type d'énoncés, et il faudrait voir dans quelle mesure on peut l'étendre aux énoncés à effet de sens hypothétique sans corrélation en *si*.

Avant de procéder à l'exposé de l'hypothèse explicative sur laquelle on entend appuyer notre analyse de l'emploi hypothétique du futur et du conditionnel, étendue à celle de l'emploi préludique de ce dernier, on se propose de présenter une dernière possibilité d'analyse qui est celle de Gosselin (1999) mais aussi de Vettters (2001) et qui fait intervenir la notion de méta-procès.

2.5. Analyse à partir de la notion de méta-procès (Gosselin 1999, Vettters 2001)

2.5.1. Présentation de la notion de méta-procès et application aux constructions si P(IMP), Q(Cond) chez Gosselin (1999)

Dans son article de 1999, L. Gosselin se consacre plus au fonctionnement de l'imparfait qu'à celui du conditionnel dans les corrélations hypothétiques en *si P, Q*, mais il semble que l'option théorique posée au moyen de la notion de méta-procès mérite d'être examinée, d'autant que la valeur en langue qu'il établit pour le conditionnel est une valeur d'ultérieur du PASSÉ, impliquant la construction de deux intervalles, un qui est lié au procès, et l'autre au contexte.

Gosselin (1999) ne propose pas de valeur en langue des systèmes hypothétiques, mais une valeur intermédiaire de la subordonnée dans les constructions *si P (IMP), Q (Cond)* située entre le plan de la langue et celui de l'effet de sens produit en discours en interaction avec le co(n)texte. L. Gosselin pose que les instructions reliées à la construction hypothétique demandent à construire une relation entre deux propositions et une modalité associée à l'hypothèse *P* transmise sous certaines conditions à la conséquente. La construction hypothétique contient donc trois procès : un méta-procès antérieur à T_0 , qui exprime la possibilité que *P* soit le cas ; un procès exprimé par *P* et un procès exprimé par *Q*, tous deux ultérieurs au méta-procès. Il n'y a donc pas de relation temporelle entre *P* et *Q* mais entre chacun de ces procès et le méta-procès qui indique la possibilité que *P* soit possible. Le rôle de l'imparfait est de placer la possibilité que *P* soit le cas dans l'antériorité de T_0 . Le rôle du conditionnel est de marquer l'ultériorité à partir d'une possibilité inscrite dans le PASSÉ par l'imparfait. C'est ce que Gosselin (1999 : 47) indique de façon explicite :

Ainsi la présence du conditionnel dans la principale est-elle nécessaire pour interpréter la possibilité marquée par la subordonnée hypothétique comme prospective.

Et cette ultériorité est bien celle des procès exprimés dans les deux propositions, par rapport au méta-procès. C'est ce qu'il développe à partir de l'analyse d'un exemple comme *si j'étais fonctionnaire je voudrais être enseignant* (1999 : 43) :

Le locuteur [...] ne s'imagine pas comme étant déjà fonctionnaire pour poser qu'il voudrait être enseignant; mais il s'imagine comme ayant la possibilité de devenir fonctionnaire, et il affirme son choix, dans ce cadre. On voit là simplement un effet de l'indétermination — au plan strictement linguistique — de la relation temporelle entre les procès respectivement exprimés par *P* et *Q*, qui sont uniquement situés comme ultérieurs par rapport à la possibilité prospective que *P* soit le cas.

Le problème que l'on peut voir se poser est celui de l'application de cette analyse aux énoncés au conditionnel produisant un effet de sens hypothétique mais ne présentant pas une construction corrélatrice en *si P, Q* étant donné que l'argumentation de Gosselin (1999) est basée sur l'analyse des valeurs de l'imparfait et du conditionnel dans ce type de structure.

2.5.2. Reprise du concept de méta-procès par Vettters (2001) et extension aux énoncés hypothétiques au conditionnel hors corrélation en *si P(IMP), Q(Cond)*

Vettters (2001) reprend à la fois la notion de méta-procès développée par Gosselin (1999), mais aussi celle de mondes possibles proposée par Martin (1981). On ne reviendra pas sur ces notions déjà définies *supra* mais on s'intéressera aux apports de Vettters (2001) dans ce cadre-là.

L'apport de Vetters (2001) dans cette perspective est celle de faire fonctionner ces notions en les appliquant aux énoncés corrélatifs en *si P (PST)*, *Q (FS)* et aux énoncés au conditionnel hors corrélation. Pour Vetters (2001), on a deux façons en français d'envisager les mondes hypothétiques. Dans les constructions *si P (PST)*, on a affaire au monde réel et le méta-procès est localisé dans l'actualité présente de m_0 ⁴⁷. Dans les constructions *si P (IMP)*, on a affaire à un monde fictionnel rejeté du réel et le méta-procès est localisé ailleurs que dans l'actualité présente de m_0 , mais pas dans un monde ultérieur.

Dans le cas des structures en *si P (PST)*, Vetters (2001) pose que l'hypothèse que *Q* est postérieure non pas à *P* mais au méta-procès qui indique la possibilité que *P* soit le cas permet de confirmer le fait que le futur simple actualise sa valeur en langue dans ce type d'emploi. Ainsi, dans *si tu vas au cinéma, j'irai avec toi*, *Q* n'est pas postérieure à *P* mais bien au méta-procès. La notion de méta-procès permet d'expliquer la possibilité d'actualiser une instruction d'ultériorité sans qu'il y ait pour autant une relation chronologique temporelle entre les propositions *P* et *Q*.

Dans ce type de corrélation, le conditionnel agit comme un parallèle du futur en ce sens qu'il exprime lui aussi la postériorité de *Q* par rapport au méta-procès. Dans le cas des énoncés comprenant un conditionnel dans la protase et un dans l'apodose, Vetters (2001) pose que la différence est que le conditionnel porte sur *P* et non sur le méta-procès. Ainsi, le conditionnel permet d'exprimer la distance que prend l'énonciateur par rapport au méta-procès, car ces protases sans *si* ne supposent pas la prise en charge de *P* par le locuteur dans son actualité. Enfin, Vetters (2001) relie lui aussi, comme le fait par exemple Wilmet (1997), l'emploi hypothétique du conditionnel à l'emploi préliminaire, et pose que le conditionnel exprime dans ce cas la postériorité de *Q* par rapport au méta-procès et signale que le méta-procès n'appartient pas à l'actualité de m_0 .

On voit donc dans cette présentation que l'analyse de Vetters (2001), bien que profondément ancrée dans les bases posées par Martin (1981) d'une part, et de Gosselin (1999) d'autre part, apporte un certain nombre d'éléments intéressants dans le cadre de notre perspective de travail. On se propose cependant d'en discuter certains points.

2.5.3. Discussion

On l'aura compris au cours de cet exposé, la perspective adoptée par Gosselin (1999) comme celle adoptée par Vetters (2001) présentent de nombreux avantages. On formulera cependant deux réserves qui font qu'on n'adoptera pas une perspective strictement identique dans ce travail.

⁴⁷ On rappelle que Vetters (2001) reprend les notions m_0 , m^* et m développées par Martin (1981)

D'une part, si la notion de méta-procès semble permettre de ne pas tomber dans le problème de la relation chronologique entre les procès contenus dans *P* et *Q*, on lui préférera la perspective énonciative qui consiste à expliquer le fonctionnement des énoncés hypothétiques à partir d'un dédoublement énonciatif induit par la valeur en langue du conditionnel. Si ces deux notions diffèrent de façon assez importante, on remarquera qu'elles ont en commun, tout comme la notion de point de vue, le fait de faire porter les instructions temporelles non pas directement sur le procès, puisque cela ne correspond pas à la localisation temporelle des procès en co(n)texte, mais sur une instance distincte.

D'autre part, et cette dernière remarque rejoint en partie la précédente, la notion de méta-procès semble difficile à utiliser dans les énoncés qui ne présentent pas deux procès mais dans lesquels on a un seul procès au conditionnel et une condition implicite. Il semble alors difficile de mettre en évidence un méta-procès qui porte sur la possibilité qu'un procès non exprimé soit le cas. On ne suivra pas non plus Vetters (2001) qui fait porter l'ultériorité sur *Q* par rapport à un méta-procès issu d'une actualité distincte. On peut se demander dans quelle mesure il ne s'agit pas là d'une construction inhérente au travail du linguiste en ce sens qu'on n'en trouve pas de marque dans les énoncés en question. Au contraire, la notion d'énonciateur secondaire semble pouvoir fonctionner même dans ces cas complexes dans lesquels le conditionnel à lui seul permet de produire cet effet de sens en interaction avec le co(n)texte, et c'est ce qu'on s'attachera à mettre en évidence lors de l'analyse que l'on fera des différentes occurrences dont on dispose en espagnol comme en français.

On se propose à présent, après avoir exposé un certain nombre d'analyses qui se sont intéressées précédemment à ce type d'énoncés, de présenter notre propre hypothèse explicative, dans laquelle seront repris certains éléments déjà développés par d'autres.

III. Hypothèse développée

L'objet de notre analyse sera le rôle joué par le conditionnel et le futur dans les énoncés produisant un effet de sens hypothétique, et le rôle joué par le conditionnel dans ceux produisant un effet de sens préludique, quelle que soit la construction syntaxique de l'énoncé. Cette analyse sera bien entendu menée dans la perspective d'une vision contrastive entre l'espagnol et le français qui font preuve d'une exploitation légèrement distincte des possibilités de production de sens offertes par le conditionnel.

On posera dans un premier temps un ensemble de définitions qui permettront de mettre en évidence le raisonnement suivi au cours de ce travail (point 3.1). On se propose ensuite d'exposer l'hypothèse explicative qu'on développera pour les deux effets de sens analysés : effet de sens hypothétique au futur (point 3.2), effet de sens hypothétique au conditionnel (point 3.3) et effet de sens préludique au conditionnel (point 3.4), puis on donnera un récapitulatif des tests qui seront utilisés lors de l'analyse des exemples (point 3.5).

3.1. Définitions préalables à propos de l'effet de sens hypothétique

Au vu de la complexité de l'effet de sens étudié et de l'abondante littérature consacrée à ce sujet, il semble nécessaire de donner un certain nombre de définitions afin de bien circonscrire le cadre dans lequel on va mener cette analyse. Il convient de donner non seulement une définition des différentes nuances sémantiques qui seront abordées, pour s'assurer que l'interprétation qui sera faite de ces termes est bien la même que celle que nous en avons faite, mais aussi de montrer quelles sont les structures syntaxiques qui seront étudiées, en prenant en compte le fait qu'il s'agit là d'un choix descriptif, et que l'on ne prétend en aucun cas étudier de façon exhaustive toutes les structures hypothétiques⁴⁸ pouvant exister. On n'abordera pas, par exemple, les structures concessives en *même si* ou les structures en *sauf si*, pas plus qu'on ne prendra en compte les énoncés produisant un effet de sens itératif en *si P (IMP), Q (IMP)*, alors que certaines grammaires, notamment la *Nueva gramática de la lengua española (Manual)* (2010)⁴⁹ les classent parmi les systèmes hypothétiques du fait de leur structure commune en *si P, Q*.

Notre analyse est consacrée au futur et au conditionnel et on ne prendra par conséquent en compte que trois structures dans lesquelles il est intéressant d'analyser le rôle de ces temps dans la perspective contrastive qui est la nôtre.

⁴⁸ Pour un panorama assez complet de ces différentes constructions en français et de leur fonctionnement syntaxique, on renvoie notamment à Borillo (2001), bien que notre analyse ne s'inscrive pas dans le sillage qu'elle a tracé.

⁴⁹ À partir de maintenant, cette référence sera notée NGRAE 2010

3.1.1. Structure syntaxique des énoncés hypothétiques analysés

On pose que les énoncés hypothétiques se composent nécessairement de deux éléments : une condition et une conséquence. La conséquence est majoritairement exprimée dans une proposition au futur ou au conditionnel, alors que ce n'est pas le cas de la condition qui peut prendre des formes distinctes de façon plus fréquente.

On se propose de montrer les différentes structures envisageables, en les illustrant par un exemple construit qu'on déclinera. Cela permettra de mettre en avant les configurations possibles, mais aussi de faire ressortir les différences et les similitudes entre l'espagnol et le français.

On distingue trois types de structures, en fonction de la façon dont est exprimée la condition⁵⁰ :

1) Celles où la condition n'est pas exprimée par une proposition⁵¹ :

Ex : Con tu ayuda, acabaría su trabajo / Acabaría su trabajo con tu ayuda
Avec ton aide, il terminerait son travail / Il terminerait son travail avec ton aide

2) Celles où la condition est exprimée par une proposition au conditionnel⁵² :

Ex : Tu l'aiderais, il terminerait son travail

3) Celles où la condition est exprimée par une proposition en *si P* dans une structure *si P, Q / Q, si P*

Ex : Si lo ayudas, acabará su trabajo / Acabará su trabajo si lo ayudas
Si tu l'aides, il terminera son travail / Il terminera son travail si tu l'aides
Si lo ayudas, acabaría su trabajo / Acabaría su trabajo si lo ayudas
Si tu l'aidais, il terminerait son travail / Il terminerait son travail si tu l'aidais

Plusieurs remarques s'imposent à ce stade, sans que l'on entre dans l'explication des phénomènes mis en avant.

D'une part, on remarquera que seule la seconde structure ne peut avoir un ordre libre des éléments exprimant la condition et la conséquence sans que le sens de l'énoncé ne soit changé. On voit bien qu'en 1) et en 3), l'ordre de la

⁵⁰ On ne détaille pas ici les différents temps pouvant être employés, point qui sera abordé ultérieurement.

⁵¹ L'exemple construit montre ici un énoncé dans lequel la condition est exprimée par un syntagme. Ce n'est cependant pas la seule construction possible puisque la condition peut aussi être implicite. On analysera un énoncé dans lequel la condition est implicite au point (IV), lors de l'examen d'occurrences authentiques.

⁵² Ce tour hypothétique peut aussi se rencontrer avec *que* comme dans les exemples suivants :

(a) On l'**aurait appelée** voleuse dans la rue qu'elle se **serait** pas **retournée**. (Zola, *L'Assommoir*, p.422)

(b) On **voudrait** nous couler qu'on s'y **prendrait** pas autrement (Mordillat, *Les Vivants et les morts*, p.282)

condition et de la conséquence n'a aucune influence notable sur la relation établie entre les deux. En revanche, pour la structure 2), l'ordre permet de déterminer ce qui pose la condition et ce qui exprime la conséquence. Que l'on considère 2') :

2') Il terminerait son travail, tu l'aiderais

On voit bien ici que l'ordre des éléments modifie la relation établie entre les deux. En 2), c'est le fait d'*aider* qui est la condition du fait de *terminer son travail*. En revanche, en 2'), c'est le fait de *terminer son travail* qui devient la condition du fait d'*aider*.

D'autre part, on constate que cette deuxième structure, dans laquelle la condition est exprimée par une proposition au conditionnel n'est possible qu'en français. Non seulement on n'a trouvé aucune occurrence d'énoncé de ce type dans des corpus authentiques, mais il n'est pas non plus relevé dans la NGRAE (2010) et les hispanophones interrogés ne semblent pas l'accepter.

Dans une perspective contrastive entre le futur et le conditionnel, on peut voir, comme on l'a signalé au point (I), que le futur ne peut entrer en jeu dans la production d'un effet de sens hypothétique que dans des énoncés en *si P, Q / Q, si P*. Sans cela, l'effet de sens produit est distinct.

Enfin, comme de nombreuses grammaires le signalent, on peut voir que le français et l'espagnol n'utilisent pas le même mode dans les propositions en *si P* étant donné que l'espagnol utilise un temps du subjonctif alors que le français utilise un temps de l'indicatif⁵³.

On aurait pu regrouper ces trois types de structures en deux groupes, mais le découpage aurait laissé de côté une perspective pourtant intéressante à conserver. En choisissant de regrouper les structures 1) et 3) communes aux deux langues et de laisser à part la structure 2) spécifique au français, on aurait mis l'accent sur la perspective contrastive, mais on aurait moins mis en valeur le fonctionnement syntaxique des énoncés. Dans le cas où on aurait regroupé les structures 2) et 3), toutes deux composées de deux propositions, en isolant la première qui n'en comporte qu'une, c'est la perspective contrastive qui aurait été amoindrie. Ne voulant pas privilégier l'une ou l'autre de ces perspectives, on a préféré répartir ces structures en trois entités distinctes.

⁵³ Il n'en a pas toujours été ainsi. Si l'on se place dans une perspective diachronique, il est reconnu que c'est le subjonctif qui était employé en français dans les systèmes hypothétiques avant que le conditionnel ne vienne se substituer à lui. Pour illustrer cela, on emprunte l'exemple suivant à Riegel *et al.* (2001 : 326) : *Si Annie Hall fût revenue, Alvy eût été heureux*. Cet emploi appartient aujourd'hui à la langue littéraire marquée et ne constitue plus la forme courante, contrairement à l'espagnol où le subjonctif est employé dans tous types de registres.

Les trois structures ont un fonctionnement similaire en ce sens qu'elles comportent une condition et une conséquence qui sont mises en relation. En revanche, en fonction des temps verbaux employés, la nuance sémantique sera distincte, et c'est ce qu'on se propose de décrire au point suivant.

3.1.2. Les nuances sémantiques des énoncés à effet de sens hypothétique

3.1.2.1. Contrefactuel, irréel et potentiel

Le terme d'effet de sens *hypothétique* regroupe en réalité un certain nombre de nuances sémantiques qui sont le résultat, selon nous, d'une combinaison particulière de la valeur en langue du ou des temps verbaux employés dans l'énoncé avec les indications données par le co(n)texte. La tradition grammaticale, que ce soit pour l'espagnol ou le français, distingue habituellement trois nuances sémantiques : le *contrefactuel* (que l'on peut aussi rencontrer sous le terme d'*irréel du passé*), l'*irréel* (qui correspond à l'*irréel du présent* dans les analyses qui optent pour le terme d'*irréel du passé*) et le *potentiel*.

Voici la façon dont on se propose de définir ces trois notions, en appui sur la tradition grammaticale, et notamment sur Riegel *et al.* (2001). Habituellement, ces notions sont définies en fonction de la place dans le temps qu'occupe le procès contenu dans la conséquence. Selon qu'il est situé dans le PASSÉ, le PRÉSENT ou le FUTUR, l'effet de sens produit sera contrefactuel, irréel ou potentiel. Pour définir les termes *contrefactuel*, *irréel* et *potentiel*, on prendra ici comme critère commun le statut de la condition, à savoir la façon dont sont envisagées ses possibilités de réalisation dans les énoncés correspondants. Il nous semble en effet qu'une classification en fonction de la possibilité de réalisation de la condition et non de la localisation temporelle du procès de la conséquence permet de rendre compte de façon plus claire des différentes nuances sémantiques produites dans les trois types de structure dégagés. On a volontairement pris comme exemple ici une structure en *si P, Q* qui a non seulement l'avantage d'être commune à l'espagnol et au français, mais aussi de permettre au futur comme au conditionnel de produire l'effet de sens hypothétique.

- *Contrefactuel* : la condition n'est pas réalisée en T_0 , ne l'a pas été dans son antériorité, et aucune possibilité qu'elle le soit dans le FUTUR n'est envisagée.

Ex : Si lo hubieras ayudado, habría acabado su trabajo.
Si tu l'avais aidé, il aurait terminé son travail.

- *Irréel* : la condition n'est pas réalisée en T_0 ou dans son antériorité mais peut l'être dans le FUTUR.

Ex : Si tuviera unos años más, la gente no me confundiría con mis estudiantes.
Si j'avais quelques années de plus, on ne me confondrait pas avec mes étudiants.

- *Potentiel* : la condition peut se réaliser en T_0 ou dans son ultériorité.

Ex : Si lo ayudas, acabará su trabajo
Si tu l'aides, il terminera son travail
Si lo ayudas mañana, acabaría su trabajo.
Si tu l'aidais demain, il terminerait son travail.

Une remarque s'impose à la suite de cet exposé à propos de certains énoncés dont la condition est exprimée par une proposition au conditionnel présent ou en *si P(IMP)*. Dans l'exposé qui vient d'être fait, on a délibérément pris un autre exemple que celui qui a été décliné jusqu'à présent pour illustrer l'effet de sens d'*irréel*. On s'est en effet aperçue que selon l'aspect lexical du verbe contenu dans la proposition exprimant la condition, l'interprétation comme *irréel* ou *potentiel* pouvait être délicate. On va essayer de montrer le rôle joué par cet élément.

3.1.2.2. Nuance sémantique et aspect lexical du verbe au conditionnel

On ne prétend pas dans ce paragraphe expliquer le rôle joué par l'aspect lexical du verbe mais seulement mettre en évidence certains faits observés qui mériteraient d'être approfondis dans le cadre d'un travail de recherche ultérieur qui porterait plus spécifiquement sur l'effet de sens hypothétique.

Que l'on considère l'exemple suivant :

Si tu l'aidais, il terminerait son travail

Sans co(n)texte plus large, on peut difficilement savoir si la possibilité de réalisation de la condition est possible en T_0 ou si elle ne l'est que dans son ultériorité. On remarquera d'ailleurs que dans le cas de l'exemple pris pour illustrer le potentiel, on a ajouté l'adverbe *demain* qui permet de lever toute ambiguïté. En revanche, avec un exemple comme :

Si j'avais quelques années de plus, on ne me **confondrait** pas avec mes étudiants.

Le type de verbe contenu dans la proposition exprimant la condition ne permet pas de douter quant à la possibilité de réalisation de cette condition : si cette condition se réalise, ce n'est que dans l'ultériorité de T_0 .

On avance, à titre d'hypothèse explicative, que l'aspect lexical du verbe joue un rôle dans la nuance sémantique produite dans plusieurs effets de sens dits *modaux* du conditionnel présent. Que l'on compare ces deux énoncés :

Thérèse *viendrait*, Bernard serait heureux

Thérèse l'*aimerait*, Bernard serait heureux

Sans co(n)texte plus important, avec le verbe *venir*, on peut avoir affaire ou bien à un effet de sens d'irréel ou bien de potentiel, sans qu'aucune des deux interprétations ne soit saillante. En revanche, avec *aimer*, l'interprétation par défaut est celle d'un irréel et il faudrait un co(n)texte marqué pour pouvoir interpréter cet énoncé comme produisant un effet de sens de potentiel. Il nous semble, *a priori*, et sans avoir pu exploiter un corpus suffisamment important pour mettre à l'épreuve cette idée, que les prédicats téliques, à savoir bornés, comme *aider* ou *venir*, autorisent une possible réalisation de la condition en T₀ comme dans son ultériorité. L'hypothèse porte donc sur un événement PRÉSENT ou FUTUR. En revanche, les prédicats atéliques, non bornés, comme *avoir X années de plus* ou *aimer*, n'envisagent pas la réalisation de la condition comme possible en T₀ et l'hypothèse porte alors sur un événement situé dans le PRÉSENT. Cette remarque ne vaut que comme piste de recherche à approfondir là encore lors d'un travail ultérieur.

D'autre part, on remarquera que lorsqu'on a un verbe atélique dans la proposition qui exprime la condition, certaines combinaisons paraissent peu acceptables au niveau du temps employé pour le verbe de la proposition exprimant la conséquence. Il semble que lorsque la condition voit ses possibilités de réalisation exclues quel que soit le point du temps envisagé, on ne puisse avoir un conditionnel présent dans la proposition exprimant la conséquence. Illustrons cela par un exemple :

J'aurais eu quelques années de plus, on ne me *?confondrait* pas avec mes étudiants
Si j'avais eu quelques années de plus,

On a affaire ici à une condition dont les possibilités de réalisation sont exclues. L'emploi d'un conditionnel présent semble étrange dans la proposition exprimant la conséquence, et on s'attendrait plutôt à avoir un conditionnel passé. Ce n'est pas le cas lorsque le procès contenu dans la condition est un procès télique :

Tu l'aurais aidé, il terminerait son travail
Si tu l'avais aidé,

Il semble bien ici que ce soit l'aspect lexical du verbe qui explique les configurations possibles ou non. On n'approfondira cependant pas ce point qui paraît pourtant fort intéressant étant donné qu'il nous éloigne quelque peu du

centre de notre analyse et surtout qu'il demanderait un développement et une attention bien plus poussés que ceux qui lui ont été accordés dans ce travail.

Revenons-en à une vision d'ensemble de l'effet de sens hypothétique dans le cadre descriptif adopté ici. On dispose donc de trois structures distinctes, et de trois nuances sémantiques différentes. On pose que la production de l'effet de sens hypothétique comme celle de l'effet de sens préjudicatif est le résultat, comme on l'a vu lors de l'analyse d'autres effets de sens, d'un mécanisme complexe dans lequel la valeur en langue du temps verbal utilisé s'actualise en interaction avec le co(n)texte. Dans cette perspective, on considérera que le système hypothétique, qui pose une relation entre deux éléments, une condition et une conséquence, est la donnée principale avec laquelle la valeur en langue du futur ou du conditionnel entre en interaction. Dans l'exposé qu'on va faire, on entrera dans le détail des différentes combinaisons possibles entre les structures et les temps employés, toujours à partir d'un exemple construit qu'on déclinera.

Comme la perspective adoptée ici est celle de l'analyse du futur et du conditionnel, on développera notre hypothèse en distinguant l'emploi du futur (point 3.2) de celui du conditionnel (point 3.3). Comme le conditionnel peut être employé dans trois types de structures, on analysera son rôle dans chacune de ces trois structures, dans l'ordre qui a été donné précédemment.

3.2. Effet de sens hypothétique au futur

Les différentes combinaisons possibles sont les suivantes, en espagnol comme en français :

Si lo ayudas, *acabará* su trabajo
habrá acabado su trabajo más rápidamente

Si tu l'aides, il *terminera* son travail
il *aura terminé* son travail plus rapidement

Le futur ne peut entrer en jeu dans la production de l'effet de sens hypothétique que s'il apparaît dans une proposition exprimant la conséquence dans des énoncés dans lesquels la condition est exprimée par une subordonnée en *si*. On ne s'interrogera pas ici sur les raisons qui font qu'un futur est impossible dans une proposition en *si* puisque notre but est d'expliquer quel rôle joue le futur dans la production de l'effet de sens hypothétique⁵⁴.

On pose que l'effet de sens hypothétique est produit par l'actualisation de la valeur en langue du futur en interaction avec le co(n)texte. Dans ce type d'énoncés, la valeur en langue [+ PRÉSENT] [+ ultériorité] porte sur le procès,

⁵⁴ Pour une analyse consacrée à l'impossibilité de combiner *si* avec le futur ou le conditionnel, on renvoie à Leeman (2001).

comme c'est le cas par exemple, dans les énoncés produisant un effet de sens d'ultériorité temporelle. En effet, on montrera en examinant des exemples authentiques au point (IV) que dans ce type d'énoncés, le procès est situé dans l'ultériorité de T_0 , et par conséquent, qu'aucune indication co(n)textuelle n'empêche les instructions temporelles et aspectuelles du futur de porter sur le procès. D'ailleurs, l'emploi de la forme tensive (futur simple) ou extensive (futur antérieur) n'a d'autre impact sur l'effet de sens produit que celui de donner à voir l'accomplissement du procès (futur simple) ou son état accompli (futur antérieur). On remarquera cependant, sans développer ce point, que le futur antérieur nécessite un complément pour que l'énoncé soit directement interprétable.

La différence qu'on peut établir entre un énoncé produisant un effet de sens d'ultériorité temporelle et un énoncé produisant un effet de sens hypothétique au futur, c'est que dans ce dernier, le co(n)texte contient une condition explicitement exprimée par une proposition en *si P* au présent qui met en évidence le fait que la proposition dans laquelle est contenu le procès au futur en est la conséquence. On rappelle ici que l'instruction [+ ultériorité] place le procès non seulement dans l'ultériorité de T_0 , mais aussi dans le champ des possibles, du fait de la ramification du temps impliquée par cette notion. En découle une valeur de moindre certitude qui ici, du fait de la présence d'une condition explicitée par le morphème *si*, devient plus saillante et contribue à produire l'effet de sens hypothétique.

3.3. Effet de sens hypothétique au conditionnel

On pose, on l'a dit, que le conditionnel à lui seul ne peut produire l'effet de sens hypothétique. C'est parce que la valeur en langue du temps verbal interagit avec le co(n)texte que c'est cet effet de sens-là qui est produit et pas un autre. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'essayer d'interpréter l'énoncé suivant :

Il *aurait terminé* son travail.

Sans co(n)texte plus large, au moins trois interprétations sont possibles :

- Effet de sens de reprise :

Selon Thérèse, il aurait terminé son travail

- Effet de sens d'ultériorité :

Thérèse m'a dit qu'il aurait terminé son travail le lendemain

- Effet de sens hypothétique :

Avec ton aide, il aurait terminé son travail

Cela tend à prouver que contrairement à ce qui a longtemps été affirmé, ce n'est pas le conditionnel qui est porteur d'une charge d'hypothèse, mais que

c'est en interaction avec le co(n)texte qu'il peut produire un effet de sens hypothétique, en espagnol comme en français. C'est ce que l'on s'attachera à montrer pour chacune des structures analysées.

3.3.1. Effet de sens hypothétique au conditionnel : la condition n'est pas exprimée par une proposition

Dans ce type d'énoncés, on constate que la condition peut prendre la forme d'un syntagme ou encore être implicite. Comme on l'a déjà signalé auparavant, on n'abordera pas dans cette partie les énoncés dans lesquels la condition est implicite. On avance que le fonctionnement de ces énoncés avec ceux dans lesquels la condition est exprimée par un syntagme est similaire et on se propose de le montrer au point (IV) en analysant une occurrence authentique dans laquelle la condition est implicite.

Les différentes combinaisons possibles sont les suivantes⁵⁵ :

Con tu ayuda, *acabaría* su trabajo
habría acabado su trabajo

Avec ton aide, il *terminerait* son travail
il *aurait terminé* son travail

Dans ce type d'énoncé, deux éléments sont à prendre en compte. D'une part, la relation co(n)textuelle qui est établie entre le syntagme *con tu ayuda / avec ton aide* et le procès au conditionnel. D'autre part, le fait que c'est parce que le conditionnel est utilisé dans l'énoncé que le syntagme est interprété comme la condition à laquelle est soumise la réalisation du procès *acabar / terminer*. Que l'on compare les exemples ci-dessus avec ceux qui suivent :

Con tu ayuda, *acaba* su trabajo

Avec ton aide, il *termine* son travail.

Dans ces deux énoncés, le verbe est au présent. En ce sens, le procès est asserté, et le syntagme n'est pas interprété comme une condition mais comme un complément de manière. Cela prouve que le conditionnel joue bien un rôle déterminant dans la production de l'effet de sens hypothétique. Il s'agit maintenant de montrer lequel.

On pose que dans ce type d'énoncés, les instructions aspectuelles du conditionnel présent ou passé portent sur le procès et le donnent à voir en accomplissement (conditionnel présent) ou accompli (conditionnel passé).

⁵⁵ On rappelle qu'avec cette structure, l'ordre des éléments condition / conséquence n'a pas d'importance et peut être inversé. On ne donnera donc pas toutes les combinaisons possibles pour ne pas alourdir notre analyse.

Les instructions temporelles, quant à elles, s'actualisent de façon plus complexe. L'instruction [+ PASSÉ] pose dans l'antériorité de T_0 une énonciation secondaire qui, du fait du co(n)texte, ne vient coïncider avec aucune énonciation supposée réalisée. Il s'agit par conséquent ici d'une énonciation antérieure fictive. On pose donc que cette instruction se grammaticalise. L'instruction [+ ultériorité] se grammaticalise elle aussi et étend son signifié d'ultériorité temporelle à celui, plus abstrait, de moindre certitude, issu de la ramification du temps. Elle place donc le procès non pas dans l'ultériorité par rapport à cette énonciation fictive, mais dans le champ des possibles. Dans le cas d'un conditionnel présent, c'est la possibilité de voir le procès en accomplissement depuis une énonciation fictive antérieure à T_0 qui est exprimée, et dans le cas d'un conditionnel passé, cette possibilité est celle de le voir accompli.

Le co(n)texte, quant à lui, exclut que pour E_1 cette possibilité soit envisagée en T_0 ou dans son antériorité. On a donc un contraste entre d'une part, la possibilité de voir le procès accompli ou en accomplissement, et d'autre part, la négation de cette possibilité pour E_1 en T_0 ou dans son antériorité. C'est ce qui produit l'effet de sens hypothétique.

Qu'en est-il de la nuance sémantique exprimée ?

- Dans le cas d'un énoncé au conditionnel passé, du type *avec ton aide, il aurait terminé son travail*, on a affaire à un procès accompli. Le fait de le voir accompli n'est possible que dans l'ultériorité de T_0 . Son accomplissement est donc antérieur. Ce qui fait que la possibilité d'accomplissement du procès *terminer* est exclue. Le co(n)texte met en relation le syntagme *avec ton aide* avec le procès au conditionnel et conduit à interpréter ce syntagme comme une condition à la réalisation du procès *terminer*. La possibilité de réalisation du procès *terminer* étant exclue, il en découle que la condition apparaît comme ne pouvant être réalisée, et l'effet de sens produit est un effet de sens contrefactuel.

- Dans le cas d'un énoncé au conditionnel présent, du type *avec ton aide, il terminerait son travail*, le procès *terminer* est vu en accomplissement. La possibilité de le voir en accomplissement est, pour E_1 , exclue en T_0 ou dans son antériorité, mais possible dans son ultériorité. Par conséquent, le syntagme *avec ton aide*, interprété comme une condition, peut apparaître comme une condition réalisable en T_0 ou dans son ultériorité. Sans élément co(n)textuel plus précis, on ne peut donc déterminer si on a affaire à un effet de sens d'irréel ou de potentiel. En effet, avec un énoncé comme *demain, avec ton aide, il terminerait son travail*, on aurait un effet de sens potentiel, alors qu'avec *avec ton aide, il terminerait son travail maintenant*, on a un irréel.

On se propose à présent d'analyser les énoncés dans lesquels la condition est exprimée par une proposition au conditionnel.

3.3.2. Effet de sens hypothétique au conditionnel : la condition est exprimée par une proposition au conditionnel

C'est le deuxième type de structure mis en évidence *supra*. Cette structure n'est possible qu'en français, et les différentes combinaisons sont les suivantes :

Tu l'*aiderais*, il terminerait son travail
il aurait terminé son travail

Tu l'*aurais aidé*, il terminerait son travail
il aurait terminé son travail

Rappelons que dans cette structure, c'est l'ordre des propositions qui détermine la condition et la conséquence. On se propose d'examiner dans un premier temps le rôle du conditionnel dans la proposition qui exprime la condition, puis, celui du conditionnel dans la proposition qui exprime la conséquence.

La difficulté cognitive de notre analyse tient au fait que l'on pose que le conditionnel contenu dans la proposition exprimant la condition a un mécanisme d'actualisation similaire à celui qui actualise la conséquence dans les énoncés dans lesquels la condition n'est pas exprimée par une proposition. On s'efforcera de mettre en évidence cette similitude. On montrera également qu'à l'inverse, le conditionnel situé dans la proposition exprimant la conséquence dans la structure qui nous occupe ici fonctionne de façon distincte par rapport à celui qui se trouve dans les énoncés dans lesquels la condition n'est pas exprimée par une proposition. Il nous semble qu'en dépit de la complexité apparente de cette hypothèse explicative, elle repose sur des faits qui jusqu'à présent constituent l'explication la plus défendable à nos yeux⁵⁶.

3.3.2.1. Rôle du conditionnel dans la proposition exprimant la condition

Comme on l'a signalé, le mécanisme d'actualisation de la valeur en langue du conditionnel est similaire dans ce cas à celui qu'on a mis en évidence pour les structures dans lesquelles la condition n'est pas exprimée par une proposition, en dépit du fait que dans ce cas le conditionnel actualise la condition alors que dans le cas précédent, il actualisait la conséquence.

On pose que les instructions aspectuelles du conditionnel portent sur le procès et le donnent à voir en accomplissement (comme dans *tu l'aiderais*) ou accompli (comme dans *tu l'aurais aidé*). L'instruction temporelle [+

⁵⁶ On n'exclut pas de revenir sur ce fonctionnement dans un travail ultérieur, mais on communique ici ce qui constitue l'état actuel de notre recherche sur cet effet de sens.

PASSÉ] quant à elle, se grammaticalise et place dans l'antériorité de T_0 une énonciation fictive. Du fait de la grammaticalisation de l'instruction [+ultériorité], comme on l'a montré dans le point (3.3.1), le procès est placé dans le champ des possibles à partir de l'énonciation antérieure fictive (e). Considéré depuis cette énonciation antérieure, le fait de voir le procès *aider* en accomplissement ou accompli est donc possible. En ce qui concerne la perspective de E_1 par rapport à cette possibilité, c'est le co(n)texte qui vient là encore l'exclure en T_0 ou dans son antériorité. C'est donc la coprésence de ces deux perspectives qui produit l'effet de sens hypothétique.

Distinguons à présent les énoncés dans lesquels la condition est une proposition au conditionnel présent de ceux dans lesquels c'est une proposition au conditionnel passé.

- La proposition exprimant la condition est au conditionnel présent. Dans ce cas, c'est l'accomplissement du procès *aider* qui, envisagé depuis une énonciation antérieure à T_0 , est possible à n'importe quel point du temps. Pour E_1 , cette possibilité est exclue dans son antériorité et envisagée dans son ultériorité. En revanche, c'est le co(n)texte qui va déterminer si elle est exclue ou non en T_0 , ce qui permettra de déterminer si l'effet de sens produit est celui d'*irréel* ou de *potentiel*. Dans l'exemple suivant, la possibilité de voir le procès *avoir* en accomplissement est exclue en T_0 et dans son antériorité. On a donc un effet de sens d'irréel :

J'*aurais* quelques années de plus, on ne me confondrait pas avec mes étudiants

À l'inverse, dans cet exemple, la possibilité de voir le procès en accomplissement n'est pas exclue en T_0 ni dans son ultériorité, ce qui produit un effet de sens de *potentiel* :

Tu l'*aiderais*, il terminerait son travail plus rapidement que prévu

- La proposition exprimant la condition est au conditionnel passé. Dans ce cas, c'est l'état accompli du procès qui, pour E_1 , est envisagé comme possible dans l'ultériorité de T_0 . Cela signifie comme on l'a vu au point (3.3.1) que son accomplissement, antérieur, n'est pas envisagé comme possible, ce qui donne lieu à une condition dont la réalisation est exclue et correspond à un effet de sens *contrefactuel*. Cet effet de sens est le même quelle que soit l'époque à laquelle se trouve la condition :

Tu l'*aurais aidé* hier / maintenant / demain, il terminerait son travail

Quel que soit l'adverbe choisi, l'effet de sens produit est toujours le même.

On se propose de voir à présent comment s'actualise la valeur en langue du conditionnel (présent et passé) lorsqu'il se trouve dans une proposition exprimant la conséquence.

3.3.2.2. *Rôle du conditionnel dans la proposition exprimant la conséquence*

On s'intéresse ici au procès mis en gras et en italique :

Tu l'aiderais, il ***terminerait*** son travail
il ***aurait terminé*** son travail

Tu l'aurais aidé, il ***terminerait*** son travail
il ***aurait terminé*** son travail

Comme on l'a évoqué au point précédent, contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce conditionnel ne fonctionne pas comme celui qui apparaît dans des énoncés hypothétiques dans lesquels la condition n'est pas exprimée par une proposition.

On voit une raison principale à cela qui est le fait que dans les énoncés dans lesquels la condition n'est pas exprimée par une proposition, bien que le conditionnel actualise la conséquence, il se trouve dans une proposition unique et ne peut compter sur l'appui d'aucun autre temps verbal au sein de l'énoncé hypothétique. Dans le cas où le conditionnel actualise la conséquence dans un énoncé composé de deux propositions au conditionnel, la prise en considération de la proposition exprimant la condition et du verbe qu'elle contient permet de rendre compte du fonctionnement distinct qu'a le conditionnel dans les propositions qui nous occupent ici.

Il existe cependant un point commun. Dans ce type de structure comme dans les précédentes, les instructions aspectuelles du conditionnel présent ou passé portent sur le procès, le donnant à voir en accomplissement ou accompli.

La différence fondamentale repose sur l'actualisation des instructions temporelles du temps verbal. L'instruction temporelle [+ PASSÉ] place dans l'antériorité de T₀ une énonciation fictive qui, cette fois, et c'est là la distinction que l'on établit entre le mécanisme d'actualisation du conditionnel dans ce type de proposition par rapport aux structures précédemment analysées, vient coïncider avec une autre énonciation qui est celle mise en place par le conditionnel contenu dans la proposition exprimant la condition (celui du procès *aider* ici). C'est-à-dire que le procès *terminer* est placé dans le champ des possibles par rapport à une énonciation fictive simultanée à celle posée par la proposition exprimant la condition, et à partir de laquelle le procès *aider* est vu comme possible.

On pose donc que ce que fait le conditionnel lorsqu'il est dans la proposition exprimant la conséquence, c'est donner à voir le procès comme possible à partir d'une énonciation secondaire passée fictive qui actualise une condition comme possible. Co(n)textuellement, ce qui permet à l'énonciation antérieure posée par le conditionnel situé dans la proposition exprimant la conséquence (*terminer* dans nos exemples) de coïncider avec celle posée par le conditionnel situé dans la proposition exprimant la condition (*aider* dans nos exemples), c'est la mise en relation effectuée par l'ordre syntaxique des propositions qui, on l'a vu, ne peut être modifié sans que la relation logique entre les deux éléments ne le soit.

C'est donc parce que la valeur en langue du conditionnel s'actualise en interaction avec le co(n)texte qu'elle place le procès *terminer* comme possible par rapport à la possibilité qu'a la condition de se réaliser. Pour déterminer ensuite la nuance sémantique produite, à savoir celle de *contrefactuel*, d'*irréel* ou de *potentiel*, il suffit de se référer au statut de la condition, et pour cela, on renvoie au point précédent (point 3.3.1).

On se propose enfin de montrer le fonctionnement du conditionnel dans les structures en *si P, Q / Q, si P*.

3.3.3. Effet de sens hypothétique au conditionnel : la condition est exprimée par une proposition en *si P*

Il s'agit d'énoncés comme ceux des exemples suivants :

Si lo ayudaras, *acabaría* su trabajo
 habría acabado su trabajo

Si tu l'aidais, il *terminerait* son travail
 il *aurait terminé* son travail

Si lo hubieras ayudado, *acabaría* su trabajo
 habría acabado su trabajo

Si tu l'avais aidé, il *terminerait* son travail
 il *aurait terminé* son travail

On pose que dans ce type de structure, le conditionnel a le même fonctionnement que lorsqu'il est situé dans une proposition exprimant la conséquence dans une structure comprenant deux propositions au conditionnel (point 3.3.2.2).

La différence est ici donnée par le fait que le point de repère avec lequel vient coïncider, du fait du co(n)texte, l'énonciation antérieure fictive posée par l'instruction [+ PASSÉ] du conditionnel, est porté par l'imparfait ou

le plus-que-parfait de la proposition en *si P*, et que c'est le morphème *si* qui vient poser la relation condition / conséquence entre les deux éléments et mettre en évidence le fait que le procès à l'imparfait ou au plus-que-parfait est envisagé comme possible depuis une énonciation antérieure et que cette possibilité est exclue pour l'énonciateur principal E_1 en T_0 ou dans son antériorité.

Après avoir déterminé les différents éléments qui doivent être pris en compte dans l'analyse complexe de cet effet de sens, on se propose de synthétiser les différentes configurations possibles dans le tableau suivant pour permettre une meilleure lisibilité de la démonstration.

3.3.4. Synthèse

Structure 1)

Expression de la condition		Expression de la conséquence	Effet de sens produit
Structure de la condition	Statut de la condition		
N'est pas exprimée par une proposition		Prédicat au conditionnel présent	
	Possible en T ₀ ou dans son ultériorité, Exclue dans son antériorité	<i>Con tu ayuda, acabaría su trabajo Avec ton aide, il terminerait son travail</i>	Potentiel
	Possible dans l'ultériorité de T ₀ , Exclue en T ₀ ou dans son antériorité	<i>Con unos años más, la gente no me confundiría con mis estudiantes Avec quelques années de plus, on ne me confondrait pas avec mes étudiants</i>	Irréel
		Prédicat au conditionnel passé	
	Exclue	<i>Con tu ayuda, habría acabado su trabajo Avec ton aide, il aurait terminé son travail</i>	Contre-factuel

Tableau récapitulatif de l'effet de sens hypothétique lorsque la condition n'est pas exprimée par une proposition

Structure 2)

Expression de la condition		Expression de la conséquence	Effet de sens produit
Structure de la condition	Statut de la condition		
Exprimée par une proposition au conditionnel présent	Possible en T ₀ ou dans son ultériorité, Exclue dans son antériorité	Prédicat au conditionnel présent	Potentiel
		<i>Tu l'aiderais, il terminerait son travail</i>	
	Possible dans l'ultériorité de T ₀ , Exclue en T ₀ ou dans son antériorité	Prédicat au conditionnel présent	Irréel
		<i>J'aurais quelques années de plus, on ne me confondrait pas avec mes étudiants</i>	
		Prédicat au conditionnel passé	
		<i>J'aurais quelques années de plus, on ne m'aurait pas confondue pas avec mes étudiants</i>	
-----		<i>Tu l'aiderais, il aurait terminé son travail</i>	
Exprimée par une proposition au conditionnel passé	Exclue	Prédicat au conditionnel présent	Contre-factuel
		<i>Tu l'aurais aidé, il terminerait son travail</i>	
		Prédicat au conditionnel passé	
		<i>Tu l'aurais aidé, il aurait terminé son travail</i>	

Tableau récapitulatif de l'effet de sens hypothétique lorsque la condition est exprimée par une proposition au conditionnel

Structure 3)

Expression de la condition		Expression de la conséquence	Effet de sens produit
Structure de la condition	Statut de la condition		
Exprimée par une proposition en <i>si P (Présent)</i>	Possible en T ₀ ou dans son ultériorité, Exclue dans son antériorité	Prédicat au futur simple / antérieur	Potentiel
		<i>Si lo ayudas, acabará su trabajo</i> <i>Si lo ayudas habrá acabado su trabajo antes de lo previsto</i> <i>Si tu l'aidas, il terminera son travail</i> <i>Si tu l'aidas, il aura terminé son travail plus tôt que prévu</i>	
Exprimée par une proposition en <i>si P (Subj IMP / Ind IMP)</i>	Possible en T ₀ ou dans son ultériorité, Exclue dans son antériorité	Prédicat au conditionnel présent	Irréel
		<i>Si lo ayudaras, acabaría su trabajo</i> <i>Si tu l'aidais, il terminerait son travail</i>	
	Prédicat au conditionnel présent		
	<i>Si tuviera unos años más, la gente no me confundiría con mis estudiantes</i> <i>Si j'avais quelques années de plus, on ne me confondrait pas avec mes étudiants</i>		
Possible dans l'ultériorité de T ₀ , Exclue en T ₀ ou dans son antériorité	Prédicat au conditionnel passé		
	<i>Si tuviera unos años más, la gente no me habría confundido con mis estudiantes</i> <i>Si j'avais quelques années de plus, on ne m'aurait pas confondue avec mes étudiants</i>		
-----		<i>Si lo ayudaras, habría acabado su trabajo</i> <i>Si tu l'aidais, il aurait terminé son travail</i>	
Exprimée par une proposition en <i>si P (Subj PQP / Ind PQP)</i>	Exclue	Prédicat au conditionnel présent	Contre-factuel
		<i>Si lo hubieras ayudado, acabaría su trabajo</i> <i>Si tu l'avais aidé, il terminerait son travail</i>	
		Prédicat au conditionnel passé	
		<i>Si lo hubieras ayudado, habría acabado su trabajo</i> <i>Si tu l'avais aidé, il aurait terminé son travail</i>	
-----		<i>Si hubiera tenido unos años más, la gente no me habría confundido con mis estudiantes</i> <i>Si j'avais eu quelques années de plus, on ne m'aurait pas confondue avec mes étudiants</i>	

Tableau récapitulatif de l'effet de sens hypothétique lorsque la condition est exprimée par une proposition en *si P*

3.4. Effet de sens pré ludique au conditionnel en français

Deux considérations préliminaires doivent être faites.

D'une part, concernant la forme de conditionnel employée. Le conditionnel présent semble bien plus fréquent que le conditionnel passé dans ce type d'emploi, étant donné que le conditionnel passé n'a été rencontré que dans un seul énoncé à effet de sens pré ludique :

(13) — Je ne te **connaîtrais** pas encore, dit Alissa, on ne se **serait** pas **dit** un mot. Je **serais** à cette table. Toi, à une autre table [...] On **serait** séparés. Séparés par les tables, les murs des chambres – elle écarte ses poings fermés et elle crie doucement : — séparés encore.

— Il y **aurait** nos premières paroles, dit Max Thor.

— Non, crie Alissa. (Duras, *Détruire, dit-elle*, p. 43)

D'autre part, on peut faire une remarque sur la terminologie employée pour désigner cet effet de sens. On le trouve sous le terme d'emploi *ludique* ou *pré ludique*, entre autres chez Wilmet (1997 : 406). Le terme de *pré ludique*, qu'on lui préférera, doit son origine à Warnant (1966) qui consacre un article à cet emploi particulier de l'imparfait. Ce terme est appliqué au conditionnel par la suite, semble-t-il, bien que ce dernier semble représenter la norme par rapport à l'imparfait, comme le fait remarquer Wilmet (1997 : 391) :

Bien attesté en Belgique (cf. Henry 1954, Warnant 1966, Pohl 1972, I, 89-107 : « Imparfait et Indiens », etc.) dans le discours des enfants qui se distribuent les rôles et « s'y voient déjà ». Signalé depuis peu en France, quoique la forme en *-rais* demeure la norme.

Bien que cela ne soit qu'une question terminologique et que ce choix ne remette pas en question le fond de l'analyse, on adoptera le terme *pré ludique* qui semble plus courant en ce qui concerne le conditionnel.

L'effet de sens pré ludique peut être rapproché de l'effet de sens hypothétique en ce sens qu'il semble fonctionner sur une condition implicite ou explicite à partir de laquelle le procès est vu comme possible. Que l'on considère les trois exemples suivants :

(b) On **dirait** que je **serais** boulangère : petites boules de pain sans pétrissage (titre) Pour jouer à la boulangère, il m'a fallu : 500g de farine (j'ai opté pour 250g de farine aux 3 céréales et graines et 250g de farine T55), 370ml d'eau tiède, 2 cc de sel et 2cc de levure déshydratée. (Blog culinaire *Noë & Co*, 14/06/2011, <http://noeandco.canalblog.com>)

(c) — On **dirait** que moi je **suis** un chevalier...

— Et moi un cavalier royal !

— Et on **dirait** qu'on nous a **envoyés** pour trouver le trésor secret ! (Blog *Welcome to the Angel office*, 29/08/2008, <http://angelofys.over-blog.fr>)

(d) Moi je *serais* le chevalier et toi la princesse

On pose que dans ce type d'énoncé, le conditionnel porte en premier lieu sur l'énonciation. C'est ce qu'on constate notamment avec (b) et (c) dans lesquels cette énonciation est explicite, et surtout avec (c) dans lequel le procès *être* est au présent. On voit bien avec cet exemple que l'effet de sens préludique est par conséquent produit dès lors que le conditionnel porte sur l'énonciation.

On avance que dans les énoncés préludiques, le conditionnel présent du procès *dire* s'actualise de la même façon que dans les énoncés au conditionnel présent exprimant une condition. L'instruction temporelle [+ PASSÉ] du conditionnel fait habituellement référence à une énonciation antérieure à T₀. Dans les énoncés préludiques, le co(n)texte ne contient aucune énonciation envisagée comme ayant été réalisée et l'instruction [+ PASSÉ] se grammaticalise et pose une énonciation fictive antérieure à T₀. L'instruction [+ ultériorité] se grammaticalise elle aussi et étend son signifié temporel à un signifié plus abstrait de moindre certitude et place le procès dans le champ des possibles. Ce qui est donc vu comme simplement possible sans être situé dans le temps, c'est le procès *dire* et l'énonciation qu'il actualise. Dans l'exemple (c), les procès *être* et *envoyer* sont vus dans la simultanéité par rapport à cette énonciation placée dans le champ des possibles. Ils ne sont pas placés par rapport à l'énonciation principale (E), mais du fait de cette simultanéité avec l'énonciation qui construit le cadre du jeu, on peut penser que les enfants miment les personnages en même temps qu'ils énoncent la distribution des rôles.

L'exemple (b) met en évidence le fait qu'il s'agit bien d'un jeu dans ce type d'emploi, comme l'indique l'énoncé cotextuel *Pour jouer à la boulangerie*. Dans cet exemple, le conditionnel porte à la fois sur l'énonciation, comme dans l'exemple (c), mais aussi sur le procès *être*. On a par conséquent un double marquage. Co(n)textuellement, ce procès ne peut être vu comme ultérieur à une énonciation secondaire passée. Les instructions du conditionnel se reportent donc sur l'énonciation, qui dans l'exemple (c), est explicite.

Dans l'exemple (d) enfin, l'énonciation est implicite. En l'absence d'un co(n)texte plus large, on peut difficilement déterminer si (d) peut être paraphrasé par (d') :

(d') On *dirait* que moi je *suis* le chevalier et toi la princesse

Ou par (d'') :

(d'') On *dirait* que moi je *serais* le chevalier et toi la princesse

Quoi qu'il en soit, le co(n)texte interdit que dans l'énoncé (d) les instructions temporelles du conditionnel portent sur le procès *être*. Il n'est pas placé dans

l'ultériorité par rapport à un repère PASSÉ. On pose donc que le temps verbal porte en réalité sur une énonciation implicite, et que sa valeur en langue s'actualise comme le conditionnel des procès *dire* des exemples (b) et (c).

On se propose maintenant de décrire les tests qui seront utilisés avant de mettre à l'épreuve les hypothèses explicatives développées *supra* dans l'analyse d'exemples tirés de corpus authentiques en espagnol comme en français.

3.5. Tests utilisés

3.5.1 Tests sur les paramètres temporels

1a) → Procès situé dans l'ultériorité par rapport à T_0 :

Compatibilité de l'énoncé au FS/FA avec un circonstanciel déictique d'ultériorité : [dentro de X minutos/días/meses/años] en espagnol / [dans X minutes/jours/mois/années] en français

1b) → Procès situé dans l'ultériorité par rapport à un repère PASSÉ à T_0

Compatibilité de l'énoncé au Cond Pst/Cond P avec un circonstanciel anaphorique d'ultériorité : [X minutos/días/meses/años más tarde] en espagnol; [X minutes/jours/mois/années plus tard] en français

1c) → Localisation du procès par rapport à T_0

Compatibilité de l'énoncé au Cond Pst/Cond P avec un adverbe comme [ayer / hoy / mañana] en espagnol et [hier / maintenant / demain] en français

3.5.2 Tests sur les paramètres énonciatifs

2) → Distinction entre énonciation fictive et énonciation réelle

Équivalence de l'énoncé au conditionnel avec un énoncé au discours rapporté direct explicitant une énonciation antérieure et contenant un procès au PST / PC ou au FS / FA.

Si l'énonciation antérieure peut être explicitée, alors l'énonciation est réelle. Sinon, elle est fictive.

IV. Analyse d'occurrences

On se propose dans cette section de procéder à l'analyse des occurrences selon le découpage donné au point (III). On analysera dans un premier temps le fonctionnement du futur (simple et antérieur) dans des énoncés produisant un effet de sens hypothétique en espagnol et en français (point 4.1). Ensuite on étudiera le rôle joué par le conditionnel dans les énoncés hypothétiques dans les deux langues au sein des trois structures dégagées *supra* (point 4.2). On analysera dans un premier temps (point 4.2.1) le fonctionnement des énoncés dans lesquels la condition n'est pas exprimée par une proposition, puis (point 4.2.2) le rôle du conditionnel dans les énoncés dans lesquels la condition est exprimée par une proposition au conditionnel. On distinguera le mécanisme d'actualisation de ce temps d'une part lorsqu'il est situé dans la proposition exprimant la condition (point 4.2.2.1) et d'autre part lorsqu'il se trouve dans celle exprimant la conséquence (point 4.2.2.2). Enfin, on analysera son fonctionnement dans les énoncés dans lesquels la condition est exprimée par une proposition en *si P* (point 4.2.3). Dans un dernier paragraphe, on se propose d'examiner le rôle que le conditionnel présent joue dans la production de l'effet de sens préludique en français (4.3).

4.1. Futur simple et antérieur dans les énoncés hypothétiques en espagnol et en français

Notre analyse portera principalement sur deux critères qui nous semblent déterminants pour rendre compte du mécanisme de production de l'effet de sens hypothétique dans ce type d'énoncés. On examinera d'une part les paramètres temporels des énoncés, puis leurs paramètres énonciatifs, ce qui nous permettra de mettre en évidence la façon dont s'actualise la valeur en langue du futur (simple et antérieur) en interaction avec le co(n)texte.

On reprendra ici les exemples (1) et (2) en espagnol et en français, cités au point (I) :

(1) Manchón en su obra cita dos supuestos behavioristas en relación con el concepto de interferencia: - "Un viejo hábito puede facilitar o dificultar la formación de un nuevo hábito dependiendo de las diferencias o similitudes existentes entre ambos" - "El aprendizaje de una nueva respuesta para un mismo estímulo exige la desaparición de la vieja asociación estímulo-respuesta. Si esto no sucede, el viejo hábito *prevalecerá*, con lo cual *habrá dificultado* la adquisición del nuevo y estaríamos ante un caso de interferencia." (*Clac. Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación*, nº 5, 02/2001)

(2) S'il est condamné, Régis Jauffret ne *fera* pas appel
Après quelques audiences-relais, le procès se tiendra probablement en septembre. Idéal pour lancer la rentrée littéraire ! On imagine le défilé des signataires de l'appel, et le tribunal en annexe du café de Flore. Ce qui n'est pas pour réjouir Régis Jauffret, même si cela fera lire un livre qui n'a pas atteint 20 000 exemplaires malgré le battage. Il craint que ce genre d'affaires n'encourage les éditeurs à

l'autocensure. Lui qui voulait se défendre tout seul, il s'est résolu à en laisser le soin à un homme de l'art. « Je n'ai pas vocation à passer des années et à dépenser des fortunes en procédures. Je ne vais pas brûler ma vie à me coaguler là-dessus comme Jean-Edern Hallier avec Mazarine. Je veux juste écrire et rien d'autre ». S'il est condamné, il ne *fera* pas appel. (Pierre Assouline, Blog «La république des livres», 18/01/11)

Dans ces deux exemples, le test de compatibilité des énoncés au futur avec un circonstanciel d'ultériorité déictique comme [dentro de X minutos/días/meses] / [dans X minutes/jours/mois] met en évidence le fait que dans les énoncés hypothétiques, le procès au futur est situé dans l'ultériorité de T_0 :

(1a) Si esto no sucede, el viejo hábito *prevalecerá* [dentro de X minutos/días/meses], con lo cual [dentro de X minutos/días/meses] *habrá dificultado* la adquisición del nuevo y estaríamos ante un caso de interferencia.

(2a) S'il est condamné, Régis Jauffret ne *fera* pas appel [dans X minutes/jours/mois]

Cette donnée tend donc à confirmer que dans les énoncés hypothétiques, les instructions aspectuelles comme temporelles du futur simple ou antérieur portent sur le procès lors de leur actualisation. En (1a) comme en (2a), les procès au futur simple donnent à voir l'accomplissement du procès dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale alors que le procès au futur antérieur donne à voir son état accompli dans l'ultériorité de T_0 .

Cet élément a des conséquences sur la structure énonciative de l'énoncé. En effet, puisque le repérage du procès se fait de façon déictique à partir de T_0 , la structure énonciative n'est pas dialogique. En ce sens, les énoncés produisant un effet de sens hypothétique au futur semblent fonctionner de la même façon que ceux produisant un effet de sens d'ultériorité temporelle.

La différence est d'ordre co(n)textuelle : elle tient au fait que dans les énoncés hypothétiques, la valeur en langue du futur interagit avec une condition exprimée par une proposition en *si P*. Rappelons que l'instruction [+ultériorité] non seulement place le procès comme ultérieur, mais aussi le place dans le champ des possibles. En interaction avec une condition explicitement exprimée par le morphème *si*, c'est le fait de placer le procès comme possible qui devient saillant, alors même que cette valeur a tendance à être réduite au minimum dans les énoncés à effet de sens d'ultériorité.

On pose donc que dans les énoncés contenant une condition explicite exprimée par une proposition en *si P*, c'est l'interaction de la valeur en langue du futur avec la proposition qui exprime la condition qui fait que l'instruction [+ultériorité] se grammaticalise et que la valeur de moindre certitude inhérente à cette notion est plus saillante, sans pour autant que la valeur de repérage temporel par rapport à T_0 soit exclue.

Appliquons cette analyse aux exemples (1) et (2) en espagnol et en français, et pour mettre à l'épreuve ce qu'on avance, enlevons la condition explicitée par la proposition en *si P* :

(1b) [...] El viejo hábito *prevalecerá*, con lo cual *habrá dificultado* la adquisición del nuevo y estaríamos ante un caso de interferencia.

(2b) Régis Jauffret ne *fera* pas appel.

Sans condition explicite dans le cotexte, la valeur du futur porte sur le procès lors de son actualisation et le place dans l'ultériorité par rapport à T_0 . Ici, la valeur de moindre certitude n'est pas saillante. On a au contraire affaire à un procès quasi-certain, dont la moindre certitude, par rapport à un procès au présent, est inhérente à la ramification du temps impliquée par la notion d'ultériorité. Avec la condition en *si P*, au contraire, en interaction avec cette mise en avant de la relation condition / conséquence qui lie cette proposition avec celle contenant le procès au futur, la valeur de moindre certitude de l'instruction [+ ultériorité] devient saillante, sans pour autant empêcher le repérage du procès dans le FUTUR de T_0 .

Cette analyse semble confortée par le fait que le futur ne peut, à lui seul, produire un effet de sens hypothétique, et que la seule configuration possible est celle d'une condition exprimée par une proposition en *si P*. Que l'on considère l'exemple construit suivant :

Avec ton aide, il *terminera* son travail

Dans cet exemple, contrairement aux exemples du même type au conditionnel exposés au point (III), le syntagme *avec ton aide* n'est absolument pas interprété comme posant une condition. Il est asserté, et de ce fait, la valeur de moindre certitude de l'instruction [+ ultériorité] n'est pas saillante et le procès au futur est simplement placé dans l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation principale. L'effet de sens produit par cet énoncé est celui d'ultériorité temporelle.

On se propose à présent d'analyser le fonctionnement du conditionnel dans les énoncés hypothétiques en espagnol et en français.

4.2. Conditionnel présent et passé dans les énoncés hypothétiques en espagnol et en français

Rappelons simplement ici le parcours qu'on suivra pour l'analyse. On étudiera dans un premier temps des énoncés au conditionnel dans lesquels la condition n'est pas exprimée par une proposition (4.2.1) puis, dans lesquels la condition est exprimée par une proposition au conditionnel (4.2.2), et enfin des énoncés dans lesquels la condition est exprimée par une proposition en *si P* (point

4.2.3). Le type d'énoncé étudié au point (4.2.2) ayant la particularité, comme on l'a déjà évoqué, d'être possible en français mais pas en espagnol.

4.2.1. Énoncés dans lesquels la condition n'est pas exprimée par une proposition

Comme on l'a dit à plusieurs reprises au cours de ce chapitre, on relève deux configurations possibles lorsque la condition n'est pas exprimée par une proposition. Elle peut être exprimée par un syntagme, ce qui est le cas le plus fréquent, ou être implicite. Dans les exemples (14) en espagnol et (15) en français, la condition est exprimée par un syntagme :

(14) Isabel es una artista necesaria a la sociedad por su arte y también por las historias, reales o ficticias, que la envuelven. ¿Qué *sería* del mundo *sin artistas*? Nada hay más apetecible para consumo del gran público que una canzonetista con pasado y presente. (*Viernes*. Suplemento de *El Periódico*, 23/07/2004)

(15) — Mais il reste une question, la vraie question peut-être, qu'on ne peut pas éviter de se poser et de vous poser : comment, et à quel prix, est-il possible de prendre cette liberté-là ? Quel type de rapports entre une femme et un homme peut amener une femme à oser faire ce que vous avez fait là ?

— C'est tout de suite ce que m'a demandé Bernard Pivot quand il m'a invitée à « Apostrophes » : « Benoîte Groult, d'accord, on admet aujourd'hui la liberté des femmes, mais il y a quelques années, on *aurait trouvé* votre roman un peu pornographique, non ? »

— Et qu'avez-vous répondu ?

— J'ai très mal répondu. Je ne m'attendais pas à ce mot. Après, je me suis méfiée! (Benoîte Groult, *Mon évasion*, 2008, p.266)

Dans l'exemple (12) en français, déjà cité au point (2.1.3), elle est implicite⁵⁷ :

(12) Ce faisant, le patron des députés UMP met en évidence l'autre paradoxe de cette élection : le parti présidentiel a de très fortes chances d'arriver en tête de cette élection. Ce *serait* un tour de force car, depuis 1979, aucun parti de gouvernement n'y est arrivé. (*Le Monde*, 04/06/2009)

On se propose d'analyser tout d'abord le mécanisme de production de l'effet de sens hypothétique dans les exemples (14) et (15) dans lesquels la condition est exprimée par un syntagme.

On a montré précédemment que dans ce type d'énoncés, c'est la présence du conditionnel présent ou passé qui, en interaction avec le co(n) texte, permet de mettre en évidence la relation condition / conséquence entre le syntagme et le procès au conditionnel. On a d'ailleurs souligné le fait que si on remplace le conditionnel (présent ou passé) par un présent, un passé composé ou un temps de l'époque passée, le syntagme n'est plus interprété comme une

⁵⁷ On ne dispose pas dans notre corpus d'occurrence de ce type en espagnol. On n'exclut pas pour autant que cela soit possible mais on attribue simplement cela au fait que notre corpus n'est pas spécifiquement dédié à cet effet de sens.

condition, et l'énoncé ne produit plus un effet de sens hypothétique. C'est ce que l'on voit avec (14a) et (15a) :

(14a) Isabel es una artista necesaria a la sociedad por su arte y también por las historias, reales o ficticias, que la envuelven. ¿Qué *es* / *era* del mundo sin artistas?

(15a) « Benoîte Groult, d'accord, on admet aujourd'hui la liberté des femmes, mais il y a quelques années, on *a trouvé* / *avait trouvé* votre roman un peu pornographique, non ? »

On voit bien que l'effet de sens produit est clairement distinct. L'effet hypothétique disparaît et le syntagme souligné n'a plus valeur de condition mais constitue un point de repère réel ancré par rapport à T₀. Dans l'exemple (14a), le fait qu'il n'y ait pas d'artistes est asserté dans le PRÉSENT ou le PASSÉ, selon le temps employé, alors qu'en (15a), le syntagme a valeur de circonstanciel temporel mais sans valeur hypothétique.

On se propose de montrer comment s'actualise la valeur en langue du conditionnel pour produire l'effet de sens hypothétique et permettre de mettre en évidence la relation condition / conséquence qui lie le procès et le syntagme.

On pose que les instructions aspectuelles du conditionnel présent (comme dans l'exemple 14) ou passé (comme dans l'exemple 15) portent sur le procès et le donnent à voir en accomplissement (exemple 14) ou accompli (exemple 15). Les instructions temporelles s'actualisent de façon plus complexe et se grammaticalisent du fait de leur interaction avec le co(n)texte.

L'instruction [+ PASSÉ] place dans l'antériorité de T₀ une énonciation qui, du fait du co(n)texte, ne peut coïncider avec aucune énonciation antérieure envisagée comme ayant été réalisée. C'est ce que prouve le test suivant qui permet de voir qu'on ne peut expliciter d'énonciation antérieure à T₀ :

(14b) Isabel es una artista necesaria a la sociedad por su arte y también por las historias, reales o ficticias, que la envuelven. ¿qué *sería* del mundo sin artistas ?

≠ [(me) pregunté / X (se) preguntó : ¿ qué es / será del mundo sin artistas ?]

(15b) « Benoîte Groult, d'accord, on admet aujourd'hui la liberté des femmes, mais il y a quelques années, on *aurait trouvé* votre roman un peu pornographique, non ? »

≠ [j'ai demandé / X a demandé : on a / aura trouvé votre roman un peu pornographique, non ?]

L'explicitation d'une énonciation antérieure produit un effet de sens tout à fait distinct en (14b) et (15b) de celui auquel on a affaire dans les exemples (14) et (15). Cette impossibilité d'explicitation d'une énonciation antérieure prouve bien selon nous que l'instruction [+ PASSÉ] du conditionnel se grammaticalise et

place ici une énonciation antérieure fictive à partir de laquelle l'instruction [+ ultériorité] s'actualise.

L'instruction [+ ultériorité], elle aussi se grammaticalise en ce sens qu'elle ne signifie plus seulement l'ultériorité dans le temps, mais qu'elle place aussi le procès dans le champ des possibles, lui attribuant ainsi un degré de certitude plus faible. C'est donc cet élément inhérent à la notion d'ultériorité qui devient saillant, du fait de l'impossibilité pour l'instruction [+ PASSÉ] de référer à une énonciation antérieure envisagée comme ayant été réalisée. La possibilité de placer le procès dans le temps est ensuite permise ou non par le co(n)texte. Ce qui devient l'apport principal de cette instruction du conditionnel, c'est le fait de donner à voir le procès comme possible. Dans l'exemple (14), l'accomplissement du procès *ser* n'est donc pas vu comme ultérieur par rapport à une énonciation antérieure réelle, mais est envisagé comme possible à partir d'une énonciation fictive antérieure à T₀. Dans l'exemple (15), c'est le fait de considérer le procès *trouver* accompli qui est vu comme possible.

On pose que cette énonciation fictive antérieure à T₀ coïncide avec certains éléments du co(n)texte. On avance que dans chacun des exemples, c'est le syntagme *sin artistas* (exemple 14) ou *il y a quelques années* (exemple 15) qui, du fait de leur présence dans le cotexte, sont interprétés comme condition au procès au conditionnel, c'est-à-dire comme repère avec lequel l'énonciation antérieure fictive vient coïncider et à partir duquel le procès est envisagé comme possible. C'est ce qui explique également que sans procès au conditionnel, un syntagme ne soit pas interprété comme posant une condition, comme on l'a montré *supra*.

On se propose à présent de développer cette hypothèse explicative à partir de l'exemple (12) dans lequel la condition est implicite. On indique de nouveau l'exemple (12) *infra* pour un meilleur suivi de l'argumentation :

(12) Ce faisant, le patron des députés UMP met en évidence l'autre paradoxe de cette élection : le parti présidentiel a de très fortes chances d'arriver en tête de cette élection. Ce *serait* un tour de force car, depuis 1979, aucun parti de gouvernement n'y est arrivé. (*Le Monde*, 04/06/2009)

On pose que dans cet exemple comme dans les exemples (14) et (15), les instructions aspectuelles du conditionnel présent de la forme *serait* portent sur le procès et le donnent à voir en accomplissement.

L'instruction [+ PASSÉ] place habituellement dans l'antériorité de T₀ une énonciation secondaire réelle. Or, ici, le co(n)texte ne permet pas à cette énonciation de référer à une énonciation envisagée comme ayant été réalisée. Testons en (12a) la possibilité d'explicitement une énonciation antérieure sans changer le sens de l'énoncé :

(12a) Ce faisant, le patron des députés UMP met en évidence l'autre paradoxe de cette élection : le parti présidentiel a de très fortes chances d'arriver en tête de cette élection. Ce **serait** un tour de force car, depuis 1979, aucun parti de gouvernement n'y est arrivé.

≠ [j'ai dit / X a dit : c'est / ce sera un tour de force]

Par conséquent, l'instruction [+ PASSÉ] se grammaticalise et pose une énonciation fictive antérieure à T₀ à partir de laquelle l'instruction [+ ultériorité] ne place pas le procès dans l'ultériorité mais dans le champ des possibles. C'est donc comme dans les exemples (14) et (15) la valeur de moindre certitude inhérente à la notion d'ultériorité temporelle qui devient saillante. De ce fait, ce qui est repris par le démonstratif *ce*, par anaphore, tient lieu de condition et donc de repère avec lequel l'énonciation antérieure fictive vient coïncider et à partir duquel le procès est vu comme possible. On pourrait d'ailleurs paraphraser (12) par (12b) :

(12b) **Si** le parti présidentiel **arrivait** / Le parti présidentiel **arriverait** en tête de cette élection, ce **serait** un tour de force car, depuis 1979, aucun parti de gouvernement n'y est arrivé.

L'élément cotextuel qui permet d'interpréter cet élément comme une condition est notamment le fait que le procès *arriver* ne soit pas donné à voir comme certain, puisqu'il est modalisé par *a de très fortes chances*, ce qui montre qu'il n'est pas asserté mais envisagé comme possible.

Cette analyse semble confirmer que dans les énoncés hypothétiques dans lesquels la condition n'est pas exprimée par une proposition, c'est l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel avec le co(n)texte qui permet d'interpréter certains de ces éléments co(n)textuels comme une condition à la possibilité de réalisation du procès au conditionnel.

On se propose à présent de montrer comment s'actualise la valeur en langue du conditionnel dans des énoncés dans lesquels la condition est exprimée par une proposition au conditionnel.

4.2.2. Énoncés dans lesquels la condition est exprimée par une proposition au conditionnel

On rappelle que ces énoncés sont possibles uniquement en français. Il s'agit d'exemples comme (16) au conditionnel présent et (17) au conditionnel passé :

- (16) — C'est rien, mon petit. On sait ce que c'est, va.
— Oh non ! Vous ne pouvez pas savoir ! Simplement, je suis très très nerveuse, en ce moment. Je comptais d'ailleurs partir quelques jours au bord de la mer.
— Méfie-toi : c'est un climat traîtreux, le bord de mer. Moi, je **serais** toi, j'**irais** plutôt à la montagne, parce que...

— Peu importe, coupa Lili en souriant. Je ne pars plus. J'ai eu raison de venir vous voir, ça m'a permis de me rendre compte que je me faisais des idées. (Anne Vergne, *L'Innocence du boucher*, 1984, p.30)

(17) *J'aurais été* un peu ivrogne, dès mes débuts, je me *serais aperçu* de rien. (Céline, *D'un château l'autre* p.13, corpus Bres)

On se propose d'analyser dans un premier temps le fonctionnement du conditionnel dans la proposition exprimant la condition (4.2.2.1), puis celui du conditionnel situé dans la proposition exprimant la conséquence (4.2.2.2). On pose en effet que le conditionnel a, dans ce type d'énoncés, un fonctionnement sensiblement distinct sans pour autant être fondamentalement différent selon qu'il se situe dans la condition ou dans la conséquence. Il semble d'ailleurs que l'on puisse justifier cela par le fait que, comme on l'a déjà signalé, l'ordre des propositions est signifiant dans ce type d'énoncé quant à l'identification de chacun des éléments qui composent la relation condition / conséquence. La première proposition actualise toujours la condition, et la seconde la conséquence. On attribue cela au fait qu'on a un procès au conditionnel dans chacune des propositions et que seul l'ordre syntaxique peut mettre en évidence la nature du lien entre les deux.

4.2.2.1. *Le conditionnel se trouve dans la proposition exprimant la condition*

Dans les exemples (16) et (17), il s'agit du procès *être*, au conditionnel présent (exemple 16) ou au conditionnel passé (exemple 17).

On avance que lorsqu'il est dans une proposition exprimant la condition, le conditionnel s'actualise de la même façon que lorsqu'il est contenu dans une proposition dans laquelle la condition est implicite ou exprimée par un syntagme, c'est-à-dire dans les énoncés comme dans les exemples (12), (14) et (15) dans lesquels les deux éléments de la relation hypothétique, à savoir, condition / conséquence, sont contenus dans une seule proposition.

Les instructions aspectuelles du conditionnel portent sur le procès. Dans l'exemple (16), le procès *être* est au conditionnel présent (*je serais*) et est donc donné à voir en accomplissement, alors qu'en (17), il est au conditionnel passé (*j'aurais été*) et est vu accompli.

Les instructions temporelles s'actualisent de façon moins directe. L'instruction [+ PASSÉ] pose une énonciation secondaire antérieure à T₀. Le co(n)texte, comme dans les exemples (12), (14) et (15), ne contient aucune énonciation antérieure envisagée comme ayant été réalisée avec laquelle il peut coïncider. On peut d'ailleurs difficilement expliciter une telle énonciation antérieure sans modifier le sens de l'énoncé :

(16a) — Méfie-toi : c'est un climat traîtreux, le bord de mer. Moi, je *serais* toi, j'irais plutôt à la montagne, parce que...

≠ *[j'ai dit / X a dit : je suis / serai toi, je vais / j'irai plutôt à la montagne]

(17a) J'*aurais été* un peu ivrogne, dès mes débuts, je me serais aperçu de rien.

≠ [j'ai dit / X a dit : j'ai / j'aurais été un peu ivrogne, dès mes débuts, je me suis / je me serai aperçu de rien]

On remarque une fois encore que le sens de l'énoncé est changé du fait de l'explicitation d'une énonciation antérieure, et qu'en (16a), du fait du sens spécifique du prédicat *être toi*, l'énoncé ne semble pas acceptable. On a donc bien affaire ici aussi à une énonciation antérieure fictive mise en place par l'instruction [+ PASSÉ] qui se grammaticalise.

De ce fait, l'instruction [+ ultériorité] ne place pas le procès dans le temps mais le place comme possible. La possibilité de voir le procès en accomplissement depuis une énonciation antérieure fictive coexiste avec l'exclusion de cette possibilité pour l'énonciateur principal en T₀, ce qui produit l'effet de sens hypothétique. Cette exclusion est quant à elle indiquée par le contexte.

C'est à ce niveau-là qu'on voit que le conditionnel, parce qu'il introduit du temps ramifié, à savoir un champ de possibles dans le PASSÉ, époque de l'unilinéarité et de l'irrévocable, est le seul temps de l'indicatif à pouvoir faire coexister ces deux perspectives et à contribuer à produire un effet de sens hypothétique.

Dans l'exemple (16), du fait de l'instruction aspectuelle [+ tension] du conditionnel présent, c'est l'accomplissement du procès *être* dont l'actualisation est exclue en T₀ et dans son antériorité. Or, co(n)textuellement, du fait du signifié du prédicat *être toi*, cette possibilité est même exclue dans l'ultériorité de T₀. On pose donc qu'on a ici affaire à un effet de sens *contrefactuel*, selon la définition qui en a été donnée au point (3.1.2.1). Le conditionnel présent peut produire un effet de sens de potentiel ou d'irréel, selon le type de prédicat. Avec un énoncé comme :

Tu l'aiderais, il terminerait son travail

la possibilité d'accomplissement du procès *aider* n'est co(n)textuellement exclue pour E₁ ni en T₀ ni dans son ultériorité, et on a un effet de sens de *potentiel*. Avec un énoncé comme :

J'aurais quelques années de plus, on ne me confondrait pas avec mes étudiants

la possibilité de voir le procès *avoir quelques années de plus* en accomplissement est pour E₁ exclue en T₀ et dans son antériorité, et c'est un effet de sens d'*irréel* qui est produit.

Dans l'exemple (17), du fait de l'instruction aspectuelle [+ extension] du conditionnel passé, c'est le fait de voir le procès *être* accompli dont la possibilité est exclue, co(n)textuellement, en T₀ et dans son antériorité. Par conséquent, son accomplissement, antérieur au fait de le voir accompli, est exclu à tous les points du temps par rapport à T₀, ce qui explique que la nuance sémantique produite soit celle de *contrefactuel*.

Après avoir examiné le fonctionnement du conditionnel situé dans une proposition exprimant la condition, on se propose d'analyser ce fonctionnement lorsqu'il apparaît dans la proposition exprimant la conséquence.

4.2.2.2. *Le conditionnel se trouve dans la proposition exprimant la conséquence*

On reprendra ici les exemples (16) et (17) en s'intéressant cette fois au procès de la conséquence :

(16) — Méfie-toi : c'est un climat traîtreux, le bord de mer. Moi, je serais toi, j'*irais* plutôt à la montagne, parce que... (Anne Vergne, *L'Innocence du boucher*, 1984, p. 30)

(17) J'aurais été un peu ivrogne, dès mes débuts, je me *serais aperçu* de rien. (Céline, *D'un château l'autre* p.13, corpus Bres)

Comme pour le procès au conditionnel dans la proposition exprimant la condition, les instructions aspectuelles du temps verbal portent sur le procès et donnent à voir le procès *aller* en accomplissement (exemple 16) et le procès *s'apercevoir* (exemple 17) accompli.

L'instruction [+ PASSÉ] place une énonciation fictive antérieure à l'énonciation principale comme on l'a montré *supra* en (16a) et (17a). En revanche, cette énonciation vient cette fois coïncider avec celle posée par le conditionnel des procès *être* présents en (16) comme en (17) dans la proposition exprimant la condition. Le co(n)texte ne permettant pas que l'instruction [+ ultériorité] place le procès dans l'ultériorité de cette énonciation secondaire fictive, elle donne à voir l'accomplissement du procès *aller* (exemple 15) et le procès *s'apercevoir* accompli (exemple 16) comme possible à partir de l'énonciation fictive antérieure à T₀ qui envisage le procès *être* comme situé dans le champ des possibles.

On pose donc avec cette explication que la valeur en langue du conditionnel dans chacune des propositions, en interaction avec le co(n)texte,

permet de mettre en évidence la relation condition / conséquence entre les deux propositions. On a déjà signalé le fait que dans ce type de structure, l'ordre syntaxique des propositions détermine la relation entre elles. Cet élément fait partie des données co(n)textuelles avec lesquelles la valeur en langue du conditionnel interagit. Il semble que c'est bien parce que le conditionnel situé dans la proposition exprimant la conséquence peut placer une énonciation fictive antérieure à T_0 qui vient coïncider avec celle placée précédemment par le conditionnel contenu dans la proposition exprimant la condition que le procès de la conséquence peut être vu comme possible par rapport à cette énonciation secondaire. Or, cette énonciation constitue elle-même un point à partir duquel le procès de la condition est vu comme possible. De ce fait, le procès de la conséquence est vu comme possible à partir de la possibilité pour le procès de la condition de se réaliser.

Qu'en est-il des nuances sémantiques produites ?

Comme on l'a montré au point (4.2.2.1), dans l'exemple (16), l'accomplissement du procès de la condition n'est envisagé comme possible pour E_1 à aucun point du temps. Du fait de l'impossibilité d'envisager la réalisation du procès de la condition, on a affaire à un effet de sens contrefactuel. Par conséquent, le procès *aller*, dont la réalisation de l'accomplissement est soumis à celle du procès *être* n'est pas envisagé comme possible. Dans l'exemple (17), on a aussi affaire à un effet de sens contrefactuel parce que le fait de voir le procès *être* comme accompli n'est pas envisagé comme possible par E_1 . Comme le fait de voir le procès *s'apercevoir* accompli est soumis à la possibilité de voir le procès *être* accompli, il n'est pas lui non plus envisagé comme possible.

On se propose enfin de montrer rapidement le mécanisme de production de l'effet de sens hypothétique au conditionnel lorsque la condition est exprimée par une proposition en *si P* qui a en commun un certain nombre d'éléments avec les mécanismes exposés *supra*.

4.2.3. *Énoncés dans lesquels la condition est exprimée par une proposition en si P*

Il s'agit d'exemples comme (3) en espagnol et (4) en français, cités au point (I) et que l'on indique de nouveau ici :

(3) Nuestros excesos ocasionales *serían* perfectamente sostenibles, si no estuviéramos haciendo lo mismo cada semana del año. Pero, a causa del poder desproporcionado de compra del Primer Mundo, muchos de nosotros podemos pegarnos el banquete cada día. Y eso *estaría* también bien si no viviéramos en un mundo finito. (*Revista Natural*, n° 45, 03/2003)

(4) Si j'avais pris le temps d'interroger Matteo, dans les années où cela était encore possible, je suis certaine que je ne lui **aurais posé** qu'une seule question, une question qui **aurait concerné** la suite, celle que je n'ai pas, cette fois, à imaginer puisque je la connais, l'ayant vécue avec lui et qui me reste cependant à jamais incomprise et incompréhensible, quelque chose qu'encore maintenant je ne parviens pas à comprendre, et qui du coup me reste étranger, étranger comme une chose étrangère, qu'il est impossible d'assimiler, d'intégrer. Et cette seule question **aurait été** : « comment est-ce que tu as pu rester dans cette putain d'usine ? ». (Martine Storti, *L'arrivée de mon père en France*, 2008, p.146)

On pose que dans ces énoncés, en espagnol comme en français, le conditionnel fonctionne de la même façon que celui qui se trouve dans la proposition exprimant la conséquence dans les structures en français dans lesquelles la condition est exprimée par une proposition au conditionnel.

En (3) et en (4), comme dans tous les exemples précédents, les instructions aspectuelles du conditionnel portent sur le procès. C'est toujours au niveau des instructions temporelles que l'actualisation est plus complexe.

L'instruction [+ PASSÉ] place dans l'antériorité de T₀ une énonciation qui du fait du co(n)texte ne peut être envisagée comme ayant pu être réalisée. C'est ce que montre le test en (3a) et (4a) :

(3a) Nuestros excesos ocasionales **serían** perfectamente sostenibles, si no estuviéramos haciendo lo mismo cada semana del año.

≠ [dije / X dijo : nuestros excesos ocasionales son / serán perfectamente sostenibles]

(4a) Si j'avais pris le temps d'interroger Matteo, dans les années où cela était encore possible, je suis certaine que je ne lui **aurais posé** qu'une seule question [...]

≠ [j'ai dit / X a dit : je suis certaine que je ne lui ai / aurai posé qu'une seule question]

Le fait d'expliciter une énonciation antérieure modifie le sens de l'énoncé, preuve que l'instruction [+ PASSÉ] se grammaticalise et pose une énonciation antérieure fictive. Dans des énoncés dans lesquels la condition est exprimée par une proposition en *si P*, cette énonciation antérieure vient coïncider avec le repère PASSÉ fourni par le temps verbal de cette proposition. En effet, qu'il s'agisse d'un indicatif en français ou d'un subjonctif en espagnol, c'est toujours un temps du PASSÉ qui est employé dans des structures en *si P, Q (Cond)*. L'instruction [+ ultériorité], en interaction avec le co(n)texte, ne place pas le procès comme ultérieur à cette énonciation secondaire antérieure. On voit bien d'ailleurs en (3a) et (4a) que l'emploi d'un futur change le sens de l'énoncé. L'instruction [+ ultériorité] se grammaticalise et place le procès dans le champ des possibles à partir de l'énonciation antérieure fictive qui coïncide avec le repère PASSÉ fourni par la proposition en *si P*. Or, ce repère PASSÉ, du fait de la présence du morphème *si*, ne constitue pas un procès asserté mais la possibilité pour le procès *estar* (exemple 3) ou *prender* (exemple 4) d'être vu

en accomplissement ou accompli. Par conséquent, les procès *ser* et *poser* au conditionnel sont vus comme possibles à partir de la possibilité pour *estar* d'être vu en accomplissement et de *prendre* d'être vu accompli.

On voit bien que si le mécanisme de production de l'effet de sens hypothétique est similaire dans ce type d'énoncé par rapport à ceux que l'on a examinés au point (4.2.2.2), les éléments co(n)textuels avec lesquels interagit la valeur en langue du conditionnel sont distincts du fait de la nature différente des propositions exprimant la condition.

On se propose à présent d'analyser les énoncés produisant un effet de sens préludique au conditionnel présent en français.

4.3. Effet de sens préludique au conditionnel présent en français

4.3.1. Mécanisme de production de l'effet de sens préludique au conditionnel présent

L'effet de sens préludique repose sur des mécanismes semblables à ceux que l'on a pu observer dans les énoncés produisant un effet de sens hypothétique, mais s'en distingue par un élément. Soit l'exemple (18) :

- (18) — On **jouerait** aux chevaliers. Moi, je **serais** le chevalier bienfaisant, et toi, tu **serais** le chevalier mauvais faisant.
— Non, j'en ai marre de toujours faire le mauvais faisant. Déjà hier, quand on jouait aux mousquetaires, c'est toi qu'as fait d'Artagnan, et moi j'ai dû faire le Garde Inal.
— Mais enfin maman, je peux quand même pas jouer avec une robe rouge, je suis un garçon.
— Ben justement, les filles ça a pas le droit d'être Garde Inal. Alors c'est moi que je fais le bienfaisant.
— Bon, alors toi tu **ferais** la princesse, et moi le chevalier bienfaisant.
— Alors y'a pas de mauvais faisant dans ton jeu ?
— ... si, on n'a qu'à mettre le cro-co-dile en pastique devant le château, et on **dirait** que ça **serait** le dragon. (Blog *Melting Pot et vin blanc doux*, 7 octobre 2008)

Cet exemple authentique nous permet de mettre en avant ce que l'on a développé au point (3.4), à savoir le fait qu'on pose que dans les énoncés produisant un effet de sens préludique, le conditionnel porte sur une énonciation qui est posée comme possible depuis une énonciation distincte de l'énonciation principale. Cette énonciation peut être implicite, comme dans l'énoncé [On **jouerait** aux chevaliers. Moi, je **serais** le chevalier bienfaisant, et toi, tu **serais** le chevalier mauvais faisant] ou explicite, comme dans l'énoncé [on **dirait** que ça **serait** le dragon], tous deux issus de l'exemple (18) cité *supra*.

Prenons tout d'abord l'énoncé dans lequel l'énonciation est explicite. Le conditionnel agit ici comme marqueur de l'effet de sens préludique. Il place

en effet du fait de son instruction [+ PASSÉ], une énonciation antérieure à T₀ qui co(n)textuellement ne coïncide avec aucune énonciation antérieure supposée réalisée. On ne peut d'ailleurs expliciter une telle énonciation dans les énoncés de (18) :

(18a) — On *jouerait* aux chevaliers. Moi, je *serais* le chevalier bienfaisant, et toi, tu *serais* le chevalier mauvais faisant.

[...]

— Bon, alors toi tu *ferais* la princesse, et moi le chevalier bienfaisant.

— Alors y'a pas de mauvais faisant dans ton jeu ?

— ... si, on n'a qu'à mettre le cro-co-dile en pastique devant le château, et on *dirait* que ça *serait* le dragon.

≠ [hier j'ai dit / X a dit : on joue / jouera aux chevaliers.]

≠ [hier j'ai dit / X a dit : moi je suis / serai le chevalier bienfaisant et toi tu es / seras le chevalier mauvais faisant]

≠ [hier j'ai dit / X a dit : alors toi tu fais / feras la princesse]

≠ [hier j'ai dit / X a dit : on dit / on dira que c'est / ça sera le dragon]

Si on explicite une énonciation antérieure, l'effet de sens est distinct : avec une énonciation explicite au passé composé et des procès au présent ou au futur, c'est le co(n)texte qui évoque des personnages imaginaires (*le chevalier, la princesse, le dragon*) et des éléments comme *le crocodile en plastique* qui indiquent qu'il s'agit d'un jeu. L'énonciation reste quant à elle repérée par rapport à T₀, et les actions décrites le sont aussi.

En revanche, en (18), le conditionnel participe lui aussi, au même titre que les éléments co(n)textuels cités *supra*, à la production de l'effet de sens préludique. L'instruction [+ PASSÉ], ne pouvant référer à aucune énonciation réelle, pose une énonciation antérieure fictive. À partir de cette énonciation fictive, le procès n'est pas placé dans l'ultériorité mais dans le champ des possibles. Ce fonctionnement est fort semblable à celui qu'on a décrit pour les énoncés hypothétiques au conditionnel. Or, la différence réside dans le fait que le procès dont l'accomplissement est donné à voir comme possible à partir d'une énonciation fictive antérieure à T₀ est dénoté par le verbe *dire*. C'est donc une énonciation qui est vue comme possible et qui a un degré de certitude plus faible qu'une énonciation actualisée à un autre temps de l'indicatif. Du fait du conditionnel, cette énonciation qui fixe le cadre du jeu et lui donne une existence langagière, n'est pas placée dans le temps mais dans le champ des possibles. Par conséquent, tous les procès qui sont explicitement (par un lien de dépendance syntaxique) ou implicitement mis en relation avec cette énonciation sont eux aussi conçus comme simplement possibles, mais sans lien avec la chronologie construite à partir du moment de l'énonciation principale.

C'est donc parce que le conditionnel a un fonctionnement anaphorique et que sa valeur en langue s'actualise en interaction avec le co(n)texte que l'effet de sens préludique est produit. On pose que dans un énoncé dans lequel l'énonciation est explicitée, on a affaire à un double marquage, alors que

lorsqu'elle est implicite, comme dans la première réplique de l'exemple (18), il s'agit d'un marquage simple. On pourrait penser, pour (18), que c'est le cotexte fort développé en lien avec l'univers fantastique du jeu qui permet au conditionnel de produire l'effet de sens préludique, et qu'avec un autre temps, l'effet de sens serait similaire. On répondra à cela qu'en effet, lorsque le cotexte est profondément ancré dans l'univers du jeu, même un énoncé au présent ou au futur pourra avoir un effet de sens similaire. On pense cependant que dans ce cas, seul le cotexte contribue à la production de cet effet de sens, et non le temps verbal. En revanche, il nous semble que le conditionnel permet de marquer cet effet de sens même sans un cotexte aussi défini. On se propose pour illustrer cela de reprendre l'exemple (b) cité au point (3.4) :

(b) On *dirait* que je *serais* boulangère

Cet exemple constitue le titre d'un article paru sur un blog culinaire. Le co(n)texte n'est donc pas ancré dans l'univers du jeu. Remplaçons à présent le conditionnel par un autre temps :

(b') Hier j'ai dit / X a dit : je suis / je serai boulangère

Contrairement à l'exemple (18) dans lequel le co(n)texte permettait malgré tout de maintenir un effet de sens préludique en l'absence du conditionnel, ce n'est pas le cas ici. L'exemple (b) prouve selon nous que contrairement aux énoncés préludiques actualisés à d'autres temps de l'indicatif, le conditionnel joue un rôle actif dans la production de cet effet de sens.

On remarquera que le mécanisme de production de cet effet de sens est similaire à celui que l'on a décrit dans des énoncés hypothétiques dans lesquels la condition est exprimée par une proposition au conditionnel. On a dans les deux cas, un conditionnel qui fonctionne de façon « autonome » puisqu'il ne peut prendre appui sur aucun élément co(n)textuel antérieur du point de vue logique. Au contraire, dans les autres énoncés, le conditionnel actualise la conséquence, ce qui signifie que du point de vue logique, il peut prendre appui sur un élément antérieur. Le point commun, du point de vue contrastif, entre ces deux types d'énoncés, dans lesquels le conditionnel a un fonctionnement « autonome », c'est qu'ils ne sont possibles qu'en français et non en espagnol. On se propose d'esquisser une explication de cette différence d'exploitation des possibilités offertes par le conditionnel en discours dans la production des effets de sens hypothétique et préludique.

4.3.2. *Différence entre l'espagnol et le français*

On pose que la différence d'emploi que l'on constate n'est pas due à une différence de valeur entre le conditionnel espagnol et le conditionnel français. On avance que les possibilités offertes par le temps verbal sont similaires dans chacune des langues, mais que l'exploitation qui en est faite en discours n'est

pas identique pour des raisons inhérentes au système que chacune d'elles représente.

On rappelle en effet que le conditionnel n'est jamais employé en espagnol pour exprimer la condition. Cet élément-là peut très bien être dû au fait qu'en espagnol, ce n'est pas un temps de l'indicatif qui est utilisé dans les propositions en *si P* mais un temps du subjonctif. Si on élargit cette considération à l'ensemble du système, on remarquera que l'exploitation que l'espagnol et le français font de la répartition entre indicatif et subjonctif est distincte. En effet, il semble qu'en espagnol, est du domaine du subjonctif tout ce qui n'est pas envisagé comme réel pour le locuteur alors qu'est du domaine de l'indicatif tout ce qui l'est⁵⁸.

On peut appuyer cette idée sur un exemple de fonctionnement distinct qui semble assez représentatif. Il s'agit de l'expression de la concession. En français, il existait deux structures à l'origine : une en « bien que + subjonctif » et une en « même si + indicatif ». Actuellement, seule cette dernière semble être utilisée, et celle en « bien que + subjonctif » constitue un emploi marqué : niveau de langue élevé, discours littéraire écrit... En revanche, en espagnol, la répartition entre indicatif et subjonctif dépend de la réalisation ou non du procès exprimé après « aunque ». Si je dis [aunque llueve, saldré de paseo] au présent de l'indicatif, c'est qu'il pleut, et que malgré cela, j'irai me promener. Au contraire, avec le subjonctif, [aunque llueva, saldré de paseo], il ne pleut pas, mais si cela venait à arriver, j'irais tout de même me promener.

Peut-être peut-on donc avancer à titre d'hypothèse explicative que c'est parce que la répartition entre indicatif et subjonctif se fait de façon distincte entre l'espagnol et le français et que le subjonctif garde encore un panel d'emplois assez important en espagnol contrairement au français dans lequel ils se restreignent, que le conditionnel entre en jeu pour exprimer la condition d'une part, et contribue à produire un effet de sens préjudique d'autre part uniquement en français.

On se propose à présent de formuler une synthèse des éléments dégagés de cette étude au point suivant (point V).

⁵⁸ On a pleinement conscience du raccourci qu'on effectue avec une formulation comme celle-ci. Cependant, on s'autorise, pour une fois, à suivre ce découpage et cette terminologie pour éviter de devoir faire un détour par les différents emplois de l'indicatif et du subjonctif en espagnol comme en français qui nous conduirait hors des cadres définis pour ce travail.

V. Synthèse et tableau récapitulatif

5.1. Bilan de l'analyse des effets de sens hypothétique et préludique

On ne reviendra pas dans cette synthèse sur les différents mécanismes particuliers qui pour chacune des configurations distinguées permet de produire la nuance sémantique mise en évidence. On relèvera seulement certains points forts de cette analyse du point de vue global du fonctionnement du futur mais surtout du conditionnel, et de ce qu'elle a apporté sur le plan contrastif entre l'espagnol et le français.

Du point de vue du fonctionnement des temps verbaux, l'analyse de l'effet de sens hypothétique et préludique a fait ressortir deux éléments. D'une part, que le futur ne peut exprimer l'hypothèse sans proposition en *si P* pour exprimer la relation condition / conséquence, du fait du repérage déictique qu'il fait du procès et de la structure énonciative non dialogique qui en découle. Le conditionnel, au contraire, parce qu'il procède à une localisation temporelle anaphorique du procès, met en place un dédoublement énonciatif qui en co(n)texte, peut contribuer à la production d'un effet de sens hypothétique ou préludique. On a montré en effet que si dans le cadre des propositions en *si P, Q* ou leurs équivalents verbaux (on pense notamment aux structures en *de + infinitif* en espagnol), le conditionnel a un fonctionnement que l'on peut assimiler à celui du futur, bien que présentant des différences non négligeables du point de vue énonciatif et de l'effet de sens produit, il n'en va pas de même dans les autres types de configurations. Le conditionnel est à même de produire un effet de sens hypothétique, et c'est même sa capacité à produire cet effet de sens qui peut conduire à l'interprétation d'un syntagme ou du co(n)texte comme exprimant une condition. De la même façon, en français, le conditionnel peut intervenir dans la proposition exprimant la condition, et c'est à ce type de fonctionnement que l'on rattache celui des énoncés produisant un effet de sens préludique : dans les deux cas, le procès au conditionnel est donné à voir comme possible, et la particularité de l'effet de sens préludique réside dans le fait que ce procès est une énonciation.

On peut ajouter à cela que cette analyse conforte notre cadre théorique sur plusieurs points. D'une part, elle permet de mettre en évidence le fait que les différents effets de sens produits en discours sont issus de l'actualisation d'une valeur en langue unique en interaction avec le co(n)texte. C'est d'ailleurs la différence de valeur en langue entre le futur et le conditionnel qui permet de rendre compte de leur fonctionnement distinct dans les énoncés analysés dans ce chapitre. D'autre part, elle met en avant le fait que la coupure entre emplois temporels et modaux est bien plus fine que ce que l'on peut penser. En effet, si l'opposition traditionnelle entre emplois temporels et modaux du conditionnel se fonde généralement sur une différence fondamentale entre les énoncés temporels et les énoncés hypothétiques, il nous semble que les mécanismes de

production des nuances sémantiques de l'effet de sens hypothétique sont bien plus proches de celui de l'effet de sens d'ultériorité que peuvent l'être d'autres mécanismes comme celui de l'effet de sens conjectural.

Du point de vue contrastif entre l'espagnol et le français, notre examen des différentes possibilités de chacune de ces langues a mis en avant deux éléments. D'une part, le fait que le futur et le conditionnel fonctionnent de façon semblable pour produire l'effet de sens hypothétique si on s'intéresse au mécanisme d'actualisation qui est le leur. D'autre part, le fait que l'exploitation qui est faite des possibilités offertes par le fonctionnement temporel (anaphorique) et énonciatif (dialogique) du conditionnel est distincte en espagnol et en français. Le français semble avoir exploité de façon plus large les fonctionnalités du conditionnel puisque ce dernier peut entrer en jeu dans la production de l'effet de sens préjudique, mais aussi dans l'expression de la condition d'énoncés hypothétiques.

On a expliqué cette différence d'exploitation par le fait qu'il existe une différence d'exploitation du subjonctif en espagnol et en français, l'espagnol l'utilisant de façon distincte et beaucoup plus fréquente que le français. On n'imputera donc pas cet écart à la valeur en langue du conditionnel, qui serait différente entre ces deux langues, comme le font souvent les linguistes et grammairiens dès lors qu'ils constatent un fonctionnement distinct dans l'emploi des temps verbaux entre deux langues, mais bien à une exploitation différente des possibilités offertes par la valeur en langue de ce temps commune aux deux langues.

On se propose, pour clore ce chapitre, de rappeler dans un tableau synthétique (point VI) le fonctionnement des différents types d'énoncés analysés en prenant comme perspective l'analyse contrastive entre l'espagnol et le français.

5.2. Tableau récapitulatif

	Espagnol - Français			Français		
Effet de sens produit	Hypothétique : le futur ou le conditionnel se trouvent dans la proposition exprimant la conséquence			Hypothétique : le conditionnel se trouve dans la proposition exprimant la condition		Préludique
	Potentiel	Potentiel / Irréel	Contre-factuel	Potentiel / Irréel	Contre-factuel	
Temps verbal	FS / FA	Cond Présent	Cond Passé	Cond Présent	Cond Passé	Cond Présent
Instructions aspectuelles	[± incidence] / [+ tension] / [+ extension]	[± incidence] / [+ tension]	[± incidence] / [+ extension]	[± incidence] / [+ tension]	[± incidence] / [+ extension]	[± incidence] / [+ tension]
Instructions temporelles	[+PRÉSENT] / [+ultériorité] : place le procès dans le champ des possibles à partir de T ₀	Grammaticalisation des instructions [+ PASSÉ] / [+ultériorité] : placent le procès comme possible à partir d'un repère ≠ de T ₀ qui coïncide avec la possibilité de réalisation de la condition		Grammaticalisation des instructions [+ PASSÉ] / [+ultériorité] : placent le procès comme possible à partir d'un repère ≠ de T ₀		Instructions [+PASSÉ] / [+ultériorité] placent une énonciation comme possible à partir d'un repère ≠ T ₀
Paramètres co(n)textuels temporels	Procès ultérieur à T ₀	Procès simultané ou ultérieur à T ₀	Procès antérieur, simultané ou ultérieur à T ₀	Procès simultané ou ultérieur à T ₀	Procès antérieur, simultané ou ultérieur à T ₀	Procès simultané à T ₀
Paramètres énonciatifs	Structure non dialogique	Énonciation secondaire antérieure fictive : pas de coïncidence avec une énonciation supposée réalisée				Énonciation antérieure placée comme possible à partir d'un repère ≠ T ₀
		Structure dialogique				
Modalité phrastique	Affirmation / Interrogation totale / Interrogation partielle					Affirmation
Type de discours	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct et indirect				Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct

PARTIE III

**FONCTIONNEMENTS DISTINCTS
EN ESPAGNOL ET EN FRANÇAIS**

Chapitre 9

Effet de sens conjectural

I. Introduction

1.1. Exemples

L'analyse qu'on entend mener sur cet effet de sens part de l'idée fortement répandue dans la littérature grammaticale et linguistique consacrée à l'espagnol et au français selon laquelle l'expression de la conjecture fonctionne de façon différente en français et en espagnol. On citera notamment, du côté des grammaires, Bouzet (1946-1986 : 301) qui présente ainsi ce qu'il nomme le futur et le conditionnel de conjecture :

Le futur et le conditionnel espagnols sont susceptibles d'exprimer à eux seuls l'aspect de *conjecture*. Le français n'a exploité cette possibilité qu'au futur antérieur : *il aura manqué* son train = *il a dû* manquer son train.

Or, on a pu constater lors de la constitution de notre corpus que le futur et le conditionnel pouvaient tous deux entrer dans la production de cet effet de sens en français, comme en espagnol. On verra cependant que les conditions d'emploi de ces temps ainsi que la localisation temporelle du procès sur lequel porte la conjecture sont en partie distinctes.

1.1.1. Énoncés conjecturaux en espagnol

1.1.1.1. Énoncés conjecturaux au futur simple et antérieur en espagnol

En espagnol, le futur (simple et antérieur) comme le conditionnel (présent et passé) peuvent intervenir dans la production de l'effet de sens conjectural dans des énoncés en affirmation, en interrogation totale et en interrogation partielle. C'est l'effet de sens produit dans l'exemple (1) en affirmation au futur simple :

(1) Ahora *estarás* en tu casa o en el coche... quizá estés trabajando, pero estaré contigo hasta las cuatro de la madrugada, no me separaré de ti ... (Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.71)

Dans l'exemple (2) en affirmation au futur antérieur :

(2) Desde que sois mi cuñado ni de palabras me afrento..., etc., cuando vio con espanto sobre el mueble los restos de su herbario, de sus tiestos, de su colección de mariposas, de una docena de aparatos delicados que le servían en sus variadas

industrias de fabricante de jaulas y grilleras, artista en marquetería, coleccionador entomólogo y botánico, y otras no menos respetables.

— ¡Dios mío! ¡qué es esto! -gritó en prosa culta-, ¿quién ha causado esta devastación...? ¡Petra! ¡Anselmo! -y se colgó del cordón de la campanilla. Entró Petra sonriente.

— ¿Qué ha sido esto?

— Señor, yo no he sido... **Habrán entrado** los gatos.

— ¡Cómo los gatos! ¿Por quién se me toma a mí? (L. Alas Clarín, *La Regenta*, 1884-1885)

Dans l'exemple (3) en interrogation partielle au futur simple :

(3) De todos modos, el momento más morboso de la televisión es cuando el presentador y la presentadora recogen los papeles y hablan entre ellos. ¿Qué se **dirán**? ¿Hay rollete entre ellos? Hay días en que es lo que más te interesa de todo el telediario... Lo de menos son las noticias. (Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.106)

Et dans l'exemple (4) en interrogation totale au futur simple :

(4) Los obreros ponen un candado en las puertas de las obras... eso no lo entiendo, ¿**Será** para que no entre nadie a terminarlas ? (Luis Piedrahita, *Dios hizo el mundo en siete días... y se nota*, 2008, p.138)

Dans chacun de ces quatre exemples, quelle que soit la modalité phrastique, la conjecture porte sur un procès vu en accomplissement (dans le cas du futur simple) ou accompli (cas du futur antérieur) au moment de l'énonciation principale.

1.1.1.2. Énoncés conjecturaux au conditionnel présent et passé en espagnol

Le conditionnel présent et le conditionnel passé en espagnol, permettent quant à eux d'exprimer une conjecture sur un fait situé dans le PASSÉ de T₀, le conditionnel présent le donnant à voir en accomplissement (exemple 5), alors que le conditionnel passé le montre accompli (exemple 6) :

(5) Eugenio se volvió a casar al poco, con una chica muy joven, ni veinte años **tendría**, y menos que aparentaba, muy calladita, como era yo, del tipo que le gustan. (Lucía Etxebarria, *Una historia de amor como otra cualquiera*, 2004)

(6) Can Borrell era una masía situada en el término municipal de Palol de Rebardit; [...]. Can Borrell estaba deshabitada, pero no en ruinas, igual que Can Pigem; el Mas de la Casa Nova estaba deshabitado y en ruinas. Sesenta años atrás **habrían sido** sin duda tres casas muy distintas, pero el tiempo las había igualado, y su aire común de desamparo, de esqueletos en piedra entre cuyos costillares descarnados gime el viento en las tardes de otoño, no contenía una sola sugestión de que alguien, alguna vez, hubiera vivido en ellas. (Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.69)

Le conditionnel (présent et passé) est aussi employé dans des énoncés conjecturaux en interrogation partielle (exemple 7) ou en interrogation totale (exemple 8) :

(7) Un disfraz de Superman de madre se parece muy poco a un disfraz de Superman de verdad. Yo me pregunto : Superman, cuando era joven, ¿De qué *se disfrazaría* en Carnaval ? ¿ De pera ? (Luis Piedrahita, *Dios hizo el mundo en siete días... y se nota*, 2008 p.106)

(8) Aún se sentía inmovilizada por su férrea autocensura, su natural tendencia a desoír sus propios sentimientos, el sentimiento de no estar siendo querida, de estar siendo dulcemente arrinconada. ¿*Se habría dado* cuenta Pelé? Era evidente que Pelé se había vuelto huidizo a partir de Navidades. Era evidente, al hablar con él, que ya no había entre los dos la antigua relación de confianza. Ahora había reservas. Tal vez Pelé estaba enterado y no sabía qué hacer. (Álvaro Pombo, *El metro de platino iridiado*, 1990)

En interrogation partielle et totale, la conjecture exprimée dans un énoncé au conditionnel porte sur un procès vu en accomplissement (conditionnel présent) ou accompli (conditionnel passé) dans le PASSÉ par rapport au moment de l'énonciation principale. On a donc une configuration semblable à celle des énoncés affirmatifs.

1.1.2. Énoncés conjecturaux en français

En français, contrairement ce qu'affirme Bouzet (1946-1986), l'effet de sens conjectural peut être produit au futur simple et antérieur, mais aussi au conditionnel présent et passé. Bouzet (1946-1986) n'est pourtant pas le seul à poser que le français ne peut exprimer la conjecture qu'avec le futur antérieur. Cette idée se fonde sur le constat que l'emploi du futur simple est bien moins fréquent en français qu'en espagnol, et qu'il concerne un nombre de verbes plus restreint. Il s'agit là d'une différence avec l'espagnol dont on devra rendre compte.

1.1.2.1. Énoncés conjecturaux au futur simple et antérieur en français

Dans les énoncés conjecturaux au futur simple, la conjecture porte sur un procès vu en accomplissement en T₀. C'est ce qu'on a dans l'exemple (9) :

(9) La vieille demoiselle du Guénic dit la prière à haute voix. Quand elle fut finie, on entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.
« — Ce *sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.
En effet, chacun reconnut le curé de Guérande au bruit de ses pas sur les marches sonores du perron. (Honoré de Balzac, *Béatrix*, 1839, p.61)

Les énoncés au futur antérieur, quant à eux, expriment une conjecture qui porte sur un procès accompli au moment de l'énonciation principale, c'est-à-dire

dont l'accomplissement se situe dans le PASSÉ. C'est le cas dans l'exemple (10) :

(10) Sa langue dégouttait de sang et il teignait, autour de lui, la terre, l'herbe, les feuilles d'un arbuste. — C'est à la patte. Un tesson l'*aura entaillée*, sans doute. Donne ton mouchoir, Omer... vite ! En effet la blessure lançait, par intermittences, un jet vif et vermeil. (Paul Adam, *L'Enfant d'Austerlitz*, 1902, p.77)

Le futur (simple et antérieur), peut aussi entrer en jeu dans la production d'un effet de sens conjectural dans des énoncés en interrogation partielle (exemple 11) ou en interrogation totale (exemple 12) :

(11) Le roi est venu pour vénérer la relique, et je ne vois point de relique. Où *sera* saint Clément ? Un petit clerc, son voisin, lui apprit que la vénérable relique était dans le haut de l'édifice dans une chapelle ardente. (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830, p.134)

(12) — Enfin cette dame regardait Amaury ? reprit le père Huguenin.
— Quelle dame ? demanda Pierre, qui, sans savoir comment, se prit à écouter avec attention.
— Une grande belle femme toute petite, comme il vous l'a dit, répondit Amaury en riant ; mais je ne la connais pas.
— Si elle est rouge de figure, objecta le père Huguenin, ce n'est pas la demoiselle de Villepreux ; car celle-là est pâle comme une morte. Ce *sera* peut-être sa fille de chambre ?
— Ah ! peut-être bien, répondit le Berrichon, car on l'appelait madame. (Georges Sand, *Le Compagnon du Tour de France*, 1840, p.179)

Dans ces deux exemples, la conjecture porte sur un procès vu en accomplissement en T₀, comme c'est le cas dans un énoncé au futur simple en affirmation.

1.1.2.2. Énoncés conjecturaux au conditionnel présent et passé en français

Le fonctionnement du conditionnel dans les énoncés conjecturaux en français est différent non seulement de celui du conditionnel en espagnol, mais aussi de celui du futur en français. En effet, le conditionnel présent comme passé ne peut entrer en jeu dans la production de l'effet de sens conjectural en français que dans des énoncés en interrogation totale⁵⁹. C'est ce qu'on a dans un exemple comme (13) au conditionnel passé :

⁵⁹ Cette remarque ne prend pas en compte les cas dans lesquels le conditionnel est une transposition du futur au discours indirect libre.

(13) Voici, sous d'immenses cyprès noirs, le cimetière enclos que nous cherchons et nous nous dirigeons, au milieu des stèles droites, penchées ou brisées, vers le groupe de cyprès qui doit abriter la chère petite tombe. Mais comment se fait-il que je n'aperçois pas les stèles encore ? Me *serais-je trompé* de direction ? Ce n'est pas possible... Elles n'y sont pas cependant et l'inquiétude commence... Je cherche, je cherche.. (Pierre Loti, *Suprêmes visions d'Orient : fragments de journal intime*, 1921, p.1439)

On peut voir dans cet exemple, que le procès sur lequel porte la conjecture est envisagé comme accompli non pas depuis un repère PASSÉ, comme c'est le cas avec les énoncés au conditionnel en espagnol, mais au moment de l'énonciation principale. Ce fonctionnement spécifique du conditionnel en français devra aussi faire l'objet d'une explication au cours de l'analyse. On se propose à présent de donner une définition de la notion de conjecture.

1.2. Définition de la notion de conjecture

La notion de conjecture contenue dans ce que l'on nomme l'effet de sens conjectural se voit attribuer une définition qui semble consensuelle chez les différents linguistes et grammairiens. L'expression de la conjecture consiste pour le locuteur à émettre une hypothèse au sujet de l'occurrence d'un procès dans le PRÉSENT ou dans le PASSÉ. La conjecture est une opinion fondée sur la probabilité ou la plausibilité qui présuppose une argumentation – par déduction, par induction, ou par abduction (Peirce : 1931-1935) – mettant en jeu deux prémisses (majeure, mineure), et une conclusion. L'hypothèse explicative plausible ou probable formulée est, conformément aux différentes analyses portant sur l'expression de la conjecture, inférée par le locuteur à partir de prémisses livrées par le co(n)texte. A. Rocci, qui étudie les différents moyens utilisés par le français et l'italien pour exprimer la conjecture, donne une définition représentative de celle communément admise lorsqu'il pose que dans ce type d'emploi, l'énoncé conjectural est (2000 : 246) :

comme une conclusion tirée à partir d'une ou plusieurs prémisses présentes dans le co-texte.

Cette définition correspond bien à ce que l'on peut constater lors de l'analyse d'énoncés issus d'un corpus authentique. Cependant, A. Rocci ne dit rien du raisonnement qui entre en jeu dans l'expression de la conjecture, pas plus que ne le font les autres analyses précédemment citées à ce sujet. Il semble pourtant primordial de s'intéresser au processus qui intervient dans ce type d'énoncés.

On pose en effet, comme on le montrera au cours de l'exposé de notre hypothèse explicative au point (III) que la différence de fonctionnement que l'on constate entre l'espagnol et le français dans l'expression de la conjecture au futur et au conditionnel repose non pas sur une différence de valeur des temps verbaux mais sur le type de raisonnement qui entre en jeu dans la production de l'hypothèse conjecturale. On avance qu'en espagnol, les énoncés

conjecturaux au futur et au conditionnel peuvent être issus de raisonnements par déduction comme par abduction, alors que l'hypothèse formulée dans les énoncés conjecturaux au futur et au conditionnel en français est nécessairement issue d'un raisonnement abductif.

Avant d'approfondir cette hypothèse explicative, on se propose d'exposer différentes analyses qui ont été menées sur le fonctionnement de l'expression de la conjecture au futur et au conditionnel dans chacune de ces langues et de façon contrastive (point II). On se propose ensuite d'exposer notre hypothèse explicative à partir d'une définition des différents raisonnements logiques qui entrent en jeu dans la production d'une conjecture (point III). Enfin, on analysera le mécanisme de la production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel en espagnol (point IV) et en français (point V) à partir de l'examen d'exemples authentiques.

II. État de la question

2.1. Analyses portant sur l'expression de la conjecture en espagnol

Les différentes études qui s'attachent à expliquer le fonctionnement de la conjecture en espagnol (Bolón Pedretti 1999, Squartini 2004, Soto 2008, Álvarez Castro 2010, pour ne citer que celles-ci), s'intéressent surtout à l'emploi du futur dans cet effet de sens, sans évoquer les cas possibles au conditionnel. Les seuls éléments qui portent sur le conditionnel se penchent avant tout sur la distinction entre l'emploi du conditionnel présent et celui du futur antérieur dans l'expression de la conjecture puisque l'effet de sens produit en discours par chacun de ces temps est relativement proche. Le futur antérieur, dans son emploi conjectural, porte sur un procès accompli dans le PRÉSENT de T_0 . Indirectement, l'accomplissement de ce procès est donc placé dans le PASSÉ de T_0 . Or, le conditionnel présent, dans son emploi conjectural, porte sur un fait situé dans le PASSÉ de T_0 . On comprend dès lors pourquoi, du point de vue temporel, ces deux effets de sens sont proches. Ce qui les oppose c'est leur dimension aspectuelle, et par conséquent l'image première qu'ils donnent du procès : le futur antérieur positionne en T_0 un procès accompli alors que le conditionnel présent positionne dans le PASSÉ un procès en accomplissement.

Les analyses portant sur l'emploi conjectural du futur se donnent pour objectif avant tout de déterminer les conditions d'émergence de cet effet de sens, à savoir les facteurs syntaxiques, pragmatiques, énonciatifs qui permettent l'expression de la conjecture au futur. On abordera ces analyses en trois temps. Dans un premier temps, on exposera l'analyse de Soto (2008) qui pose que l'effet de sens conjectural apparaît avec certains types de verbes uniquement. On présentera ensuite l'étude de Bolón Pedretti (1999) qui met en évidence certains paramètres discursifs pour caractériser l'effet de sens conjectural. Enfin, on introduira l'analyse d'Álvarez Castro (2010) qui met en avant certains facteurs syntaxiques.

2.1.1. Effet de sens conjectural et aspect lexical (Soto 2008)

2.1.1.1. Analyse de l'effet de sens conjectural au futur à partir de la grammaire fonctionnelle

Soto (2008) inscrit son analyse dans la grammaire fonctionnelle de Dik (1997) et reprend le concept d'État des Choses (notée EdC) et les opérateurs qui servent à décrire l'acte de parole. Dans Dik (1997), l'État des Choses (désormais EdC) se définit comme la conception de quelque chose qui peut être le cas dans un monde donné. L'EdC constitue le noyau à partir duquel l'acte de parole se constitue. Les opérateurs ont pour fonction d'apporter des éléments supplémentaires qui construisent l'acte de parole. S.C. Dik distingue

quatre opérateurs qui constituent des strates de construction de l'acte de parole à partir du noyau :

Premier niveau : opérateur π_1 , prédication essentielle. Aspect et manière.

Deuxième niveau : opérateur π_2 , localisation spatiale et temporelle.

Troisième niveau : opérateur π_3 , attitudes subjectives et évaluations modales du locuteur.

Quatrième niveau : opérateur π_4 , force illocutoire.

En suivant cette classification, G. Soto pose que dans les emplois du futur, deux types d'opérateurs entrent en jeu. Dans les emplois dits temporels du futur, il s'agit d'un opérateur π_2 , puisque le futur situe le procès dans le temps. Dans les emplois dits modaux, l'opérateur qui entre en jeu est l'opérateur π_3 porteur des évaluations modales du locuteur. L'emploi conjectural du futur donne lieu à l'expression d'une modalité épistémique de la part du locuteur et correspond bien, selon G. Soto, à l'opérateur π_3 . Comme on l'a vu, les concepts auxquels G. Soto fait appel impliquent qu'on établisse une succession chronologique dans l'apparition des différents opérateurs. Dans le cas du futur, cela conduit à poser que le signifié modal du futur se substitue au signifié temporel qui lui serait préalable. G. Soto dérive la définition qu'il donne de l'emploi conjectural du futur du fait que pour lui, dans ces énoncés, le moment de l'énonciation se superpose à l'intervalle temporel du procès exprimé, et annule la distance temporelle que le futur établit d'ordinaire entre les deux. C'est à partir de cette description du fonctionnement de l'expression de la conjecture que l'auteur détermine les conditions d'émergence de cet effet de sens.

2.1.1.2. Une lecture modale possible en fonction de l'aspect lexical du verbe

L'auteur se donne pour objectif de montrer que le remplacement de l'interprétation temporelle du futur par sa lecture modale n'est possible qu'avec certains types de verbes, en fonction de leur aspect lexical. Il s'appuie pour cela sur les analyses développées par Gennari (2002) qui pose que seuls certains modes d'action permettent une lecture modale qui exclut la lecture temporelle du futur. Les exemples utilisés par G. Soto sont les suivants (2008 : 195-196) :

- (a) *Estará* enfermo
- (b) El cura *sabrá* mucho de teología

- (c) *Ganará* la carrera
- (d) *Dibujará* el círculo

G. Soto met en évidence le fait que les prédications non dynamiques ne présentent aucun développement temporel interne. Cela s'explique par le fait qu'elles ne donnent à voir aucun changement, comme c'est le cas dans les

exemples (a) et (b). Il en conclut que dans les prédications non dynamiques, du fait de l'absence de développement temporel interne, le moment de l'énonciation peut se superposer à l'intervalle du procès. Par conséquent, la lecture temporelle future peut être bloquée et donner lieu à la lecture modale épistémique pour exprimer la conjecture. Cette conclusion est celle qui est aussi exposée dans Gennari (2002). Là où G. Soto se détache des travaux de S. Gennari, c'est lorsqu'il pose que la lecture modale du futur ne se restreint pas aux prédications non dynamiques.

G. Soto pose que l'effet de sens conjectural au futur est possible non seulement avec des prédications non dynamiques, mais aussi avec des prédications dynamiques, pour peu que celles-ci soient duratives. Il s'appuie pour cela sur l'exemple suivant (2008 : 197) :

- (e) A: ¿Por qué está tan gordo Juan ?
B: **Comerá** mucho.

Le procès *comer* constitue une prédication dynamique, qui implique un changement, mais qui exprime une conduite habituelle, et peut par conséquent être interprétée comme une prédication non dynamique. L'expression de l'habitude implique une répétition du procès, et conduit à l'interpréter non pas comme une prédication présentant un changement, mais plutôt comme une absence de changement. Or, l'absence de changement est la caractéristique des prédications non dynamiques qui rendent possible la lecture modale du futur.

G. Soto en arrive à la conclusion que l'interprétation du futur comme futur de conjecture requiert une prédication durative, qu'elle soit dynamique ou non, et un contexte qui mette en évidence le fait que l'intervalle du procès se superpose au moment de l'énonciation (2008 : 199) :

En síntesis, la lectura de modalidad surge en predicaciones estativas, prototípicas o derivadas, o en predicaciones dinámicas durativas en tanto la información contextual deje en claro que éstas refieren a estados de cosas en curso. No parecen posibles, por el contrario, con predicaciones momentáneas. Dado que lo común en todos los casos es la duración, podemos concluir que la interpretación modal requiere, por una parte, una predicación durativa y, por otra, la inferencia pragmática de que dicha predicación contiene al momento de habla.

Le corpus dont on dispose contient, pour l'espagnol, une trentaine d'occurrences au futur simple. Parmi ces occurrences, la majorité comporte un verbe non dynamique qui déclare l'existence d'un procès ou d'un être. C'est le cas de l'exemple (1) que l'on a cité *supra* et qu'on reporte ici pour plus de lisibilité :

- (1) Ahora **estarás** en tu casa o en el coche... quizá estés trabajando, pero estaré contigo hasta las cuatro de la madrugada, no me separaré de ti... (Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.71)

Parmi cette trentaine d'occurrences au futur simple, rares sont celles qui fonctionnent avec un verbe dynamique. Et lorsque c'est le cas, le procès est effectivement interprété comme un fait habituel. C'est ce que l'on a dans l'exemple (14) :

(14) Todos los días hay que beberse dos litros de agua... Bueno, hay gente que bebe más, todos conocemos a gente que dice que bebe cinco litros. Que digo yo que éstos no *mearán*, *romperán* aguas. (Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.47)

On a affaire à un énoncé généralisant, qui présente un contenu dans lequel tout énonciataire peut se reconnaître, et qui prend une valeur de vérité générale. Les procès ne sont plus vus comme des actions, mais comme des critères définitoires d'un être. En ce sens, ils ne sont pas interprétés comme dynamiques. On peut par conséquent adopter le point de vue de G. Soto et avancer que le futur simple ne semble pouvoir intervenir dans l'expression de la conjecture qu'avec des prédications duratives. Cette explication semble être confirmée par le fait que le futur antérieur ne connaît pas les mêmes restrictions. Le futur antérieur peut participer à la production de l'effet de sens conjectural avec n'importe quel type de verbe. C'est ce que l'on constate dans l'exemple (2) cité *supra* qu'on reproduit ici :

(2) Desde que sois mi cuñado ni de palabras me afrento..., etc., cuando vio con espanto sobre el mueble los restos de su herbario, de sus tiestos, de su colección de mariposas, de una docena de aparatos delicados que le servían en sus variadas industrias de fabricante de jaulas y grilleras, artista en marquetería, coleccionador entomólogo y botánico, y otras no menos respetables.
— ¡Dios mío! ¡qué es esto! -gritó en prosa culta-, ¿quién ha causado esta devastación...? ¡Petra! ¡Anselmo! -y se colgó del cordón de la campanilla. Entró Petra sonriente.
— ¿Qué ha sido esto?
— Señor, yo no he sido... *Habrán entrado* los gatos.
— ¡Cómo los gatos! ¿Por quién se me toma a mí? (L. Alas Clarín, *La Regenta*, 1884-1885)

Si on adopte l'analyse faite par G. Soto du fonctionnement de l'effet de sens conjectural, ce qui explique le fait que le futur antérieur ne connaisse pas de restriction quant aux types de verbes avec lesquels il peut entrer en jeu dans l'expression de la conjecture, c'est le fait que le futur antérieur donne à voir le procès comme accompli, ce qui implique qu'il n'y a pas de déroulement temporel interne au procès.

2.1.1.3. Discussion

L'examen des occurrences semble valider la contrainte mise en évidence dans Soto (2008) quant à l'émergence de l'effet de sens conjectural dans un énoncé au futur. En revanche, cette restriction ne semble pas s'appliquer au conditionnel. On a montré *supra* qu'en espagnol, le futur et le conditionnel semblent fonctionner de la même façon dans l'expression de la conjecture et

que seule la localisation temporelle du procès diffère. Sur le corpus d'une trentaine d'occurrences que l'on possède pour le conditionnel présent, si la majorité comporte des verbes non dynamiques posant l'existence d'un procès ou d'un être, on trouve tout de même des exemples dans lesquels le conditionnel présent entre en jeu dans la production de l'effet de sens conjectural et dans lesquels le verbe est dynamique, comme dans l'exemple (15) :

(15) *(Une femme est interrogée par un inspecteur au sujet de la présence à son domicile du revolver qui constitue l'arme du crime et sur lequel ses empreintes ont été retrouvées)*

— Verá, yo tenía en la casa un revólver, para defenderme. La mayor parte del tiempo, estaba sola, y aunque ya sé que no es legal era una forma de sentirme protegida. Lo más lógico es que tuviera mis huellas. Debieron de encontrarlo en la casa y lo *utilizarían* con guantes o algo así. (Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.184)

Dans cet énoncé, la prédication est dynamique, le procès est vu en accomplissement, et rien ne permet de l'interpréter comme un fait habituel annulant l'idée de changement. On peut formuler deux types d'explication à cela : ou bien le futur et le conditionnel n'ont pas un fonctionnement similaire, ou bien le postulat de G. Soto sur les restrictions en fonction du type de verbe ne sont pas valables pour la totalité des cas et ne peuvent par conséquent pas être généralisées comme une règle absolue visant à décrire les mécanismes de l'expression de la conjecture au futur en espagnol.

On avancera ici que le fonctionnement similaire du futur et du conditionnel en espagnol dans la production de cet effet de sens semble difficile à remettre en cause étant donné qu'il procède d'un principe observé plus largement dans le système verbal de l'espagnol. De plus, du point de vue méthodologique, il semble qu'à partir du moment où l'on rencontre une occurrence authentique remettant en cause une analyse, cette dernière ne peut plus avoir le statut de principe de fonctionnement mais qu'elle doit être considérée comme mettant en évidence une tendance générale de la langue en question. Une troisième explication pourrait être développée : futur et conditionnel s'opposent par la localisation temporelle du procès sur lequel ils portent. On pourrait donc penser que c'est la localisation temporelle du procès en T_0 qui empêche l'effet de sens conjectural de se produire avec des verbes dynamiques non duratifs alors que la localisation du procès dans le PASSÉ pourrait permettre à ce type de verbe d'exprimer la conjecture au conditionnel.

La réponse ne peut être donnée aussi rapidement et passe par une analyse plus appuyée de ce phénomène. On se propose à présent de considérer les facteurs énonciatifs qui peuvent intervenir dans la production de cet effet de sens à travers l'analyse d'A. Bolón Pedretti.

2.1.2. Facteurs énonciatifs : l'interdiscursivité (Bolón Pedretti 1999)

2.1.2.1. La médiation énonciative comme critère définitoire du futur de conjecture

Dans son analyse, A. Bolón Pedretti entend montrer l'importance de la dimension énonciative des énoncés au futur qui produisent un effet de sens conjectural. Selon elle, les propriétés énonciatives de l'énoncé interviennent non pas sur l'organisation temporelle des procès mais sur leur dimension modale.

A. Bolón Pedretti utilise le concept de perspective énonciative qu'elle assimile à la représentation de l'acte d'énonciation dans l'énonciation (1999 : 831) :

aquella que tiene en cuenta cómo aparece representado el acto de decir en lo dicho

L'auteur montre que l'énoncé conjectural au futur fait référence à ce que sait ou croit savoir le locuteur à propos de sa propre connaissance du monde ou de celle de l'allocutaire. A. Bolón Pedretti pose que les énoncés au futur produisant un effet de sens conjectural impliquent une médiation énonciative entre le locuteur et le fait dénoté et ne fonctionnent pas à partir d'une référence directe à ce fait. Pour mettre en évidence la présence de cette *interdiscursivité*⁶⁰, l'auteur compare deux exemples similaires (1999 : 833) :

(f) ¿Dónde *estará* Juan? (mañana)

(g) ¿Dónde *estará* Juan ? (hoy)

L'interprétation que A. Bolón Pedretti donne de ces exemples est la suivante. Dans l'exemple (f), le locuteur sait ou suppose que l'allocutaire sait où Juan sera le lendemain et lui demande de lui dire ce qu'il sait. C'est-à-dire que l'énoncé fait référence directement au procès exprimé comme événement qui existe dans le monde. Dans l'exemple (g) au contraire, le locuteur sait ou suppose que l'allocutaire ne sait pas où se trouve Juan au moment même où il parle. Le locuteur demande par conséquent à l'allocutaire de lui dire ce qu'il imagine à ce sujet. C'est-à-dire que l'énoncé ne fait pas référence directement au procès exprimé mais au discours de l'allocutaire. Comme l'énoncé fait référence à un autre énoncé (le discours de l'allocutaire), A. Bolón Pedretti pose qu'il y a interdiscursivité.

À partir de cette analyse, A. Bolón Pedretti établit deux critères définitoires essentiels de l'emploi conjectural du futur. Le premier de ces critères est que l'émergence de l'effet de sens conjectural s'accompagne

⁶⁰ Bolón Pedretti (1999 : 833) parle du *carácter intrínsecamente interdiscursivo* du futur dans son emploi conjectural

toujours de la notion d'interdiscursivité. Le futur ne peut produire cet effet de sens qu'en présence d'un discours autre, qu'il soit explicite ou implicite. Dans le cas d'un discours autre explicite, l'énoncé fera référence au discours de l'allocutaire. Dans le cas d'un discours implicite, l'énoncé fera référence au sens commun par exemple. Le second critère est celui de l'annulation de la valeur temporelle du futur. A. Bolón Pedretti pose que dans l'expression de la conjecture, la distance habituellement posée par le futur entre le moment de l'énonciation et l'intervalle du procès exprimé est infime. Elle montre que lorsque la lecture temporelle du futur est compatible avec une lecture modale, l'effet de sens produit n'est pas conjectural mais concessif (1999 : 835) :

Al reconocer un valor futuro a esta formulación, renuncio a interpretarla como un futuro de hipótesis, puesto que hemos visto que este valor es necesariamente coextensivo al momento del habla.

La conclusion de cette étude est la suivante : dans l'expression de la conjecture au futur, la distance temporelle entre le moment de l'énonciation et l'intervalle du procès est convertie en distance énonciative entre le locuteur et son énoncé, lequel s'établit au moyen d'un discours autre. Elle pose par conséquent que dans l'exemple (g), l'interrogation ne porte pas sur le procès *estar*, comme c'est le cas dans l'exemple (f), mais sur ce que l'allocutaire (fictif ou réel) dit à propos du procès *estar*.

2.1.2.2. Discussion

Sans entrer dans le détail de l'explication que l'on entend développer pour rendre compte du fonctionnement de l'effet de sens conjectural au futur en espagnol, on avance ici simplement le fait que la référence à un discours autre ne semble pas être une condition nécessaire à l'émergence de cet effet de sens. On pose en effet que l'effet de sens conjectural consiste, pour le locuteur, à formuler une hypothèse à propos d'un fait situé dans le PRÉSENT ou le PASSÉ. Cette hypothèse peut être la reprise d'une hypothèse formulée par un énonciateur distinct, mais la formulation de l'hypothèse d'origine est faite par le locuteur lui-même à partir d'éléments constatés de façon empirique ou à partir de son propre raisonnement. On peut pour cela simplement évoquer l'exemple (15) :

(15) *(Une femme est interrogée par un inspecteur au sujet de la présence à son domicile du revolver qui constitue l'arme du crime et sur lequel ses empreintes ont été retrouvées)*

— Verá, yo tenía en la casa un revólver, para defenderme. La mayor parte del tiempo, estaba sola, y aunque ya sé que no es legal era una forma de sentirme protegida. Lo más lógico es que tuviera mis huellas. Debieron de encontrarlo en la casa y lo *utilizarían* con guantes o algo así. (Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.184)

Le locuteur-énonciateur principal répond ici à un policier dans le cadre d'un interrogatoire et doit expliquer pourquoi l'arme du crime, un revolver, a été

retrouvée chez elle et porte ses empreintes alors qu'elle se dit innocente. Pour expliquer ce fait, elle formule une double hypothèse : [debieron de encontrarlo en la casa] et [lo utilizarían con guantes] : les coupables ont dû trouver le revolver dans la maison et utiliser des gants. Il semble bien que cette double hypothèse soit le fruit du raisonnement propre à l'énonciateur et ne fasse pas référence à un discours autre. La conjecture porte bien sur le procès lui-même, et non pas sur ce que l'allocutaire (réel ou fictif) dit de ce procès.

Ce qui a pu conduire A. Bolón Pedretti à postuler une dimension interdiscursive dans l'exemple (g), c'est certainement le fait que la conjecture est exprimée dans une interrogation totale. Or, une interrogation totale a un fonctionnement dialogique puisqu'elle met en débat l'assertion sous-jacente (Haillet 2002, 2007) sur laquelle elle repose, et invite l'énonciataire à se prononcer (de façon réelle ou fictive dans le cas de la question rhétorique) à ce sujet. Qu'est-ce qui permet, dans ce cas, de différencier les exemples (f) et (g) ? La localisation temporelle du procès. Si on enlevait les adverbes *hoy* et *mañana* de ces exemples, on ne serait pas en mesure de déterminer si l'effet de sens produit est un effet d'ultériorité ou un effet conjectural. C'est l'impossibilité, avec l'adverbe *hoy*, d'interpréter le procès *estar* comme ultérieur au moment de l'énonciation principale qui conduit, entre autres, à la production de l'effet de sens conjectural. Si on se place uniquement du point de vue énonciatif, la configuration énonciative des deux énoncés semble être similaire. On en conclut donc que contrairement à ce que pose A. Bolón Pedretti, l'interdiscursivité ne peut pas être retenue comme condition nécessaire à la production de l'effet de sens conjectural au futur.

On abordera enfin dans le paragraphe suivant les critères syntaxiques retenus, dans le cas de l'espagnol, par C. Álvarez Castro.

2.1.3. Une analyse des facteurs syntaxiques (Álvarez Castro 2010)

2.1.3.1. L'effet de sens conjectural est favorisé par un verbe à la 3e personne placé en tête de phrase

C. Álvarez Castro postule que le fait que, dans un énoncé, le verbe soit à la troisième personne et se situe en tête de phrase favorise l'émergence de l'effet de sens conjectural. Elle rejette tout de même l'idée qu'on puisse parler dans ce cas d'un phénomène de grammaticalisation en ce sens que cette configuration syntaxique peut apparaître dans des énoncés où l'effet de sens produit est totalement distinct.

Elle s'appuie sur l'exemple construit suivant pour étayer son analyse :

- (h) A :—Mario ha puesto el mantel nuevo en la mesa
 B :— *Vendrá* su novia a comer⁶¹

L'auteur pose que l'articulation syntaxique de l'énoncé B dans cet exemple, à savoir un verbe à la troisième personne placé en tête de phrase, joue un rôle décisif dans l'interprétation de l'énoncé comme conjectural. Selon elle, cet effet de sens ne peut être produit qu'avec un verbe à la troisième personne. Elle explique cela par le fait qu'il serait difficile d'avoir accès à un contexte dans lequel le locuteur émet une hypothèse à propos d'un fait dans lequel il se trouve lui-même impliqué. Le fait de placer le verbe en début de phrase permet au locuteur de mettre en avant l'hypothèse qu'il choisit pour expliquer le fait que Mario ait mis une nappe neuve. Cette hypothèse est choisie en fonction de l'information induite par le contexte et le sens commun. Pour C. Álvarez Castro, cette mise en avant de l'hypothèse formulée contribue à l'expression d'une pensée modalisante par le locuteur, même si l'auteur admet que cette structure n'est en rien une marque formelle de cet emploi (2010 : 342) :

Nous plaidons pour l'idée que B pose *sua sponte* une hypothèse sur une nécessité d'information de A et c'est pour cette raison qu'il choisit une structure syntaxique servant à souligner la dimension oppositive du contenu qui vient combler cette nécessité. En même temps que l'accent est mis sur ce segment du discours, en tant qu'option explicative choisie par B, parmi d'autres options potentielles, cette focalisation contribue à l'expression d'une pensée attitudinale (modale) de B sur l'information communiquée.

Ces deux points, qui semblent ici constituer des traits caractéristiques de ce type d'emploi, doivent être examinés à la lumière d'occurrences authentiques.

2.1.3.2. Discussion

L'analyse de C. Álvarez Castro met en avant deux éléments : la personne à laquelle le verbe au futur est conjugué et la place du verbe dans la phrase. Le corpus dont on dispose compte plus de quarante occurrences d'effet de sens conjectural au futur en espagnol : vingt-six au futur simple, dix-huit au futur antérieur et cinq au futur simple et antérieur, toutes modalités phrastiques confondues : affirmation, interrogation partielle et interrogation totale. On ne s'occupera pas ici des occurrences au conditionnel étant donné que C. Álvarez Castro n'en fait pas état.

Parmi ces occurrences, la majorité présente un verbe à la troisième personne, que ce soit au singulier ou au pluriel. En revanche, si cette donnée indique un type de fonctionnement fréquent, on ne peut l'étendre à la totalité des occurrences. On trouve en effet des occurrences dans lesquelles le verbe est

⁶¹ On remarquera que dans cet exemple, le procès peut être situé au moment de l'énonciation principale ou dans son ultériorité

à la première personne, comme dans l'exemple (16), ou à la deuxième personne, comme dans l'exemple (1) cité *supra* :

(16) Nemesio recibió una ducha fría. No esperaba semejante recepción y abandonó la Jefatura con el rabo entre las piernas. La interferencia del asesinato de Savolta en sus asuntos podía serle fatal. "Savolta, Savolta", iba repitiendo para sus adentros. "¿Dónde **habré oído** yo ese nombre?" El frío de la mañana le aclaró el cerebro. Recordó las últimas palabras pronunciadas por el hombre del chirlo: "Dentro de siete días vuelve y dínos quién lo hizo y por qué, qué pasa con la empresa Savolta y qué se cuece en esa olla." (Eduardo Mendoza, *La verdad sobre el caso Savolta*, 1975)

(1) Ahora **estarás** en tu casa o en el coche... quizá estés trabajando, pero estaré contigo hasta las cuatro de la madrugada, no me separaré de ti... (Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.71)

Les exemples (16) et (1) semblent aller à l'encontre de ce que l'auteur expose (2010 : 340) :

Pour que l'interprétation épistémique soit accessible, la forme verbale doit être en troisième personne et placée en tête de phrase. Le remplacement de la troisième personne par une autre personne grammaticale rend a priori peu naturelle l'interprétation inférentielle ou épistémique [...] La prédominance de la troisième personne grammaticale dans ces cas ne serait pas un paramètre formel sémantique, mais plutôt une propriété liée à la consistance pragmatique. En effet, il paraît difficile d'accéder à un contexte où le locuteur, suite à une activité inférentielle, présente l'évaluation épistémique d'une situation dans laquelle c'est lui-même l'actant principal (5 B3) (Morency et Saussure, 2006 : 56). C'est la difficulté d'une telle contextualisation, a priori peu naturelle, qui semble empêcher la présence d'une personne déictique dans ces énoncés. Mais il s'agit là d'une contrainte pragmatique, liée à l'évaluation de la plausibilité d'une interprétation, et non d'une contrainte formelle ou sémantique.

Certes elle ne pose pas qu'il s'agit d'une contrainte formelle ou sémantique, mais l'interprétation conjecturale des énoncés au futur des exemples (16) et (1) à la première et deuxième personne ne semble pas poser problème.

Le second point concerne la place du verbe dans la phrase. Sur les occurrences dont on dispose au futur (simple et antérieur) en affirmation, un tiers ont un verbe placé en tête de phrase. On ne fera donc pas de ces cas un système général de fonctionnement pour l'interprétation conjecturale d'un énoncé au futur. On conclut par conséquent brièvement de cette observation que la structure syntaxique ne semble pas jouer de rôle déterminant dans l'émergence de l'effet de sens conjectural au futur en espagnol.

2.1.4. Bilan des analyses sur l'expression de la conjecture en espagnol

Trois éléments ont été analysés dans les différentes études exposées dans cette partie. Le premier porte sur les types de verbes qui permettent la production de l'effet de sens conjectural au futur en espagnol. Dans Soto (2008), l'auteur

pose que l'effet de sens conjectural émerge avec des procès duratifs, c'est-à-dire qui ne présentent pas de temporalité interne. Un bref examen du corpus a permis de montrer que si un grand nombre d'occurrences valident cette conclusion, il en existe certaines qui l'invalident. On dira par conséquent que si l'effet de sens conjectural est plus fréquent avec des verbes duratifs, cela ne peut constituer un critère nécessaire d'apparition de cet effet de sens.

Le second élément envisage les paramètres énonciatifs des énoncés conjecturaux au futur. Dans Bolón Pedretti (1999), l'auteur définit les énoncés conjecturaux comme des énoncés dans lesquels une médiation énonciative est nécessaire et fait de l'interdiscursivité une propriété de ce type d'énoncé. On pose, au contraire, que les énoncés conjecturaux ne font pas référence à un discours autre mais se caractérisent, pour la plupart, par une dimension auto-énonciative que l'on s'attachera à mettre en évidence au cours de notre analyse.

Enfin, le troisième élément consiste à examiner les caractéristiques syntaxiques des énoncés conjecturaux. Dans Álvarez Castro (2010), l'auteur pose que les contraintes pragmatiques de l'interprétation épistémique du futur impliquent une construction syntaxique particulière de ces énoncés : le verbe est à la troisième personne et est placé en tête de phrase. L'examen d'occurrences authentiques met en évidence un certain nombre d'exceptions qui conduisent à envisager ces critères syntaxiques comme une possibilité de construction de certains énoncés, mais en aucun cas comme un modèle de structuration de l'énoncé conjectural.

On se propose à présent d'exposer les analyses portant sur l'expression de la conjecture en français.

2.2. Analyses portant sur l'expression de la conjecture en français

Le point commun que l'on peut trouver aux analyses de cet emploi en français et en espagnol est que la plupart du temps, seul le futur est pris en compte. Le conditionnel ne figure que dans peu d'analyses alors qu'il entre en jeu dans la production d'un certain nombre d'énoncés conjecturaux.

On abordera deux grands types d'analyse pour le futur, et une étude consacrée au conditionnel. Pour le futur, on exposera dans un premier temps la théorie la plus répandue, qui est celle de la *vérification future*. Ensuite, celle qui explique cet effet de sens par une utilisation de l'hypothèse inhérente à l'époque future pour modaliser le procès. Dans le cas du conditionnel, l'analyse exposée envisage l'emploi conjectural comme une demande d'avis à rapprocher de l'emploi hypothétique de ce temps.

2.2.1. La théorie de la vérification future (Damourette et Pichon 1911-1936, Martin 1981, Wilmet 1997)

2.2.1.1. "L'avenir dira si cette hypothèse est fondée ou non" (Martin, 1981 : 82)

Les premiers à recenser cet emploi semblent être J. Damourette et E. Pichon, qui le classent parmi les emplois généraux du futur. L'ordre qu'ils adoptent dans l'examen des temps dans Damourette et Pichon (1911-1936) conduit à consulter l'analyse qu'ils font de cet effet de sens pour chaque temps (futur simple et futur antérieur) avant de pouvoir avoir une vue d'ensemble de la conception qu'ils en ont.

Ils posent que le futur peut exprimer une hypothèse vraisemblable et que ce temps est employé parce qu'il place le procès dans une époque ultérieure, c'est-à-dire au moment où il sera vérifié (1911-1936 : 388) :

On se place dans l'avenir à l'époque où l'hypothèse aura été vérifiée. Quand Françoise, dans Marcel Proust, dit : « Ce sera la fille de M. Pupin », cela signifie qu'il y aura un moment où, sorti de doute, on pourra dire : « C'est la fille de M. Pupin ».

L'explication qu'ils donnent de cet effet de sens au futur antérieur est similaire. La seule différence qu'ils posent entre les deux concerne la localisation temporelle du procès sur lequel porte la conjecture. Avec le futur simple, on a affaire à un procès situé dans le PRÉSENT de l'énonciation principale alors qu'avec le futur antérieur, il est placé dans le PASSÉ (1911-1936 : 458) :

L'instant à venir d'où l'on considère l'événement est l'instant où l'on aura acquis, sur la question débattue, une certitude que l'on n'a pas encore, et c'est seulement par rapport à cet instant que l'événement réellement passé est présenté comme passé.

La théorie de la *vérification future* met donc en avant le fait que l'ultériorité donnée par le futur (simple ou antérieur) porte sur le procès, pour le situer au moment où son existence pourra être affirmée et confirmée.

Cette théorie est reprise dans Martin (1981). L'auteur classe l'emploi conjectural parmi les emplois modaux du futur, et traite les emplois du futur simple et du futur antérieur de façon conjointe, d'autant que la plupart de leurs emplois sont communs (1981 : 82) :

L'avenir dira si l'hypothèse est fondée ou non. *C'est* serait catégorique. *Ce sera* repousse dans le futur la vérification du dire. Le processus est le même pour le futur antérieur. *Il aura manqué son train* (« il a sans doute manqué son train ») ; l'ignorance d'un fait passé sera dissipée dans l'avenir.

Le mécanisme explicatif est le même que celui développé dans Damourette et Pichon (1911-1936) : l'ultériorité temporelle du futur porte sur le procès. Comme le co(n)texte met en évidence le fait que ce procès est situé dans le PRÉSENT de T_0 (dans le cas du futur simple) ou dans le PASSÉ (dans le cas du futur antérieur), le procès est par conséquent placé dans la seule époque où sa réalisation est encore possible et pourra être confirmée : dans le FUTUR.

Plus récemment, M. Wilmet reprend lui aussi cette explication et attribue la possibilité, pour le futur simple comme pour le futur antérieur, d'exprimer la conjecture à leur aspect global. C'est, selon lui, parce que le futur donne à voir le procès de façon globale (et non sécante) qu'il est à même de produire cet effet de sens. Il pose lui aussi que l'instruction temporelle du futur a pour fonction de placer le procès dénoté dans l'époque où il sera vérifié. Tout comme J. Damourette et E. Pichon, M. Wilmet propose une paraphrase pour rendre compte de ce mécanisme (1997 : 380) :

Le locuteur postpose son jugement, enregistre l'événement antérieur sous bénéfice d'inventaire. Paraphrase : « la vérité d'aujourd'hui n'apparaîtra en pleine lumière que demain »

Le procès est une fois encore placé au moment où le locuteur pourra en affirmer l'existence. Tout se passe comme si on reportait au lendemain la tâche d'affirmer l'existence de ce procès, comme si on laissait son accomplissement en suspens. Or, la seule époque dans laquelle le déroulement d'un procès est encore possible mais non totalement certain, c'est le FUTUR.

2.2.1.2. Discussion

Le problème que l'on rencontre avec ce type d'explication réside dans le fait qu'elle laisse dans l'ombre un certain nombre de phénomènes constatés en discours. D'une part, elle ne permet pas de rendre compte du fait que le futur simple produit l'effet de sens conjectural de façon bien moins fréquente que le futur antérieur. Elle ne permet pas non plus d'expliquer le fait que, au futur simple, cet effet de sens n'est possible qu'avec *être* et éventuellement *avoir*, alors que le futur antérieur le produit avec tous les verbes. Enfin, la théorie de la vérification future ne permet pas non plus d'expliquer le fonctionnement de l'effet de sens conjectural au conditionnel. Comme on le verra *infra*, les auteurs qui adoptent cette explication pour le futur se voient obligés ou bien d'éluder la question du conditionnel (c'est le cas dans Wilmet 1997) ou bien de produire un autre type d'explication, spécifique à ce temps. Or, on pose ici que bien que le fonctionnement de ces deux temps soit différent, on peut difficilement les envisager comme deux systèmes distincts et autonomes.

On se propose à présent d'exposer un autre type d'explication, initié par G. Guillaume, dans lequel ce n'est pas la propriété temporelle d'ultériorité

qui est retenue pour porter sur le procès, mais la charge d'hypothèse inhérente à l'époque future.

2.2.2. *L'utilisation de l'hypothèse inhérente à l'époque future pour exprimer la conjecture*

2.2.2.1. *L'époque future porteuse d'une charge d'hypothèse (Guillaume 1944, Gosselin 2005)*

G. Guillaume, dans la *Leçon* du 25 mai 1944, rapproche le mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au futur de celui de l'effet de mitigation. Il s'agit pour lui d'effets de sens qui atténuent l'affirmation du procès. Il s'appuie pour cela sur la charge d'hypothèse ou de réalité inhérente à chaque époque. Le FUTUR est l'époque qui présente une charge d'hypothèse, du fait que les procès qui s'y trouvent n'ont pas encore de lieu d'existence. Leur réalisation est par conséquent encore virtuelle, et donc possible, mais non certaine. G. Guillaume distingue ici ce qu'il appelle un futur de position, qui permet de placer le procès dans l'époque future, du futur d'interprétation, dont seule la charge d'hypothèse est utilisée pour modaliser l'affirmation de l'existence du procès (*Leçon* du 25 mai 1944, série A) :

Dans les exemples de ce genre, nous voyons l'époque servir à tout autre chose qu'à désigner le moment d'accomplissement du fait ; cela ressort avec évidence de ce qu'un futur sert à l'expression d'un fait passé. L'époque future, en ce cas, est employée non pas en raison de sa position dans le temps, mais en raison de sa qualité intrinsèque, qui est de demeurer inséparable d'une certaine idée d'hypothèse, inhérente par définition à l'époque future.

Cette explication est différente de la théorie de la vérification future en ce sens qu'elle envisage le fait que l'instruction temporelle d'ultériorité du futur ne porte pas directement sur le procès. C'est une des propriétés de l'époque dans laquelle ce temps situe habituellement les événements qui est utilisée pour produire un effet de sens distinct de l'effet de sens d'ultériorité.

Le système verbo-temporel du français, tel qu'il est envisagé par L. Gosselin dans Gosselin (1996, 2005) est, on l'a vu, bien différent de l'architecture développée par G. Guillaume dans Guillaume (1929-1970) et au fil de ses *Leçons*. Pourtant, l'analyse que L. Gosselin fait de l'effet de sens conjectural au futur dans Gosselin (2005) rejoint en partie celle de G. Guillaume. L. Gosselin appréhende les temps verbaux à partir des relations qu'ils construisent entre les différents intervalles en présence pour exprimer un procès⁶². L. Gosselin pose que dans le cas du futur, il faut opérer une distinction entre les différentes valeurs modales de ce temps. D'un côté, il met en évidence des valeurs modales linguistiquement marquées, c'est-à-dire des

⁶² Pour une présentation des différents types d'intervalles utilisés, on renvoie au point (2.2.2.3.) du chapitre 1.

valeurs qui sont issues des instructions aspectuo-temporelles du temps verbal. De l'autre, il pose l'existence de valeurs modales pragmatiquement inférées, c'est-à-dire produites à partir des données co(n)textuelles. Ces dernières valeurs sont utilisées pour résoudre les conflits possibles entre les relations entre intervalles codées par le temps verbal et le co(n)texte.

Du point de vue temporel, le futur simple se laisse décrire de la façon suivante : $02 < I$. C'est-à-dire que ce qui est donné à voir du procès se situe toujours dans l'ultériorité par rapport à la borne finale de l'intervalle d'énonciation. Or, dans le cas d'un énoncé conjectural, on l'a vu, ce qu'on donne à voir du procès est situé au moment de l'énonciation principale. Il y a donc un conflit entre l'instruction donnée par le co(n)texte, qui indique que $[01,02] = [I,II]$ et celle donnée par le temps verbal. L'interprétation modale par inférence pragmatique permet de résoudre ce conflit (2005 : 94) :

Prenons l'exemple du futur simple, généralement décrit comme exprimant une croyance, un jugement probable (modalité épistémique) ou une intention (modalité boulique). Selon notre analyse, ces modalités ne sauraient être que pragmatiquement inférées à partir des conceptions de l'avenir du locuteur et de ses interlocuteurs, mais ne sont pas marquées par le futur lui-même.

L'explication donnée n'est pas identique à celle de G. Guillaume. Il nous a paru intéressant de les rapprocher en ce sens que ces deux analyses permettent de prendre en compte non seulement le rôle du co(n)texte sur la production de l'effet de sens conjectural, ce que ne fait pas la théorie de la vérification future, mais aussi le fait que les propriétés inhérentes à l'image que les locuteurs ont du temps extra-linguistique puissent être investies dans la production d'un effet de sens particulier.

2.2.2.2. Discussion

On ne suivra pas ce type d'analyse, principalement parce qu'elle ne permet pas de rendre compte de la différence entre l'espagnol et le français dans la production de l'effet de sens conjectural au futur comme au conditionnel. On pourrait étendre l'analyse de G. Guillaume comme celle de L. Gosselin au conditionnel : c'est un temps qui présente lui aussi une charge d'hypothèse inhérente à la notion d'ultériorité qu'il comporte, et chez G. Guillaume, il est même décrit comme plus hypothétique que le futur. Cela dit, cette explication ne permet pas de déterminer pourquoi le futur simple est moins fréquent que le futur antérieur en français alors qu'on observe une fréquence équivalente entre ces deux temps en espagnol, et elle ne semble pas non plus rendre compte du fait qu'en français, le conditionnel est employé uniquement en interrogation totale et dénote un procès situé en T_0 alors que ce n'est pas le cas en espagnol.

On se propose à présent de présenter deux types d'analyses qui, quant à elles, ont pour objet d'étude le conditionnel dans son emploi conjectural.

2.2.3. L'effet de sens conjectural au conditionnel comme demande d'avis

2.2.3.1. Effet de sens conjectural et effet de sens hypothétique du conditionnel

La particularité de l'emploi conjectural du conditionnel en français permet d'expliquer, en partie, l'analyse qui en a été faite et qui assimile cet effet de sens à une demande d'avis. On rencontre cette explication dans Martin (1981), mais aussi, plus récemment dans Dendale (2010).

R. Martin distingue deux types de conditionnel permettant de rendre compte des différents emplois possibles. Ces types renvoient aux notions d'*univers* (U) et de *mondes possibles* (m) (1981 : 85) :

L'univers se définit comme l'ensemble des propositions que le locuteur tient pour vraies ou possibles au moment où il parle ; se situent donc en dehors de l'univers U du locuteur (\bar{U}) les formes propositionnelles auxquelles il n'assigne pas de valeur de vérité.

Les *mondes possibles* correspondent aux instants d'un temps ramifié. Un monde possible est une chaîne de situations dans le temps.

Le conditionnel, lorsqu'il produit un effet de sens conjectural, est un conditionnel U , à savoir un conditionnel qui place le procès dans l'univers U . R. Martin définit cet emploi non pas comme un emploi conjectural, mais comme un conditionnel de l'interrogation rhétorique à interprétation positive, c'est-à-dire une question qui, qu'elle soit vraie ou feinte, oriente la réponse vers une réponse positive (1981 : 88) :

Elle consiste à mettre p en débat dans l'univers U . Mais le *cond. U*, qui signifie l'appartenance de p à U , invite à considérer cette appartenance comme une demande de confirmation. Et l'effet de sens est ainsi celui de l'« hypothèse vraisemblable ».

On a bien, dans cette explication, l'interprétation de cet effet de sens comme celui de l'expression d'une hypothèse à propos d'un fait, mais qui oriente la réponse vers une confirmation.

C'est une interprétation similaire que propose Dendale (2010). Après avoir analysé de façon très détaillée l'expression de la conjecture au conditionnel en français dans une perspective diachronique, P. Dendale avance deux types d'explication : d'une part, il teste la possibilité d'envisager le conditionnel comme un symétrique du futur dans l'époque passée dans son emploi conjectural, explication qu'il rejette après avoir analysé plusieurs occurrences. D'autre part, il évalue la proposition selon laquelle le conditionnel, dans son emploi conjectural, doit être rapproché de l'emploi hypothétique, à savoir éventuel. Même s'il souligne que ces deux effets de sens

sont différents et ne font pas appel aux mêmes concepts, l'emploi du conditionnel conjectural a des traits communs avec l'emploi hypothétique en interrogation totale. L'emploi hypothétique se caractérise par la nécessaire présence d'un cadre hypothétique en *si*, qu'il soit explicite ou implicite. Au contraire, l'effet de sens conjectural ne fonctionne pas avec un cadre hypothétique, mais à partir de prémisses qui permettent de mettre en évidence le raisonnement par inférence effectué par le locuteur-énonciateur. L'élément qui relie ces deux emplois, et qui conduit P. Dendale à postuler, au moins provisoirement, que l'on peut rattacher l'effet de sens conjectural à l'emploi hypothétique qu'il considère prototypique du conditionnel, c'est la demande d'avis que ces deux structures constituent.

2.2.3.2. Discussion

L'analyse de R. Martin comme celle de P. Dendale, ne semblent pas rendre compte du fonctionnement particulier de l'expression de la conjecture au conditionnel dans une perspective contrastive avec le futur d'une part, et entre l'espagnol et le français, d'autre part. Ces explications ne prennent pas en compte le fonctionnement de la conjecture au futur, et ne semblent pas pouvoir lui être appliquées, alors qu'elles nous semblent former, avec le conditionnel, un système cohérent qu'il convient d'appréhender dans son ensemble. De plus, les conditions d'emploi du conditionnel étant distinctes en espagnol, on peut se demander si l'interprétation de ce type d'énoncé comme *demande d'avis* fonctionne pour cette langue.

On se propose maintenant d'exposer trois analyses qui visent à expliquer les différences d'emploi que l'on constate habituellement entre l'espagnol et le français dans l'expression de la conjecture au futur et au conditionnel.

2.3. Analyses contrastives de l'expression de la conjecture en espagnol et en français

La plupart des analyses qui traitent de l'effet de sens conjectural au futur de façon contrastive entre l'espagnol et le français posent que le futur espagnol est plus apte que le futur français à exprimer la conjecture. Son emploi est plus fréquent, mais il est aussi plus étendu en ce sens qu'il est possible avec un plus grand nombre de verbes. Ce constat, effectué sur le plan du discours, conduit les linguistes à en rechercher les causes au niveau de la langue. C'est ce que font M. Molho et M. Squartini. C. Álvarez Castro, quant à elle, établit une différence de fonctionnement entre le français et l'espagnol en discours, en s'appuyant sur la possibilité d'une lecture temporelle future du procès en espagnol dans un énoncé conjectural alors que c'est impossible en français.

2.3.1. Une différence imputable à une différence de présent entre les deux langues (Molho 1975)

2.3.1.1. Définition du « futuro de probabilización »

Pour M. Molho le *futuro de probabilización* ou *de virtualización* (1975 : 306) en espagnol est un cas-limite dans lequel la distance entre présent et futur s'annule. M. Molho pose que cet effet de sens permet d'appréhender un procès situé dans le PRÉSENT en le présentant avec un degré de faible certitude (1975 : 306) :

Este futuro evoca en el presente un hecho que no se da por absolutamente cierto y cuyo grado de realidad se discute.

Pour décrire le fonctionnement de l'effet de sens conjectural, M. Molho, qui s'inscrit dans la terminologie et le système développés par G. Guillaume, définit le présent comme un axe séparateur entre les chronotypes α et ω qui, rappelons-le brièvement, correspondent respectivement à une parcelle de temps en accomplissement (chronotype α) et à une parcelle de temps accompli (chronotype ω). Dans son emploi conjectural, le futur se superpose au chronotype α du présent, ce qui rend impossible la décadence ω propre au présent. Le fait que le futur empêche la décadence du présent dans le chronotype ω interdit que la réalisation du procès soit affirmée. Le *futuro de conjecture* est par conséquent un présent *antidécadent* qui permet de virtualiser le procès. Il lui faut ensuite expliquer comment ce temps de l'époque future permet de dénoter un procès situé dans le PRÉSENT.

2.3.1.2. Déplacement de l'ultériorité vers une chronologie notionnelle

L'interprétation que donne M. Molho est qu'on a affaire non à une chronologie temporelle mais à une chronologie notionnelle qui se développe dans le présent. Cette chronologie notionnelle est celle d'une opération de virtualisation / probabilisation / possibilisation et de son résultat : l'image d'un événement probable ou possible. L'opération et le résultat se succèdent dans l'époque présente. La première fonction du futur est de dire que le résultat est postérieur à l'opération. Sa seconde fonction est d'apporter la charge d'hypothèse qui lui est inhérente du fait de son appartenance à l'époque future. La distance temporelle est donc, dans l'analyse proposée dans Molho (1975), transposée sur un plan notionnel pour faire porter un degré d'incertitude supérieur sur un procès situé dans le PRÉSENT (1975 : 308) :

Es a la expresión de esta posterioridad a la que se halla afectado el futuro, que, beneficiando siempre de la carga de hipótesis inherente al futuro, ya no es sino un futuro pro forma y evoca un acontecimiento que, separado del presente por una distancia nula, resulta ser presente: un presente portador de una hipótesis discursiva de su propio contenido de realidad.

Étant donné que l'emploi conjectural du futur s'explique par sa position par rapport au présent (le futur se superpose au chronotype α du présent), M. Molho explique la différence que l'on constate entre l'espagnol et le français dans l'expression de la conjecture par une différence de nature du présent de chacune de ces langues.

2.3.1.3. Une différence entre le français et l'espagnol : le présent

Le présent vertical espagnol occupe les deux chronotypes α et ω . Cette particularité permet au futur d'occuper le chronotype α du présent et d'y situer le résultat de l'opération de virtualisation, à savoir l'image d'un événement probable ou possible. Cette localisation du résultat de l'opération dans le chronotype α implique que l'opération virtualisante elle-même soit placée dans l'antériorité, c'est-à-dire qu'elle occupe le chronotype ω du présent. Au contraire, le présent vertical français n'occupe l'espace que d'un seul chronotype : le chronotype α . Or, l'effet de sens conjectural est constitué des deux phases de virtualisation : l'opération elle-même et le résultat. Par conséquent, comme le présent du français n'occupe que l'espace du chronotype α et que le futur simple ne possède que ce seul chronotype du fait de son aspect immanent (qui montre le procès en accomplissement), l'effet de sens conjectural n'est pas possible. Pour Molho (1975), la seule façon pour le français d'exprimer la conjecture est d'employer un temps qui réunit les deux conditions nécessaires à la production de cet effet de sens : d'une part, un chronotype ω pour y installer l'opération de virtualisation, et d'autre part, une charge d'hypothèse permettant de virtualiser le procès. En français, seul le futur antérieur présente ces deux propriétés. Son appartenance à l'époque future lui confère la charge d'hypothèse nécessaire et son aspect transcendant fournit le chronotype ω qui servira de support à l'opération de virtualisation.

2.3.1.4. Discussion

Cette explication correspond aux exigences de la systématique guillaumienne mais ne permet pas d'expliquer le fait qu'en français, le futur simple (d'aspect immanent) puisse participer à la production de l'effet de sens conjectural. Certes, de façon moins fréquente et plus restreinte que le futur antérieur, mais on ne peut nier que ces occurrences existent, et qu'elles sont donc possibles. De plus, l'explication fournie par M. Molho ne permet pas de rendre compte de l'emploi conjectural du conditionnel en français, qui n'est pas du tout évoquée dans Molho (1975).

M. Squartini, au contraire, dans son analyse (Squartini 2004), prend en compte le fait qu'en français comme en espagnol, le futur comme le conditionnel peuvent produire un effet de sens conjectural. Il explique la différence que l'on constate entre les deux langues par la façon dont s'opposent le futur et le conditionnel dans chacune de ces langues.

2.3.2. Une opposition modale en français et temporelle en espagnol pour expliquer un fonctionnement distinct dans l'expression de la conjecture (Squartini 2004)

2.3.2.1. Fonctionnement de la conjecture en français : différence futur / conditionnel

M. Squartini pose qu'il existe une différence d'engagement épistémique du locuteur entre le futur et le conditionnel. Dans Squartini (2004), il s'appuie sur l'exemple suivant (k) emprunté à Schogt (1968 : 47) :

(k) Qu'en pensez-vous, *serait*-il au bureau? Non, il *sera* plutôt chez lui.

Avec le conditionnel, l'engagement du locuteur est moindre qu'avec le futur simple, ce qui est confirmé selon lui par le fait que le conditionnel ne s'emploie qu'en interrogative, modalité phrastique qui montre un engagement moindre du locuteur par rapport à la modalité affirmative. Pour lui, le conditionnel est donc marqué du trait modal [+Dubitatif] par rapport au futur simple. M. Squartini pose que la différence entre le futur et le conditionnel en français repose essentiellement sur une dimension modale et non temporelle. La preuve qu'il apporte à cela est que dans l'emploi conjectural, le futur comme le conditionnel renvoient à des événements situés dans le PRÉSENT. Un second argument qui œuvre, selon lui, dans le sens d'une opposition modale [+ Dubitatif] entre le futur et le conditionnel en français est que seul le conditionnel produit l'effet de sens conjectural en interrogative, à la différence du futur qui selon lui est agrammatical dans ce type d'énoncé. Il s'appuie pour cela sur les exemples construits suivants (2004 : 76) :

(l) Pierre n'est pas là. Il aura manqué le train.
(l') *Pierre n'est pas là. Est-ce qu'il aura manqué le train?

On ne suivra pas la position défendue dans Squartini (2004) étant donné qu'elle ne tient pas compte du fait qu'en français, l'effet de sens conjectural peut être produit en interrogative par le futur simple, comme dans l'exemple (12) cité au point (I), et par le futur antérieur (17) :

(12) — Enfin cette dame regardait Amaury ? reprit le père Huguenin.
— Quelle dame ? demanda Pierre, qui, sans savoir comment, se prit à écouter avec attention.
— Une grande belle femme toute petite, comme il vous l'a dit, répondit Amaury en riant ; mais je ne la connais pas.
— Si elle est rouge de figure, objecta le père Huguenin, ce n'est pas la demoiselle de Villepreux ; car celle-là est pâle comme une morte. Ce *sera* peut-être sa fille de chambre ?
— Ah ! peut-être bien, répondit le Berrichon, car on l'appelait madame. (Georges Sand, *Le Compagnon du Tour de France*, 1840, p.179)

(17) La musique repart, forte. Puis s'arrête. — C'est loin, dit Stein.
— Un enfant qui *aura tourné* un bouton de radio ?
(Marguerite Duras, *Détruire, dit-elle*, 1969, p.135)

L'effet de sens produit est bien un effet de sens conjectural et l'emploi du futur simple comme du futur antérieur en interrogative n'est pas agrammatical. Étant donné que l'agrammaticalité du futur en interrogative dans un énoncé conjectural constitue dans Squartini (2004) l'argument principal sur lequel repose l'opposition modale qu'il établit entre les deux temps, on peut penser que cette distinction ne peut être conservée en l'état et qu'elle ne permet pas de caractériser le fonctionnement de la conjecture en français. On se propose d'exposer à présent son analyse du fonctionnement de la conjecture en espagnol.

2.3.2.2. *Fonctionnement de la conjecture en espagnol et différence entre les deux langues*

M. Squartini, comme on l'a dit *supra*, fonde son analyse de l'expression de la conjecture au futur et au conditionnel en français sur une opposition modale entre ces deux temps. Dans le cas de l'espagnol, M. Squartini pose que futur et conditionnel présentent une opposition de type temporel. Il s'appuie pour cela sur leurs emplois temporel et conjectural. Alors que le futur, en espagnol, va exprimer une conjecture à propos d'un fait situé dans le PRÉSENT, le conditionnel va faire porter cet effet de sens sur un procès situé dans le PASSÉ par rapport à T_0 . C'est effectivement ce que l'on peut constater dans les exemples qu'il cite et qu'il emprunte à Cartagena (1999 : 2959) :

- (m) Ernesto tendrá ahora unos cincuenta años
- (n) Ernesto tendría en aquel tiempo unos veinte años

Le conditionnel se caractérise par conséquent par un trait temporel [+ Passé] qu'on ne retrouve pas au futur.

Pour lui, la différence entre l'espagnol et le français réside donc dans le fait qu'en espagnol on a une opposition temporelle entre le futur et le conditionnel alors qu'en français, l'opposition est modale. Les traits qui caractérisent les temps de chacune des langues sont différents : le futur français se caractérise par un trait [- Dubitatif] alors que le futur espagnol se caractérise par le trait [- Passé]; le conditionnel français est marqué du trait [+ Dubitatif] alors qu'en espagnol, on lui attribue le trait [+ Passé].

2.3.2.3. *Discussion*

Bien qu'on s'accorde avec M. Squartini sur le fait que le futur et le conditionnel en espagnol se distinguent par leur ancrage temporel dans la production de l'effet de sens conjectural, son analyse ne permet pas de rendre

compte de la différence de fonctionnement que l'on constate entre les deux temps. Il fonde en effet cette distinction sur la possibilité ou non qu'ont les deux temps de produire l'effet de sens conjectural en interrogation. Selon lui, l'opposition est modale entre le futur et le conditionnel en français parce que seul le conditionnel peut exprimer la conjecture dans un énoncé interrogatif. Or, les exemples (12) et (17) prouvent que le futur en français peut produire l'effet de sens conjectural en interrogative, au même titre que le conditionnel, et au même titre que le futur en espagnol.

On ne suivra pas par conséquent l'explication développée par Squartini (2004) pour expliquer la différence qui existe entre les deux langues.

2.3.3. Un effet de sens conjectural compatible avec une lecture temporelle du futur en espagnol alors qu'elle est incompatible en français (Álvarez Castro 2010)

Pour définir l'effet de sens conjectural, C. Álvarez Castro adopte l'explication développée dans Vet et Kampers-Manhe (2001) dans laquelle les auteurs posent que la particularité de l'effet de sens conjectural est de dire que le locuteur a accès à l'information par inférence et que c'est parce que l'accès à l'information se fait par inférence que l'énoncé exprime une réserve ou un calcul de probabilité par rapport à la proposition exprimée. À partir de cette définition, C. Álvarez Castro développe une analyse de l'effet de sens conjectural en français puis en espagnol.

2.3.3.1. Une lecture modale (in)compatible avec la lecture temporelle

C. Álvarez Castro pose qu'en français, le futur agit comme un *garant d'enrichissement interprétatif particulier* et non comme localisateur temporel. Du point de vue de l'énoncé, la référence temporelle future doit être exclue et rejetée pour permettre l'interprétation épistémique du futur. Elle pose qu'en français, le fait que le locuteur ait accès à l'information par inférence est indispensable à la production de l'effet de sens conjectural par le futur. Dès lors que le locuteur a accès à l'information « par témoignage » (comme c'est le cas dans l'information rapportée), la lecture épistémique est impossible.

Dans le cas de l'espagnol, le fonctionnement est sensiblement différent. Le critère du mode d'accès à l'information est similaire dans les deux langues. En espagnol comme en français, la lecture épistémique est incompatible avec l'accès à l'information par un tiers. Il faut que l'accès à l'information se fasse par inférence. Là où l'espagnol semble distinct du français, c'est dans le critère de localisation temporelle du procès. Si en français, une exclusion de la lecture temporelle future du temps verbal est une condition nécessaire à la production de l'effet de sens conjectural, C. Álvarez Castro pose qu'en espagnol, la lecture épistémique du futur peut être

compatible avec une lecture temporelle future du procès. C'est-à-dire que selon elle, l'effet de sens conjectural peut porter ou bien sur un fait situé dans le PRÉSENT, comme c'est le cas en français, ou bien sur un fait situé dans le FUTUR. L'exemple sur lequel elle s'appuie dans Álvarez Castro (2010) est un exemple construit, déjà évoqué *supra*, qu'on reprend ici :

- (h) A :—Mario ha puesto el mantel nuevo en la mesa
B :— *Vendrá* su novia a comer

Pour C. Álvarez Castro, le futur produit un effet de sens conjectural et place le procès dans l'ultériorité par rapport au T_0 de l'énonciation. La différence entre le français et l'espagnol résiderait par conséquent dans cette possibilité pour le futur espagnol et cette impossibilité pour le futur français de produire un effet de sens conjectural en conservant une instruction temporelle d'ultériorité portée sur le procès.

2.3.3.2. Discussion

On ne suivra pas cette analyse pour plusieurs raisons. La première est que le seul exemple utilisé est un exemple construit et décontextualisé qui ne permet pas de rendre compte des spécificités de l'énoncé conjectural. La seconde est que dans tous les exemples d'effet de sens conjectural au futur qu'on a pu trouver, aucune ne fait référence à un procès placé dans l'ultériorité de T_0 et l'impossibilité pour ce temps d'actualiser son instruction temporelle [+ultériorité] sur le procès semble constituer un des facteurs déclenchants de la production de l'effet de sens conjectural.

Après avoir exposé les différentes explications du fonctionnement de l'effet de sens conjectural en espagnol, puis en français existant à l'heure actuelle puis envisagé un certain nombre d'analyses visant à déterminer ce qui différencie ces deux langues dans la production de cet effet de sens, on se propose d'exposer l'hypothèse explicative sur laquelle on appuiera notre analyse.

III. Hypothèse développée

On pose que les différences observables dans le fonctionnement du futur et du conditionnel en espagnol et en français dans la production de l'effet de sens conjectural reposent sur le type de raisonnement qui permet de formuler la conjecture exprimée dans les énoncés en question. C'est pourquoi on se propose dans un premier temps (point 3.1) de mener une réflexion sur les types de raisonnements logiques qui entrent en jeu dans la production des énoncés conjecturaux qui nous occupent. On exposera ensuite l'hypothèse qu'on entend développer pour expliquer le mécanisme de production de cet effet de sens en espagnol (point 3.2) puis en français (point 3.3) pour finir par exposer les tests qui seront utilisés lors de l'analyse d'occurrences authentiques (point 3.4).

3.1. Énoncés conjecturaux et raisonnements logiques mis en jeu

Du point de vue de l'analyse linguistique, seuls quelques linguistes se sont attachés à définir les types de raisonnements logiques qui entrent en jeu dans l'expression de la conjecture. Parmi ces analyses, citons notamment Desclés et Guentchéva (2001) et Dendale (2001) dont on exposera les analyses. Notons aussi que certains sémioticiens comme U. Eco se sont intéressés aux raisonnements inférentiels et à leur fonctionnement, ce qui peut s'avérer éclairant dans le cadre de l'examen de l'expression de la conjecture. La réflexion épistémologique au sujet des différents types de raisonnements mis en œuvre dans ce type d'énoncé n'est pas nouvelle et remonte à Aristote. Cependant, celui qui fait figure de référence en la matière est le sémioticien C.S. Peirce. Afin de déterminer quels sont les mécanismes logiques qui sous-tendent l'expression de la conjecture, on s'intéressera dans un premier temps à la théorie développée dans Peirce (1931-1935), puis on analysera les applications qui en ont été faites sur le plan de l'expression linguistique de la conjecture en abordant d'une part le modèle proposé dans Desclés et Guentchéva (2001), puis celui proposé dans Dendale (2001), avant de développer l'hypothèse qu'on entend faire fonctionner dans le cadre de cette étude.

3.1.1. *Abduction, déduction et induction : la logique de Peirce (1931-1935)*

Traditionnellement, les logiciens distinguent deux types de raisonnements constitutifs de la démarche scientifique : la déduction et l'induction. C.S. Peirce introduit une notion nouvelle, l'abduction, qu'il nomme dans un premier temps *hypothesis* (CP 2.623), avant d'employer dans des travaux plus tardifs le terme *abduction* (CP 5.171). Il s'agira ici de définir brièvement les notions d'abduction, de déduction et d'induction du point de vue logique pour en dégager les caractéristiques pertinentes du point de vue de l'expression linguistique de la conjecture.

Peirce (CP 5.171) met en relation ces trois notions comme formant les trois étapes du raisonnement scientifique. L'abduction en constitue le premier palier : elle consiste à formuler une hypothèse explicative à partir de ce que l'on constate empiriquement dans le PRÉSENT. Ensuite, par déduction, on tire des conclusions à partir de l'hypothèse pour envisager les autres phénomènes qu'elle peut engendrer. La dernière étape consiste à vérifier par induction la validité de l'hypothèse émise. Ce processus mènera à la validation ou à l'invalidation de l'hypothèse formulée au départ :

Abduction is the process of forming an explanatory hypothesis. It is the only logical operation which introduces any new idea; for induction does nothing but determine a value, and deduction merely evolves the necessary consequences of a pure hypothesis.

Deduction proves that something **must be**; Induction shows that something **actually is** operative; Abduction merely suggests that something **may be**.

Chacun de ces types de raisonnement se laisse décrire au moyen de trois paramètres, qu'ils ont en commun, mais qui n'interviennent pas dans le même ordre : la règle, le cas et le résultat. C'est ce qu'expose Peirce (CP 2.623) :

Suppose I enter a room and there find a number of bags, containing different kinds of beans. On the table there is a handful of white beans; and, after some searching, I find one of the bags contains white beans only. I at once infer as a probability, or as a fair guess, that this handful was taken out of that bag. This sort of inference is called *making an hypothesis*. It is the inference of a *case* from a *rule* and a *result*. We have, then--

DEDUCTION. *Rule*--All the beans from this bag are white.
 Case--These beans are from this bag.
 Result--These beans are white.

INDUCTION. *Case*--These beans are from this bag.
 Result--These beans are white.
 Rule--All the beans from this bag are white.

HYPOTHESIS. *Rule*--All the beans from this bag are white.
 Result--These beans are white.
 Case--These beans are from this bag.

Soit, les trois paramètres suivants, qui seront utilisés avec les notations A, B et C comme indiqué *infra* :

- La règle (*rule*, notée A) est un énoncé considéré comme fondamental et valide par la communauté des locuteurs. Cet énoncé a valeur de vérité générale et met en relation deux propositions B et C qui posent l'existence d'un objet ou la survenue d'un procès. L'exemple pris par C.S. Peirce est le suivant : *Tous les haricots de ce sac sont blancs*.

- Le cas particulier (*case*, noté B) rattaché à la règle générale évoquée constitue le deuxième élément. Le cas s'exprime sous la forme d'un énoncé qui pose

l'existence de B, où B est une des propositions mises en relation dans la règle A. Soit l'exemple de C.S. Peirce : *Ces haricots viennent de ce sac.*

- Le résultat (*result*, noté C) finalise cette triade et constitue l'autre terme mis en relation dans la règle A. C'est pourquoi il apparaît sous la forme d'un énoncé qui présente les mêmes caractéristiques que le cas. Soit l'exemple de C.S. Peirce : *Ces haricots sont blancs.*

La différence entre abduction, déduction et induction réside dans l'agencement de ces trois éléments au sein du raisonnement. Un tableau schématisant ces trois formes de raisonnement permettra de mieux rendre compte de leur articulation :

Abduction Schéma CAB	Résultat (<i>result</i>)	Règle (<i>rule</i>)	Cas (<i>case</i>)
	C	A	B
	<i>Ces haricots sont blancs</i>	<i>Or, tous les haricots de ce sac sont blancs</i>	<i>Donc, ces haricots viennent de ce sac</i>
Induction Schéma BCA	Cas (<i>case</i>)	Résultat (<i>result</i>)	Règle (<i>rule</i>)
	B	C	A
	<i>Ces haricots viennent de ce sac</i>	<i>Or, ces haricots sont blancs</i>	<i>Donc, tous les haricots de ce sac sont blancs.</i>
Déduction Schéma ABC	Règle (<i>rule</i>)	Cas (<i>case</i>)	Résultat (<i>result</i>)
	A	B	C
	<i>Tous les haricots de ce sac sont blancs</i>	<i>Or, ces haricots viennent de ce sac</i>	<i>Donc, ces haricots sont blancs</i>

Tableau des raisonnements logiques : abduction, induction et déduction

Ce tableau permet de saisir à la fois le mécanisme particulier de chaque type de raisonnement et les différences qu'on peut établir entre eux. La première différence réside dans le type de conclusion à laquelle on parvient pour chaque raisonnement. La déduction et l'abduction permettent de formuler une proposition posant l'existence d'un objet ou l'occurrence d'un procès. L'induction quant à elle permet d'élaborer une règle qui pourrait être applicable à d'autres situations présentant la même configuration. La deuxième différence réside dans le degré de certitude avec laquelle l'hypothèse peut être présentée. Le raisonnement déductif semble déboucher sur une proposition qu'on peut difficilement contredire ou remettre en question, parce qu'elle part d'une règle qu'on pose comme vraie, et de l'observation empirique d'un cas particulier de cette règle. Il suffit que la règle, A, (prémisse majeure) et le cas, B, (prémisse mineure) soient vérifiés pour que le raisonnement le soit aussi. Si on reprend l'exemple de C.S. Peirce :

A (règle) : *Tous les haricots de ce sac sont blancs*

B (cas) : *Ces haricots viennent de ce sac*

C (résultat) : *Ces haricots sont blancs*

Si A est vraie et que B l'est aussi, alors automatiquement, le résultat C sera vrai. Le degré de certitude et la valeur de vérité de l'hypothèse formulée par déduction dépend du degré de certitude et de la valeur de vérité des prémisses

A et B. En revanche, l'induction comme l'abduction donnent lieu à des conclusions que l'on peut remettre en cause, même si les prémisses sont vérifiées. Prenons l'exemple du raisonnement abductif : la proposition C (prémisse majeure) peut être vraie, la règle, A, peut l'être aussi, cela n'impliquera pas que la conclusion (le cas, B) soit vraie. Reprenons l'exemple précédent pour illustrer cela :

C (résultat) : *Ces haricots sont blancs*
 A (règle) : *Tous les haricots de ce sac sont blancs*
 B (cas) : *Ces haricots viennent de ce sac*

Le proposition C peut être vraie, la règle A aussi, mais pour autant, l'hypothèse formulée ne l'est pas automatiquement. Les haricots peuvent venir d'un autre sac. À l'inverse du raisonnement par déduction, le degré de certitude ou la valeur de vérité de l'hypothèse formulée par un raisonnement abductif ne dépend pas du degré de certitude ou de la valeur de vérité des prémisses.

On a donc affaire avec ces deux raisonnements, à des degrés de certitude différents. Le raisonnement déductif donne lieu à une hypothèse probable, d'un degré de certitude supérieur à celui d'une hypothèse plausible issue d'un raisonnement abductif. Il convient à présent de voir dans quelle mesure ces notions entrent en jeu dans l'expression verbo-temporelle de la conjecture en espagnol et en français.

3.1.2. Application des schémas logiques au domaine verbo-temporel

Un énoncé conjectural permet d'expliquer l'occurrence d'un fait constaté dans le PRÉSENT ou le PASSÉ par l'occurrence d'un autre procès situé lui aussi dans le PRÉSENT ou le PASSÉ en ayant recours à une règle générale admise comme vraie par la communauté des locuteurs. Cette définition implique que l'on pose lors de l'expression de la conjecture un savoir commun à l'énonciateur et à l'énonciataire. Seuls les raisonnements déductifs et abductifs entrent en jeu dans l'expression verbo-temporelle de la conjecture, car ce sont les deux seuls raisonnements dont la conclusion constitue une proposition. On rappellera que l'induction débouche sur l'élaboration d'une règle, et n'est donc pas utilisée dans ce type d'énoncé. On focalisera par conséquent cette analyse sur les raisonnements déductif et abductif.

Le raisonnement déductif part d'un double constat. D'une part, on se réfère à une règle générale qui sert d'hypothèse de départ, et d'autre part, on constate dans le PRÉSENT l'occurrence d'un procès qui correspond au premier terme de la règle, c'est-à-dire à la proposition B. Du point de vue temporel, ce procès peut être situé dans le PASSÉ ou le PRÉSENT. La déduction consiste à tirer la conclusion logique de l'occurrence du procès B en fonction de la règle A. Le résultat obtenu est la déclaration de l'occurrence du procès C dans le PRÉSENT, le PASSÉ ou le FUTUR. Soit l'exemple suivant en français :

(18) A Rosières-aux-Salines maman a elle aussi un jeune frère. Tout le monde l'appelle « le petit René » et il *doit avoir* dix-sept ans. C'est lui l'oncle qui occupe le deuxième lit dans la chambre de grand-père. (Jocelyne François, *Joue-nous «España» : roman de mémoire*, 1980, p.31)

L'exemple (18) contient l'énoncé d'une hypothèse probable formulée par le locuteur-énonciateur principal caractéristique de la proposition C issue d'un raisonnement par déduction. La proposition contenue dans l'énoncé [il doit avoir dix-sept ans] se présente comme un résultat au-delà duquel on ne pose rien de plus, et elle ne vient en aucun cas expliquer ou caractériser un procès. Cette conclusion ne constitue pas non plus une règle générale, ce qui fait que l'on peut aussi écarter la possibilité que cette hypothèse soit issue d'un raisonnement par induction. Le raisonnement par déduction, on l'a vu, se développe selon le schéma (ABC). Dans l'exemple (18), seule la conclusion du raisonnement, à savoir le résultat, noté C, est explicitée. Ce résultat est obtenu en fonction d'un ensemble de données extérieures, auxquelles le locuteur-énonciateur a accès, et est formulé à partir d'une règle générale A et d'une prémisses mineure (cas) notée B selon un schéma qu'on pourrait reconstruire de la sorte :

A (règle) : à l'époque où ma mère vit à Rosières-aux-Salines, son frère a dix-sept ans

B (cas) : au moment considéré, ma mère vit à Rosières-aux-Salines

C (résultat) : son frère a dix-sept ans

On a bien dans ce type de raisonnement une règle A qui met en relation deux propositions qui sont ici des procès (*vivre à Rosières-aux-Salines* et *avoir dix-sept ans*), et le fait que la proposition B soit posée comme vraie par le locuteur-énonciateur lui permet de déduire la proposition C et de la poser comme vraie. Comme on peut le constater, l'hypothèse formulée comme conclusion du raisonnement déductif peut être exprimée au présent et n'en demeure pas moins une hypothèse probable. On aurait pu envisager différentes façons d'énoncer cette hypothèse :

(a) Son frère a dix-sept ans

(b) Son frère doit avoir dix-sept ans

(c) Son frère a probablement dix-sept ans

Cela met en évidence le fait que l'expression de la conjecture n'est pas dépendante du futur et du conditionnel. On se propose d'expliquer ultérieurement le rôle joué par les adverbes, les verbes et les temps employés dans l'expression de ce type d'hypothèse.

Le raisonnement abductif fonctionne selon une démarche différente. Le point de départ est le constat dans le PRÉSENT de l'occurrence d'un procès C situé lui aussi dans le PRÉSENT. L'occurrence de ce procès constitue un fait

surprenant, et c'est là une caractéristique posée explicitement dans la logique de Peirce (CP 2.624) :

Hypothesis is where we find some very curious circumstance, which would be explained by the supposition that it was a case of a certain general rule, and thereupon adopt that supposition.

Par conséquent, il nécessite une définition ou une explication. C'est ce que souligne Eco (1992 : 258) lorsqu'il pose que ce type de raisonnement permet de formuler une définition ou une explication :

qui consiste à dire *ce qu'est* un objet en expliquant à titre hypothétique *pourquoi* il est comme ça. Mais il ne s'agit pas de dire que cet objet existe.

Afin de donner une définition ou une explication à l'occurrence de ce procès C dans le PRÉSENT, le locuteur va donc faire référence à une règle générale A, de laquelle il va tirer le procès B qui constitue l'explication ou la définition requise. Ce procès B peut se situer quant à lui ou bien dans le PRÉSENT ou bien dans le PASSÉ de T₀. C'est ce qu'on illustrera à partir de l'exemple suivant en français :

(19) Soudain, les grands yeux violets de Vivy se posaient sur Olivier. Sa bouche si bien dessinée, avec un minuscule grain de beauté au-dessus du coin des lèvres, distillait sa musique:
 — Et ce jeune homme... Olivier, n'est-ce pas? Il ne dit rien?
 Olivier tenta de cacher sa confusion et s'efforça à l'amabilité. En fait, il sourit niaisement, en assurant: «Oh! j'écoute, j'écoute...»
 — Il **doit penser** à sa petite amie, dit Bill. Est-elle jolie au moins?
 — Je n'en ai pas.
 (Robert Sabatier, *Les Fillettes chantantes*, 1980, p.70)

L'exemple (19) fait intervenir le critère essentiel qui permet de définir un raisonnement comme abductif : il a pour point de départ un fait surprenant. Il s'agit ici du fait que le personnage *Olivier* est distrait et n'écoute pas la conversation. Ce fait semble curieux ou inhabituel aux yeux du personnage *Bill* puisqu'il propose une hypothèse qui permet d'expliquer le fait qu'Olivier soit distrait. On a donc bien affaire à un raisonnement produit par un sujet qui se trouve devant un événement surprenant ou curieux dans le PRÉSENT et qui, à partir de cet événement, va faire appel à une règle A pour en arriver à une hypothèse (cas, noté B) permettant d'expliquer l'événement initial. Le raisonnement suit le schéma logique (CAB) exposé *supra* et que l'on applique ici à l'exemple (19) :

C (résultat) : Olivier est distrait et sourit niaisement
 A (règle) : lorsqu'on pense à sa petite amie, on est distrait et on sourit niaisement
 B (cas) : Olivier pense à sa petite amie

On se trouve là dans la configuration d'un raisonnement par abduction qui débouche sur une hypothèse plausible qui, même si les prémisses C et A sont

vraies, n'est pas forcément vérifiée. Comme pour le raisonnement déductif, on constate que l'hypothèse peut être exprimée au présent de l'indicatif, sans que cela modifie son statut d'hypothèse plausible. Cette hypothèse peut elle aussi être énoncée de différentes façons :

- (a) Olivier pense à sa petite amie
- (b) Olivier doit penser à sa petite amie
- (c) Olivier pense probablement à sa petite amie

Ce qui nous intéressera dans le cadre de cette analyse sera de montrer comment la distinction entre le fonctionnement de ces deux types de raisonnement sur le plan logique peut permettre de rendre compte des mécanismes de production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel en espagnol et en français.

Avant cela, on abordera deux approches différentes qui prennent en compte, elles aussi, différents types d'inférence dans l'analyse de l'expression linguistique de la conjecture. On présentera dans un premier temps celle de J.-P. Desclés et Z. Guentchéva, qui proposent une analyse de la valeur épistémique de *devoir* à la lumière de la distinction entre abduction et déduction. On exposera ensuite celle de P. Dendale qui examine quant à lui les différences sémantiques entre l'emploi de *devoir* et celui du futur dans l'expression de la conjecture en leur attribuant des processus logiques distincts qui ne recourent pas la distinction entre abduction et déduction.

3.1.3. *Abduction et déduction dans l'expression de la conjecture avec devoir (Desclés et Guentchéva 2001)*

J.-P. Desclés et Z. Guentchéva se proposent d'analyser tour à tour les propriétés de chacun des raisonnements par abduction et par déduction sur le plan logique, avant d'en conclure que la conjecture exprimée avec le verbe *devoir* en français (comme dans les exemples 18 et 19 cités *supra*) peut être soit une hypothèse issue d'une déduction, soit une hypothèse issue d'une abduction.

La description qu'ils donnent de ces raisonnements correspond à ce qu'on a exposé *supra* dans la description de la logique de C.S. Peirce. Le raisonnement abductif commence par un constat empirique, se base sur une loi générale ou une règle partagée par les interlocuteurs et remonte vers une hypothèse plausible qui expliquerait le constat empirique en fonction de cette loi générale. Ils soulignent le fait que contrairement à la déduction, l'abduction ne conduit pas au caractère nécessaire de ce qui est établi par le raisonnement (Desclés et Guentchéva 2001 : 105) :

elle [l'abduction] introduit un résultat modalisé en "remontant" des faits observés à la plausibilité de l'hypothèse

Cette différence entre abduction et déduction conduit à poser une différence fondamentale entre les hypothèses qui sont issues de chacun de ces raisonnements. Si le raisonnement par abduction donne lieu à une hypothèse plausible, le raisonnement déductif engendre une hypothèse probable. Ils posent que la plausibilité de l'hypothèse issue du raisonnement abductif ne résulte pas d'une probabilité attribuée à la loi ou à la validité de la règle ni d'une probabilité attribuée au fait observable. Or, on a montré que dans le cas de la déduction, l'hypothèse formulée en conclusion du raisonnement est vraie si la règle et la prémisse mineure (le cas, B) le sont. Il existe une relation de dépendance entre les prémisses dans la déduction qui est absente du raisonnement abductif.

Appliquée à la valeur épistémique de *devoir*, cette distinction leur permet de montrer que ce verbe est employé dans l'expression de deux types distincts de conjecture et qu'on ne peut considérer *devoir* à valeur épistémique comme un marqueur du type d'hypothèse (plausible ou probable) qui est exprimé. Par conséquent, si *devoir* permet d'exprimer à la fois des hypothèses plausibles et des hypothèses probables, il ne peut être analysé comme un marqueur modal indiquant un degré de certitude particulier dans l'expression de la conjecture. Leur analyse de cas ambigus pouvant donner lieu à une double interprétation (abductive et déductive) les conduit à poser que c'est le contexte qui permet de trancher. Tout réside selon eux dans le choix de la règle (A) convoquée lors du raisonnement. Soit l'exemple (o), emprunté à Desclés et Guentchéva (2001) :

- (o) : a. Sa voiture *doit* être au parking → raisonnement abductif ou déductif
 b. Jean est à l'université

Ou bien on part d'un événement C pour remonter vers le cas (B) d'une règle (A), et on a affaire à un raisonnement par abduction : si la voiture de Jean est au parking universitaire, alors il est à l'université. La règle posée par J.-P. Desclés et Z. Guentchéva est alors formulée selon le schéma : $q \Rightarrow p$. Ou bien on part d'une règle (A) dont on observe un cas (B) et on en déduit que (C) est probable : Si Jean est à l'université, alors le fait que sa voiture soit au parking est probable. Les auteurs formulent alors la règle A ainsi : $p \Rightarrow \text{prob}(q)$.

Si jusqu'à présent l'analyse menée dans Desclés et Guentchéva (2001) semblait correspondre à celles qu'on a exposées *supra*, le schéma qu'ils proposent pour le raisonnement abductif diffère sensiblement de celui qu'on a adopté. On suivra leur analyse dans le fait qu'on pose que les propriétés de l'abduction et de la déduction conduisent respectivement à une hypothèse plausible d'une part, et à une hypothèse probable d'autre part. En revanche, on s'en écarte dans le fait qu'on pose que la règle convoquée peut être commune aux deux types de raisonnements. On avance que seul l'agencement des prémisses et du résultat change d'un raisonnement à l'autre, et que la conséquence est celle d'une modification du processus d'élaboration de

l'hypothèse conclusive. Là où l'abduction permet d'élaborer une seule hypothèse plausible qui s'impose à l'esprit du sujet qui raisonne, la déduction consiste à évaluer un ensemble d'hypothèses probables déductibles d'une règle A et d'un cas B pour finalement sélectionner l'hypothèse la plus probable aux yeux de celui qui la formule.

Dendale (2001), aborde la question de façon différente. S'il exclut la distinction entre abduction et déduction dans l'expression de la conjecture avec *devoir*, il attribue chaque type de processus (hypothèse plausible directement formulée et hypothèse probable formulée après évaluation) à deux marqueurs linguistiques distincts.

3.1.4. Futur et devoir dans l'expression de la conjecture comme marqueurs de deux types de raisonnement (Dendale 2001)

P. Dendale part du constat suivant : futur et *devoir* à valeur épistémique sont deux marqueurs dont la valeur est proche, et qui sont souvent décrits comme deux indicateurs d'un degré de certitude différent. Le problème réside dans le fait que tantôt c'est au futur que l'on attribue la plus grande valeur de certitude, tantôt au verbe *devoir*. P. Dendale en conclut qu'il est nécessaire d'analyser précisément, et de façon comparative, le fonctionnement de ces deux marqueurs dans l'expression de la conjecture.

P. Dendale pose un certain nombre de différences entre eux. Dans un premier temps, il établit une différence sur le plan évidentiel entre *devoir* et le futur. Pour lui, *devoir* se caractérise par le fait de référer à un acte d'inférence qui se compose de trois étapes : une recherche de prémisses, un raisonnement inférentiel et une évaluation des conclusions pour sélectionner la plus probable. Ainsi, *devoir épistémique* (noté *devoir_E*) se définit comme un marqueur évidentiel (2001 : 12) :

Bref, le sémantisme de *devoir_E* est de qualifier positivement ce verbe comme *marqueur (évidentiel) d'inférence*.

C'est-à-dire que *devoir* a pour fonction première d'indiquer la façon dont l'information a été obtenue par le locuteur. Le futur, au contraire, est qualifié de marqueur aléthique, c'est-à-dire que sa fonction première est d'indiquer la valeur de vérité attribuée par le locuteur au procès dénoté. Pour P. Dendale, la valeur d'inférence n'est qu'indirecte et provient de la prise en charge distante de la valeur de vérité du procès dénoté par le locuteur.

Une seconde différence établie entre *devoir* et le futur est celle de la *rapidité de la conclusion* (2001 : 12). Ce critère rejoint les observations formulées dans Desclés et Guentchéva (2001). P. Dendale attribue au futur un processus de conclusion formulée directement et rapidement, dans

l'immédiateté du raisonnement, alors que *devoir* marque une évaluation des différentes conclusions possibles pour finir par n'en sélectionner qu'une.

Enfin, P. Dendale s'intéresse au degré de certitude avec lequel les hypothèses exprimées au futur ou avec *devoir* dans l'expression de la conjecture sont présentées. Pour lui, le degré de certitude est variable entre les deux marqueurs du fait de l'interprétation que l'on a de la notion de certitude. Si on relie la notion de certitude au *caractère certain du message* (2001 : 16), alors le verbe *devoir* sera plus à même de présenter l'hypothèse comme certaine car c'est un marqueur évidentiel qui ne dit rien de la valeur de vérité du procès. Au contraire, si la notion de certitude est entendue comme *caractère assuré du locuteur* (2001 : 16), alors le futur sera interprété comme exprimant plus de certitude parce que l'hypothèse est formulée de façon immédiate et rapide, sans procéder à l'évaluation de différentes hypothèses comme le fait *devoir* (2001 : 16) :

Le caractère tâtonnant, fouilleur, quêtant des énoncés avec *devoir_E*, fait que ces énoncés paraissent souvent moins assurés.

Cette distinction entre *devoir* et le futur paraît pouvoir expliquer un certain nombre d'effets de sens produits par des énoncés conjecturaux faisant intervenir ces deux marqueurs.

On ne la suivra cependant pas pour plusieurs raisons. Elle ne permet pas d'expliquer, par exemple, le fait que *devoir* puisse entrer en jeu dans la production d'un effet de sens conjectural dans des énoncés présentant une hypothèse issue de types de raisonnements différents. Si on applique la seconde caractéristique développée dans Dendale (2001) aux descriptions données dans Desclés et Guentchéva (2001) et dans ce travail, *supra*, on constate que ce que P. Dendale relie au futur est propre au raisonnement par abduction, alors que *devoir* n'interviendrait que dans des raisonnements déductifs (caractérisés par l'évaluation de différentes hypothèses pour ne sélectionner que la plus probable). Or, on a montré avec les exemples (18) et (19) que *devoir* peut intervenir dans l'expression d'hypothèses probables comme dans celle d'hypothèses plausibles formulées de façon directe et immédiate. De plus, l'analyse de P. Dendale ne permet pas d'expliquer les mécanismes de fonctionnement que l'on constate au niveau du futur dans son emploi conjectural (qu'il nomme *futur épistémique* et note *future_E*), ce qu'il pointe lui-même à la fin de sa démonstration (2001 : 18) :

Il est clair que cette étude est loin de répondre à toutes les interrogations autour de ces marqueurs : notamment pourquoi le futur_E simple est nettement moins fréquent, voire presque marginal par rapport à la forme composée

Elle ne permet pas non plus de rendre compte du fait que si, en français, le futur peut produire un effet de sens conjectural en affirmative, le conditionnel,

lui, ne le peut qu'en interrogation totale. Et si on aborde le problème contrastivement avec l'espagnol, elle n'explique pas non plus pourquoi le futur espagnol exprime la conjecture de façon plus fréquente et plus étendue que le futur français.

3.1.5. Principes retenus pour l'analyse

On se propose dans ce travail de recourir aux notions d'abduction et de déduction telles qu'elles ont été définies *supra* à partir des travaux de C.S. Peirce pour rendre compte du fonctionnement diversifié de l'expression de la conjecture au futur et au conditionnel en espagnol comme en français. Ces notions nous semblent en effet faire partie du mécanisme de production de l'effet de sens conjectural et on s'attachera à en déterminer le rôle au cours de l'analyse.

La déduction se caractérise par un schéma (ABC) : à partir d'une règle (A) et d'une proposition constituant un cas (B) de cette règle, le locuteur en déduit une seconde proposition (résultat, C). Ce résultat constitue une hypothèse probable. On rappellera ici que l'hypothèse probable a un degré de certitude supérieur du fait de la structure du raisonnement qui fait que si les prémisses sont vraies, alors la conclusion l'est aussi. Elle est formulée après un processus de sélection de différentes hypothèses parmi lesquelles le locuteur choisit la plus probable.

L'abduction, quant à elle, se caractérise par un schéma (CAB) : à partir d'une proposition qui constitue le constat d'un fait surprenant ou curieux dans le PRÉSENT ou le PASSÉ (résultat, C) et d'une règle (A), le locuteur formule une proposition (cas, B), qu'il estime être un cas de la règle A et qui lui permet de caractériser ou d'expliquer le fait constaté en C. Cette conclusion, notée B, est une hypothèse plausible. Cette hypothèse n'est pas formulée suite à un processus de sélection, comme c'est le cas pour l'hypothèse déductive, mais est la seule hypothèse plausible qui s'impose à l'esprit du locuteur au moment où il produit son raisonnement. Cette hypothèse abductive a, par définition, un degré de certitude moins important que l'hypothèse déductive.

On pose qu'en espagnol, le futur et le conditionnel peuvent entrer en jeu dans l'expression de la conjecture dans des énoncés d'hypothèse probable comme d'hypothèse plausible alors qu'en français, ces deux temps n'interviennent que dans des énoncés d'hypothèse plausible. C'est ce qui fonde, selon nous, la différence de fonctionnement d'une part entre l'espagnol et le français, et d'autre part entre le futur et le conditionnel en français.

3.2. Expression de la conjecture au futur et au conditionnel en espagnol

On part du constat suivant. En espagnol, le futur (simple et antérieur) comme le conditionnel (présent et passé) peuvent participer à la production de l'effet de sens conjectural en affirmation, en interrogation totale et en interrogation partielle. On pose, comme pour les autres effets de sens, que l'expression de la conjecture qui porte sur le procès n'est pas imputable au seul temps verbal mais que le futur comme le conditionnel n'interviennent que comme un élément parmi d'autres dans la production de cet effet de sens. C'est pourquoi on ne parlera pas de « futur conjectural » ni de « conditionnel conjectural » mais plutôt d'« énoncé conjectural au futur » ou d'« énoncé conjectural au conditionnel ».

On pose que le mécanisme de production de cet effet de sens repose sur trois éléments : le type de raisonnement, le temps verbal employé, et la modalité phrastique. On se propose de le décrire en trois points.

- Hypothèse probable et hypothèse plausible

Le locuteur dispose de deux types de raisonnements pour formuler une hypothèse conjecturale. La nature de l'hypothèse formulée détermine dans un premier temps le degré de certitude du procès contenu dans l'énoncé. Si l'hypothèse est une hypothèse probable issue d'une déduction, le degré de certitude sera plus important que s'il s'agit d'une hypothèse plausible issue d'une abduction.

- Actualisation de la valeur en langue du futur et du conditionnel

Le futur comme le conditionnel permettent de diminuer le degré de certitude du procès par rapport à un énoncé conjectural exprimé au présent. Le choix entre futur et conditionnel dépend de la localisation temporelle du procès exprimé. Si le procès contenu dans l'hypothèse formulée est situé en T_0 , il sera exprimé au futur, s'il est antérieur à T_0 , il sera exprimé au conditionnel. Du point de vue aspectuel, le locuteur dispose, pour chaque temps, de deux formes. Si le procès est accompli, on emploiera la forme composée (futur antérieur ou conditionnel passé), s'il est vu en accomplissement, on emploiera la forme simple (futur simple ou conditionnel présent).

Dans un énoncé conjectural au futur, le co(n)texte situe le procès au moment de l'énonciation principale. De ce fait, l'instruction [+ ultériorité] ne peut porter sur le procès. Elle se reporte alors sur l'énonciation et pose, dans l'ultériorité de T_0 , une énonciation secondaire fictive dont l'énonciateur e_1 est coréférent personnellement avec le locuteur-énonciateur principal E_1 . Le fait de placer une énonciation secondaire fictive dans l'ultériorité de T_0 permet de

diminuer le degré de certitude de l'hypothèse probable ou plausible exprimée pour deux raisons. D'une part, du fait de la mise à distance énonciative produite. D'autre part, parce que la grammaticalisation de l'instruction [+ ultériorité] rend saillante sa dimension épistémique inhérente à la ramification du temps qu'elle induit.

Au conditionnel, du fait du co(n)texte, le procès est placé dans l'antériorité de T_0 . L'instruction [+ PASSÉ] se grammaticalise et place dans le PASSÉ une énonciation secondaire fictive qui vient coïncider avec le procès et dont l'énonciateur secondaire e_1 est coréférent personnellement avec E_1 . L'instruction [+ ultériorité], du fait des indications co(n)textuelles, ne peut porter sur le procès qui n'est pas vu comme ultérieur à une énonciation passée. Elle se grammaticalise elle aussi et comme pour le futur, permet de diminuer le degré de certitude de l'hypothèse exprimée par la mise en relief de sa dimension épistémique.

- Rôle de la modalité phrastique

La modalité phrastique choisie permet elle aussi de faire varier le degré de certitude du procès exprimé. Si l'affirmation et l'interrogation partielle ne le modifient en rien, l'interrogation totale le diminue du fait de la mise en débat qu'elle introduit.

3.3. Expression de la conjecture au futur et au conditionnel en français

On pose que comme en espagnol, l'expression de la conjecture en français fait intervenir trois types d'ingrédients distincts : le type de raisonnement, le temps verbal employé et la modalité phrastique de l'énoncé.

L'expression de la conjecture au futur et au conditionnel en français a pour particularité le fait de concerner seulement des énoncés d'hypothèse plausible issus d'un raisonnement abductif. Cette spécificité a des conséquences sur le fonctionnement de la production de l'effet de sens conjectural, notamment au conditionnel. On se propose ici d'exposer en trois points le rôle joué à la fois par l'énoncé d'hypothèse plausible, par le temps verbal et par la modalité phrastique dans la production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel dans une perspective contrastive entre ces deux temps en français.

- Spécificités de l'énoncé d'hypothèse plausible

L'énoncé d'hypothèse plausible est issu d'un raisonnement par abduction qui est initié par le constat d'un fait curieux au moment de l'énonciation principale T_0 . Les implications du point de vue chronologique de l'ordre dans lequel s'effectuent les étapes du raisonnement abductif ainsi que la localisation

temporelle des procès que chaque étape contient sont importantes quant au mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel en français. En effet, le constat de départ se fait nécessairement en T_0 . La formulation de l'hypothèse plausible, qui contient un procès vu en accomplissement ou déjà accompli au moment de l'énonciation principale, intervient obligatoirement après le constat de départ et ne peut donc être antérieure à T_0 . Le degré de certitude de l'hypothèse plausible n'est pas maximum du fait de la structure même du raisonnement par abduction. Dans ce type de raisonnement, la vérification des prémisses (constat de départ C et règle A) n'entraîne pas nécessairement la vérification de l'hypothèse plausible. Cela confère à cette hypothèse un degré de certitude déjà réduit par rapport à une affirmation classique.

- Actualisation de la valeur en langue du futur et du conditionnel

Contrairement à l'espagnol, le choix entre futur et conditionnel n'est pas déterminé par la localisation temporelle du procès. La spécificité du raisonnement par abduction, on l'a vu, est que l'hypothèse plausible porte sur un procès qui est vu en accomplissement ou accompli au moment de l'énonciation principale. Les formes tensives du futur et du conditionnel, à savoir le futur simple et le conditionnel présent, sont employées dans des énoncés conjecturaux contenant un procès en accomplissement en T_0 . Les formes extensives de ces deux temps, quant à elles, sont employées dans des énoncés qui expriment un procès accompli en T_0 . Le choix entre le futur et le conditionnel est déterminé en fonction du degré de certitude accordé par le locuteur-énonciateur principal à l'hypothèse exprimée. Le futur donne à voir l'hypothèse comme plus certaine que le conditionnel.

Au futur comme au conditionnel, l'actualisation de la valeur en langue du temps verbal se fait de façons distinctes. Dans les deux cas, les instructions aspectuelles portent sur le procès et le donnent à voir soit en accomplissement soit accompli. En revanche, l'actualisation de leurs instructions temporelles se fait de façon plus complexe.

Au futur, le mécanisme d'actualisation est semblable à celui qu'on a exposé pour le futur en espagnol. L'instruction [+ ultériorité], ne pouvant porter sur le procès, se reporte sur l'énonciation et place dans l'ultériorité de T_0 une énonciation secondaire fictive dont l'énonciateur e_1 est coréférent personnellement avec E_1 . L'instruction [+ ultériorité] se grammaticalise et sa dimension épistémique devient plus saillante, ce qui a pour effet de diminuer le degré de certitude de l'hypothèse plausible exprimée.

Au conditionnel, les instructions temporelles s'actualisent différemment. L'instruction [+ PASSÉ] place dans l'antériorité de T_0 une énonciation secondaire fictive dont l'énonciateur e_1 est coréférent

personnellement avec E_1 . Le report de l'énonciation de l'hypothèse plausible sur un énonciateur secondaire antérieur distinct de E_1 permet déjà d'en diminuer le degré de certitude. Cependant, ce mécanisme entre en contradiction avec la chronologie imposée par le raisonnement par abduction. En effet, l'hypothèse plausible issue d'une abduction est engendrée par le constat d'un fait surprenant en T_0 . Il semble donc impossible d'imputer le résultat d'un tel raisonnement à un énonciateur situé dans le PASSÉ par rapport au procès situé à l'origine du raisonnement. Cela reviendrait à placer la conclusion avant les prémisses. C'est ce qui explique, selon nous, que cet effet de sens ne soit pas possible dans des énoncés au conditionnel en affirmation ou en interrogation partielle. On pose que c'est le fonctionnement dialogique de l'interrogation totale et la mise en débat qu'elle implique qui permettent de lever cette contradiction chronologique. À partir de là, on pose que l'instruction [+ ultériorité] se grammaticalise et diminue le degré de certitude de l'hypothèse exprimée.

Le futur conserve un fonctionnement déictique puisque la mise à distance énonciative et la grammaticalisation de l'instruction [+ ultériorité] se fait depuis le moment de l'énonciation principale. De ce fait, on pose que le degré de certitude avec lequel est présentée une hypothèse plausible au futur est plus fort que celui d'une hypothèse plausible exprimée au conditionnel. Dans un énoncé au conditionnel, non seulement le conditionnel, du fait de son fonctionnement non déictique, diminue de façon plus importante le degré de certitude de l'hypothèse émise, mais aussi, l'interrogation totale, par la mise en débat qu'elle apporte, contribue à cette diminution.

- Rôle de la modalité phrastique

Le choix de la modalité phrastique permet, pour chacun des temps, de disposer d'un plus grand nombre de degrés de certitude de l'hypothèse plausible formulée. On l'a vu, le futur représente, entre ces deux temps, celui qui diminue le moins le degré de certitude de l'hypothèse exprimée. Son emploi en affirmation ou en interrogation partielle ne modifie pas ce degré de certitude étant donné qu'aucune de ces modalités ne remet en cause la valeur de vérité de l'hypothèse contenue dans l'énoncé conjectural.

L'interrogation totale, en revanche, joue un rôle bien plus important, notamment dans l'expression de la conjecture au conditionnel. Dans les énoncés au futur, l'interrogation totale, par la mise en débat qu'elle implique, diminue un peu plus le degré de certitude de l'hypothèse plausible. Dans les énoncés au conditionnel, non seulement l'interrogation totale diminue encore le degré de certitude de l'hypothèse formulée, mais elle permet surtout au conditionnel de produire cet effet de sens.

On se propose à présent d'exposer les tests qui seront utilisés pour déterminer les différents paramètres temporels et énonciatifs des énoncés conjecturaux au futur et au conditionnel en espagnol et en français.

3.4. Tests utilisés

3.4.1. Identification de l'effet de sens

Ce test sera utilisé pour les seuls cas qui peuvent sembler ambigus. On pose donc l'équivalence suivante, quelle que soit la modalité phrastique :

FS ou FA \approx *deber de* (PST/PC) + infinitif
 Cond Pst ou Cond P \approx *deber de* (IMP/PS/PQP/PA) + infinitif
 FS ou Cond Pst \approx *devoir* (PST) + infinitif
 FA ou Cond P \approx *devoir* (PC) + infinitif

3.4.2. Tests sur les paramètres temporels de l'énoncé

1a) \rightarrow Procès situé en T_0 :

Substitution du FS/FA ou du Cond Pst/Cond P par un PST/PC

1b) \rightarrow Procès situé dans l'antériorité de T_0 :

Substitution du Cond Pst/Cond P par un IMP/PQP ou PS/PA

3.4.3. Tests sur les paramètres énonciatifs de l'énoncé

3a) \rightarrow Distinction entre énonciation fictive et énonciation réelle

Si une énonciation antérieure peut être explicitée, alors l'énonciation est réelle. Sinon, elle est fictive.

FS/FA + A = [diré que] / [je dirai que] + PST/PC
 FS/FA + IP = [(me) preguntaré] / [je (me) demanderai] + PST/PC
 FS/FA + IT = [(me) preguntaré si] / [je (me) demanderai si] + PST/PC
 Cond Pst/Cond P + A = [dije que] + Cond Pst / Cond P
 Cond Pst/Cond P + IP = [(me) pregunté] + Cond Pst / Cond P
 Cond Pst/Cond P + IT = [(me) pregunté si] / [j'ai (je me suis) demandé si] +
 Cond Pst / Cond P

3b) \rightarrow Structure auto ou hétéro-dialogique de l'énoncé

La structure auto ou hétéro-dialogique de l'énoncé sera déterminée soit en fonction du cotexte soit en fonction du sujet du verbe utilisé pour l'explicitation de l'énonciation secondaire.

IV. Analyse du mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel en espagnol

Cette analyse doit permettre de rendre compte de différents phénomènes qui recoupent les trois éléments pris en compte dans le mécanisme de production de l'effet de sens conjectural. D'une part, le rôle joué par le type de raisonnement (déduction ou abduction) dans le degré de certitude attribué à l'hypothèse formulée. D'autre part, la différence de localisation temporelle du procès en fonction du temps verbal. Enfin, le rôle joué par la modalité phrastique. Ce travail de recherche étant centré sur le rôle du futur et du conditionnel, on se propose d'organiser l'examen des occurrences en fonction du temps verbal. C'est pourquoi on étudiera dans un premier temps le fonctionnement du futur (point 4.1), et dans un second temps, celui du conditionnel (point 4.2). Au sein de chaque section, on distinguera les exemples d'une part en fonction des deux types de raisonnement qui entrent en jeu, et d'autre part, en fonction de la modalité phrastique.

4.1. Expression de la conjecture au futur

4.1.1. Expression de la conjecture au futur en affirmation et en interrogation partielle

On a posé à plusieurs reprises que l'affirmation comme l'interrogation partielle ne modifient pas le degré de certitude avec lequel l'hypothèse est présentée en ce sens qu'elles impliquent que le locuteur-énonciateur principal s'accorde avec la valeur de vérité du contenu de l'énoncé. C'est pourquoi on choisit de regrouper ces deux modalités au sein du même paragraphe. On distinguera en revanche les énoncés d'hypothèse probable de ceux d'hypothèse plausible puisque le type de raisonnement détermine le degré de certitude avec lequel l'hypothèse est présentée.

4.1.1.1. Énoncés d'hypothèse probable

Soit l'exemple (20) qui contient un énoncé conjectural au futur simple :

(20) Ronda del Ródano Cuatro del sur en esta ocasión. Domaine de la Reméjeanne Les Eglantiers 2000, un Côtes du Rhône Villages de estilo internacional. Seguramente **tendrá** bastante syrah, mourvèdre o demás, ya que no parecía basado en garnacha. Pero tampoco parecía un ródano. Parecía de cualquier sitio. 'Fashion', pero al menos barato. El Gourt de Mautens Rasteau Villages 2000 es un vino polémico, uno de los nuevos vinos de culto. Tiene muy buena materia, color de esos que dan miedo, notas de cerezas, 'kirsch' y asfalto y una enorme concentración, pero dominado por unos tostados salvajes. Puede tener un futuro interesante. Muy 'fashion' también. (*El Mundo - Vino (Suplemento)*, 03/01/2003)

L'énoncé à analyser est le suivant : [seguramente **tendrá** bastante syrah, mourvèdre o demás, ya que no parecía basado en garnacha]. Cet énoncé est un

énoncé d'hypothèse probable issue d'un raisonnement déductif, comme le prouve le schéma (ABC) du raisonnement, que l'on reconstruit ici :

A (règle) : si un vino no está basado en garnacha, tiene bastante syrah, mourvèdre o demás

B (cas) : este vino no parece basado en garnacha : [este vino no parecía basado en garnacha]

C (résultat) : tiene bastante syrah, mourvèdre o demás : [seguramente **tendrá** bastante syrah, mourvèdre o demás]

Cette hypothèse probable est présentée avec un degré de certitude relativement fort du fait qu'elle provient d'un raisonnement par déduction. On remarque d'ailleurs que l'une des prémisses sur lesquelles s'appuie le locuteur-énonciateur principal E_1 est énoncée, ce qui donne plus de crédit et de poids à l'hypothèse formulée : [ya que no parecía basado en garnacha]. Cette certitude est renforcée par l'adverbe *seguramente* qui indique que la probabilité est forte et que l'hypothèse est quasi-certaine. Cependant, le locuteur-énonciateur principal E_1 n'affirme pas l'existence du procès *tener* mais le présente avec un degré de certitude diminué, par rapport à un énoncé similaire dans lequel l'hypothèse probable aurait été énoncée au présent.

Le procès *tener* est situé en T_0 . On ne peut l'interpréter comme ultérieur à T_0 , et la substitution du futur par un présent ne modifie pas la localisation temporelle du procès :

(20a) Ronda del Ródano Cuatro del sur en esta ocasión. Domaine de la Reméjeanne Les Eglantiers 2000, un Côtes du Rhône Villages de estilo internacional. Seguramente **tiene** bastante syrah, mourvèdre o demás, ya que no parecía basado en garnacha. Pero tampoco parecía un ródano. Parecía de cualquier sitio.

Par conséquent, lors de son actualisation en discours, l'instruction [+ultériorité] délivrée par le futur ne peut porter sur ce procès. Elle se reporte alors sur l'énonciation, et donne lieu à un dédoublement énonciatif. Le futur adopte un fonctionnement dialogique fictif, comme le montre le test suivant qui met en évidence l'impossibilité d'expliciter une énonciation dont la réalisation est envisagée dans le FUTUR :

(20b) Ronda del Ródano Cuatro del sur en esta ocasión. Domaine de la Reméjeanne Les Eglantiers 2000, un Côtes du Rhône Villages de estilo internacional. ***[diré que]** seguramente **tiene** bastante syrah, mourvèdre o demás, ya que no parecía basado en garnacha. Pero tampoco parecía un ródano. Parecía de cualquier sitio.

La structure énonciative de l'énoncé est auto-dialogique puisqu'on peut en revanche expliciter une énonciation placée en T_0 à la première personne du singulier, mais pas à la troisième personne :

(20c) Ronda del Ródano Cuatro del sur en esta ocasión. Domaine de la Reméjeanne Les Eglantiers 2000, un Côtes du Rhône Villages de estilo internacional. *[digo que] / *[X dice que]* seguramente *tiene* bastante syrah, mourvèdre o demás, ya que no parecía basado en garnacha. Pero tampoco parecía un ródano. Parecía de cualquier sitio.

La distance énonciative établie par le locuteur-énonciateur principal du fait de cette structure dialogique sert à diminuer le degré de certitude avec lequel le procès est présenté. Cette diminution est renforcée par la grammaticalisation de l'instruction [+ ultériorité] qui place cette énonciation dans le champ des possibles.

On se propose à présent d'analyser un énoncé déductif en interrogation partielle pour mettre en évidence le fait que le fonctionnement est similaire. On reprendra pour cela l'exemple (3) cité au point (I) :

(3) De todos modos, el momento más morboso de la televisión es cuando el presentador y la presentadora recogen los papeles y hablan entre ellos. ¿Qué se *dirán*? ¿Hay rollete entre ellos? Hay días en que es lo que más te interesa de todo el telediario... Lo de menos son las noticias. (Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.106)

On pose que l'énoncé interrogatif [¿qué se *dirán*?] constitue une demande d'information sur un actant d'une assertion préalable que l'on reconstruit comme : [se dirán algo]. Cette assertion sous-jacente est un énoncé d'hypothèse probable issue d'un raisonnement déductif comme le met en évidence le déroulement suivant selon le schéma (ABC) :

A (règle) : si el presentador y la presentadora recogen los papeles y hablan entre ellos, se dicen algo.

B (cas) : el presentador y la presentadora recogen los papeles y hablan entre ellos

C (résultat) : se dicen algo → se *dirán* algo

On se trouve dans un cas de figure similaire à celui de l'énoncé d'hypothèse probable en affirmative de l'exemple (20). Le procès *decir* est placé par le co(n)texte dans le PRÉSENT de l'énonciation principale, en T₀. Ce procès est simultané aux procès au présent *recoger* et *hablar*. On peut une fois encore vérifier cette interprétation en remplaçant le futur par un présent :

(3a) De todos modos, el momento más morboso de la televisión es cuando el presentador y la presentadora recogen los papeles y hablan entre ellos. ¿Qué se *dicen*? ¿Hay rollete entre ellos?

Ce changement de temps verbal ne modifie en rien la localisation temporelle du procès. En revanche, elle modifie le degré de certitude avec lequel il est présenté. L'ultériorité indiquée par le futur ne peut porter sur le procès du fait de sa localisation en T₀ par le co(n)texte. Cette ultériorité porte alors sur l'énonciation et met en place un dédoublement énonciatif. En reportant fictivement l'énonciation de l'hypothèse sur une instance énonciative distincte,

le locuteur-énonciateur principal la met à distance et la place dans le champ des possibles. Le degré de certitude avec lequel le procès est présenté s'en trouve diminué. Comme dans les exemples précédents, cette énonciation secondaire est fictive car on ne peut l'explicitier (3b) et la structure de l'énoncé est dialogique auto-énonciative, comme le prouve le test de compatibilité avec [me pregunto] et [X se pregunta] (3c) :

(3b) De todos modos, el momento más morboso de la televisión es cuando el presentador y la presentadora recogen los papeles y hablan entre ellos. **[(me) preguntaré]* qué se *dicen*. ¿Hay rollete entre ellos?

(3c) De todos modos, el momento más morboso de la televisión es cuando el presentador y la presentadora recogen los papeles y hablan entre ellos. *[me pregunto] / *[X se pregunta]* qué se *dicen*. ¿Hay rollete entre ellos?

Seule la locution [me pregunto] peut être ajoutée sans que le sens de l'énoncé soit modifié. C'est à partir de la mise au futur de l'hypothèse probable pour en diminuer le degré de certitude ([se dirán algo]) que le locuteur-énonciateur E₁ questionne un circonstant du procès *decir*. L'interrogation partielle fonctionne de la même façon avec cette assertion sous-jacente conjecturale qu'avec n'importe quelle autre assertion ne produisant pas cet effet de sens.

On se propose à présent d'analyser maintenant ce mécanisme avec un énoncé d'hypothèse plausible.

4.1.1.2. Énoncés d'hypothèse plausible

Soit l'exemple (2) au futur antérieur cité au point (I) :

(2) Desde que sois mi cuñado ni de palabras me afrento..., etc., cuando vio con espanto sobre el mueble los restos de su herbario, de sus tiestos, de su colección de mariposas, de una docena de aparatos delicados que le servían en sus variadas industrias de fabricante de jaulas y grilleras, artista en marquetería, coleccionador entomólogo y botánico, y otras no menos respetables.

— ¡Dios mío! ¡qué es esto! -gritó en prosa culta-, ¿quién ha causado esta devastación...? ¡Petra! ¡Anselmo! -y se colgó del cordón de la campanilla. Entró Petra sonriente.

— ¿Qué ha sido esto?

— Señor, yo no he sido... **Habrán entrado** los gatos.

— ¡Cómo los gatos! ¿Por quién se me toma a mí? (L. Alas Clarín, *La Regenta*, 1884-1885)

À la différence de l'énoncé contenu dans l'exemple (20), l'énoncé [**habrán entrado** los gatos] est un énoncé d'hypothèse plausible issue d'une abduction, comme le prouve le schéma du raisonnement reconstruit ici :

C (constat en T₀) : la habitación está devastada : [¿quién ha causado esta devastación...?]

A (règle) : si los gatos entran en la habitación, la devastan.

B (cas) : han entrado los gatos : [**habrán entrado** los gatos]

Le procès *entrar* n'est pas vu comme accompli dans l'ultériorité du moment de l'énonciation principale mais dans le PRÉSENT de cette énonciation. C'est en T_0 que le locuteur constate que la pièce est dévastée, et donne à voir comme accompli le fait que les chats soient entrés. Le fait que les chats soient entrés est donné à voir comme la cause du fait que la pièce soit dévastée. On rappellera ici que c'est là une des fonctions du raisonnement par abduction : caractériser un fait ou expliquer pourquoi il a lieu. Pour vérifier la localisation temporelle du procès, on remplace le verbe au futur antérieur par un passé composé :

- (2a) — ¡Dios mío! ¡qué es esto! -gritó en prosa culta-, ¿quién ha causado esta devastación...? ¡Petra! ¡Anselmo! -y se colgó del cordón de la campanilla. Entró Petra sonriente.
 — ¿Qué ha sido esto?
 — Señor, yo no he sido... **Han entrado** los gatos.
 — ¡Cómo los gatos! ¿Por quién se me toma a mí?

La localisation temporelle du procès *entrar* n'est pas modifiée par le remplacement du futur antérieur par un passé composé, ce qui confirme le fait que le procès *entrar* est donné à voir comme accompli en T_0 . L'ultériorité délivrée par le futur antérieur ne peut pas porter sur le procès. Elle porte donc sur son énonciation, ce qui conduit à la mise en place d'un dédoublement énonciatif caractéristique d'une structure dialogique. Ce dédoublement est fictif, comme dans les exemples précédents, ce que met en évidence l'impossibilité d'expliciter cette énonciation secondaire ultérieure :

- (2b) — ¡Dios mío! ¡qué es esto! -gritó en prosa culta-, ¿quién ha causado esta devastación...? ¡Petra! ¡Anselmo! -y se colgó del cordón de la campanilla. Entró Petra sonriente.
 — ¿Qué ha sido esto?
 — Señor, yo no he sido... ***[diré que] han entrado** los gatos.
 — ¡Cómo los gatos! ¿Por quién se me toma a mí?

Cette structure dialogique est auto-énonciative comme le prouve la possibilité d'expliciter cette énonciation au présent à la première personne mais pas à la troisième :

- (2c) — ¡Dios mío! ¡qué es esto! -gritó en prosa culta-, ¿quién ha causado esta devastación...? ¡Petra! ¡Anselmo! -y se colgó del cordón de la campanilla. Entró Petra sonriente.
 — ¿Qué ha sido esto?
 — Señor, yo no he sido... **[digo que] / *[X dice que] han entrado** los gatos.
 — ¡Cómo los gatos! ¿Por quién se me toma a mí?

L'énoncé d'hypothèse plausible comporte déjà un degré de certitude réduit par rapport à une affirmation classique ou à une hypothèse probable. Le futur, par le dédoublement énonciatif qu'il met en place du fait de la localisation du procès en T_0 par le co(n)texte, permet au locuteur-énonciateur principal E_1

d'imputer fictivement l'énoncé de l'hypothèse à un énonciateur distinct, et cette distance énonciative, conjointe à la grammaticalisation de l'instruction [+ultériorité], a pour conséquence de diminuer le degré de certitude avec lequel le procès est présenté.

L'effet de sens conjectural est par conséquent produit par l'actualisation de la valeur temporelle du futur antérieur en interaction avec un énoncé d'hypothèse plausible comportant un procès situé dans le PRÉSENT du moment de l'énonciation principale. On remarquera que si l'hypothèse formulée au futur dans l'exemple (20) semble plus certaine que celle de l'exemple (2), c'est uniquement dû à la nature du raisonnement dont cette hypothèse est issue : hypothèse probable déductive en (20) et hypothèse plausible abductive en (2). On n'analysera pas ici d'énoncé en interrogation partielle étant donné qu'on a montré au point précédent que le mécanisme de production de ce type d'énoncé est similaire à celui des énoncés affirmatifs. On ne saurait donc que répéter ce qui a déjà été dit. On se propose d'analyser à présent des énoncés au futur en interrogation totale.

4.1.2. Expression de la conjecture au futur en interrogation totale

4.1.2.1. Énoncés d'hypothèse probable

Soit l'énoncé interrogatif [¿tú no *serás* el Javier Cercas de *El móvil* y *El inquilino* ?] de l'exemple (21) :

(21) Uno de mis primeros entrevistados fue Roberto Bolaño. [...] Cuando fui a visitarle acababa de obtener un importante premio literario y vivía con su mujer y su hijo en el Carrer Ample, una calle del centro de Blanes en la que había comprado un piso modernista con el dinero que le habían dado. Allí me recibió aquella mañana, y aún no habíamos cruzado los saludos de rigor cuando me espetó : — Oye, ¿tú no *serás* el Javier Cercas de *El móvil* y *El inquilino* ?
[...] Aturdido o incrédulo, asentí. (Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p. 143)

Cet énoncé met en débat l'assertion préalable [tú *serás* el Javier Cercas de *El móvil* y *El inquilino*]. On ne prendra pas en compte ici la stratégie argumentative qui consiste, par l'emploi de la négation, à orienter la réponse vers la polarité opposée, à savoir vers une confirmation de l'assertion préalable qui est faussement mise en débat.

On pose que l'assertion sous-jacente à l'interrogation totale est un énoncé d'hypothèse probable exprimé au futur simple, produit par un raisonnement déductif selon le schéma (ABC) décrit *infra* :

A (règle) : Un hombre que se llama Javier Cercas escribió dos novelas tituladas *El móvil* y *El inquilino*.

B (cas) : El hombre que viene a entrevistarme se llama Javier Cercas

C (résultat) : él es el Javier Cercas de *El móvil* y *El inquilino* → tú eres el Javier Cercas de *El móvil* y *El inquilino* → tú **serás** el Javier Cercas de *El móvil* y *El inquilino*

L'énoncé d'hypothèse probable produit est en tous points semblable à l'énoncé affirmatif de l'exemple (20) et à l'assertion sous-jacente de l'exemple (3). Le contexte d'hypothèse probable produit, à lui seul, un effet de sens conjectural. L'expression de cette hypothèse probable au futur permet d'en diminuer le degré de certitude du fait du dédoublement énonciatif mis en place par le report de l'instruction [+ ultériorité] sur l'énonciation. Cette instruction ne peut en effet porter sur le procès puisque celui-ci est situé en T₀ par le co(n)texte. Le test de substitution du futur simple par un présent n'en change d'ailleurs pas la localisation temporelle :

(21a) Allí me recibió aquella mañana, y aún no habíamos cruzado los saludos de rigor cuando me espetó : — Oye, ¿tú no **eres** el Javier Cercas de *El móvil* y *El inquilino* ?

[...] Aturdido o incrédulo, asentí.

Le fonctionnement dialogique du futur en discours du fait du report de l'instruction [+ ultériorité] sur l'énonciation et la grammaticalisation de cette instruction permettent à la fois de mettre à distance l'énoncé par rapport au locuteur-énonciateur principal, et de placer cette énonciation dans le champ des possibles. Cette double opération a pour conséquence de diminuer le degré de certitude avec lequel le procès est présenté. Comme dans les exemples précédents, cette imputation à un énonciateur distinct est fictive (21b) :

(21b) Allí me recibió aquella mañana, y aún no habíamos cruzado los saludos de rigor cuando me espetó : — Oye, ***[me preguntaré si]** tú no **eres** el Javier Cercas de *El móvil* y *El inquilino*.

Le second énonciateur e₁ est coréférent personnellement au locuteur-énonciateur principal E₁, comme le prouve le test de compatibilité avec [me pregunto si] / [X se pregunta si] (21c) :

(21c) Allí me recibió aquella mañana, y aún no habíamos cruzado los saludos de rigor cuando me espetó : — Oye, **[me pregunto si]** / ***[X se pregunta si]** tú no **eres** el Javier Cercas de *El móvil* y *El inquilino*.

La compatibilité de l'énoncé avec [me pregunto si] et son incompatibilité avec [X se pregunta si] mettent en évidence une fois encore la structure auto-dialogique de l'énoncé conjectural.

Avec l'interrogation totale, le locuteur-énonciateur principal E₁ met en débat cette assertion préalable. Cette mise en débat, vraie ou rhétorique, a pour but de diminuer une fois encore le degré de certitude avec lequel le procès est

présenté. Dans le cas de (21), la question est rhétorique. Cependant, le seul fait de mettre en débat l'hypothèse probable qui constitue l'assertion sous-jacente à la question a pour effet d'en diminuer le degré de certitude.

On se propose à présent de mettre en évidence le fonctionnement des énoncés d'hypothèse plausible au futur en interrogation totale.

4.1.2.2. Énoncés d'hypothèse plausible

On reprendra l'exemple (4) cité au point (I) :

(4) Los obreros ponen un candado en las puertas de las obras... eso no lo entiendo, ¿*Será* para que no entre nadie a terminarlas ? (Luis Piedrahita, *Dios hizo el mundo en siete días... y se nota*, 2008, p.138)

On se propose de décrire les étapes de formation de l'énoncé [*¿será para que no entre nadie a terminarlas ?*]. La première étape est celle de la formulation de l'hypothèse plausible issue d'un raisonnement par abduction, lui-même initié par le constat d'un fait surprenant dans le PRÉSENT de T₀. Le cotexte indique qu'il s'agit d'un fait surprenant ou curieux : *eso no lo entiendo*. Le schéma du raisonnement est un schéma (CAB) que l'on explicite ici :

C (constat en T₀) : Los obreros ponen un candado en las puertas de las obras.
 A (règle) : para que no entre nadie, se pone un candado
 B (résultat) : es para que no entre nadie → *será* para que no entre nadie

Cette hypothèse correspond bien à une hypothèse plausible issue d'une abduction. Cette caractéristique détermine dans un premier temps un certain degré de certitude, plus faible que celui d'une hypothèse probable issue d'une déduction. La formulation de cette hypothèse au futur permet de diminuer encore ce degré de certitude.

Comme dans les exemples précédents, l'ultériorité portée par le futur ne peut s'appliquer au procès étant donné que le co(n)texte le situe en T₀. En remplaçant le futur simple par un présent, on voit d'ailleurs que la localisation temporelle du procès n'est pas modifiée :

(4a) Los obreros ponen un candado en las puertas de las obras... eso no lo entiendo, ¿*Es* para que no entre nadie a terminarlas ?

Ne pouvant porter sur le procès lui-même lors de l'actualisation de la valeur en langue du futur, l'instruction [+ ultériorité] est reportée sur l'énonciation. Ce report implique la mise en place d'un dédoublement énonciatif et conduit le futur à avoir un fonctionnement dialogique en discours. L'attribution, même fictive, de l'énonciation du procès à un énonciateur distinct permet à l'énonciateur principal E₁ de la mettre à distance et de diminuer le degré de

certitude avec lequel le procès est présenté. Le dédoublement énonciatif mis en place est fictif :

(4b) Los obreros ponen un candado en las puertas de las obras... eso no lo entiendo, **[me preguntaré si] es* para que no entre nadie a terminarlas.

L'énonciation secondaire sur laquelle est reportée l'ultériorité ne peut être explicitée sans que le sens de l'énoncé soit modifié. L'énonciateur secondaire e_1 de cette seconde énonciation fictive est coréférent personnellement avec E_1 ce que l'on peut mesurer avec le test de compatibilité avec [*me pregunto si*] / [*X se pregunta si*] :

(4c) Los obreros ponen un candado en las puertas de las obras... eso no lo entiendo, *[me pregunto si] / * [X se pregunta si] es* para que no entre nadie a terminarlas.

De plus, comme avec les exemples précédents, la diminution du degré de certitude de l'hypothèse plausible est renforcé par la grammaticalisation de l'instruction [+ ultériorité] qui rend plus saillante sa valeur épistémique.

L'interrogation totale contribue elle aussi à la diminution du degré de certitude avec lequel le procès est présenté par la mise en débat qu'elle implique. En mettant en débat l'assertion préalable, qui est ici une hypothèse plausible dont le degré de certitude est diminué par l'emploi du futur, le locuteur fait varier un peu plus ce degré et modalise encore son énoncé.

Après avoir mis en évidence le mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au futur, on se propose d'examiner celui des énoncés au conditionnel.

4.2. Expression de la conjecture au conditionnel

Le choix entre le futur et le conditionnel est déterminé, en espagnol, par la localisation temporelle du procès contenu dans l'hypothèse probable ou plausible exprimée. On pose qu'il n'y a pas de différence de degré de certitude entre les deux temps mais une différence temporelle. On procédera dans un premier temps à l'analyse d'énoncés en affirmation et en interrogation partielle puis d'énoncés en interrogation totale.

4.2.1. Énoncés au conditionnel en affirmation et en interrogation partielle

4.2.1.1. Énoncés d'hypothèse probable

Soit l'exemple (22) qui est un énoncé d'hypothèse probable au conditionnel présent :

(22) Por de pronto, en la libreta de Sánchez Mazas sus nombres habían sido escritos a tinta y con una caligrafía diferente de la del resto del texto, que estaba escrito a lápiz; era indudable, pues, que una mano ajena a la de Sánchez Mazas los había añadido. Además, el fragmento mutilado de la declaración final, en el que, según yo había deducido al estudiar la libreta, debía de mencionarse a los Figueras y a Angelats, porque *estaría* destinado a agradecerles su ayuda, muy bien podía haber sido arrancado *precisamente* porque no se les mencionaba; es decir : para que alguien cediese a la deducción que yo había hecho. (Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.62)

Le raisonnement qui permet de produire cette hypothèse probable correspond au schéma (ABC) décrit dans le paragraphe consacré au raisonnement déductif et que l'on peut reconstruire de la façon suivante :

A (règle) Si el relato muestra que los hermanos Figueras y Angelats ayudaron a Sánchez Mazas, el fragmento final estaba destinado a agradecerles su ayuda.
 B (cas) el relato muestra que los hermanos Figueras y Angelats ayudaron a Sánchez Mazas → [según yo había deducido al estudiar la libreta]
 C (résultat) el fragmento final estaba destinado a agradecerles su ayuda → [*estaría* destinado a agradecerles su ayuda]

L'hypothèse probable formulée dans l'énoncé [*estaría* destinado a agradecerles su ayuda] est par conséquent l'expression, au conditionnel, du résultat d'un raisonnement déductif. L'hypothèse probable [estaba destinado a agradecerles su ayuda] a un degré de certitude plus élevé qu'une hypothèse plausible abductive en ce sens que si les prémisses sont vraies, alors le résultat l'est forcément. Ce degré de certitude relativement élevé est cotextuellement confirmé par le fait que le locuteur apporte un certain nombre d'informations à propos de son raisonnement. Le raisonnement déductif est évoqué directement, comme dans l'énoncé [según yo había deducido al estudiar la libreta] ou encore [la deducción que yo había hecho], et les prémisses sont exposées, ce qui permet de donner plus de crédit à l'hypothèse qu'il formule.

Du point de vue temporel, le procès *estar* est simultanément aux différents procès de l'énoncé situés dans le PASSÉ par rapport à T₀. Les procès relatifs à l'écriture du petit carnet que le narrateur a trouvé sont tous à l'imparfait ou au plus-que-parfait : *habían sido*, *estaba escrito*, *había añadido*, *debía de mencionarse*, *podía haber sido arrancado*, *mencionaba*. On peut d'ailleurs remplacer le conditionnel par un imparfait sans que la localisation temporelle du procès *estar* ne soit modifiée :

(22a) Por de pronto, en la libreta de Sánchez Mazas sus nombres habían sido escritos a tinta y con una caligrafía diferente de la del resto del texto, que estaba escrito a lápiz; era indudable, pues, que una mano ajena a la de Sánchez Mazas los había añadido. Además, el fragmento mutilado de la declaración final, en el que, según yo había deducido al estudiar la libreta, debía de mencionarse a los Figueras y a Angelats, porque *estaba* destinado a agradecerles su ayuda, muy bien podía haber sido arrancado *precisamente* porque no se les mencionaba; es decir : para que alguien cediese a la deducción que yo había hecho.

De ce fait, on pose que les instructions temporelles du conditionnel présent s'actualisent de façon complexe. L'instruction [+ PASSÉ] pose dans l'antériorité de T₀ une énonciation secondaire fictive (comme le prouve le test en (22b)) dont l'énonciateur e₁ est coréférent personnellement avec E₁ (comme le prouve le test en (22c)) :

(22b) Además, el fragmento mutilado de la declaración final, en el que, según yo había deducido al estudiar la libreta, debía de mencionarse a los Figueras y a Angelats, porque **[dije que] estaría* destinado a agradecerles su ayuda, muy bien podía haber sido arrancado *precisamente* porque no se les mencionaba; es decir : para que alguien cediese a la deducción que yo había hecho.

(22c) Además, el fragmento mutilado de la declaración final, en el que, según yo había deducido al estudiar la libreta, debía de mencionarse a los Figueras y a Angelats, porque *[digo que] / *[X dice que] estaba* destinado a agradecerles su ayuda, muy bien podía haber sido arrancado *precisamente* porque no se les mencionaba; es decir : para que alguien cediese a la deducción que yo había hecho.

Cette énonciation secondaire fictive coïncide avec le procès exprimé dans l'hypothèse. On a par conséquent une configuration semblable à celle des énoncés conjecturaux au futur dans lesquels le procès coïncide avec l'énonciation à partir de laquelle l'instruction [+ ultériorité] s'actualise. Comme le procès est simultané à cette énonciation antérieure fictive, l'instruction [+ ultériorité] ne peut porter sur le procès et se grammaticalise, le plaçant dans le champ des possibles, ce qui a pour effet d'en diminuer le degré de certitude.

On se propose à présent d'exposer le fonctionnement d'énoncés d'hypothèse plausible. Comme pour le futur on a analysé deux énoncés d'hypothèse probable (un en affirmation et un en interrogation partielle) mais un seul énoncé d'hypothèse plausible (en affirmation), on se propose de faire l'inverse au conditionnel et d'examiner le fonctionnement de l'interrogation partielle avec un énoncé d'hypothèse plausible.

4.2.1.2. Énoncés d'hypothèse plausible

Soit l'exemple (15) au conditionnel présent en affirmation cité au point (2.1.1.3) :

(15) *(Une femme est interrogée par un inspecteur au sujet de la présence à son domicile du revolver qui constitue l'arme du crime et sur lequel ses empreintes ont été retrouvées)*

— Verá, yo tenía en la casa un revólver, para defenderme. La mayor parte del tiempo, estaba sola, y aunque ya sé que no es legal era una forma de sentirme protegida. Lo más lógico es que tuviera mis huellas. Debieron de encontrarlo en la casa y lo *utilizarían* con guantes o algo así. (Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.184)

On pose que l'énoncé [lo *utilizarían* con guantes] est un énoncé d'hypothèse plausible puisque l'hypothèse formulée est issue d'un raisonnement dont le point de départ est le constat d'un fait curieux ou surprenant dans le PRÉSENT de l'énonciation principale. Comme on l'a indiqué précédemment, il s'agit ici pour la locutrice de fournir une explication au fait que l'arme du crime ait été retrouvée chez elle et porte ses empreintes alors qu'elle se dit innocente. Le paradoxe créé par l'innocence de la locutrice et la découverte de ses empreintes sur l'arme du crime est un fait curieux et surprenant qu'il faut expliquer. C'est le constat noté C (résultat) qui constitue le point de départ au raisonnement par abduction suivant :

C (constat en T₀) : las huellas de la locutora están en el revólver

A (règle) : si los asesinos utilizaron el revólver con guantes, sólo las huellas de la locutora se encuentran en ello

B (cas) : lo utilizaron con guantes → [lo *utilizarían* con guantes]

On a là une hypothèse plausible issue d'une abduction dont le degré de certitude est faible par rapport à une hypothèse probable issue d'une déduction. Cette hypothèse ne repose d'ailleurs que sur la parole de la locutrice, et rien ne vient prouver ce qu'elle avance. Au contraire, le fait qu'il y ait ses empreintes va dans le sens d'une culpabilité de la locutrice, et l'hypothèse plausible qu'elle défend s'inscrit à l'inverse de ce qui semble le plus évident.

Cette hypothèse plausible porte sur un procès situé dans le PASSÉ par rapport à T₀. Sa localisation temporelle est déterminée par le co(n)texte qui place le procès *utilizar* sur le même plan temporel que le procès *encontrar* au passé simple. Il suffit pour le vérifier de remplacer le conditionnel de la forme *utilizarían* par un passé simple :

(15a) — Verá, yo tenía en la casa un revólver, para defenderme. La mayor parte del tiempo, estaba sola, y aunque ya sé que no es legal era una forma de sentirme protegida. Lo más lógico es que tuviera mis huellas. Debieron de encontrarlo en la casa y lo *utilizaron* con guantes o algo así.

On pose que l'instruction [+ PASSÉ] du conditionnel pose dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale une énonciation secondaire fictive qui met en place une structure auto-dialogique, comme le montrent les tests en (15b) et (15c) :

(15b) — Verá, yo tenía en la casa un revólver, para defenderme. La mayor parte del tiempo, estaba sola, y aunque ya sé que no es legal era una forma de sentirme protegida. Lo más lógico es que tuviera mis huellas. Debieron de encontrarlo en la casa y **[dije que]* lo *utilizarían* con guantes o algo así.

(15c) — Verá, yo tenía en la casa un revólver, para defenderme. La mayor parte del tiempo, estaba sola, y aunque ya sé que no es legal era una forma de sentirme protegida. Lo más lógico es que tuviera mis huellas. Debieron de encontrarlo en la casa y *[digo que]* / **[X dice que]* lo *utilizaron* con guantes o algo así.

Le procès est par conséquent simultané à l'énonciation secondaire antérieure. De ce fait, l'instruction [+ ultériorité] ne peut porter sur le procès et se grammaticalise. Sa valeur épistémique devient saillante, et le degré de certitude du procès contenu dans l'hypothèse exprimée s'en trouve diminué. Ainsi, à partir d'une hypothèse plausible qui détermine *a priori* un degré de certitude peu élevé, l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel permet de diminuer encore ce degré de certitude.

On se propose d'analyser un dernier exemple. Soit l'exemple (23) en interrogation partielle au conditionnel passé :

(23) La prensa calló, y las autoridades también, pero una mujer había muerto de modo inexplicable. Y me imaginé unas brumas negras tapando la verdad de esta historia. Miles de pregunta se apelonaron en mi mente hasta casi provocarme dolor. Aquello era suficiente para reabrir el caso, regresar... e intentar saber al verdad. Una verdad que algunos quisieron sepultar, pero que, con fuerza, emergió de su entierro prematuro.

En el magno exterior de la Biblioteca llovía a mares. La noche era muy desapacible. Me refugié bajo las columnas sin un alma en los alrededores ¿qué le **habría ocurrido** a Asunción Jiménez? ¿Fue víctima de la caprichosa casualidad? Un rayo volvió a iluminar el centro de Madrid. El invierno ya estaba aquí. (Iker Jiménez, *Enigmas sin resolver II. Nuevos y sorprendentes expedientes X españoles*, 2000)

L'énoncé [¿qué le **habría ocurrido** a Asunción Jiménez?] questionne sur un circonstant d'une assertion sous-jacente qui est ici une hypothèse plausible au conditionnel que l'on peut formuler ainsi : [le **habría ocurrido** algo a Asunción Jiménez].

Cette assertion est l'expression, au conditionnel, d'une hypothèse plausible issue d'un raisonnement abductif dont le schéma (CAB) peut être reconstruit ainsi :

C (constat dans le PASSÉ de T₀) : una mujer había muerto de modo inexplicable
A (règle) : si le ocurre algo a una mujer, muere de modo inexplicable
B (cas) : le había ocurrido algo a Asunción Jiménez → [le **habría ocurrido** algo a Asunción Jiménez]

On remarquera que dans cet exemple, contrairement aux précédents, le constat n'a pas lieu en T₀ mais dans le PASSÉ de T₀, ce qui n'est pas cohérent avec la nature du raisonnement abductif tel qu'il a été défini dans le cadre de ce travail. On explique cela par le fait que cet énoncé interrogatif est du discours rapporté indirect libre. Le fait que le discours ne soit pas directement pris en charge par le locuteur-énonciateur principal mais le soit de façon indirecte conduit à transposer le constat dans le PASSÉ. Cet élément met en évidence le fait que le conditionnel semble bien fonctionner comme un symétrique du futur dans l'époque passée dans l'expression de la conjecture. De ce fait, le mécanisme de production de cet effet de sens ne se fait pas de la même façon que dans les

énoncés directement pris en charge par le locuteur ou au discours rapporté direct.

L'hypothèse plausible formulée à l'issue du raisonnement porte sur un fait vu comme accompli dans le PASSÉ de T₀. Ce fait, exprimé avec le procès *ocurrir*, est simultanément aux procès *morir* de l'énoncé [una mujer había muerto de modo inexplicable] et *ser* de l'énoncé [¿fue víctima de la caprichosa casualidad?]. On peut d'ailleurs remplacer le conditionnel par un plus-que-parfait sans modifier la localisation temporelle du procès :

(23a) La prensa calló, y las autoridades también, pero una mujer había muerto de modo inexplicable. Y me imaginé unas brumas negras tapando la verdad de esta historia. Miles de pregunta se apelotonaron en mi mente hasta casi provocarme dolor. Aquello era suficiente para reabrir el caso, regresar... e intentar saber al verdad. Una verdad que algunos quisieron sepultar, pero que, con fuerza, emergió de su entierro prematuro.

En el magno exterior de la Biblioteca llovía a mares. La noche era muy desapacible. Me refugié bajo las columnas sin un alma en los alrededores ¿qué le **había ocurrido** a Asunción Jiménez? ¿Fue víctima de la caprichosa casualidad?

L'actualisation de la valeur en langue du conditionnel, en interaction avec cette hypothèse plausible se fait de la même façon que dans les exemples précédents. L'instruction temporelle [+ PASSÉ] place dans le PASSÉ de l'énonciation principale une énonciation secondaire qui n'est pas fictive, contrairement aux exemples analysés précédemment, mais réelle étant donné qu'on se situe dans un cas de discours indirect libre. Comme le montre le test en (23b), cette énonciation peut être explicitée :

(23b) En el magno exterior de la Biblioteca llovía a mares. La noche era muy desapacible. Me refugié bajo las columnas sin un alma en los alrededores [**me pregunté**] qué le **habría ocurrido** a Asunción Jiménez. ¿Fue víctima de la caprichosa casualidad? Un rayo volvió a iluminar el centro de Madrid. El invierno ya estaba aquí.

On a bien affaire, dans ce cas, à un conditionnel qui, comme dans son emploi d'ultériorité temporelle, fonctionne comme un correspondant du futur. La structure énonciative qui en découle est une structure auto-dialogique comme le met en évidence le test en (23c) :

(23c) En el magno exterior de la Biblioteca llovía a mares. La noche era muy desapacible. Me refugié bajo las columnas sin un alma en los alrededores [**me pregunté**] / *[**X se preguntó**] qué le **había ocurrido** a Asunción Jiménez. ¿Fue víctima de la caprichosa casualidad? Un rayo volvió a iluminar el centro de Madrid. El invierno ya estaba aquí.

L'instruction [+ ultériorité], quant à elle, s'actualise de la même façon que dans les exemples précédents. Le procès *ocurrir* n'est pas ultérieur à l'énonciation secondaire passée. Par conséquent, cette instruction se grammaticalise et

permet de diminuer le degré de certitude du procès, et par conséquent, de l'hypothèse plausible exprimée.

L'interrogation partielle, quant à elle, questionne sur un actant de cette hypothèse plausible dont le degré de certitude a été fortement diminué par l'emploi du conditionnel. Elle ne met absolument pas en débat cette hypothèse et ne fait pas varier le degré de certitude avec lequel l'hypothèse est présentée.

On se propose, pour clore cette partie consacrée à l'effet de sens conjectural en espagnol, d'analyser un exemple en interrogation totale, qui permettra de mettre en évidence la variation épistémique qu'elle introduit du fait de son fonctionnement dialogique et de la mise en débat qu'elle implique.

4.2.2. Énoncés au conditionnel en interrogation totale

On pose que le mécanisme d'actualisation du conditionnel en interrogation totale est semblable à celui qui vient d'être exposé pour les énoncés en affirmation et en interrogation partielle. La différence entre un énoncé d'hypothèse probable et un énoncé d'hypothèse plausible réside dans le degré de certitude de l'hypothèse formulée mais ne modifie en rien, comme on l'a vu *supra*, le rôle joué par le temps verbal. On n'analysera par conséquent qu'un seul exemple, un énoncé d'hypothèse probable, et l'explication pourra être étendue aux énoncés d'hypothèse plausible.

Soit l'exemple (24) contenant un énoncé au conditionnel présent en interrogation totale :

(24) - "Guardapelo..." Aquí aparece una mujer que le da pelo la víspera de la separación... ¡Indudablemente, el dueño de la cartera era joven! Cuando escribí esto, amaba... ¿Ama todavía? Se separó de ella... ¿La ha vuelto a ver? ¿Llevará consigo el guardapelo que compró aquel día y en que encerró un bucle de su amada? ¡Ójala hayan sido felices estos amantes! ¡Ójala lo sean! Pero, ¿sería su novia, o sería...? ¡Adelante!
"Calzado..." ¿Lo **llevaría** puesto cuando perdió el libro? ¿Tendrá bonito pie? ¿Será verdaderamente elegante? ¿Será guapo? ¿Me gustaría a mí si lo viera? ¿Lo habré visto [alguna vez]? (Pedro Antonio de Alarcón, *Relatos*, 1852-1882)

L'énoncé [¿lo **llevaría** puesto cuando perdió el libro?] met en débat une assertion sous-jacente que l'on peut reconstruire ici comme [lo llevaría puesto cuando perdió el libro] qui est un énoncé d'hypothèse probable actualisé au conditionnel. L'hypothèse probable formulée est issue du raisonnement déductif suivant :

A (règle) : si la palabra 'calzado' está en la lista, es que su autor lo llevaba puesto cuando perdió el libro
B (cas) : la palabra 'calzado' está en la lista
C (résultat) : su autor lo llevaba puesto cuando perdió el libro → lo **llevaría** puesto cuando perdió el libro

Le procès *llevar* est simultanément au procès *perder* au passé simple. Cette relation de simultanéité est mise en évidence dans le cotexte par la proposition temporelle et le circonstanciel *cuando* qui indique la simultanéité entre les procès des deux propositions reliées. Comme pour les exemples précédents, le conditionnel peut être remplacé par un imparfait sans que la localisation temporelle du procès ne change :

(24a) "Calzado..." ¿Lo *llevara* puesto cuando perdió el libro? ¿Tendrá bonito pie? ¿Será verdaderamente elegante? ¿Será guapo? ¿Me gustaría a mí si lo viera? ¿Lo habré visto [alguna vez]?

L'instruction [+ PASSÉ] du conditionnel met en place un dédoublement énonciatif fictif et on ne peut expliciter l'énonciation secondaire placée dans l'ultériorité d'un point antérieur au moment de l'énonciation principale :

(24b) "Calzado..." *[*me pregunté si*] lo *llevaría* puesto cuando perdió el libro. ¿Tendrá bonito pie? ¿Será verdaderamente elegante? ¿Será guapo? ¿Me gustaría a mí si lo viera? ¿Lo habré visto [alguna vez]?

La structure dialogique est une structure auto-énonciative comme le montre le test en (24c) :

(24c) "Calzado..." [*me pregunto si*] / *[*X se pregunta si*] lo *llevara* puesto cuando perdió el libro. ¿Tendrá bonito pie? ¿Será verdaderamente elegante? ¿Será guapo? ¿Me gustaría a mí si lo viera? ¿Lo habré visto [alguna vez]?

Le procès au conditionnel n'étant pas ultérieur à l'énonciation antérieure fictive posée par l'instruction [+ PASSÉ], l'instruction [+ ultériorité] se grammaticalise et diminue le degré de certitude de l'hypothèse exprimée. L'interrogation totale, parce qu'elle met en débat l'assertion sous-jacente qui possède déjà elle-même un degré de certitude réduit du fait de la nature de l'énoncé (hypothèse probable) et du temps verbal employé (le conditionnel), constitue à la fois un moyen de diminuer encore le degré de certitude de l'hypothèse exprimée tout en formulant une demande de confirmation de cette hypothèse.

On se propose à présent de clore cette analyse par quelques réflexions au sujet des différents fonctionnements dégagés dans cette partie.

4.3. Bilan

L'analyse qu'on vient de mener a permis, selon nous, de conforter l'hypothèse explicative développée au point (III). Le mécanisme de production de l'effet de sens conjectural repose donc, en espagnol, sur trois éléments, à savoir le type de raisonnement, le temps verbal et la modalité phrastique. Ces trois éléments ont en commun de faire varier le degré de certitude de l'hypothèse conjecturale

exprimée. Cependant, ce qui différencie le futur du conditionnel dans cet emploi, ce n'est pas le degré de certitude mais la localisation temporelle du procès sur lequel porte la conjecture. On pose en effet que pour un même raisonnement et une même modalité phrastique, un énoncé au futur donne à voir l'hypothèse avec un degré de certitude similaire à celui d'un énoncé au conditionnel. Les deux temps fonctionnent donc en parallèle dans cet emploi, comme c'est le cas dans l'emploi d'ultériorité temporelle par exemple.

Un problème semble se poser dans le fonctionnement qu'on vient de détailler. La plupart des énoncés d'hypothèse plausible au conditionnel en affirmation et en interrogation partielle dont on dispose dans notre corpus sont au discours indirect libre, et fonctionnent par conséquent à partir d'une énonciation antérieure à T_0 et non pas à partir de T_0 . C'est le cas de l'exemple (23). On rappelle qu'on a posé au point (III) qu'en français, c'est l'incompatibilité entre le dédoublement énonciatif antérieur à T_0 et le déroulement chronologique du raisonnement par abduction qui nous semble permettre d'expliquer le fait que le conditionnel ne peut produire cet effet de sens qu'en interrogation totale⁶³. On ne s'étonnera donc pas qu'en espagnol, dans le cas d'énoncés d'hypothèse plausible au conditionnel, on ait du discours indirect libre. On a alors affaire à une transposition du fonctionnement des énoncés d'hypothèse plausible au futur à partir d'une énonciation passée et cela conforte notre hypothèse explicative. Le problème qui se pose est qu'il nous semble avoir trouvé un exemple d'énoncé d'hypothèse plausible en affirmation au conditionnel qui ne soit pas du discours indirect libre. Il s'agit de l'exemple (15) qu'on rappelle *infra* :

(15) *(Une femme est interrogée par un inspecteur au sujet de la présence à son domicile du revolver qui constitue l'arme du crime et sur lequel ses empreintes ont été retrouvées)*

— Verá, yo tenía en la casa un revólver, para defenderme. La mayor parte del tiempo, estaba sola, y aunque ya sé que no es legal era una forma de sentirme protegida. Lo más lógico es que tuviera mis huellas. Debieron de encontrarlo en la casa y lo **utilizarían** con guantes o algo así. (Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.184)

Cet énoncé présente toutes les caractéristiques d'un énoncé d'hypothèse plausible et le conditionnel produit pourtant un effet de sens conjectural en affirmation, ce qui semble remettre en cause notre démonstration. On pourrait penser que notre analyse est erronée, ou bien sur ce seul exemple, ou bien sur l'ensemble de la description de cet effet de sens. Cependant, elle semble fonctionner sur l'ensemble des occurrences de notre corpus. On peut conforter notre analyse de cet exemple comme énoncé abductif en le traduisant en français : si les marqueurs employés pour exprimer la conjecture diffèrent

⁶³ Sauf dans le cas d'énoncés au discours indirect libre dans lesquels il le peut en affirmation comme on le montrera au point (5.2.2).

d'une langue à l'autre, ce n'est pas le cas du raisonnement logique qui est quant à lui identique. On propose la traduction suivante :

(15') *Ils l'utiliseraient / ils l'auront trouvé / ils ont dû le trouver dans la maison et s'en seront servi / ont dû s'en servir avec des gants ou quelque chose comme ça

Contrairement à l'espagnol, le français ne peut exprimer cette conjecture par un conditionnel en affirmation. La traduction par un futur antérieur⁶⁴ en affirmation est possible, ce qui confirme le fait qu'on a bien affaire à un énoncé d'hypothèse plausible. Une traduction par un conditionnel en interrogation totale serait grammaticalement correcte, mais modifierait le degré de certitude de l'hypothèse exprimée par rapport à l'exemple en espagnol.

L'analyse qu'on fait de l'exemple (15) ne paraît pas erronée. On peut peut-être avancer une hypothèse permettant d'expliquer la possibilité qu'a le conditionnel, parfois, de produire l'effet de sens conjectural en affirmation dans des énoncés d'hypothèse plausible en espagnol.

On pense pouvoir expliquer cela par le fait qu'en espagnol, contrairement au français, le conditionnel entre en jeu dans la production de l'effet de sens conjectural dans des énoncés d'hypothèse probable et fonctionne, dans ce type d'énoncés, comme une transposition du futur dans le PASSÉ. On peut donc penser que cette transposition a pu être étendue à certains énoncés d'hypothèse plausible en affirmation. D'autre part, de façon générale, la répartition des temps verbaux entre PASSÉ et NON PASSÉ semble plus stricte en espagnol qu'en français. On peut donc supposer que l'emploi d'un futur antérieur à la place du conditionnel dans l'exemple (15) aurait été peu acceptable pour un hispanophone du fait de la présence de verbes à l'imparfait et au passé simple dans le cotexte immédiat de cet énoncé.

Cette explication n'a cependant pas été mise à l'épreuve sur un corpus plus large au moment où nous rédigeons, et la possibilité pour le conditionnel en espagnol de produire un effet de sens conjectural dans un énoncé d'hypothèse plausible en affirmation fait donc partie des éléments qu'il nous faudra approfondir lors de travaux ultérieurs.

Le mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel ayant été analysé pour l'espagnol, on se propose à présent de mener à bien un examen du fonctionnement de l'expression de la conjecture au futur et au conditionnel en français afin de déterminer quelles sont les propriétés communes à ces deux langues dans la production de cet effet de sens, mais aussi quelles sont leurs différences.

⁶⁴ Comme on l'a montré au point (III), en français en affirmation, c'est le futur antérieur qui est employé pour des procès situés dans le PASSÉ.

V. Analyse du mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel en français

Comme on l'a fait lors de l'analyse du mécanisme de production de l'effet de sens conjectural en espagnol, on analysera dans un premier temps l'expression de la conjecture au futur puis celle au conditionnel pour mettre en évidence les points communs mais aussi les différences qu'on pourra observer.

5.1. Expression de la conjecture au futur

Le futur simple, forme tensive, est employé dans un énoncé d'hypothèse plausible qui comporte un procès situé en T_0 alors que le futur antérieur, forme extensive, est utilisé dans un énoncé d'hypothèse plausible dont le procès est accompli en T_0 et dont l'accomplissement est par conséquent situé dans le PASSÉ. On pose également que le fonctionnement de l'effet de sens conjectural au futur est similaire en affirmation et en interrogation partielle, du fait que l'interrogation partielle suppose que le locuteur-énonciateur principal s'accorde sur la valeur de vérité de l'assertion sous-jacente à l'interrogation.

On analysera par conséquent un seul exemple pour chacune de ces deux modalités en choisissant pour l'une un futur simple et pour l'autre un futur antérieur, ce qui nous permettra de mettre en évidence le fonctionnement possible de chaque type d'énoncé pouvant être rencontré sans pour autant alourdir la démonstration de nombreuses répétitions.

5.1.1. Expression de la conjecture au futur en affirmation

Soit l'exemple (9) au futur simple cité au point (I) :

(9) La vieille demoiselle du Guénic dit la prière à haute voix. Quand elle fut finie, on entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.

« — Ce *sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.

En effet, chacun reconnut le curé de Guérande au bruit de ses pas sur les marches sonores du perron. (Honoré de Balzac, *Béatrix*, 1839, p.61)

L'énoncé au futur [ce *sera* sans doute M. Le curé, il vient presque toujours le premier] contient une hypothèse plausible issue d'un raisonnement par abduction dont on reconstruit le développement ci-dessous :

C (constat en T_0 d'un fait curieux) : On entend frapper à la porte de la ruelle.

A (règle) : Lorsque M. le curé arrive, il frappe à la porte.

B (cas) : C'est M. le curé.

L'hypothèse exprimée au futur [ce *sera* sans doute M. le curé] correspond bien à une hypothèse plausible issue d'un raisonnement abductif : le point de départ du raisonnement est constitué par un fait curieux qu'il convient d'expliquer ou

de caractériser. L'hypothèse formulée permet de caractériser, c'est-à-dire d'introduire une information sur un actant du fait curieux de départ. Le procès contenu dans cette hypothèse plausible est par conséquent placé temporellement en T₀. L'emploi du futur simple permet de donner à voir le procès en accomplissement en T₀ comme le montre la possibilité de remplacer le futur simple par un présent :

(9a) La vieille demoiselle du Guénic dit la prière à haute voix. Quand elle fut finie, on entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.
 « — C'*est* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.
 En effet, chacun reconnut le curé de Guérande au bruit de ses pas sur les marches sonores du perron.

Du fait de la localisation temporelle du procès en T₀, l'instruction [+ultériorité] du futur ne peut porter sur le procès. Elle est alors reportée sur l'énonciation. Le report de l'énonciation dans l'ultériorité de T₀ nécessite la mise en place d'un dédoublement énonciatif qui contraint le futur à adopter un fonctionnement dialogique en discours qu'il n'a pas en langue. Cette énonciation secondaire ultérieure est fictive, comme le montre le test en (9b), et la structure énonciative qui en résulte est auto-dialogique, comme le prouve le test en (9c) :

(9b) La vieille demoiselle du Guénic dit la prière à haute voix. Quand elle fut finie, on entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.
 « — **[Je dirai que]* c'*est* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.

(9c) La vieille demoiselle du Guénic dit la prière à haute voix. Quand elle fut finie, on entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.
 « — *[je dis que] / *[X dit que]* c'*est* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.
 En effet, chacun reconnut le curé de Guérande au bruit de ses pas sur les marches sonores du perron.

C'est cette structure énonciative qui permet selon nous de remettre en cause l'explication de l'effet de sens conjectural au futur par la thèse de la *vérification future* développée entre autres dans Damourette et Pichon (1911-1936), dans Martin (1981) et dans Wilmet (1997) exposée au point (2.1). Il n'y a, de la part du locuteur-énonciateur principal E₁, aucune intention de réaliser cette énonciation ultérieure. Ce dédoublement énonciatif est par conséquent fictif, et c'est la mise à distance qu'il produit qui est utilisée pour faire varier le degré de certitude de l'hypothèse plausible formulée. Le fait de reporter, même fictivement, l'énonciation de l'hypothèse plausible sur un énonciateur temporellement distinct de l'énonciateur principal en diminue le degré de certitude. De plus, le fait de placer cette énonciation dans l'ultériorité revient à la situer dans l'époque du temps ramifié et par conséquent ôte de la certitude à l'hypothèse formulée. Cette diminution du degré de certitude est

confortée par des éléments cotextuels comme par exemple la locution *sans doute* qui est équivalente à un adverbe du type *probablement*.

On se propose à présent de mettre en évidence ce fonctionnement dans un énoncé en interrogation partielle.

5.1.2. Expression de la conjecture au futur en interrogation partielle

Soit l'exemple (25) au futur antérieur en interrogation partielle :

(25) Nulle joie ne se pouvait comparer à celle qui désopilait le bon curé lorsque Jacquette disait qu'elle voyait un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude. Il en toussait, mouchait, crachait ; il pliait en deux sa bedaine ; il communiquait sa gaieté à la gouvernante, qui, penchée sur le corps de Jacquette, la main étalée à l'échancrure du corsage, interrogeait elle-même :
"— Et après, mademoiselle, que voyez-vous ? Que voyez-vous ? ... qui donc **aura laissé** un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude, avec des friandises ? ... "
et l'abbé Puce, reprenant ses sens, commençait de rappeler quelques textes des livres saints, touchant les prodiges et vision. (René Boylesve, *La Leçon d'amour dans un parc*, 1902, p.233)

L'énoncé [qui donc **aura laissé** un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude, avec des friandises ?] repose sur l'assertion sous-jacente [quelqu'un aura laissé un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude avec des friandises] qui est la mise au futur d'un énoncé d'hypothèse plausible produit par un raisonnement abductif qu'on décrit de la façon suivante :

C (constat en T₀ d'un fait curieux) : Jacquette dit qu'elle voit un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude
A : si quelqu'un a laissé un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude, Jacquette les voit
B : quelqu'un a laissé un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude.

La mise au futur du procès exprimé a pour fonction de diminuer le degré de certitude de l'hypothèse plausible. Du fait du co(n)texte, le procès *laisser* est vu accompli en T₀ et non dans son ultériorité, comme le prouve la possibilité de remplacer le futur antérieur par un passé composé :

(25a) Nulle joie ne se pouvait comparer à celle qui désopilait le bon curé lorsque Jacquette disait qu'elle voyait un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude. Il en toussait, mouchait, crachait ; il pliait en deux sa bedaine ; il communiquait sa gaieté à la gouvernante, qui, penchée sur le corps de Jacquette, la main étalée à l'échancrure du corsage, interrogeait elle-même :
"— Et après, mademoiselle, que voyez-vous ? Que voyez-vous ? ... qui donc **a laissé** un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude, avec des friandises ? ... "

Le procès n'étant pas situé dans l'ultériorité de T₀, l'instruction [+ ultériorité] du futur se reporte sur l'énonciation. Elle met en place, dans l'ultériorité du moment de l'énonciation principale, une énonciation secondaire fictive qu'on

ne peut expliciter (25b) et dont l'énonciateur secondaire e_1 est coréférent personnellement avec l'énonciateur principal E_1 (25c) :

(25b) Nulle joie ne se pouvait comparer à celle qui désopilait le bon curé lorsque Jacquette disait qu'elle voyait un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude. Il en toussait, mouchait, crachait ; il pliait en deux sa bedaine ; il communiquait sa gaieté à la gouvernante, qui, penchée sur le corps de Jacquette, la main étalée à l'échancrure du corsage, interrogeait elle-même :
 "— Et après, mademoiselle, que voyez-vous ? Que voyez-vous ? ... * **[je (me) demanderai]** qui donc **a laissé** un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude, avec des friandises ... "

(25c) Nulle joie ne se pouvait comparer à celle qui désopilait le bon curé lorsque Jacquette disait qu'elle voyait un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude. Il en toussait, mouchait, crachait ; il pliait en deux sa bedaine ; il communiquait sa gaieté à la gouvernante, qui, penchée sur le corps de Jacquette, la main étalée à l'échancrure du corsage, interrogeait elle-même :
 "— Et après, mademoiselle, que voyez-vous ? Que voyez-vous ? ... **[je me demande]** / ***[X se demande]** qui donc **a laissé** un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude, avec des friandises ... "

Le rôle du futur est le suivant : l'instruction [+ ultériorité] ne pouvant être actualisée sur le procès du fait de sa localisation temporelle en T_0 par le co(n) texte, elle se reporte sur l'énonciation, ce qui produit un dédoublement énonciatif fictif auto-dialogique. Le report de l'ultériorité sur l'énonciation entraîne la mise à distance de l'énoncé d'hypothèse plausible sur une énonciation fictive (e) ultérieure. De ce fait, l'instruction [+ ultériorité] se grammaticalise, sa valeur épistémique de moindre certitude devient plus saillante et cela a pour effet de diminuer le degré de certitude de l'hypothèse plausible formulée.

L'interrogation partielle permet quant à elle de poser une question sur le(s) actant(s) du procès contenu dans l'énoncé d'hypothèse plausible, ce qui donne lieu à l'énoncé réalisé [qui **aura laissé** un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude avec des friandises ?]. L'interrogation partielle, parce qu'elle ne met pas en débat la valeur de vérité de l'assertion sous-jacente, n'en modifie pas le degré de certitude. Seul le temps verbal joue ce rôle-là dans le mécanisme de production de l'énoncé conjectural en interrogation partielle.

On se propose à présent d'analyser un énoncé conjectural au futur en interrogation totale.

5.1.3. Expression de la conjecture au futur en interrogation totale

On n'analysera ici aussi qu'un seul exemple étant donné qu'on a montré avec l'analyse des exemples précédents que le mécanisme de production de l'effet de sens conjectural est similaire au futur simple et au futur antérieur et que la différence aspectuelle entre les deux formes ne joue pas d'autre rôle que celui d'indiquer la façon dont est vu le procès (accompli ou en accomplissement).

On pourra donc étendre les conclusions auxquelles on parviendra aux deux formes de futur. On se propose d'étudier l'exemple (12) au futur simple, cité au point (I) et repris ici :

- (12) — Enfin cette dame regardait Amaury ? reprit le père Huguenin.
— Quelle dame ? demanda Pierre, qui, sans savoir comment, se prit à écouter avec attention.
— Une grande belle femme toute petite, comme il vous l'a dit, répondit Amaury en riant ; mais je ne la connais pas.
— Si elle est rouge de figure, objecta le père Huguenin, ce n'est pas la demoiselle de Villepreux ; car celle-là est pâle comme une morte. Ce *sera* peut-être sa fille de chambre ?
— Ah ! peut-être bien, répondit le Berrichon, car on l'appelait madame. (Georges Sand, *Le Compagnon du Tour de France*, 1840, p.179)

L'énoncé [ce *sera* peut-être sa fille de chambre ?] repose sur l'assertion sous-jacente [ce sera peut-être sa fille de chambre] qui constitue l'expression au futur d'une hypothèse plausible issue du raisonnement par abduction suivant :

- C (constat en T_0) : une dame rouge de figure regardait Amaury
A (règle) : la fille de chambre de la demoiselle de Villepreux est rouge de figure
B (cas) : c'est sa fille de chambre qui regardait Amaury

La mise au futur ne modifie pas la localisation temporelle du procès, et l'hypothèse plausible porte dans l'exemple (12) sur un procès vu en accomplissement en T_0 , comme le montre la possibilité de remplacer le futur simple par un présent :

- (12a) — Enfin cette dame regardait Amaury ? reprit le père Huguenin.
— Quelle dame ? demanda Pierre, qui, sans savoir comment, se prit à écouter avec attention.
— Une grande belle femme toute petite, comme il vous l'a dit, répondit Amaury en riant ; mais je ne la connais pas.
— Si elle est rouge de figure, objecta le père Huguenin, ce n'est pas la demoiselle de Villepreux ; car celle-là est pâle comme une morte. C'*est* peut-être sa fille de chambre ?
— Ah ! peut-être bien, répondit le Berrichon, car on l'appelait madame.

Dans cet exemple comme dans les précédents, l'instruction temporelle [+ultériorité] ne peut porter sur le procès lors de son actualisation, du fait des indications co(n)textuelles sur la situation temporelle de l'événement exprimé par le procès. Cette instruction est alors reportée sur l'énonciation, mettant en place un dédoublement énonciatif qui contraint l'énoncé au futur à adopter un fonctionnement dialogique. Cette énonciation ultérieure est une énonciation fictive étant donné qu'on ne peut l'explicitier sans modifier le sens de l'énoncé :

- (12b) — Enfin cette dame regardait Amaury ? reprit le père Huguenin.
 — Quelle dame ? demanda Pierre, qui, sans savoir comment, se prit à écouter avec attention.
 — Une grande belle femme toute petite, comme il vous l'a dit, répondit Amaury en riant ; mais je ne la connais pas.
 — Si elle est rouge de figure, objecta le père Huguenin, ce n'est pas la demoiselle de Villepreux ; car celle-là est pâle comme une morte. **[Je (me) demanderai si] c'est* peut-être sa fille de chambre.
 — Ah ! peut-être bien, répondit le Berrichon, car on l'appelait madame.

La structure énonciative mise en place est auto-dialogique comme le montre la compatibilité de l'énoncé avec [je me demande si] et son incompatibilité avec [X se demande si] :

- (12c) — Enfin cette dame regardait Amaury ? reprit le père Huguenin.
 — Quelle dame ? demanda Pierre, qui, sans savoir comment, se prit à écouter avec attention.
 — Une grande belle femme toute petite, comme il vous l'a dit, répondit Amaury en riant ; mais je ne la connais pas.
 — Si elle est rouge de figure, objecta le père Huguenin, ce n'est pas la demoiselle de Villepreux ; car celle-là est pâle comme une morte. *[Je me demande si] / *[X se demande si] c'est* peut-être sa fille de chambre.
 — Ah ! peut-être bien, répondit le Berrichon, car on l'appelait madame.

En mettant en place une énonciation fictive, le locuteur-énonciateur principal met à distance l'hypothèse plausible formulée en l'imputant à un énonciateur fictif, double de lui-même (puisque coréférent personnellement). Cette mise à distance, combinée au fait de projeter cette seconde énonciation dans l'époque du temps ramifié, a pour effet de diminuer le degré de certitude de l'hypothèse plausible formulée.

Observons à présent le rôle joué par la modalité phrastique. L'interrogation totale se caractérise par une mise en débat de l'assertion sous-jacente sur laquelle elle repose. On pose donc que cette mise en débat accentue la diminution du degré de certitude déjà engagée par l'emploi du futur. Si on compare l'exemple (9), au futur simple en affirmation, avec l'exemple (12), au futur simple en interrogation totale, on constate que l'hypothèse formulée paraît plus certaine en (9) qu'en (12) :

- (9) La vieille demoiselle du Guénic dit la prière à haute voix. Quand elle fut finie, on entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.
 « — Ce *sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.
 En effet, chacun reconnut le curé de Guérande au bruit de ses pas sur les marches sonores du perron. (Honoré de Balzac, *Béatrix*, 1839, p.61)

- (12) — Enfin cette dame regardait Amaury ? reprit le père Huguenin.
— Quelle dame ? demanda Pierre, qui, sans savoir comment, se prit à écouter avec attention.
— Une grande belle femme toute petite, comme il vous l'a dit, répondit Amaury en riant ; mais je ne la connais pas.
— Si elle est rouge de figure, objecta le père Huguenin, ce n'est pas la demoiselle de Villepreux ; car celle-là est pâle comme une morte. Ce *sera* peut-être sa fille de chambre ?
— Ah ! peut-être bien, répondit le Berrichon, car on l'appelait madame. (Georges Sand, *Le Compagnon du Tour de France*, 1840, p.179)

Cette différence de degré de certitude est confirmée par les adverbes présents dans le cotexte. Dans l'exemple (9), l'hypothèse plausible, bien que formulée au futur, est accompagnée de la locution *sans doute* qui ne laisse pas beaucoup de doute quant à la certitude que le locuteur-énonciateur principal accorde à son hypothèse. L'hypothèse se trouve d'ailleurs confirmée par la suite par les faits. En revanche, dans l'exemple (12), c'est l'adverbe *peut-être* qui accompagne la formulation de l'hypothèse plausible, ce qui met en évidence le fait que le degré de certitude de l'hypothèse formulée est, du point de vue du locuteur-énonciateur principal, moindre que dans (9). Le rôle joué par l'interrogation totale est confirmé par l'étude du cotexte des différents exemples du corpus dont on dispose. La locution *sans doute* apparaît dans différentes occurrences d'énoncé conjectural en affirmation et on trouve, de plus, des cotextes indiquant la quasi-certitude comme dans l'exemple (26), ce qui tend à appuyer le fait que les énoncés conjecturaux en affirmation ou en interrogation partielle sont donnés à voir comme plus certains que les énoncés conjecturaux en interrogation totale :

- (26) Chacun tirait les conclusions qu'il pouvait de cette bizarre histoire de lettre poste restante. De fait, il semblait maintenant qu'on tenait un fil solide par lequel on allait pouvoir suivre cette affaire insaisissable. M. Stangerson dit :
— *Il est donc à peu près certain* que ma fille *aura perdu* cette clef, qu'elle n'a point voulu m'en parler pour m'éviter toute inquiétude et qu'elle *aura prié* celui ou celle qui aurait pu l'avoir trouvée d'écrire poste restante. Elle craignait évidemment que, donnant notre adresse, ce fait occasionnât des démarches qui m'auraient appris la perte de la clef. C'est très logique et très naturel, car j'ai déjà été volé, monsieur ! (Gaston Leroux, *Le Mystère de la chambre jaune*, 1907, p. 63)

Les énoncés en interrogation totale, eux, contiennent au contraire soit un adverbe indiquant la moindre certitude ou une hypothèse que le locuteur-énonciateur principal semble rejeter. C'est ce que l'on a dans l'exemple (27) :

- (27) — Réponds-moi sans mentir, si tu le peux, chien de lisard ; d'où connais-tu Mme de Rênal, quand lui as-tu parlé ?
— Je ne lui ai jamais parlé, répondit Julien, je n'ai jamais vu cette dame qu'à l'église.
— Mais tu l'*auras regardée*, vilain effronté ?
— Jamais ! Vous savez qu'à l'église je ne vois que Dieu, ajouta Julien, avec un petit air hypocrite, tout propre, selon lui, à éloigner le retour des taloches. (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830, p.48)

Il n'y a pas ici de locution ou d'adverbe permettant de mesurer le degré de certitude de l'hypothèse plausible comme c'est le cas avec *peut-être* en (12) ou *sans doute* dans les nombreuses occurrences où il apparaît en affirmation, mais on voit bien dans l'exemple (27) que le locuteur-énonciateur de l'énoncé [mais tu l'*auras regardée*, vilain effronté?] ne veut pas croire à l'hypothèse plausible qu'il vient de formuler, puisqu'il associe cette possibilité à un comportement négatif et répréhensible qui le conduit à traiter Julien de *vilain effronté*. Cette hypothèse est d'ailleurs niée par Julien dès la réplique suivante (*jamais !*). On remarquera aussi que *sans doute* est difficilement compatible avec l'interrogation, ce qui tend à appuyer notre analyse.

Après avoir déterminé les différents éléments qui entrent en jeu dans l'expression de la conjecture au futur en français, on se propose d'analyser le mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au conditionnel (présent et passé), en tenant compte des spécificités de ce type d'énoncé en français.

5.2. Expression de la conjecture au conditionnel

On a posé au point (III) qu'en français, contrairement à l'espagnol, le conditionnel entre en jeu dans des énoncés conjecturaux portant sur un procès en accomplissement ou accompli au moment de l'énonciation principale. On a constaté que seule l'interrogation totale permet au conditionnel de produire un effet de sens conjectural, mis à part dans les énoncés au discours indirect libre dans lesquels il le peut en affirmation. On avance que la possibilité qu'a le conditionnel de produire cet effet de sens en affirmation au discours indirect est due au fait que dans ce type d'énoncé, le conditionnel fonctionne comme une transposition du futur dans le PASSÉ, de la même façon que pour l'emploi d'ultériorité temporelle. On se propose d'analyser dans un premier temps le mécanisme de production de l'effet de sens conjectural en interrogation totale, puis de mettre en évidence le fonctionnement des énoncés au discours indirect libre dans lesquels le conditionnel peut produire cet effet de sens en affirmation.

On pose que la seule différence entre le conditionnel présent et le conditionnel passé est une différence aspectuelle qui modifie la vision qu'ils donnent du procès : la différence aspectuelle en langue peut signifier ici une différence de localisation temporelle en discours, au même titre que dans la production d'autres effets de sens. Par conséquent, on analysera un exemple pour chaque type d'énoncé et on pourra appliquer le fonctionnement décrit aux deux formes de conditionnel.

5.2.1. Expression de la conjecture au conditionnel en interrogation totale

Soit l'exemple (13) au conditionnel passé :

(13) Voici, sous d'immenses cyprès noirs, le cimetière enclos que nous cherchons et nous nous dirigeons, au milieu des stèles droites, penchées ou brisées, vers le groupe de cyprès qui doit abriter la chère petite tombe. Mais comment se fait-il que je n'aperçois pas les stèles encore ? Me *serais-je trompé* de direction ? Ce n'est pas possible... Elles n'y sont pas cependant et l'inquiétude commence... Je cherche, je cherche. (Pierre Loti, *Suprêmes visions d'Orient : fragments de journal intime*, 1921, p.1439)

On pose que l'énoncé interrogatif [me *serais-je trompé* de direction ?] repose sur une assertion sous-jacente qui est l'expression au conditionnel d'une hypothèse plausible issue du raisonnement par abduction suivant :

C (constat en T₀ d'un fait curieux) : je n'aperçois pas les stèles encore.

A (règle) : si je me suis trompé de direction, je n'aperçois pas les stèles encore.

B (cas) : je me suis trompé de direction.

Les deux éléments caractéristiques d'un raisonnement par abduction sont présents. D'une part, le raisonnement est initié par le constat d'un fait curieux en T₀, ce qui est ici mis en évidence par la question *comment se fait-il que* qui montre la surprise ressentie par le locuteur-énonciateur principal. D'autre part, l'hypothèse plausible formulée en (B) n'est pas forcément vraie même si les prémisses (C) et (A) venaient à être vérifiées.

On voit bien ici que l'ancrage temporel du constat de départ et de l'hypothèse formulée est similaire dans ces deux exemples à celui que l'on a pu mettre en évidence au point (5.1) lors de l'analyse de l'expression de la conjecture au futur en français.

Dans l'exemple (13) au conditionnel passé, le procès est accompli en T₀. On peut d'ailleurs remplacer le conditionnel passé par un passé composé sans que la localisation temporelle du procès soit modifiée :

(13a) Voici, sous d'immenses cyprès noirs, le cimetière enclos que nous cherchons et nous nous dirigeons, au milieu des stèles droites, penchées ou brisées, vers le groupe de cyprès qui doit abriter la chère petite tombe. Mais comment se fait-il que je n'aperçois pas les stèles encore ? Me *suis-je trompé* de direction ? Ce n'est pas possible...

Par conséquent, les instructions temporelles du conditionnel s'actualisent de façon complexe. L'instruction [+ PASSÉ] place dans l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation principale une énonciation secondaire qui ne fait référence à aucune énonciation antérieure envisagée comme ayant été réalisée. C'est ce que met en évidence l'impossibilité d'expliciter une telle énonciation antérieure :

(13b) Voici, sous d'immenses cyprès noirs, le cimetière enclos que nous cherchons et nous nous dirigeons, au milieu des stèles droites, penchées ou brisées, vers le groupe de cyprès qui doit abriter la chère petite tombe. Mais comment se fait-il que je n'aperçois pas les stèles encore ? **[j'ai / je me suis demandé si]* je me *suis trompé* de direction. Ce n'est pas possible...

Comme pour les exemples précédents, la structure énonciative mise en place du fait de ce dédoublement énonciatif est auto-dialogique :

(13c) Voici, sous d'immenses cyprès noirs, le cimetière enclos que nous cherchons et nous nous dirigeons, au milieu des stèles droites, penchées ou brisées, vers le groupe de cyprès qui doit abriter la chère petite tombe. Mais comment se fait-il que je n'aperçois pas les stèles encore ? *[je me demande si] / *[X se demande si]* je me *suis trompé* de direction. Ce n'est pas possible... Elles n'y sont pas cependant et l'inquiétude commence... Je cherche, je cherche..

À partir de cette énonciation antérieure fictive, l'instruction [+ ultériorité] se grammaticalise et permet de diminuer le degré de certitude de l'hypothèse exprimée.

On pourrait penser à ce stade de la démonstration que le fonctionnement est similaire à celui exposé pour les énoncés au futur. Cela dit, si on modifie l'énoncé interrogatif de l'exemple (13) en énoncé affirmatif, l'énoncé ne semble pas faire sens :

(13d) Voici, sous d'immenses cyprès noirs, le cimetière enclos que nous cherchons et nous nous dirigeons, au milieu des stèles droites, penchées ou brisées, vers le groupe de cyprès qui doit abriter la chère petite tombe. Mais comment se fait-il que je n'aperçois pas les stèles encore ? Je me **serais trompé* de direction. Ce n'est pas possible... Elles n'y sont pas cependant et l'inquiétude commence... Je cherche, je cherche.

Cet énoncé ne fait pas sens. En effet, le conditionnel semble produire un effet de sens de reprise. Or, cela entre en contradiction d'une part avec la configuration auto-dialogique de l'énoncé, et d'autre part, avec le co(n)texte qui est bien celui d'une conjecture. Et une des caractéristiques de la conjecture est que le constat de départ comme l'hypothèse plausible sont formulés par un seul et même locuteur-énonciateur, à moins de reprendre la totalité du raisonnement à un locuteur-énonciateur distinct. C'est cette contradiction entre la valeur médiative du conditionnel, induite par son fonctionnement dialogique en langue, et le co(n)texte qui fait que l'énoncé ne peut être interprété.

On pose que c'est la contradiction entre le fonctionnement du conditionnel et les caractéristiques temporelles du raisonnement abductif qui explique que le conditionnel ne peut produire d'effet de sens conjectural en affirmation. Le raisonnement par abduction est initié, on le rappelle, par le constat en T₀ d'un fait surprenant (noté C). Ce raisonnement donne ensuite lieu à la formulation d'une hypothèse plausible (notée B) permettant d'expliquer ou

de caractériser le procès constaté en T_0 . Le conditionnel, on l'a vu, du fait de son instruction [+ PASSÉ], impute fictivement l'énoncé contenant l'hypothèse plausible à un énonciateur antérieur à T_0 . Cela revient à placer le résultat avant le constat même du procès qui origine le raisonnement. Cela donne lieu à une aporie du point de vue logique qui fait que cette configuration est impossible.

On avance que l'interrogation totale, du fait de son fonctionnement dialogique et de la mise en débat qu'elle introduit, permet de lever cette contradiction et contribue à la production de l'effet de sens conjectural dans des énoncés d'hypothèse plausible au conditionnel. On a vu en effet au chapitre 7 que l'effet de sens de reprise a peu d'affinités avec l'interrogation totale en ce sens qu'il se caractérise par sa valeur médiative et par la suspension du jugement épistémique du locuteur-énonciateur principal. Or, la suspension du jugement épistémique de E_1 n'est pas compatible avec la mise en débat que l'interrogation totale introduit, et il faut avoir un co(n)texte particulier pour que l'effet de sens de reprise soit produit en interrogation totale. Par conséquent, on avance que l'interrogation totale écarte l'effet de sens de reprise vers lequel le conditionnel tend et permet aux instructions temporelles du conditionnel de se grammaticaliser, d'avoir une valeur plus abstraite, et par conséquent d'accentuer, en interaction avec un énoncé d'hypothèse plausible, l'effet de sens conjectural déjà présent dans l'hypothèse exprimée.

On recense pourtant un énoncé d'hypothèse plausible au conditionnel en affirmation produisant un effet de sens conjectural. Il s'agit d'un énoncé au discours indirect libre dans lequel le conditionnel fonctionne non plus comme dans les énoncés que l'on vient d'analyser, mais comme une transposition du futur dans le PASSÉ. De ce fait, la contradiction entre le fonctionnement dialogique du conditionnel et le déroulement du raisonnement abductif est levée puisque le constat n'est plus fait à partir de T_0 , mais transposé sur une énonciation antérieure que l'on rapporte. C'est ce fonctionnement qu'on s'attachera à exposer au point suivant.

5.2.2. Expression de la conjecture au conditionnel et discours indirect libre

On entend ici montrer que le conditionnel, lorsqu'il est employé dans un énoncé au discours indirect libre, peut intervenir dans l'expression de la conjecture de la même façon que le futur. Le conditionnel (présent et passé) se comporte alors comme un double du futur (simple et antérieur), dans l'époque passée. On a d'ailleurs déjà mis en évidence ce parallélisme en français notamment dans la production de l'effet de sens d'ultériorité temporelle, et c'est ce même fonctionnement symétrique qui, on l'a vu, régit la production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel en espagnol.

Soit l'exemple (28) au conditionnel passé :

(28) *Un homme a échangé avec sa sœur des propos sur la liberté dont fait preuve une voisine dans son comportement amoureux, et ils viennent de se rendre compte que la fille de celle-ci les écoutait.*

— « Tu crois qu'elle nous a entendus ? Nous parlions fort.

— Ça écoute aux portes, de la mauvaise graine... Avec une mère pareille. Elle a dû en voir d'autres. Question d'habitude. »

M. de Sainteville était très troublé. « Rentrons », dit-il. Il accompagna sa sœur jusqu'à sa chambre presque en silence. Il pensait à la petite, muette, derrière eux, écoutant les paroles atroces... Elle *serait venue* là, se cacher en jouant avec les autres... Quand il redescendit au salon, il demanda tout de suite : « Et les enfants ? » (Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, p. 242)

Dans cet exemple, le conditionnel passé se comporte de la même façon que le futur antérieur, mais transposé dans le PASSÉ. C'est une configuration assez rare en français puisque c'est la seule dont on dispose dans notre corpus d'énoncés conjecturaux. Le test de substitution du conditionnel passé par *devoir* au plus-que-parfait suivi de l'infinitif permet non seulement de mettre en évidence que l'effet de sens produit est bien un effet conjectural, mais aussi le fait que le conditionnel passé agit bien ici comme un double du futur antérieur, transposé dans l'époque passée, et que l'ensemble du raisonnement, du constat de départ à l'hypothèse formulée, est transposé :

(28a) — « Tu crois qu'elle nous a entendus ? Nous parlions fort.

— Ça écoute aux portes, de la mauvaise graine... Avec une mère pareille. Elle a dû en voir d'autres. Question d'habitude. »

M. de Sainteville était très troublé. « Rentrons », dit-il. Il accompagna sa sœur jusqu'à sa chambre presque en silence. Il pensait à la petite, muette, derrière eux, écoutant les paroles atroces... Elle *avait dû venir* là, se cacher en jouant avec les autres... Quand il redescendit au salon, il demanda tout de suite : « Et les enfants ? »

On a posé *supra* qu'en affirmation, le conditionnel ne peut entrer en jeu dans la production d'un effet de sens conjectural parce que le fait d'imputer l'hypothèse plausible d'un raisonnement dont le constat de départ est effectué en T_0 à un énonciateur antérieur est incompatible avec la chronologie logique du raisonnement par abduction dans lequel le constat précède nécessairement l'hypothèse plausible formulée. Dans l'exemple (28), la configuration est différente. Le constat de départ, initialement effectué en T_0 , est lui aussi transposé dans le PASSÉ puisqu'il s'agit d'un énoncé au discours indirect libre. L'incompatibilité chronologique n'est donc plus de mise ici : le constat est bien antérieur à l'hypothèse puisque tout est transposé. On peut d'ailleurs reconstruire l'énoncé au discours rapporté direct en (28b) :

(28b) — « Tu crois qu'elle nous a entendus ? Nous parlions fort.
— Ça écoute aux portes, de la mauvaise graine... Avec une mère pareille. Elle a dû en voir d'autres. Question d'habitude. »
M. de Sainteville était très troublé. « Rentrons », dit-il. Il accompagna sa sœur jusqu'à sa chambre presque en silence. Il pensait à la petite, muette, derrière eux, écoutant les paroles atroces... Il se dit : « Elle *sera venue* là, se cacher en jouant avec les autres... ». Quand il redescendit au salon, il demanda tout de suite : « Et les enfants ? »

Dans cet exemple, le mécanisme de production de l'effet de sens conjectural est similaire à celui des exemples analysés précédemment dans l'expression de la conjecture au futur. Le procès *venir* est accompli en T_0 comme le montre la possibilité de remplacer le futur antérieur par un passé composé sans modifier la localisation temporelle du procès :

(28c) — « Tu crois qu'elle nous a entendus ? Nous parlions fort.
— Ça écoute aux portes, de la mauvaise graine... Avec une mère pareille. Elle a dû en voir d'autres. Question d'habitude. »
M. de Sainteville était très troublé. « Rentrons », dit-il. Il accompagna sa sœur jusqu'à sa chambre presque en silence. Il pensait à la petite, muette, derrière eux, écoutant les paroles atroces... Il se dit : « Elle *est venue* là, se cacher en jouant avec les autres... ». Quand il redescendit au salon, il demanda tout de suite : « Et les enfants ? »

Cet énoncé est un énoncé d'hypothèse plausible issu d'un raisonnement par abduction. Le constat de départ (la présence de la fillette) est situé en T_0 en (28b) au discours direct et transposé dans l'antériorité de T_0 dans l'exemple (28) au discours indirect libre. Le raisonnement suit le schéma habituel en (CAB) :

C (constat dans le PASSÉ de T_0) : la petite fille est derrière la porte
A (règle) : si la petite fille joue à se cacher, elle se cache derrière la porte
B (cas) : elle est venue là, se cacher en jouant avec les autres

Cette hypothèse comporte déjà un degré de certitude réduit parce qu'elle provient d'un raisonnement par abduction qui, lorsque les prémisses sont vérifiées, n'implique pas nécessairement que l'hypothèse plausible le soit. Ce degré de certitude est encore diminué par l'emploi du futur antérieur. L'instruction temporelle [+ ultériorité] ne peut porter sur le procès, du fait des indications données par le co(n)texte quant à la localisation temporelle de ce dernier. L'ultériorité est alors reportée sur l'énonciation. Le dédoublement énonciatif mis en place est fictif (28d) :

(28d) — « Tu crois qu'elle nous a entendus ? Nous parlions fort.
— Ça écoute aux portes, de la mauvaise graine... Avec une mère pareille. Elle a dû en voir d'autres. Question d'habitude. »
M. de Sainteville était très troublé. « Rentrons », dit-il. Il accompagna sa sœur jusqu'à sa chambre presque en silence. Il pensait à la petite, muette, derrière eux, écoutant les paroles atroces... **[je dirai qu']elle est venue* là, se cacher en jouant avec les autres... Quand il redescendit au salon, il demanda tout de suite : « Et les enfants ? »

et se fait selon une structure auto-dialogique (28e) :

(28e) — « Tu crois qu'elle nous a entendus ? Nous parlions fort.
— Ça écoute aux portes, de la mauvaise graine... Avec une mère pareille. Elle a dû en voir d'autres. Question d'habitude. »
M. de Sainteville était très troublé. « Rentrons », dit-il. Il accompagna sa sœur jusqu'à sa chambre presque en silence. Il pensait à la petite, muette, derrière eux, écoutant les paroles atroces... *[j'ai dit qu']* / **[X a dit qu']* elle *est venue* là, se cacher en jouant avec les autres... ». Quand il redescendit au salon, il demanda tout de suite : « Et les enfants ? »

Ce fonctionnement dialogique, imposé par le report de l'instruction [+ ultériorité] du futur sur l'énonciation du fait des indications co(n)textuelles avec lesquelles sa valeur en langue entre en interaction lors de son actualisation permet de mettre à distance l'hypothèse plausible formulée en l'imputant à un énonciateur secondaire e_1 coréférent personnellement avec l'énonciateur principal E_1 , mais situé dans une énonciation fictive ultérieure. Cette mise à distance, ajoutée à la valeur épistémique de l'instruction [+ ultériorité] qui se grammaticalise, a pour conséquence de diminuer le degré de certitude de l'hypothèse plausible.

Le conditionnel, dans l'exemple (28), fonctionne donc bien comme un *conditionnel de concordance*, comme un futur transposé dans le PASSÉ, de la même façon que pour un énoncé produisant un effet de sens d'ultériorité temporelle comme *infra* :

Thérèse me dit : « — Je *viendrai* mardi. »

Thérèse m'a dit qu'elle *viendrait* mardi.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que dans le cas du discours indirect libre, le conditionnel soit à même de produire un effet de sens conjectural dans un énoncé d'hypothèse plausible en affirmation alors qu'il ne le peut habituellement qu'en interrogation totale.

On se propose à présent, pour conclure cette partie consacrée à l'expression de la conjecture en français, de mettre en évidence la différence entre le futur et le conditionnel.

5.3 Bilan : différence entre le futur et le conditionnel dans l'expression de la conjecture en français

On a montré que la conjecture n'est pas inhérente au futur ou au conditionnel. Une hypothèse plausible peut être actualisée au présent et exprimer une conjecture au sujet d'un procès. On a mis en avant le fait que le futur comme le conditionnel permettent de diminuer le degré de certitude de l'hypothèse

plausible formulée par rapport à un énoncé au présent. Cependant, une différence existe entre ces deux temps.

On pose en effet que le conditionnel diminue de façon plus importante que le futur le degré de certitude de l'hypothèse plausible non seulement du fait de son fonctionnement anaphorique, mais aussi du fait qu'il intervienne uniquement en interrogation totale. Le conditionnel, on l'a vu, place une énonciation fictive antérieure à l'énonciation principale à partir de laquelle l'ultériorité se grammaticalise et diminue le degré de certitude de l'hypothèse exprimée. Avec le futur, l'ultériorité se grammaticalise à partir de T₀, ce qui explique, selon nous, que le degré de certitude d'une hypothèse plausible au futur soit plus élevé que celui d'une hypothèse plausible au conditionnel. Le cotexte des énoncés analysés nous permet d'appuyer cette différence sémantique.

On choisit pour cela de comparer deux exemples en interrogation totale afin que le rôle joué par la modalité phrastique dans la variation du degré de certitude de l'hypothèse n'entre pas en jeu dans l'analyse et qu'on puisse isoler la variation épistémique introduite par le temps verbal. Soit l'exemple (12) au futur simple et l'exemple (13) au conditionnel passé :

- (12) — Enfin cette dame regardait Amaury ? reprit le père Huguenin.
— Quelle dame ? demanda Pierre, qui, sans savoir comment, se prit à écouter avec attention.
— Une grande belle femme toute petite, comme il vous l'a dit, répondit Amaury en riant ; mais je ne la connais pas.
— Si elle est rouge de figure, objecta le père Huguenin, ce n'est pas la demoiselle de Villepreux ; car celle-là est pâle comme une morte. Ce *sera* peut-être sa fille de chambre ?
— Ah ! peut-être bien, répondit le Berrichon, car on l'appelait madame. (Georges Sand, *Le Compagnon du Tour de France*, 1840, p.179)

- (13) Voici, sous d'immenses cyprès noirs, le cimetière enclos que nous cherchons et nous nous dirigeons, au milieu des stèles droites, penchées ou brisées, vers le groupe de cyprès qui doit abriter la chère petite tombe. Mais comment se fait-il que je n'aperçois pas les stèles encore ? Me *serais-je trompé* de direction ? Ce n'est pas possible... Elles n'y sont pas cependant et l'inquiétude commence... Je cherche, je cherche. (Pierre Loti, *Suprêmes visions d'Orient : fragments de journal intime*, 1921, p.1439)

L'hypothèse plausible exprimée dans l'exemple (12) a un degré de certitude plus élevé que celle de l'exemple (13). Dans l'exemple (12), l'hypothèse semble confirmée par l'interlocuteur qui la reprend à son compte et ajoute un élément extérieur qui viendrait la vérifier : *peut-être bien, répondit le Berrichon, car on l'appelait madame*. Au contraire, dans l'exemple (13), ce qui suit immédiatement l'expression de l'hypothèse plausible formulée est une négation de la possibilité que cette hypothèse soit vérifiée : *ce n'est pas possible*. Les éléments cotextuels prouvent bien, selon nous, que le locuteur-énonciateur principal accorde un degré de certitude supérieur à une hypothèse

qu'il formule au futur par rapport à une hypothèse qu'il formule au conditionnel.

On se propose à présent dans une dernière partie de mettre en parallèle les conclusions que l'on a tirées à propos de l'expression de la conjecture au futur et au conditionnel en espagnol et en français pour tenter d'apporter une vision contrastive de cet effet de sens.

VI. Synthèse

Ces conclusions s'articuleront en plusieurs points. Dans un premier temps, on rappellera les différences entre l'espagnol et le français dans l'expression de la conjecture au futur et au conditionnel (point 6.1). On mettra ensuite en évidence les points communs dans le mécanisme de production de l'effet de sens conjectural (point 6.2) pour prouver que ces deux langues obéissent à des processus communs mettant en jeu une valeur en langue commune pour chacun des temps employés, et que les différences constatées ne sont pas imputables à des valeurs en langue distinctes des différents éléments mais à une exploitation divergente des moyens linguistiques disponibles pour exprimer la conjecture. Pour terminer, on donnera une vision d'ensemble de cette analyse sous forme de tableaux récapitulatifs (point 6.3).

6.1. Différences de fonctionnement entre les deux langues

Les deux différences fondamentales que l'on peut mettre en avant lorsqu'on observe le fonctionnement de l'expression de la conjecture en espagnol et en français concernent d'une part, le type de raisonnement qui donne lieu à l'énoncé d'hypothèse qui sert de base à l'énoncé conjectural au futur ou au conditionnel et d'autre part, la répartition de l'emploi des formes tensives et extensives du futur et du conditionnel en fonction de la localisation temporelle du procès contenu dans l'hypothèse formulée.

6.1.1. *Type de raisonnement employé*

Les grammairiens et linguistes qui s'attachent à expliquer ou décrire le fonctionnement de la conjecture dans une perspective contrastive entre l'espagnol et le français posent que le futur espagnol est plus apte à exprimer la conjecture que le futur français, et qu'en ce sens, le futur espagnol est plus modal et/ou épistémique que le futur français.

On a pu voir tout au long de l'analyse qui a été menée d'une part pour l'espagnol et d'autre part pour le français, que si l'expression de la conjecture semble plus restreinte au futur et au conditionnel en français, c'est dû au fait que le français n'utilise ces temps verbaux que dans les hypothèses plausibles issues d'un raisonnement par abduction alors que l'espagnol emploie le futur et le conditionnel avec des hypothèses issues d'abductions mais aussi de déductions. Or, le raisonnement par abduction comporte certaines contraintes du point de vue de la localisation temporelle du procès sur lequel porte l'hypothèse plausible formulée. Le constat du fait surprenant qui donne lieu au raisonnement par abduction se fait nécessairement en T_0 . L'hypothèse plausible formulée a pour but soit de caractériser ce fait, soit d'expliquer pourquoi ce fait est comme cela ou existe (Cf. Eco 1992 : 258 cité au point 4.2.1). Caractériser un fait revient à dire ce qu'il est. On ne sera donc pas surpris d'avoir le verbe

être dans ce type d'énoncé. C'est ce qui permet d'expliquer, selon nous, qu'on ne trouve pas d'énoncés conjecturaux au futur simple en français avec d'autres verbes que le verbe *être*. On remarquera d'ailleurs qu'en espagnol, lorsque l'hypothèse plausible contient un procès en accomplissement en T₀, ce sont des verbes d'existence qui sont utilisés : *ser*; *estar*. Il n'y a donc pas de réelle différence dans le mécanisme de production de la conjecture mais une exploitation différente des possibilités linguistiques de chacune des langues.

On pose donc que cette différence de fonctionnement ne repose pas sur une nature ou des propriétés différentes du futur ou du conditionnel dans chacune de ces langues, mais bien sur une répartition distincte des marqueurs linguistiques possibles pour diminuer le degré de certitude de l'hypothèse formulée. Le champ d'action du futur et du conditionnel est plus large en espagnol qu'en français, du fait de la faible fréquence d'emploi de *deber (de) + infinitif* en espagnol là où le français a recours de façon plus fréquente à *devoir + infinitif*. On pense pouvoir expliquer en partie cette différence de comportement entre l'espagnol et le français par le risque de confusion qui existe en espagnol avec le verbe *deber*. Si en français le verbe *devoir* est employé dans le même type de structure syntaxique pour exprimer soit l'obligation soit la conjecture, en espagnol, la répartition syntaxique est nette : *deber + infinitif* s'utilise pour exprimer l'obligation et *deber de + infinitif* est employé pour exprimer la conjecture. Or, en discours, on ne peut que constater le fait que les deux formes peuvent être employées pour exprimer indifféremment la conjecture et l'obligation. C'est ce que l'on voit dans l'exemple (29) dans lequel un même locuteur emploie les deux formes pour exprimer la conjecture :

(29) A Francisco Vázquez, su alcalde, al que sin duda adornan muchas virtudes y es quizás el mejor alcalde que ha tenido la capital gallega, el cierre de la fábrica de la hispano francesa se le atravesó desde el primer momento. Y sin atender a razón alguna, ha expropiado los 42.000 metros cuadrados que tenía Altadis en el centro de la ciudad. Vázquez conservará el edificio de la antigua fábrica, y con el resto de los terrenos de los almacenes y naves construirá 400 viviendas. Dichas viviendas en un principio tienen la calificación de sociales, pero el tiempo dirá. Los terrenos expropiados, a precio de mercado, valen unos 180 millones de euros, y por ellos el Ayuntamiento pagará a Altadis 13 millones tan sólo. Imagino que los accionistas de Altadis no *deben de estar* muy contentos con este robo legal, e imagino que más de uno *debe estar* frotándose las manos por el gigantesco negocio que provocará el alcalde coruñés. (*La Razón Digital*, 16/12/2003 : El ladrillazo de Vázquez)

On peut donc penser que le marqueur *deber (de) + infinitif* n'est pas senti comme suffisamment pertinent pour exprimer la conjecture et que l'espagnol a préféré développer la possibilité offerte par le futur et le conditionnel pour produire l'effet de sens conjectural de façon plus large.

Le futur espagnol n'est donc pas plus modal que le futur français, et le conditionnel français n'est pas non plus moins apte à exprimer la conjecture que le conditionnel espagnol. Là encore, ce sont les contraintes logiques et

temporelles inhérentes au raisonnement par abduction qui contraignent le français à employer le conditionnel uniquement en interrogation totale dans l'expression de la conjecture. Ce n'est en rien dû à la valeur de chacun de ces temps et cette première conclusion permet de confirmer une fois encore que la valeur en langue qu'on a postulée pour le futur et le conditionnel, en appui sur leur morphologie, est bien commune aux deux langues.

6.1.2. Répartition de l'emploi du futur et du conditionnel en espagnol et en français

Du fait de cette différence fondamentale quant au type de raisonnement engagé dans les énoncés conjecturaux au futur et au conditionnel en espagnol et en français, la répartition des temps ne se fait pas de la même façon dans chacune de ces langues.

En espagnol, le futur et le conditionnel se répartissent en fonction de l'époque dans laquelle se situe le procès par rapport au moment de l'énonciation principale. Le futur, du fait de son instruction temporelle [+PRÉSENT], est employé dans des énoncés contenant un procès situé en T_0 . Le choix entre le futur simple (forme tensive) et le futur antérieur (forme extensive) se fait selon que le procès est donné à voir en accomplissement (forme tensive) ou accompli (forme extensive) au moment de l'énonciation principale. Le conditionnel quant à lui, du fait de son instruction temporelle [+PASSÉ] est utilisé dans des énoncés d'hypothèse probable ou plausible portant sur un procès antérieur à T_0 . Là encore, le choix entre le conditionnel présent et le conditionnel passé se fait en fonction de la vision qui est donnée du procès : en accomplissement ou accompli. On voit bien que le futur et le conditionnel ont des territoires temporels bien définis : les procès du PRÉSENT reviennent au futur et ceux du PASSÉ reviennent au conditionnel.

En français, du fait du type d'énoncé mis en jeu dans l'expression de la conjecture au futur et au conditionnel, les deux temps se partagent le même champ d'emploi : celui de procès vus en accomplissement ou accomplis en T_0 . L'opposition temporelle PRÉSENT/PASSÉ qui existe en langue et que l'on retrouve en discours dans le cas de l'espagnol est utilisée de façon différente en français. Comme cette opposition ne peut se retrouver dans la localisation temporelle du procès exprimé, elle est utilisée pour faire varier le degré de certitude de l'hypothèse plausible formulée. Le futur simple et le conditionnel présent sont tous deux employés pour des procès vus en accomplissement en T_0 et le futur antérieur et le conditionnel passé sont utilisés pour des procès accomplis au moment de l'énonciation principale. Le futur, parce qu'il a un mode de repérage déictique, représente un degré de certitude plus élevé que le conditionnel qui a un mode de repérage anaphorique et établit une double distance entre l'hypothèse plausible énoncée et l'énonciateur principal E_1 .

Une fois encore, la différence que l'on observe entre l'espagnol et le français du point de vue de la répartition du futur et du conditionnel en fonction de la localisation temporelle du procès contenu dans l'hypothèse formulée est imputable au fait que le français emploie ces temps pour exprimer la conjecture uniquement dans des énoncés d'hypothèse plausible issus d'une abduction et contenant un procès accompli ou vu en accomplissement en T_0 .

Après avoir montré quelles sont les différences entre les deux langues et mis en évidence le fait qu'elles sont dues à l'étendue de l'emploi de ces temps dans l'expression de la conjecture, on se propose à présent de rappeler les mécanismes qu'elles ont en commun dans la production de l'effet de sens conjectural.

6.2. Mécanismes de fonctionnement communs aux deux langues

Les mécanismes d'actualisation de la valeur en langue de chacun des temps et l'effet de sens produit sont similaires dans les deux langues.

En espagnol comme en français, l'actualisation de la valeur en langue du futur comme du conditionnel en interaction avec le co(n)texte d'hypothèse (probable ou plausible selon la langue et le type d'énoncé mis en jeu) permet de produire l'effet de sens conjectural de façon similaire. En effet, toutes les configurations d'énoncés conjecturaux ont en commun le fait que l'instruction [+ ultériorité] ne peut porter sur le procès. La grammaticalisation de cette instruction, bien que se faisant de façon distincte au futur et au conditionnel, permet de rendre plus saillante la valeur épistémique inhérente à la notion d'ultériorité et diminue le degré de certitude de l'hypothèse exprimée.

On peut ainsi distinguer différents degrés de certitude en espagnol comme en français, qui ne s'échelonnent pas de la même façon du fait des différences constatées *supra*, mais qu'on se propose de retranscrire dans un tableau au point (6.4). Le type de raisonnement mis en jeu, le temps verbal employé et la modalité phrastique utilisée sont les trois éléments qui, en interaction, permettent de produire l'effet de sens conjectural et de faire varier de façon plus ou moins importante le degré de certitude de l'hypothèse contenue dans l'énoncé.

6.3. Tableaux récapitulatifs

6.3.1. Production de l'effet de sens conjectural en espagnol

	Espagnol			
Temps	Futur Simple	Futur Antérieur	Conditionnel Présent	Conditionnel Passé
Instructions aspectuelles	[+ tension] [± incidence]	[+ extension] [± incidence]	[+ tension] [± incidence]	[+ extension] [± incidence]
Instructions temporelles	[+ PRÉSENT] [+ ultériorité] est reportée sur l'énonciation		[+ PASSÉ] [+ ultériorité] se grammaticalise	
Fonctionnement référentiel	Déictique		Déictique et Anaphorique	
Structure énonciative	Dédoublément énonciatif fictif dans l'ultériorité de T ₀ Structure dialogique auto-énonciative		Dédoublément énonciatif fictif dans l'antériorité de T ₀ Structure dialogique auto-énonciative	
Paramètres co(n)textuels	Énoncé d'hypothèse probable ou d'hypothèse plausible dont le procès est vu en accomplissement ou accompli dans le PRÉSENT de T ₀		Énoncé d'hypothèse probable ou d'hypothèse plausible dont le procès est vu en accomplissement ou accompli dans le PASSÉ de T ₀	
Modalité phrastique	Affirmation / Interrogation totale / Interrogation partielle			
Type de discours	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct et indirect libre		Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct et indirect libre	
Effet produit	Diminue le degré de certitude de l'hypothèse formulée par rapport au degré déjà établi par le type d'hypothèse avec lequel le temps verbal interagit.			

6.3.2. Production de l'effet de sens conjectural en français

	Français			
Temps	Futur Simple	Conditionnel Présent	Futur Antérieur	Conditionnel Passé
Instructions aspectuelles	[+ tension] [± incidence]		[+ extension] [± incidence]	
Instructions temporelles	[+ PRÉSENT]; [+ ultériorité] est reportée sur l'énonciation	[+ PASSÉ] et [+ ultériorité] se grammaticalisent	[+ PRÉSENT]; [+ ultériorité] est reportée sur l'énonciation	[+ PASSÉ] et [+ ultériorité] se grammaticalisent
Fonctionnement référentiel	Déictique	Déictique et Anaphorique	Déictique	Déictique et Anaphorique
Structure énonciative	Dédoublé énonciatif fictif Structure dialogique auto-énonciative			
Paramètres co(n)textuels	Énoncé d'hypothèse plausible dont le procès est vu en accomplissement dans le PRÉSENT de T ₀		Énoncé d'hypothèse plausible dont le procès est vu accompli dans le PRÉSENT de T ₀	
Modalité phrastique	Affirmation / Interrogation totale / Interrogation partielle	Interrogation totale. Possible en affirmation en discours indirect libre	Affirmation / Interrogation totale / Interrogation partielle	Interrogation totale. Possible en affirmation en discours indirect libre
Type de discours	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct et indirect libre.	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct	Discours directement prononcé par E ₁ / discours rapporté : direct et indirect libre.
Effet produit	Diminue le degré de certitude de l'hypothèse formulée par rapport au degré déjà établi par le type d'hypothèse avec lequel le temps verbal interagit.			

6.3.3. Variation du degré de certitude de l'hypothèse : du plus au moins certain

6.3.3.1. En espagnol

	Procès en accomplissement / accompli dans le PRÉSENT de T ₀		Procès en accomplissement / accompli dans le PASSÉ de T ₀	
Certitude maximum	FS/FA + hypothèse probable + affirmation ou interrogation partielle		Cond Pst /Cond P + hypothèse probable + affirmation ou interrogation partielle	
↓	FS/FA + hypothèse probable + interrogation totale	FS/FA + hypothèse plausible + affirmation ou interrogation partielle	Cond Pst /Cond P + hypothèse probable + interrogation totale	Cond Pst /Cond P + hypothèse plausible + affirmation ou interrogation partielle
Certitude minimum	FS/FA + hypothèse plausible + interrogation totale		Cond Pst /Cond P + hypothèse plausible + interrogation totale	

6.3.3.2. En français

	Procès en accomplissement dans le PRÉSENT de T ₀	Procès accompli dans le PRÉSENT de T ₀
Certitude maximum	FS + hypothèse plausible + affirmation ou interrogation partielle	FA + hypothèse plausible + affirmation ou interrogation partielle
↓	FS + hypothèse plausible + interrogation totale	FA + hypothèse plausible + interrogation totale
Certitude minimum	Cond Pst + hypothèse plausible + interrogation totale	Cond P + hypothèse plausible + interrogation totale

Conclusion

L'objectif de ce travail était double. D'une part, analyser le processus d'actualisation de la valeur aspectuo-temporelle en langue du futur et du conditionnel dans la production des onze effets de sens relevés en espagnol et en français. Il s'agissait ainsi de déterminer quels sont les éléments co(n) textuels avec lesquels cette valeur interagit pour chacun d'eux et comment la structure énonciative qu'elle implique intervient dans le mécanisme de production de sens. D'autre part, étudier l'exploitation que chacune des deux langues fait de cette productivité sémantique, du point de vue temporel et du point de vue modal.

On a pour cela dans une première partie exposé les outils théoriques et méthodologiques utilisés par la suite. Les chapitres 1 et 2 ont permis de définir la valeur aspectuo-temporelle du futur et du conditionnel en appui sur leur morphologie en les situant dans le cadre plus large des travaux sur la temporalité, l'aspectualité et la modalité. Cette réflexion a permis de mettre en évidence le processus de grammaticalisation qui a donné lieu aux formes dont on dispose actuellement et de voir qu'elles sont communes à l'espagnol et au français, tant du point de vue morphologique que sémantique. Le chapitre 3, consacré aux théories énonciatives appliquées aux temps verbaux, a permis de déterminer les conséquences de la valeur aspectuo-temporelle du futur et du conditionnel sur leur fonctionnement énonciatif. C'est sur ce point que s'exprime d'ailleurs la principale différence entre ces deux temps. Le futur procède à un repérage déictique du procès, directement à partir du moment de l'énonciation principale qui est la seule prise en compte. Le conditionnel, au contraire, situe le procès indirectement puisque c'est depuis une énonciation secondaire située dans le PASSÉ de l'énonciation principale que le procès est vu comme ultérieur. Par conséquent, le conditionnel a une structure dialogique en langue qui a un rôle à jouer en discours, alors que le futur ne peut mettre en scène ce dédoublement énonciatif que lorsque le co(n)texte ne permet pas que son instruction temporelle [+ ultériorité] porte sur le procès. Dans le chapitre 4, enfin, on a exposé les principes qui nous ont servi par la suite à construire l'analyse de chacun des onze effets de sens dégagés.

Dans une seconde partie, on a analysé le mécanisme de production des effets de sens présentant un fonctionnement commun en espagnol et en français. Le chapitre 5 a été consacré aux emplois dits *temporels* du futur et du conditionnel : l'emploi d'*ultériorité* et l'emploi *historique*. On a pu voir que l'effet de sens d'ultériorité, contrairement à ce qui a pu être souvent dit, n'est pas produit par le seul temps verbal. C'est en interaction avec un co(n)texte qui permet que les instructions temporelles du futur comme celles du conditionnel

portent sur le procès que ce sens est produit. Le processus d'actualisation de ces instructions dans la production d'énoncés à effet de sens historique est similaire en ce sens qu'elles portent elles aussi sur le procès. En revanche, le co(n)texte entre dans ce cas en dissonance partielle avec ces instructions, ce qui permet à un énoncé au futur de signifier une mise en perspective prospective du procès, et au conditionnel de produire un effet de mise en perspective rétrospective. On peut penser que le travail sur ces deux effets de sens aura mis en avant un certain nombre de critères et déterminé un mécanisme de fonctionnement qui permette de faire de façon claire la différence entre les quatre types d'effets de sens : ultériorité au futur, ultériorité au conditionnel, historique au futur et historique au conditionnel.

Les chapitres suivants portent quant à eux sur des effets de sens dits *modaux* : le processus d'actualisation de la valeur en langue de chacun des deux temps y est par conséquent plus complexe. Les deux seuls effets de sens propres au futur (*bilan* et *énonciation mensongère*) ont été traités au chapitre 6. On a pu ainsi montrer que c'est parce que le co(n)texte avec lequel interagit la valeur en langue du futur ne permet pas que l'instruction [+ ultériorité] porte sur le procès que cette dernière se reporte sur l'énonciation. Ce report met en place un dédoublement énonciatif et entraîne un fonctionnement dialogique en discours que le futur n'a pas en langue. Le principe de production de ces deux effets de sens est donc globalement le même. Les différences observables sont inhérentes à divers éléments co(n)textuels. Les énoncés produisant un effet de sens de bilan sont nécessairement au futur antérieur : l'instruction aspectuelle [+ extension] de cette forme permet de considérer le procès accompli, ce qui correspond à la résultativité inhérente à la notion de bilan. L'effet de sens d'énonciation mensongère quant à lui, ne peut être produit qu'en interaction avec un co(n)texte qui ancre explicitement l'énoncé dans la sémantique du mensonge : avec le futur, c'est l'énonciation du mensonge qui est implicite. On a donc bien affaire, là encore, à une interaction entre les différents éléments qui composent l'énoncé qui ne peuvent donner lieu à ces effets de sens isolément. Le chapitre 7 regroupait quatre effets de sens : *reprise*, *inconcevable*, *polémique* et *mitigation*. L'analyse menée a confirmé ce qui semblait émerger de nombreuses études, à savoir le fait que l'effet de sens dit *polémique* est un effet de sens uniquement co(n)textuel dans lequel le futur comme le conditionnel ne jouent aucun rôle. Dans les énoncés polémiques, ces deux temps entrent en jeu dans la production d'un des dix autres effets de sens décrits dans ce travail. Le cotexte permet quant à lui de *rendre polémique* l'énoncé. En ce sens, on ne considèrera pas ce type d'énoncé comme un des effets de sens imputables aux deux temps analysés. Les effets de sens de *reprise* et d'*inconcevable* ont en commun le fait de n'être produit qu'au conditionnel et de faire référence à une énonciation antérieure implicite. La grammaticalisation des instructions temporelles du conditionnel entraîne dans les deux cas une suspension du jugement épistémique du locuteur-énonciateur principal. La différence entre les deux réside ensuite dans l'interaction de ces

éléments avec le co(n)texte. Le rôle de l'interrogation partielle dans l'effet de sens d'inconcevable permet d'accentuer la modalité épistémique d'incertitude issue de la grammaticalisation de l'instruction [+ ultériorité] et donne lieu, en interaction avec des éléments cotextuels exprimant le rejet, à une modalisation épistémique bien plus forte que dans le cas des énoncés de reprise. L'effet de sens de mitigation est quant à lui réalisé au futur et au conditionnel. On a choisi de l'analyser aux côtés de l'effet de reprise pour interagir dialogiquement avec les études précédentes qui les regroupent pour la plupart. On a pu voir cependant que le mécanisme de production des énoncés de mitigation diffère beaucoup plus de celui de reprise que ce que laissaient penser ces études. On n'a pas affaire au même type de dédoublement énonciatif dans l'un et dans l'autre. Si les effets de reprise et d'inconcevable font référence à une énonciation secondaire implicite attribuée à un énonciateur non coréférent au locuteur-énonciateur principal, le dédoublement énonciatif des énoncés de mitigation au futur comme au conditionnel est fondé sur la référence à une énonciation secondaire fictive. Par conséquent, le processus de grammaticalisation des instructions [+ PASSÉ] et [+ ultériorité] n'est pas saisi au même endroit, et la modalité épistémique de moindre certitude se fait plus saillante dans cet effet de sens que dans les deux précédents. Les deux derniers effets de sens analysés dans cette seconde partie au chapitre 8, à savoir celui d'*hypothèse* et le *préludique*, sont issus d'un degré de grammaticalisation des instructions temporelles du futur et du conditionnel encore plus avancé : le dédoublement énonciatif repose sur une énonciation fictive dans le cas des énoncés hypothétiques, et dans le cas de l'emploi pré-ludique, c'est l'énonciation elle-même qui est donnée à voir comme hypothétique. Ce chapitre aura surtout permis de donner un éclairage nouveau sur l'expression de l'hypothèse au futur et au conditionnel et de mettre en avant les éléments co(n)textuels nécessaires à la production de cet effet de sens. Le conditionnel, souvent envisagé comme le temps hypothétique par excellence, ne peut en effet à lui seul exprimer l'hypothèse. Là encore, ce sont les éléments co(n)textuels qui en interaction avec la valeur en langue du temps verbal permettent d'exploiter la productivité modalisante de ces instructions prises dans un processus d'abstraction et de donner à voir le procès dénoté comme hypothétique, que cette possibilité soit révolue ou puisse encore être actualisée.

Du point de vue contrastif entre l'espagnol et le français, seuls deux effets de sens ont un fonctionnement distinct dans leur globalité : l'effet de sens pré-ludique, inexistant en espagnol au conditionnel, et l'effet de sens conjectural. L'effet de sens pré-ludique n'a pas été isolé et a été étudié conjointement avec l'effet de sens hypothétique dans un souci de cohérence descriptive. C'est pour cette raison que seul l'effet de sens conjectural a été analysé dans la troisième partie consacrée aux effets de sens présentant un fonctionnement distinct entre l'espagnol et le français. On a pu mettre en évidence lors du chapitre 9 le fait que, contrairement à ce qui a pu être montré dans de nombreuses études qui envisagent l'expression de la conjecture au

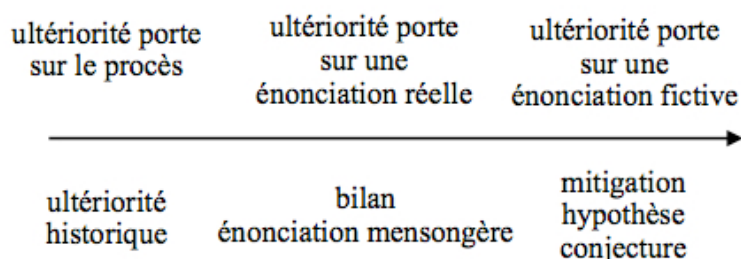
futur et au conditionnel dans une perspective contrastive entre ces deux langues, la différence de fonctionnement observable en discours ne peut être attribuée à une différence sur le plan de la langue. Le futur et le conditionnel de l'espagnol ont la même valeur aspectuo-temporelle que ceux du français. On a montré que l'exploitation distincte de la possibilité qu'ont ces deux temps d'exprimer une modalité épistémique est due à une différence touchant au co(n)texte d'emploi. En espagnol, le futur comme le conditionnel sont employés pour diminuer le degré de certitude d'une hypothèse probable ou d'une hypothèse plausible issues de deux types de raisonnements distincts : la déduction et l'abduction. En français, l'emploi de ces temps est réservé aux hypothèses plausibles issues d'un raisonnement abductif. Or, les caractéristiques temporelles et logiques de ce type de raisonnement impliquent un processus d'actualisation distinct de celui que ces temps ont en interaction avec un énoncé d'hypothèse probable déductive.

De façon plus globale, cette analyse nous a permis de montrer que les dix effets de sens produits, aussi différents soient-ils du point de vue résultatif, sont issus de l'actualisation d'une valeur en langue unique pour chacun de ces temps en interaction avec le co(n)texte. Le temps verbal est donc un élément qui prend part au même titre que les autres à la production de sens et n'en est pas le seul responsable. On a pu voir que certains énoncés demandaient une co(n)textualisation plus importante pour que l'effet de sens produit puisse être clairement défini. En dépit des propriétés co(n)textuelles propres à chaque effet de sens, leur mécanisme de production reste donc relativement proche.

Pour conclure, on se propose d'exposer le processus général d'actualisation de la valeur en langue du futur d'une part, et du conditionnel, d'autre part, valable pour l'ensemble des effets de sens produits pour les deux langues analysées que ce travail semble avoir mis en évidence. Le futur et le conditionnel ont des processus distincts, sans pour autant demeurer totalement étrangers l'un à l'autre, du fait du fonctionnement temporo-dialogique de chacun de ces temps. On a montré que leurs instructions temporelles sont prises dans un mouvement d'abstraction inhérent au processus de grammaticalisation à l'origine de ces formes verbales. On peut envisager le processus d'actualisation des instructions temporelles du futur comme du conditionnel sous la forme d'un *continuum* sur lesquels on pourra placer les différents emplois.

Dans le cas du futur, on a vu que seule l'instruction [+ ultériorité] se grammaticalise. L'instruction [+ PRÉSENT] renvoie en effet au moment de l'énonciation principale, repère énonciatif sans lequel l'énoncé ne peut avoir d'existence. Le mouvement d'abstraction de l'instruction [+ ultériorité] va de la référence la plus concrète, à savoir une ultériorité temporelle qui porte sur le procès, à une référence plus abstraite, celle à une énonciation secondaire ultérieure fictive. Entre les deux se situe la référence à une énonciation

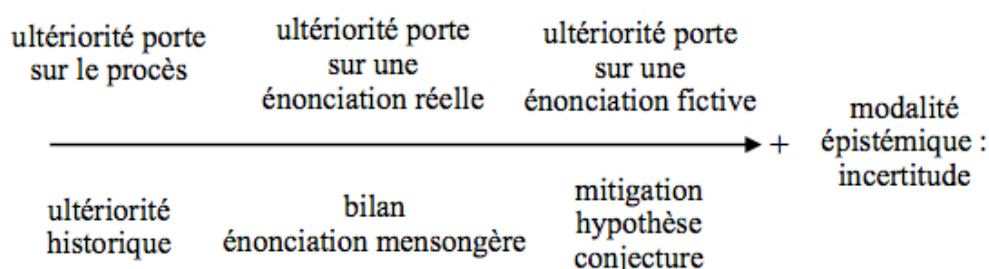
secondaire ultérieure envisagée comme pouvant être réalisée. Ce sont les éléments co(n)textuels qui déterminent le degré d'abstraction de l'instruction [+ ultériorité]. On propose la distribution suivante des différents effets de sens du futur en espagnol et en français⁶⁵ :



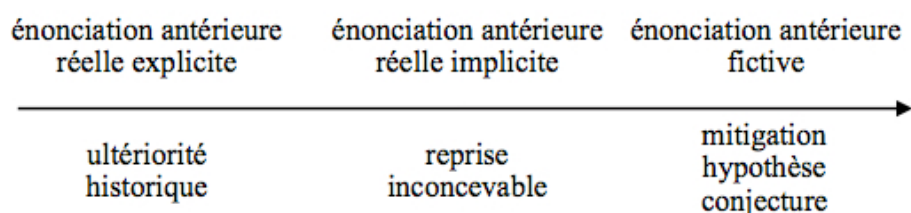
La différence entre chacun des effets de sens situés en un même endroit de ce *continuum* tient ensuite aux propriétés co(n)textuelles définies au cours de l'analyse. Ce qui différencie l'effet de sens d'*ultériorité* de l'*historique*, par exemple, c'est le fait que dans le second, le co(n)texte entre en dissonance avec l'instruction [+ PRÉSENT], ce qui conduit à un effet de mise en perspective prospective du procès par rapport aux procès précédents situés quant à eux dans le PASSÉ. Les deux degrés d'abstraction de l'instruction [+ ultériorité] sont quant à eux déclenchés par le fait que le co(n)texte ne permet pas que celle-ci porte sur le procès. L'ultériorité se reporte alors sur une énonciation secondaire. Celle-ci peut être réelle ou fictive. La différence entre l'effet de sens de *bilan* et celui d'*énonciation mensongère*, tous deux produits dans des cas où l'énonciation secondaire ultérieure peut être explicitée, réside là encore dans les éléments co(n)textuels. L'effet de sens de *bilan* est marqué par un regard rétrospectif sur un procès dont la borne initiale est située dans le PASSÉ ou le PRÉSENT de T₀ alors que les énoncés produisant un effet de sens d'*énonciation mensongère* sont ancrés dans la sémantique du mensonge. Enfin, si les effets de *mitigation*, d'*hypothèse* et de *conjecture* partagent le fait d'être issus d'un degré de grammaticalisation plus avancé de l'instruction [+ ultériorité], c'est une fois encore le co(n)texte qui permet de les distinguer. L'effet de mitigation est produit dans un co(n)texte de demande, de conseil ou de refus d'accéder à la demande d'un tiers, celui d'hypothèse ne peut apparaître sans la présence d'une condition exprimée par une proposition en *si P* au présent. Enfin, la conjecture n'est exprimée au futur qu'à partir d'un énoncé d'hypothèse probable (en espagnol) ou plausible (en espagnol et en français).

⁶⁵ Rappelons ici que l'effet de sens *polémique* a été analysé comme un effet uniquement co(n)textuel produit sur la base d'un énoncé exprimant un autre effet de sens. C'est pourquoi il n'apparaîtra pas dans les schémas proposés ici pour le futur et le conditionnel.

Remarquons que ces trois emplois ont aussi en commun leur sémantisme modal : tous trois contiennent une valeur modale épistémique qui permet dans le cas de la mitigation d'atténuer le propos, dans celui de l'effet hypothétique, de le présenter comme simplement possible, et avec la conjecture, de diminuer le degré de certitude de l'hypothèse exprimée. Le lien entre la plus grande abstraction de l'instruction [+ ultériorité] qui en vient à référer à une énonciation fictive et la modalité épistémique constitue un passage du domaine temporel au modal au niveau du sens produit et correspond à des processus de grammaticalisation beaucoup plus généraux observés pour plusieurs langues. La répartition des effets de sens peut par conséquent être représentée de la façon suivante :



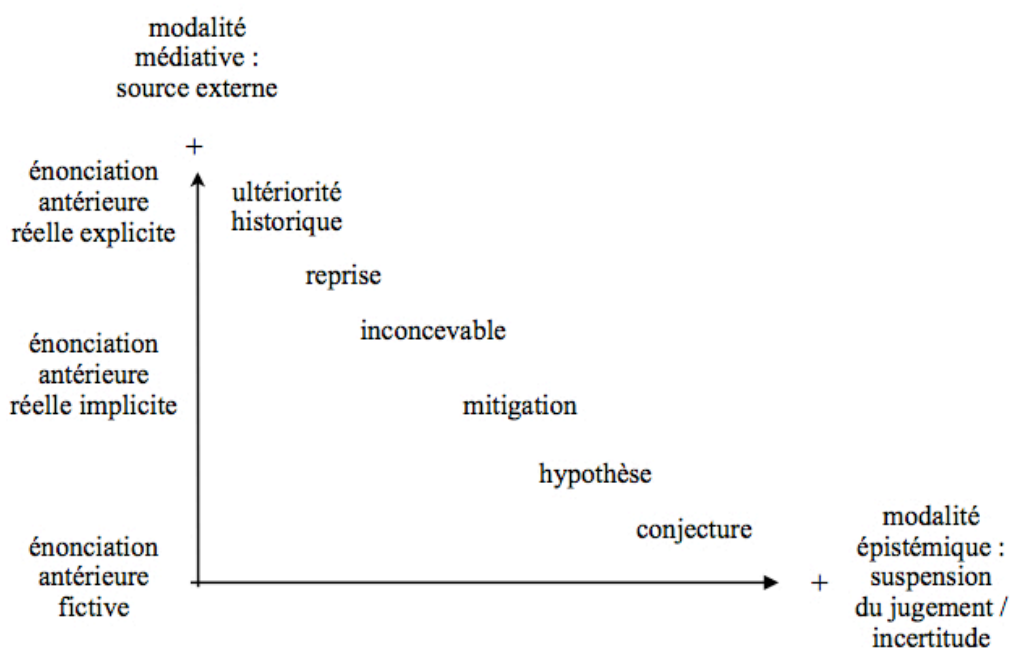
C'est ce type de processus qui régit aussi l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel et la production des différents effets de sens qui en résultent. Le conditionnel combine deux types de grammaticalisation : celle de l'instruction [+ PASSÉ] et celle de l'instruction [+ ultériorité]. La grammaticalisation de l'instruction [+ PASSÉ] est elle aussi envisagée selon un *continuum* allant de la référence à une énonciation antérieure ayant été réalisée à celle d'une énonciation antérieure fictive. Les emplois peuvent être répartis ainsi⁶⁶ :



La référence à une énonciation antérieure implique, du point de vue modal, une valeur médiative : le locuteur-énonciateur principal indique par ce biais que la source du propos est autre. Cette modalité médiative entraîne quant à elle la suspension du jugement épistémique que le locuteur-énonciateur principal

⁶⁶ L'emploi précludique nous semble procéder d'un mécanisme distinct puisque les instructions grammaticalisées du conditionnel portent sur un type de procès particulier : une énonciation. En ce sens, on pose qu'il constitue un cas particulier d'effet de sens hypothétique.

porte sur la réalisation du procès, quel que soit le degré de grammaticalisation de l'instruction [+ PASSÉ]. Ces deux valeurs sont présentes dans tous les emplois produits par le conditionnel, mais dans des proportions distinctes. Au départ du processus d'abstraction, c'est la valeur médiative qui est saillante, alors que la valeur épistémique de suspension du jugement devient plus saillante à mesure que le processus de grammaticalisation tend vers une plus grande abstraction. L'instruction [+ ultériorité] est elle aussi prise dans ce processus et produit une valeur épistémique d'incertitude, comme dans le cas du futur. Cette valeur s'explique par les relations qu'entretient la notion d'ultériorité avec la notion de possible : lorsque du fait du co(n)texte, l'instruction [+ ultériorité] ne peut placer le procès dans le FUTUR par rapport à un repère énonciatif PASSÉ, elle se grammaticalise et le situe dans le champ des possibles, ce qui a pour conséquence d'en diminuer le degré de certitude. On se propose de représenter les emplois du conditionnel selon ces valeurs modales issues de la grammaticalisation des instructions [+ PASSÉ] et [+ ultériorité] de la façon suivante :



On remarquera que l'analyse menée au long de ce travail reflète l'ordre dans lequel semble se produire le processus de grammaticalisation et par conséquent d'abstraction des instructions temporelles données par les temps verbaux.

Ce travail semble avoir permis de faire quelques pas de plus à plusieurs niveaux : du point de vue de l'analyse du mécanisme de production de sens au futur et au conditionnel, mais aussi du point de vue de la notion de *grammaticalisation* et des différents processus que ce mouvement engendre, et enfin, du point de vue de l'espagnol et du français, sur les fonctionnements communs et distincts induits par les caractéristiques propres à chacun de ces systèmes linguistiques.

Le chemin analytique sur lequel on s'est engagée ne se termine pas pour autant ici. On a en effet laissé de côté, temporairement, les formes périphrastiques en *ir a/aller*(PST/IMP) + infinitif qui entrent en concurrence respectivement avec les formes de futur et de conditionnel. On a pu constater qu'alors que les formes périphrastiques ne semblaient concerner que des emplois *temporels* (énoncés à effet de sens d'ultériorité ou historique), elles interviennent de plus en plus dans la production d'effets de sens dits *modaux*. C'est ce qu'on a dans l'exemple suivant, en espagnol, produisant un effet de sens d'inconcevable :

(1) (*Deux amants discutent. La maîtresse demande à son amant si sa femme est au courant de leur aventure*)

— Alguna vez se enterará, supongo. Pero por ahora..., no.

— ¿Tú no piensas decírselo?

— ¿Tú quieres que se lo diga?

— No se contesta a una pregunta con otra: es de mala educación.

Juan Antonio, razonablemente, prefirió no responder a esta impertinencia.

— Cuando llegue el momento, se lo diré.

— Cuando llegue... ¿qué momento?

— Bueno..., algún día tendré que divorciarme... como has hecho tú.

— Sí, claro; algún día.

— ¿Tienes prisa?

— No. ¿Por qué *iba a tenerla* ?

Y Juan Antonio se lanzó a fondo cerrando los ojos:

— ¿O es que quieres que me case contigo? Pero no pudo evitar que Julia - metafóricamente - le saltara al cuello. (Adolfo Marsillach, *Se vende ático*, 1995)

Il serait par conséquent intéressant d'analyser cette concurrence à la lumière de la notion de *grammaticalisation*, d'autant que ce processus semble encore en cours, comme tend à le prouver un énoncé comme celui de l'exemple (1). Il serait d'ailleurs pertinent d'examiner la productivité sémantique du futur et du conditionnel dans une perspective diachronique. Cela permettrait de mesurer l'évolution de ce processus de grammaticalisation au cours des siècles, de voir les variations diatopiques que cela a engendré, et de mettre en évidence les processus communs et les différences d'une part entre les formes périphrastiques en *ir a/ aller* + infinitif et les formes synthétiques actuelles, et d'autre part, entre les différentes langues romanes.

Bibliographie

AARON, Jessi Elana, 2007. « El futuro epistémico y la variación : gramaticalización y expresión de la futuridad desde 1600 » in *Moenia*, 13, p. 253-274.

ABOUDA, Lofti, 1997. *Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français moderne*, Thèse de doctorat, Université Paris VII.

—————, 2001. « Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire. », in Dendale P. et Tasmowski L. (eds), *Le conditionnel en français, Recherches Linguistiques*, 25, Metz, Paris : Université de Metz, Klincksieck, p. 277-294.

ADAM, Jean-Michel, 1991. « Si hypothétique et l'imparfait : une approche linguistique de la fictionalité. », in *Langue et Littérature*, Paris : Hachette.

ALARCOS LLORACH, Emilio, 2009. *Gramática de la lengua española*, Madrid : Espasa Calpe.

ÁLVAREZ CASTRO, Camino, 2010. « Syntaxe et sémantique dans la construction du sens : remarques sur l'effet épistémique du futur de l'indicatif », in Álvarez Castro C., Bango de la Campa F. et Donaire M.L. (éd.), *Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants, Liens linguistiques*, Bern : Peter Lang, p. 335-350.

ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald, 1981. « Interrogation et argumentation », *Langue française*, vol. 52 / 1, p. 5-22.

—————, 1983. *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : P. Mardaga.

AZZOPARDI, Sophie, 2011a. « Le conditionnel en psychomécanique du langage : approche critique de la théorie guillaumienne » in Arabyan M., Bres J., Van Raemdonck D., Ponchon Th., Tremblay R., et Vachon l'Heureux P. (éd.), *De l'actualisation*, Actes du XII^e congrès de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage, Bruxelles juin 2009, Limoges : Lambert Lucas, p. 181-192.

—————, 2011b. « Analyse du futur à effet de sens conjectural en français et en espagnol », in Estève I., Faure A., Guitton A., Mout T., Souque A. et Touati A. (coord), *Autour des langues et du langage : perspective pluridisciplinaire n°2*, Actes du Colloque International des Étudiants-chercheurs en Didactique des Langues et en Linguistique (29 juin–2 juillet 2010), Presses Universitaires de Grenoble.

—————, 2011c. « El futuro eventual en español : dialogismo y traslado de la distancia temporal », in Sinner C., Wotjak G. y Hernández Socas E. (eds.), *El tiempo, espacio y relaciones espacio-temporales en la gramática española*, Peter Lang, p. 65-80 (sous presse).

—————, 2011d. « Futur d'énonciation mensongère vs futur de conjecture en français » communication présentée à Chronos 10 : 10th international conference on tense, aspect, modality and evidentiality, Aston University, Birmingham, 18-20 avril 2011.

AZZOPARDI, Sophie et BRES, Jacques, 2010. « Qui viendra(it) t'arrêter ? Futur, conditionnel : les effets de sens de la *conjecture* et de l'*inconcevable* en interrogation partielle », in Actas del IX Congreso de lingüística francesa, Madrid, 24-26 novembre 2010 (à paraître).

—————, 2012. « Temps verbal et énonciation. Le futur et le conditionnel en français : l'un est dialogique, l'autre pas (souvent) », *Cahiers de praxématique* 54, (à paraître).

BAKHTINE, Mikhail Mikhaïlovitch, 1978. *Esthétique et théorie du roman*, trad. Daria Olivier, Paris : Gallimard.

—————, 1984. *Esthétique de la création verbale*, « Les genres du discours », Paris : Gallimard, p. 265-308.

BANNIARD, Michel, 1997. *Du latin aux langues romanes*, Paris : Nathan.

BARCELÓ, Gérard Joan, 2007. « Le(s) futur(s) dans les langues romanes : évolution linéaire ou cyclique ? », in *Cahiers Chronos*, 16, p. 47-62.

BARCELÓ, Gérard Joan et BRES, Jacques, 2006. *Les temps de l'indicatif en français*, Paris : Ophrys.

BEAUZÉE, Nicolas, 1767/1974. *Grammaire générale*, Barbou.

—————, 1782/1986. « Temps », in Swiggers, P (éd), *Grammaire et théorie du langage au dix-huitième siècle : « mot », « temps », « mode » dans l'Encyclopédie méthodique*, Lille : Presses universitaires de Lille.

BENVENISTE, Émile, 1966. *Problèmes de linguistique générale. I*, Paris : Gallimard.

—————, 1974. *Problèmes de linguistique générale. II*, Paris : Gallimard.

BORILLO, Andrée, 2001. « Le conditionnel dans la corrélation hypothétique en français », in Dendale P. et Tasmowski L. (eds), *Le conditionnel en français, Recherches Linguistiques*, 25, Metz, Paris : Université de Metz, Klincksieck, p. 231-250.

- BOLÓN PEDRETTI, Alma, 1999. « *Pasivos serán los de antes : apuntes discursivo-enunciativos sobre un valor del futuro* », *Hispania*, 82, p. 830-840.
- BOSQUE, Ignacio (ed), 1990. *Tiempo y aspecto en español*, Madrid : Cátedra.
- BOUZET, Jean, 1946-1986. *Grammaire espagnole : classes supérieures de l'enseignement secondaire, préparation à la licence*, Paris : Belin.
- BRES, Jacques, 1997. « De l'alternance passé composé/présent en récit oral conversationnel », *Cahiers Chronos*, 3, p. 125-136.
- , 1999. « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J., Delamotte R., Madray M. et Siblot P, (eds), *L'autre en discours*, p. 191-199.
- , 2005. « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits narratif et d'hypothèse », *Cahiers Chronos*, vol. 14, p. 1-32.
- , 2009a. « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue française*, vol. 3 / 163, p. 21-39.
- , 2009b. « *Robert aurait pris sa retraite et passerait du bon temps... Du conditionnel dit journalistique* », in Maury-Rouan Cl. (éd.), *Regards sur le discours, Mélanges Robert Vion*, Aix-en-Provence : Presses de l'université de Provence.
- , 2010a. « Alors comme ça, le conditionnel serait polyphonique... », in Colas-Blaise M., Kara M., Perrin L. et Petitjean A. (dir.), *La Question polyphonique ou dialogique en sciences du langage, Recherches Linguistiques*, 31, Metz : CELTED, Université Paul Verlaine, p. 201-226.
- , 2010b. « Le conditionnel n'existerait pas, il faudrait l'inventer... Parcours, proposition. De la morphologie à la sémantique grammaticale », in Álvarez Castro C., Bango de la Campa F. et Donaire M.L. (éd.), *Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants, Liens linguistiques*, Bern : Peter Lang, p. 201-226.
- , 2011. « *Arthur, où t'as mis ton corps ? Conditionnel et actualisation de l'effet de sens historique* », in Arabyan M., Bres J., Van Raemdonck D., Ponchon Th., Tremblay R., et Vachon l'Heureux P. (éd.), *De l'actualisation, Actes du XII^e congrès de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage*, Bruxelles juin 2009, Limoges : Lambert Lucas, p. 193-204.
- BRES, Jacques et AZZOPARDI, Sophie, 2012. « *On aurait oublié les clés du dialogisme sur la porte de l'analyse ? De l'effet de sens de conjecture du futur et du conditionnel en français* », in Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., Sarrazin S., (éd.), *Dialogisme : langue, discours*, Peter Lang, (sous presse).

BRES, Jacques, AZZOPARDI, Sophie et SARRAZIN, Sophie, 2012. « Du conditionnel en français et en espagnol : ultériorité dans le passé, grammaticalisation et valeurs modales », *Faits de langues*, (à paraître).

BRES, Jacques et NOWAKOWSKA, Aleksandra, 2006. « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix, Recherches linguistiques*, 28, Metz : Université de Metz, p. 21-48.

BRES, Jacques et VERINE, Bertrand, 2002. « Le bruissement des /voix/ dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue*, 19, p. 159-170.

BYBEE, Joan L, PERKINS, Revere Dale et PAGLIUCA, William, 1994. *The evolution of grammar : tense, aspect, and modality in the languages of the world*, Chicago, London.

CAMUSSI-NI, Marie-Armelle, 2006. *Analyse formelle et conceptuelle des formes verbales du français contemporain : à la croisée du passé simple et de l'imparfait, du futur et du conditionnel, les concepts « ± potentiel » et « ± défini »*, Thèse de doctorat, Université de Haute-Bretagne.

CARTAGENA, Nelson, 1999. « Los tiempos compuestos » in Bosque, I. y Demonte V. (eds), *Gramática descriptiva de la lengua española*, 2, Madrid : Espasa Calpe, p. 2935-2975.

CAUDAL, Patrick et VETTERS, Carl, 2005. « Un traitement conjoint du conditionnel, du futur et de l'imparfait : les temps comme des fonctions d'acte de langage », *Cahiers Chronos*, vol. 12, p. 109-124.

CELLE, Agnès, 1997. *Étude contrastive du futur français et de ses réalisations en anglais*, Gap / Paris : Ophrys.

CHEVALIER, Jean-Claude, 1969. « Remarques comparées sur l'infinitif espagnol et l'infinitif français », *Bulletin Hispanique*, LXXI n°1-2, p. 140-173.

—————, 1978. *Verbe et phrase : les problèmes de la voix en espagnol et en français*, Paris : Éditions hispaniques.

—————, 1992. « Le verbe, une fois de plus », in Luquet, G. (ed), *Actualités de la recherche en linguistique hispanique : actes / du IV^e colloque de linguistique hispanique, Limoges, 30-31 mars 1990*, Limoges : Presses de l'Université de Limoges et du Limousin (PULIM), p. 329-342.

—————, 1997. « Symétrie et transcendance : le cas du futur hypothétique et le cas de l'aspect », *Cahiers de praxématique*, n°29, Montpellier : Presses de l'Imprimerie de l'Université Paul-Valéry Montpellier III, p. 59-80.

CHEVALIER, Jean-Claude, LAUNAY, Michel et MOLHO, Maurice, 1986. « Le Fardeau », *Langages*, vol. 21 / 82, p. 5-11.

CONFAIS, Jean-Paul, 1995. *Temps, mode, aspect : les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

CULIOLI, Antoine, 1999a. *Pour une linguistique de l'énonciation, vol. 2. Formalisation et opérations de repérage*, Paris : Ophrys.

—————, 1999b. *Pour une linguistique de l'énonciation, vol. 3 Domaine notionnel*, Paris : Ophrys.

DAMOURETTE, Jacques et PICHON, Edouard, 1911-1936. *Des mots à la pensée*, Paris : d'Artrey.

DELPORT, Marie-France, 2004. *Deux verbes espagnols : « haber » et « tener » : étude lexico-syntaxique, perspective historique et comparative*, Paris : Éditions Hispaniques.

DENDALE, Patrick, 1993. « Le conditionnel de l'information incertaine : marqueur modal ou marqueur évidentiel ? », in Hilty, G. (ed.), 1993, *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Zurich (6-11 avril 1992)*, Tübingen, Francke Verlag, tome 1, p.165-176.

—————, 1994. « Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel ? », *Langue française*, vol. 102 / 1, p. 24-40.

—————, 1999. « 'Devoir' au conditionnel : valeur évidentio-modale et origine du conditionnel », *Cahiers Chronos*, 4, p. 7-28.

—————, 2001. « Le futur conjectural versus devoir épistémique: différences de valeur et de restrictions d'emploi », *Le français moderne*, 69, p. 1-20.

—————, 2007. « A critical survey and comparison of French and Scandinavian frameworks for the description of linguistic polyphony and dialogism », in Therkensen, Rita, Andersen Nina Møller & Nølle Henning (éds), *Sproglig Polyfoni. Tekster om Bachtin og Scapoline*, Aarhus Universitetsforlag, p. 109-144.

—————, 2010. « Il serait à Paris en ce moment. Serait-il à Paris ? A propos de deux emplois épistémiques du conditionnel. Grammaire, syntaxe, sémantique », in Álvarez Castro C., Bango de la Campa F. et Donaire M.L. (éd.), *Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants, Liens linguistiques*, Bern : Peter Lang, p. 291-317.

DENDALE, Patrick et COLTIER, Danielle, 2005. « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », in Bres, J., Haillet, P.-P., Mellet, S., Nølle, H. et Rosier, L., *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck / Duculot, p. 125-140

- DENDALE, Patrick et DE MULDER, Walter, 1996. « Dédution ou abduction : le cas de *devoir* inférentiel », in Guentchéva Z. (éd.), *L'énonciation médiatisée*, Louvain/Paris : Peeters (*Bibliothèque de l'Information Grammaticale*, 35), p. 305-318.
- DENDALE, Patrick et TASMOWSKI, Liliane, 2001. *Le conditionnel en français*, *Recherches linguistiques*, 25, Metz : Université de Metz.
- DESCLÉS, Jean-Pierre et GUENTCHÉVA, Zlatka, 2001. « La notion d'abduction et le verbe *devoir* "épistémique" », in *Cahiers Chronos*, 8, p. 103-122.
- DIK, Simon C., 1997. *The Theory of Functional Grammar. Part 1: The Structure of the Clause*. Second, revised edition, edited by Kees Hengeveld. Berlin / New York : de Gruyter.
- DOUAY, Catherine, 2000. *Éléments pour une théorie de l'interlocution : un autre regard sur la grammaire anglaise*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- DOUAY, Catherine et ROULLAND, Daniel. 1990. *Les mots de Gustave Guillaume*, Rennes : Presses universitaires de Rennes 2 and Laboratoire du CERLICO.
- DUCROT, Oswald, 1980. *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*, Paris : Hermann.
- , 1984. *Le dire et le dit*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- ECO, Umberto, 1992. *Les Limites de l'interprétation*, Paris : Grasset.
- ERNOUT, Alfred, 1953-2002. *Morphologie historique du latin*, Paris : Klincksieck.
- ERNOUT, Alfred, MEILLET, Antoine et ANDRÉ, Jacques, 2001. *Dictionnaire étymologique de la langue latine : histoire des mots*, Paris : Klincksieck.
- ERNOUT, Alfred et THOMAS, François, 2002. *Syntaxe latine*, Paris : Klincksieck.
- Faits de langue*, 33 (*Le futur*).
- FOUILLOUX, Carolina, 2006. « Los valores del condicional en francés y su comparación con el español », in *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, 21, Madrid : Servicio de Publicaciones de la UCM, p. 63-79.
- GAFFIOT, Félix, 2000. *Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de Pierre Flobert, Paris : Hachette.
- GARDIES, Jean-Louis, 1975. *La logique du temps*, Paris : Presses universitaires de France.
- GENETTE, Gérard, 1992. *Nouveau discours du récit*, Paris : Seuil.

GENNARI, Silvia, 2002. « Spanish past and future tenses: Less (semantics) is more », in Gutiérrez-Rexach, J. (ed.), *From words to discourse: Trends in Spanish semantics and pragmatics*, Amsterdam : Elsevier, p. 21-36.

GOSELIN, Laurent, 1996. *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

—————, 1999. « Les valeurs de l'imparfait et du conditionnel dans les systèmes hypothétiques », *Cahiers Chronos*, 4, p. 29-51.

—————, 2001. « Relations temporelles et modales dans le "conditionnel journalistique" », in Dendale P. et Tasmowski L. (eds), *Le conditionnel en français, Recherches Linguistiques*, 25, Metz, Paris : Université de Metz, Klincksieck, p. 45-66.

—————, 2005. *Temporalité et modalité*, Bruxelles : De Boeck Duculot.

—————, 2010. *Les modalités en français : la validation des représentations*, Amsterdam/New York, NY : Rodopi, coll. "Etudes Chronos/Chronos Studies" n° 1.

GRÉVISSE, Maurice, 1980. *Le bon usage*, Duculot, 9e édition.

GUILLAUME, Gustave, 1929 -1970. *Temps et verbe*, Paris : Champion.

—————, 1971. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, A, vol. 1*, Québec and Paris : Presses de l'Université Laval et Klincksieck.

—————, 1982. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1956-1957, Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec : Presses de l'Université Laval, et Lille : Presses Universitaires de Lille.

—————, 1984. *Langage et science du langage*, Paris et Québec : Nizet et Presses de l'Université de Laval.

—————, 1987. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1945-1946, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française IV*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec : Presses de l'Université Laval, et Lille : Presses Universitaires de Lille.

—————, 1988. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1947-1948, série C*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec : Presses de l'Université Laval, et Lille : Presses Universitaires de Lille.

—————, 1989. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1946-1947, série C, Grammaire particulière du français et grammaire*

générale II, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec : Presses de l'Université Laval, et Lille : Presses Universitaires de Lille.

—————, 1990. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1943-1944, série A*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec : Presses de l'Université Laval, et Lille : Presses Universitaires de Lille.

—————, 1991. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1944-1945, série A et B, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française III et Sémantèmes, morphèmes et systèmes*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec : Presses de l'Université Laval, et Lille : Presses Universitaires de Lille.

—————, 1992. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1938-1939*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec : Presses de l'Université Laval, et Lille : Presses Universitaires de Lille.

—————, 1997. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1946-1947 et 1947-1948, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française V et Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française VI*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et R. Lowe, Québec : Presses de l'Université Laval et Paris : Librairie C. Klincksieck, 1997.

HAGÈGE, Claude, 1993. *The Language Builder*, Amsterdam-Philadelphie : John Benjamins.

HAILLET, Pierre-Patrick, 2001. « A propos de l'interrogation totale directe au conditionnel », in Dendale P. et Tasmowski L. (eds), *Le conditionnel en français, Recherches Linguistiques*, 25, Metz, Paris : Université de Metz, Klincksieck, p. 295-330.

—————, 2002. *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Gap : Ophrys.

—————, 2003. « Représentations discursives, point(s) de vue et signifié unique du conditionnel », *Langue française*, 138/1, *Temps et co(n)texte*, p. 35-47.

—————, 2007. *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles : De Boeck.

HEINE, Bernd, 1993. *Auxiliaries : cognitive forces and grammaticalization*, New-York : Oxford University Press.

—————, 2003. « Grammaticalization », in Joseph, B. et Janda, R., *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford : Blackwell, p. 575-601.

- HEINE, Bernd, CLAUDI, Ulrike et HÜNNEMEYER, Friederike, 1991. *Grammaticalization : a conceptual framework*, Chicago, London : The University of Chicago Press.
- HOPPER, Paul J., et THOMPSON, Sandra A., 1984. *The Discourse Basis for Lexical Categories in Universal Grammar*, *Language* 60.4: 703-752. Reprinted in Bas A., Denison, D., Keizer, E. et Popova, G. (eds), 2004. *Fuzzy Grammar*, Oxford : Oxford University Press, 2, p. 93-308.
- HOPPER, Paul J., et TRAUOGOTT, Elizabeth Closs, 2003. *Grammaticalization*, Cambridge, New York, Melbourne : Cambridge University Press.
- IMBS, Paul, 1960. *L'emploi des temps verbaux en français moderne : essai de grammaire descriptive*, Paris : C. Klincksieck.
- IVANOVA, Irina, 2003. « Le dialogue dans la linguistique soviétique des années 1920-1930 », *Cahiers de l'ILSLS*, in Sériot, P. (éd), *Le discours sur la langue en URSS à l'époque stalinienne (épistémologie, philosophie, idéologie)*, p. 157-182.
- JENSEN Kjær, 2002. « El futuro y el condicional en el sistema verbal español moderno », *Romansk Forum*, 16/2, Oslo, p. 117-125.
- KORZEN, Hanne et NØLKE, Henning, 2001. « Le conditionnel : niveaux de modalisation », in Dendale P. et Tasmowski L. (eds), *Le conditionnel en français, Recherches Linguistiques*, 25, Metz, Paris : Université de Metz, Klincksieck, p. 125-145.
- KRIPKE, Saul A., 1963. « Semantical Considerations on Modal Logic », *Acta Phil. Fennica*, p. 83-94.
- KRONNING, Hans, 2002. « Le conditionnel "journalistique" : médiation et modalisation épistémiques », *Romansk forum*, vol. 2 / 16, p. 561-575.
- LAMIQUIZ, Vidal, 1982. *El sistema verbal del español*, Málaga : Librería Ágora.
- LAMIROY, Béatrice, 1987. « Les verbes de mouvement emplois figurés et extensions métaphoriques », *Langue française*, vol. 76 / 1, p. 41-58.
- , 1999. « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation », *Langages*, vol. 33 / 135, p. 33-45.
- , 2003. « Grammaticalisation et Comparaison de langues », *Verbum*, 25(3), p. 411-431.
- Langue Française*, 2009. 163 (*Dialogisme et marqueurs grammaticaux*) et 164 (*La polyphonie linguistique*).
- LANLY, André, 1958. « Nous avons à parler maintenant du futur », *Le Français moderne* 26, p. 16-46.

—————, 1996. *Deux problèmes de linguistique française et romane : I, le conditionnel en -rais (et le futur en -rai), II, le verbe aller et ses frères romans*, Paris : H. Champion.

LAUNAY, Michel, 1986. « Effet de sens, produit de quoi ? », *Langages*, vol. 21 / 82, p. 13-39.

LE QUERLER, Nicole, 1996. *Typologie des modalités*, Caen : Presses universitaires de Caen.

LEEMAN, Danielle, 2001. « Pourquoi ne peut-on combiner si (italiques) et le conditionnel ? », in Dendale P. et Tasmowski L. (eds), *Le conditionnel en français, Recherches Linguistiques*, 25, Metz, Paris : Université de Metz, Klincksieck, p. 211-230.

LUQUET, Gilles, 2000. *Regards sur le signifiant : études de morphosyntaxe espagnole*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.

MARTIN, Robert, 1981. « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? », *Langages*, vol. 15 / 64, p. 81-92.

—————, 1987. *Langage et croyance : les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Liège : P. Mardaga.

MARTIN, Robert et NEF, Frédéric, 1981. « Temps linguistique et temps logique », *Langages*, vol. 15 / 64, p. 7-20.

MELLET, Sylvie, 1980. « Le présent *historique* ou *de narration* », *L'Information Grammaticale*, 4 (janvier), p. 6-11.

—————, 1998. « Présent et présentification : un problème d'aspect » in Vogeleeer S., Borillo A., Vettters C. et Vuillaume M. (éds), *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve : Peeters (BCILL 99), p. 203-213.

—————, 2000a. « Valeur aspectuelle du présent : un problème de frontière », in Le Goffic P. (éd), *Le présent en français, Cahiers Chronos 7*.

—————, 2000b. « Chronique de linguistique générale et française : le présent », *Travaux de linguistique*, p. 97-111.

MERLE, Jean-Marie, 2001. *Étude du conditionnel français et de ses traductions en anglais*, Paris : Ophrys.

MOESCHLER, Jacques (éd.), 1998. *Le temps des événements*, Paris : Kimé.

MOIRAND, Sophie, 2004. « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique*, p. 189-217.

MOLHO Mauricio, 1975. *Sistemática del verbo español*, Madrid : Gredos.

MORALEJO, José Luis, 1988. « Le présent, un temps pour toutes saisons », *L'Information Grammaticale*, p. 28-31.

- MOUNIN, Georges, 2004. *Dictionnaire de la linguistique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- NILSSON-EHLE, Hans, 1943. « Le conditionnel “futur du passé” et la périphrase devait + infinitif », *Studia Neophilologica*, vol. 16 / 1, p. 50-88.
- NØLKE, Henning, 2002. « La polyphonie comme théorie linguistique », in Carel, M. (ed), *Les facettes du dire. Hommage à O. Ducrot*, Paris : Kimé.
- NØLKE, Henning, FLØTTUM, Kjersti et NORÉN, Coco, 2004. *ScaPoLine : la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.
- PATARD, Adeline, *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français. Valeur en langue et usages en discours*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, 2007.
- , 2010. « L'emploi Préludique de l'imparfait entre temporalité et modalité: éléments d'analyse à partir d'une étude de cas », *Journal of French Language Studies*, vol. 20 / 02, p. 189-211.
- PEIRCE, Charles S., 1931-1935. *Collected Papers of Charles Sanders Peirce*, vols. 1-6, Hartshorne, C. et Weiss, P. (eds), Cambridge, MA : Harvard University Press.
- PÉREZ-SALAZAR RESANO, Carmela, 2002. « Futuro y condicional en español moderno: variación y variedad a lo largo de dos siglos », *Pulchre, bene, recte. Estudios en homenaje al profesor Fernando González Ollé*, Pamplona : Eunsa, p. 1081-1114.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (Madrid). Banco de datos (CORDE) [en línea]. *Corpus diacrónico del español*. <<http://www.rae.es>>
- . Banco de datos (CREA) [en línea]. *Corpus de referencia del español actual*. <<http://www.rae.es>>
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (Madrid) et ASOCIACIÓN DE ACADEMIAS DE LA LENGUA ESPAÑOLA (Madrid), 2010. *Nueva gramática de la lengua española : manual*, Madrid : Espasa Libros.
- REBOTIER Aude, 2009. « Le Futur de l'allemand en comparaison avec les langues romanes : esquisse d'une définition d'une catégorie translinguistique de Futur », *Faits de Langues* 33, p. 69-78.
- , 2011. « Les emplois stéréotypiques des temps narratifs en français », in *Revue Interdisciplinaire "Textes & contextes" [en ligne], Numéro 5 (2010) : "Stéréotypes en langue et en discours"*, Disponible sur Internet : <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/textes&contextes /document.php?id=1256> ISSN 1961-991X.
- RECANATI, Catherine et RECANATI, François, 1999. « La classification de Vendler revue et corrigée », *Cahiers Chronos*, 4, p. 167-184.

- REICHENBACH, Hans, 1947. *Elements of Symbolic Logic*, New-York : Free Press.
- RESCHER, Nicholas et URQUHART, Alasdair, 1971. *Temporal logic*, Wien, New-York : Springer-Verlag.).
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, 2001. *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses universitaires de France.
- ROCCI, Andrea, 2000. « L'interprétation épistémique du futur en italien et en français : une analyse procédurale ». *Cahiers de linguistique française*, 22, p. 241-274.
- ROSIER, Laurence et WILMET, Marc, 2003. « La “concordance des temps” revisitée ou de la “concordance” à la “convergence” », *Langue française*, vol. 138 / 1, p. 97-110.
- ROJO, Guillermo, 1974. « La temporalidad verbal en español », *Verba*, 1, p. 68-149.
- SARRAZIN, Sophie, 2010. « Le conditionnel journalistique espagnol : du modèle français aux nouveaux usages », *Cahiers de l'AFLS*, 16 (1), p. 99-128.
- , 2011. « Signifié de langue et actualisation : le cas du conditionnel dit de conjecture en espagnol », in Arabyan M., Bres J., Van Raemdonck D., Ponchon Th., Tremblay R., et Vachon l'Heureux P. (éd.), *De l'actualisation*, Actes du XII^e congrès de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage, Bruxelles juin 2009, Limoges : Lambert Lucas, p. 205-218.
- , 2012. « Dialogisme de langue et dialogisme de Discours : des emplois dits concessifs du conditionnel en espagnol » n Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., Sarrazin S., (éd.), *Dialogisme : langue, discours*, Peter Lang, sous presse.
- SCHÄFER-PRIEB, Barbara, 2001. « Le futur de probabilité », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 9/10, p. 9-17.
- SCHOGT, Henry G., 1968. *Le système verbal du français contemporain*, The Hague/Paris : Mouton.
- SERBAT, Guy, 1994. « Le présent », in Mellet S., Joffre M.-D. et Serbat G. (eds), *Grammaire fondamentale du latin. Le signifié du verbe.*, Louvain - Paris : Peeters.
- SOTO, Guillermo, 2008. « Sobre el llamado futuro de probabilidad. Algunas condiciones del valor modal de -ré », *Boletín de Filología* 40, 3, p. 193-206.
- SQUARTINI, Mario, 2004. « La relazione semantica tra Futuro e Condizionale nelle lingue romanze », *Revue Romane*, vol. 1 / 39, p. 68-96.

- TOGEBY, Knud, 1953. *Mode, aspect et temps en espagnol*, Copenhagen : Munksgaard.
- TOGEBY, Knud, BERG, Magnus, MERAD, Ghani [et al.], 1982-1985. *Grammaire française*, Copenhagen : Akademisk Forlag, Études romanes de l'Université de Copenhague.
- TOURNADRE, Nicolas, 2004. « Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. fasc. 1 / t. XCIX, p. 7-68.
- VENDLER, Zeno, 1957. « Verbs and Times », *The Philosophical Review*, vol. 66 / 2, p. 143-160.
- VET, Co, 1981. « La notion de « monde possible » et le système temporel et aspectuel du français », *Langages*, vol. 15 / 64, p. 109-124.
- , 1985. « Univers de discours et univers d'énonciation : les temps du passé et du futur », *Langue française* 67, p. 38-58.
- , 1994. « Future tense and discourse representation » in Vet, C. et Vettters, C. (eds), *Tense and Aspect in Discourse, Trends in Linguistics. Studies and Monographs* 75, p. 49-76
- VET, Co et KAMPERS-MANHE, Brigitte, 2001. « Futur simple et futur du passé : leurs emplois temporels et modaux », in Dendale P. et Tasmowski L. (eds), *Le conditionnel en français, Recherches Linguistiques*, 25, Metz, Paris : Université de Metz, Klincksieck, p. 89-104.
- VETTTERS, Carl, 1996. *Temps, aspect et narration*, Amsterdam : Rodopi.
- , 2001. « Le conditionnel : ultérieur du non-actuel », in Dendale P. et Tasmowski L. (eds), *Le conditionnel en français, Recherches Linguistiques*, 25, Metz, Paris : Université de Metz, Klincksieck, p. 169-207.
- VETTTERS, Carl et SKIBINSKA, Elzbieta, 1998. « Le futur : une question de temps ou de mode? Remarques générales et analyse du "présent-futur" perfectif polonais », *Cahiers chronos*, 2, p. 247-266.
- VOLOSHINOV, Valentin Nikolaievich, 2010. *Marxisme et philosophie du langage : les problèmes fondamentaux de la méthode sociologique dans la science du langage*, Sériot, P et Tylkowski-Ageeva, I (eds), Limoges : Lambert-Lucas.
- VUILLAUME, Marcel, 2001. « L'expression du futur du passé en français et en allemand », in Dendale P. et Tasmowski L. (eds), *Le conditionnel en français, Recherches Linguistiques*, 25, Metz, Paris : Université de Metz, Klincksieck, p. 105-124.
- WARNANT, Léon, 1966. « 'Moi, j'étais le papa ...': L'imparfait préludique et quelques remarques relatives à la recherche grammaticale. », in *Mélanges de*

grammaire offerts à M. Maurice Grévisse pour le trentième anniversaire du Bon usage, Gembloux : Duculot, p. 343-366.

WEINRICH, Harald, 1973. *Le temps : le récit et le commentaire*, Lacoste, M. (trad), Paris : Éd. du Seuil.

WILMET, Marc, 1976. *Études de morpho-syntaxe verbale*. Paris : Klincksieck.

—————, 1997. *Grammaire critique du français*, Paris : Hachette supérieur.

Index des notions

- abduction, 276, 298, 401-402, 426-429, 431-440, 442, 445-446, 449, 453, 458, 460, 464, 468-469, 471-472, 476, 478-479.
- accompli (*aspect*), 43, 57-59, 111, 137, 161, 189-190, 210, 214-218, 220-223, 226, 232, 234, 237, 241-242, 245, 279-280, 290, 292, 294, 313, 362-367, 380-381, 383, 385-386, 388, 398-399, 401, 403, 420, 439, 446, 455, 460, 462-463, 467-468, 472, 478-482.
- accomplissement (*aspect*), 43, 48, 57, 59, 64, 95, 111, 137, 161, 187, 189, 191, 195, 218-219, 222-223, 226, 237, 242, 245, 280, 286, 290, 292, 294, 313, 317, 350, 362-367, 377, 380-381, 383--386, 388-389, 398-400, 403, 407, 415-416, 420-421, 437, 439, 460-461, 463-464, 467, 477-482.
- accomplissements (*type de verbe*), 60-63.
- achèvements (*type de verbe*), 60-64.
- acteur, 111-113.
- activités (*type de verbe*), 60-62.
- actualisation, 22-23, 47-48, 59, 64, 66, 78, 94-95, 129, 133, 142, 144-146, 148, 154, 156-157, 163, 178, 183, 187-188, 190-191, 193, 196, 199-202, 205, 222-223, 232-234, 238, 244-248, 261, 267, 270, 279, 282-283, 291-292, 298, 305, 313, 319, 321-322, 325, 342, 361, 365, 367, 376-378, 382, 384, 387, 392-393, 437, 439, 443, 447, 449, 454-456, 464, 473, 479, 483-486, 488.
- actualité
- noncale, 47, 51-52, 159, 262-263.
 - toncale, 52, 159, 165-166, 262-263, 337-339.
- aléthique (*modalité*), 23, 69-70, 72-73, 75, 78, 256, 268, 270, 278, 434.
- allusion à un locuteur distinct, 123, 255, 272-273, 275-276, 289, 297, 299-301, 313.
- anaphorique (*fonctionnement*), 136, 141, 146, 148, 154, 174, 179, 182-183, 191-193, 202, 205, 208, 285, 290, 293, 375, 389, 392, 478.
- aspect
- global, 50, 56, 58, 111, 138-139, 162-164, 263, 415.
 - grammatical, 27, 56-58, 64, 77, 164.
 - lexical, 27, 56, 59, 64, 77, 279, 359-360, 403-404.
 - sécant, 50, 56, 58, 112, 138.
- assertion
- préalable, 143, 186, 235, 280, 317, 44, 447-448, 450.
 - sous-jacente, 122, 143, 186, 235, 237, 254-255, 280-281, 288, 295-296, 302, 304, 317, 323, 410, 444-445, 447-449, 454, 456-457, 460, 462-465, 468.
- atélique (*type de verbe*), 63, 360.
- atténuatif (*effet de sens*), 256, 260-262, 268-269, 271.
- auto-dialogique, 131, 142, 192, 205, 234, 244, 249, 273, 276, 282, 299, 325, 443, 448, 453, 455, 461, 463, 465, 469, 473.
- bilan (*effet de sens de*), 22, 24, 49, 77, 96, 108, 148, 204, 209-228, 231-240, 242, 246-249, 484, 487.
- chronologie
- de raison, 339, 343.
 - logique, 56, 471.
 - notionnelle, 163-164, 169, 265, 339-340, 343, 420.
- chronotype
- α, 43, 266, 420-421.
 - ω, 43, 266, 420-421.
- commerçant (*effet de sens*), 264, 326.
- condicional de cortesía, 259.
- conditionnel
- d'altérité énonciative, 96, 123, 255, 262, 271-275, 289, 295, 297, 300, 301, 313, 346.
 - d'information d'emprunt, 252.
 - d'oui-dire, 252, 263.
 - de citation, 172, 252-253, 292.
 - de concordance, 473.

- de discrétion, 259, 263-264.
- de l'énonciation atténuée, 264.
- de l'information atténuée, 259.
- de l'information hypothétique, 252, 264.
- de l'information incertaine, 252-253
- de rumeur, 252.
- de véhémence, 263.
- du jeu, 263.
- épistémique, 252.
- journalistique, 120, 252-253, 265.
- médiatif, 120, 252, 277.
- temporel, 123, 174, 271.
- conjectural (*effet de sens*), 24, 73, 79, 97, 105, 108, 133, 141-142, 145, 214, 216, 263-264, 271, 275-276, 297-299, 301, 334, 393, 397-426, 429, 432, 435-440, 442-443, 445, 447-448, 450, 456-461, 463, 466-467, 46473, 476-477, 479-481, 485.
- contrefactuel, 344, 345, 358, 364, 366, 368, 384-386.
- coupe modale, 75-77.
- décadence, 44, 157, 420.
- dédoublé du locuteur, 123, 272-273, 299.
- déduction, 401-402, 426-430, 432-434, 436-437, 442-443, 449, 453, 476, 486.
- déictique (*fonctionnement*), 42, 45-47, 49-51, 54, 110, 129, 135-136, 140, 148, 151, 153, 157, 169, 179, 182, 187-188, 191, 193, 198, 200, 202-203, 205-208, 228-230, 233, 239-241, 247, 249, 279-280, 282, 311, 324, 329, 377, 392, 412, 440, 478, 480-481, 483.
- décatégorisation, 89.
- désémantisation, 89.
- dialogique (*fonctionnement*), 24, 109, 113, 125-131, 133-134, 136, 139-143, 146, 148, 177-179, 182, 194, 188-189, 192-193, 202-208, 223, 235-238, 242, 245, 247, 280-282, 284, 294-295, 301-302, 304, 320, 324, 328-329, 377, 392, 394, 410, 440, 443-446, 448-449, 456-457, 461, 464, 469-470, 473, 480-481, 483-485.
- dialogisme, 22, 109, 114, 126-129, 144, 299.
- dissonance, 199, 203, 206, 484, 487.
- énonciateur, 118, 128, 130-131, 137, 140-141, 143, 182, 186, 192, 234, 245, 248, 253, 257-258, 268-271, 276, 279-280, 282, 287, 291, 296, 304, 308, 313, 325, 328, 349-351, 409, 440, 447-449, 461, 465, 470-471, 473, 485.
- énonciation fictive, 142, 146-147, 224, 244, 283, 285, 319, 364, 366-367, 374-375, 381-382, 385-386, 389, 441, 450, 463-465, 473-474, 485, 488.
- énonciation mensongère (*effet de sens*), 22, 24, 96, 141, 209-214, 222-226, 238-249, 312, 484, 487.
- épistémique (*modalité*), 67-68, 70-71, 73, 79, 97, 201, 203, 253, 278, 280, 289-281, 304, 404, 417, 432-434, 450, 454, 463, 473, 479, 485-486, 488-489.
- états (*type de verbe*), 60-62.
- être discursif, 119, 172-173.
- évidentielle (*valeur*), 262, 268, 276, 277, 434-435.
- extension (*instruction aspectuelle*), 58-59, 111, 137, 139, 187, 189, 207-208, 232, 242, 248-249, 328, 352, 385, 394, 480-481, 484.
- futur
 - d'atténuation (*polie*), 259, 264.
 - de concordance, 158.
 - expansif, 214.
 - hypostatique, 341.
 - hypothétique, 51, 100-101, 158-159, 338-339, 341.
- futuro
 - alocutivo, 259, 265.
 - retórico, 163.
- généralisation sémantique, 103.
- grammaticalisation, 23, 81-84, 86-91, 93, 95, 101-102, 104, 106-108, 135-136, 145-146, 283-284, 294, 328-329, 366, 394, 410, 438, 440, 444, 447-448, 450, 479, 483-490.
- hétéro-dialogique, 131, 142, 184, 192, 205, 224, 234, 244, 249, 273, 279, 285, 292, 294-295, 299, 313, 327, 441.
- historique (*effet de sens*), 22, 24, 43-49, 54, 99, 101-102, 108, 110, 116, 123, 142,

- 151-154, 156-157, 160-186, 196-206, 208, 483-484, 487, 490.
- hypothèse
- plausible, 276, 297-298, 429, 431-434, 436-440, 442, 445-447, 449-456, 458-474, 476-483, 486.
 - probable, 429-430, 433-434, 436-438, 442-453, 456-457, 459, 480, 482, 486-487.
- hypothétique (*effet de sens*), 22, 24, 35, 73, 94, 96-97, 100, 146, 252, 262, 264-268, 271-272, 331-359, 361-368, 370-374, 376-380, 382-384, 386, 388-394, 413, 417-419, 485, 488.
- inaccompli (*aspect*), 58, 339.
- incidence, 59, 93, 11-112, 137-139, 157-158, 207-208, 232, 249, 263, 328-329, 394, 480-481.
- inconcevable (*effet de sens, valeur modale*), 22, 24, 73, 96, 251-255, 257, 261-262, 279-281, 286-287, 300-305, 308-309, 313-314, 316, 326-328, 484-485, 490.
- induction, 401, 426-430.
- intégration/non-intégration à la réalité du locuteur, 32, 43, 120-212, 174-175, 235, 274-275, 345.
- irréal, 337, 344, 347-348, 350, 358-360, 364, 366, 368, 370-372, 384-385, 394.
- irrévocable/irrévocabilité, 34, 37, 75-76, 181, 280, 293, 304, 384.
- locuteur, 34, 41-42, 47, 53, 65, 67-68, 70-71, 74, 95, 110-115, 117-121, 123, 126-128, 130, 163, 138, 171-174, 177, 214, 219, 257, 261, 264-265, 268-276, 278, 287, 289, 293-301, 303-304, 307-308, 311, 313, 336, 345, 347, 349, 351-353, 391, 401, 404, 408-409, 411, 415, 417-418, 422, 424, 431, 434-437, 446, 450-451, 455, 474, 477.
- en tant qu'être au monde, 117, 121.
 - en tant que tel, 117, 120-121.
 - -objet, 175, 272-273.
 - -origine, 121, 173-175, 272, 344.
 - réel, 270.
- médiation
- énonciative, 244, 277, 408, 413.
 - épistémique, 277.
- médiative (*modalité*), 23, 71-72, 74-75, 78, 120, 252-253, 260, 268-271, 277-279, 294-295, 309, 313, 328, 469-470, 488-489.
- méta-procès, 337, 351-354.
- mise en perspective (*prospective/rétrospective*), 180, 182, 199, 203-204, 206, 208, 222, 237, 484, 487.
- mitigation (*effet de sens*), 22, 24, 96, 146, 233, 251-252, 258-275, 280-284, 286, 314-317, 319-320, 322-329, 416, 484-485, 487-488.
- modal, 23, 68, 79, 262, 266-267, 269-270, 277, 340, 404-405, 422, 433, 476-477, 488.
- narratif (*effet de sens*), 41, 152-153.
- non-prise en charge (*effet de sens*), 262, 268-272, 277.
- objectif (*effet de sens*), 99, 152, 174.
- observateur, 110-113, 123.
- point de vue, 33-34, 48, 68, 109, 115, 117-125, 173-175, 177, 255, 257, 271-272, 274-275, 300, 302, 313, 343-345, 349-350, 354.
- polémique (*effet de sens*), 22, 24, 96, 251-252, 255-258, 261-262, 268, 279-281, 286-287, 305-314, 316, 328, 484, 487.
- polyphonie, polyphonique, 109, 113-115, 118-121, 123-125, 127, 168, 171, 262, 271, 274, 278.
- possible (*modalité*), 66, 72, 75, 101, 291, 304, 347, 364, 366, 368-369, 374, 381, 385-386, 388-389, 394, 405, 415.
- possibles
- champ des, 37, 147, 280, 284, 293, 304, 320, 325, 362, 364, 366-367, 374, 377, 381-382, 385, 387, 389, 394, 444-445, 448, 452, 489.
 - mondes, 35, 37, 76, 143, 168, 293, 346-348, 352, 418.
- potentiel, 94-97, 99, 101, 105, 337, 344, 347-348, 350, 358-360, 364, 366, 368, 370-372, 384, 394, 411.
- préludique (*effet de sens*), 22, 24, 96, 262, 331-336, 351, 353, 355-356, 361, 370, 372-374, 376, 388-394, 485, 488.

- présent
- actuel, 47.
 - déictique, 42, 45-47, 49-51.
 - historique, 44.
 - non-temporel, 40, 48.
 - prétemporel, 40, 48.
 - pro futuro, 47-49.
- probable, (*modalité*), 73, 347, 401, 417, 420-421, 433-434.
- psychomécanique, 29, 33, 41, 43.
- ramification, 37, 293, 362, 364, 378, 438.
- reprise (*effet de sens*), 24, 113, 120, 123, 251-253, 257, 260-262, 266-271, 274-279, 281, 286-289, 291-297, 299-301, 304-305, 308-309, 313-314, 317, 320, 325, 327-328, 362, 470, 484-485.
- rétenion sémantique, 95, 103.
- subjectif (*effet de sens*), 33, 171-172, 174.
- suspension du jugement, 280, 304, 329, 470, 484, 488-489.
- télique (*type de verbe*), 63, 360.
- temporalité, 23, 27-28, 33, 41, 56, 66-67, 70, 75-78, 110, 131, 137, 189, 219, 413, 483.
- temporel, 48, 57, 78, 94, 96, 98-99, 101-103, 111, 172, 174, 180, 182, 191, 336, 341, 350, 374, 404.
- temps
- bilinéaire, 31-33.
 - chronique, 28-30.
 - linéaire, 28, 30-31, 33, 35.
 - linguistique, 28, 30, 42-43, 75, 222.
 - psychique, 28, 30.
 - ramifié, 31, 34-35, 37, 76-77, 293, 336, 346, 348-350, 384, 418, 461, 465.
 - unilinéaire, 34, 37, 77, 304.
- tension (*instruction aspectuelle*), 35, 58-59, 101, 111, 137, 139, 187, 189, 191, 207-208, 242, 249, 328-329, 384, 394, 480-481.
- ultériorité (*effet de sens*), 24, 141, 245, 151-154, 156-160, 164-165, 167-176, 178-180, 182-190, 192-196, 199-202, 204-207, 216-218, 220, 226, 228, 240, 246, 281, 306, 311-312, 336, 341, 362, 377, 393, 416, 470, 473, 483, 487, 490.

Index des auteurs

- Aaron, Jessi Elana, 79.
- Abouda, Lofti, 21, 252, 256-257, 259-262, 268-272, 274, 281, 307, 314, 335.
- Adam, Jean-Michel, 335.
- Álvarez Castro, Camino, 403, 410-411, 413, 419, 424-425.
- Anscombe, Jean-Claude, 121, 143, 186, 235, 280, 288, 317.
- Azzopardi, Sophie, 51, 128, 152, 177-178, 180, 210, 213-214, 253, 313, 326, 341.
- Bakhtine, M. Mikhaïlovitch, 114, 126-127.
- Banniard, Michel, 87.
- Barceló, Gérard Joan, 48, 58, 65, 106, 135, 138-139.
- Beauzée, Nicolas, 46-47.
- Benveniste, Émile, 28-31, 41-42, 56, 105, 109, 169, 181.
- Borillo, Andrée, 345, 355.
- Bolón Pedretti, Alma, 403, 407-410, 413.
- Bouzet, Jean, 397, 399.
- Bres, Jacques, 42, 48-49, 58, 65, 109, 125, 128-129, 135, 138-141, 143, 152, 177-178, 180-181, 199, 210, 213-214, 253, 313, 335, 351.
- Bybee, Joan L, 86, 88, 103, 105-106.
- Camussi-Ni, Marie-Armelle, 94-95, 99.
- Chevalier, Jean-Claude, 57, 94, 110-113, 123, 373-374, 388-389.
- Confais, Jean-Paul, 154, 166-167.
- Culioli, Antoine, 109.
- Damourette, Jacques, 28-31, 41, 46-47, 50-54, 89, 95, 152, 154, 159, 165-167, 212, 214-221, 252, 254-256, 262-263, 266-267, 287-288, 295, 299, 310, 314, 322, 335-339, 342, 414-415, 461.
- Delport, Marie-France, 92.
- Dendale, Patrick, 21, 251-253, 259, 268, 418-419, 426, 432, 434-435.
- Desclés, Jean-Pierre, 426, 432-435.
- Dik, Simon C., 403.
- Douay, Catherine, 109.
- Ducrot, Oswald, 71, 113-124, 131, 143, 186, 235, 268, 280, 288, 317, 336, 349.
- Eco, Umberto, 426, 476.
- Ernout, Alfred, 91, 105.
- Fouilloux, Carolina, 96.
- Gaffiot, Félix, 91, 105.
- Gardies, Jean-Louis, 34, 37, 349.
- Genette, Gérard, 114, 118.
- Gennari, Silvia, 404-405.
- Gosselin, Laurent, 15, 17, 33, 37, 39, 42, 45-46, 57-73, 75-79, 109-110, 147, 227, 280, 335, 337, 342, 351-353, 416-417.
- Guentchéva, Zlatka, 426, 432-435.
- Guillaume, Gustave, 15, 22, 28-33, 35, 41-45, 50-54, 57-59, 66, 84-85, 93-96, 99-101, 110, 112, 137, 152, 154, 157-164, 212, 214-220, 265, 338-343, 348, 415-417, 420.
- Haillet, Pierre-Patrick, 21, 96, 109, 114-115, 118, 120-124, 143, 152, 168, 171, 173-175, 177, 186, 189, 212, 216, 218-220, 235, 254-257, 260-262, 271-276, 279-280, 287-289, 295, 297-303, 305, 313-314, 317, 335-336, 343-346, 348-349, 410.
- Heine, Bernd, 88, 103.
- Hopper, Paul J., 89.
- Imbs, Paul, 42, 50, 57, 94-95, 154, 157, 159-160, 162-164, 212, 214, 216, 218-221, 252, 259, 262, 264-267, 338, 340, 343, 348.
- Ivanova, Irina, 126.
- Jensen Kjær, 96.

- Korzen, Hanne, 114, 119, 152, 168, 171-175, 177, 184, 252-253, 259.
- Kronning, Hans, 114, 119-120, 251-253, 262, 274, 276-278.
- Lamiroy, Béatrice, 86, 88-89.
- Lamiquiz, Vidal, 154.
- Lanly, André, 84.
- Le Querler, Nicole, 66-67, 71.
- Luquet, Gilles, 50-51, 53-54.
- Martin, Robert, 34-37, 96, 100-101, 142, 154, 166-170, 176, 194, 210, 212, 214, 216, 218-220, 252-253, 259, 316, 332, 335-336, 342, 346-349, 352-353, 387, 414, 418-419, 461.
- Mellet, Sylvie, 42, 46-49.
- Moirand, Sophie, 128.
- Molho Mauricio, 42, 50, 57, 96, 110, 152, 154, 157, 159, 162-165, 169, 259-260, 262, 264-267, 314, 338, 340, 343, 419-421.
- Moralejo, José Luis, 49.
- Mounin, Georges, 65.
- Nilsson-Ehle, Hans, 99, 171.
- Nølke, Henning, 71, 114, 118-119, 124, 152, 168, 171-175, 177, 184, 252-253, 259.
- Nowakowska, Aleksandra, 109, 128.
- Patard, Adeline, 333, 335.
- Peirce, Charles S., 401, 426-428, 431-432, 436.
- Pichon, Edouard, 28-31, 41, 46-47, 50-54, 89, 95, 152, 154, 159, 165-167, 212, 214-221, 252, 254-256, 262-263, 266-267, 287-288, 295, 299, 310, 314, 322, 335-339, 342, 414-415, 461.
- Rebotier Aude, 152.
- Recanati, Catherine, 59-62.
- Recanati, François, 59-62.
- Reichenbach, Hans, 31-32, 38-39, 76, 349.
- Riegel, Martin, 357-358.
- Rocci, Andrea, 401.
- Roulland, Daniel, 109.
- Serbat, Guy, 48.
- Soto, Guillermo, 403-407, 412.
- Squartini, Mario, 79, 97, 154, 403, 419, 421-424.
- Thompson, Sandra A., 89.
- Togebly, Knud, 252.
- Tournadre, Nicolas, 66, 71-72, 74.
- Vendler, Zeno, 59-62.
- Vet, Co, 76, 154, 259, 284, 325, 340, 424.
- Vetters, Carl, 59-63, 152, 168-172, 176, 252, 336-337, 351-354.
- Vuillaume, Marcel, 37, 336, 349-351.
- Warnant, Léon, 373.
- Weinrich, Harald, 41, 56.
- Wilmet, Marc, 46-47, 50-54, 154, 159, 166-167, 176, 212, 214, 216, 218-219, 252, 256, 259, 262-264, 266, 267, 332-333, 335, 353, 373, 414-415, 461.

Table des matières

TOME I

Table des figures	15
Liste des tableaux	17
Liste des signes et abréviations	19
Avant-Propos	21

PARTIE I - ASPECTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Chapitre 1	
Temporalité, aspectualité, modalité	27
I. Introduction	27
II. La représentation linguistique du temps	28
2.1. Temps linguistique vs temps extra-linguistique	28
2.2. Représentation du temps et représentation du procès	31
2.2.1. Représentation du temps	31
2.2.1.1. <i>Temps linéaire et bilinéaire</i>	31
2.2.1.2. <i>Temps unilinéaire et temps ramifié</i>	34
2.2.1.3. <i>Discussion</i>	36
2.2.2. Représentation du procès	38
2.2.2.1. <i>Terminologie</i>	38
2.2.2.2. <i>Représentation du procès : du point au segment</i>	38
2.2.2.3. <i>Représentation du procès : la notion d'intervalle</i>	39
2.2.2.4. <i>Discussion</i>	39
2.3. Le choix du point de repère et la valeur en langue du présent	40
2.3.1. Le choix du point de repère	40
2.3.1.1. <i>Choix du point de repère</i>	
<i>dans les approches aspectuo-temporelles</i>	41
2.3.1.2. <i>Choix du point de repère dans les approches textuelles</i>	41
2.3.1.3. <i>Discussion</i>	42
2.3.2. Valeur en langue du présent de l'indicatif	42
2.3.2.1. <i>Le présent : une forme déictique</i>	42
2.3.2.2. <i>Le présent : une forme actuelle</i>	46
2.3.2.3. <i>Le présent : une forme prétemporelle</i>	48
2.3.2.4. <i>Bilan</i>	49
2.4. Architecture du système verbal de l'indicatif en espagnol et en français	50
2.4.1. Un système construit autour du présent	50
2.4.2. Un système construit autour de la notion d'actualité	51
2.4.3. Discussion	54
2.4.3.1. <i>Discussion autour des deux types d'architectures présentés</i>	54

2.4.3.2. <i>Discussion autour du FUTUR et de l'ultériorité</i>	55
III. La notion d'aspectualité	56
3.1. Aspect grammatical	56
3.1.1. L'aspect grammatical dans les approches textuelles	56
3.1.2. L'aspect grammatical dans les approches aspectuo-temporelles	57
3.1.3. Terminologie et concepts employés	58
3.2. Aspect lexical	59
3.2.1. La classification de Vendler	59
3.2.2. Critiques et modifications apportées à la classification de Vendler	60
3.2.2.1. <i>La classification de Vendler revue et corrigée par Recanati et Recanati (1999)</i>	61
3.2.2.2. <i>La classification modifiée par Vetters (1996)</i>	62
3.2.2.3. <i>La classification de Gosselin (1996) et la notion de changement</i>	62
IV. Modalité	65
4.1. La notion de mode et de modalité	65
4.1.1. Définition de la notion de mode	65
4.1.2. Relations entre la notion de mode et de modalité	65
4.2. Typologie des modalités	66
4.2.1. Classification dans une perspective interlocutive : Le Querler (1996)	66
4.2.2. Classification des modalités, paramètres conceptuels et énonciatifs : Gosselin (2005, 2010)	67
4.2.2.1. <i>Paramètres conceptuels</i>	68
4.2.2.2. <i>Paramètres énonciatifs</i>	70
4.2.3. Une classification tripartite : Tournadre (2004)	71
4.3. Définition des modalités liées aux effets de sens produits dans des énoncés au futur ou au conditionnel	72
4.3.1. Valeurs modales des modalités aléthiques	72
4.3.2. Valeurs modales des modalités épistémiques	73
4.3.3. Modalités médiatives	74
4.4. Liens entre temporalité et modalité : les notions de possible et d'irrévocable	75
4.4.1. Nature et catégorisation des valeurs de possible et d'irrévocable	75
4.4.2. Temporalité, modalité et coupure modale	75
V. Discussion de l'opposition entre temporalité, aspectualité vs modalité	77
5.1. Bilan sur les notions de temporalité, d'aspectualité et de modalité	77
5.2. Discussion de la séparation entre effets de sens temporels et modaux	77
 Chapitre 2	
Le morphème -r- du futur et du conditionnel : morphème de virtualité ou d'ultériorité ?	81
.....	
I. Introduction	81
II. Fondement du découpage morphologique en trois instances	83
III. Le concept de grammaticalisation	86
3.1. Principes généraux	86
3.2. Paramètres révélateurs du processus de grammaticalisation	88
IV. Signifié(s) du verbe habere et des verbes haber/avoir	91
V. Le morphème -r- porteur de virtualité	93

5.1. Un infinitif porteur de virtualité...	93
5.2. ... pour un futur et un conditionnel chargés d'hypothèse	95
VI. Le morphème -r- à valeur d'ultériorité	103
6.1. Évolution du sémantisme du morphème -r- au cours du processus de grammaticalisation	103
6.2. Discussion	106
VII. Bilan	108
Chapitre 3	
Théories énonciatives et analyse des temps verbaux	109
.....	
I. Introduction : liens entre énonciation et analyse des temps verbaux	109
1.1. Position du problème	109
1.2. Concepts de moi délocuté et d'observateur (Chevalier, 1978, 1992)	110
1.2.1. Présentation du système	110
1.2.2. Discussion	112
II. Les approches polyphoniques	115
2.1. Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation (Ducrot 1984)	115
2.1.1. Notions d'énoncé et d'énonciation	115
2.1.2. Locuteur et énonciateur	117
2.2. La polyphonie scandinave : ScaPoLine	118
2.2.1. Sens de l'énoncé, structure et configuration polyphonique	118
2.2.2. Structure polyphonique et analyse du conditionnel médiatif (Kronning 2002)	120
2.3. Une analyse polyphonique du conditionnel : Haillet (2002, 2007)	120
2.3.1. Locuteur, énonciateur, point de vue	121
2.3.2. Critère d'intégration à la réalité du locuteur et représentation indirecte des points de vue	121
2.3.3. Approche polyphonique du conditionnel en français	123
2.4. Discussion autour de la notion de point de vue	123
III. L'approche dialogique	126
3.1. Les origines du dialogisme : M. Bakhtine	126
3.1.1. Paternité de la notion de dialogisme	126
3.1.2. Proposition, énoncé et dialogisme	126
3.2. Dialogisme et temps verbaux	128
3.2.1. Approche discursive de la notion de dialogisme	128
3.2.2. Dialogisme et temps verbaux (Bres 2009a)	129
3.3. Définition des principes retenus pour l'analyse	130
3.3.1. Locuteur et énonciateur	130
3.3.2. Énonciation et structures dialogiques possibles	131
Chapitre 4	
Analyse aspectuo-temporelle dialogique du futur et du conditionnel en espagnol et en français	133
.....	
I. Introduction : principes généraux	133
II. Valeur aspectuo-temporelle du futur et du conditionnel	135
2.1. Instructions temporelles	135
2.1.1. Instructions temporelles du futur en espagnol et en français	135

2.1.2. Instructions temporelles du conditionnel en espagnol et en français	136
2.2. Instructions aspectuelles	137
2.2.1. Instructions [+ tension] et [+ extension]	137
2.2.2. Instruction [± incidence]	137
2.3. Synthèse	139
III. Fonctionnement dialogique du futur, du conditionnel et de l'interrogation	140
3.1. Valeur en langue du futur et fonctionnement dialogique	140
3.2. Structure et fonctionnement dialogique du conditionnel	141
3.3. Fonctionnement dialogique de l'interrogation totale et de l'interrogation partielle	142
3.3.1. Fonctionnement dialogique de l'interrogation totale	142
3.3.2. Fonctionnement dialogique de l'interrogation partielle	143
IV. Mécanisme d'actualisation des instructions temporelles du futur et du conditionnel	145
4.1. Au futur : une actualisation qui porte sur le procès ou sur l'énonciation.	145
4.2. Au conditionnel : actualisation, grammaticalisation et processus d'abstraction	146
4.3. Bilan	148

PARTIE II - FONCTIONNEMENTS COMMUNS EN ESPAGNOL ET EN FRANÇAIS

Chapitre 5

Effet de sens d'ultériorité et effet de sens historique **151**

I. Introduction	151
1.1. Définition des effets de sens analysés	151
1.1.1. Effet de sens d'ultériorité	151
1.1.2. Effet de sens historique	152
1.2. Choix terminologiques et méthodologiques	153
1.2.1. Choix terminologiques	153
1.2.2. Choix méthodologiques	154
II. État de la question	156
2.1. Analyses guillaumiennes des effets de sens d'ultériorité et historique	157
2.1.1. Analyse guillaumienne de l'effet de sens d'ultériorité du futur et du conditionnel	157
2.1.2. Analyse guillaumienne de l'effet de sens historique du futur et du conditionnel	160
2.1.2.1. <i>Futur historique chez G. Guillaume</i>	160
2.1.2.2. <i>Futur et conditionnel historique chez P. Imbs</i>	162
2.1.2.3. <i>Futur historique chez M. Molho pour l'espagnol</i>	163
2.1.3. Discussion	164
2.2. Analyse de l'effet de sens d'ultériorité et de l'effet de sens historique du futur et du conditionnel en espagnol et en français selon le critère d'actualité	165
2.2.1. Deux actualités pour rendre compte de l'effet de sens d'ultériorité	165
2.2.2. L'effet de sens historique, fruit d'un décalage temporel	166
2.2.3. Discussion	167
2.3. Effets de sens d'ultériorité et historique au futur et au conditionnel et plan de re et de dicto	168
2.3.1. Effets de sens d'ultériorité et historique au futur	168
2.3.2. Effets de sens d'ultériorité et historique au conditionnel	169

2.3.3. Discussion	170
2.4. Analyses polyphonistes des effets de sens d'ultériorité et historique du futur et du conditionnel	171
2.4.1. L'analyse de Korzen et Nølke (2001)	171
2.4.2. Discussion	172
2.4.3. L'analyse d'Haillet (2002, 2007)	173
2.4.4. Discussion	175
2.5. Synthèse	176
III. Hypothèse développée	178
3.1. Effet de sens d'ultériorité au futur et au conditionnel en espagnol et en français	178
3.2. Effet de sens historique au futur et au conditionnel en espagnol et en français	180
3.3. Tests utilisés	183
3.3.1. Tests sur les paramètres temporels	183
3.3.2. Test d'identification de l'effet de sens	184
3.3.3. Tests sur les paramètres énonciatifs	184
IV. Analyse des occurrences	185
4.1. Effet de sens d'ultériorité au futur et au conditionnel en espagnol et en français	185
4.1.1. Effet de sens d'ultériorité au futur	185
4.1.1.1. <i>Effet de sens d'ultériorité au futur et modalité phrastique</i>	185
4.1.1.2. <i>Mécanisme de production de l'effet de sens d'ultériorité</i>	187
4.1.2. Effet de sens d'ultériorité au conditionnel	189
4.1.2.1. <i>Effet de sens d'ultériorité au conditionnel et temporalité</i>	189
4.1.2.2. <i>Effet de sens d'ultériorité au conditionnel et énonciation</i>	192
4.1.3. Relation entre le futur et le conditionnel dans l'effet de sens d'ultériorité	193
4.1.4. Différence entre l'espagnol et le français dans l'emploi du futur et du conditionnel dans la production de l'effet de sens d'ultériorité	194
4.2. Effet de sens historique au futur et au conditionnel en contraste avec l'effet de sens d'ultériorité	196
4.2.1. Localisation temporelle des procès au futur et au conditionnel	196
4.2.2. Mécanisme de production de l'effet de sens historique et paramètres énonciatifs	199
4.2.2.1. <i>Effet de sens historique au futur</i>	199
4.2.2.2. <i>Effet de sens historique au conditionnel</i>	201
V. Synthèse et tableaux récapitulatifs	205
5.1. Synthèse	205
5.2. Tableau récapitulatif des caractéristiques de l'effet de sens d'ultériorité	207
5.3. Tableau récapitulatif des caractéristiques de l'effet de sens historique	208
Chapitre 6	
Effet de sens de bilan et effet de sens d'énonciation mensongère	209
.....	
I. Introduction	209
1.1. Définition des effets de sens analysés	209
1.1.1. Effet de sens de bilan au futur	209
1.1.1.1. <i>Définition générale</i>	209
1.1.1.2. <i>Terminologie utilisée en espagnol</i>	210
1.1.2. Effet de sens d'énonciation mensongère au futur	210
1.1.3. Et le conditionnel dans tout ça ?	211

1.2. Méthode	212
II. État de la question	214
2.1. Différence entre l'effet de sens de bilan et l'effet de sens d'énonciation mensongère	214
2.2. Effet de sens de bilan	215
2.2.1. Analyses pour lesquelles le futur place un point de repère ultérieur à T ₀	216
2.2.1.1. <i>L'analyse de Damourette et Pichon (1911-1936)</i>	216
2.2.1.2. <i>L'analyse de Guillaume (Leçon du 25 mai 1944)</i>	217
2.2.2.3. <i>L'analyse d'Imbs (1960)</i>	218
2.2.2. Analyses pour lesquelles le futur place le procès dans l'ultériorité par rapport à un point de repère antérieur à T ₀	218
2.2.2.1. <i>Les analyses de Martin (1981) et de Wilmet (1997)</i>	218
2.2.2.2. <i>L'analyse d'Haillet (2007)</i>	219
2.2.1. Discussion	220
III. Hypothèse développée	222
3.1. Deux analyses possibles pour l'effet de sens de bilan	222
3.2. Hypothèse explicative de l'effet de sens d'énonciation mensongère	223
3.3. Tests utilisés	224
3.3.1. Tests sur les paramètres temporels	224
3.3.2. Tests sur les paramètres énonciatifs	224
IV. Analyse du mécanisme de production des deux effets de sens en espagnol et en français	225
4.1. Effet de sens de bilan en espagnol et en français	225
4.1.1. Paramètres temporels et co(n)textuels des énoncés	225
4.1.1.1. <i>Paramètres temporels</i>	225
4.1.1.2. <i>Indications co(n)textuelles</i>	231
4.1.2. Actualisation de la valeur en langue du futur antérieur	232
4.1.3. Structure énonciative des énoncés	233
4.1.4. Mécanisme de production de l'effet de sens de bilan	234
4.1.4.1. <i>Cas général : les énoncés affirmatifs</i>	234
4.1.4.2. <i>Cas particulier de l'énoncé en interrogation totale</i>	235
4.1.5. Synthèse	237
4.2. Effet de sens d'énonciation mensongère en espagnol et en français	238
4.2.1. Paramètres temporels et indications co(n)textuelles	239
4.2.1.1. <i>Localisation temporelle des procès au futur</i>	239
4.2.1.2. <i>Éléments co(n)textuels pour une sémantique du mensonge</i>	241
4.2.2. Mécanisme d'actualisation de la valeur en langue du futur	242
4.2.3. Structure énonciative de l'énoncé	243
4.2.4. Mécanisme de production de l'effet de sens d'énonciation mensongère	244
V. Synthèse et tableau récapitulatif	247
5.1. Synthèse	247
5.2. Tableau récapitulatif et comparatif des deux effets de sens	249
Chapitre 7	
Effets de sens de reprise, d'inconcevable, polémique et de mitigation au futur et au conditionnel	251
.....	
I. Introduction	251
1.1. Définition des effets de sens analysés et choix terminologiques	251
1.1.1. Définition des effets de sens de reprise, d'inconcevable	

et polémique	251
1.1.1.1. Définition de l'effet de sens de reprise au conditionnel	252
1.1.1.2. Définition de l'effet de sens d'inconcevable au conditionnel	253
1.1.1.3. Définition de l'effet de sens polémique au conditionnel et au futur	255
1.1.2. Définition de l'effet de sens de mitigation	258
1.2. Choix méthodologiques	260
II. État de la question	262
2.1. Deux effets de sens modaux atténuatifs	262
2.1.1. Atténuation, actualité et charge d'hypothèse	262
2.1.1.1. Atténuation et notion d'actualité (Damourette et Pichon 1911-1936 et Wilmet 1997)	262
2.1.1.2. Utilisation de la distance temporelle du futur et de la charge hypothétique du conditionnel dans l'analyse de la production de ces effets de sens (Imbs 1960, Molho 1975)	264
2.1.1.3. Discussion	266
2.1.2. Deux effets de sens de « non-prise en charge épistémique » (Abouda 2001)	268
2.1.2.1. L'analyse d'Abouda (2001)	268
2.1.2.2. Discussion	269
2.2. Deux effets de sens au fonctionnement énonciatif similaire (Haillet 2002, 2007)	271
2.2.1. Deux emplois au sein d'un même groupe : le « conditionnel d'altérité énonciative »	271
2.2.2. « Conditionnel d'altérité énonciative » en interrogation partielle et totale	273
2.2.3. Discussion	274
2.3. Le conditionnel médiatif : un marqueur mixte évidentiel et modal (Kronning 2002)	277
2.3.1. Principes de l'analyse de Kronning (2002)	277
2.3.2. Discussion	278
III. Hypothèse développée	279
3.1. Effet de sens de reprise, d'inconcevable et polémique	279
3.1.1. Effet de sens de reprise au conditionnel	279
3.1.2. Effet de sens d'inconcevable au conditionnel	280
3.1.3. Effet de sens polémique au conditionnel et au futur	281
3.2. Effet de sens de mitigation au futur et au conditionnel	281
3.2.1. Effet de sens de mitigation au futur	282
3.2.2. Effet de sens de mitigation au conditionnel	282
3.2.3. Différence entre le futur et le conditionnel	284
3.3. Tests utilisés	285
3.3.1. Tests sur les paramètres temporels	285
3.3.2. Tests sur les paramètres énonciatifs	285
IV. Analyse d'occurrences à effet de sens de reprise, d'inconcevable et polémique en espagnol et en français	286
4.1. Choix méthodologiques	286
4.2. Analyse de l'effet de sens de reprise dans des énoncés affirmatifs	289
4.2.1. Paramètres temporels	289
4.2.2. Paramètres énonciatifs	291
4.2.3. Mécanisme de production de l'effet de sens de reprise en affirmation	292
4.3. Énoncés interrogatifs au « conditionnel d'altérité énonciative »	295

4.3.1. Énoncés au conditionnel en interrogation totale : effet de sens de reprise vs effet de sens conjectural	297
4.3.2. Énoncés au conditionnel en interrogation partielle : effet de sens de reprise vs effet de sens d'inconcevable	300
4.3.2.1. <i>Position du problème</i>	300
4.3.2.2. <i>Mécanisme de production de l'effet de sens d'inconcevable</i>	301
4.3.2.3. <i>Rôle du conditionnel dans la production de l'effet de sens d'inconcevable et différences avec l'effet de sens de reprise</i>	302
4.4. Effet de sens polémique en affirmation et en interrogation totale	305
4.4.1. Choix méthodologiques	305
4.4.2. Mécanisme de production de l'effet de sens polémique au conditionnel	306
4.4.3. Mécanisme de production de l'effet de sens polémique au futur	310
4.5. Bilan	313
V. Analyse d'occurrences au futur et au conditionnel à effet de sens de mitigation en espagnol et en français	315
5.1. Effet de sens de mitigation au conditionnel	316
5.1.1. Paramètres temporels	317
5.1.2. Paramètres énonciatifs	319
5.1.3. Mécanisme de production de l'effet de sens de mitigation au conditionnel	320
5.2. Effet de sens de mitigation au futur	322
5.2.1. Paramètres temporels	323
5.2.2. Paramètres énonciatifs	324
5.2.3. Différence entre le futur et le conditionnel	325
VI. Synthèse et tableaux récapitulatifs	327
6.1. Synthèse	327
6.2. Effets de sens de reprise et d'inconcevable au conditionnel en espagnol et en français	328
6.3. Effet de sens de mitigation au conditionnel et au futur en espagnol et en français	329
Chapitre 8	
Effet de sens hypothétique au futur et au conditionnel et effet de sens pré ludique au conditionnel	331
.....	
I. Introduction	331
1.1. Définition des effets de sens hypothétique et pré ludique	331
1.1.1. Effet de sens hypothétique	331
1.1.2. Définition de l'effet de sens pré ludique	332
1.2. Choix méthodologiques	333
II. État de la question	336
2.1. Analyses qui reposent sur un lien cause/conséquence dans les systèmes hypothétiques	337
2.1.1. Valeur intemporelle et trait toncal du conditionnel chez J. Damourette et E. Pichon	337
2.1.2. Valeur temporelle du conditionnel et surcharge d'hypothèse (G. Guillaume)	338
2.1.3. Discussion	341
2.2. Analyse reposant sur la prise en compte du point de vue exprimé (Haillet 2007)	343
2.2.1. Exposé de l'analyse d'Haillet (2007)	343

2.2.2. Discussion	345
2.3. Emploi hypothétique du conditionnel et temps ramifié (Martin, 1981)	346
2.3.1. La notion de temps ramifié et de mondes possibles pour rendre compte du sens hypothétique du conditionnel	346
2.3.2. Discussion	348
2.4. Une analyse à partir de la notion d'énonciateur et de celle de temps ramifié (Vuillaume 2001)	349
2.4.1. Principes de l'analyse de Vuillaume (2001)	349
2.4.2. Discussion	350
2.5. Analyse à partir de la notion de méta-procès (Gosselin 1999, Vetters 2001)	351
2.5.1. Présentation de la notion de méta-procès et application aux constructions si P (IMP), Q(Cond) chez Gosselin (1999)	351
2.5.2. Reprise du concept de méta-procès par Vetters (2001) et extension aux énoncés hypothétiques au conditionnel hors corrélation en si P(IMP), Q(Cond)	352
2.5.3. Discussion	353
III. Hypothèse développée	355
3.1. Définitions préalables à propos de l'effet de sens hypothétique	355
3.1.1. Structure syntaxique des énoncés hypothétiques analysés	356
3.1.2. Les nuances sémantiques des énoncés à effet de sens hypothétique	358
3.1.2.1. <i>Contrefactuel, irréel et potentiel</i>	358
3.1.2.2. <i>Nuance sémantique et aspect lexical du verbe au conditionnel</i>	359
3.2. Effet de sens hypothétique au futur	361
3.3. Effet de sens hypothétique au conditionnel	362
3.3.1. Effet de sens hypothétique au conditionnel : la condition n'est pas exprimée par une proposition	363
3.3.2. Effet de sens hypothétique au conditionnel : la condition est exprimée par une proposition au conditionnel	365
3.3.2.1. <i>Rôle du conditionnel dans la proposition exprimant la condition</i>	365
3.3.2.2. <i>Rôle du conditionnel dans la proposition exprimant la conséquence</i>	367
3.3.3. Effet de sens hypothétique au conditionnel : la condition est exprimée par une proposition en <i>si P</i>	368
3.3.4. Synthèse	370
3.4. Effet de sens préludique au conditionnel en français	373
3.5. Tests utilisés	375
3.5.1. Tests sur les paramètres temporels	375
3.5.2. Tests sur les paramètres énonciatifs	375
IV. Analyse d'occurrences	376
4.1. Futur simple et antérieur dans les énoncés hypothétiques en espagnol et en français	376
4.2. Conditionnel présent et passé dans les énoncés hypothétiques en espagnol et en français	378
4.2.1. Énoncés dans lesquels la condition n'est pas exprimée par une proposition	379
4.2.2. Énoncés dans lesquels la condition est exprimée par une proposition au conditionnel	382
4.2.2.1. <i>Le conditionnel se trouve dans la proposition exprimant la condition</i>	383
4.2.2.2. <i>Le conditionnel se trouve dans la proposition exprimant la conséquence</i>	385
4.2.3. Énoncés dans lesquels la condition est exprimée par une proposition en <i>si P</i>	386

4.3. Effet de sens préludique au conditionnel présent en français	388
4.3.1. Mécanisme de production de l'effet de sens préludique au conditionnel présent	388
4.3.2. Différence entre l'espagnol et le français	390
V. Synthèse et tableau récapitulatif	392
5.1. Bilan de l'analyse des effets de sens hypothétique et préludique	392
5.2. Tableau récapitulatif	394

PARTIE III - FONCTIONNEMENTS DISTINCTS EN ESPAGNOL ET EN FRANÇAIS

Chapitre 9	
Effet de sens conjectural	397
.....	
I. Introduction	397
1.1. Exemples	397
1.1.1. Énoncés conjecturaux en espagnol	397
1.1.1.1. <i>Énoncés conjecturaux au futur simple et antérieur</i>	397
1.1.1.2. <i>Énoncés conjecturaux au conditionnel présent et passé</i>	398
1.1.2. Énoncés conjecturaux en français	399
1.1.2.1. <i>Énoncés conjecturaux au futur simple et antérieur</i>	399
1.1.2.2. <i>Énoncés conjecturaux au conditionnel présent et passé</i>	400
1.2. Définition de la notion de conjecture	401
II. État de la question	403
2.1. Analyses portant sur l'expression de la conjecture en espagnol	403
2.1.1. Effet de sens conjectural et aspect lexical (Soto 2008)	403
2.1.1.1. <i>Analyse de l'effet de sens conjectural au futur à partir de la grammaire fonctionnelle</i>	403
2.1.1.2. <i>Une lecture modale possible en fonction de l'aspect lexical du verbe</i>	404
2.1.1.3. <i>Discussion</i>	406
2.1.2. Facteurs énonciatifs : l'interdiscursivité (Bolón Pedretti 1999)	408
2.1.2.1. <i>La médiation énonciative comme critère définitoire du futur de conjecture</i>	408
2.1.2.2. <i>Discussion</i>	409
2.1.3. Une analyse des facteurs syntaxiques (Álvarez Castro 2010)	410
2.1.3.1. <i>L'effet de sens conjectural est favorisé par un verbe à la 3e personne placé en tête de phrase</i>	410
2.1.3.2. <i>Discussion</i>	411
2.1.4. Bilan des analyses sur l'expression de la conjecture en espagnol	412
2.2. Analyses portant sur l'expression de la conjecture en français	413
2.2.1. La théorie de la vérification future (Damourette et Pichon 1911-1936, Martin 1981, Wilmet 1997)	414
2.2.1.1. <i>"L'avenir dira si cette hypothèse est fondée ou non" (Martin, 1981 : 82)</i>	414
2.2.1.2. <i>Discussion</i>	415
2.2.2. L'utilisation de l'hypothèse inhérente à l'époque future pour exprimer la conjecture	416
2.2.2.1. <i>L'époque future porteuse d'une charge d'hypothèse (Guillaume 1944, Gosselin 2005)</i>	416
2.2.2.2. <i>Discussion</i>	417

2.2.3. L'effet de sens conjectural au conditionnel comme demande d'avis	418
2.2.3.1. <i>Effet de sens conjectural et effet de sens hypothétique du conditionnel</i>	418
2.2.3.2. <i>Discussion</i>	419
2.3. Analyses contrastives de l'expression de la conjecture en espagnol et en français	419
2.3.1. Une différence imputable à une différence de présent entre les deux langues (Molho 1975)	420
2.3.1.1. <i>Définition du « futuro de probabilización »</i>	420
2.3.1.2. <i>Déplacement de l'ultériorité vers une chronologie notionnelle</i>	420
2.3.1.3. <i>Une différence entre le français et l'espagnol : le présent</i>	421
2.3.1.4. <i>Discussion</i>	421
2.3.2. Une opposition modale en français et temporelle en espagnol pour expliquer un fonctionnement distinct dans l'expression de la conjecture (Squartini 2004)	422
2.3.2.1. <i>Fonctionnement de la conjecture en français : différence futur / conditionnel</i>	422
2.3.2.2. <i>Fonctionnement de la conjecture en espagnol et différence entre les deux langues</i>	423
2.3.2.3. <i>Discussion</i>	423
2.3.3. Un effet de sens conjectural compatible avec une lecture temporelle du futur en espagnol alors qu'elle est incompatible en français (Álvarez Castro 2010)	424
2.3.3.1. <i>Une lecture modale (in)compatible avec la lecture temporelle</i>	424
2.3.3.2. <i>Discussion</i>	425
III. Hypothèse développée	426
3.1. Énoncés conjecturaux et raisonnements logiques mis en jeu	426
3.1.1. Abduction, déduction et induction : la logique de Peirce (1931-1935)	426
3.1.2. Application des schémas logiques au domaine verbo-temporel	429
3.1.3. Abduction et déduction dans l'expression de la conjecture avec devoir (Desclés et Guentchéva 2001)	432
3.1.4. Futur et devoir dans l'expression de la conjecture comme marqueurs de deux types de raisonnement (Dendale 2001)	434
3.1.5. Principes retenus pour l'analyse	436
3.2. Expression de la conjecture au futur et au conditionnel en espagnol	437
3.3. Expression de la conjecture au futur et au conditionnel en français	438
3.4. Tests utilisés	441
3.4.1. Identification de l'effet de sens	441
3.4.2. Tests sur les paramètres temporels de l'énoncé	441
3.4.3. Tests sur les paramètres énonciatifs de l'énoncé	441
IV. Analyse du mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel en espagnol	442
4.1. Expression de la conjecture au futur	442
4.1.1. Expression de la conjecture au futur en affirmation et en interrogation partielle	442
4.1.1.1. <i>Énoncés d'hypothèse probable</i>	442
4.1.1.2. <i>Énoncés d'hypothèse plausible</i>	445
4.1.2. Expression de la conjecture au futur en interrogation totale	447
4.1.2.1. <i>Énoncés d'hypothèse probable</i>	447
4.1.2.2. <i>Énoncés d'hypothèse plausible</i>	449
4.2. Expression de la conjecture au conditionnel	450
4.2.1. Énoncés au conditionnel en affirmation et en interrogation partielle	450

4.2.1.1. Énoncés d'hypothèse probable	450
4.2.1.2. Énoncés d'hypothèse plausible	452
4.2.2. Énoncés au conditionnel en interrogation totale	456
4.3. Bilan	457
V. Analyse du mécanisme de production de l'effet de sens conjectural au futur et au conditionnel en français	460
5.1. Expression de la conjecture au futur	460
5.1.1. Expression de la conjecture au futur en affirmation	460
5.1.2. Expression de la conjecture au futur en interrogation partielle	462
5.1.3. Expression de la conjecture au futur en interrogation totale	463
5.2. Expression de la conjecture au conditionnel	467
5.2.1. Expression de la conjecture au conditionnel en interrogation totale	468
5.2.2. Expression de la conjecture au conditionnel et DIL	470
5.3 Bilan : différence entre le futur et le conditionnel	473
VI. Synthèse	476
6.1. Différences de fonctionnement entre les deux langues	476
6.1.1. Type de raisonnement employé	476
6.1.2. Répartition de l'emploi du futur et du conditionnel en espagnol et en français	478
6.2. Mécanismes de fonctionnement communs aux deux langues	479
6.3. Tableaux récapitulatifs	480
6.3.1. Production de l'effet de sens conjectural en espagnol	480
6.3.2. Production de l'effet de sens conjectural en français	481
6.3.3. Variation du degré de certitude de l'hypothèse	482
6.3.3.1. <i>En espagnol</i>	482
6.3.3.2. <i>En français</i>	482
Conclusion	483
.....	
Bibliographie	491
.....	
Index des notions	505
.....	
Index des auteurs	509
.....	
Table des matières	511
.....	

TOME II - CORPUS (ANNEXES)

Sommaire	531
.....	
A - Effets de sens d'ultériorité et historique	533
.....	
A1- Effet de sens d'ultériorité	535
Exemples utilisés lors de l'analyse	535
ESPAGNOL	535
Futur simple	535
Futur simple et futur antérieur	535

Conditionnel présent	536
FRANÇAIS	536
Futur simple	536
Futur antérieur	537
Conditionnel présent	537
Exemples supplémentaires	538
ESPAGNOL	538
Futur simple	538
Affirmation	538
Interrogation totale	541
Futur simple et futur antérieur	542
Affirmation	542
Interrogation totale	542
Futur antérieur	543
Affirmation	543
Conditionnel présent	543
Affirmation	543
Interrogation totale	545
Interrogation partielle	545
Conditionnel présent et conditionnel passé	546
Affirmation	546
FRANÇAIS	547
Futur simple	547
Affirmation	547
Affirmation et interrogation partielle	548
Interrogation totale	549
Interrogation partielle	549
Futur simple et futur antérieur	549
Affirmation	549
Affirmation et Interrogation totale	550
Futur antérieur	550
Interrogation partielle	550
Conditionnel présent	551
Affirmation	551
Interrogation partielle	552
Conditionnel passé	552
Affirmation	552
A2 - Effet de sens historique	553
Exemples utilisés lors de l'analyse	553
ESPAGNOL	553
Futur simple	553
Conditionnel présent	553
FRANÇAIS	553
Futur simple	553
Futur et conditionnel	553
Conditionnel présent et conditionnel passé	553
Exemples supplémentaires	554
ESPAGNOL	554
Futur simple	554
Affirmation	554

Futur et conditionnel	556
Affirmation	556
Conditionnel présent	557
Affirmation	557
FRANÇAIS	559
Futur simple	559
Affirmation	559
Futur simple et futur antérieur	562
Affirmation	562
Futur antérieur	562
Affirmation	562
Conditionnel présent	562
Affirmation	562
B - Effets de sens de bilan et d'énonciation mensongère	565
.....	
B1 - Effet de sens de bilan	567
Exemples utilisés lors de l'analyse	567
ESPAGNOL	567
Futur antérieur	567
FRANÇAIS	567
Futur antérieur	567
Exemples supplémentaires	569
ESPAGNOL	569
Futur antérieur	569
Affirmation	569
FRANÇAIS	570
Futur antérieur	570
Affirmation	570
B2 - Effet de sens d'énonciation mensongère	573
Exemples utilisés lors de l'analyse	573
ESPAGNOL	573
Futur antérieur	573
FRANÇAIS	573
Futur simple et futur antérieur	573
Futur antérieur	573
Exemple supplémentaire	574
FRANÇAIS	574
Futur simple	574
C - Effets de sens de reprise, d'inconcevable, polémique et de mitigation	575
.....	
C1 - Effet de sens de reprise	577
Exemples utilisés lors de l'analyse	577
ESPAGNOL	577
Conditionnel présent	577

Conditionnel présent et conditionnel passé	577
FRANÇAIS	577
Conditionnel présent	577
Conditionnel présent et conditionnel passé	578
Conditionnel passé	578
Exemples supplémentaires	579
ESPAGNOL	579
Conditionnel présent	579
Affirmation	579
Conditionnel présent et conditionnel passé	580
Affirmation	580
Conditionnel passé	581
Affirmation	581
FRANÇAIS	583
Conditionnel présent	583
Affirmation	583
Affirmation et Interrogation totale	586
Conditionnel présent et conditionnel passé	587
Affirmation	587
Conditionnel passé	588
Affirmation	588
C2 - Effet de sens d'inconcevable	589
Exemples utilisés lors de l'analyse	589
ESPAGNOL	589
Conditionnel présent	589
FRANÇAIS	589
Conditionnel présent	589
Exemples supplémentaires	590
ESPAGNOL	590
Conditionnel présent	590
Interrogation partielle	590
FRANÇAIS	590
Conditionnel présent	590
Interrogation partielle	590
Conditionnel passé	592
Interrogation partielle	592
C3 - Effet de sens polémique	595
Exemples utilisés lors de l'analyse	595
FRANÇAIS	595
Futur simple	595
Futur antérieur	595
Conditionnel présent	596
Conditionnel passé	596
C4 - Effet de sens de mitigation	597
Exemples utilisés lors de l'analyse	597
ESPAGNOL	597
Futur simple	597

Conditionnel présent	597
FRANÇAIS	598
Futur simple	598
Conditionnel présent	598
Exemples supplémentaires	600
ESPAGNOL	600
Futur simple	600
Affirmation	600
Conditionnel présent	602
Affirmation	602
Interrogation totale	605
FRANÇAIS	605
Futur simple	605
Affirmation	605
Conditionnel présent	606
Affirmation	606
Interrogation totale	606
D - Effets de sens hypothétique et préludique	609
.....	
D1 - Effet de sens hypothétique	611
Exemples utilisés lors de l'analyse	611
ESPAGNOL	611
Futur simple et futur antérieur	611
Conditionnel présent	611
FRANÇAIS	611
Futur simple	611
Conditionnel présent	612
Conditionnel passé	612
Exemples supplémentaires	613
ESPAGNOL	613
Futur simple	613
Affirmation	613
Futur antérieur	614
Affirmation	614
Conditionnel présent	614
Affirmation	614
Affirmation et interrogation partielle	615
Interrogation totale	615
Interrogation partielle	617
Conditionnel présent et conditionnel passé	619
Affirmation, interrogation totale et interrogation partielle	619
Conditionnel passé	619
Affirmation et interrogation partielle	619
Interrogation totale	620
Interrogation partielle	621
FRANÇAIS	622
Futur simple	622
Affirmation	622
Futur antérieur	623

Affirmation	623
Conditionnel présent	623
Affirmation	623
Interrogation partielle	624
Conditionnel passé	625
Affirmation	625
Interrogation partielle	625
D2 - Effet de sens préjudique	627
Exemples utilisés lors de l'analyse	627
FRANÇAIS	627
Conditionnel présent	627
Conditionnel présent et conditionnel passé	627
E - Effet de sens conjectural	629
.....	
Exemples utilisés lors de l'analyse	631
ESPAGNOL	631
Futur simple	631
Futur antérieur	631
Conditionnel présent	632
Conditionnel passé	633
FRANÇAIS	633
Futur simple	633
Futur antérieur	634
Conditionnel passé	635
Exemples supplémentaires	636
ESPAGNOL	636
Futur simple	636
Affirmation	636
Interrogation totale	637
Interrogation partielle	638
Futur simple et futur antérieur	639
Affirmation	640
Affirmation et interrogation totale	641
Interrogation totale et interrogation partielle	641
Interrogation partielle	641
Futur antérieur	641
Affirmation	641
Interrogation totale et interrogation partielle	644
Interrogation partielle	645
Futur et conditionnel	646
Affirmation	646
Affirmation et interrogation totale	646
Affirmation et interrogation partielle	647
Conditionnel présent	647
Affirmation	647
Interrogation totale	648
Interrogation partielle	649
Conditionnel présent et conditionnel passé	651
Affirmation	651
Affirmation et interrogation totale	651
Affirmation et interrogation partielle	652

Interrogation totale	652
Interrogation partielle	652
Conditionnel passé	653
Affirmation	653
Interrogation totale	653
Interrogation partielle	654
FRANÇAIS	654
Futur simple	654
Affirmation	654
Interrogation totale	657
Interrogation partielle	657
Futur simple et futur antérieur	658
Affirmation	658
Futur antérieur	658
Affirmation	658
Interrogation totale	664
Interrogation partielle	664
Conditionnel présent	664
Interrogation totale	664
Conditionnel présent et conditionnel passé	666
Interrogation totale	666
Conditionnel passé	666
Interrogation totale	666

Table des matières	667
---------------------------	------------

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III
Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales

École doctorale 58

LANGUES, LITTÉRATURES, CULTURES, CIVILISATIONS

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III

Discipline : Sciences du Langage

Le Futur et le Conditionnel

Valeur en langue et effets de sens en discours
Analyse contrastive espagnol / français

Thèse présentée par

Sophie AZZOPARDI

sous la direction de
M. le Pr Jacques BRES

Soutenue le 28 novembre 2011

TOME II - CORPUS (ANNEXES)

Membres du jury

Mme. Marie-France DELPORT	Professeure - Université de La Sorbonne - Paris IV
M. Jacques BRES	Professeur - Université Montpellier III
M. Laurent GOSSELIN	Professeur - Université de Rouen
Mme. Chrystelle FORTINEAU-BRÉMOND	Professeure - Université de Rennes II
Mme. Sophie SARRAZIN	Maître de Conférences - Université Montpellier III

□□□□□□□□□□

N° attribué par la bibliothèque

Sommaire

A - Effets de sens d'ultériorité et historique	533
.....	
A1- Effet de sens d'ultériorité	535
Exemples utilisés lors de l'analyse	535
Exemples supplémentaires	538
A2 - Effet de sens historique	553
Exemples utilisés lors de l'analyse	553
Exemples supplémentaires	554
B - Effets de sens de bilan et d'énonciation mensongère	565
.....	
B1 - Effet de sens de bilan	567
Exemples utilisés lors de l'analyse	567
Exemples supplémentaires	569
B2 - Effet de sens d'énonciation mensongère	573
Exemples utilisés lors de l'analyse	573
Exemple supplémentaire	574
C - Effets de sens de reprise, d'inconcevable, polémique et de mitigation	575
.....	
C1 - Effet de sens de reprise	577
Exemples utilisés lors de l'analyse	577
Exemples supplémentaires	579
C2 - Effet de sens d'inconcevable	589
Exemples utilisés lors de l'analyse	589
Exemples supplémentaires	590
C3 - Effet de sens polémique	595
Exemples utilisés lors de l'analyse	595
C4 - Effet de sens de mitigation	597
Exemples utilisés lors de l'analyse	597
Exemples supplémentaires	600
D - Effets de sens hypothétique et préludivue	609
.....	
D1 - Effet de sens hypothétique	611

Exemples utilisés lors de l'analyse	611
Exemples supplémentaires	613
D2 - Effet de sens préjudique	627
Exemples utilisés lors de l'analyse	627
E - Effet de sens conjectural	631
.....	
Exemples utilisés lors de l'analyse	631
Exemples supplémentaires	636
Table des matières	667
.....	

A - Effets de sens d'ultériorité et historique

(Chapitre 5)

► A1- Effet de sens d'ultériorité

• Exemples utilisés lors de l'analyse

ESPAGNOL

Futur simple

(12) Por fin el conserje les dijo que Sánchez Mazas se hallaba en su habitación, descansando, y que no estaba autorizado a molestarlo ni a dejarles pasar. -Pero podéis esperarle aquí -los tuteó con atisbo de crueldad, señalando unas sillas-. Cuando aparezca, rompéis el cordón que **formarán** los falangistas y le saludáis: si os reconoce, perfecto - haciendo una sonrisita se pasó el dedo índice por el cuello-; pero si no os reconoce...

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.128

(14) — ¿La pornografía es cine?

— Sí, por supuesto. Y como todo, hay películas que están muy bien y otras que están muy mal.

— El productor de "Las edades de Lulú" dijo que la película **favorecerá** una nueva corriente liberalizadora y **convertirá** en estrella a Francesca Neri. ¿Le **convertirá** a usted en estrella?

— Yo creo que ya soy una estrella (je, je, je). Yo me considero muy bien recibida por la gente de mi profesión y por la gente a nivel popular. Y con eso estoy encantada y ojalá que sea para más. *Tiempo*, 17/12/1990

(15) Esta tarde daban comienzo en La Puebla de Híjar las jornadas dedicadas a la caña musical, Arundo Donax. El acto de inauguración tenía lugar en el salón de plenos del Ayuntamiento de La Puebla de Híjar. Juana Barreras, la alcaldesa de este municipio, abría estas jornadas en las que destacaba el esfuerzo organizativo que corre a cargo de las asociaciones que organizan este evento. También daba paso a cada uno de los representantes: Juan Manuel Mestanza, en representación de la Asociación Cultural fuera de Tono y este Centro de Estudios, Antonio Del Río, en calidad de presidente de la comarca del Bajo Martín, y por último, Carlos Abad, presidente de ADIBAMA. [...] Por otro lado Antonio Del Río, como representante de la Comarca, decía que **habrá** que mantener las ayudas a estos proyectos para que se mantengan en un futuro, ya que "la Cultura es una cosa de interés público". También ha resaltado que fue un acierto el carácter bianual de este evento que requiere un gran esfuerzo de sus organizadores...

Web del Centro de Estudios del Bajo Martín, *cebajomartin.wordpress.com*, 11/03/2011

Futur simple et futur antérieur

(1) Del aeropuerto de Barajas al centro de Madrid en quince minutos en marzo del 2002. (*titre*)

En la primavera de 2003 la Comunidad de Madrid **habrá cumplido** un espectacular reto, la puesta en servicio de 113,7 nuevos kilómetros de metro con 75 nuevas estaciones, desde 1995, que unidos a los 118 existentes hace seis años **harán** que la red del suburbano madrileño disponga de un total de 231 kilómetros de líneas. Para ello se **habrá realizado** una inversión cifrada en 715.000 millones de pesetas.

Vía Libre, no 439, 02/2001

(11) Soy un sentimental, dice Andrés Choz, pero qué otra perspectiva para relacionarnos con los demás y con las cosas cuando no se cree en verdades absolutas. Se golpea el vientre.

— Cuando tengo la conciencia del desastre final, se me ocurre, me pregunto, por dónde **comenzarán** a devorarme los gusanos: sin duda de dentro a afuera, cientos de gusanos ávidos **irán** deglutiendo los tiernos entresijos, raca, raca, raca.

Andrés Choz se anima aún más en el fuego de su exposición. ¿Dónde **habrán quedado** entonces todas mis inquietudes ? ¿Dónde los turbios devaneos de la mocedad, las lujurias solitarias, los escarceos primeros? ¿Dónde el contacto mercenario y sórdido de algún sábado provinciano o los contactos gloriosos con las carnes amadas y enamoradas? Cuando los gusanos hayan terminado, ya toda mi mezquindad y toda mi gloria **serán** la misma cosa, polvo, cenizas, etc

José María Merino, *Novela de Andrés Choz*, 1987

Conditionnel présent

(3) ¿ Os habéis parado a pensar que hace ya unos añitos que nos hemos pasado el año 2000 ?

Me siento tímido. Yo pensaba que ya **tendríamos** coches voladores y, sin embargo, todavía flipamos cuando vemos un coche al que le aparecen y desaparecen los faros. Pensábamos que en el futuro no **existirían** las aceras, que **tendríamos** una colonia en Marte, que **iríamos** por la calle todos vestidos de plata y con un casco con antena.

Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.38-39

FRANÇAIS

Futur simple

(2) Dans dix ans, la vie privée telle qu'on la définit n'**existera** plus. (*titre*)

— En 2015, la planète **sera-t-elle** totalement connectée grâce au téléphone mobile ?

— On peut le supposer. La plupart des gens **disposeront** d'appareils nomades — entre le téléphone mobile actuel et l'ordinateur — capables de se connecter à Internet. Actuellement, environ 2 milliards de téléphones mobiles sont en service. Près de 600 millions d'unités supplémentaires sont prévues en 2006. Ce qui représente, au total, plus du tiers de la population mondiale.

Le Monde.fr, 27/11/2005

(16) Charles Lonsdale a aussi souligné l'importance de développer les contacts entre les figures de la société civile arménienne et turque. Il a dit qu'ils **favoriseront** de meilleures relations entre les deux gouvernements.

www.armenews.com, 02/02/2011

Futur antérieur

(13) « A rencontra O au-dessus de la Douane de mer le 26 juin vers midi. » Ou : « Le 26 juin vers midi, au-dessus de la Douane de mer, A rencontre O. » Ou encore : « A **aura rencontré** O le 26 juin vers midi au-dessus de la Douane de mer. » Tu vois les nuances, non seulement de temps, mais d'allure et de sens qu'entraîne le choix de la modulation du verbe.

Jean d'Ormesson, *La Douane de mer*, 1993, p.233

Conditionnel présent

(4) Enfin, le M..P. m'a emmené cordialement jusqu'à une prison italienne, il a dit qu'il **repasserait** me chercher le lendemain et il m'a oublié, bien sûr.

Jean Duvigneaud, *L'Or de La République*, 1957, p.308

(9) L'employé lui répondit qu'il n'en **aurait** pas d'autre avant le lendemain matin et Gaspard sortit de la gare.

André Dhôtel, *Le Pays où l'on n'arrive jamais*, 1955, p.146

• Exemples supplémentaires

ESPAGNOL

Futur simple

Affirmation

- *Littérature*

(1) Pensé que, si la declaración de Conchi era también una insinuación (y ahora creí comprender que lo era), entonces el viaje a Cancn era un error por partida doble, porque yo ya no tenía ninguna intención de tener un hijo; tenerlo con Conchi me pareció una ocurrencia chusca. Por algún motivo, volví a pensar en mi padre, volví a sentirme culpable. "Dentro de poco", me sorprendí pensando, "cuando ni siquiera yo me acuerde de él, **estará** del todo muerto."

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.46

(2) Incrédulo, como si acabaran de anunciarme la resurrección de un soldado de Salamina, pregunté :

- ¿Está vivo?

- ¡Ya lo creo! - se rió con desgana Figueras [...]. Ahora no creo que le encuentre, pero en septiembre seguro que **estará** encantado de hablar con usted.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.54

(3) Un poco aturdido por la noticia, dije que por supuesto que sí.

- De paso **intentaré** averiguar el paradero de Angelats -dijo Figueras sin ocultar su satisfacción-. Antes vivía en Banyoles, y a lo mejor todavía está vivo. Quien seguro que lo está es Maria Ferré.

- ¿Quién es Maria Ferré ?

Figueras reprimió visiblemente el impulso de desbrozar una explicación.

- Ya se lo **contaré** otro rato -dijo después de consultar de nuevo su reloj; me estrechó la mano-. Ahora tengo que irme. Le **llamaré** en cuanto le consiga una cita con mi tío; él se lo **contará** todo con pelos y señales, ya **verá**, tiene muy buena memoria. Mientras tanto, eche un vistazo a la libreta, creo que le **interesará**.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.54

(4) Quizá Aura **se dará** cuenta y, después de la cena, **subirá** a buscarte

Carlos Fuentes, *Aura*, 1965

- *Médias, presse écrite*

(5) Australia se prepara para el mayor ciclón de su historia (titre)

Yasi, con fuerza similar al Katrina, **llegará** hoy a la costa con vientos de 280 kilómetros por hora.- Cerca de 300.000 personas han abandonado sus casas (sous-titre)

Australia está en estado de máxima alerta. Unas 300.000 personas han huido de sus hogares y se han reunido en refugios al noreste de Australia a la espera de la llegada de un ciclón con un frente de 650 kilómetros de ancho y con vientos que **podrán** alcanzar los 280 kilómetros por hora. Se espera que toque tierra con categoría 5 en la costa de Queensland a las 10 de la noche. Se espera que su fuerza esté a la par con el huracán Katrina, que devastó Nueva Orleans en 2005 .

"Nos enfrentamos a una tormenta de proporciones catastróficas", ha declarado Anna Bligh, presidenta del estado de Queensland, después de que el ciclón Yasi fuera elevado a tormenta de categoría cinco. El servicio meteorológico australiano asegura que **será** el ciclón más fuerte que jamás haya golpeado el país. "Este ciclón

se va a ser terrible y, potencialmente, muy, muy dañino ", agregó Bligh. La mayor amenaza podría venir de las mareas a lo largo de la costa debido al golpe del mar cuando la marea esté alta.

El País.es, 02/02/11

(6) EEUU y las economías europeas **se contraerán** un 0,6% en 2009, según 'Euler Hermes'. (*titre*)

Estados Unidos y las economías europeas **se contraerán** un 0,6% en 2009, mientras que la economía del Reino Unido lo **hará** un 1,1%. La crisis también **ralentizará** significativamente el crecimiento de los principales países emergentes, en especial en Europa Central y del Este, según un estudio realizado por Euler Hermes.

"La crisis financiera y económica no tiene precedentes en términos de severidad y expansión geográfica, y **dará** como resultado una recesión en los países de la OCDE en 2009 y una drástica ralentización en los países emergentes. El PIB **crecerá** sólo un 1% a nivel mundial en 2009, mientras que **se contraerá** un 0,6% en Estados Unidos y un 0,5% en la zona euro. No se prevé estabilización antes de finales de 2009", destaca la compañía.

Europa Press, 12/2008

(7) El presidente George W. Bush dijo que el juicio de Sadam Husein **tendrá** "escrutinio internacional", aunque subrayó que "**serán** los ciudadanos de Iraq los que decidan la suerte de Sadam". "**Trabajaremos** con los iraquíes para desarrollar la forma de llevarlo ante la Justicia con escrutinio internacional", afirmó. Bush, que ayer celebró una conferencia de Prensa para hablar fundamentalmente del significado de la captura de Sadam, destacó que el sátrapa **tendrá** derecho "a la justicia que él negó al pueblo iraquí". Sin embargo, Bush no aclaró dónde y quién **juzgará** a Sadam Husein, un tema que está dando lugar a muchas especulaciones. Sí aseguró que el juicio "debe ser público" dada la magnitud de las acusaciones que puede afrontar el ex líder iraquí.

La Razón Digital, 16/12/2003

(8) Nadie en CiU se imagina cómo **será** la travesía del desierto si finalmente se queda en la oposición. Algunos dirigentes mantenían ayer un forzado optimismo. "Primero, a Esquerra le va a resultar difícil justificar el pacto. Después, ya **veremos** si esto dura cuatro años. Nosotros, a preparar la conquista de la Generalitat para 2007 con garantías de éxito. Tenemos buena infantería y un líder indiscutible [Artur Mas]", manifestó un destacado dirigente de Convergència.

Otro, en cambio, no disimulaba su pesimismo. "Dónde vamos a recolocar a tanta gente si sólo nos queda el Ayuntamiento de Tarragona y el de Sant Cugat. Esto es muy gordo, pero que muy gordo", manifestaba.

Todos coincidían en que esta nueva etapa **tendrá** consecuencias de carácter interno, sobre todo en Convergència Democràtica, el hermano mayor de la federación, todavía sin definir. De momento, los dirigentes de CiU **se darán** tiempo para digerir el fracaso negociador con Esquerra y el pacto de izquierdas, liderado por Pasqual Maragall.

Pero ayer ya surgieron algunas voces críticas con la actual dirección nacionalista. "Hemos engordado entre todos a Esquerra Republicana, sobre todo el sector soberanista de Convergència, y ahora pagamos las consecuencias", sostenían ayer las mismas fuentes.

El País, 09/12/2003

(9) "En todas las partes del país nuestro poder se está reforzando, el régimen se está debilitando y el pueblo se vuelve hacia nosotros", dijo convencido, añadiendo que "ésta es de veras una guerra de liberación y no de conquista". Tony Blair se mostró seguro de que el régimen de Sadam Husein posee armas de destrucción masiva y

por eso afirmó que "sabemos que cuando el régimen se desmorone **llegaremos** a ellas".

Por otro lado, George W. Bush admitió desconocer si el dictador iraquí, Sadam Husein, había sobrevivido al ataque llevado a cabo por las fuerzas aliadas para acabar con él a primera hora de la mañana de ayer. "No sé si ha sobrevivido", afirmó, pero "sé que está perdiendo su poder".

Después se centró en Iraq y en el futuro que le espera: "**Será** libre, **se regirá** por leyes y no en una dictadura y no **tendrá** armas de destrucción masiva", pronosticó Bush. Y añadió: "El mundo es testigo de la liberación y la ayuda humanitaria que la coalición presta a este país".

La Razón, 09/04/2003 : Bush y Blair: "Los iraquíes están con nosotros"

(10) Camps tras reunirse con la Asociación de Empresarios Profesionales de la Provincia de Alicante (AEPA), aseguró que el PP es "la única garantía que tenemos los ciudadanos de la Comunidad Valenciana de que el trasvase del Ebro sea una realidad y el PSOE es la garantía de que no sea así, de que el PHN no consiga hacerse y no sea un proyecto real en nuestro territorio". No obstante, recordó que se trata de una ley aprobada, que "ya es una realidad, que cuenta con el soporte del Gobierno valenciano y del Gobierno de España", al tiempo que aseguró que "**tendrá** también financiación europea, pese a que el PSOE está intentando que no sea así".

La Razón, 09/04/2003

(11) Ahora, la telemetría, dada su utilidad, **se podrá** realizar pero después de cada carrera. (*titre*)

De inmediato, los equipos no **podrán** trabajar en los coches después de la calificación del sábado. Para ello, los monoplazas **quedarán** guardados después de esta sesión en un "parque cerrado".

Otra medida que promete polémica es la supresión del "muleto", es decir, del coche reserva. La FIA pretende que utilicen sólo dos monoplazas por equipo, salvo caso de choque. Esta propuesta, piensan las escuderías, debería ser más detallada para evitar ciertas irregularidades.

[...] Pero la Federación Internacional de Automovilismo no para ahí y mira hacia los próximos años. Ya se sabía que para 2005 **se tendrá** que utilizar un motor para dos carreras, en lugar de una como sucede actualmente.

Ahora propone otra serie de medidas que entrarían en vigor en 2004 y que habla de la utilidades de elementos comunes para todas las marcas. Así, proponen el uso de frenos y alerón estándar, al igual que pide una garantía de los constructores de motores para que suministren a todos los equipos.

El Mundo - Motor (Suplemento), 03/01/2003 : Fórmula 1

(12) El trazado definitivo de la línea se ratificó en noviembre de 1999, y a finales de enero de 2000, se firmó una carta de intenciones con el contratista elegido para concluir los últimos detalles de las negociaciones en un plazo de tres meses. Tras la firma del contrato formal el pasado mes de mayo, todo hace pensar que las obras **comenzarán** antes del próximo mes de junio.

Según el calendario previsto, el plazo de ejecución de la línea **será** de aproximadamente cinco años. Los trabajos de ingeniería **ocuparán** los primeros 44 meses, a los que **habrá** que añadir los 44 meses necesarios para la instalación de vías, catenaria y señalización. Además, **serán** necesarios otros 11 meses para preparar la puesta en servicio de la línea, con lo que su inauguración podría situarse en la primavera de 2006.

Con la inauguración de la línea Bolonia - Florencia, prevista para 2004, y la línea Roma - Nápoles, que **entrará** en servicio en 2002, más la apertura del tramo Bolonia - Milán **quedará** concluido el tronco de la Gran T. También guarda relación con el proyecto la remodelación de la estación de Bolonia, que forma parte

de un programa de modernización más amplio que está realizando FS en algunos de sus núcleos más importantes.

Como parte de este plan, **se construirán** 13 nuevas estaciones en los municipios de los alrededores, entre las que se incluyen una estación en el aeropuerto, junto a la línea de alta velocidad.

Vía Libre, nº 439, 02/2001

(13) El presidente de la Corte Suprema chilena valoró la información entregada por las FFAA y las iglesias, que, dijo, **servirá** para establecer el paradero de los desaparecidos. Confirmó que los tribunales **procesarán** esta información y **se procederá** a designar jueces, a quienes **corresponderá** investigar y recopilar antecedentes para establecer la veracidad de éstos, pero aclaró que debe ser el propio presidente de la República el que dé a conocer los nombres que aparecen en estos documentos.

Por su parte, el ministro secretario general de Gobierno, Claudio Huepe, dijo que **habrá** que esperar el análisis que haga el Poder Judicial para saber si es válida la información recopilada en el marco de la Mesa de Diálogo. Asimismo, indicó que Lagos **hará** oficial el final del trabajo de la Mesa de Diálogo con un mensaje al país que **dará** hoy por la noche.

Por otro lado, diputados de la Democracia Cristiana, el mayor partido de la coalición de Gobierno, pidieron a las Fuerzas Armadas "un gesto público formal" con el que reconozcan su responsabilidad y la de los miembros de estas instituciones en las violaciones a los derechos humanos cometidas durante el régimen militar. "Creo que eso siempre va a dignificar a las instituciones, pero mientras no hagan ese gesto el proceso de reconciliación no **estará** cerrado", señalaron los parlamentarios Rodolfo Seguel y Andrés Palma.

Diario de Navarra, 07/01/2001 : "El Gobierno entrega documentos sobre desaparecidos en Chile"

- Oral

(14) Yo, personalmente, le temo enormemente a la unión de Alemania. Yo no quiero ni pensar cuando estén así, pues van a tener otra vez poder. La verdad es que estoy y luego, por otra parte, también ¡No entiendo nada! China, la China comunista todavía está ahí. Y no sé, si se ha roto la Rusia podría romperse China y Cuba también está ahí, y te como a esos países tenéis muchos, ¿no? Sí. Y yo digo, por otra parte, yo pienso que derechas e izquierdas ha habido siempre, ahora mismo hay, y yo creo que **habrá** siempre. Lo que pasa que también hay hipócritas en ambos bandos.

Radio, Madrid, 14/01/92

Interrogation totale

- Littérature

(15) Año tras año, han pasado ante mí millares de páginas manuscritas de los que eran mis alumnos universitarios. No pocos de ellos son hoy hombres públicos. Observo algunas tendencias. Cada año que pasa, mejoran un poquito las ganas de aprender la materia que explico. Es posible que se note un progreso en lo que podríamos llamar conocimiento. Ahora bien, el retroceso es palpable en el aspecto que podríamos llamar adjetivo, pero que no lo es tanto. Tengo que decirlo: los exámenes y trabajos de los alumnos están cada vez peor escritos, con más faltas de ortografía, sintaxis y estilo. A este paso seremos todos analfabetos otra vez. Habrá quien piense que no nos vamos a perder nada. Después de todo, muchos grandes hombres de la historia ignoraban la escritura. ¿No **habrá** en el futuro robots que escriban por nosotros, como lo hacían los escribanos por los nobles en la Edad

Media? Imagino que muchos estudiantes habrán expresado ese deseo futurista. No olvidemos que hay ya una generación de personas que nacieron con la televisión enchufada. Hemos llegado a convencernos de que todo se puede expresar con imágenes.

Amando de Miguel, *La perversión del lenguaje*, 1994

- *Médias, presse écrite*

(16) "¿**Tendré** trabajo? ¿**Tendré** atención médica si me enfermo? ¿**Morirán** mis parientes y amigos en Afganistán? El futuro de la presidencia de Barack Obama va a depender de las repuestas que los estadounidenses obtengan a estas tres preguntas."

"La opinión pública es escéptica y está a la espera de las medidas que tomará el Gobierno. Otra parte de la opinión pública -muy azuzada por la oposición- cree que al final todo **llevará** a un aumento del papel del Estado, posibilidad que aborrecen. No hay dudas de que **habrá** más regulación del sector financiero. Pero tampoco hay dudas de que no **será** suficiente para impedir nuevos excesos."

"El sistema que **resultará será** peor del que hace falta y del que Obama hubiese deseado. Pero **será** mejor que el sistema actual."

El País - 20/09/2009 : "Tres preguntas con futuro", Moisés Naím

Futur simple et futur antérieur

Affirmation

- *Médias, presse écrite*

(17) La jefatura de la Policía Municipal de la localidad cántabra de Reinosa lleva tramitadas más de 700 denuncias formuladas por otros tantos ciudadanos que se consideran víctimas de malos tratos o daños materiales en sus propiedades, a raíz de los incidentes de la Semana Santa, a consecuencia de la intervención de determinados miembros de la Guardia Civil durante los desórdenes de carácter laboral y social ocurridos en los días 15 y 16 de abril. Las mismas fuentes precisaron que antes del próximo 16 de junio, en que **terminará** el plazo para la formulación de denuncias, se **habrán cumplimentado** alrededor de 800. El Ministerio del Interior, por su parte, **reparará** los daños causados por la intervención de las fuerzas antidisturbios en esos días. El importe material de aquéllos, según la Policía Municipal de Reinosa, **superará** los 12 millones de pesetas.

El País, 01/06/1987

Interrogation totale

- *Littérature*

(18) Recuerdo aquel recuerdo, hoy, después de muchos años de haberlo dejado reposar en el olvido. Me plantea, mucho más aguzado aún, un problema de entonces. ¿Qué lenguaje **tendremos** que utilizar para acercarnos a explicar su obra, como él explicaba la de Kant? ¿Con qué brújula orientarse por la selva heideggeriana? ¿Qué fronteras la cercan? ¿Hacia dónde llevan sus senderos? Cuando la espuma de la ola de la cultura se remanse, cuando se desarticulen los tinglados de las modas intelectuales, ¿**llegaremos** a Heidegger como se llega a Aristóteles, a Descartes, a Kant, a Nietzsche? ¿Se **habrá solidificado** como una montaña ineludible en el horizonte de la cultura la visión heideggeriana del Ser, del Tiempo y de la Historia? O por el contrario, ¿**será** su filosofía un fugaz pasatiempo

erudito para la arqueología del saber? En estas respuestas, sin embargo, reside un problema importante. No hay lenguaje sin código, no hay filosofía sin el cerco apretado de la historia.

Emilio Lledó Íñigo, *Días y libros*, 1994

Futur antérieur

Affirmation

- Médias, presse écrite

(19) Expectativas de vida

Al mismo tiempo crecen las expectativas de vida gracias a los logros de la medicina preventiva. En 1970 había en España 3.290.000 personas mayores de 65 años. Esa cifra había aumentado en 1986 a 4.679.665, según datos de la secretaría de Economía y Planificación del Ministerio de Economía, que estima que en el año 2000 **habrán superado** esa edad más de 6.200.000 españoles. Se calcula que tras el retiro laboral quedan por vivir, regularmente, entre 10 y 15 años. El demógrafo y urbanista Julio Vinuesa, también perteneciente al Instituto de Investigación Gerontológica, opina que "de la misma manera que crecen barrios de matrimonios jóvenes, empiezan a aparecer las familias de jubilados, que demandan unas necesidades urbanísticas específicas, centradas en el ocio y sin equipamiento escolar". Apunta, sin embargo, el riesgo de este planteamiento, que podría llegar a recluir en una ciudad cerrada a los habitantes de mayor edad.

El País, 02/08/1987 : Miedo a envejecer

Conditionnel présent

Affirmation

- Littérature

(20) Casi compungido, excusándose casi, Aguirre explicó que Figueras era constructor o contratista de obras (o algo así) y que además era concejal de urbanismo de Cornellà de Terri (o algo así), que era en todo caso una persona muy ocupada y que eso explicaba sin duda que no hubiera atendido a mis recados; luego prometió que **hablaría** con él. Cuando regresé a mi asiento me sentía fatal [...].

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.42

(21) De forma sutil pero constante, yo insistía en que volviera a vivir en la ciudad; mi insistencia se apoyaba en dos argumentos: uno explícito y otro implícito, uno público y otro secreto. El público decía que esa casa aislada era un peligro para ella, pero el día en que dos individuos intentaron asaltarla y Conchi, que para su desgracia se hallaba dentro, acabó guiéndolos a pedradas por el bosque, tuve que admitir que esa casa era un peligro para todo aquel que intentara asaltarla. El argumento secreto decía que, puesto que yo no tenía el carnet de conducir, cada vez que fuéramos de mi casa a casa de Conchi o de casa de Conchi a mi casa, **tendríamos** que hacerlo en el Volkswagen de Conchi, un cacharro tan antiguo que bien hubiera podido merecer la atención del prehistoriador Pericot [...].

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.45

(22) Por lo demás, y aunque me temo que no estaba muy dispuesto a reconocerlo, yo creo que Conchi me gustaba mucho (más en todo caso que la compañera del periódico y que la chica del Pan's and Company; menos, quizá, que mi antigua mujer); tanto, en todo caso, que, para celebrar que llevábamos ya nueve meses saliendo juntos, me dejé convencer de que pasáramos juntos dos semanas en

Cancún, un lugar que yo imaginaba verdaderamente espantoso, pero que (esperaba) el agrado de estar junto a Conchi y su despampanante alegría *volverían* por lo menos soportable.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.45

(23) Ardía [yo] en deseos de hablar con el tío de Jaume Figueras, con Maria Ferré y con Angelats, si es que aún estaba vivo. Me decía que, si bien el relato de Jaume Figueras no podía ser fiable [...], los relatos de su tío, de Maria Ferré y de Angelats, si es que todavía estaba vivo, eran, en cambio, relatos de primera mano y por tanto, al menos en principio, mucho menos aleatorios que aquél. Me pregunté si esos relatos *se ajustarían* a la realidad de los hechos o si, de forma acaso inevitable, *estarían* barnizados por esa pátina de medias verdades y embustes que prestigia siempre un episodio remoto y para sus protagonistas quizá legendario, de manera que lo que acaso me *contarían* que ocurrió no *sería* lo que de verdad ocurrió [...].

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.60

(24) El 16 de junio de 1935, en una reunión celebrada en el Parador de Gredos, la Junta Política de Falange, convencida de que nunca *alcanzaría* el poder por la fuerza de las urnas y de que peligraba su existencia misma como partido político, [...] tomó la decisión de lanzarse a la conquista del poder mediante la insurrección armada.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.86

(25) Aquella maldita idea de citarse con Diana, cuando sólo le faltaban dos días para ir a casa de Marta, lo rebelaba contra sí mismo. Poner término a esta lucha entre su conciencia por un lado y su pasión por el otro, fue su decisión de acudir a la llorosa llamada de Diana. Sí, una cita de compromiso -pensaba él- para apaciguar la conciencia, para poner freno a las cartas y a los mensajes de viva voz que le enviaba a través de Mateo. Por eso tranquilizó a éste y, antes de que saliera, con una sonrisa convincente, le dijo que al día siguiente *vería* sin falta a Diana. En realidad, era su deseo de olfatear la ciudad primaveral y en fiestas lo que le hacía sonreír. La ciudad de Marta.

Antonio Colinas, *Un año en el sur*, 1990

(26) La conversación debió de durar unos veinte minutos, al cabo de los cuales regresó, llenando la estancia de vibraciones inquietas. La gata se quedó mirándole con ojos redondos y las orejitas tiesas. Gabriel tomó la copa que había dejado y escrutó su fondo como si pretendiera leer algo en el resto de jerez que quedaba en él. Luego, sin levantar la vista, dijo que *saldría* después de cenar. Era frecuente que lo hiciera y que no contara conmigo, ya que él es muy trasnochador y yo no -no me gusta salir de noche; prefiero quedarme en casa leyendo antes de irme a dormir-, pero casi siempre me avisaba con más antelación, por si yo quería hacer otros planes. No tuve más remedio que relacionar la noticia con la llamada de la tal Marina.

Pilar Pedraza, *La Pequeña Pasión*, 1990, p.44

(27) Bruna decidió echar la carta aquella misma noche, dijo que al día siguiente no *se atrevería*. Ante aquello pensé muchas cosas. Una, y la primera de todas, era que una carta así no se podía mandar a un chico y menos cuando se le llamaba "moreno de verde luna". Dos, que *nos arrepentiríamos* enseguida, porque siempre nos pasaba lo mismo. Cuando bebíamos, que era con frecuencia, recordábamos avergonzadas todas las tonterías que habíamos hecho y dicho la noche anterior. Yo por lo menos quería quedarme escondida todo el día en la cama insultándome en silencio. Tres, Miguel *pensaría* seguramente que éramos idiotas y nos *perdería* el respeto para siempre.

Sonia García Soubriet, *Bruna*, 1990

- Médias, presse écrite

(28) El todavía presidente de EE UU, Bill Clinton, sólo necesitó cinco minutos para ponderar con su delfín Al Gore la decisión de entregar al republicano George Bush las llaves de la Casa Blanca. Fue el tiempo que duró la conversación telefónica entre Belfast, donde se encontraba de gira Clinton, y la mansión del vicepresidente en Washington. Los asesores del mandatario no quisieron revelar esa breve pero crucial conversación, y advirtieron que no **habría** declaración oficial hasta hoy. De ello se desprende que, pese a saber hasta los minutos que **duraría** su discurso, el demócrata estaba abierto a cambiar de opinión hasta el último minuto.

El Diario Vasco, 14/12/2000 : Clinton recibirá a Bush en la Casa Blanca

Interrogation totale

- Littérature

(29) Uno de los bolsillos de su trinchera gris, abultado y fondón, soporta más peso que el otro. Pero ahí no suelen llevar la pistola, piensa David, mientras sus ojos tras las gafotas taladran la tela impermeable y el forro del bolsillo: una petaca llena de coñac, un poco de calderilla entre briznas de tabaco y pelusilla, las llaves de casa y el encendedor, un Dupont de pacotilla, agazapado detrás de un paquete de Lucky Strike muy sobado, seguro que el guripa compra cigarrillos por unidades y lo va rellenando...

Lo que cuento son hechos que reconstruyo rememorando confidencias e intenciones de mi hermano, y no pretendo que todo sea cierto, pero sí lo más próximo a la verdad.

— ¿No me oyes? -insiste el inspector-. ¿Te dijo si **volvería** pronto?

— No sé, bwana. Yo no sé nada.

Juan Marsé, *Rabos de lagartija*, 2000, p.20

Interrogation partielle

- Littérature

(30) En cierto modo estaba empezando a comprender realmente el ordenador, era una sensación extraña, le estaba perdiendo el respeto que me imponía en un principio. Nada de todo aquello parecía tan complicado después de todo. Incluso había podido entender aquellos comentarios sobre la programación en código máquina y la programación en ensamblador. Aunque eso sí, después de la explicación.

Me había entrado la curiosidad ¿cómo **sería** eso de programar? ¿para que **podría** servirme a mí programar mi ordenador? Si aprendía programación igual podría dedicarme a buscar agujeros de seguridad en los sistemas, aquello parecía mucho más divertido que una partida de parchís.

Aquella noche antes de irme de casa de los Winther, William se dirigió hacia mí y me dijo: "¿Sabes ya como robar bancos?"

Daniel Rodríguez Calafat, *Informática avanzada al alcance de todos*, 2004

(31) Gloria : Antes de que veas a un periodista llorando por nadie, ...verás a un alienígena con gripe en la presidencia del Consejo de Europa.

Claudia : Estoy deseando leer las críticas de los periódicos mañana por la mañana.

Gloria : ¿Y cuándo has dicho que **volvería** a llamar...? ...David...

Adriana : No dijo que volvería a llamar... Dijo que te enviaría por correo la última versión de su "script", que no te molestes leyendo las anteriores.

Gloria : Como si no supiera que ya me las he leído todas hasta borrarles la letra...

Menos mal que me gusta el papel... Una mujer cortada, triturada, ...como yo... (Pausa) ...hasta volverla comida para perros (Apura un nuevo trago).

Álvaro Bermejo, *E lucevan le stelle*, 1992, p.86

(32) — Tú eres Gacel, ¿verdad? Debí recordarlo, y recordar ese viejo truco de cazador. Pero las ropas, el turbante y el velo me confundieron.

— Ésa era mi intención.

— ¿Cómo supiste que *vendríamos*?

— Os descubrí con la primera claridad y tuve tiempo de prepararlo todo.

— ¿Mataste al camello?

— Hubiera muerto de cualquier modo.

El cabo tosió dejando escapar un hilillo de sangre por la comisura de los labios y cerró un momento los ojos con un gesto de profundo dolor y desaliento. Cuando los abrió de nuevo hizo un ademán hacia la bolsa que continuaba junto al cadáver del gordo.

Alberto Vázquez-Figueroa, *Tuareg*, 1981

Conditionnel présent et conditionnel passé

Affirmation

- Littérature

(33) Adivinaba las pisadas de Cecilia, que salía del comedor, pero habría deseado correr hacia su habitación para tranquilizar a Mila y rogar que no escapase. Le distrajeron los gemidos del policía, que trataba de hablar con uno de sus ayudantes. Era un murmullo.

— Di a Wilkinson que... -amagaba con rudeza una convulsión que levantaba su torso: la sangre le cruzaba el pecho y se deslizaba por las comisuras de la boca-. Di que Chester ha muerto, y suerte.

Demasiado cerca. La cabeza se desplazó en un giro monótono antes de caer sobre el pecho en un estertor que repetía "suerte". Mañana todo *habría terminado*, recapituló Barda. Intentaba crear sus propios pensamientos. *Emprendería* el viaje con sus amigos o solo. Dudaba, porque la muerte parecía encariñarse con su sombra, con sus talones.

Francisco Javier Satué, *El desierto de los ojos*, 1985

(34) La mesa parecía una exposición de empalagoso refinamiento al dar comienzo el desayuno, la salida en una competición hípica. Un pistoletazo, también eso. Ahora pensaba Barda que su anfitrión no se *saciaría* jamás, que su herida *cicatizaría* mientras aprendía la situación de cada una de las piezas de la dentadura de Wilkinson, que *envejecería* velozmente sobre una silla que se pudría, y que la camarera *sería* una anciana mustia a la que dos esclavos de musculatura babilónica sostendrían sobre sus diminutos pies, tratando de que no pisara sin querer los huesos que se habían desprendido de su esqueleto en viajes anteriores. Para entonces Barda *se habría transformado* en un individuo insensible al que no le *alegraría* siquiera el tintineo por el que *comprendería* que el feroz Wilkinson perdía otra muela. Allí *viviría* los últimos años de su existencia, meditaba el ingeniero, contemplando un festín inoportuno, silencioso.

Francisco Javier Satué, *El desierto de los ojos*, 1985 p.161-162

FRANÇAIS

Futur simple

Affirmation

- *Littérature*

(35) De nouveau sans papiers. Quand arrive le contrôleur, je lui explique, alarmée, que je n'ai que mon permis, mais pas sur moi, hélas. Qu'il faut bien qu'il me croie. « Je ne peux pas, madame, il me faut au moins une pièce d'identité avec votre photo. » Me voilà acculée à sortir mon dernier atout : ma feuille de sortie de Fleury ! Et de lui expliquer qu'avant je vivais dans un autre pays, que je n'ai pas encore eu le temps d'obtenir mes papiers, que la preuve en est que je viens d'être libérée... Ouf, il sourit, conclut de ma bonne foi, et me prévient quand même que, la prochaine fois... Il n'y **aura** pas de prochaine fois, monsieur, je ne veux plus vivre ces moments où tout bascule. Savoir ma liberté sous condition me rend d'autant plus tributaire de ces garanties

Hélène Castel, *Retour d'exil d'une femme recherchée*, 2009, p.184

(36) J'ai dit que je n'avais pas peur. Pourtant, je me demande si ce n'est pas par ignorance, ignorance des souffrances qu'il y **aura** à endurer, ignorance de mon pouvoir de résistance. Si, une fois que je **serai** là-bas, je ne me **dirai** pas que nous étions fous et aveugles de rester.

Hélène Berr, *Journal 1942-1944*, 2008, p.247

(37) C'est la vie, rien à faire. Ce qui aujourd'hui nous paraît important, grave, lourd de conséquences, eh bien, il **viendra** un moment où cela sera oublié, où cela n'**aura** plus d'importance. Et, c'est curieux, nous ne pouvons savoir aujourd'hui ce qui **sera** un jour considéré comme grand et important, ou médiocre et ridicule.

Annie Ernaux, *Les Années*, 2008, p.9

(38) Suzanne, ce lait condensé ça te nourrit pas...

— Puis ça pourrit tes dents, dit Joseph, moi ça a pourri toutes mes dents, même que ça m'emmerde.

— Quand on **aura** de l'argent, tu te **feras** mettre un bridge et on **verra** rien, dit la mère à Joseph. Prends de l'échassier, ma petite Suzanne.

Marguerite Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006, p.245,

(39) Mon traducteur allemand a fait une traduction précise, c'est un miracle !

La traduction en allemand de La Disparition évite-t-elle la lettre « e » comme en français ?

Il a traduit deux chapitres !

Deux chapitres seulement ?

Sans « e », oui. Mais il est fou cet homme !

Il a continué ?

Non, il ne l'a pas fait. Il a l'intention de le faire quand il **aura** le temps !

Il y est arrivé tout de même ?

Il a fait deux chapitres, très fidèles en tout cas.

Georges Perec, *Entretiens et conférences II [1979-1981]*, 2003, p.221

(40) Nous nous devons, plus que tous, de donner cet exemple en prenant solennellement ce dernier engagement : notre geste n'**aura** sa pleine signification que s'il est un geste unanime, affirmation d'une communauté étudiante symbolique de la communauté nationale.

Denise Domenach-Lallich, *Demain il fera beau : journal d'une adolescente (novembre 1939-1944)*, 2001, p. 31

(41) Pronostications,

Lorsque **viendra** midi, tu te **trouveras** sur la plate-forme arrière d'un autobus où **s'entasseront** des voyageurs parmi lesquels tu **remarqueras** un ridicule jouvenceau: cou squelettique et point de ruban au feutre mou. Il ne **se trouvera** pas bien, ce petit. Il **pensera** qu'un monsieur le pousse exprès, chaque fois qu'il passe des gens qui montent ou descendent. Il le lui **dira**, mais l'autre ne **répondra** pas, méprisant. Et le ridicule jouvenceau, pris de panique, lui **filera** sous le nez, vers une place libre.

Tu le **reverras** un peu plus tard, Cour de Rome, devant la gare Saint-Lazare. Un ami l'**accompagnera**, et tu **entendras** ces paroles: "Ton pardessus ne croise pas bien: il faut que tu y fasses ajouter un bouton."

Raymond Queneau, *Exercices de style*, 1947

(42) Et jamais encore, dans un pays d'Islam, je n'avais eu le sentiment d'être si étranger et si seul.

Mercredi, 2 mai. Il semble vraiment que ce **sera** aujourd'hui le départ ; cela paraît s'organiser pour tout de bon, cela prend dès le matin un air réel.

Pierre Loti, *Vers Ispahan*, 1904, p.930

(43) Dans cent ans le monde **subsistera** encore en son entier : ce **sera** le même théâtre et les mêmes décorations, ce ne **seront** plus les mêmes acteurs.

Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, 1696, p.343

- Médias, presse écrite

(44) Avenue d'Assas Il s'enfuit et laisse la voiture percutée sur le toit. (*titre*)

Un équipage de la BAC, qui patrouillait dans le secteur de l'avenue d'Assas, a eu son attention attirée, dans la nuit de samedi à dimanche, vers 0 h 30, par un bruit d'accident à l'angle de la rue Doria. Deux voitures venaient de se percuter mais les policiers ont vu un conducteur s'enfuir, laissant la Renault 5, qu'il venait de heurter, sur le toit, dont les quarts occupants, au final, n'ont pas été blessés. Le fuyard se dirigeait vers les Arceaux à vive allure, a grillé au moins un stop et a été rattrapé quelques centaines de mètres plus loin. Cet habitant de Grabels, âgé de 20 ans, a été placé en garde à vue. Il a été remis en liberté et **devra** payer les dégâts occasionnés.

Midi Libre, 24 /12 /2007

Affirmation et interrogation partielle

- Littérature

(45) L'an prochain, je **serai** un peu moins bien que cette année, Erlend ne m'**écrivra** plus qu'une fois par an et cela **se verra** sur mon visage, Laurent ne **sera** sans doute plus avec nous, il **faudra** s'habituer à une nouvelle tête, à un autre jeune homme qui **risquera** lui aussi de faire un enfant à Clarisse et Marine n'**aura** plus l'air d'un petit lion avec sa crinière emmêlée... elle **commencera** à son tour à ressembler à une jeune fille et à recruter des garçons impossibles qui nous **poseront** des problèmes. Et Babouchka? Où **sera-t-elle**?

Benoîte Groult; Flora Groult, *Il était deux fois*, 1968, p.353

Interrogation totale

- *Littérature*

(46) Avant le départ pour l'île de Ré, Pierre attend la mer comme on attend une vieille amie qui saura l'apaiser. **Aura**-t-elle la même couleur qu'à Trouville ? Avec le vent et cette odeur de pastèque qui le ravissent ?

Ariane Bois, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, p.64

- *Médias, presse écrite*

(47) Mariage homosexuel : les "Sages" **ouvriront**-ils la voie d'une légalisation ?
(titre)

Le Monde.fr, 19/01/11

Interrogation partielle

- *Littérature*

(48) La jeune femme a disparu, on ne sait pas ce qu'elle est devenue, le grand-père a été déporté. Puis la grand-mère et la petite-fille. Quand le père **reviendra**, n'y **aura**-t-il pas de quoi devenir fou ? Deloncle est mort, on dit assassiné par la Gestapo, qui en ce moment règle leur compte à tous ceux qui au début se sont trop trouvés

Hélène Berr, *Journal 1942-1944*, 2008, p.261

Futur simple et futur antérieur

Affirmation

- *Littérature*

(49) Seul Alexandre caracole avec l'énergie de l'enfance et leur arrache un rictus.
— Dis Maman, quand Denis **aura fini** d'être mort, il **reviendra** jouer avec moi ?
Ce lundi de janvier, le ciel de Paris est savoyard : bleu électrique, sans nuage, insolent. Une insulte de plus.

Ariane Bois, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, p. 21

(50) J'ai peur que le maître ne vienne s'en mêler. Delambre ne me **laissera** pas une autre occasion. Il lui **aura suffi** de montrer qu'il était capable d'engager le calot pour se tirer d'affaire. Je n'**aurai** pas une seconde chance.

Grégoire Bouillier, *Rapport sur moi*, 2002, p.58

(51) De la minute palindromique.

Comme vous n'êtes pas sans l'ignorer (ou le savoir) ou l'avez été (cela dépend de la date à laquelle ce volume **paraîtra** (**aura paru**), et de la date de votre lecture), le vingt février deux mille deux à vingt heures zéro deux **commencera** (je reste au futur, puisque j'écris à un moment où cet événement (inéluçtable) n'a pas eu lieu) et **durera** une minute exactement

LA MINUTE PALINDROMIQUE

20 / 02 2002 20 h 02

Elle doit être dignement célébrée.

Jacques Roubaud, *La Bibliothèque de Warburg : version mixte*, 2002, p.238

(52) Cette question du Christ dans son Sermon sur la Montagne, où l'avions-nous lue ? Nous **répondrons** dans l'énorme roman futur : dans les pustules qu'il **aura creusées**. Sur nous. Certes, pas dans les marais salants eux-mêmes. Pas dans la terreur elle-même. Mais dans ses banlieues sordides.

Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996, p.718

Affirmation et Interrogation totale

- Littérature

(53) Par ma seule vertu la Grèce en ce moment de Pâris et de Troie obtient le châtime. Sur l'autel d'Artémis généreuse victime, ma mère, de ta soeur je rachète le crime. Je soulève les flots, les vents me sont soumis ; j'honore mes parents, je perds nos ennemis. Et tu veux que j'hésite et que je sois avare de mes jours, que je dois aux ombres du Ténare ? Pardonne, qu'ai-je dit ? Non, non, tu ne veux pas que je cesse d'aimer mon illustre trépas. Certes, je tiens de toi cette ardeur qui m'enflamme. Reine d'Argos, ma mère, oui, je connais ton âme : ce que de notre rang peut exiger l'honneur, tu ne le cèdes pas au plus tendre bonheur. Tu ne **souffriras** point que mon père revienne parjure à son serment dans l'antique Mycène. A l'esclave doit-il, l'homme libre, obéir, et Pâris **pourra** donc de son crime jouir sans que nous effacions la honte de l'outrage ? Ces milliers de soldats, ces chefs au grand courage, volant de toutes parts pour venger leur pays, la fille de leur roi les **aura** donc **trahis** ? Va-t-elle fatiguer, inutile, la rame, les bras des matelots à cause d'une femme ? Lorsqu'Artémis ordonne, ai-je la liberté de refuser ma vie à la divinité ?

Jean Moréas, *Iphigénie*, 1904, p.152

Futur antérieur

Interrogation partielle

- Littérature

(54) Je n'osai plus passer ce seuil noir et béant dans les ténèbres... Je reculai ; je m'enfuis presque avec mon fardeau ! Je rentrai chez moi de plus en plus épouvanté. Je replaçai le corps d'Alberte sur le canapé, et je recommençai, accroupi sur les genoux auprès d'elle, les suppliantes questions : « Que faire ? que devenir ?... » Dans l'écroulement qui se faisait en moi, l'idée insensée et atroce de jeter le corps de cette belle fille, ma maîtresse de six mois ! par la fenêtre, me sillonna l'esprit. Méprisez- moi ! J'ouvris la fenêtre... j'écartai le rideau que vous voyez là... et je regardai dans le trou d'ombre au fond duquel était la rue, car il faisait très sombre cette nuit-là. On ne voyait point le pavé. « On croira à un suicide », pensai-je, et je repris Alberte, et je la soulevai... Mais voilà qu'un éclair de bon sens croisa la folie ! « D'où se **sera-t-elle tuée** ? D'où **sera-t-elle tombée** si on la trouve sous ma fenêtre demain ?... » me demandai-je. L'impossibilité de ce que je voulais faire me souffleta ! J'allai refermer la fenêtre, qui grinça dans son espagnolette. Je retirai le rideau de la fenêtre, plus mort que vif de tous les bruits que je faisais. D'ailleurs, par la fenêtre, - sur l'escalier, - dans le corridor, - partout où je pouvais laisser ou jeter le cadavre, éternellement accusateur, la profanation était inutile. L'examen du cadavre révélerait tout, et l'oeil d'une mère, si cruellement avertie, verrait tout ce que le médecin ou le juge voudrait lui cacher... Ce que j'éprouvais était insupportable, et l'idée d'en finir d'un coup de pistolet, en l'état lâche de mon âme démoralisée (un mot de l'Empereur que plus tard j'ai compris !), me traversa en regardant luire mes armes contre le mur de ma chambre.

Jules Barbey D'Aurevilly, *Les Diaboliques*, 1874, p.79

(55) Dans cette lutte des impies contre les prêtres, dans cette lutte des régicides contre le roi, dans cette lutte de Satan contre Dieu, tu es pour Satan. Ton frère a été le premier auxiliaire du démon, tu es le second. Il a commencé, tu achèves. Tu es pour les régicides contre le trône, tu es pour les impies contre l'Église. Tu ôtes à Dieu sa dernière ressource. Parce que je ne serai point là, moi qui représente le roi, les hameaux vont continuer de brûler, les familles de pleurer, les prêtres de saigner, la Bretagne de souffrir, et le roi d'être en prison, et Jésus-Christ d'être en détresse. Et qui **aura fait** cela ? Toi. Va, c'est ton affaire. Je comptais sur toi pour tout le contraire. Je me suis trompé.

Victor Hugo, Quatre-vingt-treize, 1874

Conditionnel présent

Affirmation

- Littérature

(56) Un père, ça compte autant qu'une mère, pourquoi est-ce que je ne pourrais pas aller vivre chez lui ? »

— Et lui, qu'a-t-il dit ?

— Il était d'accord, il a dit qu'il en **discuterait** avec ma mère, mais...

— Il ne l'a pas fait ?

J'ai reniflé.

— Si. Mais elle... c'est une saleté !

Martin Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998, p.495

(57) De plus, la Comtesse décida qu'il **accorderait** au curé ce que, par paresse, il avait toujours refusé : il **chanterait** la messe de Noël.

Françoise Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*, 1995, p.168

(58) Jérôme est en vacances, grandes vacances, un mois sans le voir, sans lui toucher la main une fois par semaine. Il a dit qu'il me **téléphonerait**. Je regarde les gens dans la rue, dans les boutiques, ils ont l'air normaux, cools, sans came.

Denis Belloc, *Képas*, 1989, p.100

(59) "Jousé sentait le poids de la vieillesse s'alourdir de jour en jour dans son corps et il savait que bientôt il ne **pourrait** plus se louer dans les forêts du pays ni descendre le long des berges de la Cure pour le jetage des bûches."

Sylvie Germain, *Jours de colère*, 1989, p.26

(60) Il fallait s'arrêter toutes les demi-heures à cause de la dysenterie. Dès qu'ils se sont éloignés de Dachau, Robert L. a parlé. Il a dit qu'il savait qu'il n'**arriverait** pas à Paris vivant. Alors il a commencé à raconter pour que ce soit dit avant sa mort.

Marguerite Duras, *La Douleur*, 1985, p.67

(61) Ludo retourna se coucher déprimé. Micho il a dit qu'il **viendrait** dimanche ça fait encore deux jours ici avec les singes, les moutons, les pingouins... moi je veux pas de ça...

Yann Queffélec, *Les Noces barbares*, 1985, p.176

(62) Je vais lui écraser son pif un jour. C'est pas possible que Dédé fasse ça, c'est un type honnête, il a dit qu'il **viendrait** et il viendra. Un point, c'est tout.

— Il pourrait le faire, qu'est-ce que tu veux qu'on dise? On peut pas aller se plaindre...

Patrick Cauvin, *Monsieur Papa*, 1976, p.139

(63) Elle l'attend. Fatigué, le matin, il a dit qu'il ne **rentrerait** pas tard. Ses recherches au Laboratoire de l'Usine le retiennent de plus en plus souvent, de plus en plus tard.

Marie Chaix, *Les silences ou la vie d'une femme*, 1976, p.73

(64) Je me suis contenté d'une petite patrouille dans le quartier, pas inutile, puisqu'elle m'a permis de remarquer les lumières encore allumées chez Angelo, derrière le rideau baissé, et aussi la tire des Gants-Blancs, devant la porte. Je me sentais totalement hors de forme. J'ai décidé que Marco **reviendrait** demain, en éclaireur, et je suis rentré chez le gros.

Albert Simonin, *Touchez pas au grisbi*, 1953, p. 217

Interrogation partielle

- Littérature

(65) En attendant, je me rends le lendemain, à sept heures du soir, chez mon américaine. Je trouve de la magnificence, un gros luxe, beaucoup d'or placé sans goût, des ballots de café, des essais de sucre, des factures, enfin un goût de mariné que je n'ai, sacre dieu ! Que trop reconnu dans mainte occasion. Ce qui me tourmentait était d'entendre, dans un cabinet voisin, une voix d'homme dont les gros éclats me mettaient en souci ; enfin, la porte s'ouvre : qui **serait-ce** ? Ma déesse... mais, foutre ! Quelle femme !

Comte Honoré de Mirabeau, *Le Libertin de qualité, ou Ma conversion*, 1783, p.18

Conditionnel passé

Affirmation

- Littérature

(66) En dépit de piètres résultats scolaires qui faisaient dire à mon beau-père : « Elle ne poursuit pas des études, c'est les études qui la poursuivent », j'ai connu entre dix et quinze ans une sorte d'âge d'or de la lecture avec libre disposition de toutes les bibliothèques familiales, de la collection complète de la Bibliothèque verte de Jacques, accès quotidiens aux rayonnages des parents de mon amie Monjol, le tout complété par mes achats systématiques des premiers Livre de poche dont le maigre programme à l'époque me laissait espérer que bientôt j'**aurais lu** tous les titres.

Annie François, *Bouquiner*, 2000, p.177

(67) Jarrier et Madame Quaston précisent tous deux qu'à peine le chanteur entré, le diamantaire les a priés de les laisser seuls. Un peu plus tard, il les a fait revenir, s'est excusé de ne pas les accompagner au bal, mais a promis de les rejoindre dès qu'il **aurait donné** quelques coups de téléphone urgents.

Georges Perec, *La Vie mode d'emploi : romans*, 1978, p.286

(68) On savait que son départ approchait. Un après-midi, à la sieste, il m'a appelée. Il m'a dit qu'il voulait me raconter l'histoire. Pour que je me souviensse après, quand il **serait parti**. Et encore après. Et aussi parce qu'il avait peur d'oublier l'histoire, plus tard, quand il **aurait oublié** cet amour.

Marguerite Duras, *L'Éden Cinéma*, 1977, p. 134

► A2 - Effet de sens historique

• Exemples utilisés lors de l'analyse

ESPAGNOL

Futur simple

(5) El Banco de España: los antecedentes de los bancos públicos en España se remontan al establecimiento de dos instituciones ancestrales: la "Taula di Cambi", 1401, en Barcelona, y, la "Taula di Cambi", 1407. Posteriormente, **habrá** que esperar a 1782 para que aparezca el Banco Nacional de San Carlos, tras cuyo fracaso se crea el Banco Español de San Fernando (1829). Como tal Banco de España se funda en 1856, concediéndosele el derecho de emisión, en 1874, absorbiendo a once de los quince bancos que en aquellos tiempos emitían moneda. Jose M.^a García Alvarado; José Antonio Sotelo Navalpotro, *Los servicios y el terciario en la Unión Europea*, 1995

Conditionnel présent

(7) Está leyendo; los demás le escuchan. Lo que lee es un fragmento de *Rosa Krüger*, una novela que escribió o empezó a escribir en esos días para aliviarse de la reclusión y distraer a sus compañeros, y que sólo **se publicaría**, inacabada, cincuenta años más tarde, cuando su autor llevaba ya mucho tiempo muerto. Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.90

FRANÇAIS

Futur simple

(6) Dans une autre époque, en 1946, quand sa fille Odette, la dernière-née, **mourra**, à vingt et un ans, ce **sera** un deuil irréparable. Elle fit faire un caveau, à Argelès-Gazost, dans les Pyrénées, où le malheur était arrivé. Roger Grenier, *Andrélie*, 2005, p.110

Futur et conditionnel

(10) Par la suite, il **rejoindrait** son vieux rival Gérard Pomeyrol et ces deux hommes **porteront** très haut le renom de l'athlétisme qui à l'époque était un sport majeur en Dordogne. Sud Ouest 2005, corpus E. Labeau

Conditionnel présent et conditionnel passé

(8) Après l'assassinat du moine Raspoutine, il y avait eu la prise du pouvoir par Alexandre Kerensky (que je **rencontrerais** quelques années plus tard dans les rues de Passy lorsque, déchu de ses fonctions de chef d'État, il **aurait été réduit** à la condition d'exilé, et **promènerait** sur les paisibles trottoirs du seizième arrondissement sa silhouette. Michel Leiris, *La Règle du jeu : 3 : Fibrilles*, 1966, p. 37

• Exemples supplémentaires

ESPAGNOL

Futur simple

Affirmation

- *Littérature*

(1) No cabe duda, como apunta Ubarri, que la experiencia concreta del éxtasis supuso para el Santo la suspensión del espacio-tiempo, aunque cuando coja la pluma para adoctrinar a sus compañeros fray Juan **volverá** a temporalizar los procesos y a localizar cada tipo de experiencia en un momento determinado del camino, cosa que facilita la comprensión del lector, aunque no siempre responda a la realidad.

Del léxico que sirve a fray Juan para simbolizar el tiempo, que ya hemos dicho que no **será** una sucesión fáctica sino el lapsus en que tiene lugar la experiencia de transformación del espíritu, destaca Ubarri el fuego transformador, como en la imagen del madero incandescente, y sobre todo el binomio noche-llama, clave en el carmelita para comprender la temporalidad del proceso

San Juan de la Cruz, nº 31-32, 01-02/2003, p.352

(2) Ese mismo día consigue Sánchez Mazas entrar en la embajada de Chile, donde **pasará** casi año y medio.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.90

(3) Así lo hace Samuel Ros, que llega a Chile a mediados de 1937 y que no **volverá** a la España nacional hasta el año siguiente.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.91

(4) Sin embargo, y a diferencia de la mayor parte de los demás acusados, Sánchez Mazas no fue condenado a muerte. [...] Concluido el juicio, Sánchez Mazas es devuelto otra vez al *Uruguay*, en una de cuyas celdas **pasará** los meses siguientes.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.93

(5) Nadie puede en ese momento saberlo, pero, de todos los presos varones que integran el convoy, al cabo de una semana sólo Sánchez Mazas, Pascual y Poblador **permanecerán** con vida.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.94

(6) Sánchez Mazas y Pascual están tumbados en el suelo, [...]; ninguno de los dos **recordará** nunca con precisión de qué hablaron durante esa noche brevísima, pero sí los largos silencios que puntuaron su conciliábulo [...].

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.98

(7) Pedro Gual (1783-1862) es quien lo sustituye, hasta cuando Tovar resulta nombrado presidente constitucional, en abril de 1860, en unas elecciones que nadie sabe cómo se realizaron. En el gabinete de Tovar aparece Páez como ministro de Guerra y Marina. El 10 de septiembre de 1860 asume la dictadura oficialmente. La **entregará** el 6 de junio de 1863, cuando el tratado de Coche pasa el poder a la revolución triunfante.

Guillermo Morón, *Breve historia contemporánea de Venezuela*, 1994

(8) La expedición Barradas estuvo apenas apoyada desde Cuba, pero esta gran isla, todavía española, se hallaba en la antesala de sus propios problemas: la población negra, los criollos deslumbrados ante los Estados Unidos, potencia joven y enérgica que mostraba ya abiertamente su determinación de dominar en el Caribe. Alrededor de este mar, México, Venezuela, Colombia, en períodos constitucionales, estaban en pleno y no fácil desarrollo político.

En estos años, los cuadernillos aviranéticos guardan silencio: no un solo año, como ocurrió con 1822, sino seis o siete, pues no **habrá** explicaciones de su vida hasta mucho después de los graves sucesos de Barcelona de enero de 1836. Baroja, deseoso de construir un hombre de acción, inscribió a Aviraneta en la conspiración de Mina -y en la intentona que éste hizo en la frontera navarra-, en la novela Los caudillos de 1830, con el irresistible atractivo de que Mina dio el golpe en la zona de Vera de Bidasoa y el Baztán, máximos escenarios de lo barojiano.

Pedro Ortiz-Armengol, *Aviraneta o la intriga*, 1994

- *Médias, presse écrite*

(9) Prudencio era uno de los poetas preferidos de Lutero y Erasmo. Este último preparó (en 1524) la edición de algunos himnos comentados, dedicándolos como regalo de Navidad a una de las doctas hijas de Thomas More, modelos de piedad y cultura, mujeres de escándalo para clérigos católicos por desasnar. Prudencio **tendrá** desde entonces una importante vida en el mundo protestante, y el texto fijado por Nebrija **se fundirá** con el del reformista Johannes Sichardus (1536). Pero el comentario de Sichardus, impregnado de cuestiones religiosas, sirve justamente de contraste a la asepsia filológica de Nebrija. El futuro (que **será** más bien británico a despecho del poema preliminar) **enlazará** con nuestro hispano cuyas notas siguen siendo válidas en ediciones modernas. No se puede dejar de señalar, por último, que el buen hacer tipográfico de la editorial corresponde al contenido del libro.

El País, Babelia, 15/02/2003

(10) Esos alegatos de Domingo de Aguirre y Zurco-, se ven involucrados los iruneses, podía llegar aún más lejos. Así, la misma ciudad de Hondarribia, que tanto y tan alto se quejó de lo sucedido en 1667 ante los estrados del trono de España, no **tendrá** ningún reparo pocos años después en gastar una broma aún más pesada a la autoridad soberana de ese monarca al que decía obedecer y que representaba a esa "España" sobre cuyas dimensiones y situación no tenían ninguna duda. Así, en 1680, sin necesidad de obtener ningún permiso ni orden del rey se dedicó a bombardear por su propia cuenta a Hendaya por razones particulares que en absoluto tenían nada que ver con los intereses y motivos del soberano de España y las Indias

Hispania Nova. Revista de Historia Contemporánea, nº 3, 2003

(11) Lázaro Carreter trazó ayer una breve travesía entre las relaciones de la literatura castellana y la catalana. "Las dos están excelentemente representadas en este Círculo de Lectores, las dos armoniosamente juntas dentro de él", dijo. Para el académico estos vínculos nacieron en una temprana Edad Media: "El más popular de los héroes castellanos, Rodrigo Díaz, no empieza siendo cantado en Castilla sino en el monasterio de Ripoll". Y añadió: "la relación entre los dos grandes reinos no podía empezar mejor".

Luego mencionó a los juglares: "Su actuación es sin duda la primera y principal ocasión de encuentro de nuestras lenguas". Para Lázaro Carreter, **habrá** que esperar al siglo XV para que se establezca una relación clara entre las letras de los dos idiomas". En esta unión mencionó al Marqués de Santillana, recordó los nombres de Ausias March, Jordi de San Jordi o Andreu Febrer. "Aquello fue un ensayo de feliz convivencia de las letras castellanas y catalanas".

La Razón, 20/12/2001 : La deuda del castellano con la edición catalana

(12) La acción se desarrolla en tiempos de Felipe IV. El capitán León Balanzategui y un cabo, desertores que vuelven de las Indias, llegan en compañía de dos soldaderas al valle del Baztán para recuperar unas tierras que Balanzategui considera de su propiedad. La tierras las ocupa un viejo que vive con dos muchachas adoptadas, quienes **habrán** de enfrentarse al capitán desertor en una lucha que **irá** deslizándose hacia la muerte.

"Es una película narrativa, de la Naturaleza en el sentido anglosajón. Las condiciones de salvajismo, de fuerza, también de lo bello y lo poético, aparecen en las escenas, en la línea de Coppola y Kurosawa, que hacen películas fuertes, de pasión y de vitalidad", asegura De la Sota, quien estuvo cerca de dos años localizando exteriores en el Baztán que ayudaran a transmitir la fuerza a la que hace referencia y que ha marcado la interpretación de los actores, recogida con la fotografía de todo un Julio Madurga y acompañada por la música de Juan Pablo Muñoz Zielinski.

ABC, 27/11/1987 : "Balanza", una película de equilibrio entre la poesía y la fuerza devastadora

(13) La vida de fray Sebastián de Aparicio coincide casi exactamente con el siglo XVI: 1502-1600. Vida fecunda, aleccionadora y sorprendente. Y larga. Es como si la Providencia quisiera compensar con tal longevidad su condición de hombre siempre tardío en sus decisiones. Nacido un 20 de enero en La Gudiña (Orense), de padres campesinos, Sebastián abandona su hogar a los veinte años, anheloso de labrarse un porvenir. **Se asentará** en Salamanca, en Zafra luego y, finalmente, en Sanlúcar de Barrameda, puerta entonces de América. Pero **habrán** de pasar once años antes de que se anime a saltar el océano, rumbo a México.

En 1533, arriba al puerto de Veracruz. Puebla de los Angeles acaba de ser fundada por fray Toribio de Benavente, uno de "los doce apóstoles de México" y hacia allí se dirige Sebastián. Serio, honrado, laborioso, pronto medra, y pronto entiende también que el transporte no puede hacerse a hombros de los indios. Forma una pequeña sociedad con otro emigrante, carpintero de oficio, y construye la primera carreta que va a rodar por aquellas tierras, al paso de unos animales que él mismo caza a lazo y domestica. Pero el camino que va de México a Veracruz, por Puebla, no es adecuado al tráfico rodado. Sebastián lo adecua, proeza que **repetirá** luego entre México y Zacatecas. Esto le enriquece. Compra tierras, prospera. "Aparicio, el rico", le llaman.

ABC, 16/01/1987

Futur et conditionnel

Affirmation

- Littérature

(14) Dejamos para último lugar las disposiciones sobre confección de medicamentos. Bajo Felipe II se intenta unificar la preparación de medicinas y para ello se proyecta la redacción de una Farmacopea que **llevarían** a cabo tres médicos más tres boticarios, bajo la dirección del Protomedicato; para esta Farmacopea, con carácter de código obligatorio, se estableció un plazo de dos años, pero no llegó a ver la luz, y **habrá** que esperar casi dos siglos para que el Colegio de Farmacéuticos de Madrid, en 1739, edite la Farmacopea Matritensis, pero de uso para todo el país. También ahora se dispone qué se entiende por la expresión "según arte", que es "moler grueso", cómo **se hará** el "electuario rosado de Mesué", la "confección benedicta" y algunas otras fórmulas. Completan esta labor de codificación las recomendaciones de Vallés en torno a las aguas destiladas y las materias de que **podrán** ser los aparatos destilatorios así como el valor de pesas y medidas. Sagrario Muñoz Calvo, *Historia de la farmacia en la España moderna y contemporánea*, 1994

Conditionnel présent

Affirmation

- *Littérature*

(15) Las descripciones que los dos memorialistas hacen de aquel Sánchez Mazas -a quien Laín, que luego le **odiaría** a muerte, no había visto nunca- son llamativamente coincidentes, como si les hubiese impresionado tanto que la memoria hubiera congelado su imagen en una instantánea común [...].

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.39

(16) Los Mazas eran un clan familiar de hidalgos de raigambre liberal e inclinaciones literarias, emparentados con Miguel de Unamuno y sólidamente anclados en el cogollo de la buena sociedad bilbaína, en los que Sánchez Mazas **se inspiraría** para construir algunos personajes de sus novelas y de los que heredó una irreprimible propensión al ocio señorial y una terca vocación literaria.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.77

(17) Esa bonanza halló su más conspicua expresión cultural en la revista *Hermes*, que aglutinó a un puñado de escritores católicos, [...] a quienes Ramón de Basterra bautizó con el pomposo título de Escuela Romana del Pirineo. Basterra fue uno de los más notorios integrantes de ese grupo de escritores, la mayoría de los cuales **pasaría** con los años a engrosar las filas del falangismo; otro fue Sánchez Mazas.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.79

(18) Después de participar en varios intentos de crear un partido fascista, en febrero de 1933, junto con el periodista Manuel Delgado Barreto, José Antonio Primo de Rivera, Ramiro Ledesma Ramos, Juan Aparicio y Ernesto Giménez Caballero -con quien durante años **mantendría** una pugna no siempre soterrada por hacerse con el liderazgo ideológico del fascismo español, que acabó ganando-, Sánchez Mazas fundó el semanario *El Fascio*, que supuso el primer encuentro de las distintas tendencias nacionalsindicalistas que **acabarían** confluyendo en la Falange.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.83

(19) Durante esos años de hierro Sánchez Mazas pronunció discursos, [...] difundió en artículos anónimos o firmados por él mismo o por el propio José Antonio unas ideas y un estilo de vida que con el tiempo y sin que nadie pudiera sospecharlo -y menos que nadie el propio Sánchez Mazas- **acabarían** convertidos en el estilo de vida y las ideas que, primero adoptadas como revolucionaria ideología de choque ante las urgencias de la guerra [...], **acabarían** convertidas en la parafernalia cada vez más podrida y huérfana de significado con la que un puñado de patanes luchó durante cuarenta años de pesadumbre por justificar su régimen de mierda.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.84

(20) Durante el año que siguió a esa reunión las maniobras conspiratorias de Falange -plagadas como estuvieron de innumerables recelos, escrúpulos, salvedades y dudas que traducían tanto su escasa confianza en las propias posibilidades de triunfo como los justificados y a la postre premonitorios temores de su jefe ante la posibilidad de que el partido y su programa revolucionario fueran engullidos por la previsible alianza entre el ejército y los sectores sociales más conservadores que **apoyarían** el golpe- no cesaron ni un instante [...].

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.87

(21) Aunque en el futuro inmediato **volvería** a sentir muchas veces la proximidad amenazante del ejército enemigo, sólo aquella mañana percibió como un peligro que lo obligó a regresar a su cama improvisada, recoger la manta y el paquete de comida y esconderse en la linde del bosque.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.108

(22) Por un lado, la joven intelectualidad izquierdista, parte importante de la cual había surgido de las filas desengañadas de la propia Falange y estaba integrada por vástagos rebeldes de notorias familias del régimen, entre ellos dos de los hijos de Sánchez Mazas: Miguel, el primogénito, uno de los cabecillas de la rebelión estudiantil del 56 -que en febrero de ese año fue encarcelado y poco después **partiría** hacia un largo exilio-, y Rafael, el predilecto de Sánchez Mazas, que acababa de publicar *El Jarama*, la novela en que cuajaron la estética y las inquietudes de aquellos jóvenes disconformes; [...]

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.133

(23) La pintura de David *El juramento de los Horacios* [Fig. 85], expuesta en el Salón de París de 1785, muestra cómo es posible esa concurrencia entre el significado literal y el figurado, aquí referidos a la leyenda de los Horacios y su interpretación alegórica del contexto político del París prerrevolucionario. Aparte de que veamos la realidad antitética entre el mundo masculino y el mundo femenino en la guerra, el cuadro, por su tensión dramática y perfección formal, **habría** de convertirse en paradigma del academicismo: una apasionadamente medida incitación bélica, expresada por un lenguaje clásico y autoritario -sintaxis esencial de formas y sentimientos-, capaz de hacerse entender y seguir por sus contemporáneos, que toma como punto de partida la formulación larga del ejemplo (exemplum) y por tanto su manifestación alegórica.

Alberto Carrere, *Retórica de la pintura*, 2000

(24) Todavía San Juan de la Cruz cree en la autoría del discípulo de San Pablo, lo que le lleva a adjudicarle el título de "santo" al autor, sin poner en duda la confiabilidad teológica del corpus dionisiacum. Así lo expresa en varios lugares. Y, aunque ya en San Juan de la Cruz figura alguna nota referente a la nueva teoría heliocéntrica del Renacimiento, estudiada tan aleccionadoramente en el libro de J. L. Sánchez Lora, todavía en el siglo XVI no ha tenido el impacto que **tendría** un siglo más tarde, cuando la nueva estructura del universo propiciada por Kepler **pondría** en duda no sólo el orden y los movimientos físicos del sistema solar, sino también el valor simbólico de la música celeste, escuchada por tantos místicos en más de uno de sus éxtasis.

San Juan de la Cruz, nº 31-32, 01-02/2003

- *Médias, presse écrite*

(25) Lo normal es que las personas mayores no se vean reflejadas en la gente de su edad, pero les contaré una excepción que viví el pasado 9 de noviembre, al conocer a Carlos Santos Velicia, un hombre de 66 años (dos más que yo) que había viajado hasta Madrid para quitarse la vida. Fue después de comer, al atravesar en su compañía la Puerta del Sol, en dirección al céntrico hotel en el que **expiraría** al día siguiente, cuando descubrí la existencia de una curiosa sincronía entre sus movimientos y los míos. No éramos sólo un hombre y otro hombre, éramos dos individuos mayores, con tics característicos de individuos mayores, dos casi ancianos a los que cualquier espectador objetivo habría situado, en el mejor de los casos, en el último tercio de su vida.

Juan José Millas, *El País*, 05/12/10

(26) Entrevista: Cayo Lara

"Nuestros votantes piden más distancia frente al PSOE"

Es "un hombre de campo". Nació en 1952 en el pueblo del que *llegaría* a ser alcalde: Argamasilla de Alba (Ciudad Real), "el lugar de La Mancha donde Cervantes concibió el El Quijote", y dice que IU está llena de hidalgos caballeros como aquél. Casado y con dos hijos, Cayo Lara se despedía ayer de sus adversarios con apretones de manos e invitándoles a "unas gachas". Su reto como coordinador de IU es lograr que la tercera fuerza política española remonte tras sufrir hace nueve meses los peores resultados electorales de su historia.

El País / V. G. C. - Madrid - 15/12/2008

(27) Cuando Laia Sanz quedó última en su primera carrera del Campeonato de Catalunya de trial, a los seis años de edad, ni siquiera se le pasaba por la cabeza que a los diecisiete *tendría* en su palmarés cuatro títulos mundiales. La catalana logró ayer su cuarto entorchado consecutivo gracias a un recorrido sin fallos en Borgo Maggiore (San Marino). La reina española del arte de escalar en moto precedió en la clasificación a la alemana Iris Kramer (cinco puntos de penalización).

As, 22/09/2003

FRANÇAIS

Futur simple

Affirmation

- *Littérature*

(28) Tout cela n'*empêchera* pas les deux belles-soeurs de s'entendre à merveille pendant les mois d'incarcération d'André. Front commun. Quand il *sera* transféré à Rouen, et *aura* droit aux visites, elles *effectueront* souvent le trajet ensemble, Eveline chargée de chemises, de chaussettes et de savon, Simone de livres.

Sylvie Weil, *Chez les Weil : André et Simone*, 2009, p.109

(29) On durait dans des valeurs et des langages épuisés. Plus tard, nous souvenant de la bonne voix grondeuse de Nounours dans *Bonne nuit les petits* on *aura* l'impression que c'était de Gaulle qui venait nous border tous les soirs. Des mouvements de déplacement parcouraient la société en tous sens, les paysans descendaient

Annie Ernaux, *Les Années*, 2008, p.91

(30) Mais Carole Roussopoulos n'avait que vingt-quatre ans à la naissance d'Alexandra ; ce n'est donc pas une question d'âge, à tel point qu'Alexandra *aura* sa première fille à vingt et un ans... Bon, l'engagement politique alors ? Parmi nos parents, il y avait ceux qui étaient très militants et d'autres qui vivaient pleinement l'air du temps.

Virginie Linhart, *Le jour où mon père s'est tu*, 2008, p.117

(31) Dans l'après-midi de ce 7 avril, pas grand monde dans *la jungle*, c'est que la veille, il y a eu une centaine d'interpellations, et tous, immigrés, bénévoles, s'attendent à une prochaine « opération de nettoyage », comme il y en a déjà eu dans les mois précédents, opération vaine puisque rapidement les campements sordides se reconstituent, au même endroit ou à quelques centaines de mètres. Et en effet, l'opération *aura* lieu, quatre jours plus tard, je *apprendrai* par un article

relatant que « la jungle a été nettoyée », kilos de bâches et de couvertures, tonnes de déchets ramassées une nouvelle fois par les agents de la ville, *nettoyée*, c'est le mot utilisé par les médias, les ministres, les agents municipaux, un mot qui fait flores un peu partout depuis son apparition lors des guerres dans l'ex-Yougoslavie des années 90.

Martine Storti, *L'arrivée de mon père en France*, 2008

(32) Le combat que Sartre n'avait pas mené entre 1940 et 1944, il l'*accomplira* durant la guerre d'Algérie.

Elisabeth Roudinesco, *Philosophes dans la tourmente*, 2005

(33) À l'instant où elle venait de le quitter, on pouvait en apercevoir la trace lumineuse : une émanation de secret. Pauline, qui avait été convoitée, resplendissait de désir partagé. Plus tard celui qui avait causé tout cela *dira* : Nous avons été amants dans une vie antérieure.

Alice Ferney, *La Conversation amoureuse*, 2000 p.215

(34) Je vois dans sa démarche qu'elle est déjà pour lui sa Béatrice. Elle *deviendra* ma mère quinze ans plus tard, presque jour pour jour. Et la brillantine sera posée sur l'étagère de la salle de bains, près du rouge à lèvres de ma mère, de ma brosse à cheveux, de mes turbans et des peignes en ivoire.

Colette Fellous, *Avenue de France*, 2001, p.39

(35) Napoléon voit la faute et s'empresse d'en profiter : il donne à Ney l'ordre verbal de partir, avec 42 000 hommes, par la chaussée de Bruxelles à Charleroy, et de ne s'arrêter qu'au village des Quatre-Bras. Là, il *contiendra* les Anglais, tandis que Napoléon *battra* les Prussiens avec les 72 000 hommes qui lui restent. Le maréchal part à l'instant même.

Alexandre Dumas, *Napoléon*, 1840 p. 285

- Médias, presse écrite

(36) Après une carrière de joueuse internationale de tout premier ordre, Nathalie Amiel entraîne les Bleues depuis 2009. L'année dernière, elle a conduit ses joueuses à une quatrième place lors de la Coupe du monde en Angleterre. Les cheveux courts, le sourire gêné des timides, la quadragénaire aux trois Coupes du monde disputées en tant que joueuse n'a pas l'âme d'une communicante. Mais elle assume ses devoirs médiatiques, consciente des manques évidents du rugby féminin en ce domaine.

[...] Sa nature introvertie ne l'a pourtant pas handicapée durant sa carrière de sportive. Sélectionnée dès ses 15 ans en équipe nationale, elle en *deviendra* par la suite la capitaine, consécration logique pour celle qui fut considérée à son apogée comme la meilleure joueuse du monde.

Ce sport de contact va épanouir l'adolescente instable, très vite confrontée au haut niveau. [...] A cette époque, alors qu'elle évolue également avec les garçons de son village, une autre figure de l'Ovalie, Olivier Saïsset (cinq fois champion de France avec Béziers), l'incorpore dans l'équipe des cadets masculins du Languedoc. [...]

Troisième de la Coupe du monde en 1991, Nathalie Amiel rejoint en 1993 l'un des meilleurs clubs français, Saint-Orens, près de Toulouse. [...] En Haute-Garonne, elle *deviendra* championne de France en 1993, et trois fois vice-championne. En 2002, la trois-quart centre se retire en beauté sur un Grand Chelem lors du Tournoi des six nations.

Le Monde.fr, 10/04/2011

(37) Les espoirs nés de la fin de l'occupation ont été vite déçus.

La victoire du Hamas aux élections législatives du 25 janvier 2006 va accentuer l'embargo. Dès le 19 février, Israël impose des sanctions économiques à l'Autorité palestinienne. La situation se dégrade. (...) C'est en raison de ces représailles que le Hezbollah effectue le 12 juillet une opération commando à la frontière nord, qui **sera** le point de départ de la deuxième guerre du Liban.

Par la suite, le siège de Gaza ne **fera** que se renforcer. Dans un rapport du mois de décembre 2006, l'Office de coordination pour les affaires humanitaires de l'ONU constate que le terminal de Rafah ne fonctionne plus qu'à 14% de ses capacités

Le Monde, 06/01/2009

(38) Mao Zedong avait choisi cet homme de compromis [Hua Guofeng] pour être son successeur ; ce fidèle **fera** néanmoins arrêter la « bande des quatre » avant d'être peu à peu écarté du pouvoir par Deng Xiaoping.

sous-titre, *Le Monde*, 23/08/2008

(39) le Français s'est fait rattraper par trois coureurs à 4 km de la ligne. Il **finira** 12e.

Le Monde, 18/07/2008

(40) Par son acuité pourtant, ce petit livre (La question juive) **suscitera** l'admiration d'un des artisans de ces enquêtes, le philosophe allemand exilé aux USA, Adorno, qui jugea le travail de Sartre « remarquable ».

Le Monde, 15/07/2008

(41) Ecstasy en stock

Dans la nuit de vendredi à samedi, la police a interpellé un jeune homme qui se livrait à de la vente de cachets d'ecstasy à proximité d'une discothèque bien connue des noctambules.

Sur lui elle **trouvera** 180 cachets, avant de remonter jusqu'au fournisseur, habitant à Clermont-l'Hérault. A son domicile, la perquisition **permettra** de mettre la main sur une somme de 1 700 euros en liquide. Le vendeur de la discothèque a reconnu lui avoir acheté 200 cachets pour 800 euros. Tous les deux ont été présentés devant le parquet hier après-midi.

Montpellier-plus, 19/12/2007 (corpus Bres)

(42) On apprend que le cimetière sert régulièrement de rencontre nocturne à des jeunes gens de bonne famille. Quarante jeunes sont interpellés. Tous **seront** finalement *relâchés*.

Le Monde, 08/1996

- Oral

(43) Regardez cette vidéo, on y voit clairement les voleurs charger tranquillement leur camionnette garée sur la voie rapide. Ils **seront interpellés** quelques minutes plus tard.

M6, Le 19/45, 09/02/2011 (corpus Azzopardi, saisie au vol)

Futur simple et futur antérieur

Affirmation

- *Littérature*

(44) Plus j'avance et plus les parents laissent les aînés régler mes affaires scolaires. Ils ne **mettront** plus les pieds au collège une fois que mai 1968 **aura eu** raison des distributions de prix. N'**entreront** jamais non plus au lycée où je **mènerai** ma barque, eux se contentant de signer où il faut, quand il faut.
Martine Sonnet, *Atelier 62*, 2008, p.120

(45) Gilbert-Lecomte **mourra** à trente-six ans, détruit par la drogue, Daumal quelques mois plus tard de tuberculose généralisée, Vailland, lui, qui **aura emprunté** un autre chemin, **écrivra** Drôle de jeu... ; évoquant ses années de jeunesse, il **dira** : « Des trois que nous étions alors, deux sont morts pour avoir mené avec trop d'intégrité notre entreprise démesurée. »
Jean-Bertrand Pontalis, *Le Dormeur éveillé*, 2004, p.96

Futur antérieur

Affirmation

- *Littérature*

(46) Avec lui, tout allait bien. D'ailleurs, on déjeunait dans de grands restaurants, il payait toujours en liquide et laissait de larges pourboires. Nous devions faire très bonne impression. C'était ce qu'il voulait, à tout prix, et il y a mis le prix. À la fin de sa vie, il **aura dilapidé** toutes ses économies, ou presque, dans ces repas familiaux pour la galerie. Je comprends aujourd'hui que mon grand-père faisait ainsi ce qu'il ne savait pas faire autrement.
Virginie Linhart, *Le jour où mon père s'est tu*, 2008, p.16

Conditionnel présent

Affirmation

- *Littérature*

(47) Plus tard les journalistes et les historiens **aimeraient** se souvenir à l'envi d'une phrase de Pierre Viansson-Ponté dans *Le Monde* quelques mois avant Mai 68, La France s'ennuie !
Annie Ernaux, *Les Années*, 2008, p.101

(48) Inguérissable voyageuse à l'intérieur de ses souffrances, avant que n'affleurent à mes lèvres les récriminations qu'à partir de la naissance d'Augustin, du moins, j'aurais pu formuler, je redevais le petit Paul de quinze mois déraciné sans explication trente longs jours dans une campagne inconnue à la naissance posthume de sa soeur ; j'étais le jeune élève de la Providence devant le père Duval - « Montre tes doigts !... Montre tes doigts ! Pas de ce côté, l'autre ! » - qui les tendit sans comprendre et, à toute volée sur les ongles, reçut la règle d'acier ; j'étais le maigre adolescent des mois d'hiver en capeline, pédalant à jeun, dans la nuit, sous la neige et la pluie, pour répondre présent à la messe du matin ; j'étais l'homme étudiant abandonné par « Odile », son premier amour, et qui, dans ses veines de rouquin ce jour-là, eut comme la sensation « que la mer se retire » ; j'étais le grand

fil de trente-six ans qui, vingt ans plus tard encore dans les restaurants parisiens, **pleurerait** au souvenir des trois paysannes qui l'avaient élevé ; je fus le sans-emploi de quarante ans, rejoint par la rumeur d'un projet de nouveau journal fondé par Philippe Tesson, qui fut près d'une demi-journée, cinq cafés, six allers-retours aux toilettes, avant de pouvoir décrocher le téléphone et demander un rendez-vous ; je fus l'homme de cinquante-quatre ans, jeune père depuis trois mois, qui monta seul, un soir à Tokyo, s'asseoir devant le bureau de sa chambre d'hôtel tandis que ses confrères partaient en boîte, prit une feuille du papier à lettres « The New Otani », et commença ces mots :

6 mai 86

Mon fils

Pourquoi es-tu venu si tard dans ma vie, toi qui la tranche et la simplifie ?

Marie Billetdoux, *Un peu de désir sinon je meurs*, 2006, p.145

(49) C'est en 1980 que Canguilhem donna une conférence sur le cerveau et la pensée. Sans prononcer le mot de cognitivisme qui se **généraliserait** en France en 1981, Canguilhem s'attaquait à la croyance qui fonde l'idéal cognitif.

E. Roudinesco, *Philosophes dans la tourmente* (corpus Bres)

- Médias, presse écrite

(50) Laurent Jalabert portait une attaque rédemptrice dans la descente du col d'Aspin. L'illusion durait quelques kilomètres avant que les sénateurs ne réimposent leur train. Le champion de France **paierait** plus tard sa folie cher : 1min 14s abandonnée sur la ligne d'arrivée à Jan Ullrich.

Midi Libre, juillet 1998, fin de l'article narrant l'étape du Tour de France de la veille (corpus Bres)

**B - Effets de sens de bilan
et d'énonciation mensongère**

(Chapitre 6)

► B1 - Effet de sens de bilan

• Exemples utilisés lors de l'analyse

ESPAGNOL

Futur antérieur

(1) — Otro frente de fuertes inversiones es el de presas hidráulicas. Usted se pasa el día inaugurando pantanos, como en los viejos tiempos.

— Es que España sin presas sería un país ruinoso, porque no habría agricultura. Cuando hacemos una presa, en Madrid es noticia de agencia para archivar, pero en otras regiones es la noticia del año. En León, por ejemplo, si yo dijera ahora que no se hace la presa de las Omañas habría una rebelión de decenas de miles de familias, cuya aspiración de elevar el nivel de vida es función de que haya agua, de que haya una presa. Lo mismo ocurre en Rialp, en Lérida... En los últimos cuatro años hemos hecho 35 presas, hay otras tantas en construcción y otras tantas proyectadas. Al final **habremos aumentado** la capacidad en un 25 por ciento en seis años, creo que es un salto importante. Y sin contar las nuevas presas que se están construyendo para contener las inundaciones de Levante.

Cambio 16, n° 958, 02/04/1990 : "El mercado de alquiler es más desastroso de lo que se cree"

(5) En casa de Santi, Roberto y Herre están sentados, viendo una peli porno.

— ¡Ya era hora! Anda que no habéis tardado -exclama Roberto.

— Bueno. Habrá que probar el material -dice Santi, siempre sonriendo.

— Es el mismo que tú tienes, ¿no Santi?

— Sí. Cerro de Marruecos. De lo mejorcito que se puede encontrar en Madrid.

— Al menos **habrá merecido** la pena esperar... Pásame el mechero, anda.

— Toma, coño, y deja de gruñir. Ya tienes para tu acampada mañana.

Roberto se pone a rular.

José Ángel Mañas, *Historias del Kronen*, 1994

FRANÇAIS

Futur antérieur

(2) Pour être honnête, cette saison qui s'annonçait de transition après un printemps 2010 « *lamentable* » selon Triaud, n'a jamais vraiment pris.

Entre un groupe miné, perdu, sans envie souvent, au fond du trou parfois, et Tigana, entraîneur rigoureux, à l'ancienne, peu communicant, qui retrouvait les terrains après trois ans de retraite, le mariage a rapidement eu du plomb dans l'aile.

N'en déplaise aux dirigeants qui avaient fixé la Ligue des Champions comme objectif malgré les départs conjugués de Marouane Chamakh et Yoann Gourcuff, les hommes-clés du triomphe de la bande de Laurent Blanc en 2009. En guise de bilan, ils n'**auront eu** qu'un maintien, assuré à six journées de la fin, à se mettre sous la dent.

Libération.fr, "Tigana lâche les girondins", 08/05/2011

(6) Oui, Deleuze **aura été** notre grand physicien, il **aura contemplé** pour nous le feu des étoiles, sondé le chaos, (...). Il **aura été** celui qui ne supporte pas l'idée que le grand Pan est mort.

Alain Badiou, *Deleuze, "La clameur de l'être"*, préface, 1997

(7) Se dire conservatrice de musée, un mot grammaticalement correct pourtant, reste un acte d'insubordination au XXI^e siècle encore ! Mais alors il faudrait que ces femmes aillent jusqu'au bout et se fassent appeler Monsieur !

— *Vous interprétez ça en fait comme un réflexe de Peur ?*

— De manque d'assurance chez les femmes, mais d'une vraie peur chez les hommes, me semble-t-il, face à ces rivales qui parviennent dans les bastions qu'ils s'étaient réservés. L'anomalie dans le langage souligne l'anomalie dans la société. Le langage forge l'identité de ceux ou celles qui le parlent, que cette identité soit nationale, culturelle ou sexuelle Et vouloir se mettre à l'aise dans le langage, ce n'est pas un caprice, c'est un besoin vital, un moyen d'intégration sociale. Mais les femmes redoutent le discrédit souvent destructeur qu'elles encourraient à passer pour féministes en se faisant appeler « conservatrice de musée » ou « Directrice ». C'est un amalgame ridicule mais ça marche !

— Donc votre loi n'*aura servi* à rien ?

— Quelle loi ? C'est tout juste une « ordonnance » dans le Journal officiel. Elle a été oubliée dans l'allégresse par le nouveau gouvernement de Chirac qui ne se souciait pas du tout d'entamer une querelle sur le langage. On sait avec quelle passion les Français réagissent.

Benoîte Groult, *Mon évasion*, 2008, p.222

• Exemples supplémentaires

ESPAGNOL

Futur antérieur

Affirmation

- Médias, presse écrite

(1) Precios energéticos

Fermín Mendizabal achacó la escasa diferencia entre las exportaciones e importaciones vascas al aumento del precio del petróleo y a la depreciación del euro y de otras divisas. A pesar de la ralentización en el ciclo económico el presidente de la cámara guipuzcoana se mostró confiado en que el crecimiento del Producto Interior Bruto vasco se situará este año en el 4%, lo cual "está francamente bien", dijo. Los responsables de Eusko Ganberak adelantaron que el crecimiento de la economía vasca en el 2000 **habrá sido** "ligeramente superior" al 4,3% experimentado durante el ejercicio de 1999, lo que supone un aumento "superior a las medias española y europea".

José Ignacio Echeberria reconoció que el terrorismo ha contribuido en parte a la desaceleración económica del País Vasco, principalmente en el sector servicios, aunque apuntó que "es difícil cuantificar". El presidente de la cámara vizcaína añadió que "sí tenemos impresiones concretas de personas que anulan reservas turísticas en Euskadi y es cierto que el terrorismo afecta a la economía vasca".

El Diario Vasco, 11/01/2001 : "Gipuzkoa exportó el pasado año un 11% más, hasta los 521.115 millones"

(2) — Usted lleva tres años remodelando "Clarín", de Buenos Aires. Cambiar un diario es algo lento.

— Los diarios latinoamericanos tienen que hacer en cinco años lo que los europeos han hecho en treinta. Lo importante es ajustar los cambios al ritmo del lector y a su circunstancia histórica y presente. Eso suele ser lento.

— Vive usted, pues, casi más en Argentina que aquí.

— En tres años **habré ido** unas treinta veces a Buenos Aires, son 12 horas de avión desde Madrid. Lo que significa que **habré pasado** en el avión casi cuatrocientas horas, diez semanas de cuarenta horas. Lo aprovecho para trabajar.

La Vanguardia, 02/09/1995 : Margarita Riviere

(3) — ¿Es éste el sistema de educación que usted había soñado cuando era un estudiante de izquierdas, o el poder cambia mucho la visión de las cosas?

— Esta es la reforma educativa que el Partido Socialista siempre pensó hacer, pasada, sin duda, por ese cedazo que es la sociedad española. Los socialistas nunca pensamos que estamos en posesión de toda la verdad, por eso a la hora de realizar una reforma educativa hicimos un gran esfuerzo para encontrar el máximo consenso posible. En mi gestión como ministro, **habré hecho** cosas bien y cosas mal, pero lo que puedo asegurar es que este Ministerio ha estado abierto en todo momento al diálogo.

Tiempo, 28/05/1990 : "Es mejor que la corrupción salga a la luz"

FRANÇAIS

Futur antérieur

Affirmation

- *Littérature*

(4) J'ai enfin réussi à m'habituer à une vie irrégulière : je consens à saisir les heures de liberté comme elles viennent, et à ne plus rien faire selon le plan établi. Il **aura fallu** ce terrible bouleversement, cette résistance des événements de ma vie qui m'empêchent depuis un an de mener une vie normale, pour me faire parvenir à ce résultat.

Hélène Berr, *Journal 1942-1944*, 2008, p.213

(5) « [...] Même dans un dîner, je demeurais silencieuse. » Cet aveu m'a rassurée : aujourd'hui c'est dur mais je sais qu'on peut guérir de cette maladie-là. Il ne m'**aura fallu** que vingt ans d'efforts et que je me trouve dans des assemblées uniquement féminines pour commencer à me sentir à l'aise, après 68 et plus encore, après 1975, Benoîte Groult, *Mon évasion*, 2008, p.160

(6) C'est un sentiment du même ordre que lorsqu'un vieux monsieur avait soufflé sur la pointe d'un de mes petits avions en pâte à modeler, en disant : « C'est comme ça que je faisais à l'âge de sept ans. » Ça permet de retrouver face aux objets un sentiment d'enfance, un sentiment d'éblouissement. L'autre aspect de ces oeuvres, mais là sous un angle plus sociologique, est de montrer que le goût n'existe pas. La force de Jeff Koons **aura** peut-être été qu'on trouve, dans une salle du musée, à la fois un Sol LeWitt et un gros ours en bois, et qu'on puisse réaliser que c'est presque pareil : ce sont des choses qui procurent des sentiments. Sans établir de hiérarchie entre les sentiments, sans aucun rejet.

Christian Boltanski; Catherine Grenier, *La vie possible de Christian Boltanski*, 2007, p.180

(7) Plus d'électricité depuis trois jours d'où plus de radio. Plus de nouvelles et plus de pain non plus. Ah ! on l'**aura désirée** jusqu'à en crever, cette libération et on n'est même pas sûrs de la voir. Et parfois j'en arrive même à envier ceux qui ont sacrifié leur vie ; [...]

Denise Domenach-Lallich, *Demain il fera beau : journal d'une adolescente (novembre 1939-1944)*, 2001, p.135

(8) [...] il est lui-même dans sa petite personne à la fois banal et hors du commun. Elle lui dit : « Je pense que cette averse nous **aura crevés**. » Il répond calmement, sans aucune insolence ni sens de la contradiction, mais par respect d'un emploi juste des mots : « Non, je ne pense pas. »

Hervé Guibert, *Le Mausolée des amants : Journal 1976-1991*, 2001, p.465

(9) Parce que je crois pas qu'on les verra à la sépulture...

- Ah.

- Enfin, c'est comme ça. Mais j'en ai assez ! C'était ma mère, mais elle m'**aura vidée** jusqu'au bout ! Si elle s'était pas mis dans la tête de mourir un dimanche, j'aurais pas vu défiler tant de monde !

Martin Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998, p.381

(10) Attendez au moins que je revoie Grisouille, ma maison, mes amis. J'en ai tellement rêvé... Au milieu des tracasseries que Keran m'a infligées... Ah ! celui-là... il m'**aura** vraiment **fait** passer par ces fourches caudines... et jusque sous les meubles...

Françoise Dorin, *Les Vendanges tardives*, 1997, p.192

(11) De nouveau, les rats quittent le navire. Depuis trois ans, la France **aura été** un pays de rats. Darlan a lâché Vichy et prétend agir en Afrique du Nord au nom de Pétain. Un fol espoir nous envahit.

Benoîte Groult; Flora Groult, *Journal à quatre mains*, 1994

(12) En réalité, son geste instinctif, cette maîtrise innée à parer l'inévitable est signe de sa guérison. Il lui **aura** donc **fallu** atteindre Jérusalem pour se sentir à nouveau revivre. Jérusalem, oui, peut-être ?

Jacques Lanzmann, *La Horde d'or*, 1994, p.114

(13) Dimanche 23 août

J'ai raté également ces quinze jours au Portugal. L'année **aura été** décidément, de fond en comble, un échec. J'ai pris depuis un an deux habitudes terribles : celle de me croiser les bras en attendant la Grâce; ; celle de me regarder dans les yeux des autres - la douilletterie et la sécheresse.

Jean-René Huguenin, *Journal*, 1993, p.210

(14) On a pu chanter la mort de l'homme après la mort de Dieu. Entre la nature et la science, entre les dieux et les machines, le règne de l'homme tout seul n'**aura pas été** long. A. me tira par la manche.

Dis donc, il ne faudrait pas que notre rapport sur l'homme arrive au moment même où l'homme s'en va ?

Jean d'Ormesson, *La Douane de mer*, 1993, p.337

(15) Elle soupira ; et après un long silence :

-N'importe, nous nous **serons** bien **aimés**.

Gustave Flaubert, *L'Education sentimentale*, III, 6, 1869

- Médias, presse écrite

(16) Au festival Rock en Seine, vendredi 26 août, c'est la seule date française du passage en Europe des Foo Fighters, avant qu'ils ne prennent la route en Amérique du Nord, du 14 septembre au 16 novembre. Concert événement donc pour le premier jour - complet - de Rock en Seine au Domaine national de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Dave Grohl descend de la Grande Scène, au contact des fans, entraînant le rituel du duo-duel avec le guitariste Chris Shiflett assez enlevé et crâneur.

Deux heures durant, les Foo Fighters **auront** largement **tenu** leur rang. Trois guitares, une basse, une batterie (Taylor Hawkins), passant du rock le plus sauvage à des ballades tenues, avec virée vers le metal ou la sécheresse punk. Le groupe a un nouvel album à faire vivre sur scène - *Wasting Light*, paru en avril -, puis dans le précédent *Echoes, Silence, Patience & Grace* (2007), n'oublie pas quelques hymnes de son XX^e siècle (*My Hero, Monkey Wrench, Everlong...*) et le définitif *Best of You* de 2005, à ce jour son single le plus vendu, certifié platine aux Etats-Unis (1 million d'exemplaires vendus). Généreux, entier, triomphant dans la nuit de Rock en Seine.

Le Monde.fr, 27/08/2011

(17) L'affaire, en réalité, remonte à 2002. Il **aura fallu** des années d'instruction au collège d'experts ès guérisons pour l'authentifier. Notons qu'il était temps pour Lourdes et ses 6 millions de visiteurs par an, la dernière gloire locale remontant à 2005.

Libération.fr, 'Jambes Lourdes' (portrait d'un miraculé de Lourdes), 22/04/2011

(18) Pourquoi le mariage de Chelsea Clinton fascine-t-il l'Amérique ? (titre)
(*début de l'article*) Elle est d'un naturel discret, n'est pas d'ascendance royale, son père a quitté la Maison Blanche voilà bientôt une décennie et elle n'a pas le profil princier de Diana (comme le confirme ce portfolio, "Chelsea à travers les âges"). Rarement, pourtant, un mariage aura suscité autant de passion outre-Atlantique que celui de Chelsea, fille de Bill et Hillary Clinton. Rarement, pourtant, un mariage **aura suscité** autant de passion outre-Atlantique que celui de Chelsea, fille de Bill et Hilary Clinton.

Le Monde, 01/08/2010

(19) Conflit Russie / Géorgie. Dessin de Pancho, Poutine à une tribune :
"Notre seul but **aura été** d'établir des relations beaucoup plus amicales avec la Géorgie..."

Le Monde, 14/08/2008

(20) Finalement, dans ce premier tour, j'**aurai été** le seul candidat de la majorité plurielle à éviter d'attaquer ses partenaires et à ajouter la division à la division. Des erreurs dans la campagne, j'en ai commises. Mais ce qui m'a surtout manqué, c'est la dynamique politique d'une gauche rassemblée.

Le Monde, 01/02/2003, article de L. Jospin, après sa défaite électorale de 2002

► B2 - Effet de sens d'énonciation mensongère

• Exemples utilisés lors de l'analyse

ESPAGNOL

Futur antérieur

(3) — Mañana quiero que vayas allí tú sola. **Habremos tenido** una bronca, me **habrás dejado** a mí en casa y **habrás salido** a tomar el aire. Ésa es la versión para Lucas. Yo estaré fuera, pero no me haré ver salvo que algo vaya realmente mal y haya que reventar la operación.

Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.107

FRANÇAIS

Futur simple et futur antérieur

(4) (*Madame Cibot s'adresse à deux marchands de tableaux, Rémonencq et Elis Magus :*)

— Eh bien ! mes fistons, d'ici à quelques jours, j'amènerai monsieur Schmucke à vous vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. Ce **sera** monsieur Schmucke qui vous **aura fait** venir, pas vrai, monsieur ? ce **sera** monsieur Rémonencq qui vous **aura proposé** à monsieur Schmucke pour acquéreur. Enfin, quoi qu'il en soit, je n'y **serai** pour rien.

— Soit, répondit le Juif en soupirant.

Honoré de Balzac, *Le Cousin Pons*, 1847

Futur antérieur

(8) Vous lui envoyez une dépêche, et dans cette dépêche la copie d'une autre dépêche adressée à Mme Gorka et que votre homme expédiera ce soir même. Vous annoncez votre arrivée pour demain en faisant allusion à une lettre soi-disant écrite de Varsovie et qui **se sera perdue**. Vous prenez ce soir ici le train pour Florence d'où vous repartez cette nuit même. - Vous êtes à Rome demain matin de nouveau et officiellement.

Paul Bourget, *Cosmopolis*, 1893, p.100

(9) Chut ! Voici mes enfants, je les vois qui traversent la cour. Je n'**aurai** jamais rien **su** par vous, je vous en donne ma parole d'honneur, car je ne veux pas que vous perdiez la confiance du baron !... Honoré de Balzac, *La Cousine Bette*, 1846, p.160

• Exemple supplémentaire

FRANÇAIS

Futur simple

(1) Mais n'est-il pas plus simple que j'aïlle à Paris ? Ma mère pourra trouver un prétexte pour m'y envoyer : ce **sera** un oncle qui me demande, une tante en train de mourir, une dame qui me **voudra** du bien.
Honoré de Balzac, *La Vieille fille*, 1836, p.57

**C - Effets de sens de reprise, d'inconcevable,
polémique et de mitigation**

(Chapitre 7)

► C1 - Effet de sens de reprise

• Exemples utilisés lors de l'analyse

ESPAGNOL

Conditionnel présent

(1) Los programas indican que en las partes bajas de la estratosfera, el hidrógeno **formaría** vapor de agua adicional, lo que **causaría** una bajada de temperaturas. Este enfriamiento interfiere en la química del ozono, aumentando su destrucción en un diez por ciento. El hidrógeno extra, según aseguran los autores del estudio, **tendría** una acción similar a los fluorocarbonos o CFC.

La Razón, 17/06/2003

(26) DT de Argentina **pondría** suplentes ante Venezuela (titre)

El entrenador de la selección Sub 20 de Argentina, Walter Perazzo, al ver que están primeros en el Grupo A del Sudamericano con seis puntos tras dos triunfos consecutivos, **pondría** algunos suplentes ante Venezuela para darle descanso a algunos jugadores.

Deportes.terra.com, 21/01/2011

Conditionnel présent et conditionnel passé

(20) Analistas: inflación de enero en Argentina **habría alcanzado** 1,7% (titre)

Según el sondeo realizado por Reuters entre nueve analistas, la inflación real de enero **habría oscilado** entre un 1,2% y un 2%, en tanto que el gobierno **anunciaría** un crecimiento de precios de un 0,9%.

Analistas, operadores y algunos empleados del ente de estadísticas denuncian que los valores inflacionarios anunciados por el ente oficial son manipulados por el Gobierno para obtener réditos económicos y políticos.

Americaeconomia.com, 08/02/2011

FRANÇAIS

Conditionnel présent

(23) — Aux dernières nouvelles, les deux compagnies vont fusionner.

— Ah bon ? Elles **fusionneraient** quand ?

(corpus Haillet, 2007 : 153)

(24) — Que dites-vous mon père ? Mes sœurs Shiya et Gamawuki **seraient** vivantes ? Vous connaissez leur retraite ?

G. Cerfberr, Contes japonais, La forêt enchantée, p.88

(corpus Damourette et Pichon, 1911-1936 : 442)

Conditionnel présent et conditionnel passé

(21) Perquisition chez Johnny Hallyday, soupçonné de fraude fiscale. (*titre*)
Selon « le Canard enchaîné », le chanteur **aurait transféré** une partie de ses actifs au Luxembourg.

Le contrôle **porterait** notamment sur les sociétés créées pour gérer les affaires de Johnny Hallyday, déjà résident suisse. Selon le Canard enchaîné, le rockeur a en effet « chargé ses conseillers de créer un réseau complexe de sociétés pour gérer ses petites affaires dans l'Hexagone ». Des entreprises qui **auraient** « un chiffre d'affaires égal ou proche de zéro, tout en accumulant les dépenses ». Surtout, « une partie des actifs de la galaxie Hallyday » **aurait été transférée** au Luxembourg.
Libération.fr, 25/01/2011

(2) Crash Rio-Paris: les boîtes noires **seraient localisées** (*titre*)

D'après RTL, la Marine nationale **aurait travaillé** avec des enregistrements sonores existants qu'elle **aurait réécoutés** à l'aide d'un nouveau logiciel ultra-perfectionné. Et **aurait** ainsi **retrouvé**, en début de semaine, l'écho des balises.
Libération, 06/05/2010

Conditionnel passé

(22) (début de l'article « La défense, meilleur argument des Biarrots ») Les Biarrots **seraient-ils restés** assis sur le nuage où leur titre de champion de France 2005 les a projetés? A entendre l'entraîneur Patrice Lagisquet s'exprimer sur le travers qui frappe son équipe cette année, on pourrait le croire: «*Nous avons tendance à nous reposer sur nos lauriers en cours de match, à lever le pied, à mettre les mains en haut du guidon. On démarre bien nos matches, nous sommes capables de faire des choses intéressantes, mais nous laissons faire le jeu à nos adversaires et nous nous fragilisons.*» (...) Les résultats, pourtant, demeurent corrects. Avant de rencontrer Narbonne, vendredi 23 décembre, les Biarrots occupent la troisième place du Top 14, le championnat qui réunit l'élite du rugby français. «*Notre souci est que l'on ne se sent pas en danger*», constate l'entraîneur, sans pouvoir vraiment expliquer cet abusif excès de confiance.
Le Monde, 23/12/2005

(27) « Le petit Younes, disparu depuis plus de 24h, **aurait été retrouvé** mort dans le canal d'Argentière, mais l'information n'a pas encore été confirmée »
France 2, JT de 13h, 27/10/2009

• Exemples supplémentaires

ESPAGNOL

Conditionnel présent

Affirmation

- Médias, presse écrite

(1) Salgado **estaría** dispuesta a rebajar en medio punto la exigencia máxima de capital de las cajas. (titre)

La ministra de Economía y Hacienda, Elena Salgado, está dispuesta a rebajar en medio punto la exigencia máxima de capital básico de las cajas de ahorros a una horquilla situada entre el 9% y el 9,5%, frente a la banda de entre el 9% y el 10% anunciada hasta ahora, según informaron a Europa Press en fuentes políticas.

Expansion.com 07/02/2011

(2) Mariana de Melo **estaría** embarazada (titre)

Mariana de Melo atraviesa un momento complicado en su vida. Deprimida tras el escándalo por el supuesto romance con el ex secretario de Transporte de la Nación, Ricardo Jaime, ahora se le suman los rumores de un posible embarazo.

En Villa Carlos Paz, donde realiza temporada teatral, todas las miradas apuntan a Hugo Lafalle, un empresario cordobés que, por estos días, **estaría** comenzando una relación con la actriz de Flor de Pito .

La Nación.com, 04/02/2011

(3) Nuestro Universo **tendría** tres dimensiones espaciales visibles y seis ocultas, según un nuevo modelo teórico elaborado por Andreas Karch, de la Universidad de Washington, y Lisa Randall, de la Universidad de Harvard. **Habría** asimismo otros universos con siete dimensiones espaciales visibles y dos compactas, según el mismo modelo, que demuestra teóricamente que la naturaleza favorece la creación de universos con tres o siete dimensiones visibles, sin recurrir a otras combinaciones. Los resultados de esta investigación han sido publicados este mes en *Physical Review Letters* y fueron anticipados en versión íntegra por Arxiv el pasado agosto.

Según la Teoría de las Supercuerdas, el Universo tiene como mínimo diez dimensiones, nueve dimensiones espaciales y una temporal, pudiendo elevarse a once el número de dimensiones posibles según la Teoría M. Sin embargo, hasta ahora no se sabía si las combinaciones de estas dimensiones podían ser aleatorias (dos espaciales, siete ocultas, cuatro espaciales, tres ocultas...) o respondían a un patrón cósmico.

tendencias21.net, 14/10/2005

(4) Luis Fernández quiere dirigir a un equipo español

El entrenador del París Saint-Germain, Luis Fernández, que no seguirá en el club francés la próxima temporada, quiere volver a dirigir un equipo español, tras la experiencia de cuatro años en el Athletic. Según publica 'L'Equipe', el técnico **tendría** ofertas del Rayo Vallecano y del Xerez.

Marca, 09/05/2003

(5) Por lo que se refiere a las variables directamente relacionadas con la actividad física encontramos que no se dan diferencias en cuanto al I.M.C. entre hombres y mujeres y en cuanto a la media de días de entrenamiento. En la Tabla 2 observamos como en la mayoría de los casos las sesiones de entrenamiento vienen a durar entre

1 y 2 horas. El 56,4 % de los sujetos *presentarían* algún grado de obesidad, y de ellos, sólo el 1,8 % *estaría* en grado de obesidad severa y *sería* mujer.
Revista Internacional de Medicina y Ciencias de la Actividad Física y del Deporte, nº9, marzo 2003

(6) Santuario de Vicoforte. — La etapa de hoy está en peligro. Fuertes precipitaciones de agua, y de nieve a más de mil metros, están provocando el pánico en la organización del Giro. Ayer, Carmine Castellano, director de la carrera, explicó que en el puerto de Sampeyre hay peligro de desprendimientos a causa de la lluvia. En el Agnello, la cima Coppi, hay nieve en los dos últimos kilómetros de ascensión y las máquinas quitanieve trabajan para limpiar la carretera. En el Izoard, aunque de momento no ha nevado, se preparan las brigadas quitanieve francesas para intervenir en caso necesario.

Esa es la versión oficial, ya que según otras fuentes, la jornada *podría* sufrir cambios en su recorrido e incluso suspenderse parcialmente. Al parecer, los organizadores tienen preparados trazados alternativos en caso de que los puertos previstos en un principio, siempre en torno a la localidad francesa de Briançon, no estén transitables. El paso por Montgenevre *podría* ser una de las alternativas estudiadas, así como la ascensión a la Madeleine.

El Mundo, 01/06/1995 : GIRO. 18ª ETAPA.

Conditionnel présent et conditionnel passé

Affirmation

- *Médias, presse écrite*

(7) Rumor: Apple *estaría* preparando una versión de Mac OS X para PC (titre)
Mientras muchos esperan una Tablet de parte de Apple, algunos expertos ya especulan acerca de algo mucho más grande: Apple *podría* estar pensando en “liberar” su sistema operativo para que pueda ser instalado en diferentes dispositivos, incluyendo PCs.

La primera sospecha nació de la fotografía que acompaña este post, que fue tomada por un empleado de una Apple Store en Japón tras abrir una caja que, supuestamente, contenía discos de Mac OS X. En ella podemos ver la típica caja de Snow Leopard, pero en lugar de decir “Mac” se lee claramente “PC”. Lo mismo *habría sucedido* en una Apple Store francesa.

Además, ya se baraja la posibilidad de que Apple comience a distribuir su sistema operativo a distintos dispositivos, tales como teléfonos móviles, PDAs y PCs. Por lo menos así lo aseguran fuentes dentro de la compañía de Cupertino

El anuncio oficial al respecto *sería* durante el comentado evento que Apple prepara para fines de enero, principalmente porque el nombre clave del evento sería “Kodiak II”. Para quienes no lo sepan, “Kodiak” fue el nombre con el que se conoció la primera beta de Mac OS X. [...]

[Edición]: Obviamente se ha cometido un gran error. Más allá haberse creído la inocentada de la que se habla en este post, el gran problema ha sido omitir la fuente original de esta noticia, que como muchos habéis comentado es Applesfera.

Desde AppleWeblog, os pedimos disculpas por este gran fallo y os agradecemos los comentarios y las críticas, ya que creemos que son más que merecidas.

Por supuesto no se va a borrar la noticia ya que es interesante que las futuras visitas sepan lo que ha pasado y para que el resto de editores vean el fallo y no vuelva a suceder.

AppleWeblog, 28/12/2009

Conditionnel passé

Affirmation

- *Littérature*

(8) Llegó y pasó el verano. Los pastores extremaban la vigilancia e incluso reunían sus ganados para hacerse fuertes ante imprevistos ataques, de manera que desde primeros de junio a últimos de septiembre no se oyó noticia alguna que se refiriera a un nuevo desaguizado de la misteriosa bestia. Alguien dijo que el monje Froilán la **habría encontrado** y convencido para que no matara más reses, o, al menos, para que se alejara de aquellas tierras. Se trataba de una mera suposición, porque justamente el 30 de septiembre, festividad de San Jerónimo, recién entrado el otoño, la fiera volvió a actuar. Lo hizo esta vez al atardecer, ante la aterrorizada presencia de un pastor de Ibdes que regresaba al pueblo con su rebaño. No una, sino dos ovejas mató la loba, degollándolas a dentelladas. Persiguió luego al perro, que consiguió escapar por los pelos, e incluso atacó al pastor, que recibió varios arañazos y hubo de refugiarse en lo alto de un árbol desde donde resultaba inútil disparar con la honda que llevaba preparada.

F.J.Aguirre; José de Uña Zugasti, *Nuevas leyendas del Monasterio de Piedra*, 2000

(9) Esta forma de tortura es especialmente cruel, ya que el torturado mira a la muerte a los ojos a cada instante, "resucita" y vuelve a sufrir el mismo martirio. La "técnica" se practica con un cronómetro y obliga al torturador a sacar del agua la cabeza del torturado en el instante preciso, para evitar su muerte. En el caso de Mikel Zabalza, evidentemente algo falló.

La versión oficial, mantenida públicamente por el abogado Jorge Argote, sostiene que unos guardias civiles de Intxaurren trasladaron a Zabalza, con las manos esposadas en la espalda, al túnel de Endarlaza, en el límite entre Guipúzcoa y Navarra, con el fin de que descubriera un "zulo" de ETA. Al pasar el túnel, en la parte más escabrosa de esa zona, el detenido se **habría tirado** al Bidasoa, en un desesperado intento de fuga. Sin embargo, Mikel Zabalza nada tenía que ver con ETA, con lo cual no podía saber dónde se escondía un arsenal con armas pertenecientes a la organización terrorista. Por el mismo motivo, su desvinculación absoluta a banda amada, difícilmente se **habría lanzado** al agua, con las manos esposadas por detrás, cuando, por añadidura, no sabía nadar.

Carmen Gurruchaga; Isabel San Sebastián, *El árbol y las nueces. La relación secreta entre ETA y PNV*, 2000

(10) Las formas clásicas son una consecuencia directa del sistema armónico tonal funcional, ya que se basan en la utilización de la melodía como tema y en las relaciones tonales entre los diversos periodos de la obra musical. Una prueba fehaciente la tenemos en que todas las grandes modificaciones de la forma a lo largo del clasicismo y el romanticismo han sido una consecuencia de modificaciones armónicas. No hay ningún innovador formal que no lo haya sido armónico.

Por forma no entendemos otra cosa que la organización de los diversos elementos sonoros dentro de la pieza musical. La pervivencia de las formas clásicas o románticas dentro de la música de nuestro siglo fue posible independientemente de la armonía en que se basaban en orden a una especie de postulado tácito según el cual el oído humano **se habría acostumbrado** a una serie de periodos formales hasta el punto de poder reconocerlos independientemente de su esqueleto armónico interno. En realidad, la pervivencia de formas del pasado en el contexto musical de nuestro siglo no es otra cosa que eso. Pero se trata de una pervivencia muy provisional, que sólo se justifica por el hecho de que, al fallar la organización

armónica los compositores se preocuparan más de ésta que de la forma, quizá a la espera de que un nuevo sistema armónico posibilitara nuevas formas.

Tomás Marco, *Historia general de la música IV. El siglo XX*, 1993, p.135

(11) Hungría, por otro lado, y particularmente Budapest, se ha convertido en la puerta hacia Occidente de emigrantes polacos, rumanos o rusos, además de los propios húngaros. Alemania, Francia, y fuera de la Comunidad Austria y Suiza son los destinos preferentes para las personas que logran cruzar una puerta solo entreabierta.

Por el volumen -incierto- que pueden alcanzar, preocupan hoy en Occidente las migraciones provenientes de la ex URSS. Volveré sobre este tema más adelante. Por el momento se pueden avanzar las siguientes cantidades que parecen fiables: en 1990 emigraron 55.000 personas a USA, unos 142.000 a Alemania y unos 200.000 a Israel; y aproximadamente un millón más **habría solicitado** autorización para salir del país. Hoy probablemente son muchos más aunque no resulta fácil conocer la cifra. Lo que si sabemos es que los destinos más codiciados por estos emigrantes no parecen ser los estados de Europa Occidental, sino USA, Canadá, Australia y Sudáfrica.

Rafael Puyol Antolín, *Las migraciones internacionales*, 1993

(12) Tal como lo veía el papa Gelasio, a finales del siglo V, "dos poderes se reparten principalmente el imperio del mundo, la autoridad sagrada de los pontífices y el poder real". Al entrar en el imperio los pueblos bárbaros, el obispo de Roma, el "pontífice", se había convertido en un poderoso señor temporal y se había aliado con los francos para, con su apoyo, consolidar su supremacía espiritual en la nueva Europa. Para justificar sus posesiones se falsificó un documento, la "donación de Constantino", según el cual este emperador romano **habría cedido** al Papa tierras y posesiones.

Entre finales del siglo VI y comienzos del VIII, los lombardos, bárbaros que invadieron Italia, abandonan el arrianismo y la lengua teutónica, y aceptan el catolicismo y el latín. En el 800 el papa corona a Carlomagno emperador, restaurando el imperio y pagando así el apoyo de lo francos a la Iglesia

Gonzalo Zaragoza, *Las grandes religiones*, II, 1993, p.18

- *Médias, presse écrite*

(13) El Pac-Man de Google **habría costado** al mundo casi 5 millones de horas productivas (*titre*)

El viernes pasado Internet se revolucionó de alegría al ver que Google había incluido en su página principal un juego de Pac-Man alrededor de su logo para celebrar los 30 años del clásico juego. Y, por supuesto, más de uno le dedicó un buen rato a jugarlo. De hecho, mucho más de uno.

Según RescueTime, el usuario promedio pasó 36 segundos más en Google durante todo el viernes. Solo un 6,67% más de los 4 minutos y medio normales que se le suelen dedicar a las búsquedas, no mucho realmente. Pero, ¿qué pasa cuando lo multiplicamos por todas las personas que usan Google en el mundo? Google tiene alrededor de 500 millones de visitas únicas por día. Si asumimos que son todos usuarios promedio... entonces la cantidad de horas "desperdiciadas" en el juego ascienden a 4,82 millones. [...] ¿Es esto algo por lo que deban preocuparse las empresas? No realmente. La gente se distrae desde siempre, y siempre seguirá haciéndolo. Es anecdótico, sin embargo, que tantos millones de personas en el mundo se hayan distraído con lo mismo, al mismo tiempo.

Bitelia.com, 25/05/2010

(14) Cuba **habría expulsado** a agentes del CNI que investigaban a etarras (*titre*)
El Centro Nacional de Inteligencia informó este miércoles de que ha retirado de forma temporal a varios de sus agentes destinados en Cuba tras un incidente con las autoridades del país. Según afirma Fernando Lázaro en *El Mundo*, los agentes **habrían sido** expulsados. (*sous-titre*)

Según Fernando Lázaro, los agentes estuvieron en Cuba unos días con la misión de investigar a varios miembros de ETA, pero fueron interceptados rápidamente por las autoridades de la dictadura cubana y expulsados inmediatamente.

Europa Press informó por su parte que había sido el CNI quien había "retirado a los agentes", según "fuentes cercanas al asunto".

El objetivo del CNI es evaluar el suceso, del que no han trascendido detalles, para tomar las decisiones oportunas. Los agentes salieron de la Isla la semana pasada. Las fuentes consultadas defendieron la trayectoria profesional de los agentes del Centro destinados en la Isla y, especialmente, del militar que encabeza el grupo de agentes de Inteligencia españoles.

Libertad Digital.com, 20/05/2009

(15) El estudio moderno de la formación de la Vía Láctea comenzó hace cincuenta años, cuando los investigadores pudieron medir, con ciertas garantías de precisión, las edades de los cúmulos globulares. Gracias a estas primeras investigaciones, se pudo determinar que la Vía Láctea y las demás galaxias se formaron poco después del origen del Universo. En 1962, los astrónomos Olin J. Eggen, Donald Lynden-Bell y Allan Sandage propusieron un esquema de formación sencillo. Nuestra galaxia **se habría formado** por una práctica caída libre de la nube de materia original por efecto de la gravedad. Éste es el origen de un esquema de formación rápida.

I@c.noticias, n° 47, 2000

FRANÇAIS

Conditionnel présent

Affirmation

- *Littérature*

(16) 28 mai - Dialogue entendu par K. 2 affectés spéciaux repliés discutent dans la cour de la caserne : "À telle usine on gagne tant de l'heure - Moi, je préfère aller à Nantes, on gagne un franc de plus. » (Je continue à faire mon Lehameau.) De mon père ce matin, une lettre aussi très Lehameau. De Simone à Janine, autre lettre : Prévert **serait** paraît-il très « démoralisé » ! J'étais indigné. Lui, « démoralisé » ! <Tiens, tiens.> Il ne ricane même pas de la défaite française ! Pauvre bougre.

Raymond Queneau, *Journaux 1914-1965*, 1996, p.462

- *Médias, presse écrite*

(17) Al-Qaida **entraînerait** quatorze Français (*titre*)

La direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), dans une note que s'est procurée *Le Figaro*, s'alarme de la centaine de combattants européens, dont quatorze Français, recrutés par Al-Qaida, qui **projetterait** des frappes terroristes dans les pays occidentaux.

Se fondant sur des "*éléments recueillis présentement par les services français sur les différents acteurs terroristes de la zone pakistano-afghane*", considérée comme "*la première pourvoyeuse de menaces susceptible de viser le territoire européen*",

l'un des documents confidentiels révèle que "la région continue d'attirer les volontaires au combat armé, notamment européens. Ceux-ci sont passés, en moins de trois ans, de quelques cas isolés à plus d'une centaine d'individus".

Le Monde.fr, 07/02/2011

(18) Al-Qaida **chercherait** à viser des banques américaines

Les banques de Wall Street et leurs dirigeants ont été prévenus par les autorités américaines qu'ils **pourraient** être visés par des attentats d'Al-Qaida, a-t-on appris mardi auprès d'un responsable américain. Ce responsable a confirmé sous couvert d'anonymat qu'il existait des menaces. Celles-ci sont connues par "des écrits d'Al-Qaida dans la péninsule Arabique (AQPA) et des tentatives d'attentats", a-t-il assuré.

Le magazine *Inspire*, une cyber-revue publiée par AQPA pour encourager les musulmans anglophones à rejoindre le mouvement djihadiste international, a appelé en janvier ses troupes à cibler les "banques" et les "entreprises internationales". "Nous maintenons notre vigilance et envoyons des alertes sur ces intentions violentes", a ajouté le responsable américain.

Interrogé par l'AFP, le FBI s'est refusé à tout commentaire. Selon NBC, qui a révélé l'information, des responsables du renseignement américain ont prévenu les banques de Wall Street et leurs dirigeants que des agents d'Al-Qaida situés au Yémen **pourraient** essayer d'envoyer des colis piégés, avec des bombes ou des substances chimiques, aux personnels de ces entreprises.

La chaîne américaine ajoute qu'il n'y a "aucune indication faisant état d'un assassinat ciblé" contre un patron de Wall Street, mais que des responsables américains s'inquiètent du fait que les noms de dirigeants financiers aient été évoqués par Al-Qaida. Les établissements qui **pourraient** être visés, dont Goldman Sachs, Citibank, JP Morgan Chase, Barclays, ont été alertés par une unité antiterroriste du FBI, selon NBC.

Le Monde.fr, 02/02/11

(19) Radio : Frédéric Olivennes débarqué de Nostalgie

Selon nos informations, Frédéric Olivennes, directeur d'antenne de Radio Nostalgie, **devrait quitter** ses fonctions dans les prochains jours.

Le patron de la radio musicale paie les mauvais résultats d'audience de Nostalgie. Lors du dernier sondage Médiamétrie, portant sur la période novembre-décembre 2010, publié mardi 18 janvier, Nostalgie n'avait réuni que 4,7 % d'audience cumulée, soit une baisse de 1,2 point en un an.

La direction du groupe NRJ, maison mère de Nostalgie, **reprocherait** à Frédéric Olivennes un virage éditorial trop prononcé.

En début de semaine, il **devrait être reçu** en entretien préalable à un licenciement.

Nommé en avril 2010 aux commandes de Nostalgie, l'ancien directeur général de Radio Classique avait voulu rajeunir l'audience de la station en recentrant la programmation musicale, initialement très années 1970, sur les années 1990. Il entendait ainsi réunir davantage d'auditeurs de moins de 50 ans, la cible privilégiée des annonceurs.

Le Monde.fr, 24/01/11

(20) La première secrétaire Martine Aubry **battra** Dominique Strauss-Kahn au second tour des primaires socialistes, selon un sondage CSA pour de BFMTV, 20 *Minutes* et RMC diffusé jeudi 20 janvier.

La dirigeante socialiste **obtiendrait** 51 % des suffrages, contre 49 % au directeur général du Fonds monétaire international, précise cette enquête. En revanche Dominique Strauss-Kahn **s'imposerait** largement face à des candidats comme François Hollande (55 %-45 %) et Ségolène Royal (57 %-43 %).

Mais pour battre Dominique Strauss-Kahn au second tour, encore faudrait-il que Martine Aubry soit qualifiée. Or, si tous les leaders socialistes se lancent au

premier tour, Martine Aubry *serait* troisième derrière Dominique Strauss-Kahn et Ségolène Royal.

En ce qui concerne les intentions de vote à la présidentielle, Nicolas Sarkozy *serait* largement *battu* par ses rivaux socialistes. Face à Dominique Strauss-Kahn (64 %-36 %), à Martine Aubry (56 %-44 %) et à François Hollande (55 %-45 %), précise cette enquête. Seule Ségolène Royal ne *s'imposerait* pas face à l'actuel chef de l'Etat (50 %-50 %).

Quel que soit le candidat socialiste au premier tour, la nouvelle présidente du Front national, Marine Le Pen, *obtiendrait* 17 % d'intentions de vote.

Un sondage de l'institut BVA, datant de mardi, avançait également que Nicolas Sarkozy *perdrait* l'élection présidentielle face au socialiste Dominique Strauss-Kahn (64 %-36 %), mais aussi face à Martine Aubry (57 %-43 %). En novembre 2010, une enquête TNS-Sofres accordait 62 % des intentions de vote au directeur général du FMI, et 38 % au président sortant.

Le Monde.fr, 20/01/11

(21) Selon un sondage, M. Sarkozy *serait* largement *battu* par les socialistes en 2012 (*titre*)

D'après un sondage de l'institut BVA, publié mardi 18 janvier, le président Nicolas Sarkozy *perdrait* l'élection présidentielle en 2012 face au socialiste Dominique Strauss-Kahn, mais aussi face à Martine Aubry.

D'après cette enquête réalisée pour Orange, L'Express et France Inter, 64 % des personnes exprimant leurs intentions de vote se prononcent en faveur de Dominique Strauss-Kahn s'il est candidat, contre 36 % pour Nicolas Sarkozy.

Le Monde.fr, 18/01/2011

(22) Interrogée lors d'une conférence de presse pour savoir si elle soutiendrait une proposition de loi qui *devrait être* déposée en 2011 pour rendre possible le recours à des assistants sexuel pour des personnes handicapées, Mme Bachelot a répondu: «J'y suis rigoureusement, formellement, totalement opposée». «Vous pensez que la ministre en charge du droit des femmes va soutenir un truc pareil?», a-t-elle demandé.

Libération.fr, 06/01/11

(23) La Poste *se lancerait* dans la téléphonie mobile dès 2011

La Poste *devrait se lancer* sur le marché de la téléphonie mobile début 2011, en tant qu'opérateur virtuel, écrit le journal Les Echos lundi 22 novembre. "Le groupe public avait annoncé sa décision d'aller dans le mobile fin août, ainsi que l'entrée en négociations exclusives avec un prestataire télécoms, SFR. Le choix de cet opérateur a été validé par le conseil d'administration de La Poste début novembre," précise le quotidien économique.

Pour ce faire, le groupe public va prendre le contrôle de Debitel, un opérateur mobile virtuel actuellement filiale à 40 % de SFR. La Poste en détiendra 51 %, SFR 49 %. Selon Les Echos, Debitel, propriétaire des marques Simplicime et Mobisud, mettra ainsi sa plate-forme technique et ses clients à la disposition de La Poste.

La Poste *miserait* sur 1,5 à 2 millions d'abonnés en trois ou quatre ans. La nouvelle offre sera commercialisée sous le nom "La Poste Mobile".

Le Monde.fr, 22/11/10

(24) Le chef du gouvernement socialiste espagnol doit annoncer la composition de sa nouvelle équipe ce mercredi. [...]

Interrogée à la sortie du parlement où le projet de budget 2011 est en cours de discussion, la ministre de la Défense Carme Chacon a confirmé implicitement un prochain remaniement mais sans donner de détail, se déclarant «très contente».

José Luis Rodriguez Zapatero **devrait être reçu** en audience par le roi Juan Carlos pour l'informer du remaniement, selon le porte-parole. Le chef de gouvernement **devrait annoncer** officiellement la nouvelle composition du gouvernement devant la presse en début d'après-midi.

Libération, 20 octobre 2010

(25) «Komorowski **remporterait** la présidentielle polonaise»

Le candidat libéral Bronislaw Komorowski **remporterait** l'élection présidentielle polonaise, dimanche 4 juillet, selon deux sondages réalisés à la sortie des bureaux de vote.

M. Komorowski, candidat du parti pro-européen au pouvoir Plateforme civique, **recueillerait** entre 51,09% et 53,1% des voix contre 46,9% à 48,91% pour le candidat conservateur Jaroslaw Kaczynski, selon ces sondages.

Le Monde.fr, Portfolio, 4 juillet 2010

(26) "la CNAM **devrait proposer** de nouvelles mesures pour freiner les dépenses d'indemnités journalières dont la progression a fait un bond de 6,4 % au premier trimestre. Elle **recommanderait** notamment au médecin traitant "d'indiquer une reprise du travail léger ou à temps partiel lorsque cela est possible".

Le Monde, 10 juin 2009.

Affirmation et Interrogation totale

- Médias, presse écrite

(27) Le CSA **souhaiterait** filtrer les plateformes vidéo non labellisées

En 2008, Frédéric Lefebvre usait en effet de termes similaires dans une tirade alarmiste à l'Assemblée nationale, dans l'espoir de faire passer l'amendement suivant : « Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, dont chacun se plaît à souligner le travail en matière de protection des enfants sur tous les diffuseurs de contenus, doit pouvoir étendre son action à Internet ». La proposition n'avait pas été retenue, mais voilà qu'elle semble titiller un peu Michel Boyon, 64 ans, président du CSA depuis 2007 pas des masses rassuré par l'arrivée de la télé connectée.

Ce dernier a ainsi déclaré cette semaine au *Figaro* : « Il faudrait aussi établir une charte déontologique engageant les éditeurs et les hébergeurs, notamment pour la protection du jeune public, et qui pourrait déboucher sur un label accordé par le CSA. » Et d'ajouter son souhait d'aller « plus loin », en demandant le filtrage des sites non labellisés par les logiciels de contrôle parental. [...] Le vénérable Conseil, créé en 1989, **se sentirait-il** pousser des ailes ? C'est en tout cas l'opinion de Giuseppe de Martino, directeur juridique de Dailymotion et porte-parole de l'Association des Services Internet Communautaires (Asic). Contacté par Ecrans (tout comme le CSA, dont on attend toujours la réponse), il se dit « circonspect » devant de tels propos. « Il y a là une volonté du CSA d'étendre son territoire », explique-t-il, avant de rappeler que Dailymotion (comme d'autres plateformes de vidéos majoritairement publiées par des utilisateurs lambda) ne relève pas du « service de média audiovisuel », en vertu de la directive européenne du même nom (pdf) transposée en 2009 dans le droit français. Conséquence : ces sites n'ont pas vocation à être contrôlés par le CSA.

Alexandre Hervaud, *Ecrans.fr*, 18/01/11

(28) Et pour ces composés, il n'est plus simplement question d'effets sur la peau mais bien de possibles risques pour la santé. En effet, selon une étude britannique publiée en 2004 par le Journal of Applied Toxicology, les paraben **pourraient** augmenter les risques de développer un cancer du sein. **Pourraient** ? En effet, une enquête du Comité Scientifique de l'union européenne n'a pas confirmé le lien entre paraben et cancer du sein, il n'y a donc aucune preuve scientifique absolue pour le moment.

Santélavie.com, 15/10/2008

Conditionnel présent et conditionnel passé

Affirmation

- Littérature

(29) — J'arrive pas à comprendre, dit au bout d'un long moment Salah : comment elle a pu se faire écraser... Y en a qui disent que ce **serait** un coup des GOB... Qu'ils **l'auraient balancée** d'une portière sous les roues de la bagnole suivante... si c'est vrai, faudrait les tuer, ces types-là!

Bastienne s'abstient de toute réponse. Un peu

Victoria Thérème, *Bastienne*, 1985, p.187

- Médias, presse écrite

(30) Brésil : Dilma Rousseff **préférerait** le F-18 de Boeing au Rafale

C'est une mauvaise nouvelle pour Dassault, pour qui un contrat brésilien pour le Rafale semble toujours un peu plus compromis : Dilma Rousseff **préférerait**, selon Reuters, qui cite une source proche du dossier, le F-18, de Boeing. La présidente brésilienne doit prendre prochainement une décision sur l'achat de trente-six avions de chasse de dernière génération dont le Brésil veut se doter pour moderniser son aviation.

La question **aurait été soulevée** lundi lors d'une rencontre entre la dirigeante brésilienne et Timothy Geithner, le secrétaire au Trésor états-unien, ont dit les sources à Reuters. La nouvelle présidente du Brésil **aurait déclaré** que le F-18 était supérieur aux deux autres finalistes pour l'appel d'offres portant sur la livraison d'avions de chasse à l'armée de l'air brésilienne. L'avionneur américain est en compétition avec le Rafale, du français Dassault, et le Gripen, du suédois Saab.

Le Monde.fr, 9/02/2011

(31) Le chef des talibans afghans, le mollah Omar, **aurait été** victime d'une crise cardiaque pour laquelle il **aurait été traité** à Karachi grâce à l'aide apportée par les services secrets pakistanais, affirme le Washington Post.

Le chef spirituel des talibans, qui a pris la fuite lors du renversement du régime, à l'automne 2001, **aurait eu** une crise cardiaque le 7 janvier. Il **aurait été hospitalisé** pendant quelques jours dans la ville portuaire de Karachi, le temps de se faire poser un stent (une prothèse vasculaire), croit savoir le Washington Post, citant le rapport d'un organisme privé de renseignement, le groupe Eclipse.

"Après trois, quatre jours de traitement postopératoire à l'hôpital, il a été remis à l'ISI (Inter-Services Intelligence, le service de renseignement militaire pakistanais)", selon le groupe Eclipse, dont la source **serait** un médecin de l'hôpital. Il **serait** actuellement au repos dans une "maison d'hôtes" de l'ISI à Karachi, où il **recupérerait** de l'opération, selon une autre source d'Eclipse.

Bien que le Pakistan soit officiellement allié de la coalition internationale en Afghanistan, l'ISI est fréquemment accusé de jouer un double jeu et est soupçonné de soutenir en sous-main les talibans. L'ambassadeur du Pakistan aux Etats-Unis, Husain Haqqani, a démenti au Washington Post cette information, la jugeant "dénuée de tout fondement". *Le Monde.fr*, 19/01/11

Conditionnel passé

Affirmation

- *Littérature*

(32) Les choses étaient très différentes avec l'enfant de Verdi. Pour beaucoup de motifs, il ne doutait pas de la paternité du musicien. Une hypothèse extrême et, je dois le dire, assez tentante a été souvent avancée par des intimes de Wronski. Piotr Vassilievitch **aurait compris** immédiatement que l'enfant n'était pas de lui pour la raison la plus simple : c'est qu'il ne pouvait pas en avoir et qu'il le savait parfaitement. Beaucoup de ses innombrables déplacements à travers l'Europe **auraient eu** d'autres buts que le renversement de l'absolutisme en Russie. Il **aurait été** chercher, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en France, des remèdes à sa stérilité - ou peut-être à son impuissance. À partir de là, d'innombrables chemins s'ouvrent à l'imagination.

Jean d'Ormesson, *Le Vent du soir*, 1985, p. 139

- *Médias, presse écrite*

(33) un pote aux Etats-Unis vient de me rapporter que #DSK **aurait été arrêté** par la police dans un hôtel à NYC il y a une heure.

@NSEmpire j'en sais rien, mais apparemment il le tient d'un ami à lui qui travaille à cet hôtel. On verra si l'info se confirme prochainement.

Tweets de Jonathan Pinet annonçant sur Twitter l'arrestation de DSK 15/05/2011

(34) Le froid **aurait fait** une première victime à Rennes (*titre*)

Libération.fr, 17/12/2010

(35) Un membre présumé d'ETA **aurait été arrêté** dans le Sud-Ouest (*titre de l'article*)

Un membre présumé du groupe indépendantiste basque armé ETA a été arrêté dans le sud-ouest de la France, à Hendaye, a affirmé mardi la radio publique espagnole. Interrogée par l'AFP, la Garde civile espagnole n'était pas en mesure de confirmer l'information, tandis qu'aucune réponse n'était obtenue auprès du ministère de l'intérieur espagnol.

Juan Carlos Iriarte Perez alias Juankar, a été interpellé par des gendarmes alors qu'il circulait en voiture près de la frontière espagnole, selon la Radio nationale d'Espagne. [...] Juankar **aurait donné** des instructions pour permettre l'hébergement à Bayonne des chefs du groupe basque armé, selon la radio publique espagnole, qui n'identifie pas ses sources.

Le Monde, 01 juin 2010

(36) Les boîtes noires du vol Rio-Paris **auraient été localisées**. (*titre*)

Le ministère de la défense a affirmé, jeudi 6 mai, que les boîtes noires du vol Rio-Paris d'Air France, qui s'est abîmé en mer le 1er juin 2009, ont été localisées avec une "incertitude de 5 km". "Cela ne signifie pas que l'on va les retrouver", a précisé le ministère. Le bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA) a précisé devoir encore "vérifier et valider l'information".

Le Monde.fr avec AFP, 06/05/10

► C2 - Effet de sens d'inconcevable

• Exemples utilisés lors de l'analyse

ESPAGNOL

Conditionnel présent

(3) Sin embargo, la desglobalización no es sólo una constatación -discutida, por otra parte, por otros expertos o circunscrita a determinados ámbitos de la economía-. ¿Quién *se atrevería*, en la actualidad, a tachar al sistema financiero y económico en general de desglobalizado precisamente cuando da la impresión de reactivarse pese a la crisis iniciada en el 2008 ?

La Vanguardia, 5/12/2010 - "La desglobalización", Michel Wieviorka

FRANÇAIS

Conditionnel présent

(4) Rassurés par la présence de ce dernier, le lapidaire et Louise, étonnés, troublés, obéissent au commissaire ; celui-ci ferma la porte et dit à Morel avec émotion :

– Je sais combien vous êtes honnête et malheureux ; c'est donc à regret que je vous apprends qu'au nom de la loi... je viens arrêter votre fille.

– Tout est découvert... je suis perdue !... s'écria Louise épouvantée, en se jetant dans les bras de son père.

– Qu'est-ce que tu dis ?... Qu'est-ce que tu dis ?... reprit Morel stupéfait. Tu es folle... pourquoi perdue ?... T'arrêter !... Pourquoi t'arrêter ?... Qui *viendrait* t'arrêter ?...

– Moi... au nom de la loi ! et le commissaire montra son écharpe.

Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843

(5) Huit jours après la fin du Conseil d'Amsterdam, regardons de plus près le traité qui en est sorti. Comment *serais-je surpris* par son insignifiance alors que j'ai mis en garde depuis des mois contre le déplacement du centre de gravité de la conférence ?

(corpus Haillet, 2007 : 155)

• Exemples supplémentaires

ESPAGNOL

Conditionnel présent

Interrogation partielle

- *Médias, presse écrite*

(1) Hay una cosa que nunca debes olvidar a la hora de dirigirte a una lista de correo. Cada lista suele tener dos direcciones de correo. Una es la dirección de gestión de la lista -donde envías los comandos para por ejemplo, suscribirte o quitarte de una lista. Los suscritos a una lista nunca ven estos mensajes (y en muchas ocasiones, el administrador tampoco se molesta). La otra es la dirección de la lista en sí- donde envías los mensajes que recibirán el resto de los suscritos a la lista.

Con las reglas o filtros de tu gestor de correo tendrás una lista de correo bien organizada.

Virtualmente es posible la reunión de varios buceadores debatiendo en torno a un mismo tema.

2 ¿Por qué *querría* yo suscribirme a una lista?

Internet es una fuente interminable de recursos, con cantidades enormes de información. El problema es que no siempre encontramos una respuesta ya preparada que solucione nuestro problema o que conteste a nuestra pregunta.

Para poder consultar una duda en particular existen diferentes medios dentro de Internet a los que podemos recurrir. Por un lado existen los llamados grupos de debate (o de noticias o discusión) de USENET. Son los conocidos "newsgroups".

Aquanet. Revista virtual de buceo, nº 32, 02/2002 : Internet y Software

FRANÇAIS

Conditionnel présent

Interrogation partielle

- *Littérature*

(2) Voici, en effet, que j'essaie à nouveau de classier l'animal, lui cherchant une ressemblance avec l'un de ces insectes que j'ai vus à Torlu; le résultat est décevant puisque, selon mes conclusions, la bestiole serait un grillon. Mais que *viendrait* faire un grillon dans cette galère? Le point noir a maintenant terminé le premier tronçon de ce qu'il faut bien appeler son ascension; il marque un temps d'arrêt. Urbain Gorenfan songe que l'escalade de ce lit berrichon par un grillon normand égale peut-être en difficulté le sixième degré de l'alpiniste.

René-Victor Pilhes, *La Rhubarbe*, 1965, p.206

(3) Bérenger — Vous êtes enroué, aussi.

Jean — Enroué?

Bérenger — Un peu enrroué, oui. C'est pour cela que je ne reconnaissais pas votre voix.

Jean — Pourquoi *serais*-je enrroué ? Ma voix n'a pas changé, c'est plutôt la vôtre qui a changé.

Bérenger — La mienne?

Eugène Ionesco, *Rhinocéros*, 1963, p.144

(4) Dora — L'amour ? Non, ce n'est pas ce qu'il faut.

Kaliayev — Oh Dora, comment dis-tu cela, toi dont je connais le coeur...

Dora — Il y a trop de sang, trop de dure violence. Ceux qui aiment vraiment la justice n'ont pas droit à l'amour. Ils sont dressés comme je suis, la tête levée, les yeux fixes. Que **viendrait** faire l'amour dans ces coeurs fiers ? L'amour courbe doucement les têtes, Yanek. Nous, nous avons la nuque raide.

Kaliayev — Mais nous aimons notre peuple.

Dora — Nous l'aimons, c'est vrai. Nous l'aimons d'un vaste amour sans appui, d'un amour malheureux.

Albert Camus, *Les Justes*, 1950, p.351

(5) Don Camille. — Il y a une chose du moins que je puis faire qui est de vous faire fouetter.

Dona Prouhèze. — Mon corps est en votre pouvoir mais mon âme est dans le mien !

Don Camille, avec douceur. — Mais qui sait si bientôt cette grossière présence corporelle vous sera encore possible ?

Dona Prouhèze. — Si c'est la mort que vous m'annoncez en ces termes élégants, il n'y a pas besoin de périphrases. Je suis prête. L'idée, grâce à vous, n'est jamais tant éloignée de mon esprit qu'un cri d'oiseau, le bruit d'une pièce d'argenterie qui tombe, un mot blanc que l'on écrit par terre avec le doigt, un grain d'encens qui se consume ne suffisent à me donner avertissement.

Don Camille. — Recevez-le de ma bouche.

Dona Prouhèze. — Je l'ai reçu déjà cette nuit d'un autre.

Don Camille. — Votre visiteur habituel sans doute et le père de mon enfant ?

Dona Prouhèze. — Qui **viendrait** me visiter solitaire au fond de ma prison ?

Don Camille. — Rodrigue la nuit, chaque nuit, que ni les murs ni la mer ne suffisent à empêcher.

Dona Prouhèze. — Vous seul, Ochiali, vous le savez, m'avez infligé votre grossière présence corporelle.

Don Camille. — Mais je sais que lui seul est le père de cette fille que je vous ai faite et qui ne ressemble qu'à lui.

Paul Claudel, *Le Soulier de satin*, 1929, p. 820

(6) Une vraie traite en blanc sur tout l' empire. Ils m'ont tous obéi comme à un ange du ciel. Il tend le papier au Pape qui le lit en silence et le lui rend. Ainsi à moi tout seul j'ai tiré Pierre de sa prison.

Le Pape Pie. — Je vous remercie, mon fils.

Coufontaine. — Vous êtes ici en sûreté. Qui **viendrait** vous chercher dans ce coin de la Marne ? C'est ici une vieille demeure secrète à l'écart, avec des sorties secrètes par les bois sur trois routes et deux vallées, pleine de caches et d'issues. Je m'en suis servi bien des fois dans cette guerre que je fais.

Paul Claudel, *L'Otage*, 1911, p.236

(7) « Courtois, va donc voir si ce jeune homme est mort ou vivant, voici quatorze heures qu'il est couché, je n'ose pas y aller, dit la meunière le lendemain vers midi.

— Je crois, répondit le meunier à sa femme en achevant d'étaler ses filets et ses engins à prendre le poisson, que ce joli garçon-là pourrait bien être quelque gringalet de comédien, sans sou ni maille.

— À quoi vois-tu donc cela, petit homme ? dit la meunière.

— Dame ! ce n'est ni un prince, ni un ministre, ni un député, ni un évêque; pourquoi ses mains sont-elles blanches comme celles d'un homme qui ne fait rien ?

— Il est alors bien étonnant que la faim ne l'éveille pas, dit la meunière qui venait d'apprêter un déjeuner pour l'hôte que le hasard leur avait envoyé la veille. Un

comédien ? reprit-elle. Où *irait*-il ? Ce n'est pas encore le moment de la foire à Angoulême. »

Ni le meunier ni la meunière ne pouvaient se douter qu'à part le comédien, le prince et l'évêque, il est un homme à la fois prince et comédien, un homme revêtu d'un magnifique sacerdoce, le Poète qui semble ne rien faire et qui néanmoins règne sur l'Humanité quand il a su la peindre.

« Qui *serait*-ce donc ? dit Courtois à sa femme.

— Y aurait-il du danger à le recevoir ? demanda la meunière.

— Bah ! les voleurs sont plus dégourdis que ça, nous serions déjà dévalisés, reprit le meunier.

— Je ne suis ni prince, ni voleur, ni évêque, ni comédien, dit tristement Lucien Honoré de Balzac, *Les Illusions perdues*, 1843, p.554

(8) Elle ne pouvait ni tourner le cou, ni avancer la main pour tirer un cordon de sonnette qui aurait mis en mouvement une cuisinière, trois commis et un garçon de magasin. En proie au cauchemar qui continuait dans son état de veille, elle oubliait sa fille paisiblement endormie dans une chambre contiguë à la sienne, et dont la porte donnait au pied de son lit. Enfin elle cria : « Birotteau ! » et ne reçut aucune réponse. Elle croyait avoir crié le nom, et ne l'avait prononcé que mentalement. « Aurait-il une maîtresse ? Il est trop bête, reprit-elle, et d'ailleurs, il m'aime trop pour cela. N'a-t-il pas dit à Mme Roguin qu'il ne m'avait jamais fait d'infidélité, même en pensée. C'est la probité venue sur terre, cet homme-là. Si quelqu'un mérite le paradis, n'est-ce pas lui ? De quoi peut-il s'accuser à son confesseur ? il lui dit des nunu. Pour un royaliste qu'il est, sans savoir pourquoi, par exemple, il ne fait guère bien mousser sa religion. Pauvre chat, il va dès huit heures en cachette à la messe, comme s'il allait dans une maison de plaisir. Il craint Dieu pour Dieu même : l'enfer ne le concerne guère. Comment *aurait*-il une maîtresse ? il quitte si peu ma jupe qu'il m'en ennuie. Il m'aime mieux que ses yeux, il s'aveuglerait pour moi. Pendant dix-neuf ans, il n'a jamais proféré de parole plus haut que l'autre, parlant à ma personne. Sa fille ne passe qu'après moi. Mais Césarine est là... (Césarine ! Césarine !) Birotteau n'a jamais eu de pensée qu'il ne me l'ait dite. Il avait bien raison, quand il venait au Petit Matelot, de prétendre que je ne le connaîtrais qu'à l'user. Et plus là !... voilà de l'extraordinaire. »

Honoré de Balzac, *César Birotteau*, 1837, p.39

Conditionnel passé

Interrogation partielle

- Littérature

(9) Il demande, désinvolte. Tu as pris un amant de droite, peut-être ?

Lucie, dure soudain. — Pourquoi n'a-t-on pas divorcé ?

Archibald — Pourquoi *aurait*-on *divorcé* ? Cela n'a pas plus de sens que le mariage... Le lit, ce n'est tout de même pas tout dans une maison ! Il y a la table de la salle à manger.

Jean Anouilh, *Chers Zoiseaux*, 1977, p.71

(10) Chez le docteur.

Docteur — Alors mon cher ?

Hubert — Cela va beaucoup mieux.

Docteur — Mon petit traitement ?

Hubert — Que non pas ! Mais mon triel d'abord et Morcol ensuite. L'un chassa ma mauvaise humeur et l'autre est sur la piste d'Icare quasiment retrouvé. Dès que je le récupère, je peux continuer mon roman !

Hubert — Pourquoi **aurait-il changé** ? Docteur, vous voulez me démoraliser.

Docteur — Il faut voir la vie comme elle est. Oui, supposez qu'il ait changé !

Raymond Queneau, *Le Vol d'Icare*, 1968, p.149

(11) Dudard — Alors, toujours là, à rester barricadé chez vous. Allez-vous mieux, mon cher ?

Bérenger — Excusez-moi, je n'aurais pas reconnu votre voix. (Bérenger va aussi ouvrir la fenêtre) Oui, oui, ça va un peu mieux, j'espère.

Dudard — Ma voix n'a pas changé. Moi, j'ai bien reconnu la vôtre.

Bérenger — Excusez-moi, il m'avait semblé... en effet, votre voix est bien la même. Ma voix non plus n'a pas changé, n'est-ce pas ?

Dudard — Pourquoi **aurait-elle changé** ?

Bérenger — Je ne suis pas un peu... un peu enrôlé ?

Eugène Ionesco, *Rhinocéros*, 1963, p.172

(12) Il écrivit : « Sur cet événement qui prouve la volonté de paix et la sagesse politique de Staline. » Bien sûr, il n'avait rien pensé à ce moment. Pourquoi **aurait-il pensé** quelque chose ? Il avait eu des réactions chauvines comme tous les gosses de son âge. Plus tard... Bah ! il avait oublié tout cela durant l'Occupation

Jean Duvignaud, *L'Or de La République*, 1957, p.371

(13) Mais quand elle [la poussière] se fut dissipée, nous vîmes -une armée infinie qui s'avavançait en face de la nôtre.

Le Porte-étendard. — Ce n'est pas possible ! D'où **serait-elle venue** ? Car les éclaireurs ne nous ont pas rapporté qu'elle fût fort nombreuse.

Le Messager. — Je ne sais. Peut-être que le vent les a apportés.

Paul Claudel, *Tête d'or [2e version]*, 1901, p.270

(14) D'abord, dès qu'il se fut transporté sur les lieux, à la croix-de-maufras, quelques heures après le meurtre de Séverine, M Denizet fit arrêter Cabuche. Tout désignait ouvertement celui-ci, le sang dont il ruisselait, les dépositions accablantes de Roubaud et de Misard, qui racontaient de quelle manière ils l'avaient surpris, avec le cadavre, seul, éperdu. Interrogé, pressé de dire pourquoi et comment il se trouvait dans cette chambre, le carrier bégaya une histoire, que le juge accueillit d'un haussement d'épaules, tellement elle lui parut niaise et classique. Il l'attendait, cette histoire, toujours la même, de l'assassin imaginaire, du coupable inventé, dont le vrai coupable disait avoir entendu la fuite, au travers de la campagne noire. Ce loup-garou était loin, n'est-ce pas ? S'il courait toujours. D'ailleurs, lorsqu'on lui demanda ce qu'il faisait dans la maison, à pareille heure, Cabuche se troubla, refusa de répondre, finit par déclarer qu'il se promenait. C'était enfantin, comment croire à cet inconnu mystérieux, assassinant, se sauvant, laissant toutes les portes ouvertes, sans avoir fouillé un meuble ni emporté même un mouchoir ? D'où **serait-il venu** ? Pourquoi **aurait-il tué** ? Le juge, cependant, dès le début de son enquête, ayant su la liaison de la victime et de Jacques, s'inquiéta de l'emploi du temps de ce dernier ; mais, outre que l'accusé lui-même reconnaissait avoir accompagné Jacques à Barentin, pour le train de quatre heures quatorze, l'aubergiste de Rouen jurait ses grands dieux que le jeune homme, couché tout de suite après son dîner, était seulement sorti de sa chambre le lendemain, vers sept heures.

Émile Zola, *La Bête humaine*, 1890, p.265

(15) Ayant enfin reconquis ma raison, j'eus soif de nouveau ; j'allumai une bougie et j'allai vers la table où était posée ma carafe. Je la soulevai en la penchant sur mon verre ; rien ne coula. -elle était vide ! Elle était vide complètement ! D'abord, je n'y compris rien ; puis, tout à coup, je ressentis une émotion si terrible, que je dus m'asseoir, ou plutôt, que je tombai sur une chaise ! Puis, je me redressai d' un saut pour regarder autour de moi ! Puis je me rassis, éperdu d'étonnement et de peur, devant le cristal transparent ! Je le contemplais avec des yeux fixes, cherchant à deviner. Mes mains tremblaient ! On avait donc bu cette eau ? Qui ? Moi ? Moi, sans doute ? Ce ne pouvait être que moi ? Alors, j' étais somnambule, je vivais, sans le savoir, de cette double vie mystérieuse qui fait douter s'il y a deux êtres en nous, ou si un être étranger, inconnaisable et invisible, anime, par moments, quand notre âme est engourdie, notre corps captif qui obéit à cet autre, comme à nous-mêmes, plus qu'à nous-mêmes. Ah ! Qui comprendra mon angoisse abominable ? Qui comprendra l'émotion d'un homme, sain d'esprit, bien éveillé, plein de raison et qui regarde épouvanté, à travers le verre d'une carafe, un peu d' eau disparue pendant qu'il a dormi ! Et je restai là jusqu'au jour, sans oser regagner mon lit.
6 juillet. — Je deviens fou. On a encore bu toute ma carafe cette nuit ; -ou plutôt, je l'ai bue ! Mais, est-ce moi ? Est-ce moi ? Qui *serait-ce* ? Qui ? Oh ! Mon dieu ! Je deviens fou ? Qui me sauvera ?

Guy de Maupassant, *Contes et nouvelles*, t. 2 : 1886, 1886, p.1104

(16) — "Nous nous amusons !" dit la Maréchale. "Je t'aime, mon chéri !"
Frédéric ne douta plus de son bonheur ; ce dernier mot de Rosanette le confirmait. À cent pas de lui, dans un cabriolet milord, une dame parut. Elle se penchait en dehors de la portière, puis se renfonçait vivement ; cela recommença plusieurs fois, Frédéric ne pouvait distinguer sa figure. Un soupçon le saisit, il lui sembla que c'était Mme Arnoux. Impossible, cependant ! Pourquoi *serait-elle venue* ? Il descendit de voiture, sous prétexte de flâner au pesage.
Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, 1869, p.5

► C3 - Effet de sens polémique

• Exemples utilisés lors de l'analyse

FRANÇAIS

Futur simple

- (30) Ô ciel ! Faut-il, trompés jusqu'au trépas,
Que du bonheur nous ignorions la route ?
Ô sort de l'homme ! Il était fait sans doute
Pour être heureux, d'où vient qu'il ne l'est pas ?
Quoi ! De briller l'ardeur impatiente
Divisera des mortels nés égaux
Allumera la haine et ses flambeaux !
Quoi ! De l'amour la passion touchante
Mettra le fer dans la main des rivaux,
Ou **s'éteindra** sitôt qu'elle est contente !
Ducis. *Le Banquet de l'Amitié*, I

- (31) LÉANDRE.
Vous vous morfondrez là,
Mon père. Petit Jean, ramenez votre maître ;
Couchez-le dans son lit ; fermez porte, fenêtre ;
Qu'on barricade tout, afin qu'il ait plus chaud.
PETIT JEAN.
Faites donc mettre au moins des garde-fous là-haut.
DANDIN.
Quoi ? l'on me **mènera** coucher sans autre forme ?
Obtenez un arrêt comme il faut que je dorme.
LÉANDRE.
Hé ! par provision, mon père, couchez-vous.
DANDIN.
J'irai ; mais je m'en vais vous faire enrager tous :
Je ne dormirai point.
Racine, *Les Plaideurs*, I, 4.

Futur antérieur

- (10) Chagrins toujours cuisants ! Honte toujours nouvelle !
Quoi ! Ma gloire, mon rang, mon destin dépend d'elle !
Quoi ! J'**aurai fait** mourir et Ninus et son fils,
Pour ramper le premier devant Sémiramis,
Pour languir dans l'éclat d'une illustre disgrâce,
Près du trône du monde à la seconde place !
Voltaire, *Sémiramis*, 1748

Conditionnel présent

- (6) Je veux la république et je chasse César.
L'attelage ne peut amnistier le char.
Le droit est au-dessus de Tous ; nul vent contraire
Ne le renverse ; et Tous ne peuvent rien distraire
Ni rien aliéner de l'avenir commun.
Le peuple souverain de lui-même, et chacun
Son propre roi ; c'est là le droit. Rien ne l'entame.
Quoi ! l'homme que voilà, qui passe, **aurait** mon âme !
Honte ! il **pourrait** demain, par un vote hébété,
Prendre, prostituer, vendre ma liberté !
Jamais. [...]

Victor Hugo, *L'Année terrible*, 1872, p.286

- (7) Aux armes, citoyens ! (*refrain*)
Quoi, des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi, ces cohortes mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers !
Grand Dieu ! Par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug **se ploieraient** !
De vils despotes **deviendraient**
Les moteurs de nos destinées !
Aux armes, citoyens ! (*refrain*)

Rouget de Lisle, *La Marseillaise*, 1792

(corpus Damourette et Pichon, 1911-1936 : 399)

- (9) « Il y a deux millions de Parisiens, et on **serait** obligé de chercher un sauveur à l'extérieur ? C'est insultant », déclare Françoise de Panafieu, décidée à jouer crânement sa chance.
(corpus Haillet, 2007 : 136)

Conditionnel passé

- (8) Il existe dans le dossier un témoignage mensonger d'un monsieur qui prétend que je lui **aurais garanti** que M.Michel Droit nous obtiendrait une autorisation d'émettre.
(corpus Abouda, 2001 : 283)

► C4 - Effet de sens de mitigation

• Exemples utilisés lors de l'analyse

ESPAÑOL

Futur simple

(11) F.: Que no están en la pantalla. La acción se desarrolla en un único espacio vacío, con marcas de tiza en el suelo y 15 actores intensamente fotografiados.

L. V. T.: Sueño con lograr algo que fusione del todo cine, literatura, teatro y música, y aquí me he aproximado mucho a ello. Mi modesta intención en esta vida, además de cazar y criar a mis cuatro hijos, es enriquecer el medio en el que trabajo. Hay varias maneras de hacerlo: enfatizar el aspecto técnico como hicimos con el movimiento Dogma y depurarlo todo al máximo, como es el caso de esta película. Primero me vino la historia y después, el vacío. Como anécdota le *diré* que un viejo amigo de Nicole, Russell Crowe, se acercó a nuestro estudio en Suecia donde estábamos rodando. Cuando entró, vio a una panda de actores con ropa vieja en un hangar vacío y gritó: ¿Puede alguien explicarme qué demonios es esto? Y ella le replicó, ahogando una carcajada: Un plató, querido. *Fotogramas* nº 1921, 11/2003

Conditionnel présent

(13) El departamento de diseño también tuvo una génesis. Al principio, los productos Mango estaban enfocados al consumo adolescente, pero con los años han ido evolucionando hacia un público más maduro. Lo explica Enric Casi: "Hemos ido puliendo nuestra personalidad, ampliando nuestro enfoque para vestir a la mujer en cualquier ámbito de la vida: el trabajo, el ocio, las fiestas de noche, las vacaciones... Y todo con sus complementos necesarios. Yo *diría* que somos una cadena con espíritu de boutique". Mango engloba los conceptos fashion (últimas tendencias) y fondo de armario (prendas básicas), unificados por la identidad de la marca, la calidad y los precios moderados. "Estas líneas maestras han sabido sintonizar con una clientela femenina de entre los 25 y 45 años, urbana, independiente y de nivel adquisitivo medio-alto", señala Casi. El target vale tanto para España, La India, Japón, Costa Rica o Noruega, porque las necesidades de las clientas son similares y la "mujer Mango" está extendida por todo el planeta.

El Mundo. Magazine, 16/03/2003

(32) Siguiendo el trazado de la línea, llegamos al punto cinco. Donde está situado, en la zona de Goya, hace bastantes años hubo un incendio del Palacio de Villa, que actualmente es el Instituto Beatriz Galindo. ¿Tú, por ejemplo, nos *podrías* explicar qué acontecimientos han tenido lugar a lo largo de esta línea? Bueno, en esta línea, el año pasado, en el punto nueve, exactamente en el barrio de Hortaleza, hubo un incendio. Si seguimos con la misma línea, nos encontramos con el punto ocho que está por la calle, hubo otro incendio que está por. Bueno. Y por ejemplo, Zarko, ¿nos *podrías* explicar qué acontecimientos han tenido lugar en esta línea? Bueno, en esta línea, el punto primero que encontramos, más importante, por supuesto, es el punto marcado con el número, en lo que se encuentra hoy el templo de Debod, que antes fue Cuartel de la Montaña, en donde ocurrieron durante la Guerra Civil una serie de fusilamientos y de incendios muy importantes. *Televisión*, 21/06/91, Telemadrid

(34) De clowns y cabras

Fotogramas : Ambos se han forjado en el teatro. En el de vanguardia, junto a Els Joglars y Lluís Pasqual (Fernández); en el Centro Dramático Galego (Tosar). ¿Cuál *sería* una imagen suya de los comienzos, cuando se buscaban la vida como actores?

Eduard Fernández : Yo con una nariz de payaso en un cabaret de Barcelona, Llantiol, con mi colega Carles (Giberga). Hace de esto 18 años. Con gente que se tronchaba en las primeras filas y gente que lo pasaba fatal pensando: Qué malos son este pobre par de chavales...

Fotogramas n° 1921, 11/2003

FRANÇAIS

Futur simple

(12) En fait on les aimait pas pour le principe et surtout pour pas faire tache dans l'immeuble. Jusqu'à dix ans j'ai donc été héréditairement raciste et xénophobe et j'te *dirai* que j'en garde une dent contre le pater. à la maison on répétait que les Juifs étaient des crapules sauf celui que papa avait planqué pendant la guerre parce que dans un moment pareil on se dit qu'un futur mort ça peut être qu'un brave mec. Mais revenons à nos moutons.

Evane Hanska, *J'arrête pas de t'aimer*, 1981, p.19

(36) *Dialogue dans une épicerie bio entre le client et le commerçant :*

« — Monsieur, il vous reste du pain kamut ?

— Ah non, j'en *aurai* plus »

(corpus Azzopardi, occurrence “saisie au vol”)

Conditionnel présent

(14) Il faudrait en reparler plus tard, entre hommes. Trop tard. Sous ce ciel de verre, tout lui paraissait trop tard.

— Puis-je vous emprunter du sucre ?

À sa droite, Pierre capte un flot de cheveux auburn, un pull vert amande, des mains un peu courtes, mais bien dessinées. La voix est sucrée, justement. Il n'y a pas que la mort, la vie peut vous figer aussi.

— Désolée d'interrompre vos pensées, Monsieur, mais je *voudrais* du sucre.

Il se retourne. Elle a vingt ou vingt-cinq ans. Et un drôle de foulard qui lui fait une collerette. Il lui sourit, timidement.

— Excusez-moi, j'étais dans la lune.

— Redescendez un peu.

En une demi-heure, il sait déjà beaucoup de choses sur elle.

Ariane Bois, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, p.78

(18) *aurais*-tu 5 euros à m'avancer jusqu'à demain ?

(corpus Haillet, 2007 : 134)

(33) Dans une boîte en carton posée sur le petit meuble, tu prends un abaisse-langue en bois, tu le lèves d'un geste un peu menaçant mais en souriant d'un air désolé.

— *Pourriez*-vous ouvrir la bouche un peu plus ? AAAAA ?

— Èèèèèè...

— Encore... AAAAA, insistes-tu en braquant la petite torche.

Je tire désespérément la langue.

Martin Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998, p.21

(35) De mon point de vue, il avait un moi très peu structuré, du fait de la séparation d'avec sa mère. Tout cela a entraîné une forte anxiété, le poussant à faire des bêtises. Il ne pouvait pas s'en empêcher. Il y avait chez lui un complexe d'échec, de destruction.

N. : Pouvait-on le diagnostiquer comme pervers?

J. Q. : Non, non. Il était bien trop perturbé pour être pervers. Ceux-ci ont des personnalités plus riches, plus organisées.

N. : Quel *serait* alors votre diagnostic ?

J. Q. : Je parlerai plutôt d'une névrose narcissique grave, qui le poussait à se mettre au-dessus des lois. Il ne se sentait jamais à la hauteur. Il se construisait une carapace avec la parole, les attitudes de séduction.

Dominique Perrut, *Patria o muerte*, 2009, p.370

• Exemples supplémentaires

ESPAGNOL

Futur simple

Affirmation

- *Littérature*

(1) Hasta que un día de violencia la secretaria le dijo: Si no te importa, compro un cartón, y él, sin inmutarse: Claro que me importa, si sé que tengo un cartón en el despacho fumaría mucho más. Nosotros podíamos chantajear al director de informativos exigiéndole algo tan inopinado como que suprimiera uno de los pluses de ese subdirector, pero la justicia dónde estaba si no en la tierra, no es un pájaro; la justicia en las relaciones entre un subdirector y su secretaria la segrega la misma existencia de esas relaciones, es, como se dice ahora, un acuerdo de mínimos. Y así *diré* que no chantajeábamos para hacer justicia sino tal vez para competir con la organización de la empresa, para en secreto intentar arrebatarle el monopolio del chantaje legítimo.

Belén Gopegui, *Lo real*, 2001

- *Médias, presse écrite*

(2) Pudimos escuchar en directo, le vuelvo a decir, las explicaciones que el ministro del Interior daba a los medios de comunicación, y leíamos después con estupor cómo eran tergiversadas y manipuladas por su periódico. Por mucho que traten de explicarse no llego a entender cómo ante las mismas palabras del ministro, en ustedes nacía y se alimentaba la duda hasta alcanzar la certeza de la mentira del Gobierno mientras nosotros, familia y amigos, pensábamos que lo único que importaba era mantenernos unidos contra el terrorista, no poniendo en duda que el Ministerio del Interior estaba haciendo todo lo que podía.

Sólo encontramos una explicación: su ideología les ciega hasta tal punto que son capaces de colaborar en la destrucción de un país por afirmarse a ustedes mismos. Le *diré* una cosa: aunque fuera cierto que el Gobierno no daba información fidedigna -cosa que nuestro sentido común se niega a creer-, ustedes se equivocan, porque lo único que han conseguido es que los terroristas se hayan salido con la suya: confusión, desunión, debilidad de una sociedad. María del Puy Alonso. Madrid.

El País, 01/04/2004 : De la mentira

(3) Jose María Mendiluce

"Es intolerable que por tres veces consecutivas personajes tan casposos como Manzano hayan ganado por mayoría absoluta las elecciones sin que la izquierda haya sido capaz de impedirlo".

¿Qué es la nueva izquierda?

Es darse cuenta de que la política actual ya no se puede hacer como se hacía en el pasado. Los ciudadanos y ciudadanas ya no permiten que se les considere meros receptores de consignas; ahora queremos formar parte activa en la toma de decisiones. Hoy se ha dejado atrás el estilo, los discursos, las formas de organización y el modelo de relación con los ciudadanos de la vieja política. Ahora los retos a los que se enfrentan los ciudadanos de este planeta son retos globales, por eso hay que hacer política desde otras escalas, no basta con hacerla a nivel de cada Estado. Te *diré*, además, que la nueva izquierda también es ecológica, y cada vez van quedando menos personas que todavía no se han dado cuenta de que

nuestro entorno es frágil, que sigue en manos de la irresponsabilidad colectiva y de sus dirigentes.

Revista Natural, nº 45, 03/2003 : Entrevista

(4) P: Después de adaptar a Susan Orlean, has hecho lo propio con las memorias de Chuck Barris para el debut como director de George Clooney, *Confesiones de una mente peligrosa*. ¿Cuál es la peor pesadilla cuando se afronta un trabajo de este tipo?

R: El terror a fracasar en el empeño. Es un miedo penoso a sufrir en el proceso vital de la creación. Nicolas (Cage) me dijo al ver por primera vez la película que la consideraba "un poema enigmático". Bueno, quizá se pasó un poco, pero es muy agradable oír cosas así tras tanto sufrimiento

P: Vas a competir con el dramaturgo David Hare, Bill Condon o los hermanos Weitz por el Oscar al Mejor Guión Adaptado.

R: Te *diré* que estoy tentado de no ir al Teatro Kodak, que además me parece un horror con esos tremendos elefantes babilónicos que lo adornan. Encima, con lo que le ha ocurrido a Donald... Te diré de verdad que me sentiría más feliz si el filme no hubiera logrado nominaciones. Si te empiezas a tomar estas cosas en serio, te conviertes en una persona ridícula. Los premios son peligrosos porque conducen a la corrupción.

La Luna del siglo XXI, 14/03/2003

(5) ELADIO SÁNCHEZ.- Bueno, he dicho al principio, medio en broma y medio en serio, que ya estoy en receso.. Pero es que es verdad, sé que me queda poco tiempo. Al contrario que a vosotros... No sé.. Sobre todo esto no sé bien qué pensar... Si mandas pintar una romería a Tapies... pues no sé, creo que la romería tendrá que ser la de Piñole o Evaristo Valle, por el colorido...

PEDRO LANZA.- No se puede comparar un Piñole con un Tapies...

ELADIO SÁNCHEZ.- Posiblemente, no lo sé. Quizá no sea un ejemplo muy acertado. Pero, lo que quiero decir, es que estas comedias de teatro regional, costumbrista o popular asturiano, es esa estampa colorista, el gañán que cuenta el chiste fácil, etc. No sé, sobre lo que dices del teatro clásico y arqueológico, acabo de ver "La vida es sueño", y te *diré* que he sentido vergüenza ajena. Hay cosas que no se comprenden, de verdad. La masturbación, la bajada de pantalones para enseñarnos el culo, no sé, la verdad.., ¿qué tiene que ver todo eso con el texto, con los versos de Calderón? (Discusión acalorada. Ininteligible.)

ALBERTO RODRÍGUEZ.- La opinión de Eladio es una cuestión generacional...

La Ratonera. Revista asturiana de Teatro, 09/2001 : Debate

(6) No se trata de que tenga que ser el español el idioma predominante, pero tampoco lo contrario. En esta sociedad debe haber espacio para todos y, sobre todo, cuando se trata de elementos culturales comunes, es necesario impulsar su conocimiento y uso desde una postura moderada y de igualdad en todos los sentidos.

Por esta razón, desde este medio quiero instar a los responsables de esta situación, es decir, al gobierno municipal, a que abandone esa actitud de prepotencia que caracteriza, por desgracia, a todos los gobernantes y ponga remedio a la situación descrita, volviendo a la situación de antaño, es decir, a la comunicación oficial bilingüe, para que nadie se sienta discriminado, esto es la base de una buena convivencia.

Sin querer parecer irónico, les *diré* que pasando más trabajo que el que me ha llevado escribir esta carta, podía haberlo hecho en gallego, pero... no sería necesario... ¿no?... ¿o sí?

Luis Miguel López Conde - Vigo

Faro de Vigo, 28/03/2001 : La mesa de la normalización lingüística

Conditionnel présent

Affirmation

- *Médias, presse écrite*

(7) Quien haya leído el relato de Gógol titulado La nariz habrá dado con la llave que abre la literatura del maestro ruso; el relato cuenta cómo un barbero encuentra una mañana la nariz de un parroquiano suyo en el bollo del desayuno, una nariz que se revelará como perfectamente independiente y traerá de cabeza al barbero, al parroquiano y a la policía convertida en Consejero de Estado. ¿Cuál es el cauce principal de la obra de Gógol? Yo *diría* sin titubear que éste: la irrealidad de lo real. Gógol tiene una formidable imaginación que emplea de manera muy diversa, de la fantástica fabulación de La nariz al duro humor del Diario de un loco bien podemos acercarnos a ese prodigio que es El capote, el primer texto verdaderamente genial donde todas sus cualidades se condensan para alcanzar la cumbre narrativa: Almas muertas.

El País. Babelia, 04/10/2003

(8) Una nueva edición de ARCO, la número veintidós. Un total de 278 galerías, 112 de ellas españolas y un número que no me atrevo a calcular de artistas y obras expuestos. La feria exhibe, una vez más y como no podía ser de otra manera, piezas excepcionales, otras de primera fila, bastantes de respetable entidad y muchas, muchas, que no se sabe bien, y nunca mejor dicho, que pintan aquí ni a quién interesa promocionar su mediocre presencia. En cualquier caso, resulta casi imposible desbrozar por completo su contenido y más dadas la anticipación y la inevitable interferencia del juicio y los criterios personales. Por ello, más que trazar un itinerario, *querría* señalar algunas de las características, ya absolutamente consolidadas en el mercado, que ARCO representa y apuntar otras que, si no nuevas, sí ofrecen, creo, una solidez continuada.

Sabe el lector que ARCO se divide en dos grupos de galerías, las incluidas en el programa general, en el que cada una selecciona a su libre albedrío obras y artistas, y aquellas otras invitadas en los diferentes programas comisariados. Mis comentarios se ciñen al primer grupo, el que podemos considerar más natural en una feria, por su carácter profesional y comercial.

El Cultural, 17/02/2003 : Programa general

(9) José Urrutikoetxea anunció el 6 de noviembre que no se presentará ante el Tribunal Supremo para declarar como imputado sobre el atentado contra el cuartel de Zaragoza.

Escrito remitido por el parlamentario independentista y publicado en el diario 'Gara'.

¡Euskal Herria adelante!

El día 6 de noviembre recibí el edicto para presentarme ante un juez de la Audiencia Nacional, como imputado y para poder celebrar así el juicio. Sin embargo, y para mi desgracia, *diría* que soy una persona a la que ya se le juzgado hace tiempo, y ésta me parece razón suficiente para argumentar mi decisión de no acudir a dicha citación.

Desde que cumplí la pena de cárcel impuesta por la legalidad española, es incesable el litigio que una y otra vez vuelve contra mi persona. Es parte del proceso de criminalización que no cesa, desde las diligencias abiertas contra el homenaje que recibí en mi pueblo natal, hasta las presiones diplomáticas de hace apenas una semana por la asistencia a la sede de la ONU. El propósito ha sido siempre el mismo, dirigir hacia mí la calumnia de los medios de información y los políticos fascistas y la presión constante para mi nuevo encarcelamiento.

El Mundo, 14/11/2002

(10) Luego, como es natural, está la cuestión de las soluciones técnicas y siempre ha de pedirse como ideal el d'orsiano de "la obra bien hecha". Igualmente debe estarlo la crítica, misión que se parece a la del artista en lo que necesita de "instinto" y "conocimiento", sin descuidar la expresión inteligible y de fácil lectura. No olvidemos que el comentario se escribe inmediatamente, en ocasiones con urgencia y dentro de unos límites variables de espacio que obligan a resumir.

Todo ello teniendo muy presente, tanto el crítico como sus lectores, que se trata a fin de cuentas de la opinión de un hombre. De ahí que entre todos los divismos posibles y existentes me resulte el del crítico el más enojoso de todos. Todavía **querría** subrayar un condicionamiento: el crítico ha de vivir su tiempo y circunstancia y explicar, con la relativa precisión de quien usa un lenguaje para referirse a otro que, encima, carece de semántica, las razones del arte actual o de la visión que, desde hoy, puede intentarse de la música pretérita. La mayor parte de los errores cometidos por la crítica proceden de su afán por anticipar el juicio de la historia. "Esto quedará, esto no, tales pentagramas representarán a nuestro tiempo, tales otros se olvidarán." ¿Quién puede poner puertas al campo desconocido del futuro?

ABC Cultural, 01/11/1996

(11) Hará unos dos años, se llevó a cabo una campaña en medios universitarios consistente en una recogida masiva de latas de Coca-Cola con el propósito de potenciar, tomando a esa empresa como símbolo, el etiquetaje de productos en catalán, que tan poco presente está en Cataluña a pesar de los 15 años de autonomía. Recuerdo que la prensa anunció la intención de Coca-Cola de introducir el catalán en sus productos, introducción que -leí después- había sido pospuesta "por razones técnicas".

El largo tiempo transcurrido sin dar cumplimiento a ello, salvo error de mi parte, da a entender que no son razones de esta índole las que impiden a Coca-Cola el etiquetaje en catalán o multilingüe, sino una simple falta de sensibilidad hacia sus consumidores de lengua catalana. Por ello, aprovechando estas páginas, **querría** preguntar públicamente a Coca-Cola si tiene intención de incluir el catalán en el etiquetado de sus productos, cuándo tiene previsto hacerlo y, si la respuesta es negativa, las razones por las que adopta esta postura.

La Vanguardia, 16/09/1995 : Cartas de los lectores

(12) Piech advierte que Seat seguirá con pérdidas otros dos años y que el ajuste no ha terminado. (*titre*)

[...] "Hemos dado un paso adelante muy importante, pero **querría** dejar muy claro que no hemos terminado la labor, puesto que las empresas no han sido inventadas para perder dinero, sino para ganarlo. Sería ridículo pensar que en un año, y partiendo de la posición que se partió, se podía dar la vuelta a una empresa", indicó el presidente de Seat, Juan Llorens. El máximo responsable de la filial española manifestó estar muy satisfecho con la evolución en la planta de Martorell, en la que se espera llegar a fabricar 400.000 vehículos al año.

La Vanguardia, 30/03/1995

(13) Habiendo leído su editorial del sábado 27 de julio, en el que se comenta el crucero del presidente del Gobierno en el yate Azor, he encontrado en el mismo un párrafo que me parece contiene un sofisma bastante utilizado por los defensores del Gobierno y que presumiblemente será cada vez más utilizado. De manera que como individuo que vive en el montaje, **querría** exponer mi punto de vista sobre una de sus piezas, a la vez que, sintiéndolo mucho, tengo que decir a ese periódico que, con editoriales como el que estamos tratando, da la impresión de que en su adhesión a un Gobierno que defrauda todo lo que ustedes dicen representar, intenta nadar y guardar la ropa. El párrafo en cuestión es aquel en que se rechaza la superposición de las imágenes de Franco y Felipe González, en base a los

contrapuestos orígenes de los títulos de ambos personajes para ejercer el poder. Parece desprenderse de esta clase de argumentaciones que el problema capital del poder es su origen y no cómo se ejerce, y que en semejante sinrazón se refugiará el Gobierno cuando tenga que defender esa permanencia que, desgraciadamente, parece muy probable...

El País, 02/08/1985

- Oral

(14) Eso es la sustitución en cuanto a ese arresto para no pagar la cantidad. Vamos rapidito con la última llamada. Hola, buenas tardes. ¿Hola? ¿Es Radio Intercontinental? Sí, llama para hacer una consulta para nuestro abogado Sí, señorita. Puede hacerla, él la escucha. Mire, yo *querría* saber por qué en una comunidad de vecinos Sí. hemos tenido los los inquilinos Sí. que que pagar la nueva instalación de de las tuberías, y en otra comunidad en cambio no. Bueno, pues si es tan amable, escúcheme por antena, por favor. Mire, perdone, yo a lo que me refiero es a los locales también, Está entendido, no se preocupe.

Radio, Madrid, 28/01/92, Radio Intercontinental

(15) Hay muchos ejemplos en la historia en los cuales la democracia se hace más sólida así, pero no seré yo los que le digan a la sociedad: “Todo vale y más vale no hablar de las cosas”. Eso es lo propio de un régimen autoritario pero no lo propio de una democracia madura, como yo quiero que sea la democracia española. Señor Aznar, cuando usted hace el diagnóstico de corrupción, el señor Guerra, don Alfonso, le respondió algo así que como que usted con Franco vivía muy bien. Yo no sé si usted querrá contestar a eso. Pero en todo caso, usted que defiende la limpieza de la clase política, yo le *querría* preguntar si se podría hacer un mapa de la corrupción. Si no está en la clase política, ¿dónde está la corrupción de la que tanto hablamos? . La corrupción, cuando se habla de que hay corrupción, la corrupción está en todas partes. Es decir, a mí me parece injusto, no como político sino como ciudadano, es decir, que pueda existir de una mancha general sólo sobre los políticos en la sociedad española.

Televisión, Madrid, 14/01/92

(16) En absoluto. yo es que creo que si los ciudadanos y los televidentes nos están escuchando en estos momentos estarán diciendo: “¡Esto es el fin de las ideologías, porque es que todos dicen lo mismo!” Yo quisiera que podemos estar de acuerdo en el diagnóstico, yo creo que no estamos tan de acuerdo porque claro, estos temas algunos de ellos yo los he planteado en la asamblea y yo sé lo que se ha votado allí. Pero en fin, para que sea un debate tranquilo y que sea un debate para que la gente reflexione Pero que sepa serenamente su voto. Pero que sea debate, claro, porque si no, esto va a ser muy aburrido, pues yo *querría* decir por ejemplo, yo le pregunto al resto de los partidos que están aquí: “¿Están dispuestos a hacer una ley del suelo, como el resto de las leyes europeas, que desvincule el derecho de propiedad del derecho a edificar? ¿Están dispuestos a hacer una ley de estas características?” Porque ésta es la que acabaría con la especulación.

Televisión, Madrid, 24/05/91 A

(17) Bien, yo creo que eso está relacionado con por una parte, el cambio de de el papel del ama de casa. Las mujeres ahora tienen menos hijos y y tienen los hijos más seguidos en el tiempo y también con un fenómeno que tiene que ver con el ama de casa que es el el fenómeno del aislamiento. Las mujeres amas de casa, a veces pasan mucho tiempo solas, mientras los niños están y las niñas están en el colegio, mientras el marido está trabajando, y tienen, a veces, un problema psicológico debido a ese aislamiento. Y luego hay otro tercer factor que yo también *querría* mencionar, que es que el trabajo del ama de casa está muy poco

reconocido socialmente, es un trabajo que no se valora por parte de la sociedad. . Yo siempre cuento un ejemplo que a mí me me escalofrió y me y me produjo mucha impresión, que es que una vez que hicimos una encuesta en los colegios, bueno sobre la la la forma de pensar de los niños y de las niñas y les preguntábamos qué hacían sus padres y sus madres.

Radiografía, Madrid, 05/02/91, RNE, Radio 5

Interrogation totale

- *Littérature*

(18) En América se ve que les gustan mucho las presentaciones, porque, en cuanto se sienta el acusado, sueltan: «El Estado de Wisconsin contre Frederic J. Michaels». Ni uno ni dos: ¡El Estado! Y luego le hacen jurar. Que digo yo, ¿No **podríamos** ya a estas alturas abreviar un poquito el tema del juramento? «¿Juras de decir la verdad, toda la verdad y nada más que la verdad?». Que dan ganas de decir en plan pijo: «Te lo juro, te lo juro y te lo juro...».

Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.41

(19) Mañana estaré en Gerona para renovar mi permiso de residencia; una vaina de mierda, que no me llevará mucho rato. ¿ Te **apetecería** que comiéramos juntos ?

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.148

FRANÇAIS

Futur simple

Affirmation

- *Littérature*

(20) — Oh, à quoi bon ? je le connais.

— Est-ce vrai ? Tu n'as vraiment pas oublié comment c'était là-bas ? comme là-bas tout fluctue, se transforme, s'échappe... tu avances à tâtons, toujours cherchant, te tendant... Vers quoi ? qu'est- ce que c'est ? ça ne ressemble à rien... personne n'en parle... ça se dérobe, tu l'agrippes comme tu peux, tu le pousses... où ? N'importe où, pourvu que ça trouve un milieu propice où ça se développe, où ça parvienne peut-être à vivre... Tiens, rien que d'y penser...

— Oui, ça te rend grandiloquent. Je **dirai** même outreucidant. Je me demande si ce n'est pas toujours cette même crainte... Souviens-toi comme elle revient chaque fois que quelque chose d'encore informe se propose... Ce qui nous est resté des anciennes tentatives nous paraît toujours avoir l'avantage sur ce qui tremblote quelque part dans les limbes...

Nathalie Sarraute, *Enfance*, 1983, p.8

(21) Arthur avait été l'un des rares rescapés, par chance diraient certains, parce que son heure n'avait pas sonné de périr en mer, **dirai**-je, car je crois aux signes et aux volontés du destin. Il n'était pas à son poste de combat, et le bref retard à s'y rendre lui avait sauvé la vie.

Éric Ollivier, *L'Orphelin de mer*, 1982, p.30

(22) Le futur chanoine retira vivement son binocle et le brandit :

Je ne vous **conseillerai** rien que de simple, dit-il. Premièrement, vous allez entrer derrière moi, vous vous excuserez de votre mieux.

Georges Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, 1926, p.219 (corpus Bres)

Conditionnel présent

Affirmation

(23) Voici quelques-unes des questions dont je **voudrais** avec toi, lecteur, chercher les réponses, dans la suite de l'histoire ici commencée.

Dominique Perrut, *Patria o muerte*, 2009, p.250

(24) Je l'interromps, j'ai envie d'évoquer un élément troublant, livré par Marina, sur lequel je **voudrais** connaître son avis.

Dominique Perrut, *Patria o muerte*, 2009, p.250

(25) - Je **voudrais** vous poser une question, Benoîte, aviez-vous envoyé Ainsi soit-elle à Simone de Beauvoir ?

Benoîte Groult, *Mon évasion*, 2008, p. 205

(26) Je souhaite souvent, quand je la vois, être une épouse primitive: me planter là, devant elle, un poing sur la hanche éventuellement et lui gueuler: « Je vous **prierais** de ne pas vous attaquer à mon mari, un père de trois enfants et faible avec ça ! »

Benoîte Groult; Flora Groult, *Il était deux fois*, 1968, p. 230

(27) Je vous **conseillerais** de ne pas y rester trop longtemps et de ne pas y célébrer votre mariage.

Marguerite Duras, *Les Impudents*, 1946, p.244

(28) — Je vous **demanderais** que (à la différence du manuscrit), la strophe ne soit jamais coupée par la page.

Paul Claudel, André Gide, *Correspondance : 1899-1926*, 1926, p.96

(29) Mon cher Gide, au sujet de l'impression de l'otage, je vous **demanderais** de considérer pour quelque temps nos pourparlers comme suspendus.

Paul Claudel, André Gide, *Correspondance : 1899-1926*, 1926, p.166

Interrogation totale

- *Oral, conversation*

(30) J'entrechoque divers cailloux, dans l'espoir de donner l'illusion d'une étrangeté assumée, d'une défaillance tragique de mon héros, d'une audacieuse bifurcation rythmique. Ou c'est un spectateur assis derrière moi, que martyrisent mes fausses notes, mes coups de cymbale à contretemps, ou ma flûte rose, dont il a par-dessus les oreilles. « Vous ne **voudriez** pas un peu cesser, monsieur ? » me dit cet homme excédé, au visage néanmoins si manifestement sympathique, en dépit d'une colère tout armée contre moi, mais vraisemblablement inhabituelle chez lui, que je ne peux manquer de lui donner raison.

Denis Podalydès, *Voix off*, 2008, p.143

(31) Bien que ce soit assez personnel, **pourriez**-vous me dire quelles sont les raisons qui vous

ont poussé à écrire *Les Choses* ?

Georges Perec, *Entretiens et conférences I [1965-1978]*, 2003, p. 69

(32) Peut-être **pourriez**-vous parler maintenant de votre collaboration, aussi bien au niveau du tournage que de la préparation du film ?

Georges Perec, *Entretiens et conférences I [1965-1978]*, 2003, p.163

(33) J'éprouve le besoin de me justifier : « Je ne connais rien à la théologie mais je m'intéresse aux limbes. **Pourriez**-vous m'indiquer quelques titres, me donner des références ? » L'homme au teint bilieux, aux lèvres minces, au regard éteint relève les yeux de son écran où ne s'inscrivent que des chiffres. Plus que de la surprise, je vois de l'hostilité dans son regard.

Jean-Bertrand Pontalis, *L'enfant des limbes*, 1998, p. 13

(34) — [...] Tiens-toi bien, cela m'embêterait que Taillebourg te fasse le moindre mal.

— Mon commandant ! **Voudriez**-vous me rendre un service ? lui demandai-je.

— Certainement.

— Étant donné ce que vous m'avez expliqué, je pense que le commandant ne préviendra personne de son départ pour Tougan. Aussi, je vous demande de poster un cycliste au bord de la Volta.

Amadou Hampâté Bâ, *Oui mon commandant !*, 1991, p.401

(35) — Allô !

— Mademoiselle Lecler ?

— Soi-même !

— Commissaire Chalois de la Brigade Criminelle

— C'est à quel sujet ? demandai-je sans avoir réalisé à qui j'avais affaire.

— **Voudriez**-vous venir au commissariat ?

Je retins mon souffle et passai rapidement en revue les bêtises que j'avais commises durant les dernières vingt-quatre heures : excès de vitesse, feux rouges, outrage. Je réalisai enfin: «Brigade Criminelle». Qu'est-ce qui avait conduit ma mère à la criminelle ?

Christine Avenir, *Le Coeur en poche*, 1988, p.72

D - Effets de sens hypothétique et préludique

(Chapitre 8)

► D1 - Effet de sens hypothétique

• Exemples utilisés lors de l'analyse

ESPAGNOL

Futur simple et futur antérieur

(1) Manchón en su obra cita dos supuestos behavioristas en relación con el concepto de interferencia: - "Un viejo hábito puede facilitar o dificultar la formación de un nuevo hábito dependiendo de las diferencias o similitudes existentes entre ambos" - "El aprendizaje de una nueva respuesta para un mismo estímulo exige la desaparición de la vieja asociación estímulo-respuesta. Si esto no sucede, el viejo hábito **prevalecerá**, con lo cual **habrá dificultado** la adquisición del nuevo y estaríamos ante un caso de interferencia."

Clac. Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación, nº 5, 02/2001

Conditionnel présent

(3) Nuestros excesos ocasionales **serían** perfectamente sostenibles, si no estuviéramos haciendo lo mismo cada semana del año. Pero, a causa del poder desproporcionado de compra del Primer Mundo, muchos de nosotros podemos pegarnos el banquete cada día. Y eso **estaría** también bien si no viviéramos en un mundo finito.

Revista Natural, nº 45, 03/2003

(6) A pocas cosas están tan habituados nuestros ojos como al azul del cielo. A pesar de ello, ¿cuántos de nosotros nos hemos preguntado por qué el cielo es azul? Algunos textos del siglo pasado lo explicaban de la siguiente forma: "El cielo es azul porque ese es el color que menos ofende a la vista". ¿No **sería** maravilloso que eso fuera verdad, que la naturaleza tuviera ese cuidado exquisito con el ser humano? Lamentablemente, la naturaleza no es así. Al universo no le importa nada si se adapta a nosotros o no: somos nosotros los que tenemos que adaptarnos a él. Miguel Ángel Sabadell, *El hombre que calumnió a los monos*, 2003

(14) Isabel es una artista necesaria a la sociedad por su arte y también por las historias, reales o ficticias, que la envuelven. ¿Qué **sería** del mundo sin artistas? Nada hay más apetecible para consumo del gran público que una canzonetista con pasado y presente.

Viernes. Suplemento de *El Periódico*, 23/07/2004

FRANÇAIS

Futur simple

(2) S'il est condamné, Régis Jauffret ne **fera** pas appel. Après quelques audiences-relais, le procès se tiendra probablement en septembre. Idéal pour lancer la rentrée littéraire ! On imagine le défilé des signataires de l'appel, et le tribunal en annexe du café de Flore. Ce qui n'est pas pour réjouir Régis Jauffret, même si cela fera lire un livre qui n'a pas atteint 20 000 exemplaires malgré le battage. Il craint que ce genre d'affaires n'encourage les éditeurs à l'autocensure. Lui qui voulait se défendre tout seul, il s'est résolu à en laisser le soin à un homme de l'art. « Je n'ai pas vocation à passer des années et à dépenser

des fortunes en procédures. Je ne vais pas brûler ma vie à me coaguler là-dessus comme Jean-Edern Hallier avec Mazarine. Je veux juste écrire et rien d'autre ». S'il est condamné, il ne **fera** pas appel.

Pierre Assouline, Blog *La république des livres*, 18/01/11

(5) Affaire DSK: s'il est blanchi, **sera**-t-il candidat à l'Elysée ?

Tribune de Genève, 2/07/2011

Conditionnel présent

(11) Si elle me connaissait un amoureux, elle **se moquerait** de moi... !

Balzac, *La Cousine Bette* (corpus Bres)

(12) Ce faisant, le patron des députés UMP met en évidence l'autre paradoxe de cette élection : le parti présidentiel a de très fortes chances d'arriver en tête de cette élection. Ce **serait** un tour de force car, depuis 1979, aucun parti de gouvernement n'y est arrivé.

Le Monde, 04/06/2009

(16) — C'est rien, mon petit. On sait ce que c'est, va.

— Oh non ! Vous ne pouvez pas savoir ! Simplement, je suis très très nerveuse, en ce moment. Je comptais d'ailleurs partir quelques jours au bord de la mer.

— Méfie-toi : c'est un climat traîtreux, le bord de mer. Moi, je **serais** toi, j'**irais** plutôt à la montagne, parce que...

— Peu importe, coupa Lili en souriant. Je ne pars plus. J'ai eu raison de venir vous voir, ça m'a permis de me rendre compte que je me faisais des idées.

Anne Vergne, *L'Innocence du boucher*, 1984, p.30

Conditionnel passé

(4) Si j'avais pris le temps d'interroger Matteo, dans les années où cela était encore possible, je suis certaine que je ne lui **aurais posé** qu'une seule question, une question qui **aurait concerné** la suite, celle que je n'ai pas, cette fois, à imaginer puisque je la connais, l'ayant vécue avec lui et qui me reste cependant à jamais incomprise et incompréhensible, quelque chose qu'encore maintenant je ne parviens pas à comprendre, et qui du coup me reste étranger, étranger comme une chose étrangère, qu'il est impossible d'assimiler, d'intégrer. Et cette seule question **aurait été** : « comment est-ce que tu as pu rester dans cette putain d'usine ? ».

Martine Storti, *L'arrivée de mon père en France*, 2008, p.146

(15) — Mais il reste une question, la vraie question peut-être, qu'on ne peut pas éviter de se poser et de vous poser : comment, et à quel prix, est-il possible de prendre cette liberté-là ? Quel type de rapports entre une femme et un homme peut amener une femme à oser faire ce que vous avez fait là ?

— C'est tout de suite ce que m'a demandé Bernard Pivot quand il m'a invitée à « Apostrophes » : « Benoîte Groult, d'accord, on admet aujourd'hui la liberté des femmes, mais il y a quelques années, on **aurait trouvé** votre roman un peu pornographique, non ? »

— Et qu'avez-vous répondu ?

— J'ai très mal répondu. Je ne m'attendais pas à ce mot. Après, je me suis méfiée!

Benoîte Groult, *Mon évasion*, 2008, p.266

(17) J'**aurais été** un peu ivrogne, dès mes débuts, je me **serais aperçu** de rien.

Céline, *D'un château l'autre* p.13 (corpus Bres)

• Exemples supplémentaires

ESPAGNOL

Futur simple

Affirmation

- *Littérature*

(1) Una última duda existencial sobre este asunto: ¿Por qué se utiliza indistintamente «esto es la leche» para lo bueno y para lo malo? Por ejemplo, si le regalas un coche a tu novia, seguramente *dirá* : «¡Esto es la leche».
Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007

(2) Después viajan a Saigón, a Singapur, a Camboya, donde visitan asombrados la tempestad de piedra y apsaras de los templos de Angkor; a Bangkok, a Malasia, a la India, donde les impresiona el Taj Mahal; a Ceilán, a Java, a Egipto, y vuelta, en fin, no a casa sino a Francia para, tras unas semanas con el Rey en Londres, instalarse en Cannes, en la villa Saint Blaise.

En España, el Frente Popular conducía ya aceleradamente a la nación hacia la Revolución comunista. El Príncipe de Asturias no se da cuenta de la gravedad de la situación hasta que mantiene una larga conversación con el Rey. Según Alfonso XIII, no existe otra solución que un golpe de Estado. Si éste fracasa *habrá* una larga Guerra Civil.

[...] Cuatro o cinco días después del Alzamiento, Don Juan llega por instinto a una conclusión que sería a lo largo de los años muy debatida: debe ir a luchar a la guerra. Su razonamiento era elemental: mientras la juventud española combatía en los frentes de guerra, él no podía ser un "emboscado". Toda la vida le señalarían como a un cobarde. Y un Rey no puede ser cobarde. Llama a Alfonso XIII. Su padre vacila. Al fin da su consentimiento. Don Juan no puede combatir como Príncipe porque no debe pertenecer a ninguno de los bandos en lucha. Eso lo ve claro Alfonso XIII. Así que se llamará Juan López y será un soldado anónimo.

Luis María Anson, *Don Juan*, 1994

- *Médias, presse écrite*

(3) Es algo muy de tener en cuenta sobre todo en los países que, como el nuestro, no someten a sus jueces a elección popular. Porque, paradoja de las paradojas, nos podemos encontrar gobernados en democracia por quienes no han salido de las urnas, sino como Adán, de un divino dedo de togado. Y digno también de consideración el estado de nuestras instituciones y la calidad de los hombres que las pueblan. Si la máquina no funciona a veces, por algo será. O el motor se está gripando o el conductor no está a la altura.

Si las cosas siguen así, *habrá* que cambiar incluso lemas constitucionales como el "Nosotros, el pueblo..." de los norteamericanos por un "Nosotros, los jueces..." que mejor respondería a la realidad. Y no *se podrá* pretender que hayan sido los magistrados quienes se han arrogado el poder mediante artero golpe de Estado, sino que la ciudadanía y sobre todo sus representantes parlamentarios y gubernamentales han obrado o dejado de obrar de tal modo que han hecho necesaria e incluso imprescindible una dicastocracia que nos salve del desgobierno.
El Diario Vasco, 03/06/2001

Futur antérieur

Affirmation

(4) Desde una visión sobre los temas expuestos en este V Congreso Nacional del Medio Ambiente hemos intentado desarrollar estos comentarios dedicados a la situación actual del sector medioambiental español.

Si se han leído atentamente estas consideraciones *se habrá llegado* a la conclusión de que hay mucho que hacer en el desarrollo de las soluciones que vienen demandando los problemas actuales.

Todas las empresas integradas hoy en nuestro Grupo Constructor y de Servicios, tienen siempre presente que el cuidado y la calidad en la ejecución de sus trabajos; obras, instalaciones y labores de mantenimiento, influyen en el bienestar de las personas y en la sostenibilidad del entorno, y están asumiendo continuamente las novedades de vanguardia de la técnica y el buen desarrollo tecnológico, para afrontar con éxito la solución actual y futura de los problemas que hay que solucionar ineludiblemente durante los primeros años de este Nuevo Siglo, en el conjunto del Medio Ambiente.

Tecno. Revista Interna de Formación e Información, nº 40, 03/2001

Conditionnel présent

Affirmation

- *Littérature*

(5) Oyendo tocar y cantar a los gitanos pensé que ésa era la canción más triste del mundo; también, casi en secreto, que no me *disgustaría* bailarla algún día. Cuando acabó la actuación, eché veinte duros en el sombrero de la gitana y, mientras la gente abandonaba la terraza, acabé de beberme mi gin-tonic y me fui.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.47

(6) Lo de Cancún fue inenarrable. Conchi, que había sido la organizadora del viaje, me había ocultado que, salvo un par de excursiones por la península del Yucatán y muchas tardes de compras por el centro de la ciudad, todo él consistía en pasar dos semanas encerrados en un hotel en compañía de una pandilla de catalanes, andaluces y norteamericanos gobernados a golpe de silbato por una guía turística y dos monitores que ignoraban la noción de reposo y que, además, no hablaban una sola palabra de castellano; *mentiría* si no reconociera que hacía muchos años que no era tan feliz.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.48

- *Médias, presse écrite*

(7) Si a Benito Pocino la TIA lo levantara a martillazos de la cama con la misión de conseguir que el cine español remontara su crisis, él lo *tendría* muy claro: "*Bajaría* al jinete yanqui del caballo y *pondría* al burro español". ¿Y si tuviera que lograr que Ainhoa, vencedora de Operación Triunfo, ganara Eurovisión? "Ahí no me meto, no *haría* trampas. Que gane el mejor".

El País. El País de las Tentaciones, 14/02/2003.

Affirmation et interrogation partielle

- Médias, presse écrite

(8) — Al principio, Maigret era bastante sencillo. Un tipo gordo y plácido que también creía más en el instinto que en la inteligencia, el análisis de huellas y demás técnicas policiales. Poco a poco terminamos por parecernos un poco. Es evidente que he tomado algunas de sus manías y él algunas de las mías.

— ¿Qué comportamiento *tendría* Maigret si tuviera que vivir una nueva aventura?

— Si escribiese otro Maigret y el comisario siguiera en activo, mañana por la mañana *presentaría* su dimisión. Una de mis novelas muestra bien lo que piensa de la política, Maigret y el caso del ministro. Maigret soportaba mal las citas con algunos jueces de instrucción, muy amables, pero salidos de la burguesía y que pretendían desempeñar el oficio sin saber nada sobre los hombres. ¿Qué justicia quiere usted hacer en tales condiciones?

El Cultural, 17/02/2003

(9) Pregunta. ¿Qué *supondría* para España la actual propuesta para reformar la PAC?

Respuesta. Se trata de una propuesta que hay que verla en su conjunto. La Administración está analizando nuevamente su posible impacto. A la vista de los procesos de globalización de la economía, era necesario un cambio en la PAC y, de hecho, en la Agenda 2000, en 1999, ya se planteaba para este año una reforma intermedia. La propuesta actual ha ido más lejos de lo esperado. Es probable que, individualmente, haya agricultores beneficiados, pero, en su conjunto, la propuesta es negativa para el sector.

P. ¿Cuál *sería* el impacto negativo para el campo respecto a la situación actual? El sector cifra el recorte de ingresos entre 600 y 800 millones de euros anuales.

R. Es imposible evaluar su impacto en términos monetarios y *podría* suceder que, por los flujos por desarrollo rural, a medio plazo el importe de los recursos pudiera ser incluso superior al actual. De lo que no hay duda es que el total desacoplamiento de las ayudas tendrá un impacto negativo en determinadas zonas menos productivas.

P. ¿Qué se *debería* cambiar de esta propuesta?

R. España defiende sólo un desacoplamiento parcial de las ayudas y no en su totalidad. Queremos una modulación más dinámica y más fondos para desarrollo rural.

El País. Negocios, 16/02/2003

Interrogation totale

- Littérature

(10) Sin embargo Mark, no estaba resolviendo el cubo como un niño normal, estaba dibujando esquemas con las diferentes caras del cubo y hacía cuentas sobre posiciones, giros y varias cosas más.

— Hola Tintín -dijo cuando me vio- estoy realizando una poda del árbol de opciones sobre el cubo de Rubik.

¿poda? ¿árbol de opciones? Había oído hablar de los ingenieros agrícolas, ¿se dedicaban ellos a estas cosas? Como ya había ocurrido en otras ocasiones no quise interrumpirle y asentí con la cabeza.

— Pero ¿no *sería* más fácil simplemente introducir todas las opciones posibles en el ordenador y dejar que este haga pruebas? -le dije, con intención de hacer un comentario inteligente y ganarme su respeto-

En cuanto acabé la frase Mark se echó a reír con todas sus fuerzas.

Daniel Rodríguez Calafat, *Informática avanzada al alcance de todos*, 2004

(11) Las discusiones suben de tono y por un momento parece que los líderes de las dos facciones van a llegar a las manos, pero al final se calman los ánimos y deciden salir todos por la Avenida del Flúor cantando la Internacional.

Tengo que admitir que ese himno me emociona, a pesar de que tengo un abuelo marqués. Me hace pensar, además, en un compañero de la facultad. Aquel fulano, que se llamaba Felipe, acudía a todas las algaradas estudiantiles con un loro sobre el hombro derecho.

"¡A las barricadas, a las barricadas!", se desgañitaba el pájaro, ahuecando todas las plumas.

— Hay algo que no acabo de entender -le dije un día a Felipe, guiñándole el ojo-. ¿Por qué llevas ese loro sobre el hombro derecho? ¿No *sería* más lógico en un comunista de tu categoría que lo llevase sobre el izquierdo? ¿Y si fueses un esbirro al servicio del rectorado?

Javier Tomeo, *La mirada de la muñeca hinchable*, 2003

(12) Lejos de atenderle, el individuo se volvió de espaldas y comenzó a caminar parsimoniosamente hacia el edificio.

— ¿No me oye? ¡Acérquese! ¡Necesitamos entrar!

— Sí, te oye, sí -comentó la mujer-. A medida que más gritas, más rápido se aleja. ¡Qué extraño es todo esto! ¿Qué haremos ahora?

— ¡No estés nerviosa!

— ¿En mi caso... no lo *estarías* tú?

— Calla. Creo que viene alguien.

La penumbra era cada vez más intensa.

— ¿Qué desean? -preguntó un individuo con bata blanca, desde lejos.

El hombre agitó un papel, y respondió a voces.

— ¡Es de la Diputación Provincial!

El recién llegado no se dio prisa en acercarse. Al llegar, posó los ojos en el escrito y en seguida sobre la mujer con insolente curiosidad.

Torcuato Luca de Tena, *Los renglones torcidos de Dios*, 1979

- *Médias, presse écrite*

(13) Uno de los procedimientos más poderosos para influir en la conducta de los consumidores es el de ofrecer por defecto productos o servicios extra. Por ejemplo, una agencia de viajes que factura automáticamente a sus clientes el seguro de viaje, o un restaurante que añade un refresco a la comida de sus parroquianos, a no ser que estos digan que no. Pero, ¿es ésta una conducta seria? ¿No *sería* más ético dejar que sea el cliente quien elija el elemento extra? Yo personalmente no veo qué tiene de inmoral el ofrecer bienes y servicios adicionales por defecto. El cliente sigue teniendo la opción de rechazarlos. Sin embargo, la opción por defecto debe ser claramente visible, y no estar oculta en la letra pequeña, ni ser añadida más tarde como coste encubierto, pues en este caso la práctica es una absoluta inmoralidad o, posiblemente, un fraude al consumidor.

El País. Ciberpaís, 02/09/2004

(14) El peligro de los carritos

Muy bonita la carta del día del viernes, Adiós a un pequeño ángel. A ver si el accidente que provocó la muerte de un bebé en el metro sirve para que todos los agentes implicados en el mismo estemos más con el ojo avizor. Yo misma he tenido que ayudar a más de un señor o señora, porque sin darse cuenta se han enganchado o han tropezado justo cuando cerraban las puertas. A los padres que llevan a los niños en los carritos les pregunto: ¿no *sería* mejor salir primero ellos y después tirar del carrito? Esto como norma para todo, incluso para cruzar un semáforo. El carrito lleva dentro a un ser humano y, en todos los casos, los bebés son los

primeros expuestos a todos los peligros que la ciudad tiene, incluso a la hora de viajar en los transportes públicos.

Metro Directo, 26/01/2004 : La carta del día

(15) — ¿Cree que son necesarios más radares y guardias para que los conductores levanten el pie del acelerador?

— ...Y lo bajan cuando no están. ¿Puede haber una cámara cada 350 metros? Si estamos jugando a policías y ladrones, de manera que cuando no me ven hago lo que me da la gana y me mato dando tumbos, ese no es el modo. El camino a seguir es el de convencer a los conductores.

— ¿Cree que *sería* positivo la creación de un órgano que aglutine todas las competencias sobre la circulación?

— No lo vería mal, aunque recoger todo lo que afecta al tráfico en un solo órgano es imposible, porque tendría que asumir competencias de los ministerios de Educación, de Agricultura, de Ciencia y Tecnología, de Fomento, de Interior y alguno más. No me parecería nada mal que las competencias en materia de tráfico estuvieran lo más aglutinadas posible.

El Diario Vasco, 23/01/2004

(16) Sí, por el 'Huracán Carter'. ¿Vistes la película? ¿A que lloraste? ¡Seguro! La ví y me encantó, por eso decidí que mi hijo se llamara así. También por Rubén González, un músico cubano.

Dicen que tiene un éxito tremendo con las mujeres. ¿Si no fuera futbolista y famoso cree que también lo *tendría*?

No sé... Dímelo tú. (Risas)

Marca, 09/05/2003 : El Delantero Azulgrana, entrevistado por Marca País

Interrogation partielle

- Littérature

(17) ¿Qué *haría* y *diría* esta madre si cuando está en una reunión con sus amigas, o en otro momento parecido, alguien le dijera: "salga de aquí de inmediato y venga a hacer esto o lo otro?"

Maruja Torres, *Hombres de lluvia*, 2004

(18) Nombrando meteoritos

Imagínese que descubre un nuevo asteroide, una de esas pequeñas rocas que vagan por el sistema solar y cuyo movimiento se rige por la ubicua ley de la gravedad. Una vez confirmado el descubrimiento por la comunidad astronómica internacional y una vez que se le hubiera concedido a usted el título de su descubridor... ¿qué nombre le *pondría*? Si echa un vistazo a los ya bautizados, verá que, además de los clásicos de la mitología (como Apolo, Ceres o Aquiles), entre quienes tienen un asteroide dedicado está Vladimir Lenin (Wladilena); los cuatro Beatles también tienen uno, así como los millonarios Rockefeller y Carnegie, de nombres Rockefelleria y Carnegie. Sin embargo, hoy es más complicado ponerle nombre a un asteroide.

Miguel Ángel Sabadell, *El hombre que calumnió a los monos*, 2003

(19) Rosa — Sí, tengo que tranquilizarme, tengo que tranquilizarme. (Saca unas gafas que ha escondido en un jarrón, se las pone, abre la puerta del dormitorio y mira hacia el interior. Se vuelve a Paloma) No se ha movido. Sigue boca arriba, con la cabeza un poco ladeada. ¿No estará muerto?

Paloma — Por favor, Rosa. El pulso lo tiene normal.

Rosa — El pulso, el pulso. ¿Y por qué no se mueve?

Paloma — Ya se moverá.

Rosa — ¡Qué nervios, qué nervios!

Paloma — Pues si hubieras hecho lo que he hecho yo, ¿cómo *estarías*?

Rosa — Ojalá te hubiera acompañado. Me has tenido muy preocupada. Cada cinco minutos me asomaba a la ventana para ver si las luces de algún coche se desviaban en esta dirección.

Paloma — Bueno, tranquilízate. Yo estoy tranquila.

Rosa — (Quitándose las gafas) ¿Dónde lo encontraste?

Paloma — Fui al bar de Argüelles, donde me dijo Marilú. Nadie. Vacío. Debían de estar todos ocupados. Entonces subí por la Castellana y di unas vueltas por el Viso. Allí había algunos tipos deambulando en la oscuridad. De pronto, en una esquina, apareció éste. Lo miré. Di la vuelta a la manzana y me detuve como si estuviera perdida, como si no supiera qué dirección tomar.

Miguel Sierra, *Palomas intrépidas*, 1990

- *Médias, presse écrite*

(20) Alimentos exóticos, desconocidos pero igual de nutritivos (*titre*)

Si comparásemos dos instantáneas de un mismo mercado, una actual y otra de veinte años atrás, ¿Cuál *sería* la principal diferencia? La variedad.

A tu salud. Suplemento Salud de *La Razón digital*, 13-19/05/2004

(21) Esto no es nada nuevo, pues lo describen varios autores; la doctora Standford, psiquiatra canadiense, nos cuenta su propia experiencia tras haber abortado en una etapa de su vida, y puede señalar cómo la mujer que aborta recorre tres estadios: a) Desasosiego y tristeza ("no se tiene el alma en paz, ni el espíritu en paz"). b) Revive continuamente y de un modo profundo el momento traumatizante del aborto; aunque pasen diez, quince o veinte años, la mujer recuerda la vestimenta de la enfermera, las paredes de la habitación donde sucedió el aborto..., y se pregunta a menudo: "¿Cómo *sería* mi niño ahora?" Suele justificarlo diciendo que no tenía otra opción, que no podía hacer otra cosa, pero ese pensamiento vuelve.

Alfa y Omega. Semanario católico de información, nº347, 27/03/2003

(22) La cuestión fundamental en estos momentos es, simplificando un tanto, si el grado -es decir, la primera titulación- va a durar cuatro años o tres. Doy por sentado que el grado siempre abre la puerta a titulaciones de posgrado (masters de uno o dos años), de forma que, según dure el grado cuatro o tres años, las licenciaturas actuales serán equivalentes al grado o a la suma de grado y master.

Todo parece indicar que la opción de cuatro años no ha sido descartada. El debate, pues, está abierto y, en consecuencia, me permitiré ofrecer un alegato a favor del grado de tres años. Lo basaré en cuatro argumentos.

En primer lugar, la mayoría de países de nuestro entorno se mueve en dirección a los grados de tres años. Si de lo que se trata es de adaptarnos a ese entorno, ¿qué sentido *tendría* optar por los de cuatro?

El País. Educación, 10/03/2003

(23) En una respuesta del consultorio sexual, Vampirella decía que "un hombre, por ser homosexual, no es menos hombre, ni tiene una sensibilidad especial, ni habla de cierta manera, ni colecciona discos de Abba". Y digo yo, ¿por qué tanto recalcar que los gays son igual que los demás?, ¿qué *tendría* de malo hablar de cierta manera o ser más sensibles? No entiendo ese empeño en que gays y lesbianas se comporten de una manera socialmente mejor vista. Es como el desfasado empeño feminista de compararse a los hombres y pretender ser como ellos, como si no tuviéramos bastante con los que hay.

El País. El País de las Tentaciones, 10/01/2003

Conditionnel présent et conditionnel passé

Affirmation, interrogation totale et interrogation partielle

- Littérature

(24) Si mi padre no hubiera muerto, si no lo hubieran secuestrado, desencadenando su descomposición; si hoy viviera en Manara, en el tiempo y lugar que escogió para establecer su eclipse. Si Laura Mestre, conmovida por los primeros envíos desde Chipre -quizá una receta de amor o una pócima de humor-, hubiera consentido que Michel Bertrand y Malcolm se conocieran. Si todas las acciones precedidas del si condicional se hubieran ejecutado, ¿quién *sería* yo? Crecer, al menos en parte, con mi padre real, en vez de verme obligado a perseguir su sombra, ¿*habría cambiado* en algo mi destino? ¿*Sentiría* este fardo que pesa sobre mis hombros desde que lo encontré, desde que me empujaron a encontrarlo, desde que me pasaron su herencia?

¿Quién *sería* él, hoy, de haberse relacionado conmigo normalmente? Pero no hubo nada normal en Michel, desde su nacimiento. Tampoco lo hay en mí.

Pudo haber una tercera posibilidad: que Laura Mestre hubiera muerto sin experimentar más que indiferencia hacia su pasado. Yo *habría seguido* con mi vida de siempre en Barcelona, con mi insípida falta de adecuación, mi orfandad sin rebeldía.

Maruja Torres, *Hombres de lluvia*, 2004

- Médias, presse écrite

(25) P. ¿Qué partido vio por primera vez en un estadio?

R. Que recuerde, cuando mi padre [Periko] jugaba en el Sabadell, en la Nova Creu Alta. Tengo imágenes de ese partido, de cómo lo ví en la grada, con mi madre y mi hermano, Mikel. No creo que lo olvide nunca.

P. Suponiendo que, en un momento dado, se quedara en el paro, ¿cómo *se anunciaría* en las páginas de los periódicos?

R. *Empezaría* a estudiar antes de buscar trabajo. *Seguiría* estudiando.

P. ¿En qué estadio del mundo le *haría* ilusión jugar?

R. Me *habría gustado* hacerlo en el antiguo Wembley. *Habría estado* bien.

El País, 14/06/2004 : Eurocopa 2004

Conditionnel passé

Affirmation et interrogation partielle

- Littérature

(26) Pensaba, sin ir más lejos, en mí mismo. ¿Qué *habría sido* de un pobre jorobado en Plasencia? Mi hacienda heredada, que no ganada, me *habría proporcionado* un vivir llevadero, y tal vez, una mujer casada conmigo de mala gana y por interés, con la que sembrar gibosa simiente.

Yolanda Arenales, *Desde el Arauco*, 1992

Interrogation totale

- *Littérature*

(27) Dices que Floro es amigo tuyo, pero si tú esta noche le dices: si no consigo pasar a tu casa y entrevistarte, me echan, ¿crees que te **habría contestado**? ¿Crees que te **habría dejado** pasar? ¿Crees que le **habrías importado** tú más que su estado anímico?

No lo sé -dice Gallego, pensativo-.

José Ramón de la Morena, *Los silencios de El Larguero*, 1995

- *Médias, presse écrite*

(28) R. Es tan fuerte al ataque que, si un día le meten dos, marca cinco goles. Hasta ahora le ha ido bien. Funciona el sistema de [Florentino] Pérez y sus directivos.

P. Si usted hubiese tenido el poder de decidir, ¿**habría dejado** irse al francés Makelele para comprar a Beckham?

El País, 23/02/2004

(29) P. ¿Por qué, entonces, no sigue Beloki con usted? ¿No **habría sido** más sencillo seguir contando con él, un hombre de plenas garantías para el Tour, que lanzarse a contratar a Heras, con contrato en vigor con otro equipo?

El País, 09/12/2003 : Entrevista : Manolo Saiz - Director del equipo ciclista Liberty

(30) - Hemos arrastrado un problema muy grave y es que el comienzo de la temporada lo hicimos sin la columna vertebral del equipo: sin Djorovic, Sergio, Makelele y Mostovoi. Ha costado sobreponerse a eso por las dificultades que ha habido para adaptarse por parte de algunos jugadores.

- ¿La remontada **habría sido** posible sin la llegada de Berizzo y de Jayo?

- Los necesitábamos por muchos motivos, porque son jugadores experimentados, con la cabeza bien amueblada y que han sumado en el vestuario. Berizzo ha dado equilibrio, seguridad y criterio para salir. Jayo es una referencia táctica, que no pierde la posición y que juega muy concentrado, que no se dispersa. Han sido fundamentales en este proceso.

Faro de Vigo, 05/04/2001

(31) Entre tanto se nos fueron Kubelik y Celibidache. Ambos terminaron su vida profesional en mi amada Munich. "Celi" quiso ser titular en Madrid. A algún "amigo" no le convino. Dios, sálvame de mis amigos, que de mis enemigos ya me encargo yo. ¿Se imaginan lo que **habría podido** ser? Pues el caso puede volver a repetirse con uno de los más poderosos directores del presente. La Comunidad de Madrid anda tras él para algo importante.

ABC Cultural, 13/09/1996 : Colage Posveraniego

(32) P.- Sea sincero, presidente, ¿no cree que ha sido un error intervenir en la RAI? ¿No **habría sido** mejor dejar a los profesores en su sitio?

El Mundo, 27/11/1994 : Entrevista con Silvio Berlusconi

(33) P.- Si hubiese estado en la oposición, ¿no le **habría hecho** unas cuantas preguntas?

R.- Exactamente, cinco.

El Mundo, 28/07/1994 : Entrevista con Giuliano Ferrara, Ministro Portavoz del Gobierno italiano

Interrogation partielle

- *Littérature*

(34) — ¿Por qué no lo dijiste así desde el principio?

Por no empañar la buena fama de Beni. Yo era su mejor amigo: ¿qué **habría dicho** la gente del pueblo de haber sabido que tomaba éxtasis o coca o lo que fuera? Era imprescindible echar tierra sobre ese asunto... Hagan ustedes el favor de no decirle nada a la familia -imploraba Eduardo tembloroso.

Antonio Gala, *Los invitados al jardín*, 2002

(35) — ¡Es usted injusto, Fermín, muy injusto! ¿Cómo **habría sido** preferible actuar según usted?, ¿obligando a la viuda a que viniera a declarar aun con un ataque de nervios?, ¿dándole dos hostias a Puig por no saber el nombre de la amante de Espinet?

Alicia Giménez Bartlett, *Serpientes en el paraíso. El nuevo caso de Petra Delicado*, 2002

(36) He oído de otros lugares, épocas, climas; de otros maestros también he tenido noticia, y me consta que al nuestro, al que dio ley en esta isla, no lo aprecian algunas escuelas, ciertas gentes que, no contentas con atreverse a discutir incluso nuestra pertenencia o no al reino humano, estudian nuestra lengua y nuestros útiles domésticos para cerciorarse, para confirmar o disipar esta duda que en cualquier caso va creciendo a medida que los barcos nos descartan de sus rutas. Abandonados a esta soledad, ¿qué **habría sido** de nosotros sin su palabra?

Agustín Cerezales, *Escaleras en el limbo*, 1991

(37) Era obvio que el ceño de Franz, su prudencia pueril, sus aquilatados temores estimulaban en ella esa nueva faceta, que había hecho de todos aquellos lugares visitados a lo largo del viaje un inagotable rosario de maravillas. Sin Franz detrás, husmeando como un noble sabueso, ¿cómo **habría podido** Iotta enamorar al policía de Kabul, a la bruja desdentada de Esmirna?

Lo cierto era que Franz entraba a trabajar al día siguiente, y que acaso emergiera entonces un nuevo Franz, amaneciera una nueva Iotta. Se estremeció.

Agustín Cerezales, *Escaleras en el limbo*, 1991

(38) Emi — Da igual. ¡No, no, no da igual! Equivocaciones como éstas pueden cambiar el destino de una persona. ¿Qué **habría sido** de mi vida si usted, en vez de ser quien es, así, tan poquita cosa, hubiera sido el dentista?

Santiago Moncada, *Cena para dos*, 1991

(39) Desde España habían volado algunos equipos de periodistas; querían entrevistarme y fotografiarme, fuera como fuere. Pero yo permanecí firme. ¿Qué **habría podido** decir? No tenía el menor interés en hablar sobre mi enfermedad.

José Carreras, *Autobiografía. Cantar con el alma*, 1989

- Médias, presse écrite

(40) Esas experiencias, una de dos, o te hunden o te crean. Yo no reniego de ninguno de esos recuerdos carcelarios. Es lamentable haber tenido que pasar esas experiencias, no digo que no, pero, ¿qué otras **habría tenido** en su lugar? En definitiva, la biografía personal se enriquece con estas aportaciones de sufrimiento: muchas veces surge de ahí la belleza. Hay unas palabras que dejó escritas Beethoven y que en cierto modo constituyen mi lema: "Por el dolor a la alegría." Esta es la frase más definitiva que se ha escrito sobre el espíritu de la tragedia: "Por el dolor a la alegría."

ABC Cultural, 27/09/1996 : Hay un "antibuerismo" demasiado acentuado"

(41) — En la vida no se puede tener todo: en este momento puedo decir que aquello que más me ha faltado, y aún me falta, es el no haber visto crecer a mis hijos. En compensación, gracias a la danza he podido sacar a mi padre de su trabajo de obrero, he conocido artistas, intelectuales, gente como Rafael Alberti y Pablo Picasso. ¿Qué más **habría podido** tener?

La Vanguardia, 29/12/1994 : "No encuentro nada mejor que el comunismo" (EFE. El coreógrafo Antonio Gades acaba de presentar su última creación en Génova)

(42) Ironía de la historia: el triunfo de *Smoking No Smoking*, de Alain Resnais. La gran película del francés del año. La excepción cultural en toda su majestad. Este es, en efecto, el tipo de cine del que Francia tiene todo el derecho del mundo a enorgullecerse. Y sin embargo, no contenta con ser una adaptación de un texto teatral inglés, lleva incluso un título insolentemente británico. ¿Qué piensa de ello el ministro Toubon? ¿Qué **habría dicho, hecho y sancionado** su futura ley, si tuviera que pronunciarse sobre tal película?

El Mundo, 05/03/1994 : Bernard-Henri Levy : "La lengua no se reforma por decreto"

(43) — Si hubiera tenido ocasión de hablar con estos testigos, ¿qué les **habría dicho** ?

Que me miraran de cerca y bien, porque estoy convencida de que saben que no he sido yo, que han sido sugestionados.

Tiempo, 04/06/1990 : "Inocente / acusada de asesinar a una vidente, ya está en libertad"

FRANÇAIS

Futur simple

Affirmation

- Littérature

(44) Si on n'est pas assez forts pour la retenir, la lune, si elle nous échappe, elle **traînera** le rideau derrière elle. On **aura** une preuve.

Yvette Szczupak-Thomas, *Un diamant brut Vézelay-Paris 1938-1950*, 2008, p.32

(45) En effet, notre maison va prendre de l'extension, malgré tout. Le fabricant de suppositoires ne fait plus rien. Ce **sera** bien le diable s'il ne nous cède pas son bail à moitié prix. D'ailleurs, c'est un Dreyfusard et nous l'aidons tant que nous pouvons à faire faillite.

Léon Bloy, *Exégèse des lieux communs* (première série), 1902, p.98

(46) Ce **sera** une chose fâcheuse si le marquis ne peut aller à Grignan, et y puiser à la source de tous les bons conseils, dont il n' est pas possible qu' il n' ait besoin.
Mme de Sévigné, *Correspondance : t. 3 : 1680-1696*, 1696, p.836

Futur antérieur

Affirmation

- *Littérature*

(47) Une maniaque du déguisement, n'est-ce pas ? répondit Nadia, dubitative. Martha a pu mettre en scène sa toile comme elle l'entendait, auquel cas son modèle n'**aura fait** que lui obéir, vous ne croyez pas ? J'aimerais me rendre sur les lieux, rue Sainte-Marthe et rue Clauzel, et voir votre fameux tableau. Vous m'y accompagnerez.
Thierry Jonquet, *Les Orpailleurs*, 1993, p.177

Conditionnel présent

Affirmation

- *Littérature*

(48) Je m'assieds dans le fauteuil gris, en face de toi, et reprends, plus doucement : Sophie, je n'ai qu'une envie, c'est de te croire et de te demander pardon. D'admettre que je suis jaloux et parano, mais je ne l'ai pas été jusqu'à présent, tu as pu me tromper quatre mois sans que j'aie le moindre soupçon et tu me l'as même reproché. Aujourd'hui, n'importe qui à ma place **aurait** un doute et je ne peux pas vivre avec ce doute, alors il faut qu'on se débrouille pour en sortir.
Emmanuel Carrère, *Un roman russe*, 2007, p. 245

(49) Au fond, c'est mon fusil à moi que Vichy avait réquisitionné. L'autre, le Simplex de la manufacture de Saint-Étienne, mon père l'avait caché, enveloppé de graisse, dans un tronc de châtaignier du bois. Ma vieille canardière à broche **vaudrait** une fortune aujourd'hui sur n'importe quelle brocante - mais passons...
Claude Duneton, *La chienne de ma vie*, 2007, p.13

(50) Mais il me reçut et m'avertit tout de suite que si j'étais gentille, il ne me **renverrait** pas.
Marguerite Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006, p.76

(51) Le soja est arrivé en bon état et je l'ai consommé assez vite selon ton conseil en y ajoutant une sauce genre vinaigrette, c'était très bon, quelle autre façon y a-t-il de le préparer? Merci encore pour tout y compris les oeufs que je n'**aurais** jamais sans toi. »

25 mai

Cette nuit j'ai encore entendu des coups de feu. J'ai réveillé Maurice. Quand il a été levé, on n'a plus rien entendu.
Jeanne Pouquet, *Journal sous l'Occupation en Périgord : 1942-1945*, 2006, p.117

(52) Tous mes sonnets, de modèle pseudo orthodoxe ou distordu (ils n'étaient pas tous encore apparus), étaient des rez-de-chaussée. Je rêvais, sinon d'un gratte-ciel, d'au moins une villa. La tentative n'**aurait** littéralement pas de sens sans cela. Une fois décidées les conditions de l'élévation du bâtiment-livre, la composition des sonnets suivants serait soumise aux nécessités de l'architecture d'ensemble.
Jacques Roubaud, *Poésie : récit*, 2000, p.472

(53) Tu ne savais donc pas que le crime, pour avoir quelque grandeur, pour prétendre à l'empire du monde, doit vivre dans la présence assidue, dans la conscience anticipée de la peine qu'il mérite chaque jour ? Alors, peut-être, il peut se vanter de son courage, car il n'ignore pas la fin qui lui est réservée. Mais si tu croyais échapper à la vengeance céleste, don Juan, tu n'étais donc qu'un lâche ? D'ailleurs, quand même à cette heure ma colère te *calomnierait*, quand tu *serais* cette grande idée personnifiée que jadis je crus voir en toi, je n'en *aurais* pas moins le droit de te maudire et de te détester, car c'est toi qui m'as perdu. J'ai aspiré trop haut, je t'ai revêtu d'une gloire qui ne fut sans doute jamais la tienne et que j' ai voulu égaler.

George Sand, *Lélia*, 1833, p.294

Interrogation partielle

- Littérature

(54) Mais là, vraiment, comme randonnée touristique on fait mieux!... J'ai compté 172 crapauds écrasés, dans les phares, depuis Toulouse! Passionnant! Non, je vous assure, je fais le plus palpitant des voyages! Pas de bile à vous faire pour la Marie!... D' ailleurs c' est vrai quoi! une gonzesse, merde! qu' est-ce que c' est? Hein? Je vous demande un peu!... Un ballot de linge sale et rien de plus! Un simple paquet de viande blanche! Ça compte pour du beurre!... Tiens vous me faites chier, tout d' un coup, je sais pas pourquoi... Je vous trouve cons et dégueulasses... Vous arrivez chez moi quand ça vous chante! Vous prenez mon cul pour un moulin! Vous me piquez mon blé! Et vous disparaissent dans la nature! Pas de nouvelles, rien! Pas la moindre carte postale! Pas d' adresse, je sais même pas où vous joindre!... Imaginez qu'il m' arrive quelque chose, hein! Si je tombais malade! Qui c'est qui *viendrait* me soigner?

— Ton merlan.

— Ah non! Merde alors! ça me ferait mal aux seins que j'ai pas! comme une amputée!... Pas de merlan dans mes murs!

Bertrand Blier, *Les Valseuses*, 1972, p.297

(55) À vrai dire, ni l'un ni l'autre n'avaient dormi. Jean Valjean, se sentant découvert et Javert sur sa piste, comprenait que lui et Cosette étaient perdus s'ils rentraient dans Paris. Puisque le nouveau coup de vent qui venait de souffler sur lui l'avait échoué dans ce cloître, Jean Valjean n'avait plus qu'une pensée, y rester. Or, pour un malheureux dans sa position, ce couvent était à la fois le lieu le plus dangereux et le plus sûr ; le plus dangereux, car, aucun homme ne pouvant y pénétrer, si on l'y découvrait, c'était un flagrant délit, et Jean Valjean ne faisait qu'un pas du couvent à la prison ; le plus sûr, car si l'on parvenait à s'y faire accepter et à y demeurer, qui *viendrait* vous chercher là ? Habiter un lieu impossible, c'était le salut.

Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862

(56) Tout en songeant notre homme est heurté par un passant : c'est toi, Pierre, lui dit quelqu'un, sais-tu la nouvelle ?

— Oui, notre curé est mort

— Bah ! Notre curé ! C'est bien autre chose ! Le préfet est mort ; on l'enterre demain.

— Juste dieu ! s'écria le pauvre paysan, que va devenir le département ? Plus de préfet, nous voilà perdus. S'il y avait seulement une petite révolution, qui est-ce qui **viendrait** nous faire une harangue sur la place du marché ?

Alfred de Musset, Articles publiés dans le journal *Le Temps*, 1831, p.39

Conditionnel passé

Affirmation

- Littérature

(57) La nuit tombe. Je suis ivre de fatigue, d'écoeurement, d'humiliation et désespérée d'avoir à subir à la fin du mois cet horrible supplice.

Le Berlioz du square Vintimille, notre Berlioz à Loïs et moi, a disparu. Plus jamais nous ne le verrons pensif, sous son parapluie de cheveux, présider à nos longues causeries, sous les ombrages de la « vilaine petite square ». C'est un de nos amis qui vient de nous être ravi. Si je m'étais trouvée là quand la sinistre besogne de l'enlèvement s'est accomplie, j'**aurais été bouleversée** aux larmes.

Berthe Auroy, *Jours de guerre : Ma vie sous l'Occupation*, 2008, p.207

(58) Jérôme Sainte-Marie décrit une famille qui l'élevait dans un esprit de dissidence face au monde qui l'entourait, persuadée que la vérité se trouvait au bout du fusil. Il précise avec un sourire un peu mélancolique que cette idée d'avoir raison contre tous était certes pittoresque, mais pas toujours très drôle. « Avec le recul, je réalise que si mes parents m'avaient laissé davantage ressembler à mes petits camarades pendant ma jeunesse, j'**aurais** sans doute **eu** plus confiance en moi, les choses **auraient** sans doute **été** plus simples par la suite. Toute cette éducation extrêmement stricte, élitiste, et en dehors de la société à laquelle nous appartenions, a eu des conséquences graves dans ma vie ».

Virginie Linhart, *Le jour où mon père s'est tu*, 2008, p.108

(59) J'**aurais pu** me laisser aller à une admiration entière si mes parents ne m'avaient pas signalé la malchance du coureur de jupons.

Yvette Szczupak-Thomas, *Un diamant brut Vézelay-Paris 1938-1950*, 2008, p. 224

(60) Car sa main tout à l'heure, très timide bien qu'habile, m'a prise et caressée. J'en ai vibré par deux fois, et elle a soupiré croyant me décevoir. Elle ne sait pas encore combien ma volupté est proche de l'angoisse, combien mon corps craint et aime l'amour, sans cela elle m'**aurait prise** et possédée pour de longues heures, et j'**aurais sangloté** entre ses bras fermés.

Mireille Havet, *Journal 1918-1919*, 2003, p.120

Interrogation partielle

- Littérature

(61) — "Sans compter que", ajouta Jacques, "si réellement l'Allemagne avait eu cette volonté de guerre, ce désir d'écraser la France, pourquoi **aurait-elle attendu** si longtemps ? Pourquoi **aurait-elle raté**, depuis quinze ans, un si grand nombre d'occasions, beaucoup plus favorables que celle d'aujourd'hui ?

Roger Martin du Gard, *Les Thibault : L'Été 1914*, 1936, p.523

(62) On était en présence d'un de ces problèmes criminels qui défient l'imagination. Ce n'était probablement pas pour voler que l'assassin avait multiplié à ce degré les habiletés de ses ruses. On n'attire pas un homme d'affaires dans un piège combiné avec cette perfection, pour lui dérober quelques billets de mille francs et une montre. était-ce une vengeance ? On fouilla dans la vie privée de mon père, et l'on découvrit qu'il avait eu quelques-unes de ces faiblesses communes aux jeunes gens de sa classe et de son temps. Il avait été lié autrefois avec une femme mariée, mais cette intrigue était rompue depuis longtemps, et, si le mari l'avait jamais soupçonnée, pourquoi *aurait-il attendu*, avant de s'en venger, que cette relation fût brisée ? D'ailleurs cet homme, vieux de cinquante-cinq ans à cette époque, engagé dans de grandes entreprises industrielles, n'avait pas un caractère à pousser ainsi une passion jusqu'au crime, et son signalement de Parisien chétif ne correspondait en rien à celui du faux Rochdale. était-il admissible que sa femme eût voulu se venger, elle, par quelque instrument docile, d'un abandon ancien ? Dans le délire de mes premières recherches, plus tard, j'en suis venu à rêver cela. J'ai tenu à la connaître. Je l'ai vue.

Paul Bourget, *André Cornélis*, 1887

► D2 - Effet de sens préludique

• Exemples utilisés lors de l'analyse

FRANÇAIS

Conditionnel présent

(7) Ce **serait** un peu ma petite fille. Je **serais** une dame. Je **viendrais** te voir et tu la **regarderais**. Peu à peu tu verrais ses moustaches et cela t'**étonnerait**. Et puis tu **verrais** ses oreilles, et puis tu **verrais** sa queue.

Victor Hugo, *Les Misérables*, (corpus Damourette et Pichon 1911-1936 : 441)

(8) *conversation de deux enfants qui jouent aux vendanges avec des playmobils*
— alors moi je **prendrais** le tracteur et j'**irais** à la coopérative pendant que toi tu **couperais** des raisins

— ouais je **couperais** des raisins et je les **mettrais** dans la pastière là...

(corpus Bres)

(18) — On **jouerait** aux chevaliers. Moi, je **serais** le chevalier bienfaisant, et toi, tu **serais** le chevalier mauvais faisant.

— Non, j'en ai marre de toujours faire le mauvais faisant. Déjà hier, quand on jouait aux mousquetaires, c'est toi qu'as fait d'Artagnan, et moi j'ai dû faire le Garde Inal.

— Mais enfin maman, je peux quand même pas jouer avec une robe rouge, je suis un garçon.

— Ben justement, les filles ça a pas le droit d'être Garde Inal. Alors c'est moi que je fais le bienfaisant.

— Bon, alors toi tu **ferais** la princesse, et moi le chevalier bienfaisant.

— Alors y'a pas de mauvais faisant dans ton jeu ?

— ... si, on n'a qu'à mettre le cro-co-dile en pastique devant le château, et on **dirait** que ça **serait** le dragon.

Blog *Melting Pot et vin blanc doux*, 7 octobre 2008

(b) On **dirait** que je **serais** boulangère : petites boules de pain sans pétrissage (titre)
Pour jouer à la boulangère, il m'a fallu : 500g de farine (j'ai opté pour 250g de farine aux 3 céréales et graines et 250g de farine T55), 370ml d'eau tiède, 2 cc de sel et 2cc de levure déshydratée.

Blog culinaire *Noë & Co*, 14/06/2011, <http://noeandco.canalblog.com>

(c) — On **dirait** que moi je suis un chevalier...

— Et moi un cavalier royal !

— Et on **dirait** qu'on nous a envoyés pour trouver le trésor secret !

Blog *Welcome to the Angel office*, 29/08/2008, <http://angelofys.over-blog.fr>

Conditionnel présent et conditionnel passé

(13) — Je ne te **connaîtrais** pas encore, dit Alissa, on ne se **serait** pas **dit** un mot. Je **serais** à cette table. Toi, à une autre table [...] On **serait** séparés. Séparés par les tables, les murs des chambres – elle écarte ses poings fermés et elle crie doucement : — séparés encore.

— Il y **aurait** nos premières paroles, dit Max Thor.

— Non, crie Alissa.

Duras, *Détruire, dit-elle*, p. 43 (corpus Bres)

E - Effet de sens conjectural

(Chapitre 9)

► E - Effet de sens conjectural

• Exemples utilisés lors de l'analyse

ESPAGNOL

Futur simple

(1) Ahora **estarás** en tu casa o en el coche... quizá estés trabajando, pero estaré contigo hasta las cuatro de la madrugada, no me separaré de ti ...

Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.71

(3) De todos modos, el momento más morboso de la televisión es cuando el presentador y la presentadora recogen los papeles y hablan entre ellos. ¿Qué se **dirán**? ¿Hay rollete entre ellos? Hay días en que es lo que más te interesa de todo el telediario... Lo de menos son las noticias.

Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.106

(4) Los obreros ponen un candado en las puertas de las obras... eso no lo entiendo, ¿**Será** para que no entre nadie a terminarlas ?

Luis Piedrahita, *Dios hizo el mundo en siete días... y se nota*, 2008, p.138

(14) Todos los días hay que beberse dos litros de agua... Bueno, hay gente que bebe más, todos conocemos a gente que dice que bebe cinco litros. Que digo yo que éstos no **mearán, romperán** aguas.

Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.47

(20) Ronda del Ródano Cuatro del sur en esta ocasión. Domaine de la Reméjeanne Les Eglantiers 2000, un Côtes du Rhône Villages de estilo internacional. Seguramente **tendrá** bastante syrah, mourvèdre o demás, ya que no parecía basado en garnacha. Pero tampoco parecía un ródano. Parecía de cualquier sitio. 'Fashion', pero al menos barato. El Gourt de Mautens Rasteau Villages 2000 es un vino polémico, uno de los nuevos vinos de culto. Tiene muy buena materia, color de esos que dan miedo, notas de cerezas, 'kirsch' y asfalto y una enorme concentración, pero dominado por unos tostados salvajes. Puede tener un futuro interesante. Muy 'fashion' también.

El Mundo - Vino (Suplemento), 03/01/2003

(21) Uno de mis primeros entrevistados fue Roberto Bolaño. [...] Cuando fui a visitarle acababa de obtener un importante premio literario y vivía con su mujer y su hijo en el Carrer Ample, una calle del centro de Blanes en la que había comprado un piso modernista con el dinero que le habían dado. Allí me recibió aquella mañana, y aún no habíamos cruzado los saludos de rigor cuando me espetó : — Oye, ¿tú no **serás** el Javier Cercas de *El móvil* y *El inquilino* ?

[...] Aturdido o incrédulo, asentí.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.143

Futur antérieur

(2) Desde que sois mi cuñado ni de palabras me afrento..., etc., cuando vio con espanto sobre el mueble los restos de su herbario, de sus tiestos, de su colección de mariposas, de una docena de aparatos delicados que le servían en sus variadas industrias de fabricante de jaulas y grilleras, artista en marquetería, coleccionador entomólogo y botánico, y otras no menos respetables.

— ¡Dios mío! ¡qué es esto! -gritó en prosa culta-, ¿quién ha causado esta devastación...? ¡Petra! ¡Anselmo! -y se colgó del cordón de la campanilla. Entró Petra sonriente.

— ¿Qué ha sido esto?

— Señor, yo no he sido... **Habrán entrado** los gatos.

— ¡Cómo los gatos! ¿Por quién se me toma a mí?

L. Alas Clarín, *La Regenta*, 1884-1885

(16) Nemesio recibió una ducha fría. No esperaba semejante recepción y abandonó la Jefatura con el rabo entre las piernas. La interferencia del asesinato de Savolta en sus asuntos podía serle fatal. "Savolta, Savolta", iba repitiendo para sus adentros. "¿Dónde **habré oído** yo ese nombre?" El frío de la mañana le aclaró el cerebro. Recordó las últimas palabras pronunciadas por el hombre del chirlo: "Dentro de siete días vuelve y dínos quién lo hizo y por qué, qué pasa con la empresa Savolta y qué se cuece en esa olla."

Eduardo Mendoza, *La verdad sobre el caso Savolta*, 1975

Conditionnel présent

(5) Eugenio se volvió a casar al poco, con una chica muy joven, ni veinte años **tendría**, y menos que aparentaba, muy calladita, como era yo, del tipo que le gustan.

Lucía Etxebarria, *Una historia de amor como otra cualquiera*, 2004

(7) Un disfraz de Superman de madre se parece muy poco a un disfraz de Superman de verdad. Yo me pregunto : Superman, cuando era joven, ¿De qué **se disfrazaría** en Carnaval ? ¿ De pera ?

Luis Piedrahita, *Dios hizo el mundo en siete días... y se nota*, 2008 p.106

(15) (*Une femme est interrogée par un inspecteur au sujet de la présence à son domicile du revolver qui constitue l'arme du crime et sur lequel ses empreintes ont été retrouvées*)

— Verá, yo tenía en la casa un revólver, para defenderme. La mayor parte del tiempo, estaba sola, y aunque ya sé que no es legal era una forma de sentirme protegida. Lo más lógico es que tuviera mis huellas. Debieron de encontrarlo en la casa y lo **utilizarían** con guantes o algo así.

Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.184

(22) Por de pronto, en la libreta de Sánchez Mazas sus nombres habían sido escritos a tinta y con una caligrafía diferente de la del resto del texto, que estaba escrito a lápiz; era indudable, pues, que una mano ajena a la de Sánchez Mazas los había añadido. Además, el fragmento mutilado de la declaración final, en el que, según yo había deducido al estudiar la libreta, debía de mencionarse a los Figueras y a Angelats, porque **estaría** destinado a agradecerles su ayuda, muy bien podía haber sido arrancado *precisamente* porque no se les mencionaba; es decir : para que alguien cediese a la deducción que yo había hecho.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.62

(24) - "Guardapelo..." Aquí aparece una mujer que le da pelo la víspera de la separación... ¡Indudablemente, el dueño de la cartera era joven! Cuando escribí esto, amaba... ¿Ama todavía? Se separó de ella... ¿La ha vuelto a ver? ¿Llevará consigo el guardapelo que compró aquel día y en que encerró un bucle de su amada? ¡Ójala hayan sido felices estos amantes! ¡Ójala lo sean! Pero, ¿sería su novia, o sería...? ¡Adelante!

"Calzado..." ¿Lo *llevaría* puesto cuando perdió el libro? ¿Tendrá bonito pie? ¿Será verdaderamente elegante? ¿Será guapo? ¿Me gustaría a mí si lo viera? ¿Lo habré visto [alguna vez]?

Pedro Antonio de Alarcón, *Relatos*, 1852-1882

Conditionnel passé

(6) Can Borrell era una masía situada en el término municipal de Palol de Rebardit; [...]. Can Borrell estaba deshabitada, pero no en ruinas, igual que Can Pigem; el Mas de la Casa Nova estaba deshabitado y en ruinas. Sesenta años atrás *habrían sido* sin duda tres casas muy distintas, pero el tiempo las había igualado, y su aire común de desamparo, de esqueletos en piedra entre cuyos costillares descarnados gime el viento en las tardes de otoño, no contenía una sola sugestión de que alguien, alguna vez, hubiera vivido en ellas.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.69

(8) Aún se sentía inmovilizada por su férrea autocensura, su natural tendencia a desoír sus propios sentimientos, el sentimiento de no estar siendo querida, de estar siendo dulcemente arrinconada. ¿*Se habría dado* cuenta Pelé? Era evidente que Pelé se había vuelto huidizo a partir de Navidades. Era evidente, al hablar con él, que ya no había entre los dos la antigua relación de confianza. Ahora había reservas. Tal vez Pelé estaba enterado y no sabía qué hacer.

Álvaro Pombo, *El metro de platino iridiado*, 1990

(23) La prensa calló, y las autoridades también, pero una mujer había muerto de modo inexplicable. Y me imaginé unas brumas negras tapando la verdad de esta historia. Miles de pregunta se apelotonaron en mi mente hasta casi provocarme dolor. Aquello era suficiente para reabrir el caso, regresar... e intentar saber al verdad. Una verdad que algunos quisieron sepultar, pero que, con fuerza, emergió de su entierro prematuro.

En el magno exterior de la Biblioteca llovía a mares. La noche era muy desapacible. Me refugié bajo las columnas sin un alma en los alrededores ¿qué le *habría ocurrido* a Asunción Jiménez? ¿Fue víctima de la caprichosa casualidad? Un rayo volvió a iluminar el centro de Madrid. El invierno ya estaba aquí.

Iker Jiménez, *Enigmas sin resolver II. Nuevos y sorprendentes expedientes X españoles*, 2000

FRANÇAIS

Futur simple

(9) La vieille demoiselle du Guénic dit la prière à haute voix. Quand elle fut finie, on entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.

« — Ce *sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.

En effet, chacun reconnut le curé de Guérande au bruit de ses pas sur les marches sonores du perron.

Honoré de Balzac, *Béatrix*, 1839, p.61

(11) Le roi est venu pour vénérer la relique, et je ne vois point de relique. Où *sera* saint Clément ? Un petit clerc, son voisin, lui apprit que la vénérable relique était dans le haut de l'édifice dans une chapelle ardente.

Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830, p.134

(12) — Enfin cette dame regardait Amaury ? reprit le père Huguenin.
— Quelle dame ? demanda Pierre, qui, sans savoir comment, se prit à écouter avec attention.
— Une grande belle femme toute petite, comme il vous l'a dit, répondit Amaury en riant ; mais je ne la connais pas.
— Si elle est rouge de figure, objecta le père Huguenin, ce n'est pas la demoiselle de Villepreux ; car celle-là est pâle comme une morte. Ce *sera* peut-être sa fille de chambre ?
— Ah ! peut-être bien, répondit le Berrichon, car on l'appelait madame.
Georges Sand, *Le Compagnon du Tour de France*, 1840, p.179

Futur antérieur

(10) Sa langue dégouttait de sang et il teignait, autour de lui, la terre, l'herbe, les feuilles d'un arbuste. — C'est à la patte. Un tesson l'*aura entaillée*, sans doute. Donne ton mouchoir, Omer... vite ! En effet la blessure lançait, par intermittences, un jet vif et vermeil.
Paul Adam, *L'Enfant d'Austerlitz*, 1902, p.77

(17) La musique repart, forte. Puis s'arrête. — C'est loin, dit Stein.
— Un enfant qui *aura tourné* un bouton de radio ?
Marguerite Duras, *Détruire, dit-elle*, 1969, p.135

(25) Nulle joie ne se pouvait comparer à celle qui désopilait le bon curé lorsque Jacqueline disait qu'elle voyait un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude. Il en toussait, mouchait, crachait ; il pliait en deux sa bedaine ; il communiquait sa gaieté à la gouvernante, qui, penchée sur le corps de Jacqueline, la main étalée à l'échancrure du corsage, interrogeait elle-même :
"— Et après, mademoiselle, que voyez-vous ? Que voyez-vous ? ... qui donc *aura laissé* un pied noir et un pied blanc dans la salle d'étude, avec des friandises ? ... "
et l'abbé Puce, reprenant ses sens, commençait de rappeler quelques textes des livres saints, touchant les prodiges et vision. René Boylesve, *La Leçon d'amour dans un parc*, 1902, p.233

(26) Chacun tirait les conclusions qu'il pouvait de cette bizarre histoire de lettre poste restante. De fait, il semblait maintenant qu'on tenait un fil solide par lequel on allait pouvoir suivre cette affaire insaisissable. M. Stangerson dit :
— Il est donc à peu près certain que ma fille *aura perdu* cette clef, qu'elle n'a point voulu m'en parler pour m'éviter toute inquiétude et qu'elle *aura prié* celui ou celle qui aurait pu l'avoir trouvée d'écrire poste restante. Elle craignait évidemment que, donnant notre adresse, ce fait occasionnât des démarches qui m'auraient appris la perte de la clef. C'est très logique et très naturel, car j'ai déjà été volé, monsieur !
Gaston Leroux, *Le Mystère de la chambre jaune*, 1907, p. 63

(27) — Réponds-moi sans mentir, si tu le peux, chien de lisard ; d'où connais-tu Mme de Rénal, quand lui as-tu parlé ?
— Je ne lui ai jamais parlé, répondit Julien, je n'ai jamais vu cette dame qu'à l'église.
— Mais tu l'*auras regardée*, vilain effronté ?
— Jamais ! Vous savez qu'à l'église je ne vois que Dieu, ajouta Julien, avec un petit air hypocrite, tout propre, selon lui, à éloigner le retour des taloches.
Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830, p.48

Conditionnel passé

(13) Voici, sous d'immenses cyprès noirs, le cimetière enclos que nous cherchons et nous nous dirigeons, au milieu des stèles droites, penchées ou brisées, vers le groupe de cyprès qui doit abriter la chère petite tombe. Mais comment se fait-il que je n'aperçois pas les stèles encore ? Me *serais-je trompé* de direction ? Ce n'est pas possible... Elles n'y sont pas cependant et l'inquiétude commence... Je cherche, je cherche..

Pierre Loti, *Suprêmes visions d'Orient : fragments de journal intime*, 1921, p.1439

(28) *Un homme a échangé avec sa sœur des propos sur la liberté dont fait preuve une voisine dans son comportement amoureux, et ils viennent de se rendre compte que la fille de celle-ci les écoutait.*

— « Tu crois qu'elle nous a entendus ? Nous parlions fort.

— Ça écoute aux portes, de la mauvaise graine... Avec une mère pareille. Elle a dû en voir d'autres. Question d'habitude. »

M. de Sainteville était très troublé. « Rentrons », dit-il. Il accompagna sa sœur jusqu'à sa chambre presque en silence. Il pensait à la petite, muette, derrière eux, écoutant les paroles atroces... Elle *serait venue* là, se cacher en jouant avec les autres... Quand il redescendit au salon, il demanda tout de suite : « Et les enfants ? »

Louis Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, p. 242 (corpus Bres)

• Exemples supplémentaires

ESPAGNOL

Futur simple

Affirmation

- *Littérature*

(1) Si es que en los hospitales hay de todo menos médicos, hasta hay una puerta que pone « SALA DE CURAS » [...] Alguien **pensará** : «Bueno, si sólo hay dos o tres médicos en el hospital, **estarán** en urgencias». Pues tampoco. ¡Estos tíos no son médicos, son copilotos de rallies ! ¿No os habéis fijado en lo rápido que hablan todos allí? [...]

Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.18-19

(2) Devolví la carpeta de anillas a su lugar en el anaquel, y ya me disponía a salir de la biblioteca, anulado por una sensación de vergüenza y estafa, cuando, al pasar frente al ordenador, el funcionario me preguntó si había encontrado lo que buscaba. Le dije la verdad.

— Ah, pero no se me rinda tan pronto. -Se levantó y, sin darme tiempo de explicarle nada, fue de nuevo hasta el anaquel y volvió a sacar la carpeta-. ¿Cómo se llama la persona que busca ?

— Pere o Pedro Figueras Bahí. Pero no se moleste: lo más probable es que no haya estado nunca en ninguna cárcel.

— Entonces no **estará** aquí -dijo, pero insistió- : ¿Tiene idea de cuándo pudo ingresar en prisión ?

— En 1939 -cedí-. A lo sumo en 1940 o 1941.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.64

(3) — Pues eso. A nosotros nos toca sacar la mierda, así que no vamos a andarnos con pamplinas. ¿De qué conoce esa chica a Barreiro ?

— Resulta que es de la misma promoción. **Estarán** contándose batallas.

Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.50

(4) Cuando pedí la cuenta, apareció una mujer muy escuálida, una de esas que tienen apenas los huesos forrados con carne, los pómulos muy salientes y a las que les ralea un poco el cabello. Siempre me he preguntado por qué esas mujeres tienen un cabello abundante y fuerte. **Será** por falta de alimento, como las plantas que no tienen la suficiente tierra en el tiesto.

Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.87

(5) Andrea niega haber cruzado una sola palabra con usted — observé.

Ella **sabrá** por qué lo niega. Ahora mi situación es muy difícil, sargento. Lo que le cuento es la pura verdad, palabra por palabra.

Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.245

- *Médias, presse écrite*

(6) Dieciséis años

Blair quiere el voto a los dieciséis años: algo **tendrá** preparado para que lo hagan a su favor. Tendría que estar en la Constitución europea, pero costará trabajo, sobre todo en España: los poderes son conservadores, y creen que la juventud es rebelde.

El País, 09/12/2003 : Visto / Oído - Eduardo Haro

(7) El descanso es lo mejor que le podía pasar a los locales, que no fueron capaces de cambiar el guión. Los de Valverde lo bordaron por momentos... y sin recurrir a los balones aéreos. De nuevo, su gol era cuestión de esperar, de agitar el árbol hasta que cayera la fruta madura, algo que sucedió en el 61'. Juanmi, demasiado nervioso, pudo hacer más por detener el disparo de Tiko, agravándose así el debate grana bajo palos. Parecía que la victoria no se le podía escapar al Athletic, que se merecía golear, pero que desperdició un gran número de oportunidades ante un rival que había bajado los brazos.

Pero como no les dieron la puntilla, los de Peiró renacieron para arañar un punto gracias al error de Ramírez Domínguez, que convirtió una clara falta en ataque de Luis García en un inexistente penalti. Él *sabr*á por qué. El caso es que el atacante grana logró lo que sobre el campo no podía ni soñar, el 2-2. El empate dejó satisfecho al Murcia (lógico), aunque Esnáider pudo darle la victoria, pero se encontró con el poste y con Aranzubía.

As, 22/09/2003 : Primera: Murcia 2 - Athletic 2

(8) Algo *tendr*á que ver el vino con la informática, aunque sea poco: si no, no estaríamos muchos de nosotros aquí... Bien, pues una joven empresa de San Sebastián ha juntado las dos cosas de manera profesional. La empresa de ingeniería SGSmap Ingenieros Consultores ha desarrollado y comercializa un software de gestión de bodegas y parcelas basado en Sistemas de Información Geográfica (conocidos por sus siglas en inglés, GIS, de 'Geographic Information Systems'). Suena muy complicado, pero lo bueno es que para el que tiene que utilizarlo no lo es en absoluto. De hecho parece ser que es justamente lo que muchos estaban buscando... Lo han bautizado geoVitivinícola.

El Mundo - Vino (Suplemento), Luiz Gutiérrez "Desarrollado en San Sebastian" 03/03/2003

- Web

(9) Muchos de vosotros seguramente *tendr*á una web, o un weblog y *se preguntará* como sacar un poco de rendimiento económico a esto de Internet.

Aquí explico un poco lo que hay que hacer para sacar unas pelillas a quien ya tenga una página online.

Lamentablemente, casi lo único que da dinero en esto de Internet es el sexo, más concretamente las páginas porno.

Cómo ganar dinero con páginas web porno. Weblog, 2003 RAE

Interrogation totale

- Littérature

(10) Prometiéndole que no aparecería como cómplice en el plan de la fuga del Rey, se mostró dispuesto a entrar en la masonería, presentado por Cortázar, y para estar con todas "las personas decentes e ilustradas que componían la sociedad". Escribe Aviraneta que Serrano "quedó contentísimo y dos días después" -muy abreviado nos parece el trámite- fue recibido, que pisó la insignia de la Cruz Verde que, como familiar del Santo Oficio que era, llevó allí para repudiarla en público, y que antes "su admiración fue grande en cuanto vio en el salón en que se celebraba la tenida de su recepción, a los jefes y oficiales de su regimiento". (¿No *habr*á en estos comentarios hostiles de Aviraneta, en 1865, un reflejo de la animadversión del narrador hacia Francisco Serrano, hijo de este coronel y "general bonito" de inmenso poder en la corte de Isabel II?) Concluye estos párrafos Aviraneta con las siguientes líneas sobre Serrano:

"El catecúmeno fue celoso masón durante algunos meses después, hasta que se creó la sociedad secreta de los Comuneros de Castilla a la que tubo (sic) por conveniente trasladarse, porque era el sol que más calentaba por entonces. Fue excelente comunero, muy exaltado."

Pedro Ortiz-Armengol, *Aviraneta o la intriga*, 1994

(11) [...] te preguntas si la señora no **poseerá** una fuerza secreta sobre la muchacha, si la muchacha, tu hermosa Aura vestida de verde, no estará encerrada contra su voluntad.

Carlos Fuentes, *Aura*, 1962 cap. III

- *Médias, presse écrite (1)*

(12) No puede vivir aquí. No. Vamos a hablar de esos reportajes, de todas maneras no me ha contestado usted por qué no hace cine. Ya sé que esa experiencia es muy apasionante, la del periodismo Pero el cine Pero Yo qué sé, o sea primero de todo no tiene ninguna grandeza estar diciendo constantemente cosas que han escrito otros. Ya. Y de repente ¿No sea no **será** que el personaje en Bilbao la marcó muchísimo? También eso es cierto, claro, también eso es cierto. ¿Y le ofrecían siempre papeles de lo mismo? Sí. Claro, también, pero tampoco no pasó nada, quiero decir Ya. Yo tampoco era Greta Garbo. Ya. O sea que no se ha perdido nada. TVE 1, *Un día es un día*, 20/09/90

Interrogation partielle

- *Littérature*

(13) ¿ Y esa manía de hacerte pasar hambre, que lo quieren todo en ayunas ? ¿ Eso es propio de un médico? Te van a hacer un análisis de sangre... ¡En ayunas! Te van a operar... ¡En ayunas! Te van a meter una cosa por el culo... ¡En ayunas! Pero ¿Qué **tendrá** que ver el culo con un cruasán? [...]

Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007

(14) Hay que ver qué gusto le cogen a los calzoncillos. Que vuelves una noche de marcha, oyes un ruido en la cocina y te ves a tu padre con los pelos revueltos, el calzoncillo bailón y dices: «¡Anda, Gandhi en la nevera! ¿Pero tú no estabas en huelga de hambre?».

Claro, que es mucho peor cuando vuelves y no está. Yo cuando vuelvo a las tantas de la mañana miro en su cuarto, y si veo que mi padre aún no ha llegado, no me puedo acostar. Empiezo a darle vueltas a la cabeza : ¿Dónde **andaré**? Debería ir con amigos de su edad y no con gente de noventa años. Seguro que se están poniendo de pastillas hasta el culo». Sufro mucho. Yo no me puedo dormir hasta que mi padre no está en su cama.

Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.21-22

(15) Me he comprado un abrigo de visón ... y no tiene capucha. ¿ Por qué **vendrá** sin capucha ?

Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.141)

(16) No sé qué **opinará** usted, pero a mí me parece un país civilizado es aquel en que uno no tiene necesidad de perder el tiempo con la política.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.27

- Médias, presse écrite

(17) Qué **andaré** pasando aquí, cómo **estará** el ambiente, para que las palabras del rey don Juan Carlos en el Congreso de los Diputados el pasado sábado, con motivo del vigésimo quinto aniversario de la Constitución, exaltando los valores de la tolerancia e invitando a los españoles a avanzar con prudencia y a no dilapidar el caudal de entendimiento acumulado hayan sonado como abierta discrepancia con los modos y propósitos alentados por el presidente del Gobierno, José María Aznar, empeñado en llevarnos por la ruta del "sin complejos" hacia el despeñadero de la discordia. Que algunas de las frases del discurso del Rey, como las que resaltaban el gran hallazgo de entender la unidad nacional en la diversidad solidaria, las que advertían de que nadie puede arrogarse en exclusiva la Constitución, ni tampoco rechazarla como ajena, o las que propugnaban evitar planteamientos peligrosos para la estabilidad y la seguridad de todos, nos hayan conmovido indica cuánto hemos retrocedido mientras el aznarismo decía sacarnos del rincón de la historia izando la bandera más grande, recuperando el islote más pequeño y poniéndonos en la fila más corta de los secuaces de un Bush que come pavo. Pensábamos que era un impulsor de la racionalidad y puede resultar un valedor del paroxismo.

El País, "Paroxismo español", 09/12/2003

- Web

(18) Y me da que España es un país de mentirosos.

He conocido bastante gente que no tiene escrúpulos a la hora de mentir. Normalmente son gente que han vivido o están viviendo alguna situación traumática. Una esposa que vive maltratada por su marido, un gay que todavía no ha salido del armario, una niña que sabe que mintiendo se librará de un castigo. La mentira cumple una función social.

El problema es que con tanto mentir, llega un punto donde la línea divisoria entre verdad y mentira se difumina y acaban uniéndose en un todo. Ya no existen como tal, son tan solo "verdades distintas", diferentes versiones que da cada persona de interpretar la realidad. Me he encontrado a más de una persona que piensa así. Un ladrón que roba dará "su verdad". Un asesino que mata y lo justifica, posee "su verdad". Me pregunto qué sentido de la justicia **tendrá** ese tipo de gente.

Prefiero no imaginarme acusado en un juicio en el que los mentirosos sean los jueces.

Weblog, 2003, RAE

Futur simple et futur antérieur

Affirmation

- Littérature

(19) - Fernandita, es tu papá.

La niña se avergüenza, baja la carita sobre el pecho, pone pucheros, ¿era ése su papá?, ¿sí? El marqués se dobla para recibirla, la alza en brazos, la besa, pero la niña quiere desasirse y tiende sus manos hacia la niñera. "Chiquitina", musita don Luis, con sentimientos indecisos, pues la ternura se sofoca inmediatamente ante el desaire de la chiquilla.

- ¿Y la señora? -pregunta don Luis, dejando a su hija en tierra, con tanto cuidado como si peligrara romperse.

La niñera no sabe nada, y los colores se le suben a la cara.

- No **habrá oído** nada, señor.

Esta mañana la señora padecía jaqueca y no quería levantarse de la cama.

- Ahora **estará** en la biblioteca -aventuró la azafata.
- ¿En la biblioteca?
- Madame lee muchos libros. Es su pasatiempo favorito.
¿Madame? ¿Favorito? Hasta las doncellas caían en el decir afrancesado. Pero don Luis se sorprendió mucho más de la afición solitaria de Leonor. Así que leía mucho... Había conocido en Francia mujeres que leían libros de filosofía, matemáticas y medicina, pero eran mujeres "de mundo", y recibían en los salones, y presidían tertulias y gobernaban la casa. Bien es verdad que no eran jóvenes ni bellas ni tan virtuosas como Leonor.
Eduardo Alonso, *Flor de Jacarandá*, 1991

- *Médias, presse écrite*

(20) La política al modo florentino recupera así su fuero tradicional y siempre añorado, su sabor a traición emocionante, como debe ser la verdadera traición al "itálico modo", que no iban a ser las estrofas poéticas las únicas indicadas para imitar los estilos y los tiempos en que hasta los papas te degollaban al menos descuido.

Lo de Toledo ha sido, pues, una puñalada limpia, una pulcra cuchillada al cuello político del correligionario turista, lo que Borges llamaría "una vistosa sajadura". Se puede imaginar lo que **habrá disfrutado** José María Aznar a la vista de este pequeño crimen político, que cuestiona a suficiente nivel socialista la aventura de bajarse al moro para tomar el té sin mayores consecuencias y traerse a Madrid, bajo el brazo, al embajador Baraka, que **estará** deseando volver en palanquín gonzalero, pero que no contaría, como tampoco Mohamed VI y Yusufi, con la putadita toledana del señor Bono.

De todos modos, intrascendente asunto para Marruecos, que no piensa conceder nada en ninguna de las materias pendientes con España, desde el Sahara a Ceuta y Melilla, desde las pateras a los caladeros de pesca. La cuchillada de Bono no ha ido, como queda indicado, al gazzate alauita, sino a la yugular política del ingenuo Zapatero, de su acompañante y asesora "La Trini" y, allá en la penumbra de la alta intriga, de Felipe González.

La Razón, 18/12/2001 : La putadita de Bono

Affirmation et interrogation totale

- *Littérature*

(21) (Entra Riki de la calle.)
Juan — (A Riki.) ¡Como me digas algo del uniforme te parto la cara!
Riki — Déjame de rollos, tío.
(Se sientan en silencio. Riki mira con satisfacción e ironía a Juan, lo que hace que éste se mosquee.)
Juan — ¡Qué miras!
Riki — ¿No se puede mirar...? Oye, ¿no **habrás perdido** algo?
Juan — (Se mira.) Qué pasa. ¿Se me ha caído un botón?
Riki — Igual es que se te ha caído el morro que tienes.
Juan — ¿Es que la tienes tomada conmigo?
Riki — Tú **sabrás** por qué.
Juan — Qué pasa. ¿Que me queréis joder el primer día de trabajo?
Riki — También tienes tú capricho de aguantar a nadie.
Rafael Mendizábal, *La abuela echa humo*, 1990

Interrogation totale et interrogation partielle

- *Littérature*

(22) Yo sabía perfectamente lo de los títulos al revés. Cualquiera conocedor de la pintura de Panizo del Valle lo sabe, y no sólo lo sabe sino que es lo primero que comenta cuando le preguntan por el pintor. El de los títulos al revés, dice el tópico. Si había simulado no saberlo era porque me pareció que podía ser el truco ideal para retener al pintor allí en cubierta. No me satisfacía la perspectiva de quedarme sin contentamiento.

- ¿No **será** -repitió exultante- que es usted el mentiroso y el difamador y el envidioso? Claro, ahora lo entiendo. ¿Cómo no lo **habré visto** antes? Todo lo que me ha dicho no obedecía más que a la envidia que siente por mi fama, por mi éxito, por mi extraordinaria vinculación a la realidad.

Se había crecido de repente, lo cual no dejaba de tener su gracia, pues no hacía ni cinco minutos me había parecido el hombre más hundido de la tierra.

Enrique Vila-Matas, *Suicidios ejemplares*, 1991

Interrogation partielle

- *Littérature*

(23) Alcé los ojos y allí estaba el monte Dobra, una hermosa e inmutable acumulación de gris y verde, de roca y, hierba. Pensé que, en efecto, quizá el Galibier debía de ser así, pero mucho más alto. A mí me sonaba a col famoso del Tour, pero no sabía si alpino o pirenaico. Como si me leyera el pensamiento añadió: "Pero en chiquituco." Sonrió y, por un momento, pude ver ese monte Dobra reflejado en el cristal de sus gafas espejo. Fue una premonición. Recuerdo que me alejé de allí mascullando para mis adentros: "¿De dónde **habrá sacado** lo del Galibier, qué demonios **sabrán** él?" Tiempo después lo averigüé, por azar. Estando en su casa de Molledo me mostró, emocionado, un montón de revistas. De ahí apartó unos ejemplares de La Gaceta Ilustrada y Actualidad Española. Dio con el reportaje. Era sobre el Tour de Francia anterior, y venían unas bonitas fotos a color. Una de ellas era el Galibier.

Javier García Sánchez, *El Alpe d'Huez*, 1994

Futur antérieur

Affirmation

- *Littérature*

(24) Ana — ¡Pues mira, ya que te pones así, te diré, lo primero, que no me grites que no soy sorda! ¡Y lo segundo, que es con ella, con tu mujer, con quien deberías estar aquí, y no con la primera que te alquilan para bañarte, que todos los hombres sois iguales!

Mario — (Cada vez más irritado) ¿Pero tú quién eres para decirme a mí con quién tengo que estar? ¡Mi mujer y yo vamos a separarnos, para que lo sepas! ¡Y por si te interesa, no quiere verme ni aquí dentro ni fuera, así que no sé cómo voy a estar con ella!

Ana — Algo le **habrás hecho**. Menudo debes ser tú, en la cárcel, y con esa cara de pervertido que tienes. **Habrás matado** a alguien o algo peor.

Mario — ¡A seis he asesinado! ¡Y mujeres todas! ¡Y luego me las he comido crudas! "Cara de pervertido." ¡Cara de gilipollas es lo que debo tener para que me pase lo que me pasa! (Se levanta de la cama y empieza a vestirse deprisa y mal) ¡Se

acabó! ¡Estoy harto de pasarme la vida convenciendo a mi mujer para que se quite la ropa, ahora que me separo no voy a seguir convenciendo a nadie más! ¡Que te den tita, guapa! ¡Y aquí no aparezcas más, contratada o sin contratar! (Apaga el cassette, quita las pilas y las guarda) Y ahora a esperar que pase el tiempo, no vayan a creerse que soy impotente o algo peor, y haya cachondeo general.

José Luis Alonso de Santos, *Vis a vis en Hawai*, 1992

(25) Leña al mono

"Al "Butano" le han morreado de lo lindo, por lo menos lleva quince tundas respetables. Entre otros, un servidor le ha dado alguna -confiesa Relaño-. Desde Luis Lainz, un periodista catalán ya mayor... El problema es muy difícil porque él se achica. Cuando le vas a soltar el mamporro te dice: "No dije eso, nada, **habrás oído** mal". Pero volviendo al presente no veo sustitución, porque la SER falló a su compromiso histórico de sustituirlo y todavía estamos en las mismas. Yo, en el poco tiempo que estuve, lo intenté con José Ramón de la Morena, pero todavía está en rodaje y ya sabes los problemas que tuvo con Galdón, que no lo apoyó cuando entró como un mihura a la provocación de García.

Lorenzo Díaz, *La radio en España (1923-1993)*, 1992

(26) Se dominaba desde allí la entera extensión de la dársena, con el azul sucio del mar brillando a franjas desiguales, dos barcos fondeados más allá del espigón como en un bajorrelieve, envueltos en una luz diáfana y soñolienta. El camino serpenteaba en busca del andén del muelle de los Sirios, entre nopales empolvados, matas de hinojo, racimos de salvia enana. Una pareja volvía de los caladeros de Argónida, los motores tableteando en el aire benigno con una sonoridad que también había venido a transgredir, como tantas otras cosas, los viejos códigos portuarios. Sagrario se soltó del brazo de Natalia.

-Te **habrá oído** -dijo-. Parece que no se entera de nada y se entera de todo. Sigue pensando que soy una intrusa, la peor.

-No te preocupes -dijo Natalia-. ¿Estás contenta?

-Sí.

-Yo, también.

José Manuel Caballero Bonald, *Toda la noche oyeron pasar pájaros*, 1981

- *Médias, presse écrite*

(27) Lo que ha ido a pedirle Herosia a los santos, durante la misa que se ha celebrado frente a las ruinas de la Catedral Notre Dame, en honor a las víctimas del seísmo, es que su hijo ya no sienta miedo. Sentados sobre los escombros del templo, vestidos con la ropa de ir a misa los domingos, más de un haitiano **habrá pedido** al cielo que le concediera el mismo milagro que a Brunny para su propia vida.

El País, "Haití intenta volver a vivir sin miedo", 12/01/2011

(28) Pregunta — Ha dirigido el taller fin de carrera de la última promoción del Instituto del Teatro y de las Artes Escénicas (ITAE). Comente la experiencia.

Respuesta — Ha sido una experiencia estupenda. Creo que los dos actores con los que he trabajado están bien preparados. He venido a hacer talleres otras veces y realmente es una delicia poder trabajar en el sitio donde se está trabajando, donde hay unas dependencias comparables a otros centros de España. Porque lo que había antes era bastante triste, aquel local que había en la calle Trinidad. Los chavales con los que he trabajado, tanto Borja como Gemma me parece que están bien. Hemos intentado trabajar naturalismo porque me lo han pedido, porque no estaban acostumbrados a trabajar y a unos les **habrá gustado** el trabajo y a otros les **habrá espantado**, pero para eso está la gente, para recibir el trabajo como quiera.

Ni a las buenas ni a las malas críticas hago caso porque creo que lo importante es la humildad y como yo no soy un ser vanidoso... Para mi lo primordial es que Borja y Gemma, dentro de tres, cinco u ocho años, si siguen en esta profesión, se acuerden de las enseñanzas humanas, profesionales y artísticas que yo les haya podido impartir.

La Ratonera. Revista asturiana de Teatro, 09/2001 : Jesús Cracio, director de escena

(29) - ¿Y Curro Romero?

- Pues es muy parecido a Paula. Tiene también esos chispazos, esos ramalazos muy de vez en cuando, pero...

- ¿Pero qué...?

- Pues que luego, aunque lleven muchos años de matadores, no tienen esa profesionalidad y esa capacidad de sufrimiento que también requiere el toro. ¿Comprendes?

- Lo del sufrimiento no lo entiendo del todo...

- Sí, porque hay que torear todas las tardes y no todas las tardes te sale un toro. Tanto Paula como Curro entienden el torear como otra cosa...

- ¿Qué cosa?

- Pues a torear un número limitado de corridas, a torear sólo cuando ellos creen que pueden lucirse, a torear cuando todo es muy adecuado para ellos porque si no, no torear o no matan al toro.

- Tú eres de Madrid y *habrás oído* que últimamente el público de Las Ventas se parece más a los hooligans del fútbol que a aficionados taurinos...

- ¿Te refieres al Tendido 7? Lo que ocurre es que ese tendido es muy exigente y a lo mejor chillan a un toro que es un pedazo de toro. Es un público muy contestatario, pero si no fuera por ellos esa plaza no tendría la seriedad que tiene. Así que es conveniente el público del Tendido 7 para que Madrid siga siendo una cátedra del toreo.

- ¿No lo son también Bilbao, Pamplona o Sevilla?

- También son cátedras, pero cada una en su estilo. Pero Madrid es la plaza que más te da y también la que más te quita.

Cambio 16, nº 982, 17/09/1990

(30) El Canciller de la República Federal Alemana, Helmut Kohl, ha hecho unas declaraciones en las que ha avisado de los peligros que resultarían para los países de la OTAN de mantenerse indefinidamente la enorme superioridad soviética en los cohetes de corto alcance (no tan corto, pues pueden batir un objetivo a mil kilómetros de distancia) y la no menos enorme superioridad soviética en armamento convencional. Añadamos por nuestra cuenta el estupor que nos ha producido siempre la calma o resignación con que los países atlánticos han aceptado tal superioridad. Lo hemos dicho y vamos a repetirlo: aun poniéndonos en el mejor de los casos, bueno es recordar que el armamento convencional es muy capaz, sin intervención alguna del armamento nuclear, de pulverizar el mundo en que vivimos. Quienes eran adultos en 1945 no *habrán olvidado*, de seguro, el dantesco aspecto que presentaban ciudades como Berlín y Hamburgo. De mi propia experiencia puedo decir que al llegar a Tempelhof, el aeropuerto berlinés, cogí un taxi que a mitad de camino se paró. El taxista, después de echar un vistazo al panorama, me dijo: "Mire usted, soy berlinés y llevo tiempo con el "taxi", pero ahora mismo no tengo la menor idea de dónde estamos".

ABC, 11/03/1987

- Oral

(31) No me entiendes. Yo tengo que observar la reacción de las personas humanas ante un crimen. ¡Corre, tiéndete otra vez! No sé a santo de qué tengo que entrevistar a esas dos estrechas de la Asociación provirtud de la Mujer. Porque ahora soy yo el director de este santo canal. Me gustaría saber lo que has tenido que hacer con Pescaroni para que te nombrara director. Poco más o menos lo que **habrás hecho** tú con tu marido para que te pidiera el divorcio. Bueno, pues ya que te interesa te diré que el divorcio lo pedí yo, precisamente porque mi marido se parecía bastante a ti. Muy bien, pues no se hable más. Las vas a entrevistar y en paz. Muy bien, yo las entrevistaré pero tú te acuerdas de ésta. Jefe.
TVE 1, 05/03/90 : ¿Pero esto qué es?

(32) Muchísimas gracias señores por haber venido a crear este debate. Muchísimas gracias a usted por habernos escuchado. Y les digo que, como todos los jueves, que a partir de este momento se abre un coloquio que se emite por Radio Cadena Española, la inmensa mayor parte del país, y pueden ustedes llamar a ese teléfono que tienen ahí, aunque me imagino que ya **habrá llamado** tanta gente que **habrán entrado** todas las llamadas posibles. Es el cuatro-cero-nueve-tres-uno-cero-cinco. Ya saben que tienen que marcar el noventa y uno si llaman desde fuera de Madrid. Me despido de ustedes. Hasta el jueves que viene. El jueves que viene vamos a debatir sobre la figura de los árbitros en este país. Una figura discutida, atacada, controvertida, y en circunstancias a veces sumamente trágicas, nada respetada, ni siquiera como seres humanos. Aunque también se discute mucho sobre sus actuaciones. De manera que ya saben la semana que viene, los árbitros. Buenas noches.
TVE 1, 05/03/87 : Debate: ¿Cambia de rumbo la Iglesia española?

(33) La norteamericana ha cometido un error y, por lo tanto, ha perdido la posibilidad de auparse con este primer puesto que mantenía durante toda la temporada. Y va a caer en manos de una corredora como ésta, que puede ser Remy Schneider. La esquiadora más fuerte, más completa de todo la temporada, muy regular tanto en las tres disciplinas, super gigante, gigante y eslalon, campeona del mundo y, desde luego, una esquiadora que va en una progresión constante. Vamos a ver, seguramente ya le **habrán avisado** de que Tamara McKinney había ido fuera de carrera. Veinticuatro-treinta y uno, vean como está haciendo verdaderos esfuerzos por mantener el equilibrio, seguramente la visibilidad es muy mala, y se ha ido, vamos a ver. Parece que efectivamente se ha ido también fuera de carrera, Remy Schneider tampoco va a puntuar en este último eslalon que está resultando una verdadera hecatombe.
TVE 2, 28/02/87, Estadio dos

Interrogation totale et interrogation partielle

- Littérature

(34) Las cáscaras son lo que más nos gusta de las pipas. Las pipas peladas no tienen tanta gracia [...].
Sin embargo, alguien ha tomado la molestia de pelar todas esas pipas peladas. ¿Quién **habrá sido**? Imagino que le habrán pagado una fortuna porque le han tenido que quedar los labios como dos morcillas de Burgos. Y ahora que lo pienso, un fortunón y labios como morcillas de Burgos... ¿Habrá sido la duquesa de Alba?
Luis Piedrahita, *Dios hizo el mundo en siete días... y se nota*, 2008, p.48

Interrogation partielle

- *Littérature*

(35) Claudio — No sé de qué me estás hablando.

Marcos — Sí lo sabes, y yo lo sé también ¿Qué es eso de ser homosexual o heterosexual? Desde un punto de vista superior, nada: da igual ser una cosa que otra, o las dos, o ninguna. Sólo afecta a cada uno... (Como ante un hallazgo) Conozco un modo de descansar el cuerpo. Me lo enseñaron en Macao...

Claudio — (Trata de zafarse) ¿Qué **habrá pasado** en casa de Diana?

Marcos — Túmbate sobre los cojines y procura olvidarte de ti. El amor o es una forma de inocencia y una capacidad de maravillarse, o no es nada. Hay que estar a favor del misterio. Y de la embriaguez.

Claudio — Yo creo que de eso tengo ya bastante... (Se deja caer sobre los almohadones)

Antonio Gala, *Los bellos durmientes*, 1994

(36) Esposa — Y yo la llamé por eso. Sé qué clase de interés le despiertan estos acontecimientos. Le pido mil perdones. Mi intención era buena.

Abuelita — Si ya lo sé. ¿Qué me va usted a decir de su generosidad? Y subirme en la espuerta, con la grúa, que ha sido una emoción tan nueva.

Esposa — No me lo agradezca, querida. Son demasiados escalones y temí que, antes de presenciar la ejecución, le diera el colapso que lleva escrito en los ojos. Pero, ¿por qué no **habrá venido** Leticia? ¡Si estaba encantada!

Leticia — (Entra vestida con la pamea y las muselinas de los primeros años del siglo veinte) ¡Ya estoy aquí! ¿Llego tarde?

Esposa — No, hija. Se nos ha estropeado la función.

Leticia — ¡No me digas! ¿Qué ha pasado?

Esposa — Mi marido, que es muy suyo. Ha decidido de repente que no la mata.

Leticia — ¿Sin consultarte?

Esposa — Como lo oyes.

Leticia — ¡Eso no se hace!

Agustín Gómez-Arcos, *Queridos míos, es preciso contaros ciertas cosas*, 1994

(37) Me preocupa por ejemplo que haya campaña a la luz y campaña subterránea, las campañas electorales se deben hacer a la luz, se están diciendo cosas subterráneamente, que son siempre insidiosas. Yo llegaba por aquí hace un rato y cuando entraba en la ciudad, había una cierta inquietud en los compañeros porque decían: "Se ha corrido la voz de que no venías." ¡Qué curioso! ¿Quién **habrá corrido** la voz de que no vengo? Pues probablemente alguno que no querría que ustedes estuvieran aquí... -

Julio Feo, *Aquellos años*, 1993

- *Médias, presse écrite*

(38) Lo he estado buscando en mi biblioteca pero no lo he encontrado. ¿Dónde demonios **habré metido** el libro de artículos de Javier Marías en el que hablaba de la dificultad de dejar de ser joven? Cuando yo empecé a publicar libros me sucedía lo mismo que a él, que no había manera de desprenderse del adjetivo "joven" (el joven Pisón, el joven Marías), y lo que de verdad deseaba era que pasaran unos cuantos años y salieran unos cuantos escritores más jóvenes que heredaran el adjetivo como los niños heredan los jerseys gastados de sus hermanos mayores.

ABC Cultural, "Un jersey heredado", 12/04/1996

- Oral

(39) Desde luego, entre, como es ¡Qué alegría! El equipo suizo ha barrido este año. Está impresionante, yo no sé qué **habrán hecho** este verano, han debido tener una preparación física impresionante, han debido hacer muchísimo esquí, porque, desde luego, ha habido un cambio grandísimo en este equipo. Y bien ahí vamos a ver la ganadora de ésta es la clasificación, Corinne Schmidt Hauser, uno-treinta y dos-setenta y tres seguida de su compatriota Erika Hess a setenta y cinco centésimas, Rosita Steiner, la austriaca, a uno-treinta y dos, Camila Nilson, la sueca, a uno-setenta y dos, Anita Bacher, la austriaca, a uno-ochenta y ocho, Carin Buder, Paula Tamagoni, Idala Stater, Mateias Beth, la novena, y la décima Brigitte Gadien.

TVE 2, 28/02/87 : Estadio dos

Futur et conditionnel

Affirmation

- Littérature

(40) ACTO ÚNICO - Escena I

El mar. Venecia al fondo. Jacobo y Rafael en una góndola.

Jacobo — ¿Te incomoda la herida?

Rafael — No..., no es nada...: un rasguño; al caer me tiró un último golpe, pero ya sin fuerza... ¿Y él?

Jacobo — Sus padrinos lo llevan en una góndola no sé adónde, tal vez a su casa.

Rafael — ¿Se quejaba al transportarle a la góndola?

Jacobo — No.

Rafael — **Habrú muerto.**

Jacobo — O **estaría** desmayado.

Rafael — Si ha muerto, la venganza de su padre será terrible.

Jacobo — De todos modos, es preciso que salgas de Venecia antes que llegue el día, y de Italia en cuanto encuentres ocasión.

Rafael — ¡Antes que llegue el día!... El día clareará dentro de una hora.

Gustavo Adolfo Bécquer, *Un drama*, 1862

Affirmation et interrogation totale

- Littérature

(41) Un silencio, tan profundo como la oscuridad reinante, siguió a mis buenas noches.

"¡Diantre! -pensé-. ¿Si **será** sordo..., o sorda, mi epiceno cofrade?"

Y alzando más la voz, repetí:

— ¡Buenas noches!

Igual silencio sucedió a mi [segunda] salutación.

"¿Si **será** mudo?", me dije entonces.

[A todo esto, la diligencia había echado a andar, digo, a correr, arrastrada vertiginosamente por diez briosos caballos].

Mi perplejidad subía de punto.

— ¿Con quién iba? ¿Con un varón? ¿Con una hembra? ¿Con una vieja? ¿Con una joven? ¿Quién, quién era aquel silencioso número 1?

Y, fuera quien fuese, ¿por qué callaba? ¿Por qué no respondía a mi saludo?

¿**Estaría** ebrio? ¿**Se habría dormido**? ¿**Se habría muerto**? ¿**Sería** un ladrón?...

Era cosa de encender la luz. Pero yo no fumaba entonces, y no tenía fósforos.

¿Qué hacer?

Pedro Antonio de Alarcón, *Relatos*, 1852-1882

Affirmation et interrogation partielle

- *Littérature*

(42) En la sala cuchicheó la ministra con Segismundo contándole lo ocurrido. Pues ahí era nada: Maximiliano había comprado un revólver... ¿Pero quién diablos le dio el dinero? Descubriólo la señora por una casualidad... Le dio el olor, al verle entrar con un bulto entre papeles. Lo peor del caso fue que no pudo quitárselo. Salió escapando de la casa, y al poco rato los del herrero del bajo vinieron diciendo que le habían visto en la Ronda, pegando tiros contra la tapia de la fábrica del Gas, como para ejercitarse... ¡Ay! la de los Pavos estaba aterrada. Toda aquella sabiduría lógica, que el pobre chico tenía en la cabeza, se le había convertido en humo sin duda. Y lo peor era que no había ido a almorzar, ni se sabía su paradero...

— Tenemos que dar parte a la policía para evitar que haga cualquier barbaridad. Yo pensé que **habría venido** aquí, y corrí desalada... ¿Dónde demonios **estará?** Ballester, por Dios, averígüelo usted y sáqueme de este conflicto. Usted es la única persona que le domina cuando se pone así... Salga a ver si le encuentra, yo se lo ruego.

A esto replicó el buen farmacéutico que no podía repicar y andar en la procesión. Fuese la de Jáuregui desconsoladísima, con intento de ver al señor de Torquemada, faro luminoso que le marcaba el puerto en todas las borrascas de la vida.

Benito Pérez Galdós, *Fortunata y Jacinta*, 1885-1887

Conditionnel présent

Affirmation

- *Littérature*

(43) Cuando se enfadaba, entonces no sabe usted cómo se pon/i/a, me gritaba a mí, y se ponía a llorar por cualquier cosa. Esto **empezaría** más o menos cuando la niña cumplió los catorce, y siguió así, subiendo y bajando hasta que acabé por acostumbrarme a la situación.

Lucía Etxebarria, *Una historia de amor como otra cualquiera*, 2004

(44) Es una historia que corrió mucho después de la guerra [...] ¿Sabías que mucha gente pensó que era mentira? Y en realidad todavía hay quien lo piensa.

— No me extraña.

— ¿Por qué?

— Porque es una historia muy novelesca.

— Todas las guerras están llenas de historias novelescas.

— Sí, pero ¿no te sigue pareciendo increíble que un hombre que ya no era joven, porque tenía cuarenta y cinco años, y que además era miope...?

— Claro. Y que encima **estaría** en unas condiciones de lástima.

Exacto. ¿No te parece increíble que un tipo como él consiguiera escapar de una situación así?

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.33

(45) Preguntamos al camarero por un lugar donde ir a tomar una copa. Nos ofreció tres posibilidades, y entre ellas nos recomendó un pub o discoteca llamado, no sin cierta zumba, *Uranio*. Chamorro y yo nos encaminamos hacia el local sin ningún afán alcohólico, sólo por ver lo que podía deparar un jueves por la noche aquel pueblo y terminar allí de tomarle el pulso.

En *Uranio*, cuando entramos, no **habría** arriba de una docena de personas. No era mucho, pero tampoco era despreciable para un pueblo de aquel tamaño y una noche entre semana. En la barra había tres o cuatro hombres rubios con pinta de extranjeros. No hablaban y bebían a grandes tragos. Según pudimos deducir después, eran técnicos alemanes que estaban haciendo algún trabajo en la central. El resto eran autóctonos, de diversas edades. Aparte de la mujer un poco obesa y varonil que atendía la barra, sólo había dos chicas, así que la llegada de Chamorro fue acogida favorablemente.

Lorenzo Silva, *El alquimista impaciente*, 2000

(46) ¿Podría describir a esas dos personas ?

Ella era una chica joven, bueno, un poco mayor que Eva, delgada, poca cosa, morena de pelo. No se me ocurre nada para distinguirla. La vi mal, muy de lejos. El chico **tendría** más o menos la misma edad que la chica, también moreno de pelo, mediana estatura, bastante normal.

Lorenzo Silva, *El lejano país de los estanques*, 1998, p.181

(47) Mis primas Pepa Juan Ella

Juanita experimentó un indefinible malestar al leer tantos nombres, y, sobre todo, el pronombre que servía de remate a la lista. Dijérase que ya deseaba que no se aclarasen demasiado las incógnitas... Y en verdad, ¿qué interés podrían ofrecerle aquel librito y aquel hombre desde el punto y hora en que la biografía y la novia de éste le fuesen tan conocidas como las de cualquiera de los jóvenes que solían visitarle? ¡Lo indeterminado, lo anónimo, lo de aprovechamiento común para las ilusiones de una imaginación descontentadiza...; he aquí lo único interesante para nuestra amiga Juana!... Pudo más en ella, sin embargo, la curiosidad que el miedo a un desencanto absoluto, y continuó en su temerario examen.

- "Federico..." -pensó, volviendo a repasar aquella lista-. Este Federico **sería** el amigo íntimo del joven en la población de que acaba de llegar... También pudiera ser su hermano, y ¡hasta quién sabe si un cuñado futuro!... Ya veremos.

- "Las de Gómez..." Poco menos que nada... ¡Algunas solteronas amigas de su madre, de las que el pobre **tendría** que despedirse por pura condescendencia...! ¡No me importan estas señoras de Gómez!

Pedro Antonio de Alarcón, *Relatos*, 1852-1882

Interrogation totale

- *Littérature*

(48) Angelats sintió que Joaquim se revolvió a su lado, y se preguntó si él también **estaría** escuchando, pero su respiración áspera y regular le hizo descartar enseguida la idea.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.120

(49) Durante el vuelo, le pedimos al jefe de Protocolo de Moncloa, Nicolás Martínez Fresno, que hiciese su magnífica imitación de una supuesta conversación entre Adolfo Suárez y Marcelino Oreja a altas horas de la noche cuando estaban en el Gobierno. Suárez llamaba por teléfono a Oreja a las 5 de la mañana y le preguntaba: "No **estarías** dormido, ¿verdad, Marcelino?", a lo que contestaba Oreja: "No, no, qué va, presidente." Nicolás inventaba el diálogo e imitaba las voces de los dos. Suárez se divirtió con la imitación.

Julio Feo, *Aquellos años*, 1993

- Médias, presse écrite

- (50) - Esplá fue ovacionado de salida el día 23 por sus 25 años de alternativa.
- El día 24, Morante de la Puebla hizo un gran quite cuando estaba en peligro su banderillero Silverio Sierra.
 - El día 4, banderillearon los tres matadores (El Fundi, Ramos y Padilla) a Zidrón, de Monteviejo y Ángel Luis Prados intentó poco menos que dirigir el tercio. Al final, ante las protestas de los aficionados, se fue al callejón, de donde no debería haber salido.
 - El mismo día 4, El Fundi, con el toro Batanero, de Monteviejo, dio una "lección magistral" en banderillas. En tres intentos (los dos primeros muy malos) sólo dejó clavados 3 palos. ¿Sería para que no le molestaran en el último tercio?
 - El día 14 se tuvo que apuntillar en el ruedo al toro Ratoncito, de Fermín Bohórquez, que le correspondía a Cepeda. Se tumbó al comienzo de la faena de muleta por su evidente invalidez.
 - El día 28, Finito de Córdoba se encaró con el presidente Sr. Lamarca (que llevaba razón) por no querer que su toro Nauseabundo (¡vaya nombrecito!) entrara por 3ª vez al caballo, cuando anteriormente sólo había recibido dos picotacitos. (Las chulerías se hacen con los toros).
 - El día 29, el Sr. Sánchez cambió el tercio de banderillas cuando Clarinito, de Alcurrucén (que correspondía a José Luis Moreno) sólo tenía clavadas tres banderillas.
 - Pero todavía lo haría peor el Sr. Lamarca, cuando el día 7 cambió el tercio a Fregador, de Cuadri (correspondiente a Manolo Sánchez) con sólo dos palos clavados.
 - El día 8, Eugenio de Mora hizo un gran quite a José Luis
- La Voz de la Afición*, nº 18, 10/2001

Interrogation partielle

- Littérature

- (51) La infancia de los famosos.
¿Y Freud ? ¿Cómo sería la infancia de Freud ? Su madre gritándole: «¡A la cama!». Y Freud: «¿Cama? ¿En qué estabas pensando? ¿Quizá en algún deseo reprimido y oculto?»
Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.26
- (52) Fue precisamente en aquella época cuando Jesucristo inventó el botellón. Se fueron todos al Huerto de los Olivos y montaron una... «Jesús, tengo aquí una botellita con agua. ¿A que no sabes lo que quiero que hagas con ella ?». Cómo sería la que liaron, que todavía no han podido limpiar aquello... Después de dos mil años, la gente va a Tierra Santa y todavía encuentra recuerdos de aquella época.
Pablo Motos, *No somos nadie*, 2007, p.69
- (53) Mientras hojeaba una revista pensé que, al citarnos para esa comida, ni a Aguirre ni a mí se nos había ocurrido que, puesto que ninguno de los dos conocía al otro, alguno debía llevar una señal identificatoria, y ya estaba espezando a esforzarme en imaginar cómo sería Aguirre, con la sola ayuda de la voz que una semana atrás había oído al teléfono, cuando se detuvo ante mi mesa un individuo bajo, cuadrado y moreno, con gafas, con una carpeta roja bajo el brazo; una barba de tres días y una perilla de malvado parecían comerle la cara.
Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.26

(54) [...] Angelats distinguió las brasas de dos cigarrillos ardiendo en la oscuridad. Se dijo que Pere y Sánchez Mazas se habían alejado del lecho de paja donde dormían los cuatro para fumar sin peligro, preguntándose qué hora *sería* e imaginando que Pere y Sánchez Mazas llevaban ya mucho rato despiertos y hablando volvió a acostarse, trató de conciliar de nuevo el sueño.
Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.26

(55) Las leyes, las ordenanzas, los reglamentos y las circulares.
Asombra y aflige ver cómo entre nosotros un reglamento, á veces una circular, modifica una ley ó se sobrepone á ella, sin que cause escándalo, y sin que nadie reclame.
Si esto es deplorable en todos los ramos, lo es mucho más en el de presidios, porque, á pesar de las distinciones del Código penal, todas las penas son aflictivas, puesto que todas afligen, y el grado de aflicción que producen depende mucho de la disciplina de la prisión. Al formar el Código penal vigente, ¿qué sistema penitenciario *estaría* en la mente del legislador? Por inverosímil que parezca, se siente el lector inclinado á creer que no pensó en sistema alguno, dejando la facultad de que se estableciera el que mejor pareciese, por la Real orden de un Ministro de la Gobernación, ó por la circular de un Director de Establecimientos penales.
Concepción Arenal, *A todos*, 1869

(56) Cuando la taimada tía Pelona conoció que todos dormían, lanzóse muy cautelosamente a la calle.
Eran las diez de la noche, y todo Madrid parecía cubierto de una sábana inmensa de blanca espuma.
¿Cuál *sería* la intención de la diabólica vieja? (fin du chapitre)
Wenceslao Ayguals de Izco, *La Bruja de Madrid*, 1850

- *Médias, presse écrite*

(57) «Ahora, como inciso anecdótico, aquí va la afirmación de un técnico de una empresa importante de trabajos con mortero de cal que me contaba que Miguel Angel utilizó cal en la Capilla Sixtina con 25 años de reposo, lo que hoy se puede comprobar. Luego en un artículo incluido en una revista técnica he leído como ese plazo de espera en dicha obra se elevaba a 30 años ¡Toma ya!
No sé qué edad *tendría* Miguel Angel cuando realizó la Capilla Sixtina, pero a mí me produjo tal sensación que decidí apagar la cal cuanto antes, aunque por supuesto de forma que nos fuera útil, que fuese tecnológicamente idónea y que no nos creara problemas de ningún tipo.»
Tecno. *Revista Interna de Formación e Información*, nº 51, 12/2003

- *Web*

(58) Los personajes eran de película:
— La parejita empalagosa
— El matrimonio parlanchín
— La familia prepotente
— Los enteradillos del pazo
— La pareja borrachina
— Los snobs
Eramos pocos pero todos muy diferentes.
Estuvimos un buen rato y nos retiramos a la habitación (si había un asesinato tendríamos coartada).

Al rato ¡¡se va la luz!!... oímos un ruido... alguien se había caído y había retumbado en el suelo... ¡¡qué miedooo!!.

Por si acaso no salimos de la habitación.

A la mañana siguiente vamos al "salón de desayunos"... miramos recelosos al ama de llaves contándo quien está y quien falta en el salón... ella amablemente nos sirve el desayuno... hmmm... ¿¿y el cadáver de la noche anterior??... hmmm... ¿¿quién *sería*???

Luego nos enteramos: sí hubo un caído, sí que alguien estaba cadáver... el marido-borrachín había agarrado tal pedo que cuando iba a la habitación se pegó un batacazo (ruido que escuchamos porque era la habitación de al lado) y estaba "cadáver" del resacón que tenía (las copas eran tipo "barra libre" te servías lo que querías... y para un borrachín... vaya peligro).

Bueno...al menos no había sido la misteriosa ama de llaves.

Weblog 2004, RAE

(59) Respuestas a mi inocente ¿Sabes? Me han caído 400 euros en la lotó:

Vecina-amiga: Al cuñao del primo de mi tía le han tocao 50 millones.

Amiga 1: Pues a mí, na (gesto de desinterés y un rápido cambio de tema).

Amiga 2. ¿Sí?, invítanos a cenar.

Amigo: Yo no juego nunca. Es de gilipollas.

Amigo 2: Seguro que si restas lo que te has gastado se queda en nada.

A su salud he pensado hacer un viaje de fin de semana a alguna de las ciudades españolas que aún me quedan por conocer. Gracias a mis dos décimos del 07711.

Con lo feo que es el jodío, ¿en qué *estaría* pensando cuando los compré?.

Páginas web 2003, RAE

Conditionnel présent et conditionnel passé

Affirmation

- *Littérature*

(60) Domi y Wences tomaron la delantera y Pía las siguió a la cocina desde la aristocracia de sus tacones de aguja, persuadida de que a esas horas sólo cabía esperar a su esposo, que *habría olvidado* las llaves de la puerta noble o quizá utilizaba el montacargas porque Boj *estaría* hablando con el filatélico Hipólito y retenía la jaula del ascensor.

Manuel Longares, *Romanticismo*, 2001

Affirmation et interrogation totale

- *Littérature*

(61) Apeándose y echándose los sacos auestas, se acercaron todos a la roca. Allí, el que parecía capitán, el más alto y fuerte de todos, en voz muy alta, que llegó claramente a los oídos de Alí Babá, dijo:

— ¡Sésamo, ábrete!

No bien lo hubo dicho, cuando la roca dejó ver una abertura por la que fueron pasando, una tras otro, los treinta y nueve bandoleros, y, por último, el capitán. En cuanto entraron, se le oyó gritar tan fuerte como antes:

— Sésamo, ciérrate!

Alí Babá no volvía de su asombro. Los peñascos enormes como gigantes petrificados no presentaban abertura de ninguna clase. Nadie habría dicho que allí acababan en entrar hombres. ¿*Serían* tal vez no ya bandidos, sino gnomos o genios

de la tierra, que tuvieran por escondrijo para sus riquezas incalculables aquellas rocas?

No le pareció posible la afirmativa, porque, de ser genios, se hubieran percatado de su presencia, por muy oculto que estuviese. Así, pues, resolvió estarse quieto y esperar a ver en qué paraba la aventura comenzada de tan extraordinaria manera.

No tuvo que esperar mucho tiempo. Media hora **habría pasado** no más, y primero un ruido subterráneo, después el abrirse lento de las peñas, le anunciaron que alguien salía. Fué contando, para estar bien seguro: - Uno.. dos... diez... treinta y ocho... treinta y nueve... ¡cuarenta! -El último que salió fué el capitán, y, ya fuera, gritó de nuevo:

¡Sésamo, ciérrate!

Anónimo, *Cuentos clásicos*, 1900

Affirmation et interrogation partielle

- Littérature

(62) Parecía que los oyentes, apenas adivinaban el sentido de cada frase, rompían en aplausos, sin esperar al final. Y por otra parte estaban los ronquidos de doña Gloria, que también perturbaban la escucha, y si ponía atención aun podía descubrir otros muchos ruidos: el rumor de las termitas, las interferencias de otras emisoras (y a veces se oía como un remoto cántico árabe), los suspiros y quejas de los muebles, el pulso del reloj, las pisadas en el piso de arriba (tan caprichosamente discontinuas que era imposible deducir a qué tarea **estarían** consagradas), el sollozo de los objetos temerosos de la oscuridad y hasta el hervor de gato de sus propias vísceras. Dio un paso más, y aguzando la oreja hasta concentrar en ella todos los sentidos, al fin consiguió captar una palabra: "verecundia", y luego otra, "garantía". ¿Cómo las **habría hecho** casar el hablante?, se preguntó, disponiéndose a salir. Ahora que estaba satisfecha su curiosidad, había que darse prisa.

Luis Landero, *Juegos de la edad tardía*, 1989

Interrogation totale

- Littérature

(63) Inquietábale, asimismo, la inexplicable desaparición de Álvaro. Desde el día de la feria de San José, no había vuelto a verle, ni a saber de él. ¿Dónde se hallaba? ¿Por qué hizo conocer a su virgen fantasía regiones de luz, para complacerse luego en rodearla de tinieblas? ¿La **habría olvidado** ya? ¿**Estaría** enfermo?... Magdalena salía muy poco de casa, y entre Sotorriva y Coteruco había rarísimas comunicaciones y sobrada distancia para que pudiera curarse en dudas tales sin exponerse a publicarlas; y aún no estaba ella en el caso de correr este riesgo, cuyo temor la había obligado, acordándose de la advertencia de su padre, a prohibir a Narda que diera un solo paso en averiguación de la verdad.

José María de Pereda, *Don Gonzalo González de la Gonzalera*, 1879

Interrogation partielle

- Littérature

(64) Rendido, al cabo, de dar vueltas en aquel paseo, sentóse en el banco más retirado y sombrío. Pero allí le asaltaron, con furia implacable, los recuerdos de la calle Alta. ¿Qué **habría pasado** en la pobre bodega desde que él había bajado a la ciudad después del gran escándalo? ¿Qué efecto **habría causado** éste en los honradísimos viejos, al volver cada cual de sus quehaceres? ¿Qué **pensarían** de él!

¡Qué les **habría dicho** Silda!... ¡Y las palabras de ésta, tan crudas, hallándose los dos en lo más imponente del conflicto!...

Y eslabonando con este recuerdo el de todo cuanto le había pasado desde entonces, y la consideración de lo que le estaba pasando, embravecióse más y más la tempestad de su cabeza; pensó volverse loco bajo el fragor de aquella lucha de ideas incongruentes y de conclusiones desesperantes, y se levantó nervioso y agitado; y volvió a moverse de un lado para otro; y anduvo, y anduvo, sin saber por dónde, hasta que, al cabo de una hora bien corrida, notó que se hallaba al otro extremo de la ciudad y a dos pasos de la Zanguina.

José María de Pereda, *Sotileza*, 1885-1888

Conditionnel passé

Affirmation

- *Littérature*

(65) De repente sintió un frío intenso en las sienes porque la memoria enarboló lo que la conciencia no había recogido entonces y oyó distintamente el chasquido de un objeto que caía al suelo en el mismo momento en que había sacado el pañuelo del bolsillo para limpiarse la herida sin atender a nada que no fuera el dolor en la pierna. Allí **habría quedado** la cartera. Hizo un gesto a Leonardus para indicarle que se había olvidado el dinero en el Albatros y entretanto intentó recordar qué es lo que había en ella que pudiera delatarle.

Rosa Regás, *Azul*, 1994

(66) — Pues a mi Laureano, cuando hay alguna boda en el pueblo, se le despiertan los sentimientos y se acuerda de nuestra luna de miel, en una pensión de El Valle, y le da por desatarme la ropa y revivir el momento. Por eso yo venía, presintiendo lo que se avecina, a ver si tuvieras algún perfume propicio, de esos que te mandan de Madrid.

Pensaba Dulce Nombre que aquella mujer **habría pasado**, sin duda, por momentos difíciles. Su frente era transparente como un cristal tras el cual ya no corría la sangre, sino la niebla. Sus manos gesticulaban torpemente desperdigando arrugas por toda la sala. Llevaba un vestido de holandeta, oscuro, y un escapulario de la Virgen de Miravalles colgado al cuello.

Fulgencio Argüelles, *Letanías de lluvia*, 1993, p.29

Interrogation totale

- *Littérature*

(67) En ese momento, mientras veía entrar en el bar a un hombre de unos sesenta años, que imaginé que podía ser Figueras, me maldije por haber concertado en pocos meses dos citas con dos desconocidos sin haber acordado previamente una señal identificatoria, me levanté, le pregunté si era Jaime Figueras; me dijo que no. Volví a mi mesa: casi eran las ocho y media. Con la vista busqué por el bar a un hombre solo; luego salí a la terraza, también en vano. Me pregunté si Figueras **habría estado** todo ese tiempo en el bar, cerca de mí, y harto de esperar, **se habría marchado**: me contesté que eso era imposible.

Javier Cercas, *Soldados de Salamina*, 2001, p.46

(68) Pasó algún tiempo, no podía decir cuánto, en aquella abstracción dolorosa, sintiendo hondo, viendo claro lo que no ver quería, luchando por borrar la imagen cuando se vivificaba demasiado, y por revelarla de nuevo cuando se desvanecía, pues si penoso era verla, desconsuelo le causaba no percibirla, y a tantos tormentos

uniose pronto el de la duda. ¿Había muerto ya o vivía aún? Por nada del mundo habría vuelto a la alcoba. ¿Cómo no se le daba cuenta de la muerte, si ésta era un hecho? Lo probable era que aún viviese. ¿Le **habrían traído** el Viático? No, porque él hubiera sentido rumores de gente, y el toque triste de la campanilla. Grande era el palacio; pero no tanto que un acto de tal naturaleza pudiese verificarse sin que él se enterara. Creyó sentir un bullicio extraño... ¡Gente de la parroquia! La Extremaunción sería, que el Viático no podía ser.
Benito Pérez Galdós, *Torquemada y San Pedro*, 1895

Interrogation partielle

- Littérature

(69) El cuerpo estaba debajo de la estructura de ramas gruesas que, a dos metros del suelo, hace las veces de árbol para que los leopardos descansen. Cuando lo encontramos, aún estaba caliente y flácido. Lo examinamos. Era un cachorro gordo y muy hermoso. No había en él signos de violencia. ¿Cuál **habría sido** la causa de su muerte? Ni siquiera la autopsia la descubrió. No se encontró nada extraño en él, salvo un ligerísimo golpe.
José Ignacio Pardo de Santayana, *El beso del chimpancé. Divertidas e insólitas historias de la vida cotidiana en un zoo*, 2001

(70) Mas, ¿cómo conseguirlo, ni de qué modo sobreponerse a su propia ingenuidad, si el cariño intenso y desinteresado ponía trabas a la travesura de su ingenio? Su error consistía en haber soñado con darle y querer recibir de él los placeres inefables del hogar y de la pasión legítima, cuando no podía ser más que su querida. Como querida pudo aprisionarle por toda la vida; lo demás, dada la situación, era imposible. ¿Cómo ejercer el influjo de la mujer casada sin serlo? ¿Por medio de la sumisión y la ternura? Poco le habría servido. ¿Con astucia? ¿Por malas artes? Eso no, que con tal de no verle sufrir daría la vida; negarle y concederle alternativamente sus caricias para enloquecerlo le parecía prostitución indigna. Lo que quiso fue poseerlo en espíritu, en voluntad, llenar su pensamiento; no subyugarlo con el placer y la hermosura... ¿Qué **habría hecho** la otra para enamorarle? En algunos momentos pensaba que por poderosos que fueran sus encantos acaso pudo contrarrestarlos.
Jacinto Octavio Picón, *La hijastra del amor*, 1884

FRANÇAIS

Futur simple

Affirmation

- Littérature

(71) Je me suis mis aux aguets, à l'arrêt comme un chat perturbé. Je dois vaincre ma peur, ce **sera** simplement un linge curieux accroché à une fenêtre, je suis sur le point de le dépasser quand la forme vague bondit sur moi et m'engloutit, je me suis retrouvé affaissé...
Hervé Guibert, *L'incognito*, 1989, p. 78

(72) Ce jour-là, comme chaque dimanche, les critiques se réunissent chez moi pour préparer l'émission. On frappe.

«Ah, ce *sera* l'homme d'Extra !»

J'ouvre, et tout s'arrête. Bouche bée, je vois la plus belle fille du monde entrer dans mon studio.

«Brenda Jackson ! s'écrie Lebrun...

Philippe Manoeuvre, *L'Enfant du rock*, 1985, p.139

(73) Colette, jeune gardeuse de moutons, à qui je demande si elle connaît le propriétaire de la jolie maison là-bas, me répond textuellement :

— Ce *sera* quelque médecin.

Voilà que le langage français retrouve le bruit de la source. Tout est donné harmonieusement en quatre mots : le doute, le dédain...

Antoine Blondin, *Ma vie entre les lignes*, 1982, p.327

() On connaissait tellement bien tout le monde à Combray, bêtes et gens, que si ma tante avait vu par hasard passer un chien « qu'elle ne connaissait point » elle ne cessait d'y penser et de consacrer à ce fait incompréhensible ses talents d'induction et ses heures de liberté.

Ce *sera* le chien de Mme Sazerat, disait Françoise, sans grande conviction, mais dans un but d'apaisement et pour que ma tante ne se « fende pas la tête ».

Comme si je ne connaissais pas le chien de Mme Sazerat ! répondait ma tante dont l'esprit critique n'admettait pas aussi facilement un fait.

Ah ! ce *sera* le nouveau chien que M. Galopin a rapporté de Lisieux. Ah ! à moins de ça. Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann*, 1913, (I : 58)

(74) Croyez-vous pas que je viens de voir comme je vous vois Mme Goupil avec une fillette que je ne connais point ? Allez donc chercher deux sous de sel chez Camus. C'est ben rare si Théodore ne peut pas vous dire qui c'est.

Mais ce *sera* la fille à M. Pupin, disait Françoise qui préférait s'en tenir à une explication immédiate, ayant déjà été deux fois depuis le matin chez Camus.

— La fille à M. Pupin ! Oh ! je vous crois bien, ma pauvre Françoise ! Avec cela que je ne l'aurais pas reconnue !

Mais je ne veux pas dire la grande, madame Octave, je veux dire la gamine, celle qui est en pension à Jouy. Il me ressemble de l'avoir déjà vue ce matin.

Ah ! à moins de ça, disait ma tante. Il faudrait qu'elle soit venue pour les fêtes.

Mais alors nous pourrions bien voir tout à l'heure Mme Sazerat venir sonner chez sa sœur pour le déjeuner. Ce *sera* ça ! (...)

Je serais bien allée chez Camus..., disait Françoise en voyant que ma tante ne l'y enverrait pas.

Mais non, ce n'est plus la peine, c'est sûrement Mlle. Pupin. Ma pauvre Françoise, je regrette de vous avoir fait monter pour rien.

Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann*, 1913, (I : 56-57)

(75) Françoise, mais pour qui donc a-t-on sonné la cloche des morts ? Ah ! mon dieu ce *sera* pour Mme Rousseau. Voilà-t-il pas que j'avais oublié qu'elle a passé l'autre nuit.

Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann*, 1913

(76) La tuméfaction de ma joue me retint huit jours à la chambre. Je les passai à méditer : pourquoi m'a-t-il donné cette gifle ? Sans doute ce *sera* par erreur. Pourquoi m'en voudrait-il ? Je n'ai fait de mal à personne ; personne ne m'en peut souhaiter ; le mal est quelque chose qu'on rend.

André Gide, *Le Prométhée mal enchaîné*, 1899, p.311

(77) Le philosophe, lui, constata que ses pressentiments ne l'avaient pas trompé, car il lut, écrits en grosses lettres sur la liasse de papiers que prit M. Valette, ces mots qui le firent involontairement tressaillir : affaire Greslou. un silence régnait dans cette pièce, coupé par le bruit des papiers froissés et par le craquement de la plume du greffier. Ce dernier se préparait à noter l'interrogatoire avec l'impersonnelle indifférence qui distingue les hommes habitués à jouer le rôle de machines dans les drames de la cour d'assises. Un procès pour eux ne se distingue pas plus d'un autre que pour un employé des pompes funèbres un mort ne se différencie d'un mort, ou pour un garçon d'hôpital un malade d'un malade.

— " je vous épargnerai, monsieur, " dit enfin le juge, " les questions habituelles... il y a des noms et des hommes qu'il n'est pas permis d'ignorer... " le philosophe ne s'inclina même pas sous le compliment. — " pas d'usage du monde, " pensa le magistrat ; " ce *sera* un de ces hommes de lettres qui croient devoir nous mépriser. " et tout haut : " j'arrive au fait qui a motivé la citation que j'ai dû vous adresser... vous connaissez le crime dont est accusé le jeune Robert Greslou. "

Paul Bourget, *Le Disciple*, 1889, p.34

(78) Un coup de marteau retentit à la porte, et y fit si grand tapage que les femmes sursautèrent sur leur chaise.

— Ce n'est pas un homme de Saumur qui frappe ainsi, dit le notaire.

— Quel diable est-ce ? s'écria Grandet.

Nanon prit une des deux chandelles, et alla ouvrir accompagnée de Grandet.

— Grandet, Grandet ! s'écria sa femme qui, poussée par un vague sentiment de peur, s'élança vers la porte de la salle.

Tous les joueurs se regardèrent.

— Si nous y allions, dit Monsieur des Grassins ? ce coup de marteau me paraît malveillant.

A peine fut-il permis à monsieur des Grassins d'apercevoir la figure d'un jeune homme accompagnée du facteur des messageries, qui portait deux malles énormes et portait des sacs de nuit. Grandet se retourna brusquement vers sa femme et lui dit : « Madame Grandet, allez à votre loto. Laissez-moi m'entendre avec monsieur. » Puis il tira vivement la porte de la salle, où les joueurs agités reprirent leur place, mais sans continuer le jeu.

— Est-ce quelqu'un de Saumur, monsieur des Grassins ? lui dit sa femme

— Non, c'est un voyageur.

— Il ne peut venir que de Paris. En effet, dit le notaire, en tirant sa vieille montre, il est *neuffe-s-heures*. Peste ! la diligence du Grand Bureau n'est jamais en retard.

— Et ce monsieur est-il jeune ? demanda l'abbé Cruchot.

— Oui, répondit monsieur des Grassins, Il apporte des paquets qui doivent peser au moins trois cents kilos.

— Nanon ne revient pas dit Eugénie.

— Ce n'est peut-être qu'un de vos parents, dit le président.

— Faisons les mises, s'écria doucement madame Grandet.

— Mademoiselle, dit Adolphe à sa voisine, ce *sera* sans doute votre cousin Grandet, un bien joli jeune homme que j'ai vu au bal de monsieur de Nucingen. Adolphe ne continua pas, sa mère lui marcha sur le pied.

Honoré de Balzac, *Eugénie Grandet*, 1833, p.42

Interrogation totale

- *Littérature*

(79) Il me semble qu' après un certain temps la jalousie fraternelle de Rémy se calma ; ou bien il alla passer quelques mois à Saint-Ismier. Il vit peut-être que réellement je n' aimais pas, ou eut quelque affaire à lui, nous étions tous des politiques de treize ou quatorze ans. Mais dès cet âge on est très fin en Dauphiné, nous n'avons ni l'insouciance ni le... du gamin de Paris, et de bonne heure les passions s'emparent de nous. Passions pour des bagatelles, mais enfin le fait est que nous désirons passionnément. Enfin j'allais bien cinq fois la semaine à partir de la tombée de la nuit ou saint (cloche de neuf heures sonnée à saint-André), passer la soirée chez Mlle Bigillion. Sans parler nullement de l' amitié qui régnait entre nous, j'eus l'imprudence de nommer cette famille un jour en soupant avec mes parents, je fus sévèrement puni de ma légèreté. Je vis mépriser, avec la pantomime la plus expressive, la famille et les frères de Victorine.

"N'y a-t-il pas une fille ? Ce *sera* quelque demoiselle de campagne ?"

Je ne me rappelle que faiblement les termes d'affreux mépris et la mine de froid dédain qui les accompagnait. Je n'ai mémoire que pour l'impression brûlante que fit sur moi ce mépris.

Stendhal, *Vie de Henri Brulard*, 1836, p.299

Interrogation partielle

- *Littérature*

(80) Scène 3.

Mr.. Poulitier, seul et regardant aller Made.. de Vertillac.

— C'est une folle... Mais où *sera*-t-il allé?

Scène 4.

Mr.. Poulitier. Mr.. Hardouin.

Mr.. Poulitier.

— Ah vous voilà? D'où venez-vous?

Mr.. Hardouin.

— De cents endroits.

Denis Diderot, *Est-il bon? Est-il méchant? ou Celui qui les sert tous et qui n'en contente aucun*, 1784, p.337

(81) Lisette — Madame, il est sorti.

La Comtesse — Bon. Je m'en doutois bien.

Lisette — Mais il va dans l'instant rentrer.

La Comtesse — Je n'en crois rien. Où *sera*-t-il ?

Céliante — Je vais moi-même m'en instruire ; Et quelque part qu'il soit, je vais lui faire dire que Madame l'attend.

Louis de Boissy, *Les Dehors trompeurs, ou l'Homme du jour*, 1740, p.108

(82) Caliste — Je m'en iray comme celui, contre lequel seul, la despote fortune, la cruauté, et la haine mortelle desployent toute la rage de leur courroux, Malican ? Malican ? Malican ? Où *sera* ce malheureux ?

Malican — Me voicy Monsieur, qui garde ces chevaux.

Caliste — Comment ? Sors-tu encore de la salle ?

Malican — J'ay repris le faucon, et le suis et le suis venu remettre à la perche.

Caliste — Ainsi sois tu le butin de tous les Diables perché à quelque gibet, et heritier de tourment eternal, et plus miserable, que la douloureuse mort que j'attens.

Va, chemine, meschant. Ouvre la chambre, et redresse mon lict.

Jacques de Lavardin, *La Celestine [adapt.]*, 1578, p.48

Futur simple et futur antérieur

Affirmation

- *Littérature*

(83) Ce souvenir tendre, chaleureux, de la part de notre ancien camarade, de ma mère, de mon frère, de moi, m'a été au coeur, m'a fait un véritable plaisir. J'avais la crainte qu'elle n' eût gardé de la lecture de Renée Mauperin, où je l'avais cependant peinte avec la fierté, la noblesse, l'indépendance de son caractère, j'avais gardé la crainte qu'elle n' eût gardé un mauvais souvenir des Goncourt... non, ce *sera* son frère qui l'*aura empêchée* de nous revoir... après tout, elle ne peut que nous reprocher de l'avoir fait mourir préventivement d'une maladie de coeur, et ses soixante ans d'aujourd'hui démentent victorieusement notre dénouement.

Edmond de Goncourt; Jules de Goncourt, *Journal : mémoires de la vie littéraire* (t. 4 : 1891-1896), 1896, p.954

(84) Sous le prétexte d' arriver plus vite à la lingerie, elle avait pris un escalier de service qui aboutissait à ce couloir vitré, le long duquel était ménagée l'ouverture destinée à regarder dans l'atelier.

— «Voilà qui est bien étrange,» dit-elle en s'arrêtant tout d'un coup. Et, montrant à son innocente compagne le petit jour rond qui rompait de son vide la teneur unie du panneau: « Ce *sera* quelque domestique qui *aura voulu* espionner... Mais quoi?... Vous qui êtes grande, examinez donc de près comment a pu être fait ce travail et où donne ce jour?... Si c'est un trou découpé exprès, je saurai bien qui est le coupable, et il partira, dussé-je renvoyer toute la maison... »

Paul Bourget, *Cosmopolis*, 1893, p.427

(85) (Mlle de Cormon vient de tomber inanimée. Différentes explications de l'entourage)

Elle est venue par la pluie ce matin, dit l'abbé de Sponde, elle a pu prendre un peu de froid qui lui *aura causé* cette petite révolution à laquelle elle est sujette. Mais ce ne *sera* rien.

Honoré de Balzac, *La Vieille fille*, 1836, p.154

Futur antérieur

Affirmation

- *Littérature*

(86) En Allemagne, la mère du petit Allemand de seize ans qui agonisait le 17 août 1944, tout seul sur un tas de pierres, sur le quai des Arts, paye aussi. On l'*aura foutu* à l'eau. On paye l'attentisme « criminel ». Noirceur de notre passé. Tristesse de notre enfance. Notre avenir menacé. De Gaulle est au pouvoir.

Marguerite Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006, p.233

(87) — Non, sûrement pas. Il s'agit d'un bébé pigeon, tu vois, un oisillon. Il est peut-être tombé du nid et...

— Mais y a pas d'arbe là où je l'a trouva... J'aidais Maman à s'occuper d'ces fleurs qu'j'arrive jamais à dire leur nom, et tout à coup, badaboum, dans l'herbre, j'ai vu briller son bec et...

— Peut-être alors qu'il a un peu marché, sautillé, sur le sol avant de... ? Ou c'est un chat errant qui l'a traîné jusque-là pour le... Et puis quelque chose, un bruit dans la maison, l'*aura dérangé* et...

— Mmm. J'remets la terre, maintenant ?

— Oui, bien sûr, et puis tu vas te laver les mains : on nous attend à table pour le...
 — On pourra écrire quelque chose
 Jean-Luc Benoziglio, *La voix des mauvais jours et des chagrins rentrés*, 2004, p.59

(88) Le sirocco souffle de plus en plus fort. Cela fait déjà presque une heure que je suis inquiet : il a dû arriver un accident, l'un d'eux a dû se noyer, le matelas **aura été emporté** par le vent, la vague trop forte l'**aura roulé** sur un rocher aiguisé. Je les imagine l'un après l'autre noyé, et chaque fois je refais passer le même scénario (...)
 Hervé Guibert, *Le Mausolée des amants : Journal 1976-1991*, 2001, p.36

(89) Caliban — L'esprit me tourmente. Oh là là !
 Stéphan — C'est quelque monstre de l'île, quelque monstre à quatre jambes qui **aura chopé**, m'est avis, une bonne fièvre. Mais où diable a-t-il pu se faire enseigner notre langue ? Je vais lui porter secours, ne serait-ce que pour cela.
 Yves Bonnefoy, *La Tempête*, 1997, p.213

(90) — Mais alors où est-il ?
 — Qui ?
 — Eh bien... mon sous-vêtement...
 Derechef il sourit, mais cette fois avec une ironie grinçante :
 — Mon frère, avant de se suicider, l'**aura** sans doute **donné** aux chiffonniers d'Emmaüs, pour que les enfants des rues se servent des jarretelles comme lance-pierres !
 Françoise Dorin, *Les Vendanges tardives*, 1997, p.74

(91) 4 avril [1930].
 Ce matin, très gentille lettre de Paulhan, fâché que je n'aille pas bien. Curieux Paulhan ! Il dit être venu. C'est peut-être vrai. J'aimerais bien qu'il fût mon ami, car il écrit le français. Mais nous sommes séparés par mes certitudes, son goût des monstres et ses surprises sans valeur... Benda lui **aura parlé** de moi. Celui-là est venu, la femme de chambre l'a vu. J'ai fait asseoir Benda au milieu de la table le mois passé, « à la place de l'Éternel ». Et je voyais bien l'Éternel regarder, de sa lumière froide, la plus fragile des âmes des femmes, en mangeant les soles sauce au vin...
 Catherine Pozzi, *Journal : 1913-1934*, 1997, p.564

(92) [...] moi aussi j'ai mal au coeur, c'est à cause du chlore, ça arrive tout le temps, ils disent que c'est un mauvais réglage, Eugenio est plus petit, alors ça lui **aura porté** sur le système.
 — « Va vite me chercher l'infirmière ! » ai-je murmuré.
 Il avait raison, ce garçon sans nom. Eugenio s'est réveillé, il a entouré mon cou de ses bras.
 Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, 1996, p.106

(93) Je me méfie... Donc, à mon avis, c'est le père Jean qui a manigancé cette histoire de chiens pour monter nos paysans contre la Ferme... Il **aura fait** un faux rapport, et ces bougres de couillons de gabelous ont donné dans le panneau ! Oh, les enflés !
 Françoise Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*, 1995, p.214

(94) Mon père, par exemple, accuse le voisin de lui avoir volé des planches qui étaient dans le fond du jardin. Ma mère, qui sait cette accusation fausse, lui souffle que les planches sont dans le grenier, elles les a vues, il **aura oublié** qu'il les avait rangées là. Alors mon père la regarde, furieux. Tu es de mèche avec le voisin ou quoi, me cago en Dios ! Tu es prête à prendre la défense du voisin contre moi !
 Lydie Salvayre, *La Puissance des mouches*, 1995, p.84

(95) « Ah! c'est un sacré bonhomme... comment a-t-on pu penser qu'ils l'auraient... mais c'est un malin Robert... il se **sera caché** au dernier moment... nous croyions qu'il n'était pas débrouillard à cause de son air. » D.. est dans la salle de bains.
Marguerite Duras, *La Douleur*, 1985, p.51

(96) Raymond fit oui-oui si fort que sa casquette lui tomba sur l'oeil. Victoire quitta Luna-Park. Derrière son genou, le long du mollet, un filet de sang. Elle se **sera écorchée**, pensa Raymond. Dehors, la nuit tombait. Il ne restait que des lueurs indigo, du côté de Suresnes.
Bertrand Poirot-Delpech, *L'Été 36*, 1984, p.170

(97) Beaucoup pensaient voir, sous son chapeau, comme une sorte de pansement ensanglanté : « Encore la Gazette qui se **sera blessé** en tombant dans le fossé ! Devait pas avoir soif ce jour- là ! »
Henri Vincenot, *Le Pape des escargots*, 1972, p.256

(98) Le 1211, ça n'existe pas.
Ça existe : je connais bien la maison.
Peut-être qu'ils **auront changé** le numéro, dit le chauffeur.
Simone de Beauvoir, *Les Mandarins*, 1954, p. 221, II

(99) Suzanne n'avait pas l'air de prendre à tout cela le même plaisir qu'Yvonne ou Pascal. Elle restait là près de la table, parlant rarement aux autres, bizarre. Qu'avait-elle, cette petite ? Blanche interrogea Yvonne à la dérobée : « Oh, - dit Yvonne, - elle se **sera** encore **disputée** avec Pascal ! » Peut-être n'était-ce que cela.
Louis Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, 1939, p.236

(100) Je sais que Meaulnes est parti. Il a dû sauter le petit mur et filer à travers champs (...). Il **aura demandé** la jument pour aller chercher M. et Mme Charpentier.
Alain Fournier, *Le Grand Meaulnes*, 1913

(101) — Comment se fait-il que l'on t'ait invité ?
— Oh ! Dans le tas, on ne fait pas attention.
— C'est par Lanturlut, sans doute ? ...
— Je pense en effet que Lanturlut m'**aura recommandé** à Madame Morille. C'est gentil ici...
— Très gentil... c'est la première fois que j'y viens...
Francis de Miomandre, *Écrit sur de l'eau*, 1908, p.54

(102) C'est le même coup de couteau ! C'est la même mesure ! Mais où est le couteau ? Et nous cherchons le couteau partout sans le trouver. L'homme qui a frappé l'**aura emporté**. Où est l'homme ? Quel homme ? Si nous ne savons rien, Bernier, lui, a su avant de mourir et il est peut-être mort de ce qu'il a su !
Gaston Leroux, *Le Parfum de la dame en noir*, 1908, p.136

(103) — Quel pauvre corbillard !
— Pour un comte !
— Ça serait bon pour des gens comme nous, des petites gens, comme ils disent.
— Un seul cheval !
— Et pas beau. On lui compte les côtes. Pas seulement la queue peignée.
— Comprends-tu pourquoi ?
— Non. C'est peut-être parce que le maire de Corbigny n'a pas voulu laisser sortir la grande voiture.
— La politique alors ?

— Est-ce qu'on sait ? Un noble, n'avoir qu'un cheval pour son enterrement, voilà ce que je n'ai jamais vu... il y en a pourtant, des rentes, dans cette maison-là ! Plus de trente mille francs, que le marquis a touchés de la vente de ses bois !

— Vous n'y êtes pas ! Le garde Renard vient de me dire ce qui en est !

Trente personnes enveloppent l'homme qui sait.

— Eh bien ?

— Il paraît que le comte a fait un testament ; il a demandé la première classe à l'église, et la quatrième pour l'y mener...

— Il **aura voulu** faire gagner les curés.

— Sais-tu ce qui m'étonne ? C'est qu'il n'ait pas demandé à être porté à bras, par les hommes de ses fermes...

— Il n'a peut-être pas voulu les fatiguer : il était capable de penser à cela.

— Peut-être.

René Bazin, *Le Blé qui lève*, 1907, p.352

(104) Ça a fait comme une espèce d'engorgement. Probablement que le métal du tuyau avait quèque soufflure en quéqu'endroit. La pression **l'aura fait** créver.

La Bonne. — Oh ! Quand j'ai vu de l'eau sur les carreaux de ma cuisine ! Mon Dieu, seigneur ! Ce que j'avais peur, c'est que ça effondre le plancher !

Tristan Bernard, *Monsieur Codomat*, 1907, p.137

(105) Qu'est-ce qu'il dit, le plombier ? à quoi est-ce qu'il attribue l'accident ?

La Onne. — Il dit que c'est la pression qui était trop forte. Le métal en plomb s'**aura trouvé** trop faible. Alors il s'a produit dans les tuyaux... (au plombier.) comment qu'il dit ?

Tristan Bernard, *Monsieur Codomat*, 1907, p.139

(106) C'est alors que j'ai eu une inspiration. "l'assassin se **sera introduit** par la fenêtre, m'écriai-je, je vais à la fenêtre !" et je suis sorti du pavillon, courant comme un insensé !

Gaston Leroux, *Le Mystère de la chambre jaune*, 1907, p.5

(107) — Et si nous suivons la trace de cette main, continuai-je, nous la voyons, qui, après s'être appuyée au mur, le tâte, cherche la porte, la trouve, cherche la serrure...

— Sans doute, interrompit Rouletabille en ricanant, mais il n'y a pas de sang à la serrure, ni au verrou ! ...

— Qu'est-ce que cela prouve ? Répliquai-je avec un bon sens dont j'étais fier, il **aura ouvert** serrure et verrou de la main gauche, ce qui est tout naturel puisque la main droite est blessée...

— Il n'a rien ouvert du tout ! s'exclama encore le père Jacques.

Gaston Leroux, *Le Mystère de la chambre jaune*, 1907, p. 34

(108) Mais voilà un cent pas fini, je l'ai commencé vers cinq heures. Je reste là, je bredouille une consolation : elle se **sera trompée** d'heure. La petite Gabrielle se glisse devant moi et grimpe sur le lit.

Léon Frapié, *La Maternelle*, 1904, p.118

(109) Un pauvre moineau, d'une allure affolée, entre tout à coup et vient se jeter sur un bouquet de ces roses-de tous-les-mois, si communes à Chiraz, qui ornait le très modeste couvert. Atteint de quelque blessure qui ne se voit pas, il a l'air de beaucoup souffrir, et tout son petit corps tremble. N'y pouvant rien, nous nous contentons de ne plus bouger, pour au moins ne pas lui faire peur. Et l'instant d'après, voici qu'il râle, à cette même place, là sous nos yeux ; il est fini, sa tête retombe dans les roses. « C'est quelque mauvaise bête qui **l'aura piqué** », conclut mon brave compagnon de table. Peut-être, ou bien quelque chat, en maraude nocturne, **aura commis** ce crime.

Pierre Loti, *Vers Ispahan*, 1904, p.919

(110) Enfin, tout à l'heure seulement, un postillon allemand est venu nous avertir que mon père était sur l'autre rive du Rhin, hors d'atteinte, et qu'il doit revenir avec deux charrues et un semoir. Apparemment, il **aura feint** d'avoir passé la frontière pour acheter, comme s'il n'avait pas trouvé son affaire à BÉFORT.
Paul Adam, *L'Enfant d'Austerlitz*, 1902, p.366

(111) Soudain un pas rapide, à la fois traînant et léger, glissa dans le corridor.
« Voilà Marcueil, dit Bathybius ; il **aura oublié** quelque chose, ou **aura renoncé** à partir.
— Il revient à temps, dit le général. Nous "attaquons" seulement. »
La porte s'ouvrit et « l'Indien » parut.
Alfred Jarry, *Le Surmâle*, 1902, p.83

(112) J'ai trop excité la rage de mes contemporains pour me résigner à croire que je suis totalement inconnu de vous. Le vacarme **aura pu** vous porter mon nom. Si cette confiance n'est pas l'effet d'une excessive présomption, vous savez, dès à présent, que je suis un monstre d'indépendance.
Léon Bloy, *Journal I : Mon journal : 1896-1900*, 1900, p.190

(113) Marie-Louise, le regardant avec stupeur. — Comment, toi, maintenant, poétique ?
Le Duc — Il paraît. On entend la musique lointaine d'un bal. Écoutez !... une valse !... et banale, on dirait ! Mais elle s'ennoblit en voyageant... Peut-être Qu'en traversant ces bois que fréquenta le Maître, Autour d'une fougère ou près d'un cyclamen, Elle **aura rencontré** l'âme de Beethoven !
Marie-Louise, qui n'en croit pas ses oreilles — Quoi ! la musique aussi ?
Edmond Rostand, *L'Aiglon*, 1900, p.110

(114) Le Duc, s'exaltant de plus en plus — À ce jeune sang le vieux ne peut que nuire. Si j'ai du sang des rois, il faut qu'on me le tire !
Marie-Louise — Taisez-vous !
Le Duc — Et d'ailleurs, que dis-je ?... Si j'en eus, Je suis sûr que depuis longtemps je n'en ai plus ! Les deux sangs ont en moi dû se battre, et le vôtre **aura**, comme toujours, **été chassé** par l'autre !
Marie-Louise, hors d'elle — Tais-toi, duc de Reichstadt !
Edmond Rostand, *L'Aiglon*, 1900, p.113

(115) Un dîner au restaurant, entre les Forestier, Mme de Marelle et Georges Duroy :
« Puis il regarda la table, fit éteindre tout à fait un bec de gaz qui brûlait en veilleuse, ferma un battant de la fenêtre à cause du courant d'air, et choisit sa place bien à l'abri, en déclarant : — Il faut que je fasse grande attention ; j'ai été mieux pendant un mois, et me voici repris depuis quelques jours. **J'aurai attrapé** froid mardi en sortant du théâtre.
On ouvrit la porte et les deux jeunes femmes parures, suivies d'un maître d'hôtel, ... »
Guy de Maupassant, *Bel Ami*, 1885, p.94

(116) Fellacher garda longtemps le perroquet. Il le promettait toujours pour la semaine prochaine ; au bout de six mois, il annonça le départ d'une caisse ; et il n'en fut plus question. C'était à croire que jamais Loulou ne reviendrait. « Ils me l'**auront volé** ! » pensait-elle.
Gustave Flaubert, *Un Cœur simple*, 1875, p.80

(117) [Cosette] frappa. La porte s'ouvrit. La Thénardier parut une chandelle à la main.

ah c'est toi, petite gueuse ! Dieu merci, tu as mis le temps ! elle se **sera amusée**, la drôlesse !

Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862

(118) Pourquoi tarde-t-il tant à revenir ? Peut-être aussi **aura-t-il fait** naufrage, comme ma vertu. !

Honoré de Balzac, *La Cousine Bette*, 1846, p.142

(119) — Je ris de vos idées, répondit Lisbeth. Oui, ma cousine est encore assez belle pour inspirer des passions; moi, je l'aimerais, si j'étais homme.

— Qui a bu, boira! s'écria Crevel, vous vous moquez de moi! Le baron **aura trouvé** quelque consolation.

Lisbeth inclina la tête par un geste affirmatif.

— Ah! Il est bien heureux de remplacer du jour au lendemain Josépha! dit Crevel en continuant. Mais je n'en suis pas étonné, car il me disait, un soir à souper, que, dans sa jeunesse, pour n'être pas au dépourvu, il avait toujours trois maîtresses, [...] Il devait tenir en réserve quelque grisette dans son vivier! dans son parc aux cerfs! Il est très Louis XV, le gaillard! oh! Est-il heureux d'être bel homme! Néanmoins, il vieillit, il est **marqué**... il **aura donné** dans quelque petite ouvrière.

— Oh! Non, répondit Lisbeth

Honoré de Balzac, *La Cousine Bette*, 1846, p.156

(120) Eh bien monsieur Hulot est à Paris, et c'est déjà pour moi, répondit Adeline, un éclair de bonheur que de le savoir près de nous.

Il ne paraît pas s'être amendé ! dis Lisbeth, il se **sera mis** avec une petite ouvrière. Mais où peut-il prendre l'argent ? ...

Honoré de Balzac, *La Cousine Bette*, 1846, p.412

(121) Mme de B**** ? Mais j'y songe... serait-il possible ? ... Oui, oui, voilà le mot de cette cruelle énigme... de tes prévenances pour cette femme, de ta réserve apparente pour moi. Elle est l'amie intime de ton oncle ; depuis qu'elle est veuve, il est sans cesse chez elle... on parlait même de mariage... tu **auras craint** qu'elle ne nous devinât, qu'elle ne lui apprît notre intelligence !...

Constance de Salm, *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme sensible*, 1824, p.33

(122) Reviens, je t'en conjure. Cette femme t'a séduit, je le vois ; tu n'**auras pu** résister : les hommes ont, dit-on, cet horrible privilège.

Constance de Salm, *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme sensible*, 1824, p. 103

(123) Et le mari s'écria : « Ah ! femme !... » Et la femme s'écria : « Ah ! mon homme !mais... cet homme qui est là !

— Eh bien ! cet homme ?

— Il nous **aura** peut-être **entendus** !

— Qu'il ait entendu

Denis Diderot, *Jacques le Fataliste*, 1765-1784 p.62

(124) Si vous avez vos pressentiments, vous voyez que j'ai aussi les miens. Ce cheval est beau ; le marchand t'**aura juré** qu'il était sans défaut ; mais en fait de chevaux tous les hommes sont maquignons.

Denis Diderot, *Jacques le Fataliste*, 1765-1784 p. 62

Interrogation totale

- Littérature

(125) — Je viens donc de tomber à mon insu dans quelque action qui vous *aura déplu* ? dit Mathilde avec une naïveté charmante.
Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830, p.473

Interrogation partielle

- Littérature

(126) A son grand chagrin, cette petite ouverture n'était pas éclairée par la lumière intérieure d'une veilleuse.

Grand dieu ! se dit-il ; cette nuit, cette chambre n'est pas occupée par Mme De Rênal ! Où *sera-t-elle couchée* ? La famille est à Verrières, puisque j'ai trouvé les chiens ; mais je puis rencontrer dans cette chambre, sans veilleuse, M. De Rênal lui-même, ou un étranger, et alors quel esclandre !

Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830, p.247

(127) Toutes ces promesses ont été rendues nulles du vivant du père, et l'on en peut bien faire peur à Dorinde et à vous, mais il ne se trouvera point de juge qui les approuve.

— Ô mon père ! Reprit le prince, que si j'eusse parlé à vous devant que prendre la résolution que j'avois faite de nous en aller, nous en eussions bien pris une meilleure.

À ce mot Ceraste revint, qui fit entendre au prince que Dorinde n'estoit plus en son logis, et qu'estant entré dans sa chambre, il avoit trouvé une lettre sur sa table qu' il presenta au prince : ô dieux ! Dit-il, et où *sera-t-elle allée* ? -il n'y a point de doute, dit Ceraste, qu'elle est sortie de la ville, car si elle avoit trouvé la porte fermée, elle s'en seroit revenue en son logis. Avite cependant ayant ouvert la lettre, que le prince luy avoit remise, ils leurent qu'elle estoit telle.

Honoré d' Urfé, *L'Astrée* : t. 4 : 4ème partie : livres 1 à 12, 1627, p.451

Conditionnel présent

Interrogation totale

- Littérature

(128) — Il faut que je change d'air. Tu n'as pas remarqué, Laurent, l'odeur de Florence, la femme à Brénugat ? C'est-il que tu n'*aurais* pas de nez ? Mon ami, je la renifle à cent mètres. Ce qu'elle sent ? Oh ! C' est tout simple : elle sent la femme, rien de plus.

Georges Duhamel, *Chronique des Pasquier. 5. Le Désert de Bièvres*, 1937, p.193

(129) Poirier — Dis donc, fille... Antoinette... (À Verdelet.) Qu'est-ce qu'elle regarde là, une lettre ? (Il la prend.)

Antoinette — Laissez, mon père, c'est une lettre pour M.. de Presles.

Poirier, regardant l'adresse — Jolie écriture ! (Il la sent.) Ça ne sent pas le tabac. C'est une lettre de femme.

Antoinette — Oui, de madame de Montjay, je sais ce que c'est.

Poirier — Comme tu as l'air agité... Est-ce que tu as la fièvre ? (Il lui prend la main.) Tu as la fièvre !

Antoinette — Non, mon père.

Poirier — Si fait ! Il y a quelque chose. Voyons, parle.
 Antoinette — Il n'y a rien, je vous assure...
 Verdelet, bas à Poirier — Laisse-la donc tranquille... elle est jalouse.
 Poirier — Tu es jalouse ? Est-ce que le marquis te *ferait* des traits, par hasard ?
 Nom de nom ! si je le savais !
 Antoinette — Si vous m'aimez, mon père...
 Poirier — Si je t'aime !
 Antoinette — Ne tourmentez plus Gaston.
 Émile Augier; Jules Sandeau, *Le Gendre de M Poirier*, 1855

(130) Le lendemain le baron, devenu fou de madame Marneffe, alla voir la cousine Bette, assez stupéfaite en ouvrant la porte de le trouver devant elle, car il n'était jamais venu lui faire une visite. Aussi se dit-elle en elle-même : - Hortense *aurait-elle* envie de mon amoureux ?... car la veille, elle avait appris la rupture du mariage avec le conseiller ...
 Honoré de Balzac, *La Cousine Bette*, 1846, p.126

(131) Le baron regarda le vieux guerrier d'un œil hagard, et le maréchal, voyant cette expression qui révélait un lâche, eut quelque rougeur aux joues.
 — M'*abandonneriez*-vous ?... dit Hulot en balbutiant ? ...
 Honoré de Balzac, *La Cousine Bette*, 1846, p.376

(132) *Une mère attend le retour de son fils le soir. Elle craint qu'il ne soit resté pour la première fois chez une femme plus âgée, qu'elle soupçonne être sa maîtresse*
 La baronne entendit sonner minuit avec effroi ; elle conçut des terreurs affreuses pendant une heure, car le coup d'une heure retentit encore au clocher sans que Calyste fût venu.
 « Y *resterait*-il ? se dit-elle. Ce serait la première fois. Pauvre enfant !
 En ce moment le pas de Calyste anima la ruelle.
 Honoré de Balzac, *Béatrix*, 1839, p.87

(133) Camille mit la tête à la porte, Béatrix avait disparu. Ce fait était bizarre. Mme des Touches se dit : « *Aurait-elle* une lettre de Calyste ? » Mais elle crut l'innocent Breton incapable de cette hardiesse.
 Honoré de Balzac, *Béatrix*, 1839, p.254

(134) — Le trouves-tu bien ? demanda Eugénie.
 Madame Grandet ne répondit que par un sourire ; puis, après un moment de silence, elle dit à voix basse : « L'*aimerais*-tu donc déjà ? Ce serait mal »
 Honoré de Balzac, *Eugénie Grandet*, 1833 p.72

(135) Au milieu de la nuit, Eugénie, préoccupée de son cousin, crut avoir entendu la plainte d'un mourant, et pour elle ce mourant était Charles. Soudain, elle s'enveloppa d'une coiffe, et voulut sortir. D'abord une vive lumière qui passait par les fentes de sa porte lui donna peur du feu ; puis elle se rassura bientôt en entendant les pas pesants de Nanon et sa voix mêlée aux hennissements de plusieurs chevaux.
 — Mon père *enlèverait*-il mon cousin ? se dit-elle en entrouvrant sa porte avec assez de précaution pour l'empêcher de crier, mais de manière à voir ce qui se passait dans le corridor.
 Honoré de Balzac, *Eugénie Grandet*, 1833 p.105

Conditionnel présent et conditionnel passé

Interrogation totale

- *Littérature*

(136) Tout ce qui était au-dessus de lui la veille, était à ses côtés maintenant ou bien au-dessous. Peu à peu le bonheur de Julien augmenta à mesure qu'il s'éloignait. S'il n'y avait rien de tendre dans son âme, c'est que, quelque étrange que ce mot puisse paraître, Mathilde, dans toute sa conduite avec lui, avait accompli un devoir. Il n'y eut rien d'imprévu pour elle dans tous les événements de cette nuit, que le malheur et la honte qu'elle avait trouvés au lieu de cette entière félicité dont parlent les romans. Me *serais-je trompée*, n'*aurais-je* pas d'amour pour lui ? se dit-elle.

Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830, p.343

(137) Adélaïde, de son côté, sensiblement frappée de la jeunesse, de la beauté de Fonrose, ne cessait d'admirer les caprices de la fortune. Où la nature va-t-elle rassembler, disait-elle, tant de talents et tant de grâce ? Mais, hélas ! Ces dons, qui ne lui sont qu'inutiles, feraient peut-être son malheur dans un état plus élevé. Quels maux la beauté ne cause-t-elle pas dans le monde ! Malheureuse ! Est-ce à moi d'y attacher quelque prix ? La réflexion désolante vint empoisonner dans son âme le plaisir qu'elle avait goûté : elle se reprocha d'y avoir été sensible, et résolut de s'y refuser à l'avenir. Le lendemain, Fonrose crut s'apercevoir qu'elle évitait son approche. Il tomba dans une tristesse mortelle. Se *douterait-elle* de mon déguisement ? Disait-il ; me *serais-je trahi* moi-même ? Cette inquiétude l'occupa tout le long du jour, et son hautbois fut négligé.

Jean-François Marmontel, *Contes moraux : t. 2*, 1761, p.76

Conditionnel passé

Interrogation totale

- *Littérature*

(138) « Tu as vu Mme Pailleron et les fillettes ? » demanda l'oncle à Pascal. La dame *aurait-elle parlé* à l'oncle ? S'il était sûr que non, Pascal mentirait bien. Mais voilà...

Louis Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, 1939, p.139

(139) Ainsi pendant un laps de temps, fort court en l'appréciant à la mesure de nos montres, mais incommensurable au compte de ses rapides impressions, cette pauvre femme eut le monstrueux pouvoir d'émettre plus d'idées, de faire surgir plus de souvenirs que dans l'état ordinaire de ses facultés elle n'en aurait conçu pendant toute une journée. La poignante histoire de ce monologue peut se résumer en quelques mots absurdes, contradictoires et dénués de sens comme il le fut. « Il n'existe aucune raison qui puisse faire sortir Birotteau de mon lit ! Il a mangé tant de veau que peut-être est-il indisposé ? Mais s'il était malade, il m'aurait éveillée. Depuis dix-neuf ans que nous couchons ensemble dans ce lit, dans cette même maison, jamais il ne lui est arrivé de quitter sa place sans me le dire, pauvre mouton ! Il n'a découché que pour passer la nuit au corps de garde. S'est-il couché ce soir avec moi ? Mais oui, mon Dieu, suis-je bête ! » Elle jeta les yeux sur le lit, et vit le bonnet de nuit de son mari qui conservait la forme presque conique de la tête. « Il est donc mort ! Se *serait-il tué* ? Pourquoi ? reprit-elle. Depuis deux ans qu'ils l'ont nommé adjoint au maire, il est tout je ne sais comment.

Honoré de Balzac, *César Birotteau*, 1837, p.38-39

Table des matières

Sommaire	531
.....	
A - Effets de sens d'ultériorité et historique	533
.....	
A1- Effet de sens d'ultériorité	535
Exemples utilisés lors de l'analyse	535
ESPAGNOL	535
Futur simple	535
Futur simple et futur antérieur	535
Conditionnel présent	536
FRANÇAIS	536
Futur simple	536
Futur antérieur	537
Conditionnel présent	537
Exemples supplémentaires	538
ESPAGNOL	538
Futur simple	538
Affirmation	538
Interrogation totale	541
Futur simple et futur antérieur	542
Affirmation	542
Interrogation totale	542
Futur antérieur	543
Affirmation	543
Conditionnel présent	543
Affirmation	543
Interrogation totale	545
Interrogation partielle	545
Conditionnel présent et conditionnel passé	546
Affirmation	546
FRANÇAIS	547
Futur simple	547
Affirmation	547
Affirmation et interrogation partielle	548
Interrogation totale	549
Interrogation partielle	549
Futur simple et futur antérieur	549
Affirmation	549
Affirmation et Interrogation totale	550
Futur antérieur	550
Interrogation partielle	550
Conditionnel présent	551
Affirmation	551
Interrogation partielle	552
Conditionnel passé	552
Affirmation	552

A2 - Effet de sens historique	553
Exemples utilisés lors de l'analyse	553
ESPAGNOL	553
Futur simple	553
Conditionnel présent	553
FRANÇAIS	553
Futur simple	553
Futur et conditionnel	553
Conditionnel présent et conditionnel passé	553
Exemples supplémentaires	554
ESPAGNOL	554
Futur simple	554
Affirmation	554
Futur et conditionnel	556
Affirmation	556
Conditionnel présent	557
Affirmation	557
FRANÇAIS	559
Futur simple	559
Affirmation	559
Futur simple et futur antérieur	562
Affirmation	562
Futur antérieur	562
Affirmation	562
Conditionnel présent	562
Affirmation	562
B - Effets de sens de bilan et d'énonciation mensongère	565
.....	
B1 - Effet de sens de bilan	567
Exemples utilisés lors de l'analyse	567
ESPAGNOL	567
Futur antérieur	567
FRANÇAIS	567
Futur antérieur	567
Exemples supplémentaires	569
ESPAGNOL	569
Futur antérieur	569
Affirmation	569
FRANÇAIS	570
Futur antérieur	570
Affirmation	570
B2 - Effet de sens d'énonciation mensongère	573
Exemples utilisés lors de l'analyse	573
ESPAGNOL	573
Futur antérieur	573
FRANÇAIS	573

Futur simple et futur antérieur	573
Futur antérieur	573
Exemple supplémentaire	574
FRANÇAIS	574
Futur simple	574
C - Effets de sens de reprise, d'inconcevable, polémique et de mitigation	575
.....	
C1 - Effet de sens de reprise	577
Exemples utilisés lors de l'analyse	577
ESPAGNOL	577
Conditionnel présent	577
Conditionnel présent et conditionnel passé	577
FRANÇAIS	577
Conditionnel présent	577
Conditionnel présent et conditionnel passé	578
Conditionnel passé	578
Exemples supplémentaires	579
ESPAGNOL	579
Conditionnel présent	579
Affirmation	579
Conditionnel présent et conditionnel passé	580
Affirmation	580
Conditionnel passé	581
Affirmation	581
FRANÇAIS	583
Conditionnel présent	583
Affirmation	583
Affirmation et Interrogation totale	586
Conditionnel présent et conditionnel passé	587
Affirmation	587
Conditionnel passé	588
Affirmation	588
C2 - Effet de sens d'inconcevable	589
Exemples utilisés lors de l'analyse	589
ESPAGNOL	589
Conditionnel présent	589
FRANÇAIS	589
Conditionnel présent	589
Exemples supplémentaires	590
ESPAGNOL	590
Conditionnel présent	590
Interrogation partielle	590
FRANÇAIS	590
Conditionnel présent	590
Interrogation partielle	590
Conditionnel passé	592

Interrogation partielle	592
C3 - Effet de sens polémique	595
Exemples utilisés lors de l'analyse	595
FRANÇAIS	595
Futur simple	595
Futur antérieur	595
Conditionnel présent	596
Conditionnel passé	596
C4 - Effet de sens de mitigation	597
Exemples utilisés lors de l'analyse	597
ESPAGNOL	597
Futur simple	597
Conditionnel présent	597
FRANÇAIS	598
Futur simple	598
Conditionnel présent	598
Exemples supplémentaires	600
ESPAGNOL	600
Futur simple	600
Affirmation	600
Conditionnel présent	602
Affirmation	602
Interrogation totale	605
FRANÇAIS	605
Futur simple	605
Affirmation	605
Conditionnel présent	606
Affirmation	606
Interrogation totale	606
D - Effets de sens hypothétique et préjudique	609
.....	
D1 - Effet de sens hypothétique	611
Exemples utilisés lors de l'analyse	611
ESPAGNOL	611
Futur simple et futur antérieur	611
Conditionnel présent	611
FRANÇAIS	611
Futur simple	611
Conditionnel présent	612
Conditionnel passé	612
Exemples supplémentaires	613
ESPAGNOL	613
Futur simple	613
Affirmation	613
Futur antérieur	614
Affirmation	614

Conditionnel présent	614
Affirmation	614
Affirmation et interrogation partielle	615
Interrogation totale	615
Interrogation partielle	617
Conditionnel présent et conditionnel passé	619
Affirmation, interrogation totale et interrogation partielle	619
Conditionnel passé	619
Affirmation et interrogation partielle	619
Interrogation totale	620
Interrogation partielle	621
FRANÇAIS	622
Futur simple	622
Affirmation	622
Futur antérieur	623
Affirmation	623
Conditionnel présent	623
Affirmation	623
Interrogation partielle	624
Conditionnel passé	625
Affirmation	625
Interrogation partielle	625
D2 - Effet de sens préjudique	627
Exemples utilisés lors de l'analyse	627
FRANÇAIS	627
Conditionnel présent	627
Conditionnel présent et conditionnel passé	627
E - Effet de sens conjectural	629
Exemples utilisés lors de l'analyse	631
ESPAGNOL	631
Futur simple	631
Futur antérieur	631
Conditionnel présent	632
Conditionnel passé	633
FRANÇAIS	633
Futur simple	633
Futur antérieur	634
Conditionnel passé	635
Exemples supplémentaires	636
ESPAGNOL	636
Futur simple	636
Affirmation	636
Interrogation totale	637
Interrogation partielle	638
Futur simple et futur antérieur	639
Affirmation	640
Affirmation et interrogation totale	641
Interrogation totale et interrogation partielle	641
Interrogation partielle	641

Futur antérieur	641
Affirmation	641
Interrogation totale et interrogation partielle	644
Interrogation partielle	645
Futur et conditionnel	646
Affirmation	646
Affirmation et interrogation totale	646
Affirmation et interrogation partielle	647
Conditionnel présent	647
Affirmation	647
Interrogation totale	648
Interrogation partielle	649
Conditionnel présent et conditionnel passé	651
Affirmation	651
Affirmation et interrogation totale	651
Affirmation et interrogation partielle	652
Interrogation totale	652
Interrogation partielle	652
Conditionnel passé	653
Affirmation	653
Interrogation totale	653
Interrogation partielle	654
FRANÇAIS	654
Futur simple	654
Affirmation	654
Interrogation totale	657
Interrogation partielle	657
Futur simple et futur antérieur	658
Affirmation	658
Futur antérieur	658
Affirmation	658
Interrogation totale	664
Interrogation partielle	664
Conditionnel présent	664
Interrogation totale	664
Conditionnel présent et conditionnel passé	666
Interrogation totale	666
Conditionnel passé	666
Interrogation totale	666

Table des matières **667**
